



HAL
open science

L'ARTICULATION PRAGMATIQUE DU DISCOURS : LE CAS DES CONSTRUCTIONS DETACHEES A GAUCHE

Lidia Likhacheva

► **To cite this version:**

Lidia Likhacheva. L'ARTICULATION PRAGMATIQUE DU DISCOURS : LE CAS DES CONSTRUCTIONS DETACHEES A GAUCHE. Linguistique. Université Toulouse 2 Le Mirail, 2008. Français. NNT: . tel-02454303

HAL Id: tel-02454303

<https://hal.science/tel-02454303>

Submitted on 24 Jan 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



THESE

En vue de l'obtention du
DOCTORAT DE L'UNIVERSITE DE TOULOUSE

Délivré par l'UNIVERSITE DE TOULOUSE LE MIRAIL
Spécialité : ANGLAIS ET SCIENCES DU LANGAGE

Présentée et soutenue par **LIDIA LIKHACHEVA**
Le 10 octobre 2008

L'ARTICULATION PRAGMATIQUE DU DISCOURS : LE CAS DES CONSTRUCTIONS DETACHEES A GAUCHE

JURY

M. **Daniel Hirst**, Directeur de Recherche, CNRS, Université de Provence (Rapporteur)
M. **Jacques François**, Professeur, Université de Caen (Rapporteur)
M. **Philip Miller**, Professeur, Université Paris VII (Examinateur)
M. **Francis Cornish**, Professeur, Université Toulouse II (Directeur)
M. **Jacques Durand**, Professeur, Université Toulouse II (Directeur)

Ecole Doctorale « ARTS, LETTRES, LANGUES, PHILOSOPHIE, COMMUNICATION »
Laboratoire « COGNITION, LANGUES, LANGAGE, ERGONOMIE »
Equipe de Recherche en Syntaxe et Sémantique
Directeurs de recherche : Professeurs **FRANCIS CORNISH** et **JACQUES DURAND**

A mes parents

REMERCIEMENTS

Me voici arrivée à la fin de la rédaction. Je pense avec émotion à toutes les personnes qui m'ont aidée, guidée, orientée et soutenue dans cette longue démarche. J'en ai été très touchée et je tiens à vous remercier de l'intérêt que vous m'avez porté, à moi et à mon travail.

Je remercie mes directeurs de recherche Francis CORNISH et Jacques DURAND à qui je dois mes progrès en linguistique. Je me souviendrai toujours de notre collaboration si stimulante sur le plan intellectuelle et si chaleureuse sur le plan humain.

J'adresse ma très vive reconnaissance à mes deux rapporteurs Daniel HIRST et Jacques FRANÇOIS qui ont bien voulu accepter ce rôle ainsi qu'à Philip MILLER qui m'a fait l'honneur d'être le président du jury.

J'ai eu beaucoup de chance que mon équipe d'accueil soit le laboratoire ERSS (aujourd'hui CLLE-ERSS). C'est une équipe dynamique, ambitieuse et bien soudée dont les membres sont toujours à l'écoute de leurs jeunes collègues. Je tiens à remercier en particulier l'équipe administrative – Nathalie MOULIC, Laurence LAMY et Corinne PRUNIER – pour leur efficacité et leur accueil.

Un grand merci à Gabor TURCSAN, Julien EYCHENNE et Monika PUKLI pour leur aide et collaboration dans le cadre des projets PAC et PFC. Les dernières trois années j'ai surtout travaillé avec Gabor et je le remercie chaleureusement pour son soutien, ses conseils et son humour.

Merci à ma mère et à mes amis qui ont créé de bonnes conditions pour mon travail et mon bien-être. Merci à Nadia YASSINE-DIAB qui a accepté de lire ma thèse.

Merci également aux membres des Projets PAC et PFC qui ont contribué plus ou moins directement à mes recherches et trouvailles.

TABLE DES MATIERES

Introduction	9
1 Les données et leur traitement	13
1.1 Corpus PFC et PAC.....	14
1.2 Annotation des données.....	18
1.3 Méthodologie	21
1.4 Conventions de la transcription orthographique.....	25
1.4.1 Exemples analysés dans la présente étude.....	27
2 Cadrage théorique	28
2.1 L'ordre des constituants	28
2.1.1 Position initiale et stratégies discursives.....	37
2.2 L'accessibilité cognitive des expressions référentielles.....	40
2.2.1 Notre typologie des statuts cognitifs du référent	52
2.3 L'articulation pragmatique de l'énoncé	58
2.3.1 Topique et thème : termes synonymiques ou notions différentes ?	58
2.3.1.1 Topique et topicalité : problèmes de la notion de topique....	67
2.3.1.2 Topique et relation d'à-propos.....	72
2.3.1.3 Typologie de topiques.....	86
2.3.1.4 Topique vs. Macro-topique.....	89
2.3.1.5 Topique de contraste	94
2.3.1.6 Accessibilité référentielle et topicalité	97
2.3.2 Focus et focalité : problèmes de définition.....	102
2.4 Conclusions	110
3 Les propriétés pragmatiques de la CDG : la CDG et le marquage du topique	113
3.1 La CDG sert-elle à introduire un topique nouveau ?.....	118
3.2 La fonction introductrice de la CDG et la configuration interactionnelle de la conversation	133
3.3 La fonction introductrice de la CDG et l'accessibilité informationnelle du SN détaché	138
3.4 L'approche pragmatico-informationnelle de la CDG : quelques difficultés.....	144
3.5 La CDG dans l'alternance des tours de parole	147
3.5.1 La CDG et la construction du topique par élicitation	150
3.5.2 La CDG et la construction du topique par narration	163
3.6 Conclusions	168

4	Le statut syntaxique de la CDG.....	170
4.1	L'analyse transformationnelle de la CDG	170
4.2	Le SP détaché : une structure syntaxique dérivée ?.....	177
4.3	La fonction pragmatique peut-elle être une fonction syntaxique ?	180
4.4	De la micro-syntaxe à la macro-syntaxe	183
4.5	Constructions détachées à gauche vs. Constructions à cadre thématique	197
4.6	Constructions à plusieurs détachements.....	204
4.7	Conclusions.....	212
5	Les propriétés sémantiques et morphosyntaxiques de la CDG	214
5.1	Anaphore et deixis.....	215
5.2	Anaphore et coréférence	227
5.3	Le lien entre le syntagme détaché et l'élément de rappel : anaphorique et coréférentiel ?.....	230
5.4	La concurrence des pronoms <i>il</i> et <i>ce</i> en français	236
5.5	L'élément de rappel : forme et fonctionnement.....	247
5.6	La forme du SN détaché : de quelques contraintes sur la nature du référent	250
5.6.1	Le syntagme détaché est un SN défini	253
5.6.2	Le statut cognitif du SN indéfini	257
5.6.3	Les propriétés référentielles du SN indéfini	258
5.7	Conclusions.....	266
6	Les propriétés prosodiques des CDG.....	268
6.1	Quelle transcription choisir ?.....	268
6.1.1	Outils d'aide à l'analyse semi-automatique de la prosodie	271
6.2	De la transcription à l'analyse des données	275
6.3	Conclusions.....	291
	Conclusions et perspectives.....	292
	Bibliographie.....	294
	Annexes	306

INTRODUCTION

Il est généralement admis que les exemples comme ceux qui suivent contiennent des occurrences de construction détachée à gauche (terme équivalent anglais '*Left-Dislocation constructions*') :

- (1) E1 : Et Marie, **elle** est en quelle classe ? (42amg1g)¹
- (2) GS : Alors, je dirais que c'est quand même assez rare qu'une classe pendant cinquante ans ait de l'activité. Parce que des voyages on **en** a fait pas mal. (42ags1l)
- (3) MA1 : Mes amis ça fait quand même une dizaine d'années que je **les** ai. (21ama1g)
- (4) CD : Mes frères euh, maman était sévère **avec eux** aussi, mais un petit peu moins. Elle leur laissait la permission de sortir. (42acd1g)
- (5) MA : Parce que l'anglais, c'est pareil, c'est une langue c'est cra/, sacrément marrant quoi, quand tu vois les mecs comment qui parlent euh. Déjà on a un bon accent en France, mais bon tout le monde, les Espagnol, les Indiens, c'est terrible hein. Les Indiens, tu comprends rien. (21ama1l)
- (6) ML : Mais alors euh, dès qu'on sort les fleurs, et puis si on les met à la chaleur, eh ben comme les roses euh, elles euh, les tiges euh ne tiennent pas euh. <E1 : Ah ouais.> Ça se coude et puis c'est tout, hum. (42aml1g)
- (7) E2 : Et alors la nourriture, vous avez mangé des choses euh spécifiques ?
GS : Ah ben pour la nourriture euh, c'est tout euh, enfin c'est la tajine [sic] qu'ils appellent. (42ags1l)

Malgré la simplicité apparente du phénomène en jeu, son étude ne va pas sans difficultés : une littérature abondante en témoigne bien². Pour commencer, le terme *détachement* est utilisé pour décrire non seulement les constructions du type qui vient d'être illustré, mais aussi les appositions, les incises, les vocatifs, voire les circonstants.

Dans les études que l'on retrouve sur la question, les avis s'accordent sur au moins trois points. *La construction détachée à gauche* : 1) se caractérise par le détachement d'un constituant syntaxique à gauche de la proposition

¹ Pour les conventions de la transcription et de l'annotation des données, voir les sections 1.2 et 1.4.

² A ma connaissance, la première tentative de décrire la construction détachée à gauche a été entreprise par le grammairien français Bally dans l'ouvrage « *Linguistique générale et linguistique française* » (1932).

immédiatement suivante ; 2) est universelle au sens où toutes les langues semblent avoir une structure syntaxique équivalente qui permet le codage formel de la relation *topique/commentaire* (cf. Gundel, 1988b : 17-22 ; Lambrecht, 1981, 2001) ; 3) a une prosodie spéciale associée à une pause et/ou la saillance intonative du constituant détaché par rapport au reste de l'énoncé. Ajoutons également que la plupart des définitions de la construction détachée à gauche mettent en avant la coïndexation pronominale ou nominale entre l'élément détaché et l'élément qui le reprend à l'intérieur de la proposition.

Malgré ces quelques convergences, le consensus est loin d'être atteint quant au statut syntaxique des constructions détachées à gauche. Plus précisément, il s'agit de savoir si la construction détachée à gauche est une construction basique ou si elle résulte de la transformation d'une autre structure de base.

Les approches d'inspiration générativiste (transformationnelle) soutiennent la thèse selon laquelle le détachement à gauche résulte de l'extraction d'un SN à partir de la structure sous-jacente de la phrase au moyen d'une règle de déplacement (« *Left Dislocation Movement Rule* »)³ et de copiage.

L'hypothèse inverse d'origine fonctionnaliste, que je défends également, pose que le placement d'un constituant en position détachée à gauche ne résulte pas de la transformation de la structure basique de phrase en une nouvelle structure, mais est basique (cf. Dik, 1997b : 393 ; Lacheret et François, 2003 : 167 ; Lambrecht, 1981 : 53 ; Prévost, 2003 : 106). Autrement dit, la construction détachée à gauche n'est pas une construction dérivée, mais une construction basique. Dans ce sens, la coïndexation entre l'élément détaché et l'élément de rappel n'est pas une marque de l'opération d'extraction et de déplacement d'un constituant à partir d'une structure syntaxique de base, mais une marque de l'opération d'ajustement (les arguments qui étayent cette deuxième hypothèse seront exposés dans la section 4.1).

Le deuxième problème que pose la définition de la construction détachée à gauche concerne, d'une part, le critère de coïndexation pronominale, et d'autre part, la relation qu'entretient l'élément détaché avec la proposition adjacente.

Parmi les auteurs qui considèrent que le détachement à gauche a pour particularité la reprise du constituant détaché par un élément de rappel à l'intérieur de la proposition adjacente, il y a ceux qui analysent le phénomène de reprise en termes de coréférence (Barnes, 1985 ; Gregory et Michaelis,

³ Ross (1967 : 422).

2001 ; Hidalgo, 2002 ; Lambrecht, 1981, 1994 ; Pekarek Doehler, 2001 ; Prince, 1997) et ceux pour qui la reprise intra-prédicationnelle est anaphorique (Ashby, 1988 ; Berthoud, 1996 ; Larsson, 1979 ; Ziv, 1994). A titre d'illustration, comparons les définitions suivantes :

Left-Dislocation [...] denotes a syntactic form in which some (non vocative) NP appears in initial pre-clausal position, coreferential with a personal pronoun occurring somewhere in the clause. (Prince, 1997: 118)

This term [left detachment] refers to any of a number of constructions occurring in French and other languages characterized by the occurrence, to the immediate left of an already syntactically complete sentence, of an NP, PP or pronoun, which is ordinarily 'doubled', so to speak, by a coreferential pronoun within the sentence. (Barnes, 1985 : 1)

Ces constructions⁴ [constructions détachées à gauche] se caractérisent par la présence, en dehors de la phrase proprement dite, d'un élément auquel on ne peut attribuer une fonction syntaxique traditionnelle (sujet, complément direct, etc.). Il existe, entre cet élément et une forme pronominale du corps de la phrase, un rapport anaphorique. (Larsson, 1979 : 5)

Bien que ces trois définitions s'accordent sur le rôle capital de la coïndexation pronominale comme trait distinctif de la construction détachée à gauche, elles envisagent différemment la relation entre l'élément détaché et l'élément de rappel : suivant les deux premières définitions, cette relation est coréférentielle, et selon la dernière, elle est anaphorique. Par ailleurs, la définition de Prince présuppose que l'élément de rappel ne peut être qu'un pronom personnel clitique.

Si on revient aux exemples présentés au début, on remarque tout de suite que seuls les énoncés (1), (3) et (4) satisfont dans leur ensemble aux critères établis par ces trois définitions : primo, il y a coïndexation pronominale entre l'élément détaché et l'élément de rappel, secundo, leur relation est non seulement coréférentielle, mais aussi anaphorique, et tertio, l'élément de rappel est un pronom personnel.

Les choses ne sont pas si simples pour les autres exemples. Le critère de relation de coréférence pose un problème pour les énoncés (2), (5), (6) et (7) ; et le critère de relation d'anaphore – pour les énoncés (5) et (7). En outre, parmi ces quatre exemples, seul le (2) pourrait occuper une position intra-prédicationnelle, quoique pas la même, puisque le SN à tête nominale ne peut apparaître qu'en position postposée au verbe recteur :

⁴ *Constructions disloquées à gauche* chez Larsson.

- (2) GS : Alors, je dirais que c'est quand même assez rare qu'une classe pendant cinquante ans ait de l'activité. Parce que des voyages on **en** a fait pas mal. (42ags11)
- (2') GS : Alors, je dirais que c'est quand même assez rare qu'une classe pendant cinquante ans ait de l'activité. Parce que on a fait **pas mal de voyages**.

Le fait que, dans certains cas, l'élément détaché ne peut être repris à l'intérieur de la construction verbale n'implique cependant pas que cet élément ne puisse entretenir une relation d'anaphore, ou de coréférence partielle, avec l'un des constituants de la proposition.

Dans l'exemple (6), la construction détachée se caractérise notamment par la présence d'une relation d'anaphore entre le constituant détaché *les roses* et le SN sujet *les tiges*. La relation anaphorique en jeu est une anaphore associative basée sur un lien stéréotypique *partie/tout*. Cela étant, cette relation ne peut pas être identifiée à celle que l'on retrouve dans les constructions détachées à gauche où l'élément détaché est représenté par un clitique. Ainsi, *les tiges* n'est pas un élément de rappel au sens strict du terme puisqu'il n'y a pas de coïndexation.

Ces faits m'amènent à reconsidérer le bien-fondé définitoire et notionnel des critères de coréférence, d'anaphore et de coïndexation pronominale. En effet, je propose d'analyser sous le chef du détachement à gauche non seulement les constructions qui contiennent un élément de rappel coïndexé, mais aussi des constructions sans coïndexation (pour un point de vue similaire, voir Prévost, 2003 : 105). Pour désigner les deux types de construction, j'utiliserai deux termes différents : *construction détachée à gauche CDG* pour le premier type, et *construction à cadre thématique CCT* pour le deuxième type. Le choix du terme 'construction à cadre thématique' s'explique par le fait que, dans les constructions sans élément de rappel, le constituant détaché manifeste un fonctionnement syntaxique et sémantique similaire à celui du « *scene-setting topic* » qui se rencontre dans les langues à proéminence de topique et les langues à proéminence mixte (de topique et de sujet) (cf. section 2.3.1). Bien que les constructions avec et sans reprise soient formellement différentes, leur rapprochement est motivé par l'existence des traits communs qui les opposent aux autres constituants extra-prédicationnels : les appositions, les vocatifs, les incises, les incidentes et les circonstants. Les particularités de deux constructions seront examinées dans le chapitre 4.

1 LES DONNEES ET LEUR TRAITEMENT

De nos jours, tous les linguistes ou presque reconnaissent l'intérêt de la constitution et de l'exploitation des corpus oraux. En effet, comment éviter les pièges des exemples forgés qui, selon les théoriciens de la langue, « pourraient se rencontrer » et qui pourtant ne se rencontrent pas dans les données d'usage ?

« L'utilisation d'un corpus, écrivent Greidanus et Callebaut (1990 : 83), se justifie par le fait qu'il fournit des informations qu'on ne pourrait jamais ou difficilement obtenir par le biais d'autres procédés méthodologiques : un corpus permet notamment de déterminer quels sont les phénomènes fréquents et quelles sont les exceptions. Il contribue ainsi à renforcer l'adéquation descriptive d'une théorie grammaticale ». Bref, le recours aux corpus oraux permet de confronter les modèles théoriques aux observables et de rendre ainsi justice à la complexité de la réalité linguistique.

A la différence des exemples construits qui sont « décontextualisés », les exemples « empiriques » peuvent être étudiés dans leur contexte linguistique et interactif, ce qui constitue en soi une source inappréciable de renseignements sur les raisons sous-jacentes qui amènent le locuteur à choisir dans un contexte particulier une forme linguistique plutôt qu'une autre. La description d'un énoncé, tel qu'il apparaît à l'oral spontané, permet en outre de contourner la difficulté posée par les jugements, souvent prescriptifs, d'acceptabilité dont abonde la littérature linguistique.

Quoique qu'il en soit, il ne s'agit pas de s'engager ici dans le débat qui pourrait opposer ceux qui considèrent l'oral spontané comme un produit non normé et imparfait et ceux qui le voient comme le reflet d'une grammaire intériorisée par le locuteur natif et « naïf » à une époque donnée de l'évolution de la langue.

Sur l'exemple de la construction détachée à gauche, je voudrais montrer la complexité du phénomène du détachement à gauche ainsi que les difficultés de son étude dans les usages que fournissent les enquêtes empiriques. Les données recueillies à cet effet proviennent de deux bases de données constituées dans le cadre de deux projets internationaux : '*Phonologie de l'Anglais Contemporain (PAC)*' et '*Phonologie du Français Contemporain (PFC) : usages, variétés et structure*'. Le choix de ces bases de données s'explique par diverses raisons. L'une des raisons principales est que les deux projets ont en commun le format, la méthodologie et la stratégie d'enquête, ce qui permet la comparabilité des données.

1.1 Corpus PFC et PAC

PFC est un projet international, axé sur l'étude descriptive et comparative de la prononciation du français contemporain. PFC poursuit le travail de description, entrepris depuis au moins un siècle par les spécialistes s'intéressant à la parole. Il vise notamment à faire état de la prononciation du français contemporain dans son unité et sa diversité géographique, sociale et stylistique. PFC se démarque d'autres projets phonologiques par son ampleur sociogéographique et sa méthodologie.

Ayant fixé pour ambition la conservation d'une partie importante du patrimoine linguistique du monde francophone, PFC entreprend de construire une grande base de données comportant 500 locuteurs.

Les objectifs du projet sont entre autres : 1) la mise à l'épreuve des modèles phonologiques et phonétiques sur le plan synchronique et diachronique ; 2) la mise à point et exploitation des outils du traitement automatique de la parole dans les études phonétiques et phonologiques ; 3) le renouvellement des données et des analyses pour l'enseignement du français ; 4) la mise en évidence de divers paramètres de variation linguistique et la comparaison des phénomènes phonologiques et phonétiques sur un échantillon des variétés du français contemporain (Durand, Lyche et Laks, 2002 : 5).

Les informations concernant les enquêtes effectuées et les enquêtes en cours sont mises en ligne sur le site PFC : <http://www.projet-pfc.net/>.

Les enquêtes de PFC sont réalisées à partir d'un protocole commun qui cible quatre registres d'oral : lecture à haute voix d'une liste de mots ; lecture d'un texte ; entretien guidé ; et conversation libre. Cette procédure donne accès, dans la plupart de cas, à la variation individuelle :

dans les entretiens guidés – un français soutenu ou quelquefois un français familier
dans les conversations libres – un français familier
dans la lecture de la liste des mots ou du texte – un français soutenu

Pour chaque enquête, on essaie de choisir un nombre égal d'hommes et de femmes. Les locuteurs, au nombre de dix environ, représentent souvent plusieurs générations. Toutes les enquêtes fournissent trois paramètres de base : *lieu*, *sexe*, *âge*, auxquels s'ajoutent des paramètres complémentaires, comme par exemple *profession*, *niveau d'éducation*, etc. Etant donné les objectifs spécifiques du projet, on choisit préférentiellement des locuteurs qui sont bien enracinés dans la région de référence. On demande à l'informateur d'accorder environ une heure de son temps pour une séance

d'enregistrement. La lecture de la liste des mots et du texte est suivie d'un entretien guidé d'une vingtaine de minutes et d'une conversation libre d'une trentaine de minutes environ.

Les enquêteurs sont choisis pour leur connaissance du terrain. Ils travaillent dans la mesure du possible par équipes de deux. L'entretien guidé est enregistré par l'enquêteur qui est peu familier de l'informateur, tandis que la conversation libre est enregistrée par l'enquêteur faisant partie du cercle de relations ou d'amis de l'informateur. La méthode utilisée remonte à la méthode suivie par Labov (1972a, b) dans certains de ses travaux sur le *Lower East Side* de New York. Comme toutes les méthodes, cette méthode a ses avantages et ses défauts. L'un de ses grands avantages est qu'elle permet d'« atténuer le "paradoxe de l'observateur" » (Durand et Lyche, 2003 : 215). En effet, le rôle de l'enquêteur familier du milieu ne se réduit pas à poser des questions car il participe à la conversation dite « libre » à même titre que l'enquêté ou les enquêtés (deux au maximum). L'expérience intersubjective partagée par l'enquêteur et ses informateurs donne généralement accès au vernaculaire des interactants, tandis que l'absence d'une telle expérience se traduit souvent par l'utilisation d'un vocabulaire plutôt normé. Même si l'enregistrement diminue par définition le naturel, la conversation libre réussit à préserver, dans la plupart des cas, le caractère informel du discours. Comme le montre Milroy⁵ (1980), les informateurs oublient facilement le magnétophone lorsqu'ils se trouvent en présence des connaissances ou des proches, mais « changent de registre dès qu'ils entrent en relation avec une personne qui n'appartient pas au réseau. D'un autre côté, la pression d'autres membres du groupe est telle que si, dans la conversation libre, un sujet se laisse intimider par la vue du micro, et adopte une langue plus standard et éloignée de son vernaculaire, ses intimes lui en feront immédiatement la remarque » (Durand et Lyche, 2003 : 216).

Le protocole adopté par PFC se veut aussi précis que possible, ce qui simplifie son usage par les étudiants participant au projet. Il renseigne entre autres sur les techniques de questionnement qui permettent d'éviter des réponses par oui ou non, peu informatives pour les recherches phonologiques et syntaxiques.

La différence des registres se manifeste également dans la gestion des tours de parole. Dans l'entretien guidé, l'interaction conversationnelle est asymétrique car c'est l'intervieweur qui contrôle le déroulement de l'entretien et pose des questions. Dans la conversation libre, l'interaction est en règle générale symétrique : les sujets de conversation ne sont pas imposés,

⁵ Voir aussi Durand et Lych (2003).

mais introduits et négociés par les interlocuteurs au fur et à mesure de l'échange conversationnel.

A titre d'illustration, observons un échantillon de deux variétés d'oral spontané que l'on peut obtenir en suivant la procédure du protocole PFC :

42aml1 (conversation guidée)

E1 : Pierre⁶, raconte-moi comment tu préparais tes présentations de fleurs coupées.

ML : Ecoutez, d'abord on allait chercher les fleurs, comme tu sais, on avait un grossiste sur Roanne.

E1 : Oui.

ML : Oui, qui desservait tous les fleuristes de la région. Et on allait chercher nos fleurs euh. C'était bien pratique parce qu'avant, on les faisait venir euh de Nice. Hein. <E1 : Ah ben oui.> Ben oui. Alors euh, tu sais c'est, il y a des fois on avait des mortuaires, des gros mortuaires, et on avait pas de fleurs. Il fallait se dépanner sur Lyon. C'était pas bien pratique. Tandis que là, il y a des années, bien sûr, que le grossi/, un grossiste s'est installé sur Roanne. Et toutes les semaines, il allait chercher un camion dans le Midi. Alors ça, ça nous arrangeait pour avoir des fleurs fraîches tout le temps.

E1 : D'accord.

21ama11 (conversation libre)

E : Donc euh, tu as eu d'autres tafs avant ou...?

MA : Non. J'ai jamais, j'ai jamais travaillé en usine, en entreprise et tout.

E : Ah si, tu faisais les cantines.

MA : Ah ouais, ouais.

E : C'est un boulot hein. (*rires*) Tu m'étonnes.

MA : Ouais, ouais si. Ben, j'ai fait les cantines pendant deux ans quoi, un truc comme ça, en même temps que j'étais étudiant. Ouais c'était pas mal.

E : Vous aviez le centre, tu y étais aussi dans les, dans les plans euh, centre aéré ?

MA : Ouais, voilà, c'est ce que j'ai fait aussi ouais, j'ai bossé juste sur. Mais bon, ça me, ça me soule en moyenne euh c'est des trucs que j'ai arrêtés parce que, pareil on a toujours été vachement axés, politiquement dans un sens large, tu vois euh, liberté de l'enfant, lalala, lalala.

Le projet PAC, lancé plus tard que le projet PFC, s'inspire d'une stratégie d'enquête similaire à celle qui a été adoptée dans PFC (voir à ce sujet Carr, Durand, & Pukli, 2004 ; Durand & Pukli, 2004).

Le programme de recherche de PAC s'articule sur les axes suivants :

- description de l'anglais parlé dans son unité et sa diversité (géographique, sociale et stylistique) ;

⁶ Pour des raisons déontologiques, dans la présente étude, tous les noms sont changés.

- mise à l'épreuve des modèles phonologiques et phonétiques sur le plan synchronique et diachronique (opposition entre /t/ et /d/, rhoticité, etc.) ;
- mise en relation des études discursives et des théories phonologiques (acquisition des langues) ;
- production, exploitation et renouvellement des données et des analyses pour l'enseignement de l'anglais.

Le projet PAC, coordonné par Philip Carr (CNRS, Université de Montpellier III) et Jacques Durand (CNRS & ERSS, Université de Toulouse-Le Mirail), a les mêmes ambitions sociogéographiques et didactiques que le projet PFC. A titre d'illustration, les enquêtes terminées et en cours visent les régions suivantes : Grande Bretagne – Lancashire, Ecosse, Ayrshire, Londres, Black Country, Irlande ; Etats-Unis – Californie, Texas ; Australie/Nouvelle Zélande – Sydney, Northbridge, Denniliquin, White Cliffs ; Canada – Ottawa, New Brunswick, London (Ontario), Alberta.

La description du projet, ses outils et conventions ainsi que les nouveautés sont consultables sur le site web du projet : www.univ-tlse2.fr/pac/.

Pour obtenir des enregistrements de qualité, utilisables par la suite par des spécialistes de disciplines diverses, les enquêteurs PFC et PAC travaillent avec des réseaux denses et informent les enquêtés sur les objectifs et les intérêts méthodologiques de chacune des quatre activités orales prévues par le protocole.

Pour tous les locuteurs, l'enquêteur remplit une fiche d'information détaillée⁷ et demande à son informateur de signer un consentement de participation afin de permettre aux chercheurs et aux enseignants d'utiliser des enregistrements effectués dans le cadre du projet. Précisons à ce propos que nous nous opposons à l'utilisation des données enregistrées à l'insu des locuteurs. Bien que ce type de données puisse être intéressant pour les études sur l'interaction conversationnelle, il ne nous semble pas possible (pour des raisons diverses dont l'une est d'ordre éthique) de les utiliser dans nos études. Par ailleurs, la collecte d'échantillons à l'insu des locuteurs ne garantit ni la qualité du son ni la comparabilité des données (la durée et le format de la conversation, le nombre d'interactants, etc.).

Notons également que PFC et PAC ne sont pas des enquêtes sociolinguistiques au sens strict du terme car il ne s'agit pas de collecter des échantillons représentatifs de l'ensemble des systèmes sociaux connus, mais

⁷ Cf. Annexe 1 et Annexe 2.

d'attester la diversité des usages phonologiques et phonétiques du français et de l'anglais contemporain.

1.2 Annotation des données

L'utilisation des corpus oraux soulève la question de l'indexation des données. Le passage de l'oral à l'écrit met le linguiste face aux difficultés liées à la représentation de l'oral. En effet, comment rendre compte de manière simple et optimale des particularités de l'oral, à savoir les hésitations, les répétitions, les mots tronqués, les chevauchements de parole, etc. ?

Les conventions adoptées dans le cadre du projet PFC (et PAC) proposent une solution qui se veut opératoire de plusieurs points de vue. Il a été adopté une transcription orthographique standard⁸ qui sert de point de départ pour des analyses spécialisées.

La transcription orthographique présente plusieurs avantages. Elle permet d'annoter les corpus de grande taille et elle est accessible à tout chercheur, fût-il syntacticien, sémanticien ou phonologue. Remarquons à ce sujet que les transcriptions orthographiques aménagées, utilisées par certains linguistes, ne permettent pas par définition de fournir une image fidèle de l'oral sans parler du fait qu'elles « gommant souvent la variation en généralisant abusivement des formes non standard » (Durand et Tarrier, 2006 : 214). D'ailleurs, l'un des inconvénients de tels systèmes est qu'ils sont peu lisibles. Par exemple :

- (1) C: (...) but . you /know **the** " "**big** 'desk # /in '[thi :] . 'room # in the /'big 'room # .
that /Hhas . a !file 'drawer # (...) (Geluykens, 1992: 102)

La transcription orthographique ne prétend pas, bien sûr, fournir une solution qui soit satisfaisante à 100% car elle peut dans certains cas ne pas satisfaire pleinement aux critères de non-altération et de récupérabilité de l'information.

Etant donné la spécificité des objectifs de PFC et de PAC, il a été question de trouver un logiciel sophistiqué et multifonctionnel qui intègre un lecteur

⁸ Le choix d'une transcription orthographique dans un projet phonologique peut paraître étrange au premier abord. Toutefois, ce choix est le seul choix que l'on peut envisager de façon réaliste. Une transcription phonétique large ou étroite à partir des symboles fournis par un système comme l'Alphabet Phonétique International se heurte à une difficulté majeure lorsqu'il s'agit d'annoter des corpus de grande taille. Par ailleurs, le choix d'une transcription phonétique large présume que le système qu'on cherche à établir à travers l'enquête est déjà découvert (voir pour la discussion, Durand et Tarrier, 2006 : 141).

audio et un outil de traitement de texte. PFC et PAC ont opté pour le programme *Praat*, développé par Paul Boersma et David Weenink à l'Institut des Sciences Phonétiques de l'Université d'Amsterdam.

Praat peut être considéré comme l'un des logiciels d'analyse phonétique et de transcription les plus réussis. L'avantage incontestable de l'outil est son accessibilité aux utilisateurs : il peut être installé sur la plupart des plateformes (Macintosh, Windows, Linux, FreeBSD, SGI, Solaris et HP-UX) et il est librement téléchargeable à partir de l'adresse suivante : <http://www.praat.org/>⁹.

Praat permet d'effectuer de multiples tâches, à savoir :

- Segmenter, transcrire et annoter des fichiers son de façon à aligner la transcription et les annotations avec le signal sonore ;
- Créer plusieurs tires¹⁰ pour l'annotation des corpus ;
- Effectuer des analyses phonétiques et acoustiques au niveau segmental (spectrogramme, analyse de formants, sonagramme) et au niveau suprasegmental (intensité, fréquence fondamentale, durée, pause, voisement etc.) ;
- Extraire des segments son et les enregistrer en format WAV ;
- Manipuler et modifier les paramètres prosodiques (fréquence, intensité, durée) aussi bien que le signal de parole à l'aide des filtres ;
- Faire des analyses statistiques à partir des études phonétiques ;
- Faire de la synthèse de la parole ;
- Ecrire des scripts qui complètent les fonctionnalités du logiciel et répondent aux besoins particuliers de l'utilisateur.

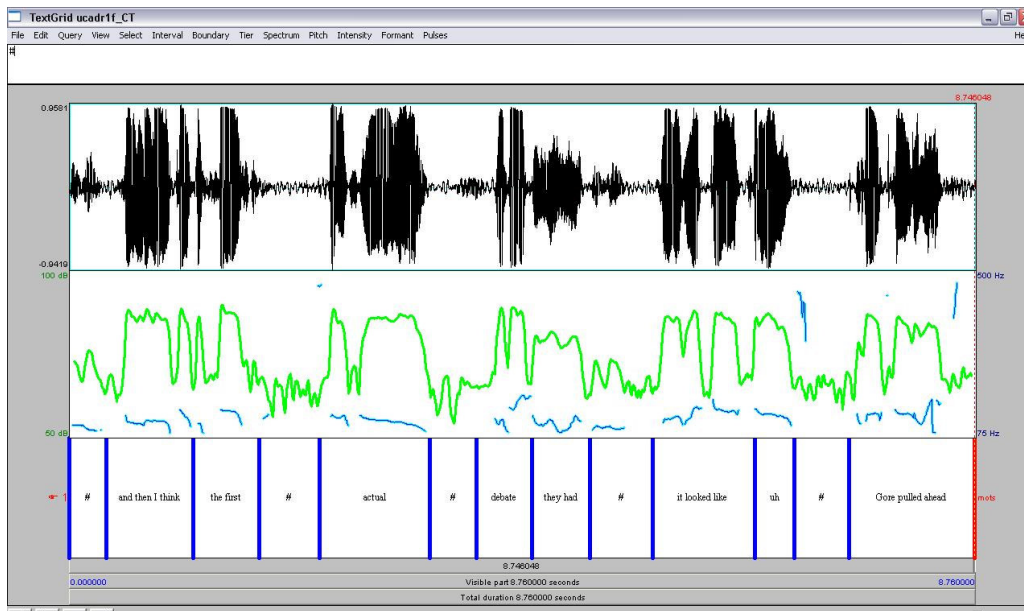
A titre d'illustration, je propose dans la figure ci-après un extrait de la transcription effectuée sous Praat :

- (2) DR: And then I think the first actual debate they had, it looked like uh, Gore pulled ahead. (*ucadr1f*)

⁹ Site officiel de Paul Boersma et David Weenink.

¹⁰ La traduction française du terme anglais 'tier'.

Figure 1. Exemple d'une transcription sous PRAAT



L'énoncé a été produit par un locuteur homme, originaire de Santa Barbara. La fenêtre de travail *TextGrid* montre le signal de parole et les variations de fréquence fondamentale et d'intensité telles qu'elles sont perçues et interprétées par le logiciel. La tire réservée à la transcription orthographique contient des portions de texte alignées avec les portions de signal sonore correspondantes.

Il est à noter que les transcriptions effectuées sous Praat sont sauvegardées en format spécial 'textgrid'. Ce format n'est pas un format 'texte' au sens strict du terme. Les fichiers 'textgrid' contiennent non seulement le texte, mais aussi des informations chiffrées représentant les paramètres temporels de chacun des intervalles des tires annotées. Un exemple de textgrid est fourni ci-dessous :

```
(3) item [1]:
    class = "IntervalTier"
    name = "21abl1"
    xmin = 0
    xmax = 599.51954648526078
    intervals: size = 84
    intervals [1]:
        xmin = 0
        xmax = 7.3647476054566567
        text = "BL: Le contrat global de son R.M.I. c'est d'avoir le D.N.S.E.P. Une
        fois qu'elle l'aura eu, ben e/, elle sort du."
    intervals [2]:
```

```
xmin = 7.3647476054566567
xmax = 15.644802707478139
text = "BL: Donc il faut refaire un R.M.I. et à ce moment là euh,
recommencer tous les dossiers euh, un peu, un peu galère (X)."
intervals [3]:
xmin = 15.644802707478139
xmax = 16.425710457785104
text = "E: Ouais, c'est clair"
```

Afin de pouvoir pallier aux inconvénients du format textgrid, un outil logistique a été développé au sein du projet PFC par A. Meqqori. Il s'agit d'un outil appelé *Transpraat*¹¹ qui convertit un format textgrid en format texte.

1.3 Méthodologie

Les analyses du français et de l'anglais, présentées ici, sont validées sur quatre points d'enquête : Dijon, Roanne, Californie et Lancashire¹². Le corpus français (Dijon, Roanne) et le corpus anglais (Californie, Lancashire) incluent chacun 17 locuteurs. L'ensemble des entretiens compte environ 140,000 mots. Les locuteurs sont issus de milieux socio-économiques divers : employés du privé, fonctionnaires, professions libérales (par exemple, traducteur « freelance », intermittent du spectacle, graphiste...), artisans ou ouvriers.

Les enquêtes Californie et Lancashire ont été réalisées respectivement par Jacques Durand en 2000 et Emilie Noël en 2003. Après la numérisation des enregistrements, nous avons procédé à leur transcription orthographique sous Praat (*supra*). Pour l'enquête Californie, les transcriptions orthographiques et les vérifications ont été effectuées par Monika Pukli et John Ford. Pour l'enquête Lancashire, cette même tâche a été confiée à Monika Pukli, Elodie Delcos, Bérengère Péty, Emilie Noël et moi-même. A ce propos, je voudrais remercier Gabor Turcsan, Francis Cornish et Monika Pukli de m'avoir aidée à vérifier les transcriptions.

Les enquêtes Dijon et Roanne ont été réalisées par les membres du laboratoire *Modèles Dynamiques Corpus* en 2001 et 2002 : Emilie Bellanger (l'enregistrement de l'enquête Roanne), Ali Tifrit (l'enregistrement de

¹¹ Transpraat est librement téléchargeable à partir du site web PFC (<http://www.projet-pfc.net/>).

¹² Cf. Péty, B. (2005). *Aspects of English phonology in Lancashire: a dialectological study*. Mémoire de maîtrise sous la direction de J. Durand. Université de Toulouse-Le Mirail.

l'enquête Dijon), Emmanuelle Guérin, Elissa Sobotta et Géraldine Mallet (numérisation, codages et transcriptions).

Etant donné l'orientation pragmatique et syntaxique de mes recherches, j'ai utilisé seulement les entretiens guidés et les conversations libres.

Notons qu'à l'heure actuelle, il n'y a pas beaucoup de travaux en pragmatique et sémantique discursive qui se basent sur des analyses quantitatives. Malheureusement, ce problème n'a pas épargné l'étude de la CDG. Les auteurs qui essaient d'analyser de façon systématique les propriétés pragmatico-informationnelles (Barnes, 1985 ; Geluykens, 1992 ; Gregory & Michaelis, 2001) et prosodiques (Geluykens, 1992) de la CDG sont plutôt rares. Le problème auquel se heurtent ces tentatives est l'absence de critères précis et communément acceptés à partir desquels on pourrait initier la recherche. D'ailleurs, dans les chapitres qui suivent, je passerai en revue les difficultés que pose l'étude du fonctionnement pragmatico-discursif de la CDG ainsi que la définition des notions telles que l'information, l'accessibilité référentielle, le focus, le topique, etc. Un autre problème est que les différentes propriétés de la CDG sont intrinsèquement liées les unes aux autres. Dès lors, la recherche pourrait être intéressante si l'on pouvait rendre compte de l'interaction de différents critères. Or, établir des corrélations entre les niveaux pragmatique, sémantique, syntaxique, interactionnel et prosodique n'est pas une tâche facile. Une solution possible est la création d'une base de données interactive qui permette de mettre en relation plusieurs traits caractéristiques de la CDG, par exemple, le statut cognitif du SN détaché, son rôle pragmatique et le contexte séquentiel (début, milieu ou fin du tour de parole). Une combinatoire de traits est, bien sûr, définie en fonction de ce que l'on cherche à découvrir.

Ainsi, j'ai été confrontée au choix d'un logiciel de création de bases de données qui pourrait être utilisé pour des analyses multicouches de la CDG. Mon attention s'est tournée naturellement vers l'outil *FileMaker Pro* qui m'a paru répondre à ces besoins.

Pour chaque construction relevée dans les corpus PAC et PFC, j'ai créé des fiches, appelés *enregistrements*. L'enregistrement contient plusieurs rubriques. Les données des rubriques sont renseignées à partir de la liste des valeurs prédéfinies. Le contenu de chaque liste reflète, bien sûr, mes présupposés théoriques. Par exemple, la rubrique 'statut cognitif' comprend huit valeurs répertoriées dans la section 2.2.1.

Afin de simplifier la saisie et l'affichage des rubriques qui relèvent de différents niveaux d'analyse, j'ai regroupé les informations selon leur

spécificité sur des onglets à part. Par exemple, la base de donnée illustrée dans la figure ci-dessous contient les onglets suivants : « locuteur », « propriétés formelles », « propriétés pragmatiques », « élément de rappel 1 », « élément de rappel 2 ».

Figure 2. Exemple d'un enregistrement dans FileMaker Pro

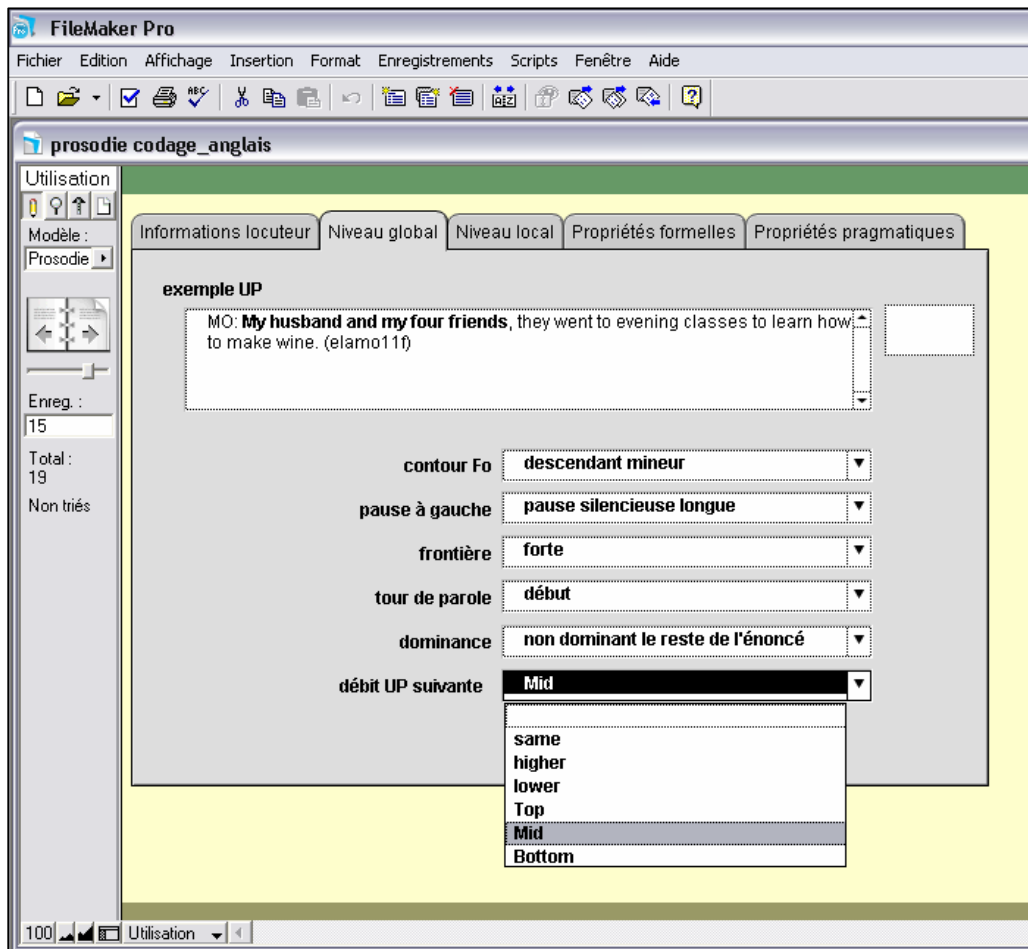
The screenshot shows a FileMaker Pro record form for 'codage1_CD_fr'. The form has five tabs: 'locuteur', 'propriétés formelles', 'propriétés pragmatiques', 'élément de rappel 1', and 'élément de rappel 2'. The 'propriétés formelles' tab is active, displaying a table of linguistic properties for record ID 80. Below the table is an 'exemple' field containing a French text snippet.

type de détachement	LD
forme morphosyntaxique	SN
élément de rappel	sujet
tour de parole	question (début du tour)
distribution des détachements	un seul détachement
détermination	déterminant défini
position dans la phrase	position initiale
îlot	pas d'îlot

exemple
 E : Les é les étudiants ils étaient, ils étaient sympas et tout, enfin c'était ?
 MB : Ouais c'était, ben c'était une école privée qui coûtait trente cinq mille balles par an, donc euh, ça te situe le, le genre d'élèves qui allaient là-bas, et euh, c'était des élèves qui avaient été en échec euh, dans, en lycée ou même en collège et euh, un peu perdus, qui savaient pas trop quoi faire, les parents sont derrière, et parfois s'endettent pour euh, faire cette euh, ouais. (21 amb1g)

La saisie des données se fait automatiquement à l'aide du menu déroulant (Figure 3) affichant les valeurs relatives à la rubrique.

Figure 3. Fenêtre de travail dans FileMaker Pro (base de données 'PAC prosodie')



Dans les analyses qualitatives et quantitatives présentées ici, j'ai largement utilisé les possibilités de stockage, de requête et de calcul qu'offre *FileMaker Pro*. En effet, lorsque les bases de données sont renseignées, le traitement des données paraît relativement simple au sens où on n'a pas à subir le calvaire du repérage manuel des phénomènes à l'étude. Par exemple, pour trouver les occurrences de CDG au début du tour de parole, il suffit de saisir un critère dans le champ relatif et lancer une requête dans la fenêtre 'Recherche'. Pour les autres fonctionnalités du logiciel, je renvoie le lecteur intéressé au site web du logiciel : <http://www.filemaker.fr/>.

Dans ce qui suit, je présenterai les conventions de la transcription adoptées dans les projets PAC et PFC.

1.4 Conventions de la transcription orthographique

Au niveau lexical, les diverses réalisations d'un mot sont ramenées à sa forme standard. Par exemple, la chute fréquente du schwa en français dans les mots, tels que *petit* ou *fenêtre*, n'a aucune conséquence sur sa transcription orthographique : nous transcrivons 'petit' et 'fenêtre'. En revanche, un élément lexical absent n'est pas réintroduit dans la phrase, et ce indépendamment des normes de la grammaire. Ainsi, l'énoncé 'c'est pas juste' sera transcrit tel quel, sans l'ajout de 'ne'.

Chaque locuteur est désigné par ses initiales : AB ou LC, etc. Les initiales sont suivies de deux points (:). L'enquêteur est désigné par 'E' dans les transcriptions du français et par 'F' dans les transcriptions de l'anglais. La lettre désignant l'enquêteur peut être suivi d'un chiffre, s'il y a plusieurs enquêteurs dans le même point d'enquête.

La ponctuation utilisée dans les annotations est quelque peu simplifiée. Une virgule marque une pause brève ou un contour intonatif de continuation. Un point marque une pause longue ou une fin d'énoncé marquée mélodiquement. Une question est indiquée par un point d'interrogation. Ne sont utilisés ni le point d'exclamation ni les points de suspension.

Le changement de tour de parole est signalé par le changement de locuteur et le retour à la ligne, par exemple :

- (4) LB : Oui, oui c'est un beau jardin.
 ML : Non mais si, il y a un super beau jardin. C'est le plus beau quoi.
 LB : Oui, oui, très beau, très beau jardin.
 ML : Rigole, rigole.
 LB : Très, très beau jardin.
 ML : Moi j'aime bien le jardinage.
 LB : Oui, oui, le jardinage, c'est très bon. (21aml1l)

Dans l'interaction conversationnelle, il est possible que les locuteurs parlent en même temps. Si l'intervention d'un deuxième, ou d'un troisième, locuteur ne se traduit pas par une véritable prise de parole entraînant un changement d'énonciateur, elle sera indiquée entre chevrons à l'intérieur du tour de parole du premier locuteur :

- (5) E : C'est l'armée toi enfin c'est.
 ML : Non c'est pas. Arrête. Marie déjà, dès que je lui demande un truc, elle me fait : 'Oui, mon lieutenant'. Donc arrête. Non, non, mais tu vois, enfin, quand tu décides de faire un truc euh. Enfin, tu vois, ça engage cinq personnes, tu peux pas te permettre euh, tu vois, de pas venir, de faire euh. Poser des plans tout le

temps quoi, tu vois, une fois de temps en temps euh, d'accord, moi ça m'arrive aussi, mais euh. Tu sais, faut pas, pas se pousser quoi. E : Ouais, faut que ça soit un peu carré quoi. Un petit peu ouais, non mais faut un minimum de rigueur, je crois, et puis un peu de travail. Tu sais euh, moi euh, l'inspiration euh, comme ça euh, feeling euh. (21aml1l)

De manière générale, les signes phatiques produits en arrière-plan comme *oui, non, hum, etc.* ne sont pas transcrits. L'exception est faite pour les occurrences qui sont significatives sur le plan pragmatique.

Les mots tronqués sont indiqués par une barre oblique suivie d'un espace :

- (6) ML : Et puis le prof euh, je l'aimais pas, de toute façon.
E : C'est quoi, y, c'était un euh, c'est ch/ c'est le chef d'orchestre quoi (21aml1l)

Pour des raisons de simplicité, les hésitations sont marquées par le même mot orthographique : *euh* dans les enquêtes françaises, *er* dans les enquêtes britanniques et *uh* dans les enquêtes californiennes. Dans les autres cas, le type de bruit est spécifié entre parenthèse :

- (7) CD : Puis on est arrivé euh en Italie, c'était, huit heures du matin, à peu près. Eh bien, en arrivant là-bas, eh ben (*rires*), on est allé chercher un café pour euh déjeuner. Mais en Italie, c'est qu'on s'assoit pas pour déjeuner, c'est tout au, au bar. Oh ben, on a dit, 'Non, on vient de passer une nuit, on veut au moins un petit-déjeuner confortable (*rires*), s'asseoir'. Ben, on a eu de la peine à trouver un espèce de petit recoin au fond de, d'une salle. Ils nous ont servi un café, alors moi, pas du tout à la française, alors le café, hum, pas digéré du tout ça. (42acd1l)

Le discours rapporté est signalé par des guillemets simples (',') en début et en fin de discours. Par exemple :

- (8) CD : On a partagé ça, on est resté assis vingt minutes. Et dès que tu as fini de manger, hop, ils te ramassent tout, d'un air de dire euh 'Allez. Place aux autres, dégagez, bien contents.' Et nous revoilà avec l/, alors ça c'était les valises qu'il fallait traîner. Et en plus, on est arrivé un jour de grève. Et, justement à la gare, on a dit 'Ecoutez, on part euh à Naples, est-ce qu'on va arriver ?' 'Ouh, ben alors', il nous a dit 'vous êtes partis, vous êtes pas sûrs d'arriver'. 'Oh bonté divine.' Alors là l'angoisse. (42acd1l)

Il arrive qu'un mot dans la chaîne de parole ne soit pas identifiable. Dans ce cas, il est indiqué entre parenthèse par un 'X', s'il est monosyllabique, et par plusieurs X, s'il est polysyllabique (le nombre de X correspond à celui des syllabes entendues) :

- (9) SC: we'd gone to Blackburn shopping and we've gone on a paying display car park and it were really (XX) because John just, I don't know, he must just have forgotten about, you know, li/, and we were all walking off this car park and (we're) going 'Have you paid and displayed? (*laughter*) Have you paid and displayed?' And we got a, we got a ticket for the car park <MD: (XX)>. Yeah, but Tim had put it in his pocket. (*elamd1i*)

Afin de respecter l'anonymat des locuteurs et l'indexation opératoire des fichiers au sein des projets PFC et PAC, il a été proposé d'utiliser un code spécial comportant les informations relatives à l'enquête elle-même et au locuteur. Un enregistrement réalisé dans PFC est indexé au moyen d'un code à cinq positions. Par exemple, le code *42acd1l* se déchiffre ainsi : les deux premiers chiffres indiquent le numéro du département – ici, 42 (Loire, Roanne) ; la lettre 'a' correspond au nombre d'enquêtes réalisées dans la région en question – dans le cas présent, la première enquête ; les deux lettres suivantes 'cd' indiquent les initiales du locuteur ; le chiffre 1 permet de distinguer les locuteurs qui ont les mêmes initiales dans le même point d'enquête ; la lettre finale indique le type d'activité orale : 'l' pour la conversation libre, 'g' pour l'entretien guidé, 't' pour le texte, etc.

Pour le système d'indexation des locuteurs adopté dans PAC, voir l'Annexe 3.

1.4.1 Exemples analysés dans la présente étude

La plupart des exemples qui seront analysés ici sont tirés des corpus PFC et PAC. Ces exemples sont identifiés grâce au code décrit ci-dessus. Les exemples empruntés à d'autres auteurs seront, bien sûr, référenciés. Les exemples « fabriqués » ou modifiés à des fins d'une analyse ne comporteront aucun indice. Par exemple :

- (10) MO: *The trouble with a lot of children these days*, as I think, they don't want to toe the line.
LC: No they don't, they don't. (*elalc1i*)
- (11) Pussy est un angora. (Kleiber, 1994 : 96)
- (12) A: Where did you go for your holidays – Scotland or Italy?
B: We went to ITALY.

2 CADRAGE THEORIQUE

2.1 L'ordre des constituants

Il est généralement admis que l'ordre des constituants dans la phrase est pragmatiquement motivé (Birner & Ward, 1998 ; Birner, 2006 ; Dik, 1997a ; Gundel, 1988a, 1988b ; Hannay, 1991 ; Herring, 1990). L'idée courante que l'on retrouve dans la littérature sur la question est qu'il existe une corrélation entre les fonctions pragmatiques, à savoir le *topique* et le *focus*, et les positions particulières dans l'ordre linéaire de la phrase.

En effet, on pourrait admettre la pertinence de l'intuition qui veut que le topique apparaisse en début de phrase eu égard au principe cognitif général selon lequel, dans une situation de communication non marquée¹³, une phrase déclarative commence par une information donnée (cf. Hannay, 1991 : 147 ; Siewierska, 1988 : 67 ; Gundel, 1988a : 239). L'information donnée est exprimée de manière générale par un constituant à fonction de topique car le topique est traditionnellement associé à l'information se trouvant au centre de l'attention immédiate des interlocuteurs, ou en termes praguois à l'information « donnée »¹⁴. Ainsi, en plaçant un constituant accessible discursivement en début d'énoncé, le locuteur effectue une connexion thématique immédiate avec le contexte antérieur et prépare ainsi le « terrain » pour un nouvel apport d'information. En procédant par analogie, on pourrait supposer que l'information nouvelle, non liée contextuellement, est plus facilement intégrée au modèle de discours lorsque la connexion entre ce qui précède et ce qui suit est préalablement établie (cf. Dik, 1997b : 388).

Le fait que le schéma informationnel du type *topique avant focus* se rencontre dans de nombreuses langues a amené plusieurs auteurs à postuler l'universalité cognitive et fonctionnelle de l'ordre *topique-commentaire*. Cette thèse est toutefois contredite par l'organisation informationnelle de l'énoncé dans certains groupes de langues (africains et amérindiens, par exemple). En effet, on y retrouve une préférence pour l'ordre inverse, à savoir *focus avant topique* (cf. Herring, 1990 : 163).

¹³ Cf. Le « Speaker's message management modes » analysés par Hannay (1991 : 146-152).

¹⁴ Je tiens à souligner tout de suite que l'information « donnée » et le topique constituent deux notions distinctes.

Quels facteurs déterminent donc la distribution linéaire des éléments d'information dans la phrase, et plus particulièrement des constituants à fonction de topique et de focus ?

L'explication intuitivement évidente, que l'on retrouve à ce propos dans la littérature, prend pour appui les propriétés formelles des langues telles que :

1) l'ordre basique des constituants dans une phrase déclarative : SVO, SOV, VSO, VOS, OSV ou OVS (Herring, 1990 : 172)¹⁵.

2) le degré de flexibilité dans la linéarisation des constituants majeurs de la phrase¹⁶.

3) le système prosodique de la langue et les interrelations entre le niveau prosodique et le niveau syntaxique.

Ainsi, la position du topique et du focus dans la phrase trouve une explication dans la façon dont les trois paramètres décrits ci-dessus interagissent dans une phrase. Par exemple, si une langue se caractérise par l'ordre des constituants rigide et dispose en même temps d'un système prosodique qui permet le placement d'un accent de hauteur sur tout constituant de la phrase (cf. *pitch accent* en anglais), on pourrait s'attendre à ce que le marquage intonatif participe directement à l'expression d'une fonction pragmatique (cf. Kruijff, 2002 : 136).

Une autre explication possible de l'ordre des constituants est à chercher dans les mécanismes fonctionnels et communicatifs du discours. Les hypothèses que l'on retrouve à ce sujet font parfois des spéculations contradictoires quant à la valeur informationnelle et communicative des constituants en début et en fin de phrase. Selon que l'on se place dans une optique informationnelle, ou dans une perspective conversationnelle, la position initiale dans une phrase est associée à de l'information « donnée » ou à de l'information pragmatiquement importante.

Plus concrètement, ces deux approches sous-tendent deux principes cognitifs antagoniques que l'on pourrait appeler « *Given information before new* »

¹⁵ Voir aussi la typologie des langues de Hawkins (1983) et de Greenberg (1963). Greenberg distingue notamment trois types basiques de l'ordre des constituants dans le noyau prédicationnel : VSO, SVO et SOV. La description en question concerne seulement les propositions déclaratives.

¹⁶ Suivant la thèse de Kruijff (2002), l'ordre des constituants se subdivise en trois types : rigide, mixte et libre.

information » et « *First things first* » (Gundel, 1988a : 229 ; Givón, 1988 : 252 ; Herring, 1990 : 164).

Le Principe 1 « *Given information before new information* » repose sur l'idée soutenue par un nombre de linguistes selon laquelle « The structure of utterances in discourse builds on what is known, adding new information which moves the communication forward » (Herring, 1990 : 164 ; Kuno, 1972 ; Prince, 1981a : 247). **Le Principe 2** « *First things first* » ou « *attend first to the most urgent task* » (Givón, 1988) veut que « the most pressing or newsworthy information, including that which is unexpected based on the preceding discourse, will precede less important information in communication » (Herring, 1990 : 164).

En admettant que, dans les langues à proéminence de sujet, la fonction de topique soit préférentiellement exprimée par le sujet (à condition, bien sûr, que la phrase ne soit pas thétiq ue, mais catégorielle), on est amené à faire l'hypothèse suivante : lorsque le topique coïncide avec le sujet, la position de topique et la position de sujet coïncident également. Ainsi, le topique serait antéposé dans les langues à l'ordre SVO ou SOV et postposé dans les langues à l'ordre VSO, VOS ou OSV. Sachant que le topique constitue nécessairement un élément d'information accessible cognitivement, ou « donné » au sens large du terme, on devrait admettre que le **Principe 1** « *Given information before new information* » ne s'applique pas à toutes les langues puisque, dans certaines langues (cf. VSO/ VOS), le sujet n'apparaît jamais en position initiale. Or, ceci remet en cause l'universalité du principe « *Given before new* ».

La question se pose donc : Comment l'ordre basique des constituants interagit-il avec le **Principe 1** ? Même si l'on posait l'universalité du **Principe 1**, on devrait expliquer pourquoi, dans certaines langues, l'information « donnée » ne correspond qu'aux arguments (sujet ou objet), et dans d'autres langues au prédicat.

Une autre question se pose : Serait-il donc possible que le même statut cognitif s'applique systématiquement à un argument dans une langue et au prédicat dans une autre ? Une telle hypothèse est, bien sûr, contre-intuitive. Les mêmes problèmes se posent lorsque l'on vise à mettre en relation l'ordre basique d'une phrase déclarative avec le **Principe 2** « *First things first* ».

Ces considérations m'amènent à remettre en question l'universalité des principes 1 et 2 et à poser par là-même que l'application des principes cognitifs régissant la distribution de l'information dans la phrase varie en fonction des visées pragmatiques de chaque locuteur et des moyens

morphosyntaxiques et prosodiques qu'offre la grammaire d'une langue particulière.

On pourrait également supposer que les motivations cognitives du locuteur peuvent se traduire par la permutation de l'ordre basique des constituants, à condition bien sûr que la langue autorise un certain degré de flexibilité, de façon à s'accorder avec le principe « *Given before new* » ou le principe « *First things first* ». Dans cette hypothèse, on pourrait envisager la possibilité pour tout constituant de la prédication principale (S, V ou O) d'exprimer, soit l'information la plus importante ou la moins importante sur le plan communicationnel.

Ayant postulé que ni le **Principe 1** ni le **Principe 2** ne sont universaux au regard de différentes langues, on peut à présent formuler une nouvelle hypothèse en posant qu'il n'existe pas de correspondance parfaite entre la forme et l'articulation pragmatique de l'énoncé au sens où la même construction syntaxique peut être sujette à différentes contraintes pragmatiques, tandis que différentes constructions syntaxiques peuvent être sujettes à la même contrainte pragmatique (cf. Birner & Ward, 1998). Cette hypothèse n'implique cependant pas que la distribution de l'information et la forme de l'énoncé s'associent dans la phrase de façon arbitraire. Dans ce qui suit, il sera justement question d'établir les conditions qui régissent l'expression syntaxique d'une structure informationnelle.

Si l'on veut appréhender les conditions sous-jacentes qui sont à l'origine de l'expression formelle d'une structure informationnelle, il est nécessaire, me semble-t-il, de tenir compte non seulement des particularités formelles de la langue et des principes cognitifs généraux, mais également de l'interaction de divers facteurs et principes cognitifs dans le discours. Cette approche rejoint celle de la Théorie de la Grammaire Fonctionnelle Néerlandaise de Dik (GF) qui envisage la position des constituants dans l'ordre linéaire de la phrase comme résultant de l'application d'une ou de plusieurs « règles de placement » (*placement rules*) (Dik, 1997a : 391)¹⁷, qui tiennent à leur tour à l'interaction de plusieurs principes cognitifs.

Dans la GF, les règles de placement sont associées à la composante expressive d'une grammaire fonctionnelle au sens où l'ordre des constituants est un moyen d'exprimer au niveau formel les diverses fonctions et relations de la structure sous-jacente de la phrase : « By regarding placement rules as an expression device, we can demonstrate the functionality of constituent

¹⁷ Voir aussi Birner & Ward (1998) ; Hannay (1991).

ordering: alternative orderings may express certain distinctions between underlying structures » (Dik, 1997a : 392).

Il est à préciser que les règles de placement, telles qu'elles sont conçues dans la GF, ne sont pas identifiables aux « *movement rules* » :

Placement rules are not rules which “move” a constituent from one specified position to another. Rather, they assign a position to a constituent which has no position yet, and in this sense “add” the feature of ordering to underlying unordered structures. (Dik, 1997a : 393)

Ce choix théorique implique que le constituant qui se trouve dans une position particulière dans la phrase, c'est-à-dire la position qui lui est attribuée à la suite de l'application d'une règle de placement, ne peut être déplacé dans une autre position. Dans cette optique, les différences dans l'organisation linéaire de la phrase, décrites traditionnellement en termes de permutation ou d'inversion de l'ordre des constituants, peuvent être comprises comme « alternative placements which are sensitive to differences in the underlying clause structure » (Dik, 1997a : 393).

L'application des règles de placement est étroitement liée à la façon dont les principes de la linéarisation se manifestent dans une langue. Selon Dik, les principes de la linéarisation des constituants se subdivisent en principes généraux et principes spécifiques (Dik, 1997a : 399). Dans ce qui suit, j'en donne un bref aperçu.

Les principes généraux incluent :

1. The Principle of Iconic Ordering
2. The Principle of Linear Ordering
3. The Principle of Centripetal Orientation
4. The Principle of Domain Integrity
5. The Principle of Head Proximity
6. The Principle of Functional Stability
7. The Principle of Pragmatic Highlighting
8. The Principle of Cross-domain Harmony
9. The Principle of Increasing Complexity

Le Principe de la Linéarisation Iconique (1) implique que l'ordre dans lequel les constituants apparaissent est plus ou moins iconique (cf. Dik, 1997a : 399-400). L'iconicité peut être observée dans une phrase à subordonnée de temps. Par exemple, si une subordonnée marque une action antérieure à l'action exprimée par la principale, il est fort probable que le locuteur choisisse de placer la subordonnée avant la principale :

- (1) Quand l'écrivain eut fini son discours, des questions se mirent à pleuvoir de tous côtés.
- (2) Dès que je l'ai aperçu, je me suis précipité vers lui.

Dans une langue dont l'ordre basique est SVO, l'utilisation des constructions syntaxiques marquées, plus précisément des constructions détachées et des constructions à l'ordre OSV (topicalisées et focalisées), serait également iconique dans la mesure où « it draws attention to itself by virtue of its deviation from the expected norm » (Herring, 1990 : 169) :

- (3) **Topicalisation**
SC: *A lot of the other teachers* I don't really remember. (*elasc1f*)

The Principle of Linear Ordering (2) s'applique lorsque l'ordre des constituants reste fixe indépendamment de la position respective des constituants par rapport à la tête du segment (T) : xyzT, xyTz, xTyz, Txyz (*op. cit.* : 400-401). Tandis que *The Principle of Centripetal Orientation* (3) définit l'organisation des constituants à l'effet de miroir : quelle que soit la position du constituant par rapport à la tête du domaine, à gauche ou à droite, il se trouve à la même distance de la tête (Dik, 1997a : 401-402) :

z[3] y[2] x[1] T x[1] y[2] z[3]

Soit : zyT, zyTx, zTxy, Txyz.

The Principle of Domain Integrity (4) veut que les constituants restent à l'intérieur de leur propre domaine : « Constituents prefer to remain within their proper domain ; domains prefer not to be interrupted by constituents from other domains » (Dik, 1997a : 402).

Par *Principle of Head Proximity* (5), Dik entend la tendance de placer les têtes des différents domaines le plus près possible les unes des autres (*ibid.*). Comparez :

- (4) *the very young man sneezed suddenly*
- (4') **young very man the suddenly sneezed*

Suivant *The Principle of Functional Stability* (6), les constituants qui se caractérisent par les mêmes propriétés fonctionnelles sont placés préférentiellement dans la même position à l'intérieur du noyau prédicationnel (Dik, 1997a : 403).

The Principle of Pragmatic Highlighting (7) est d'un intérêt particulier dans la présente étude car il fait appel au marquage spécifique des fonctions pragmatiques telles que « *New Topic* », « *Given Topic* », « *Completive Focus* », « *Contrastive Focus* », etc. (1997a : 403). Ce principe veut qu'un constituant puisse apparaître dans une position autre que sa position habituelle, s'il remplit une fonction pragmatique particulière. Selon Dik (*ibid.*), le *Principe de Saillance Pragmatique* peut annuler les principes 6 et 4, à savoir *The Principle of Functional Stability* et *The Principle of Domain Integrity*.

The Principle of Cross-domain Harmony (8) expliquerait le fait que si une langue manifeste une préférence pour l'organisation antéposée des constituants par rapport à la tête dans une prédication, il y a de fortes chances que l'on retrouve le même type d'organisation au sein d'un domaine.

The Principle of Increasing Complexity (9) fait appel à la thèse selon laquelle les constituants sont ordonnés les uns par rapport aux autres en fonction de leur complexité et de leur composition : les constituants étendus sont préférentiellement repoussés vers la droite et *vice versa*.

Il est à noter qu'aucun de neuf principes généraux recensés par Dik ne s'applique de façon absolue car on retrouve dans le discours des exceptions à chacun de ces principes¹⁸.

Pour ce qui est des principes spécifiques, ils concernent essentiellement le placement des constituants dans une position particulière de la phrase, par exemple, position initiale.

Suivant Dik (1997a : 408-409), la position initiale, appelée **P1**, est pragmatiquement importante au sens où le locuteur s'en sert à des fins pragmatiques particulières, plus particulièrement pour marquer le topique ou le focus :

Placement in P1 is mainly triggered by pragmatic factors: the initial position is used to "highlight" a constituent which has specific pragmatic significance in the clause. (*op. cit.* : 410)

Il convient de préciser que la position P1 n'est pas nécessairement occupée par un constituant à fonction de topique, ou de focus, puisque cette position concerne en premier lieu les constituants qui se retrouvent en P1 par défaut

¹⁸ [...] a number of things are uncertain with respect to these principles, their mutual interaction, and their relative "strength". (Dik, 1997a: 399)

(en anglais, ce groupe inclut « *question words, subordinators and relative pronouns* »¹⁹) :

Les conditions auxquelles obéit la règle de placement des constituants en P1 sont les suivantes :

- (i) Languages often have designated categories of constituents which must be placed in P1 (P1-constituents);
- (ii) If P1 is not occupied by some P1-constituent, it may be used for constituents with (Given) Topic or Focus function. (Dik, 1997a: 409)

Telle qu'elle est formulée, la deuxième condition de la règle pose quelques problèmes théoriques car elle implique l'optionalité du marquage des fonctions de topique et de focus en P1. Dès lors, deux cas de figures se présentent : soit que la position P1 puisse être occupée par un constituant autre que le topique ou le focus, soit que la position P1 reste vide, lorsque ni le topique ni le focus ne sont placés en P1 (cf. Hannay, 1991 : 133).

Avec l'ajout de la position **P1** à la représentation schématique de l'ordre des constituants, on obtient les formules suivantes :

P1 SVO
 P1 SOV
 P1 VSO
 P1 VOS
 P1 OVS

Ceci dit, certains segments phrastiques échappent à l'analyse « dikienne » en termes de la structure sous-jacente de la phrase dans la mesure où ils ne peuvent être associés ni à la prédication (« *clause* ») ni à l'un de ses constituants (Dik, 1997b : 311). Par exemple :

- (5) *John*, could you give me a hand please? (Dik, 1997b : 385)
- (6) *Hey there*, what's your name? (Dik, *op. cit.* : 384)
- (7) *That guy*, is he a friend of yours? (Dik, *op. cit.* : 389)
- (8) He's a nice chap, *your brother*. (Dik, *op. cit.* : 401)

Considérant que les expressions linguistiques de ce groupe ne participent pas de par leur nature aux relations intra-prédicationnelles, Dik propose de les distinguer des expressions qui, elles, y participent. Ainsi, il oppose les constituants intra-prédicationnels (« *intra-clausal constituents* ») aux constituants extra-prédicationnels (« *extra-clausal constituents* »).

¹⁹ Hannay, 1991 : 133.

Les constituants extra-prédicationnels se caractérisent par les traits suivants (Dik, 1997b : 311) :

1. ils peuvent précéder, couper ou suivre la prédication propre ;
2. il peut y avoir une pause entre la prédication et les constituants extra-prédicationnels ;
3. les règles de grammaire qui opèrent à l'intérieur de la prédication ne s'appliquent pas aux constituants extra-prédicationnels²⁰ ;
4. ils sont facultatifs. Sans ces constituants, la prédication continue de former une unité grammaticalement cohérente.

Selon la place que le constituant extra-prédicationnel occupe dans l'ordre linéaire de la phrase, on distingue quatre types de constructions (Dik, 1997b : 383-384) :

1. détachées libres (« *absolute or free-standing Extra-Clausal Constituents* ») ;
2. détachées antéposées ou détachées à gauche (« *preclausal ECCs* ») ;
3. parenthèses (« *clause-internal or parenthetical ECCs* ») ;
4. détachées postposées ou détachées à droite (« *postclausal ECCs* »).

Il est à noter que, dans la GF, la position extra-prédicationnelle à gauche ne coïncide pas avec P1 mais se voit attribuer une étiquette spéciale, à savoir P2. Quant à la position extra-prédicationnelle à droite, elle est associée à la position P3 (cf. Hannay, 1991 : 133). Ainsi, le schéma étendu de la phrase déclarative a la forme suivante :

P2, P1 S V O, P3

Précisons également que, d'après la GF, les fonctions de topique et de focus peuvent être assignées seulement aux constituants intra-prédicationnels. Lorsque le constituant a une valeur référentielle et qu'il apparaît en position détachée à gauche, il se voit attribuer la fonction de « *theme* ». Placé à droite de la prédication, le constituant remplit, selon Dik, la fonction de « *tail* » (Dik, 1997b : 389-395, 401-403) (je reviendrai sur cette question dans la section 2.3.1).

²⁰ Il peut, néanmoins, exister un rapport de co-référence, de parallélisme ou d'antithèse entre les constituants extra-prédicationnels et la prédication.

2.1.1 Position initiale et stratégies discursives

Telle qu'elle est formulée par Dik (1997a : 408-409), la règle de placement en P1 ne contient pas d'indices sur les motivations discursives qui guident le locuteur dans son utilisation de P1. En effet, on pourrait se demander quand et comment les fonctions de topique et de focus sont réalisées en P1.

En répondant partiellement à cette question, Hannay (1991) fait l'hypothèse que la variation en P1 résulte de la mise en œuvre d'une stratégie discursive particulière que le locuteur déploie en fonction de ses présomptions concernant l'état du stock d'informations pragmatiques de son interlocuteur.

D'après lui, le message encodé dans une phrase déclarative peut s'organiser suivant cinq « modes de gestion du message », à savoir : *ALL NEW MODE*, *TOPIC MODE*, *REACTION MODE*, *NEUTRAL MODE* et *PRESENTATION MODE*.

Le locuteur recourt au mode « All New » lorsqu'il présume que le message qu'il veut communiquer constitue en entier un apport d'information nouvelle. Etant donné que tous les éléments de l'énoncé se caractérisent par le même degré de saillance pragmatique, aucun constituant ne se démarque des autres au niveau pragmatique. Selon Hannay, dans un énoncé se faisant selon le mode « All New », le sujet est placé en P1 par défaut, et ce malgré le fait que le référent du sujet n'est pas plus saillant pragmatiquement que les autres constituants de l'énoncé (pour les critiques de cette analyse, *infra*). Par exemple :

- (9) A succession of hurricanes in August and September created havoc in several countries. (*Today in English*, January 2005)

« TOPIC MODE » repose sur un principe cognitif général qui veut que dans une situation de communication non marquée le locuteur fasse précéder une information nouvelle par le topique :

- (10) Q: Have you thought of going to London?
 (a) No, I hadn't considered London actually
 (b) No, London I hadn't considered actually (Hannay, 1991: 132, ex. 1)

« REACTION MODE » reflète le choix du locuteur de placer l'information focale au début de l'énoncé. Dans ce cas, ce n'est pas le topique qui constitue le point de départ dans l'énoncé, mais l'information que le locuteur trouve la plus importante et la plus urgente par rapport aux autres composantes du message (cf. le principe cognitif « *First things first* ») :

- (11) - Did you get wet?
- Bloody soaking I was! (Hannay, 1991: 132, ex. 2b)
- (12) - Did you see 'die Mannschaft' get the hammer last night?
- Yes, absolutely amazing it was to be there, wasn't it? (*op. cit.*: 144, ex. 6b)

Cette stratégie discursive a ceci de particulier qu'elle peut avoir pour corrélat une forme réduite de l'énoncé contenant uniquement le focus. Ce cas de figure est possible dans le deuxième tour de parole en réponse à une question « ouverte » :

- (13) X: Where is John going?
Y: (a) John is going to the MARKET.
(b) To the MARKET. (Dik, 1997a: 328)

Selon Hannay, « a typical RMD [Reaction Mode Declarative] would be the answer to a question, the answer containing nothing but the information requested » (1991: 149).

« NEUTRAL MODE ». Ce mode se différencie des autres par le fait que le constituant en position de sujet est exprimé par un pronom impersonnel, c'est-à-dire un constituant qui ne peut par définition se faire assigner ni la fonction de topique, ni la fonction de focus. Dans les énoncés organisés suivant le « NEUTRAL MODE », la proposition principale constitue un commentaire qui exprime typiquement l'attitude du locuteur envers un état de choses ou un événement encodé par la complétive :

- (14) - What was your reaction to the recent Harrods scandal?
- Well, it didn't really surprise me that the Government were involved in a cover-up. (Hannay, 1991: 144, ex. 5a)

Dans le « PRESENTATION MODE », la position P1 est utilisée pour exprimer la fonction pragmatique de « *stager* » :

- (15) I will now turn my attention to various implications of the analysis. *Particularly interesting* is its influence on Topic assignment. (Hannay, 1991: 145)

La fonction de « *stager* » pourrait être comparée à celle de topique en ce que l'élément d'information exprimé par le constituant à fonction de « *stager* » se trouve dans le champ de la présupposition. Le « *stager* » diffère du topique par sa nature non référentielle et par le fait qu'il se comporte comme « *staging-* » ou « *scene-setting device* » vis-à-vis d'un référent nouveau qui est introduit ensuite dans l'énoncé. Cette dernière particularité pourrait le

rapprocher de la fonction de *thème* exprimant aussi un cadre conceptuel qui oriente l'interlocuteur vers l'information à venir dans la prédication (cf. Dik, 1997b : 388 ; aussi '*chinese-style topic*' chez Chafe, 1976 : 51). Toutefois, son fonctionnement syntaxique n'est pas exactement le même car, à la différence du *thème*, il fait partie de la prédication puisqu'il est exprimé par un constituant intra-prédicationnel. Quant au *thème*, il se trouve, comme il a été dit ci-dessus, en dehors de la prédication.

En ce qui concerne la position P1 en anglais, les conclusions de Hannay (1991 : 146-147) rejoignent celles de Dik (1997a : 409) : les deux auteurs associent la position P1 à la position de sujet²¹. Or, si on part du principe que la raison d'être de la position P1 est de marquer un constituant comme ayant une valeur pragmatique quelconque qui l'oppose aux autres constituants de la phrase (définition proposée initialement par Dik²²), on ne peut pas attribuer la position P1 à certains types de sujet, plus précisément aux SN indéfinis faisant partie d'un énoncé thétiq ue et aux pronoms impersonnels. Etant donné que le sujet dans un énoncé thétiq ue n'a pas de charge pragmatique particulière au regard des autres constituants de l'énoncé, nous ne pouvons pas considérer que son placement en position frontale se fait dans un souci de lui attribuer une valeur pragmatique quelconque. Comme le souligne à juste titre Cornish (2005 : 185, 187), le sujet pronom impersonnel n'est jamais pragmatiquement saillant de par sa nature. Pour ce qui est du sujet SN indéfini, il ne peut pas être pragmatiquement saillant pour la bonne et simple raison que tous les constituants de l'énoncé thétiq ue véhiculent de l'information nouvelle et sont donc saillants. Par exemple :

- (16) A bomb exploded yesterday in Armington Valley high street. (Cornish, 2005 : 185)

Il n'en demeure pas moins que le rapprochement que fait Hannay entre l'ordre des constituants et les différentes stratégies discursives va dans le bon sens en ce qu'il met en évidence le fait que l'utilisation de la position P1 est liée directement aux motivations pragmatiques du locuteur. Par ailleurs, l'approche de Hannay établit un lien logique entre la dimension interactive du discours, d'une part, et la syntaxe et la structure informationnelle, d'autre part. La perspective adoptée par Hannay est d'ailleurs cohérente avec l'idée que la communication humaine se caractérise non seulement par la fonction cognitive (référentielle et dénotative), mais aussi la fonction expressive (cf. Jakobson, 1963 : 213-221).

²¹ « [...] clause-initial position is unmarked position for subjects in English » (Hannay, 1991: 147).

²² « [...] the initial position is used to "highlight" a constituent which has specific pragmatic significance in the clause » (Dik, 1997a : 410)

2.2 L'accessibilité cognitive des expressions référentielles

Dans la section précédente, nous avons établi que le schéma informationnel '*Given before new*' est le résultat de la mise en œuvre d'une stratégie discursive particulière, qui relève du choix du locuteur de commencer son message par un élément d'information connue (ou donnée) et de faciliter ainsi la réception d'une information nouvelle au sens où l'information connue demande à l'allocutaire moins d'efforts cognitifs pour son interprétation que l'information nouvelle. En outre, le schéma informationnel '*Given before new*' s'accorde avec les exigences de la continuité du texte puisqu'il permet la connexion thématique entre ce qui précède et ce qui suit.

Il est couramment admis qu'il existe une certaine corrélation entre les statuts cognitifs et les expressions linguistiques. Cependant, le rapport entre le statut cognitif de l'information et son expression formelle ne va pas de soi. Le problème vient en partie de la façon dont on conçoit la notion d'information en général et les degrés d'accessibilité cognitive de l'information en particulier.

De manière générale, les différentes approches de l'information se mettent d'accord pour reconnaître que la mention textuelle d'un élément d'information facilite le passage de l'information au statut d'information 'connue'. Cette idée remonte à la dichotomie pragoise qui oppose l'information nouvelle à l'information connue²³ :

L'interprétation des expressions référentielles impose souvent à l'interlocuteur des calculs fondés sur la connaissance qu'il a des référents visés.

- Dans le cas des expressions anaphoriques [...], le référent est supposé **connu** ou du moins identifiable à partir de la connaissance de son antécédent.
- Le référent peut être **nouveau**. C'est l'une des fonctions de base de l'article indéfini et d'autres déterminants du même type que d'introduire dans l'univers de discours des référents non encore identifiés [...]. (Riegel *et al.*, 1994 : 573)

Bien que la présente conception d'accessibilité référentielle s'appuie sur la notion d'« univers de discours », celle-ci n'est pas opératoire dans la mesure où le caractère imprécis et vague des notions en jeu prête à confusion. Telle qu'elle est conçue dans les approches d'inspiration pragoise, l'opposition *connu/nouveau* relève de la dimension « textuelle » et implique par là-même

²³ « Un déterminant est défini s'il accompagne le nom dans des contextes où le référent du nom est connu. Un déterminant indéfini est un déterminant dont on se sert quand on introduit un référent nouveau. » (Larsson, 1979 : 25).

qu'un élément d'information ayant fait l'objet de l'introduction dans le discours antérieur soit envisagé par défaut comme étant « connu » des interlocuteurs. Or, le statut de « connu » peut concerner non seulement le référent qui a déjà été introduit dans le discours, mais aussi le référent qui n'a pas encore été mentionné textuellement. En effet, on peut considérer que le référent est 'connu' ou 'accessible' lorsqu'il est récupérable à partir de la mémoire à long terme, ou est inférable à partir du contexte antérieur.

Ainsi, la conception textuelle ne permet pas de rendre compte de la complexité du fonctionnement cognitif et discursif des entités référentielles dans la mesure où elle ne fait état que d'une seule source de l'activation du référent, à savoir la mention textuelle.

Un autre problème est que les statuts 'connu' ou 'nouveau' sont parfois amalgamés avec les constituants syntaxiques auxquels ils sont attribués. Or, comme il a été démontré à plusieurs reprises (Combettes, 1999 : 239-240 ; Lambrecht, 1994 : 46-50), l'information ne peut pas être découpée ni identifiée aux segments isolés car elle se définit nécessairement en termes relationnels. Autrement dit, l'information tient à la relation prédicationnelle et doit, à ce titre, impliquer au moins un sujet et un prédicat :

While meaning is expressed either in individual words or via relations established between words, information can strictly speaking only be conveyed relationally, via propositions. Informing a hearer of something means informing him or her of some state of affairs, i.e. something which necessarily involves not only participants but also something to participate in. (Lambrecht, 1994: 46)

La remarque de Lambrecht met en évidence le fait que la nouveauté ou l'accessibilité cognitive d'un élément d'information s'établit avant tout au niveau relationnel et non pas syntagmatique. Ainsi, si le référent est nouveau, il l'est relationnellement.

Dans les approches pragmatiques et cognitives de l'accessibilité informationnelle du référent, le pivot définitoire n'est pas la mention textuelle préalable du référent, mais sa saillance pragmatique dans le modèle de discours des interlocuteurs. D'autres paramètres sont également pris en compte, à savoir : la présence ou l'absence d'un lien cognitif entre le référent et le contexte antérieur ainsi que la source de l'accessibilité du référent. D'ailleurs, l'identifiabilité cognitive du référent se distingue de la connaissance du référent en tant que telle au sens où il n'est pas nécessaire d'avoir connaissance du référent pour pouvoir l'identifier et le mettre en relation avec les autres éléments du discours :

The fact that identifiability can be created through mere mention of a referent in the discourse, without any further semantic specification, confirms our observation that identifiability of a referent (and corresponding definite coding in English) does not necessarily entail familiarity with, or knowledge about, the referent. (Lambrecht, 1994: 89)

En effet, l'introduction du référent dans le discours n'implique pas que le référent devienne familier ou connu du locuteur dans la mesure où une simple mention textuelle ne garantit pas le passage du référent de la mémoire à court terme à la mémoire à long terme de l'interlocuteur : passé un certain délai, le locuteur peut ne pas se souvenir du référent qui s'est trouvé temporairement dans son état attentionnel. Ainsi, l'accessibilité cognitive des référents tient à deux formes d'existence du référent : la mémoire discursive (accès immédiat et provisoire) et la mémoire à long terme (accès durable). Ce qui facilite l'identification du référent dans le discours, ce n'est pas le fait qu'il est connu des interlocuteurs, mais qu'il est pragmatiquement saillant et que l'attention immédiate des interlocuteurs est déjà focalisée sur ce référent. Ceci explique pourquoi un référent qui, bien que supposé faire partie de la mémoire à long terme de l'allocutaire, n'est jamais exprimé par un marqueur d'accessibilité forte (par exemple, une forme pronominale) lorsqu'il est introduit dans le discours pour la première fois.

Prince (1981a ; 1992) démontre notamment que l'information ancienne (« *old information* ») et l'information nouvelle se différencient respectivement en fonction du rapport qu'entretient un élément d'information avec le discours et de la présomption que fait le locuteur concernant la présence ou l'absence de cet élément dans la mémoire à long terme de l'interlocuteur. Ainsi, l'information « ancienne » peut l'être, soit à la suite d'une mention textuelle antérieure, soit en vertu de sa présence dans la mémoire à long terme de l'allocutaire. De façon similaire, l'information nouvelle peut l'être discursivement ou cognitivement. Il s'ensuit donc que l'information qui se définit comme nouvelle au regard du discours peut se définir comme ancienne au regard des connaissances générales de l'allocutaire.

En tenant compte des deux sources possibles de l'accessibilité référentielle, on peut envisager, à l'instar de Prince (1992) et Birner & Ward (1998), quatre cas de figures, à savoir :

Hearer-old, discourse-old – Information which has previously been evoked in the current discourse, and which the speaker therefore believes is known to the hearer.

Hearer-old, discourse-new – Information which has not been evoked in the current discourse, but which the speaker nonetheless believes is known to the hearer.

Hearer-new, discourse-new – Information which has not been evoked in the current discourse, and which the speaker does not believe to be known to the hearer.

Hearer-new, discourse-old – Theoretically, information which has been evoked in the current discourse, but which the speaker nonetheless believes is not known to the hearer. (Birner & Ward, 1998: 15)

Tel qu'il est envisagé par Prince (1992), le statut '*hearer-old*' est associé à '*the hearer's knowledge store*' (cf. le stock d'informations pragmatiques chez Dik, 1997a). Selon Birner (2006 : 33), '*the hearer's knowledge store*' inclut non seulement les informations stockées durablement en mémoire à long terme de l'interlocuteur, mais aussi les informations intégrées provisoirement à la mémoire discursive (mémoire à court terme).

Si on peut imaginer un contexte pour les trois premiers cas de figure, il n'en va pas de même pour le dernier. Une fois sortie du cadre théorique, la combinaison des statuts '*hearer-new*' et '*discourse-old*' semble impossible dans le discours naturel car, si l'élément d'information acquiert le statut de '*discourse-old*', il acquiert par défaut le statut de '*hearer-old*' (Birner & Ward, 1998 : 15).

Eclairons ce propos à l'aide d'un exemple :

- (17) Last night the moon was so pretty that I called a friend on the phone and told him to go outside and look. (Birner & Ward, 1998 : 15)

En s'en tenant à l'analyse de Birner et Ward, *a friend* représente une information qui est nouvelle pour le discours aussi bien que pour l'allocutaire, car non seulement le référent est introduit dans le discours pour la première fois, mais il est présumé être inconnu de l'allocutaire ; lors de son deuxième emploi, le référent, exprimé cette fois par la forme pronominale *him*, représente une information qui est, selon les auteurs, ancienne pour le discours aussi bien que pour l'allocutaire, eu égard à sa mention textuelle antérieure²⁴.

Le fait que le statut '*hearer-old*' s'applique non seulement au référent ayant été introduit dans le contexte antérieur, mais aussi au référent « familier » (cf. Gundel *et al.* 1993), qui apparaît en première mention, implique donc que la

²⁴ « [...] *a friend* represents information that is both discourse-new and hearer-new, having not been previously evoked and also (presumably, given the indefinite) unknown to the hearer; and *him* represents information that is discourse-old and (therefore necessarily) hearer-old, having been explicitly evoked in the previous clause (as *a friend*) » (Birner & Ward, 1998 : 15).

différence entre deux sources de l'accessibilité référentielle, à savoir la mémoire discursive et la mémoire à long terme, soit neutralisée puisque le référent à statut activé et le référent à statut familier (en premier emploi) sont analysés comme apportant de l'information ancienne pour l'interlocuteur.

Or, en admettant que la distinction entre les différentes sources de l'accessibilité informationnelle soit importante pour l'analyse des expressions référentielles, on pourrait envisager le référent, activé dans le discours, mais présumé absent de la mémoire à long terme de l'allocutaire, comme ayant le statut de '*discourse-old*' et '*hearer-new*'. Dans cette optique, le statut '*discourse-old*'-'*hearer-old*' s'appliquerait à un élément d'information qui aurait été explicitement introduit dans le discours et serait présumé faire partie des informations stockées en mémoire à long terme de l'allocutaire, comme dans l'exemple qui suit :

(18) Tu sais, hier, j'ai croisé Marie. Elle m'a demandé de tes nouvelles.

La prise en compte de deux types d'accessibilité informationnelle, le discours et la mémoire à long terme, est importante, me semble-t-il, non seulement du point de vue psychologique, mais aussi grammaticale parce qu'elle permet d'appréhender le pourquoi du choix de la forme morphosyntaxique et prosodique des expressions linguistiques.

En effet, notre esprit, bien que capable de stocker de grandes quantités d'information, ne peut se focaliser que sur une partie de ce stock en même temps (Chafe, 1987 : 22). Dès lors, il paraît logique que le référent qui se trouve sur le devant de la scène au moment de la parole, soit exprimé différemment par rapport au référent qui n'a pas été activé dans le discours, même s'il est connu des interlocuteurs. L'idée de la saillance pragmatique du référent de discours, reconnue par de nombreux linguistes (Gundel *et al.*, 1993 ; Lambrecht, 1994 ; Prince, 1981a), remonte à la théorie de « l'activation » de Chafe (1976, 1994). Le postulat mis en avant dans sa théorie est que les deux formes de connaissance – conscience psychologique immédiate et connaissance générale (ce que l'on sait pour l'avoir appris tout au long de sa vie), – relèvent de deux facultés de l'esprit différentes. L'état attentionnel de la conscience repose sur la mémoire à court terme et se définit par rapport à l'instantanéité de l'échange conversationnel. Tandis que les connaissances intersubjectives, culturelles et encyclopédiques font appel à la mémoire à long terme de l'interlocuteur :

Given (or old) information is that knowledge which the speaker assumes to be in the consciousness of the addressee at the time of utterance. So-called new information is what the speaker assumes he is introducing into the addressee's consciousness by what he says. The terminology has been and continues to be misleading to linguists

and psychologists who use it. Calling something “old information” suggests it is “what the listener is expected to know already” and “new information” is “what the listener is not expected to know already” something that is being introduced into the addressee’s knowledge for the first time [...] But a speaker who says I saw your father yesterday is unlikely to assume that the addressee had no previous knowledge of his father, even though by the usual criteria your father would be considered new information. The point is that the speaker has assumed that the listener was not thinking of his father at the moment. (Chafe 1976: 30)

L’idée que l’état attentionnel de la conscience a des limites physiques a amené Chafe (1994) d’une part à proposer le critère de « coût d’activation » (« *activation cost* ») et d’autre part à supposer que le référent (« *concept* ») se définit par rapport à trois états d’activation : *référent actif*, *référent semi-actif* et *référent non actif* (1994 : 71-73). Suivant cette conception le *référent actif* est un référent qui est au centre de l’attention immédiate des interactants ; le *référent semi-actif* est un référent qui se trouve « in a person’s peripheral consciousness » à la suite, par exemple, de son désactivation ; le *référent non actif* est celui qui est « currently in a person’s long-term memory, neither focally nor peripherally active » (Chafe, 1987 : 22).

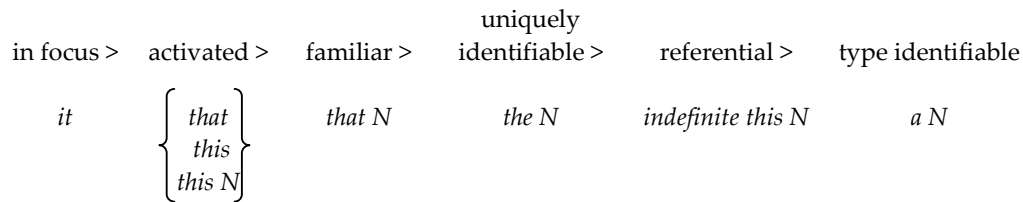
La théorie de Chafe explique en partie le choix de la forme des expressions référentielles. En effet, il semble évident que le degré d’explicitation linguistique est proportionnel au coût d’activation nécessaire pour permettre à l’interlocuteur d’identifier le référent. Plus le référent est saillant en mémoire discursive, moins il faut de matériel linguistique pour l’explicitier sans que cela pose un problème d’interprétation. De ce point de vue, les SN étendus pourraient être considérés comme des marqueurs d’accessibilité mémorielle faible car ils traduisent la présomption d’une saillance limitée ou nulle (cf. Lambrecht, 1994 : 165-176).

Malgré son intérêt pour l’étude des expressions référentielles, la théorie de Chafe présente quelques inconvénients. A titre d’exemple, on peut mentionner le fait que, dans la conception de Chafe, le référent ne représente jamais une information entièrement nouvelle (cf. « *brand new* », Prince 1981a) puisqu’il se trouve, soit au centre de l’attention immédiate, soit à « la périphérie de la conscience », soit dans la mémoire à long terme de l’interlocuteur.

Sous un angle quelque peu différent, Gundel, Hedberg et Zacharsi (1993 : 274-307) défendent l’idée selon laquelle il est possible d’identifier le statut cognitif du référent à partir de sa forme linguistique. Ils posent notamment l’existence de la corrélation entre le statut cognitif du référent et son expression formelle. Les statuts cognitifs que peut avoir le référent dans le

discours sont représentés sous forme d'une structure horizontale, les plus accessibles se situant à gauche des moins accessibles :

Figure 4. *The Givenness Hierarchy* (Gundel *et al.*, *op. cit.*: 275)



Sur cette échelle, un statut cognitif qui se trouve à gauche est hiérarchiquement supérieur à tous ceux qui le suivent à droite. Chaque statut cognitif impliquerait, selon Gundel *et al.*, les statuts inférieurs. Par exemple, un référent du type *activé* serait également *familier*, *uniquement identifiable*, *référentiel* et de « *type identifiable* ».

Ce que l'on pourrait reprocher au modèle en question, c'est la mise entre parenthèse du rapport du référent au discours, et plus particulièrement de la source de son activation. En effet, les auteurs n'expliquent pas pourquoi un référent hautement saillant dans l'état attentionnel des interlocuteurs peut être exprimé par un SN à tête nominale. Par ailleurs, à supposer que le statut cognitif du référent se laisse vérifier par la forme de l'expression linguistique, il serait logique d'admettre que les autres marqueurs référentiels, absents de la présente typologie, soient également à même d'exprimer un statut cognitif particulier. Or, Gundel *et al.* passent sous silence le statut cognitif des noms propres, des déterminants possessifs et des déterminants indéfinis.

Ceci dit, certains linguistes mettent en avant non pas la corrélation entre le statut cognitif du référent et sa forme linguistique, mais la source de l'activation du référent. Dans la typologie connue sous le nom de « *The Assumed Familiarity Scale* », Prince (1981a) tient compte, d'une part, de la source de l'activation (le discours, l'espace extralinguistique, les connaissances générales supposées partagées par les interlocuteurs), et d'autre part, du rapport du référent au discours. « *The Assumed Familiarity Scale* » inclut trois statuts discursivo-cognitifs du référent : *new*, *inferrable* et *evoked* dont chacun se divise en statuts plus spécifiques :

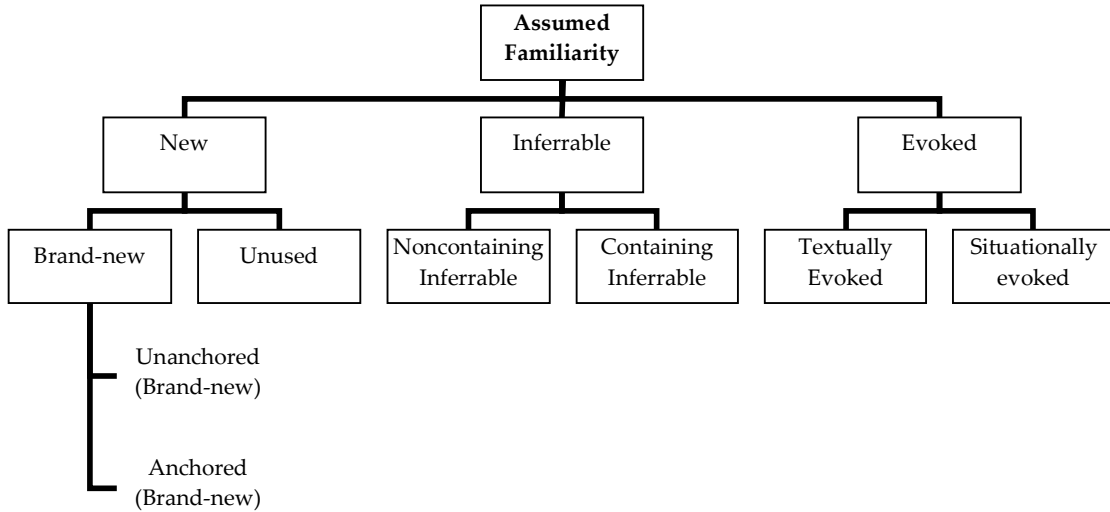


Figure 5. *Assumed Familiarity* (Prince, 1981a: 237)

Les référents du type « *brand new* » sont présupposés être absents des connaissances générales de l'interlocuteur. Dans le discours, ils peuvent être ancrés au contexte par le truchement d'une autre expression linguistique (« *brand-new anchored* ») ou ne pas avoir de lien avec le contexte antérieur (« *brand-new unanchored* »). Les entités que l'on peut qualifier comme accessibles (« *evoked entities* ») se différencient en fonction du mode de donation du référent, c'est-à-dire le référent peut être accessible à partir du texte (« *textually evoked* ») ou à partir de l'espace spatio-temporel partagé par les interlocuteurs (« *situationally evoked* »). Le statut *inferable*, quant à lui, est assigné aux référents qui, sans être mentionnés dans le contexte antérieur ou être présents dans la situation d'énonciation, sont accessibles dès leur première mention, quoique indirectement. En les introduisant dans le discours, le locuteur présuppose que l'interlocuteur est capable d'inférer le référent visé à partir d'une ou plusieurs entités du contexte antérieur (Prince, 1981a : 237). Le sous-type répertorié dans cette rubrique sous le chef de « *Containing Inferable* » implique que l'inférence peut être faite à partir de l'expression nominale elle-même. Par exemple :

(19) Hey, one of these eggs is broken! (Prince, *op. cit.*: 233)

A la différence de « *The Givenness Hierarchy* » de Gundel *et al.*, « *The Assumed Familiarity Scale* » de Prince ne tient pas compte des étapes évolutives du statut informationnel du référent dans le modèle de discours des interlocuteurs. Or, un référent qui se définit comme *inférable* n'a ce statut que lors de son premier emploi dans le discours. Une fois établi, le même référent change nécessairement de statut dans la conscience des interlocuteurs. Par ailleurs, la typologie de Prince ne fait pas état des différents degrés de

saillance pragmatique du référent à statut de '*textually evoked*' puisque les statuts cognitifs du type *activated* et *in focus* sont analysés sous le même chef de '*textually evoked*'.

Ainsi, la différence principale entre *The Givenness Hierarchy* et *The Assumed Familiarity Scale* réside dans la manière de représenter l'organisation interne des statuts cognitifs du référent. Si la hiérarchie de Gundel repose sur le principe d'inclusion, celle de Prince suppose l'exclusion mutuelle de certains statuts cognitifs. Dans *The Givenness Hierarchy* de Gundel *et al.*, le statut cognitif qui se trouve à gauche inclut, selon Gundel *et al.*, les statuts inférieurs qui se trouvent à droite. Prince pense, au contraire, que l'accessibilité du référent n'est due qu'à une seule source : soit une mention textuelle, soit la présence du référent dans la situation d'énonciation, soit un lien pragmatique avec le contexte antérieur. Par exemple, le référent à statut « *inferrable* » et le référent à statut « *unused* » (\approx « *familiar* » chez Gundel) s'excluent mutuellement au sens où ils n'ont pas la même source d'accessibilité cognitive. Le premier est accessible en vertu de l'existence d'un lien inférentiel avec une entité du contexte antérieur, tandis que le deuxième est accessible à partir de la mémoire à long terme de l'interlocuteur. Si le statut « *inferrable* » incluait le statut « *unused* » (un sous-type du statut 'nouveau'), son interprétation n'exigerait pas la mise en relation avec le contexte antérieur. Or, sans contexte, l'interprétation sémantique des inférables est difficile, voire impossible. Ceci n'est pas le cas des référents à statut « *unused* ». Faisant partie des connaissances ou de l'expérience intersubjective de l'interlocuteur, ils sont renseignés *in situ* par leur énonciation même.

Ayant établi plus haut que l'accessibilité et la nouveauté référentielle se définissent en rapport avec le discours et la présomption que fait le locuteur concernant la présence ou l'absence du référent dans la mémoire à court- et long terme de l'interlocuteur ainsi que la capacité d'inférer un lien existant entre plusieurs éléments d'information, on pourrait mettre en relation les différents statuts cognitifs du référent avec les dimensions discursive et cognitive de l'information. Pour ce faire, supposons, à l'instar de Birner (2006 : 39), qu'un statut cognitif puisse être accessible, ou nouveau, du point de vue du discours et/ou du point de vue de l'interlocuteur.

Si l'analyse des statuts « *evoked* », « *unused* » et « *brand-new* » ne pose pas de problèmes, il n'en va pas de même avec le statut « *inferrable* ». Selon Prince (1981a), le statut 'inférable' s'applique à un référent qui, bien qu'introduit dans le discours pour la première fois, est accessible pour l'interlocuteur grâce à un lien inférentiel qui l'unit à un élément d'information mentionné dans le contexte antérieur. Etant donné que le référent à statut 'inférable'

apparaît en première mention, on pourrait le rapprocher logiquement du statut 'nouveau discursivement' et par là-même du statut 'accessible cognitivement' ou 'nouveau cognitivement'.

Tableau 1. (cf. Birner, 2006 : 33)

	Donné cognitivement (= 'hearer-old')	Nouveau cognitivement (= 'hearer-new')
Donné discursivement (= 'discourse-old')	« Evoked » « Inferrable » ?	« Inferrable » ?
Nouveau discursivement (= 'discourse-new')	« Unused » « Inferrable » ?	« Brand-new » « Inferrable » ?

Cela étant, le dernier cas de figure est à exclure d'emblée puisque le référent à statut 'inférable' ne peut être entièrement nouveau, c'est-à-dire discursivement et cognitivement, pour la bonne et simple raison qu'à la différence du référent à statut 'brand-new', le référent à statut 'inférable' fonctionne sur le mode du connu emprunté à un élément d'information du contexte antérieur. On pourrait alors imaginer que le référent à statut 'inférable' est accessible cognitivement, bien que pas de la même façon que le référent qui est accessible à partir de la mémoire à long terme de l'interlocuteur (« unused »). L'accessibilité cognitive du référent à statut 'inférable' vient du fait que l'élément d'information, dont il est inféré, est déjà stocké dans le modèle de discours des interlocuteurs. Dans ce sens, il n'est pas totalement nouveau pour le discours puisque son accessibilité est due au(x) constituant(s) déjà intégré(s) au modèle de discours. Etant donné le lien intrinsèque du statut inférable avec le contexte antérieur, il serait logique qu'on l'envisage en rapport avec le statut 'accessible discursivement' et non pas avec le statut 'nouveau discursivement'. Toutefois, la mise en relation du statut 'inférable' avec le statut 'accessible discursivement' ne peut se faire que si ce dernier s'étend au-delà de l'information ayant fait l'objet d'une mention textuelle antérieure (Birner, 2006 : 37). D'ailleurs, à ce sujet, Birner (*op. cit.* : 35) fait observer que les expressions référentielles à statut 'inférable' se caractérisent par les mêmes propriétés distributionnelles que les expressions référentielles à statut 'discourse-old' (voir aussi Birner & Ward, 1998), lorsqu'ils apparaissent en position initiale dans les constructions à inversion locative et à topicalisation :

- (20) The deadline was looming, and they had found significant support, but *the funds necessary for the project they hadn't yet found*. (Birner, 2006: 37)

Par ailleurs, l'élément d'information accessible par inférence indirecte et l'élément d'information mentionné explicitement dans le contexte antérieur ne sont pas foncièrement différents puisqu'ils fournissent tous les deux « a

discourse-old link [...] standing in a specific type of relation to information evoked in the prior context » (Birner & Ward, 1998 : 16). Dans ce sens, la mention textuelle antérieure n'est pas un critère définitoire qui oppose le statut 'évoqué' au statut inférable dans la mesure où les deux requièrent pour leur interprétation une procédure inférentielle. En effet, contrairement à l'idée généralement admise selon laquelle l'inférence ne relève que de certains types de relation sémantique, dont l'association, la notion d'inférence est d'une extension plus large. Elle s'applique non seulement aux éléments d'information entretenant un lien indirect avec le contexte antérieur, mais aussi aux référents dont la relation au contexte antérieur repose sur la coréférence. Dans le dernier cas, « l'inférence porte précisément sur le rapport d'identité qui reste implicite et qui doit être (r)établi pour que la compréhension ait lieu » (Kleiber, 2001a : 40).

Ayant posé que toute information accessible discursivement repose sur un lien inférentiel (direct ou indirect), on pourrait se demander s'il existe une symétrie entre le statut « évoqué » et le statut « inférable » en ce qui concerne la saillance cognitive dans l'état attentionnel du locuteur. Rappelons que la thèse de départ (Prince, 1992) est que l'information accessible discursivement débouche nécessairement sur l'accessibilité cognitive au sens où l'élément d'information qui a été explicitement introduit dans le discours est intégré automatiquement au modèle de discours. Etant donné que les inféribles « indirects » ne font pas partie du modèle de discours de l'interlocuteur au moment de leur énonciation, on peut conclure que les inféribles « indirects » ne sont pas donnés cognitivement (cf. Birner, 2006). Leur nouveauté cognitive vient, d'une part, de leur première mention, et d'autre part, de leur rapport particulier au discours antérieur qui, à la différence de celui des inféribles « directs », ne repose pas sur l'identité sémantique ou référentielle mais sur une relation sémantique du type *association*. Cette conclusion demande toutefois quelques précisions. Selon Birner (2006 : 44), il existe trois types de relations inférentielles : 1) « *identity inference* » ; 2) « *bridging inference* » ; et 3) « *elaborating inference* ». Le premier type, comme l'indique son nom, se rapporte aux relations d'identité. Les référents ayant un rapport d'identité avec un élément d'information mentionné dans le contexte antérieur se caractérisent par définition comme discursivement et cognitivement donnés. Les « *bridging inferences* » ont ceci de particulier que le déclencheur d'inférence n'accède à ce rôle que de façon prospective, c'est-à-dire que la mention d'un élément d'information ne permet pas à l'interlocuteur d'inférer à quoi cet élément sera associé dans le contexte ultérieur :

A bridging inference is a backward inference that is not made until the utterance of the inferable information itself. (Birner, 2006: 44)

Pour illustrer ce propos, prenons l'exemple suivant :

- (21) Les policiers inspectèrent la voiture. **Les roues** étaient pleines de boue. (Kleiber, 2001a : 9)

Bien que l'interprétation de 'les roues' repose sur la capacité de l'interlocuteur d'inférer le lien existant entre cette entité et l'entité introduite précédemment 'la voiture', on ne peut prédire *a priori* quels concepts seront activés à la suite de la mention de 'la voiture'. L'inférence associative n'est mise en place qu'au moment de l'énonciation de 'les roues'.

Il semblerait toutefois que, dans certains types de relation inférentielle, la mention d'un élément d'information permette d'anticiper sur l'introduction du concept connexe sans qu'il y ait pour autant coréférence. Dans les termes de Birner, il s'agirait d'une « *elaborating inference* » (2006 : 41). Par exemple :

- (22) She got married recently and at **the wedding** was the mother, the stepmother and Debbie. (Birner, 2006: 40)

La relation inférentielle en question pourrait être rapprochée de l'anaphore conceptuelle au sens de Riegel et al. (2005) et de l'anaphore associative actancielle au sens de Kleiber (2001a). Dans les deux cas, l'antécédent peut être exprimé par un SV, ou un SN exprimant une action, un procès ou un événement (Kleiber, 2001a : 320). L'anaphorique, par contre, est exprimé par un SN. Si dans l'anaphore conceptuelle, l'anaphorique conceptualise ou condense en quelque sorte le contenu sémantique de son antécédent (cf. l'exemple (22)), dans l'anaphore actancielle, il correspond à un actant du schéma actanciel virtuel de l'antécédent SV (Kleiber, 2001a : 319) :

- (23) Paul a été assassiné. **Le meurtrier** court toujours. (Kleiber, 2001a : 344)

Le statut particulier des anaphores actanciennes se manifeste également par le test de « syntagme binominal » : l'antécédent et l'anaphorique dans l'anaphore actancielle ne peuvent pas être transformés en « syntagme binominal de forme le N_i du N_j – où N_i correspond au SN anaphorique et N_j à l'antécédent » (Kleiber, 2001a : 345). Le même test semble ne pas poser de problèmes aux constituants de l'anaphore méronymique *les roues de la voiture* qui repose sur une « *bridging inference* ».

La différence entre une « *bridging inference* » et une « *elaborating inference* » se manifeste donc au niveau de la prédictibilité et de la saillance cognitive du deuxième constituant de la relation. Les particularités de ces deux types d'inférence ont amené Birner (2006 : 41) à poser que les inférables dans la

première relation sont **cognitivement nouveaux**, alors que les inférables dans la deuxième relation²⁵ sont **cognitivement donnés**, eu égard à leur saillance intrinsèque qui résulte de la mention de leur antécédent dans le contexte antérieur.

Le Tableau 1 représentant les différents statuts cognitifs du référent sur les axes cognitif et discursif pourrait maintenant être complété par les informations portant sur le type de relation inférentielle en jeu, ou l'absence d'une telle relation :

Tableau 2. (Birner, 2006 : 45)

	Hearer-old	Hearer-new
Discourse-old	Evoked : Identity/Elaborating Inferable (inferentially linked and known to hearer)	Bridging Inferable (inferentially linked, but not known to hearer)
Discourse-new	Unused (not inferentially linked, but known to hearer)	Brand-new (not inferentially linked, and not known to hearer)

Malgré certaines insuffisances que l'on pourrait reprocher à *The Givenness Hierarchy* et *The Assumed Familiarity Scale*, on devrait admettre que la prise en compte de paramètres tels que la source de l'activation du référent, le rapport du référent au discours et le degré de saillance pragmatique dans l'état attentionnel des interlocuteurs, permet de mieux rendre compte des différents statuts cognitifs des expressions référentielles. Les deux typologies font appel non seulement à la dimension linguistique de l'information, mais aussi à la dimension cognitive (« *discourse-hearer-familiarity* », Prince 1992 ; cf. Birner & Ward, 1998).

2.2.1 Notre typologie des statuts cognitifs du référent

Dans ce qui précède, nous avons pu constater les difficultés que pose l'étude de l'information. En effet, il n'est pas facile de proposer un classement rigoureux des statuts cognitifs du référent, tant les paramètres sont imbriqués les uns dans les autres. Il a été établi que l'accessibilité et la nouveauté informationnelle ne sont pas des valeurs absolues, au sens où la saillance pragmatique du référent dans l'état attentionnel des interlocuteurs est sujette à la variation en degré (cf. « *in focus* » et « *activated* », Gundel *et al.*,

²⁵ « In the case of elaborating inferences, the inferred information counts as already having been evoked, despite not having been explicitly mentioned, and therefore comfortably occupies the 'discourse-old', hearer-old' quadrant » (Birner, 2006: 41).

1993 ; ou « *elaborating inferrable* » et *bridging inferrable* », Birner, 2006). On a vu également que la source de l'accessibilité du référent peut être directe ou indirecte. Dans le premier cas, l'accessibilité du référent tient, soit à la mention textuelle antérieure (« *textually evoked* »), soit à la présence dans l'espace spatio-temporel où se déroule la communication (« *situationally evoked* »), soit à la présence présumée en mémoire à long terme des interlocuteurs (« *unused* »). Dans le deuxième cas, l'accessibilité ou l'identifiabilité du référent tient à l'inférence due à un lien cognitif, ou pragmatique, entre le référent en question et une entité du contexte antérieur (« *inferrable* ») (cf. Prince, 1981a : 237).

Plutôt que de me référer à une typologie particulière qui détermine ce qui correspond ou ne correspond pas à tel ou tel statut cognitif, je prendrai comme point de départ deux concepts de base, celui de l'espace discursif et celui de l'espace cognitif. La typologie des statuts cognitifs qui sera proposée ici ne prétend pas pouvoir résoudre les problèmes que pose l'étude de l'information. Néanmoins, on essaiera de pallier dans la mesure du possible à certains inconvénients des typologies analysées ci-dessus.

Les différents statuts cognitifs seront définis en fonction de trois critères : 1) la saillance pragmatique d'un élément d'information dans le modèle de discours, 2) le lien inférentiel avec le discours antérieur et 3) la prédictibilité d'une information par rapport aux autres informations pragmatiques stockées en mémoire discursive ou mémoire à long terme des interlocuteurs.

La première distinction opposera les référents qui ont fait l'objet d'une mention textuelle antérieure aux référents qui apparaissent en première mention. Cette distinction nous permettra de tenir compte des étapes évolutives du statut cognitif du référent dans le modèle de discours des interlocuteurs.

Ayant mis en évidence le fait que les éléments d'information, présents dans le modèle de discours des interlocuteurs, se différencient par un degré de saillance pragmatique, on pourrait opposer, comme le font Gundel *et al.* (1993 : 275), les référents se trouvant au centre de l'attention immédiate – *in focus* (cf. *ibid.*) – aux référents ayant fait l'objet d'une mention textuelle antérieure mais ne constituant plus, ou ne constituant pas encore, le centre de l'attention immédiate – *activés*. Par exemple :

(24) **In focus :**

CP : Enfin d'ailleurs, j'avais rencontré un Réunionnais, enfin on a, on avait fait du stop avec un Réunionnais, et *lui il* était parti justement habiter quinze ans en France quoi. Et *il* faisait partie des mecs qui étaient mais (en colère) parce que *lui il* est pêcheur à la base et euh, *ce gars-là il* pêchait euh. (21acp11)

(25) **Activé :**

E2 : Et la douche alors, <G: Alors là, alors là la douche.> comment vous faisiez?

GS : Alors là, n'en parlons pas la douche. Alors il y avait, soi-disant d'après le, d'après le prospectus, il y avait euh douche euh, enfin euh, il y avait toutes les toilettes étaient bien. Mais alors les W.C. euh, bon j'en dis pas plus.

E2 : Si, si faut dire.

GS : Oh la, c'était le folklore. Oh ben c'était, il y avait deux W.C., alors c'était d/, d/, quatre bouts de toile. Hein. Et puis toujours pareil, la porte c'était un, un bout de toile que tu tirais comme ça là. Et puis c'était des W.C. chimiques quoi, des petits W.C. chimiques. Alors le, une fois qui en a eu deux qui ont passé, c'est terminé quoi. Alors *la douche*, on allait sous la douche, pareil, toujours pareil, même principe. (42ags11)

Il est à noter que certains référents restent saillants et disponibles tout au long de l'échange conversationnel. Ils constituent une information qui est rendue saillante par la situation d'énonciation. Il s'agit des pronoms de 1^{ère} et de 2^{ème} personnes (et dans certains cas de la 3^{ème} personne) ainsi que des expressions qui renvoient au processus même de l'énonciation. L'accessibilité informationnelle de telles expressions ne dépend ni du contexte immédiatement précédent ni des informations qui ont été intégrées au modèle de discours durant l'interaction. Dans la présente étude, ce type de référents se verra attribuer l'étiquette 'saillant'. Par exemple :

(26) **Saillant :**

BL : Il y a peut-être des endroits comme dans Harlem où la nuit faut peut-être pas trop euh, traîner quoi.

E : Ouais sûrement, mais enfin après c'est un peu partout.

BL : En fait, j'en sais rien, *je* connais pas du tout euh cet aspect là des Etats Unis, nous *on* était vraiment touristes et puis euh, on a fait beaucoup de musées euh. (21abl1g)

(27) E : Donc *les questions*, alors c'est euh, tu connais la date de naissance de tes parents ? Ou leur âge ? (21ama11)

Le statut '*inférable*' sera entendu ici au sens Prince (1981a), à savoir un élément d'information qui apparaît en première mention et dont l'interprétation repose sur l'inférence indirecte qui requiert une mise en relation avec un élément d'information mentionné dans le contexte antérieur.

En outre des statuts '*in focus*', '*activé*' et '*inférable*', je retiendrai également les statuts '*familier*' et '*nouveau ancré*'. Le premier désignera un référent qui est supposé par le locuteur être présent dans la mémoire à long terme de son interlocuteur (cf. « *unused* » Prince, 1981a). Pour ce qui est du deuxième, il sera utilisé pour désigner un référent qui, malgré sa nouveauté discursive et

cognitive, est partiellement accessible grâce à l'ancrage dans le contexte linguistique antérieur ou à un lien déictique avec les acteurs principaux de la communication. Les référents à statut '*nouveau ancré*' peuvent être liés au contexte antérieur ou à la situation d'énonciation par le truchement d'une autre expression linguistique : un déterminant possessif ou une proposition relative. Les statuts '*inférable*', '*familier*' et '*nouveau ancré*' ne seront attribués qu'au référent qui apparaît en première mention :

(28) **Inférable :**

E2 : Et la douche alors, <G: Alors là, alors là la douche.> comment vous faisiez?

GS : Alors là, n'en parlons pas la douche. Alors il y avait, soi-disant d'après le, d'après le prospectus, il y avait euh douche euh, enfin euh, il y avait toutes les toilettes étaient bien. Mais alors les W.C. euh, bon j'en dis pas plus.

E2 : Si, si faut dire.

GS : Oh la, c'était le folklore. Oh ben c'était, il y avait deux W.C., alors c'était d/, d/, quatre bouts de toile. Hein. Et puis toujours pareil, *la porte* c'était un, un bout de toile que tu tirais comme ça là. (42ags11)

(29) **Familier :**

MB : Le Père Castor, c'est une maison de, enfin c'est quasiment euh, la plus vieille euh, maison d'édition jeunesse, donc ils ont une tradition euh, éducative euh, un peu euh, chrétien de gauche, tu vois, je ch/, non, c'est vrai en plus. Donc il faut que ça soit euh, ouvrir l'esprit mais en même temps euh, bien pensant euh, tu vois. Ils ont pas trop euh, de courage euh, enfin ils prennent pas vraiment de risque quoi. Par exemple *Harry Potter* euh, c'était beaucoup trop long pour eux parce que en plus ils ont des problèmes de fric tout ça, donc ils sont limités par euh, donc euh: 'Ah non c'est beaucoup trop long, ça marchera jamais euh.'

E : Ils ont zappé. (21amb11)

(30) **Nouveau ancré :**

AD : Et à l'informatique, *le gars qui m'a fait* euh <C : Oh ben il était bien.> *venir à l'informatique*, il m'a dit : 'Je vous promets qu'au bout de deux ans.' parce que j'ai dit : 'Je suis pas parti comme ça hein.' J'ai, j'en avais vraiment marre moi, <M : Ah oui.> j'ai, je négociais après. 'Je, je euh, je vous promets qu'au bout de deux ans, quand vous serez bien au point, euh je ferai le nécessaire.' (42aad11)

Il est à préciser qu'un référent à statut '*nouveau ancré*' peut être lié au contexte antérieur non seulement par le truchement d'une autre expression linguistique, mais aussi par le truchement d'une relation sémantique d'analogie. Dans ce cas, un segment de discours et le segment du contexte antérieur avec lequel il est mis en relation se caractérisent comme appartenant au même paradigme d'entités (cf. '*alternative values*' dans la relation du type '*poset-of*', Birner & Ward, 1998 : 17-19). Sémantiquement, la relation entre les membres du même paradigme est différente de la relation entre l'inférable et le contexte antérieur. Les membres du même paradigme

sémantique se trouvent en relation d'équivalence, tandis que les inférables se trouvent impliqués dans une relation de dépendance interprétative. A la différence des premiers, les deuxièmes ne sont jamais informés *in situ*, et ce malgré le fait qu'ils sont exprimés par des expressions pourvues d'un contenu sémantique propre. Comparons :

(31) **Nouveau ancré :**

CP : Enfin, au niveau de l'océan indien, c'est pas mal parce que c'était, il y avait Madagascar aussi les îles euh, tout à côté, enfin c'était un peu le fief de la France quoi. Et l'**Angleterre**, ils avaient l'Afrique du Sud. (21acp1l)

(32) **Inférable :**

CP : dans ce cas-là, mais vaut mieux faire géologie quoi et faire euh, de la tectonique euh.

E : Ouais mais géologie tu es obligé de passer par bio quoi en fait.

CP : Ouais mais, franchement mais euh, ouais c'est super dur mais euh, je crois que *le sacrifice* il vaut le coup (*rires*). Mais bon. Donc voilà quoi. Non mais parce que c'est super intéressant ce qu'ils font. Regarde, je vois ce que ma soeur elle fait c'est mortel quoi, mais non mais la tectonique c'est cool. (21acp1g)

Etant donné que les référents se définissent non seulement discursivement, mais aussi cognitivement, la deuxième distinction portera sur le statut asserté ou présupposé d'un élément d'information au moment de l'énonciation. L'idée principale qui sous-tend cette distinction est que l'introduction d'un élément d'information dans le discours n'implique pas que cet élément se trouve dans le champ de la présupposition (pour un point de vue opposé, voir Prince, 1992). Cette idée est étayée par le fait que la nouveauté informationnelle ne s'établit pas qu'en fonction de la présence ou de l'absence d'un élément d'information dans le modèle de discours et/ou la mémoire à long terme des interlocuteurs. Elle s'établit également au niveau relationnel. En d'autres termes, un élément d'information peut se présenter comme apportant de l'information nouvelle, même s'il a fait l'objet d'une mention textuelle antérieure ou s'il est supposé faire partie de l'expérience intersubjective de l'interlocuteur (mémoire à long terme). Il s'ensuit donc que ce n'est pas nécessairement le signifié qui est nouveau en tant que tel, mais son rôle au regard de la présupposition exprimée dans la proposition dont il fait partie (cf. Lambrecht, 1994 : 210). Ainsi, la façon dont un référent est perçu par l'interlocuteur dépend en partie du type de relation pragmatique qui se tisse entre ce référent et les autres éléments d'information dans la proposition. Si cette relation est une relation de topique, le référent est perçu comme discursivement et cognitivement accessible. Par contre, si cette relation est une relation de focus, le référent est perçu comme discursivement et/ou cognitivement nouveau. En effet, le référent peut être, d'une part, donné discursivement de par son marquage antérieur, et d'autre part,

nouveau sur le plan relationnel au sens où l'interlocuteur n'apprend pas nécessairement l'existence d'un X comme tel, mais plutôt une information nouvelle qui découle de l'association du rôle que joue cet élément d'information par rapport aux autres éléments de la proposition et que ce rôle est joué par un X plutôt que par un Y (cf. Lambrecht, 1994 : 210-211 ; aussi Dik, 1997a : 312). Pour rendre compte de ce cas de figure, j'utiliserai le terme de 'nouveau contrastif'²⁶ :

(33) **Nouveau contrastif** :

MA : J'écris un peu, ouais mais euh, j'écris pas beaucoup quoi, j'écris aussi vachement par néce/, j'écris uniquement par nécessité quoi euh. Les textes ils arrivent euh, après les, après les, après les thèmes de musique quoi hein. Faut faire un morceau, faut un texte, c'est **moi** qui chante. (21ama11)

Pour ce qui est du terme 'nouveau', il sera attribué à un élément d'information qui est nouveau discursivement et cognitivement :

(34) **Nouveau** :

GS : Alors là euh, il y a eu la surprise quand même bien entendu qui était agréable à voir. Parce que c'était joli, ça faisait des couleurs. On était reçus sur des, euh par terre il y avait **des tapis** partout, à même le, à même le sable. (*bruit de train*) (42ags11)

Les statuts 'nouveau' et 'nouveau contrastif' seront opposés aux autres statuts cognitifs sur la base de leur appartenance à l'assertion pragmatique. Ainsi, les statuts '*in focus*', '*activé*', '*inférable*', '*familier*' et '*nouveau ancré*' ne seront assignés qu'aux éléments d'information qui font partie de la présupposition pragmatique, ou peuvent être impliqués logiquement à partir du contexte. Ceci signifie que si, par exemple, un référent qui est supposé faire partie de la mémoire discursive, ou de la mémoire à long terme, des interlocuteurs apparaît dans la partie assertée de la proposition, il sera envisagé, soit comme 'nouveau', soit comme 'nouveau contrastif'.

Les huit statuts cognitifs que je viens de décrire sont représentés dans le tableau ci-dessous :

²⁶ Ce terme fait allusion à la notion de 'focus de contraste' de Dik (1997a).

Tableau 3. *Statuts cognitifs du référent dans le discours*

	Présumé	Asserté
Première mention	Inférable Familière Nouveau ancré <i>Saillant</i>	Nouveau
Déjà mentionné	In Focus Activé <i>Saillant</i>	Nouveau contrastif

2.3 L'articulation pragmatique de l'énoncé

Il est généralement admis que la structure informationnelle peut être réalisée à l'aide de divers moyens linguistiques, plus précisément des moyens morphosyntaxiques et prosodiques. Il semblerait également que la construction détachée à gauche soit l'un des moyens privilégiés du marquage intonosyntaxique de la structure informationnelle *topique-commentaire*.

Or, l'analyse de la structure informationnelle ne peut être pertinente que si les notions de topique et de focus sont définies avec rigueur. En effet, les conclusions auxquelles arrivent les chercheurs concernant l'expression et le marquage du topique et du focus dans l'ordre linéaire de la phrase dépendent essentiellement de la façon dont les deux notions sont entendues. Dès lors, il me paraît essentiel de commencer l'étude du fonctionnement pragmatique des constructions détachées à gauche par la définition des notions de topique et de focus.

2.3.1 Topique et thème : termes synonymiques ou notions différentes ?

Bien que la notion de topique soit utilisée en linguistique depuis longtemps, elle ne bénéficie toujours pas d'une stabilité définitoire. Les termes de *topique* et de *thème* se présentent, soit comme l'équivalent l'un de l'autre, soit comme deux notions différentes. Dans le premier cas, *topique* est identifié au *thème* « pragois », ou 'ce à propos de quoi on dit quelque chose'. Dans le deuxième cas, le *topique* et le *thème* sont définis différemment : le *topique* est envisagé comme sujet de conversation ou support d'information, tandis que le *thème* est associé, d'une part, à de l'information donnée dont l'accessibilité vient de l'activation textuelle antérieure, et d'autre part, à la position initiale dans la phrase qui serait, selon certains auteurs, une position « thématique » dans les langues telles que l'anglais et le français (Halliday, 1967).

Parmi les grandes approches d'inspiration pragoise, on pourrait citer la théorie de *Topic-Focus Articulation* (TFA)²⁷. Selon TFA, le topique se caractérise par un faible degré de dynamisme communicationnel. Pour Hajičová (1991 : 160) :

The boundary between topic and focus is always placed so that there is such an item A in the TR [*tectogrammatical representation*²⁸] that every item of the TR that is less (more) dynamic than A belongs to the topic (focus).

Le critère définitoire proposé par Hajičová, à savoir le dynamisme communicationnel, pose, me semble-t-il, plus de problèmes qu'il n'en résout dans la mesure où le degré de dynamisme communicationnel est une valeur relative, variable en fonction de la nature du constituant auquel elle s'applique²⁹. Ainsi, l'opposition « *less (more) dynamic* » ne relève pas nécessairement de l'opposition *topique/focus* puisque, sur le plan communicationnel, le dynamisme communicationnel d'un topique peut être comparé à celui d'un autre topique (cf. *topique général/ topique local, topique principal/ topique secondaire, topique marqué/ topique non marqué*). De même, un élément d'information nouvelle peut être plus dynamique qu'un autre élément d'information nouvelle (cf. l'exemple (53), p. 71, § 2.3.1.1). Par ailleurs, la définition de Hajičová présente un problème difficilement surmontable lorsqu'il s'agit d'identifier « *an item A* », surtout que l'auteur ne se prononce pas clairement sur la nature de cet élément.

Dans les grammaires traditionnelles, la logique classique et la philosophie grecque (Aristote, Platon, Protagoras), le topique est opposé au commentaire. L'opposition *topique/commentaire* (connue également comme *thème/propos* ou *thème/rhème*), de nature fonctionnelle *stricto sensu*, relève de la conception dichotomique de l'énoncé et fait appel aux notions classiques de *sujet* et de *prédicat*. Au sens classique, le sujet et le prédicat sont les constituants principaux de la phrase de base. Dans la représentation sémantique d'une phrase assertive de base comme *Pierre est allé au cinéma* (assimilée à une proposition au sens logique du terme), la logique classique distingue le sujet *Pierre* et le prédicat *est allé au cinéma*. Cette opposition est traditionnellement interprétée comme la marque d'une asymétrie entre les expressions

²⁷ Théorie d'inspiration pragoise.

²⁸ Par '*tectogrammatical representation*', Hajičová entend le contenu propositionnel sous-jacent de l'énoncé (« *a representation of a meaning of the sentence* ») (*op. cit.* : 159).

²⁹ A supposer qu'il puisse y avoir plusieurs focus ou topiques dans une proposition, on pourrait également admettre que les topiques et les focus puissent différer par un degré de dynamisme communicationnel (cf. *rhème propre vs. rhème secondaire* ou *thème propre vs. thème secondaire, thème propre orienté* dans la typologie de Firbas (1992 [1999])).

référentielles qui désignent de façon relativement autonome des référents en tant tels (objets, êtres, concepts, etc.) et les expressions prédicatives comme *est allé au cinéma* qui dénotent un état de choses ou une caractéristique assigné au sujet. Si les premières expressions sont relativement complètes, les secondes sont par définition incomplètes puisqu'elles impliquent un lien prédicatif qui appelle un sujet : c'est-à-dire, l'expression *est allé au cinéma* n'est saturée sémantiquement que si elle est pourvue d'un sujet. Dans la logique classique, l'analyse grammaticale de la phrase en termes de sujet et de prédicat est associée au jugement dichotomique constitué de deux pôles : 'ce dont on parle' (topique) et 'ce que l'on en dit' (commentaire ou propos). Pourtant, si l'on quitte le domaine des phrases canoniques sans contexte et sans marquage intonatif particulier, on se rend compte que l'analyse grammaticale de la phrase en sujet et prédicat ne correspond pas toujours à la structure informationnelle *topique/commentaire* (voir pour la discussion, la section 2.3.1.1). L'assimilation de la structure informationnelle *topique/commentaire* à la structure grammaticale *sujet/prédicat* se heurte à d'autres difficultés théoriques et pratiques.

Premièrement, dans son sens classique, le terme 'prédicat' n'inclut pas les circonstants, c'est-à-dire, des constituants de phrase relativement autonomes qui se trouvent en dehors des rapports rectionnels du verbe. Par exemple :

(35) Sarah gave me a lift *last Saturday*.

Si l'on s'appuie sur l'analyse traditionnelle de la phrase, on doit exclure le circonstant *last Saturday* du prédicat. Cependant, le commentaire n'étant pas un concept syntaxique, mais un concept pragmatique, on pourrait supposer que la notion de commentaire s'applique non seulement au verbe et à sa complémentation, mais aussi aux circonstants.

Deuxièmement, le verbe n'est pas nécessairement le pivot de la relation prédicationnelle. D'ailleurs, dans la tradition grecque, le prédicat peut se construire non seulement à partir d'un verbe, mais aussi à partir d'un adjectif, un SN ou un SP :

(36) The hotel is *very cheap*.

(37) Peter is *a shop assistant*.

Troisièmement, le terme même de 'prédicat' prête souvent à confusion dans la mesure où il est utilisé, soit au sens fonctionnel, lorsqu'il est appliqué au verbe et à sa complémentation (le cas de la logique classique), soit au sens catégoriel, lorsqu'il est assimilé au verbe (tête) du SV. Or, il est essentiel de distinguer *catégorie* et *fonction* au sein des phrases, si l'on veut éviter les glissements conceptuels que l'on retrouve souvent dans la littérature

linguistique. Etant donné que la notion de prédicat repose sur des bases à la fois logiques, sémantiques et syntaxiques, les définitions proposées par divers auteurs présentent des différences notoires. Pour éviter les confusions possibles et distinguer les niveaux de l'analyse, j'utiliserai le terme 'groupe prédicatif' dans le sens de la logique classique pour désigner le SV (verbe et ses compléments), et le terme 'prédicat' dans le sens de la logique moderne. Plus précisément, le prédicat sera envisagé comme un foncteur (pas nécessairement verbal), qui s'applique à un ou plusieurs arguments et permet de constituer des propositions (au sens logique du terme) auxquelles on peut attribuer des valeurs de vérité (vrai ou faux).

Ainsi dans la phrase :

(38) Pierre est allé au cinéma

'aller' sera interprété comme un prédicat qui s'applique aux arguments 'Pierre' et 'le cinéma'.

Le choix définitoire est motivé par rapport au fait que la bipartition de la phrase en SN et SV ainsi que son analyse en termes de relation prédicationnelle ne sont pas acceptées par tous les linguistes. En effet, certaines écoles linguistiques privilégient le rôle du verbe pour la structuration de l'énoncé (cf. l'approche actancielle de Tesnière, 1959).

Un autre avantage de l'analyse différenciée du prédicat et de ses arguments est qu'elle soulève la question de la nature et du nombre d'arguments que peut avoir un prédicat dans une langue particulière. La nature du sujet dans les phrases météorologiques et impersonnelles comme *it snows* est d'un intérêt particulier. Le pronom *il* exprime-t-il un véritable argument, ou s'agit-il d'un prédicat à zéro argument ? Il semblerait également que la notion de relation prédicationnelle ne soit pas d'une grande utilité dans la description de l'articulation pragmatique des phrases thétiqes car, à la différence des phrases catégorielles, il n'y a pas de prédication dans les phrases thétiqes.

En partant du principe que le rôle principal du topique est d'assurer la continuité du texte, selon la règle de répétition, tandis que celui du commentaire est d'assurer l'apport en informations nouvelles, il a été postulé par de nombreux linguistes que la structuration informationnelle de l'énoncé en topique et commentaire correspond à l'opposition *présupposé/asserté* ou *information donnée/nouvelle*. Dans la tradition pragoise, l'opposition *information donnée/nouvelle* marque la distinction de nature cognitive entre l'information « connue » (déjà donnée par le contexte verbal ou situationnel)

et l'information nouvelle, envisagée comme la plus dynamique³⁰ du point de vue de la communication et la moins accessible du point de vue cognitif car n'étant pas encore tenue pour acquise par le destinataire au moment de l'énonciation.

Cette approche informationnelle de l'opposition *topique/commentaire* n'est pas non plus sans poser quelques difficultés. Il a été reproché au fonctionnalisme pragois que l'opposition *topique/commentaire* (*thème/rhème* dans la terminologie de Firbas) y soit identifiée systématiquement à l'opposition *information donnée/nouvelle* et que le thème et l'information donnée soient établis en fonction de ce qui a été mentionné dans le texte antérieur. Un autre problème de l'approche pragoise est que l'information y est envisagée au niveau syntagmatique et non pas relationnel. En effet, l'analyse thémo-rhématique implique que l'information corresponde dans la phrase à un segment univoquement délimitable (cf. Lambrecht 1994, pour la critique de l'approche textuelle de l'information)³¹. Par ailleurs, la dichotomie *information donnée (connue)* et *d'information nouvelle* sont peu opératoires du fait de leur caractère vague et imprécis (voir à ce sujet la section 2.2).

Parmi les autres difficultés liées à l'utilisation des termes 'topique' et 'thème', on pourrait citer l'assimilation que font certains auteurs entre *fonction pragmatique* et *catégorie* (Butters, 1977 ; Halliday, 1967 ; Lotfipour-Saedi & Rezai-Tajani, 1996). L'utilisation équivoque de ces deux termes pourrait être comparé avec celle du sujet. Le terme 'sujet' est associé d'une part à une relation grammaticale et logique entre un argument et un groupe prédicatif, et d'autre part au constituant syntaxique qui l'exprime dans la proposition.

En attribuant la fonction Topique (Thème) à l'un des constituants de l'énoncé, par exemple un SN sujet ou objet, il ne s'agit pas de dire que le SN sujet ou le SN objet est topique car le terme 'topique' ne dénote pas un constituant syntaxique particulier, mais un référent qui se trouve en relation de topique avec la proposition qui en prédique quelque chose. C'est, d'ailleurs, l'une des raisons pour lesquelles Lambrecht tient à distinguer le topique (référent topical) et l'expression topicale :

³⁰ La notion de dynamisme communicationnel (« *Communicative dynamism* ») s'inscrit dans le cadre théorique général de la Théorie de Perspective Fonctionnelle de la Phrase. Elle a été approfondie notamment par Firbas (1964, 1992) et Daneš (1974).

³¹ A mon sens, les notions d'information donnée et d'information nouvelle sont fortement dépendantes du contexte à l'œuvre et doivent être envisagées au niveau relationnel plutôt que « textuel ». Je reviendrai sur cette question dans la section 2.3.2, pp. 103-104.

TOPIC: A referent is interpreted as the topic of a proposition if in a given situation the proposition is construed as being about this referent, i.e. as expressing information which is relevant to and which increases the addressee's knowledge of this referent.

TOPIC EXPRESSION: A constituent is a topic expression if the proposition expressed by the clause with which it is associated is pragmatically construed as being about the referent of this constituent. (Lambrecht, 1994: 131)

Malgré les points communs dans la conception du thème et du topique que l'on retrouve chez différents auteurs, la plupart des linguistes tiennent à dissocier le thème « praguois » et le topique pragmatique (ou de discours) dans la mesure où l'information donnée ne correspond pas nécessairement au topique, et le topique n'est pas toujours donné au sens strict du marquage textuel antérieur. Par ailleurs, il n'y a pas systématiquement corrélation entre la fonction de topique et la position initiale dans la phrase (cf. Halliday, 1967).

Selon la Grammaire Fonctionnelle Néerlandaise (appelée GF pour des raisons de simplicité) (Dik, 1997a,b), le topique peut apparaître non seulement en position initiale (préverbale), mais aussi en position finale (postverbale), tandis que le *thème* apparaît toujours en position initiale, plus précisément extra-prédicationnelle (voir la section 2.1, pp. 34-36). Dans la GF, la position extra-prédicationnelle est un trait spécifique qui distingue le *thème* du *topique* (constituant intra-prédicationnel). Du point de vue pragmatique, le *thème* sert à délimiter un ensemble d'entités « with respect to which the following clause is going to present some relevant information » (1997b : 389) :

(39) *That guy*, is **he** a friend of yours? (Dik, 1997b : 389)

(40) *That trunk*, put **it** in the car! (*ibid.*)

Le constituant à fonction de thème peut entretenir avec la prédication l'une de deux relations suivantes :

(Xi)Thème, (... (Xi)...) Prédication

(Xi)Thème, (.....) Prédication

Dans le premier schéma, le thème est repris dans la prédication par un élément de rappel. Dans le deuxième schéma, la relation entre le thème et la prédication se repose sur des liens de nature interprétative qui se tissent entre le *thème* et un argument à l'intérieur de la prédication :

(41) *As for the students*, **they** won't be invited.

(42) *As for Paris*, the Eiffel Tower is really spectacular.

Tel qu'il est conçu dans la GF, le *thème* est d'un intérêt particulier pour la présente étude puisqu'il correspond à ce que j'appelle ici la construction détachée à gauche.

Pour Dik (1997b : 388), le *thème* constitue un type particulier de la fonction pragmatique d'*orientation* qui inclut, à part le *thème*, les sous-types suivants : *condition* (subordonnée de condition), *cadres temporel* et *spatial* (cf. compléments circonstanciels de temps et de lieu). D'après Dik, la fonction d'*orientation* peut être remplie par tout constituant syntaxique pour peu qu'il apparaisse en position extra-prédicationnelle à gauche (ou en termes « fonctionnalistes », position P2). Il soutient notamment que les constituants à fonction d'*orientation* permettent à l'interlocuteur d'anticiper sur la nature de l'information à suivre dans la proposition adjacente. Dans cette perspective, la fonction d'*orientation* est motivée par rapport au fait que toute contribution au discours s'ancre préférentiellement sur les informations déjà stockées dans le modèle de discours co-construit par les interactants. La nécessité de lier thématiquement ce qui est à suivre avec ce qui précède devient apparente quand on a affaire à des énoncés comme ceux qui suivent :

- (43) He was having a great time.
- (44) All rooms have air conditioning.

Comme on peut le constater, sans contexte, l'interprétation de ces énoncés pose plusieurs difficultés. En (43), l'allocutaire ne peut ni inférer l'identité du référent 'he' ni établir le moment, le lieu et le pourquoi de l'attribution de l'état de choses au référent en question. De même, l'interprétation de l'énoncé (44) est rendue difficile à cause de l'impossibilité de localiser l'état de choses dénotée par la proposition. Dans cette optique, l'introduction d'un ou de plusieurs éléments d'information à la périphérie gauche de la phrase permet de créer un contexte minimal nécessaire à la mise en place d'une représentation discursive qui sert de point d'ancrage d'arrière-fond à la nouvelle contribution au discours. De ce fait, plus il y a d'éléments d'information à fonction d'*orientation* à la périphérie gauche de la phrase, moins l'interprétation de l'énoncé pose de difficultés. Comparons :

- (45) Everyone was having a great time.
- (46) Yesterday evening, everyone was having a great time.
- (47) At Martha's party, yesterday evening, everyone was having a great time.
- (48) Yesterday evening, when I came to Martha's party, everyone was having a great time.

En recourant à la fonction pragmatique de thème, le locuteur déploie la stratégie suivante :

Primo, il y a un X,
secundo, il y a ce que je veux dire à propos du X.

Selon Dik, l'orientation opérée par le constituant à fonction de thème doit se faire en rapport avec le topique de discours : « a Theme constituent orients A [Addressee] with respect to the discourse topics in relation to which the content of the ensuing clause is to be interpreted » (1997b: 389).

Selon Dik (1997b : 394), la construction du type *thème-prédication* doit obéir à la condition pragmatique suivante :

For any pair of Theme T and Clause C to make sense, it must be relevant to pronounce C with respect to T.

Les rapports de pertinence sont co-établis par le locuteur et l'interlocuteur en fonction des informations pragmatiques dont ils disposent au moment de la parole et qui leur permettent de lier pragmatiquement les deux segments de l'énoncé.

Le thème de Dik pourrait être rapproché du « topique chinois » au sens où le constituant à fonction de thème ne fait pas partie des relations relationnelles du prédicat de la proposition adjacente. Notons en effet que dans les langues à proéminence de topique (chinois) et dans les langues à proéminence mixte, de sujet et de topique, (coréen et japonais)³², la structure syntaxique de base repose plutôt sur la relation *topique/commentaire* que sur la relation *sujet/prédicat* : « the evidence we have gathered from certain languages suggests that in these languages the basic constructions manifest a topic-comment relation rather than a subject-predicate relation. This evidence shows not only that the notion of topic may be as basic as that of subject in grammatical descriptions, but also that languages may differ in their strategies in construction of sentences according to the prominence of topic and subject » (Li et Thompson, 1976: 459). Les exemples ci-dessous, empruntés à Li et Thompson (1976), constituent un cas classique de la construction *topique-commentaire* :

(49) Sakana wa tai ga oisii (japonais).

³² Soit dit en passant, le fait que l'organisation d'une phrase basique varie en fonction des possibilités qu'offre la grammaire d'une langue particulière pour exprimer les relations en question a amené Li et Thomson (1976) à classer la plupart des langues en quatre groupes principaux : 1) langues à Proéminence de Sujet (langues de famille indo-européenne, finno-ougrien, nigérien, congolais, indonésien, malaisien) ; 2) langues à Proéminence de Topique (chinois, lolo-birman) ; 3) langues à Proéminence de Sujet et de Topique (japonais, coréen) ; 4) langues autres que les langues à Proéminence de Topique et de Sujet (« *Tagalog* », « *Illocano* »).

Lit: "Fish_(topic), red_(sujet) snapper is delicious."

(50) Nèike shù yèzi dà (mandarin).

Lit: "That tree_(topic), the leaves_(sujet) are big."

Dans ces énoncés, le topique est facilement identifiable du fait d'être encodé séparément du sujet et de posséder sa propre marque morphologique. En japonais, par exemple, le morphème *wa* a vocation de marquer le topique et le morphème *ga* – le sujet.

En effet, les phrases comme celles qui viennent d'être citées ne pourraient pas être décrites objectivement sans prise en compte de la catégorie spéciale que l'on pourrait appeler *topique* ou *cadre thématique*. La relation bipartite du type *sujet – prédicat* ne suffit pas pour décrire de telles phrases puisque la relation entre le constituant en position extra-prédicationnelle à gauche et la prédication adjacente est syntaxiquement et pragmatiquement différente.

Dans la GF, la notion de topique est utilisée différemment : le topique ne constitue pas « a spatial, temporal, or individual framework within which the main predication holds » (Chafe, 1976 : 51), mais « everything pertaining to "what the clause is about" ». (Dik, 1997a: 68) (cf. la conception du sujet dans la philosophie grecque).

A l'instar de Chafe (1976), Dik défend l'idée selon laquelle le critère de relation d'à-propos ne peut s'appliquer qu'aux constituants intra-prédicationnels, plus précisément aux arguments du verbe. D'ailleurs, dans la GF (1997b : 390), la distinction principale entre *topique* et *thème* s'appuie sur la dimension micro-syntaxique de la phrase : à l'intérieur de la prédication – topique, en dehors de la prédication – thème. Cette distinction reflète l'idée intuitivement évidente selon laquelle les aptitudes pragmatiques du constituant phrastique sont liées plus ou moins directement à ses propriétés morphosyntaxiques. Plus précisément, le référent d'un argument du verbe n'a pas les mêmes propriétés pragmatiques que le référent du SN se trouvant en dehors de la structure argumentale du verbe.

En ce qui me concerne, je trouve que le critère micro-syntaxique utilisé dans la GF pour opposer le *thème* et le *topique* est injustement discriminatoire. A mon sens, le critère de relation d'à-propos n'est pas un critère micro-syntaxique, mais un critère discursif puisque l'attribution de la relation d'à-propos repose nécessairement sur un co-texte et un contexte. D'ailleurs, comme le fait remarquer à juste titre Langacker (1991 : 313), la relation d'à-propos se construit non seulement au niveau de la prédication, mais également au niveau du discours. De ce fait, il n'est pas impossible que

l'entité qui supporte la relation d'à-propos apparaisse en dehors de la prédication proprement dite.

Par ailleurs, le critère de pertinence pragmatique qui définit la relation *thème-prédication* s'impose également à la relation *topique/commentaire* dans la mesure où le commentaire à propos du topique ne peut être considéré comme informatif que si l'on peut établir un rapport de pertinence pragmatique entre le topique et le commentaire (cf. Lambrecht, 1994 : 119 ; aussi Strawson, 1964) (cette discussion sera approfondie dans la section 2.3.1.2, p.79).

Ceci dit, les deux constructions détachées analysées par la GF sous le chef de *thème* sont différentes non seulement syntaxiquement et sémantiquement (l'absence ou la présence d'un élément de rappel à l'intérieur de la prédication, relation de coréférence), mais aussi pragmatiquement (pour plus de détails voir la section 4.4).

Au vu de ces observations, il ne me paraît pas justifié d'associer la dimension topicale uniquement au fonctionnement intra-prédicationnel des arguments. Dès lors, j'utiliserai la notion de topique indépendamment du statut intra-prédicationnel ou extra-prédicationnel des expressions linguistiques. Ceci ne veut pas pourtant dire que l'on peut attribuer la fonction de topique à n'importe quel constituant de la phrase. Comme toutes les fonctions pragmatiques, la fonction de topique est soumise à des contraintes qui lui sont spécifiques.

2.3.1.1 Topique et topicalité : problèmes de la notion de topique

Dans de nombreuses définitions d'inspiration pragmatique, le topique est défini par opposition au focus (cf. l'opposition *thème/rhème*). Le caractère intuitif et instable de la notion de topique se manifeste à travers les définitions métaphoriques et imagées comme, par exemple : « *the peg on which the message is hung* » (Halliday, 1970 : 161), « *a matter of standing current interest or concern* » (Strawson, 1964: 97), « *center of attention* » (Li & Thomson, 1976: 464), « *the address to which the content of a clause is supposed to be delivered* », ou encore « *subjective reference point* » (Langacker, 1991: 313-314).

Suivant les approches et les cadres théoriques, le *topique* a été décrit à l'aide des notions telles que : *relation d'à-propos* (« *aboutness* »), *information donnée* (*connue*), *l'ordre des constituants* (Halliday, 1967), *dynamisme*

*communicationnel*³³ (Sgall *et al.*, 1986 ; Hajičová, 1991) et *focus d'attention* (Columbia School – Contini-Morava & Goldberg, 1995). Le problème est que les notions mises en avant telles que l'information donnée ou la relation d'à-propos sont rarement définies avec rigueur, de telle sorte qu'elles permettent des glissements, des extensions et des assimilations de toutes sortes. Par ailleurs, le topique et le focus sont associés, soit à des phénomènes syntaxiques, soit à des phénomènes pragmatico-discursifs ; ce qui amène une interrogation : le topique et le focus font-ils partie de la grammaire d'une langue ou sont-ils indépendants du système qui est la langue ?

La plupart des définitions du topique s'appuient toutefois sur le critère de relation d'à-propos (« *aboutness* »). Le topique est donc entendu comme 'ce à propos de quoi on dit quelque chose' et opposé par là-même au commentaire (ou propos) qui se définit comme apport d'information à propos du topique (Berthoud, 1996 ; Dik, 1997 ; Givón, 1983 ; Grobet, 2002 ; Gundel, 1988a ; Kuno, 1972 ; Lambrecht, 1981, 1994, 2001 ; Langacker, 1991 ; Laparra, 1982 ; Reinhart, 1981 ; Rossi, 1999 ; Roulet, 2001 ; Stark, 1999) :

By topicality we understand everything pertaining to "what the clause is about", given the information setting in which it occurs. (Dik, 1997a: 68)

Malgré son apparente simplicité, le critère d'à-propos soulève plus de problèmes qu'il n'en résout. Premièrement, plusieurs linguistes lui reprochent son caractère intuitif (Brown & Yule, 1983 ; Fradin & Cadiot, 1988 ; Galmiche, 1992). Deuxièmement, il est possible que l'apport d'information s'applique simultanément à deux entités (voire plus) qui sont pragmatiquement saillantes et se présentent comme candidats potentiels au rôle de topique (cf. Lambrecht, 119-120). Troisièmement, la relation d'à-propos caractérise non seulement la relation pragmatique entre le topique et le commentaire, mais aussi la relation sémantique dans la structure bipartite *sujet – groupe prédicatif*.

La définition du topique en termes d'à-propos soulève également la question sur la nature des expressions linguistiques qui sont à même de remplir la fonction de topique dans le discours. On peut se demander si la fonction de topique est attribuable uniquement aux arguments du prédicat (sujet, objet direct ou indirect) ou si elle est applicable dans la même mesure aux circonstants et prédicats ?

If the topic is seen as the matter of current interest which a statement is about and with respect to which a proposition is to be interpreted as relevant, it is clear that one cannot always point to a particular element in a proposition, let alone to a particular

³³ Dans le cas du topique, il s'agit du dynamisme communicationnel le moins élevé.

constituent of a sentence, and determine that this element and nothing else is the topic of the sentence. As there are degrees of relevance, there are degrees to which elements of propositions qualify as topics. (Lambrech, 1994: 119)

A ce jour il n'existe pas de consensus en ce qui concerne la forme que peut prendre le topique dans l'énoncé. Certaines approches du topique soutiennent que la fonction de topique ne peut être remplie que par les arguments (Dik, 1997a : 68). D'autres envisagent la possibilité d'attribuer le statut de topique non seulement aux arguments, mais aussi aux prédicats (Hajičová, 1991 : 160, Reinhart, 1981 ; Grobet, 2002), voire aux circonstants (Reinhart, 1981). Pour Grobet (*op. cit.* : 95), les exemples comme celui qui suit remettent en cause le postulat qui veut que le topique ne puisse être exprimé que par un élément de nature référentielle :

- (51) Est-ce qu'il est intelligent ?
Ça il l'est. (Grobet, 2002 : 95)

Il a été observé que, dans les langues à proéminence de topique (chinois) et à proéminence mixte, de topique et de sujet (japonais, coréen), les fonctions de topique et de sujet ne se superposent pas mais sont exprimées par des constituants distincts³⁴, le critère de relation d'à-propos s'appliquant plutôt au sujet grammatical qu'au constituant détaché à gauche qui remplit la fonction de topique (pour une analyse plus détaillée, voir Li & Thompson, 1976). Ce fait a, d'ailleurs, inspiré les critiques³⁵ de Chafe (1976) contre la définition du topique en termes de 'ce dont on parle'. Il soutient notamment que le « vrai » topique n'est pas « what the sentence is about », mais un cadre spatio-temporel ou « individuel » dans lequel s'inscrit l'énoncé (cf. la fonction de thème chez Dik, voir la discussion ci-dessus) :

The so-called topic is simply a focus of contrast that has for some reason been placed in an unusual position at the beginning of the sentence. That appears to be true in general of English examples cited to illustrate topics or Topicalization... (1976: 49). What the topics appear to do is to limit the applicability of the main predication to a certain restricted domain... Typically, it would seem, the topic sets a spatial, temporal, or individual framework within which the main predication holds. In English we can do something similar with certain temporal adverbs: Tuesday I went to the dentist... In brief, "real" topics (in topic-prominent languages) are not so much "what the sentence is about" as "the frame within which the sentence holds". (1976: 51)

³⁴ Le fait que, dans les langues comme l'anglais et le français, la fonction Topique coïncide souvent avec la fonction Sujet n'implique pas que la fonction Topique soit nécessairement exprimée par le sujet grammatical. D'ailleurs, ces deux notions sont fondamentalement différentes (voir à ce sujet, la section 2.3.1.2).

³⁵ Pour les critiques du critère définitoire de la relation d'à-propos voir aussi Gómez-González (2001).

L'approche de Chafe semble rejoindre celle Franckel & Paillard (1999) en ce qui concerne les propriétés sémantiques et morphosyntaxiques du topique. Ces auteurs rattachent la fonction de topique à la position gauche de la phrase. Ainsi, tout constituant qui apparaît en position frontale est interprété par défaut comme thème de l'énoncé (= topique), et ce indépendamment de sa fonction syntaxique : argument, prédicat ou circonstant (Franckel & Paillard, 1999) :

[...] la relation thème-rhème peut être caractérisée comme une relation de repérage, le repère étant à gauche. (*op. cit.* : 286)

La distinction opérée par Chafe entre le topique, c'est-à-dire un cadre exprimé en tête de phrase, et le sujet, défini comme support d'information dans une relation d'à-propos, me paraît problématique de trois points de vue. Premièrement, la conception de la relation d'à-propos est trop étroite car non seulement elle se réduit à la dimension phrastique, mais elle n'est envisagée qu'en rapport avec la fonction de sujet. Deuxièmement, telle qu'elle est entendue par Chafe, la notion de relation d'à-propos n'est pas fondamentalement différente de celle de la logique classique puisque les paramètres contextuel, discursif et interactionnel n'y sont pas pris en compte. Troisièmement, la définition sémantico-syntaxique du topique implique que le topique ne soit pas un phénomène de discours, mais un phénomène de phrase puisqu'il est associé d'une part aux circonstants et d'autre part à une position fixe dans l'ordre linéaire de la phrase, à savoir la position préverbale, avant le sujet.

La mise en évidence des différences dans le fonctionnement du topique « chinois » et le sujet grammatical trouve toutefois une relative justification dans le fait que le topique « chinois » est pragmatiquement et syntaxiquement différent du topique argumental : le topique « chinois » constitue le cadre conceptuel dans lequel s'inscrit la prédication principale, alors que le topique, exprimé par le sujet, est impliqué dans les relations d'interdépendance prédicationnelle puisqu'il se voit attribuer un état de choses assigné par le prédicat (cf. Dik, 1997a).

La définition du topique en termes de cadre ne pose pas de problèmes à condition que la topicalité soit identifiée au phénomène de cadrage, et la relation d'à-propos à la relation bipartite *Sujet-Groupe Prédicatif*. Or, cette conception du topique et de la topicalité ne me paraît pas justifiée pour diverses raisons.

Si l'on compare le « topique chinois » dans la phrase « *Fish, red snapper is delicious* »³⁶ avec le cadre spatio-temporel dans « *Tuesday I went to the dentist* »³⁷ que Chafe met sur le pied d'égalité, on remarque tout de suite que les deux sont différents sur le plan pragmatique, sémantique et syntaxique. Ils n'ont d'ailleurs pas le même impact sur l'organisation thématique du discours (cf. pp. 77-79).

Premièrement, dans les exemples cités par Li et Thompson, le « topique chinois » est lié au sujet de la prédication, soit par une relation d'hyponymie, soit par une relation de méronymie. Précisons ce point :

(52) *Fish*, red snapper is delicious.

Red snapper est ici hyponyme de *fish*. La relation d'hyponymie peut être vérifiée par une opération logique très simple qui confirme la possibilité de substitution unilatérale entre les deux lexèmes, et une impossibilité, par conséquent, de substitution réciproque. Par exemple, être X [*red snapper* hyponyme], c'est être Y [*fish* hyperonyme], mais être Y, ce n'est pas nécessairement être X.

Deuxièmement, il serait erroné de croire que tous les circonstants en position frontale sont de nature topicale. A ce sujet, Bolkestein (1998) fait remarquer que dans la structure sous-jacente de la phrase, les satellites de tous les niveaux peuvent constituer un apport d'information, c'est-à-dire remplir la fonction de focus. Elle précise toutefois que lorsque le satellite véhicule de l'information nouvelle, son degré d'informativité et d'importance pragmatique est inférieur à celui du focus « principal »³⁸. Par exemple :

(53) UNFORTUNATELY, he has GONE³⁹. (Bolkestein, 1998: 197)

En (53), le locuteur transmet deux messages dont chacun comporte un Focus (marqué en majuscules) : le focus « principal » exprime un état de choses à propos du référent 'he' ; tandis que le deuxième focus exprime l'attitude du locuteur envers le contenu propositionnel du premier message (*ibid.*). Par ailleurs, le focus exprimé par le prédicat *has gone* est plus dynamique sur le plan communicationnel que le focus exprimé par le circonstant *unfortunately*.

³⁶ *Sakana wa tai ga oisii* – lit. : *fish*_{top} red snapper_{sub} delicious (japonais). (Li & Thompson, 1976 : 468, ex. 21)

³⁷ Curieusement, Chafe fait un parallèle entre ces deux constructions. Selon lui, *Tuesday* aurait le même fonctionnement que *Fish* dans « *Fish, red snapper is delicious* » (1976 : 51).

³⁸ 'Focus de contraste' ou 'Focus complétif' dans la GF.

³⁹ Bolkestein présente cet exemple hors contexte.

Les critiques de Chafe contre l'attribution de la propriété d'à-propos au topique de l'énoncé (« *sentence topic* ») semblent être contredites par sa propre conception du « *discourse topic* » (Chafe, 1994). En effet, la définition du topique de discours proposée par Chafe repose bel et bien sur la relation d'à-propos. En dissociant le topique de l'énoncé qui est, selon Chafe (1976 : 51), « a spatial, temporal, or individual framework within which the main predication holds », et le topique de discours, Chafe semble méconnaître la possibilité pour un constituant phrastique de réaliser une connexion, entière ou partielle, avec ce que l'on peut considérer comme topique de discours. D'ailleurs, comme le fait remarquer à juste titre Hannay : « a sentence Topic is a discourse topic that is marked at the sentence level » (1991 : 140). Vues sous cet angle, les notions de topique de l'énoncé et de topique de discours ne sont pas foncièrement différentes puisque le topique de l'énoncé peut se présenter aussi comme le siège de l'intérêt immédiat des interlocuteurs.

2.3.1.2 Topique et relation d'à-propos

J'ai souligné plus haut (section 2.3.1) que l'attribution de la fonction de topique n'est pas une tâche facile dans la mesure où un apport d'information ne s'applique pas nécessairement à une seule entité discursivement saillante et que deux entités (voire plusieurs entités) peuvent se trouver dans la conscience immédiate des interlocuteurs et se présenter comme candidats potentiels au rôle de topique (cf. Lambrecht, 119-120).

Ceux qui admettent qu'il y a des similitudes entre l'attribution d'un état de choses (propriété) au sujet dans une phrase catégorielle et la façon dont le commentaire (apport d'information) se rapporte à l'objet de discours doivent considérer que la structure informationnelle d'une proposition ne peut contenir qu'une seule entité à propos de laquelle est fait le commentaire, c'est-à-dire qu'il ne peut y avoir qu'un seul topique par proposition⁴⁰ (cf. Reinhart, 1981 : 56). Ce point de vue est d'ailleurs partagé par bon nombre de linguistes qui s'intéressent au phénomène de topique.

Le problème est que, dans les énoncés comme ceux qui suivent, l'identification du topique se complique par la concurrence de plusieurs référents actifs (expressions marquées en gras) :

- (54) CD : Et puis voilà, donc le premier soir on a couché à l'hôtel, parce que l'appartement qu'on avait réservé n'était pas libre, donc on a couché à l'hôtel. Alors **l'hôtel**, **les bagages**, **ils** voulaient pas **nos bagages**, c'était pas l'heure. Alors

⁴⁰ Il est évident bien sûr qu'une phrase complexe peut avoir des topiques différents dans la principale et la(les) subordonnée(s).

que normalement, c'était à onze heures du matin, ils nous ont dit: 'Non, à cinq heures de l'après-midi.' On a dit: 'Mais non, vous plaisantez.' Alors, quand même **ils** ont accepté de **les** mettre dans une petite pièce, là-bas au fond. Donc on était débarrassés des bagages, on a pu un petit peu marcher plus tranquillement. (42acd11)

Comme le segment en question implique trois référents pragmatiquement saillants : '**on**'/ '**nous**' (la locutrice CD et les membres de sa famille⁴¹), '**l'hôtel**'/ '**le personnel de l'hôtel**', et '**les bagages**', on pourrait envisager que le discours de la locutrice s'organise d'une certaine façon autour de ces trois référents topicaux (cf. Hannay, 1991 : 139). En effet, on apprend quelque chose à propos du personnel de l'hôtel, à propos de la famille de la locutrice et de leurs bagages : 1) la famille de la locutrice avait du mal à faire accepter les bagages par le personnel de l'hôtel ; 2) le personnel de l'hôtel ne voulait pas accepter les bagages au début et ne l'a fait qu'après des « pourparlers » avec la famille ; 3) les bagages ont causé un petit contretemps à la famille. Ainsi, le critère d'à-propos s'applique d'une certaine manière à trois entités référentielles à la fois. Dans l'énoncé '*Alors, quand même ils ont accepté de les mettre dans une petite pièce, là-bas au fond*', le choix du bon candidat se complique d'autant plus que les deux référents sont exprimés par des pronoms, c'est-à-dire des marqueurs préférentiels de topicalité. La question se pose donc : Lequel de ces deux candidats au rôle du topique est le topique de l'énoncé ? Si l'on soutient l'hypothèse selon laquelle il ne peut y avoir qu'un seul topique par prédication, on devrait être en mesure de choisir le « bon » candidat au rôle de topique. Or, les critères utilisés dans la logique classique ne suffisent pas pour l'identifier, car, s'ils suffisaient, on n'aurait pas besoin de distinguer la relation *topique/commentaire* de la relation *sujet/groupe prédicatif*, les deux correspondant l'une à l'autre. Sinon, on pourrait supposer, à l'instar de Bolkestein (1998) et de Lambrecht (1994), que la prédication puisse comporter plusieurs constituants topicaux et que ces constituants se distinguent entre eux par le degré de topicalité. Dans ce cas, l'information apportée par l'énoncé s'interprète comme plus centrale par rapport à un constituant et moins centrale par rapport à l'autre.

Selon Hannay (1991 : 139), le problème du choix du « bon » candidat pourrait être résolu à l'aide des critères tels que : la forme morphosyntaxique, l'ordre des constituants, les caractéristiques prosodiques des expressions référentielles :

In principle, this problem can now be overcome because the realisation of the Topic function is linked to specific features of form, order or prosodic prominence, as a result of which language-specific operational definitions can be added to the

⁴¹ Absents de la situation d'énonciation.

universally valid functional definition. This makes Topic into a device which signals the special treatment of specific information within the framework of the construction of the message. (Hannay, 1991: 139)

Il a également été souligné ci-dessus que la distinction entre le topique et le commentaire peut correspondre (et correspond souvent) à la distinction que fait la logique classique entre sujet et groupe prédicatif. Suivant la logique classique, la structure *sujet/groupe prédicatif* relève de la nature dichotomique des jugements humains consistant à nommer une entité et à en dire quelque chose. Ainsi de par sa fonction argumentale et préférentiellement agentive, le sujet grammatical est en quelque sorte prédestiné à assurer la fonction de topique dans l'énoncé (cf. Langacker, 1991 ; Reinhart, 1981) :

[...] there is a well-attested cross-linguistic correlation between grammatical subject and pragmatic topic; subjects are prominent on hierarchies of animacy and agentivity (Silverstein 1976), while topics are more prominent in discourse as (typically) animate and agentive thematic participants (Givón 1983). (Herring, 1990: 169)

En effet, il est plus facile d'utiliser la fonction de sujet pour l'expression de la fonction de topique lorsque les deux coïncident (cf. Reinhart, 1981 : 62). L'identification du topique au sujet grammatical pose toutefois plusieurs difficultés. Primo, le sujet grammatical peut être un pronom non-référentiel (angl. « *dummy subject* »), et secundo, il peut être un SN indéfini à valeur existentielle dans un énoncé thétiq. Du point de vue de la sémantique référentielle, le sujet d'une phrase thétiq. ne réfère pas de façon indépendante dans la mesure où le référent qu'il dénote constitue une partie intégrale de la situation décrite par la proposition. Au niveau discursivo-pragmatique, dans un énoncé thétiq., tous les éléments constituent un apport d'information nouvelle.

Une autre propriété de l'énoncé thétiq. est que la proposition dans son ensemble, y compris le sujet, se trouve dans le champ de l'assertion. Dès lors, comme l'existence du référent auquel renvoie le sujet « thétiq. » n'est pas encore tenue pour acquise, on ne peut pas lui attribuer le rôle de topique :

- (55) Extreme weather conditions caused widespread destruction in many parts of the world in 2004. (*Today in English*, Janvier 2005)

En effet, comme on peut le constater, il s'en faut de beaucoup que la bipartition syntaxique des phrases en sujet et groupe prédicatif coïncide systématiquement avec la distribution de leur contenu pragmatique en topique et commentaire. Ceci s'explique par le fait que la proposition logique, la structure syntaxique et la structure informationnelle de l'énoncé sont trois réalités distinctes.

Eclairons ce propos à l'aide d'un exemple :

(56) Mary was involved in a head-on crash.

En (56), la proposition logique de la phrase ne dépend pas du contexte antérieur au sens où l'état de choses 'being involved in a head-on crash' ne peut être assigné qu'au sujet 'Mary'. Inversement, la structure informationnelle de l'énoncé ne peut être déterminée sans prise en compte du contexte antérieur, et plus particulièrement de ce qui est présupposé et asserté (=posé) dans l'énoncé. Ainsi sans contexte, il est impossible de dire si le référent 'Mary' constitue le topique de l'énoncé, et ce indépendamment du fait que l'état de choses exprimé par le prédicat se rapporte logiquement au référent 'Mary'.

En variant la distribution de ce que l'on tient pour acquis et ce que l'on asserte, on peut obtenir des structures informationnelles différentes (cf. Lambrecht, 1994 : 121-127) :

(57) A: What happened to Mary?
B: She WAS INVOLVED IN A HEAD-ON CRASH.

(58) A: Who was involved in a head-on crash?
B: MARY (was involved in a head-on crash).

(59) A: What happened?
B: MARY WAS INVOLVED IN A HEAD-ON CRASH.

De ces trois exemples, seul le premier contient un sujet à fonction de topique. Dans sa réponse, le locuteur A présume non seulement que le référent 'Mary' est tenu pour acquis par son interlocuteur, mais que ce dernier dispose d'une information à propos de 'Mary'. Dans ce sens, la réponse a pour effet de fournir de l'information à propos du référent visé par la question.

En (58), 'Mary' remplit la fonction de focus car ce qui est présupposé, c'est le fait que 'X was involved in a head-on crash'. Dans la paire adjacente de deux tours de parole, la question spéciale est une « proposition ouverte en X » où X est exprimé par le pronom interrogatif :

[...] a Q-word is an open predication in X_i , presented with interrogative illocution, and signalling a request from S [Speaker] to A [Addressee] to fill in the open position, marked by Q, with appropriate information. (Dik, 1997a: 330).

Dans sa réponse, le locuteur *B* ne fait que poser l'identité de la variable sur laquelle porte la question. Ainsi, en (58) le référent 'Mary' n'est pas topique puisque son identité n'est pas tenue pour acquise par l'interlocuteur *A* au moment où le référent est introduit dans le discours.

En (59), tout l'énoncé véhicule de l'information nouvelle. En termes plus techniques, la proposition correspond à un focus large puisque chacun des éléments de la proposition constitue un apport d'information, le sujet aussi bien que le groupe prédicatif (cf. Lambrecht, 1994 : 121-127).

Il s'ensuit de ces observations qu'il n'y a pas de corrélation entre la représentation logique, la structure syntaxique et l'articulation pragmatique de la proposition. Si les affinités réciproques des fonctions de sujet et de topique font qu'elles sont souvent réalisées par un même constituant, cette coïncidence peut se défaire sous la pression de divers facteurs pragmatiques. Ceci s'explique en partie par le fait que la fonction de topique ne relève pas de la grammaire d'une langue mais constitue un phénomène de discours qui est motivé en tant que tel par les intentions communicatives du locuteur (cf. Langacker, 1991 : 313). Autrement dit, l'attribution de la fonction de topique repose sur des critères qui dépassent la dimension phrastique, à la différence de celle de sujet qui peut être établie dans les limites de la structure prédicationnelle de la phrase.

Il apparaît ainsi que les difficultés liées à la définition du topique en termes d'à-propos viennent en partie de l'assimilation des différents niveaux d'analyse : sémantique, syntaxique et pragmatique.

Même si les linguistes reconnaissent de manière générale que le traitement de la structure informationnelle nécessite que l'on distingue les niveaux d'analyse, on n'est pas à l'abri de glissements possibles entre les phénomènes syntaxiques (fonctions syntaxiques, l'ordre des constituants), les phénomènes sémantiques (relation prédicationnelle entre le sujet et le groupe prédicatif) et les phénomènes pragmatiques (topique, focus) (cf. voir Bolkestein, 1998), de telle sorte que la fonction syntaxique d'un constituant et sa position dans l'ordre linéaire de la phrase sont parfois assimilées à une fonction pragmatique⁴² particulière (cf. Chafe, 1976 ; Franckel et Paillard, 1999 ; Halliday, 1967).

⁴² [...] in spite of the basic principle of the distinction between syntactic and pragmatic levels of description, not all authors do in fact maintain this distinction, and it is not uncommon to see Subject and Topic equated without any examination of context, cf. for example the claim that Subjects are 'primary Topics' and Objects are 'secondary Topics'. (Bolkestein, 1998: 198)

Un autre argument fort qui pourrait étayer la distinction entre la relation *topique/commentaire* et la relation *sujet/groupe prédicatif* est l'existence des langues dans lesquelles le topique et le sujet constituent deux fonctions grammaticales distinctes (voir § 2.3.1, p. 65).

Etant donné que la frontière entre la fonction de sujet et la fonction pragmatique de topique n'est pas facile à tracer, et que de par sa nature le sujet d'un énoncé catégoriel se présente comme le meilleur candidat au rôle de topique, il conviendrait de préciser comment la relation d'à-propos s'applique au topique pragmatique et en quoi elle est différente de la relation qui unit le prédicat au sujet. Cette démarche est d'autant plus nécessaire qu'elle va nous permettre d'échapper aux éventuels glissements entre les dimensions syntaxique et sémantique, d'une part, et la dimension pragmatique, d'autre part.

Dans la littérature sur la question, il existe plusieurs théories qui aident à mettre en lumière la notion de topique pragmatique. En partant du principe que le topique n'est pas un phénomène phrastique, mais un phénomène de discours, on pourrait faire l'hypothèse, avec entre autres Langacker (1991), que la relation d'à-propos se construit non seulement au niveau de la prédication, mais également au niveau du discours. Parmi les faits qui soutiennent cette hypothèse, on pourrait citer les règles qui régissent l'organisation thématique du discours.

Lorsque le topique est établi dans le discours, il peut rester implicite tant qu'il constitue un centre d'intérêt commun dans l'esprit des interlocuteurs. Le fait que le topique peut ne pas être exprimé au niveau de l'énoncé ne diminue pas pour autant son rôle macro-structurant pour l'organisation du discours. De ce fait, la relation d'à-propos, qui unit le topique pragmatique et l'apport d'information, ne se réduit pas à la relation prédicationnelle entre le sujet et le prédicat mais s'étend sur une partie du discours qui est pragmatiquement pertinente au regard du topique en cours. Pour éclairer ce propos, prenons l'exemple suivant :

- (60) I've been thinking about **the wedding**. I only want to invite the immediate relatives. The back yard would be a good place. We don't need flowers...
(Langacker, 1991 : 313)

Le topique n'est mentionné textuellement qu'une seule fois. Cependant, l'allocutaire peut établir un lien d'à-propos entre le référent 'the wedding' et l'information fournie dans les énoncés qui suivent son introduction. D'ailleurs, le statut topical du référent pourrait être vérifié à l'aide du test de

topicalité, à savoir le détachement à gauche accompagné du marquage métadiscursif du type *as for* :

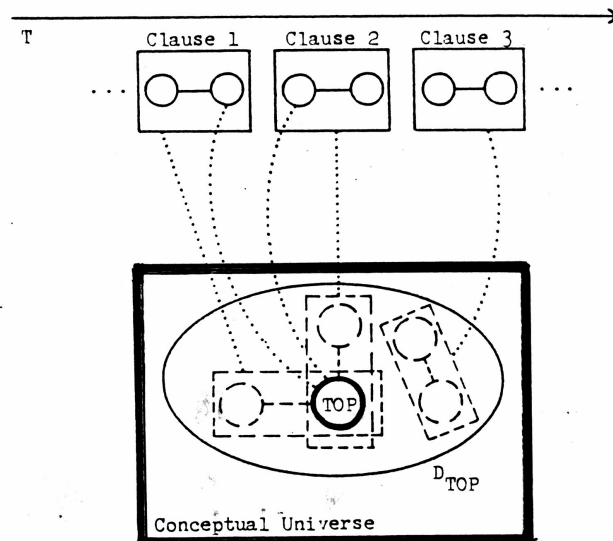
- (60') As for **the wedding**, I only want to invite the immediate relatives. The back yard would be a good place and we don't need flowers...

Dans les trois propositions, l'état de choses est attribué respectivement aux référents : 'I' (le locuteur ou la locutrice), 'the back yard' et 'we'. Néanmoins, l'information pragmatique de chacun de ces trois énoncés n'est interprétée qu'en rapport avec le domaine conceptuel du référent 'the wedding' qui constitue de ce point de vue le centre de l'intérêt immédiat des interlocuteurs puisqu'il motive tout apport d'information nouvelle. Selon Langacker, le topique devrait être compris comme « *the specific conceptual realm, with respect to which the clause is meant to be interpreted and into which its content is integrated* » (*op. cit.* : 314). Le topique existe donc dans le discours partagé par les interlocuteurs :

We can describe a topic more technically as a kind of **subjective reference point**. It is a *reference point* in the sense of being used to establish mental contact with another entity. [...] The reference point is *subjective* in two respects. For one thing, it remains offstage and often unmentioned. Rather than being explicitly discussed, an established topic is presupposed as part of common background that the speaker and hearer rely on for making sense of the material presented overtly. A topic is also subjective in that the basis for its reference-point function resides in speaker/hearer knowledge per se. (Langacker, 1991: 314)

La relation entre le topique et le discours est représentée dans la figure ci-dessous (Langacker, 1991 : 315). Le topique (Top) y est représenté comme entité de l'univers conceptuel (*conceptual universe*) que partagent les interlocuteurs. Le domaine du topique (${}^D\text{Top}$) est un ensemble de concepts (ou aspects particuliers du topique) que le locuteur active ou peut activer dans le discours, et auxquels le domaine du topique sert de point de référence. La flèche en haut représente l'axe temporel correspondant à un segment de discours durant lequel le topique sert de point de référence pour tout apport d'information nouvelle. Le segment de discours comporte une série de prédications dont chacune implique à son tour un nombre de constituants. Le topique peut correspondre à l'un des constituants syntaxiques dans une proposition (*clauses* 1 et 2) ou se trouver en relation de pertinence pragmatique avec une proposition entière (clause 3) :

Figure 6. Langacker (1991 : 315)



Une autre thèse qui, pourrait nous éclairer sur la nature de la relation d'à-propos, repose sur la notion de pertinence pragmatique (Strawson, 1964 ; Lambrecht, 1994). Selon Strawson, tout apport d'information dans le discours est pragmatiquement motivé par rapport à ce qui constitue l'intérêt immédiat des interlocuteurs :

Stating is not a gratuitous and random human activity. We do not, except in social desperation, direct isolated and unconnected pieces of information at each other, but on the contrary intend in general to give or add information about what is a matter of standing current interest or concern. There is a great variety of possible types of answer to the question what the topic of a statement is, what a statement is "about" ... and not every such answer excludes every other in given case. (Strawson, 1964 : 97)

Selon Strawson, la relation *topique-commentaire* obéit au Principe de Pertinence Pragmatique (« *Principle of Relevance* »). A supposer que le topique constitue « *a matter of standing current interest or concern* », une proposition à propos du topique peut être considérée comme informative seulement si elle véhicule de l'information pragmatiquement pertinente au regard du topique (Lambrecht, 1994 : 119). Il s'ensuit donc que le commentaire doit non seulement être dynamique sur le plan informationnel mais avoir un rapport de pertinence pragmatique. En d'autres termes, si je dis quelque chose, je le dis parce que je le trouve pragmatiquement pertinent par rapport à l'entité qui intéresse mes interlocuteurs ou que je trouve intéressant moi-même au moment où je parle. Dans ce sens, l'acte de prédication implique non

seulement que le locuteur fournisse ou requière une quelconque information à propos du topique, mais que cette information puisse être interprétée comme pertinente par rapport au topique.

Ceci dit, le critère de pertinence pragmatique se heurte également à quelques difficultés. Premièrement, on pourrait lui reprocher son caractère intuitif (comme d'ailleurs au critère de relation d'à-propos). Deuxièmement, si dans l'énoncé, plusieurs entités peuvent avoir une relation d'à-propos, il est également possible que l'interprétation de ce qui constitue l'intérêt immédiat du discours varie en fonction de la configuration du modèle de discours dans l'esprit des interlocuteurs. Or, cette configuration n'est pas symétrique par définition car le locuteur et l'allocutaire n'ont pas les mêmes connaissances et la même expérience intersubjective. Ceci implique que dans l'interaction conversationnelle, l'entité de discours accède au statut de topique pragmatique seulement si sa valeur topicale est acceptée ou reconnue comme telle par les interactants.

En posant la nécessité de la pertinence pragmatique du lien entre le topique et le commentaire, on est amené à s'interroger aussi sur la visée pragmatique des intentions du locuteur, c'est-à-dire sur le pourquoi de tout apport d'information. Une thèse importante à ce sujet est que le topique conditionne et régit les changements que veut produire le locuteur dans l'esprit de l'interlocuteur⁴³ (Dik, 1997a : 327-328 ; Hajičová, 1991 : 158 ; Lambrecht, 1994 : 218). Dans cette optique, prédiquer quelque chose à propos du topique a pour objectif d'apporter une information que le récepteur ignore et que l'émetteur estime pouvoir fournir (cf. Gundel, 1988a : 210). Il est évident, bien sûr, que le besoin d'information peut venir du locuteur lui-même. Dans ce cas, c'est lui qui effectue une requête d'information en vue de remplir une « lacune » dans son stock d'informations à propos du topique (Dik, 1997a : 312 ; Gundel, 1988a ; Lambrecht, 1994 : 228-233).

⁴³ "The pragmatic information P_x of a person X was defined [...] as consisting of knowledge, beliefs, feelings, and preconceptions of X at the moment of speaking. Pragmatic information was subdivided into general, situational, and contextual information. It was argued that S [speaker] organizes his linguistic expressions in accordance with $(P_A)_s$, his estimate of A 's [addressee's] pragmatic information at the moment of speaking. S 's aim will in general be to cause A to effect some change in P_A , and in order to achieve this, S will typically start from some piece of information that A presumably already possesses, and then go on to build some information onto this, which he thinks is new to A and thus lead to a modification of P_A . A linguistic expression will thus usually contain some given information and some new information. Both "given" and "new" should be interpreted as being mediated through S 's estimate of P_A ; given information is thus information which is contained in $(P_A)_s$, new information is information not contained in $(P_A)_s$ " (Dik, 1997a: 312).

Il apparaît également que le topique doit se trouver dans le champ de la présupposition pragmatique de la proposition puisqu'il fait partie des informations que le contexte doit avoir (ou impliquer) pour permettre de formuler correctement l'assertion, la négation ou la question à son propos. A ce titre, le topique est pragmatiquement stable au sens où la négation et l'interrogation n'ont aucun effet sur lui⁴⁴. Inversement, le commentaire peut être nié ou questionné. De ce fait, l'identification du topique pourrait s'appuyer également sur les tests qui aident à établir le statut, présupposé ou pas, du référent visé, à savoir : l'anaphorisation, la négation, la question⁴⁵. Par exemple :

- (61) Bill has a car. It is black. (Lambrecht, 1994 : 155)
 (62) Bill doesn't have a car. *It is black. (*ibid.*)

En (62), l'anaphorisation de *a car* se traduit par l'inadéquation pragmatique et logique du deuxième énoncé puisque l'expression *a car* se trouve en dehors du champ de la présupposition.

En effet, fournir une information à propos du topique implique un statut particulier du référent du topique dans la conscience des interlocuteurs. Pour qu'un référent puisse fonctionner comme topique, il doit non seulement être accessible et/ou identifiable (cf. Gundel, 1988a) mais avoir une certaine réalité pragmatique dans l'esprit des interlocuteurs. Ceci s'explique par le fait que la prédication est impossible à propos de quelque chose qui n'est ni accessible (textuellement ou situationnellement), ni inférable à partir du contexte :

Since the topic is the already established "matter of current concern" about which new information is added in an utterance, for a proposition to be construable as being about a topic referent this referent must evidently be part of the pragmatic presupposition, i.e. it must already be "under discussion" or otherwise available from the context. (Lambrecht, 1994: 150)

Tout en admettant l'existence d'un lien intrinsèque entre la fonction Topique et la présupposition pragmatique, précisons toutefois que le topique et la présupposition constituent deux réalités distinctes dans la mesure où

⁴⁴ [...] the truth of a pragmatically presupposed proposition cannot be affected by an element of negation or modality, because the content of presupposed propositions is necessarily "taken for granted" by the interlocutors. Since the topic is an element of the pragmatic presupposition evoked by the sentence, there is a sense in which the topic itself must be taken for granted, hence must be outside the scope of negation or modality in an assertion. (Lambrecht, 1994: 153)

⁴⁵ Il existe bien sûr d'autres déclencheurs de présuppositions, c'est-à-dire des mots ou des structures de phrases dont découle un type d'information présupposée, par exemple : verbes aspectuels, verbes factifs, constructions clivées, etc.

« Anything presupposed is propositional in nature » (Lambrecht, *op. cit.*: 151). Or, le topique n'a pas de vocation de prédiquer :

What is presupposed in a topic-comment relation is not the topic itself, nor its referent, but the fact that the topic referent can be expected to play a role in a given proposition, due to its status as a center of interest or matter of concern in the conversation. (Lambrecht, 1994: 151)

Par ailleurs, la présence du référent du topique dans le champ de la présupposition est une condition nécessaire, mais pas suffisante, pour que le référent visé soit interprété comme topique : si la fonction de topique ne se résume pas à la présupposition, la présupposition ne se résume pas au topique au sens où la présence dans le champ de la présupposition va de pair avec d'autres facteurs pragmatiques (Lambrecht, 1994 : 206), notamment la possibilité d'établir une relation d'à-propos et de pertinence pragmatique entre le référent du topique et le commentaire.

Ayant mis en évidence le lien entre le phénomène de topique et les paramètres tels que : la relation d'à-propos, l'identifiabilité, l'état d'activation, la pertinence pragmatique et la présupposition, il conviendrait maintenant d'évoquer un autre élément central dans la définition du topique, à savoir la nature référentielle du topique.

L'inacceptabilité pragmatique de l'exemple (62) démontre en effet la nécessité pour l'entité topicale d'être construite comme objet de discours, ou en termes de Lambrecht d'avoir une certaine réalité pragmatique pour les interlocuteurs (1994 : 157). Dans cette optique, l'anaphorisation de *a car* est impossible non seulement à cause du fait que l'élément d'information dénoté par *a car* ne fait pas partie de la présupposition pragmatique, mais aussi à cause de l'absence de la référence. En effet, la fonction de topique ne peut pas être exprimée par les SN dépourvus de référence telles que les pronoms impersonnels, les pronoms indéfinis et les SN indéfinis⁴⁶. Par exemple :

(63) *It* is raining. (*op. cit.*: 156)

(64) There's *nobody* in the room. (*ibid.*)

D'autre part, la valeur référentielle d'un constituant n'implique pas nécessairement son statut topical (à ce sujet, voir l'exemple (86) et les commentaires à la page 100). Il convient de préciser également que seuls les référents de discours sont à même de remplir la fonction de topique (Dik, 1997a ; Hannay, 1991 ; Lambrecht, 1994) :

⁴⁶ Dans le dernier cas, il s'agit des énoncés théétiques.

It is obvious that for a proposition to be about some topic, and for this topic to be a matter of concern in the discourse, there must EXIST an entity or set of entities which can be designated by the topic expression. (Lambrecht, 1994 : 155)

Cette thèse implique que le topique ne puisse être exprimé que par un sujet ou un complément ⁴⁷ du verbe. Ceci s'explique par le fait que la fonction référentielle et la fonction prédicationnelle s'excluent mutuellement puisque le verbe dans sa fonction prédicationnelle a vocation de prédiquer et non pas de référer⁴⁸. Pour accéder au statut de topique, le SV doit donc être réifié. Comparons :

- (65) We went to the movies yesterday. *It* was a mistake. (Lambrecht, 1994 : 75)
- (66) *Our going to the movies yesterday* was a mistake. (*ibid.*)
- (67) *Going to the movies yesterday* was a mistake. (*ibid.*)
- (68) **Went to the movies yesterday* was a mistake. (*ibid.*)

Il semblerait également que la fonction de circonstant soit également incompatible avec la fonction de topique au sens où un état de choses ou une propriété ne s'applique pas aux circonstances dans lesquelles se déroule l'acte dénoté par la prédication (Bolkestein, 1998 : 199).

Il est intéressant de constater que certains linguistes envisagent la possibilité pour la fonction de topique d'être exprimée non seulement par les constituants à fonction de sujet et de complément, mais aussi par les constituants à fonction de prédicat et de circonstant (Grobet, 2002 ; Hajičová, 1991 ; Reinhart, 1981 ; Ziv, 1997) :

[...] it [a sentence topic] cannot be defined directly on syntactic structures since different expressions of the same sentence can serve as topics in different contexts of utterance. (Reinhart, 1981: 56).

Selon Grobet, la fonction prédicative du SV n'est pas un obstacle à l'expression de la fonction Topique (2002 : 96). L'exemple qui suit constituerait, d'après elle, un contre-exemple de la thèse selon laquelle le topique doit être un référent de discours (Lambrecht, 1994 ; Dik, 1997a). Grobet soutient notamment que les constructions verbales (marquées en gras) fonctionnent comme topique :

- (69) JC : le philosophe Alain lui avait enseigné le devoir d'être heureux
Vous pensez qu'*il* l'[heureux] a été

⁴⁷ Indépendamment de sa forme : SN, SV, proposition subordonnée, complétive...

⁴⁸ « Predicates by definition do not denote discourse referents but attributes of, or relations between arguments » (Lambrecht, 1994 : 75).

MM : par moments e [sic] certainement *il a il a été heureux j'crois qu'il a été heureux* dans sa vie littéraire (heureux dans sa vie littéraire) qu'il a eu de grandes joies (Grobet, 2002 : 96)

A supposer que la proposition ait un topique, il faut nécessairement qu'il y ait un commentaire à propos de ce topique. Or, le segment en question ne contient pas d'information qui pourrait être envisagée comme commentaire à propos de l'état « être heureux » ; les compléments circonstanciels *certainement, par moments* et *dans sa vie littéraire* ne peuvent jouer ce rôle puisqu'ils constituent un cadre dans lequel s'inscrit la prédication. Par ailleurs, il est impossible qu'un constituant à valeur de topique puisse remplir la double fonction pragmatique : exprimer un état de choses à propos d'un référent et représenter en même temps une entité à laquelle un état de choses est attribué.

Compte tenu du contexte discursif de l'exemple (69), il semblerait plus approprié, me semble-t-il, d'assigner la fonction de topique au référent auquel renvoie le pronom *il*, et la fonction de commentaire – au groupe prédicatif *a été heureux*. En effet, si l'on part du principe que le topique constitue un support d'information, par opposition au commentaire qui présente un apport d'information, on ne peut pas attribuer la fonction de topique à une entité qui est encore dynamique sur le plan communicationnel.

Ceci dit, ayant postulé plus haut que le topique fait nécessairement partie de la présupposition pragmatique, attribuer la relation de topique à un constituant se trouvant dans le champ de l'assertion serait incorrect. En effet, dans la question de JC (69), la proposition 'il a été heureux' est assertée et non pas présupposée puisqu'elle est affectée par l'interrogation. Dans la réponse de MM, cette proposition fait toujours partie des assertions car sa « véracité » n'est pas encore tenue pour acquise dans le contexte en question :

Posé (asserté) :

Il a été heureux.
Il a été heureux par moments.
Il a été heureux dans sa vie littéraire.
Il a eu de grandes joies.

Présupposé :

Il existe une personne dénommée Alain.
Alain est philosophe.
Alain a enseigné le devoir d'être heureux à une autre personne.
Il existe une personne à qui on a enseigné le devoir d'être heureux.
Cette personne a exercé une activité littéraire.

Remarquons au passage que le cas des verbes de croyance comme *penser/ estimer/ croire* est particulièrement intéressant. Lorsque le locuteur fait précéder une proposition par un verbe de croyance, il affirme (pose) que lui ou un tiers tient la proposition de la subordonnée complétive pour vraie. D'autre part, comme le locuteur rapporte ses propres croyances ou les croyances d'un tiers, l'expression de ces croyances n'a pas de sens si la complétive désigne un état de choses vrai et/ou réalisé. En d'autres termes, bien que le locuteur affirme que lui, ou un tiers, tient la proposition pour vraie, la proposition complétive n'est pas présupposée mais affirmée puisqu'elle n'est pas tenue pour vraie par les autres interlocuteurs.

La mise à l'épreuve par Grobet des critères de l'identifiabilité et de l'état d'activation (Lambrecht, 1994) avait pour objectif de démontrer que ces critères s'appliquent également aux expressions prédicatives, et que les expressions prédicatives peuvent, par là-même, fonctionner comme topiques.

Les critères d'identifiabilité et d'état d'activation sont en effet pertinents pour tout élément d'information. Cependant, la façon dont ces critères s'appliquent aux expressions référentielles et aux expressions prédicatives n'est pas symétrique par définition. Par ailleurs, pour qu'un référent soit construit comme objet de discours, il ne suffit pas qu'il soit identifiable ou activé textuellement, il est également important qu'il soit réifié et tenu pour acquis par les allocutaires (Lambrecht, 1994 : 131).

A mon avis, on aurait en effet du mal à appliquer les tests de topicalité au constituant 'a été heureux' vu que l'information qu'il exprime n'est pas tenue pour acquise dans le contexte donné. En effet, les tests de topicalité réussissent seulement lorsque le référent fonctionne déjà comme topique au moment où il est utilisé. En partant du principe que le topique fait partie de la présupposition pragmatique, on peut poser, à l'instar de Lambrecht (*op. cit.* : 154), que le référent du topique est « necessarily presupposed to exist ».

Ces points précisés, on pourrait à présent dégager les six caractéristiques principales du topique, à savoir : 1) le topique se trouve en relation d'à-propos avec le segment de discours qui en prédique quelque chose ; 2) cette relation ne relève pas nécessairement du niveau phrastique (cf. Berthoud, 1996 ; Gundel, 1988a ; Langacker, 1991) ; 3) il existe un rapport de pertinence pragmatique entre le commentaire et le topique (Strawson, 1964 ; Lambrecht, 1994) ; 4) lorsque le locuteur dit quelque chose à propos du topique, il en résulte un changement dans l'état du stock d'informations pragmatiques de l'interlocuteur (Berrendonner, 1990 ; Dik, 1997a ; Hajičová, 1991 ; Lambrecht, 1994) ; 5) le topique fait partie de l'information qui est tenue pour acquise par

les allocutaires, c'est-à-dire présupposée (Lambrecht, *op. cit.* : 150-160) ; 6) la fonction de topique et la fonction de prédicat s'excluent mutuellement.

2.3.1.3 Typologie de topiques

Bien qu'au niveau phrastique, le topique se trouve associé à une fonction syntaxique particulière, par exemple celle de sujet, il se caractérise également par le fait qu'il se présente comme « *matter of standing current interest or concern* » (Strawson, 1964 : 97). Cette dernière particularité place le topique au-delà du niveau phrastique. De ce fait, on peut parler de deux formes d'existence du topique : l'une phrastique et l'autre discursive ou conversationnelle. Au niveau phrastique, le topique, défini en termes de support d'information dans une relation d'à-propos, prend forme d'une expression référentielle qui se trouve en relation d'interdépendance prédicative avec les autres entités de la proposition. Au niveau conversationnel, le topique se caractérise par des fonctions plus spécifiques qui se superposent sur sa fonction principale de support d'information. Ces fonctions relèvent de la progression du topique dans le discours ainsi que des relations qu'entretient le topique avec le contexte antérieur. Elles correspondent, d'une part, aux différentes étapes dans la construction du topique : *l'annonce, la confirmation, le maintien, la relance*, et d'autre part, au type de relation sémantique et pragmatique en jeu : *l'association, le contraste, l'inclusion*, etc.

L'accessibilité cognitive et la saillance pragmatique étant des facteurs décisifs dans l'identification du topique, on pourrait supposer que les topiques puissent être organisés en système selon la façon dont ces facteurs s'appliquent au référent du topique. Cette démarche présuppose donc la possibilité de la mise en place d'une typologie qui tienne compte du statut cognitif du référent topical dans le modèle de discours des interlocuteurs.

Une telle typologie a été proposée dans le cadre de la Théorie de Grammaire Fonctionnelle Néerlandaise (GF) (Dik, 1997a). La distinction opérée par Dik entre les différents types de topique repose sur la relation qu'entretient le topique avec le discours précédent. Les topiques sont subdivisés en quatre sous-types : le Topique Nouveau (*New Topic*), le Topique Donné (*Given Top*), le Sous-Topique (*Sub-Topic*) et le Topique Repris (*Resumed Topic*).

L'approche fonctionnaliste du topique rejoint l'approche discursivo-pragmatique proposée Lambrecht. Les deux mettent en relation la fonction de topique avec sa manifestation dans une phrase. Dans l'approche discursivo-pragmatique de Lambrecht, la fonction de topique s'inscrit

uniquement dans la structure informationnelle du type *prédicatif* (*topique-commentaire*) qui s'oppose en tant que telle aux structures informationnelles « *identificational* » et « *event-reporting* » dans lesquelles le topique n'est pas exprimé, à la différence du focus qui est exprimé dans les trois structures informationnelles.

Les termes 'Nouveau', 'Donné' et 'Repris' reflètent les différentes étapes dans l'évolution du statut discursif de l'objet de discours dans l'état attentionnel des interlocuteurs :

Topique Nouveau → Topique Donné → Topique Repris

Dans la GF, la notion de *Topique Nouveau* s'applique à tout référent introduit dans le discours pour la première fois et pouvant fonctionner comme topique dans le contexte qui suit :

- (70) Yesterday in the pub I met your sister Mary. (Dik, 1997a : 316)
 (71) Once upon a time there was an old king who lived in a beautiful castle. (Lambrecht, 1994:129)

Après être introduit dans le discours, le référent peut accéder au statut de *Topique Donné*, dans quel cas il se place provisoirement au centre de l'attention immédiate des interlocuteurs. Il est à noter que le champ référentiel du *Topique Donné* peut donner lieu à l'activation de topiques dérivés, qui ont ceci de particulier qu'ils fonctionnent sur le mode du connu emprunté au topique préalablement établi dans le discours (cf. opposition 'macro-topique' / 'topique'). Dans la typologie de Dik, il s'agit du ledit *Sous-Topique* :

- (72) John gave a party last week, but the music was awful. (Dik, 1997a : 314)

En (72), le locuteur introduit d'abord le référent 'a party', mais au lieu de le reprendre dans l'énoncé suivant, il passe directement à un autre topique. En effet, grâce au lien cognitif sous-jacent qui rattache le référent 'the music' au référent 'a party', l'expression du deuxième référent se caractérise par des marques d'accessibilité cognitive élevée : la détermination définie et la position de sujet. Ainsi, dans la conception de la GF, le référent 'the music' acquiert immédiatement le statut de topique, plus précisément de *Sous-Topique*, à la différence du référent 'a party' qui n'acquiert le statut de topique que prospectivement, grâce à l'introduction du *Sous-Topique* 'the music' qui en active un aspect particulier.

Au fur et à mesure que le discours continue, le topique est naturellement remplacé par de nouveaux topiques. Ceci n'empêche pas, bien sûr, la

réintroduction dans le discours d'un topique désactivé. Cependant, à la différence d'un topique nouveau, un topique désactivé n'a pas besoin pour son expression les mêmes efforts d'explicitation morphosyntaxique (construction présentative, l'article indéfini, position de deuxième ou de troisième argument du verbe, etc.). D'ailleurs, le référent du topique désactivé est généralement signalé comme étant récupérable à partir du modèle de discours des interlocuteurs. Dans la GF, le traitement spécial que reçoit le *Topique Repris* est motivé par le fait que le référent du topique désactivé n'a pas le même statut cognitif dans l'état attentionnel des interlocuteurs que le topique actif (« donné »).

Suivant Hannay (1985 : 53), le rapport du *Sous-Topique* au *Topique Donné* repose sur la règle suivante :

SubTop Formation

If an entity X has been activated in the given setting, then the speaker may present an entity Y as a sub-Topic entity, if $Y R X$, where R is a relationship of inference.

Specification of the R relation

R = part of, member of, subset of, instance of, copy of, aspect of, opposite of, projection of, associated with, etc.

L'idée selon laquelle un topique peut être issu d'un autre topique va dans le bon sens en ce qu'elle met en évidence la complexité de rapports hiérarchiques entre les différents topiques. Or, le problème est que l'activation de topiques locaux ne tient pas nécessairement au marquage préalable d'un topique « supérieur ».

Si les trois types de topique, à savoir *le Topique Donné*, *le Sous-Topique* et *le Topique Repris*, sont plus ou moins adoptés par les fonctionnalistes, la notion de *Topique Nouveau* suscite bien des débats. Rigoureusement parlant, on pourrait reprocher à la notion de *Topique Nouveau* son lien intrinsèque avec la notion de focus. En effet, il est difficile, voire impossible de savoir *a priori* si le constituant nouvellement introduit (et accompagné de marqueurs d'accessibilité faible) est topical ou focal. D'ailleurs, Dik lui-même ne voit pas d'inconvénient au fait que le *Topique Nouveau* puisse posséder simultanément les propriétés de topique et de focus : « NewTops combine properties from dimensions of topicality and focality. They are topical in that they introduce a topical entity into the discourse, focal in that they introduce this entity into the discourse » (Dik, 1997a: 316).

Si l'on se tient à la définition selon laquelle le topique est ce à propos de quoi on dit quelque chose, on ne peut pas considérer qu'un référent fonctionne comme topique s'il n'y a pas de relation d'« à-propos » entre cette entité et la prédication au sein de laquelle il apparaît. Dans les exemples (70) et (71), les

référents ‘your sister Mary’ et ‘an old king’⁴⁹ ont un potentiel de topique puisque la façon dont ils sont introduits laisse entendre qu’ils ont un rôle à jouer dans le discours à venir. Toutefois, au moment où ils sont introduits, ils ne remplissent pas encore la fonction de topique car leur rapport à la prédication n’est pas topical. En tant que fonction, le topique de l’énoncé se définit nécessairement en termes relationnels : un topique entretient une relation d’à-propos avec la partie de l’énoncé qui en prédique quelque chose.

La typologie de topiques proposée par la GF pourrait être complétée par l’ajout du topique de contraste que j’examinerai brièvement dans la section 2.3.1.5.

Dans ce qui suit, je me propose de tracer la différence entre le macro-topique et le topique de l’énoncé. Dans la littérature anglophone cette opposition est connue sous la forme de *conversation (discourse) topic/ sentence topic* (Lambrecht, 1994). Cette démarche me paraît nécessaire dans la mesure où la différence entre ces deux notions est loin d’être claire. En effet, quel que soit le statut hiérarchique du topique, il se définit toujours par rapport à un contexte, un contexte et des inférences qui peuvent en être issues. Par ailleurs, la relation d’à propos qui sert généralement de test à l’identification du topique ne permet pas de distinguer le macro-topique du topique de l’énoncé car les deux présentent, bien qu’à différents niveaux, des entités à propos desquelles il y a une requête, une modification ou un apport d’information. Ainsi, il conviendrait de mettre en évidence des similitudes et des différences entre le macro-topique et le topique de l’énoncé (dorénavant *topique* tout court). Cette démarche nous aidera à déterminer par la suite la valeur pragmatique du référent introduit en position détachée ainsi que son impact sur l’organisation thématique du discours.

2.3.1.4 Topique vs. Macro-topique

Le macro-topique et le topique constituent tous les deux une représentation conceptualisée d’un objet, d’un être (physique, abstrait ou imaginaire), d’un état de choses ou d’une propriété dont le référent est accessible et/ou identifiable à partir du discours :

- (73) MA : Si tu peux laisser trop filer, tu vois moi par exemple par rapport à Pierre euh, au début, en plus lui il est parti du groupe tout ça, bon j’ai pas toute façon, j’ai jamais vécu aucun euh. *Les départs, dans les gens du groupe*, je **les**_[top] ai jamais

⁴⁹ Ceci dit, dans l’exemple (71), ‘an old king’ est placé au centre de l’attention immédiate des interlocuteurs une fois qu’il est repris dans la subordonnée relative par le pronom *who* (Lambrecht, 1994 : 129).

vécus spécialement bien et euh. Ben c'est pas évident de retourner chez le gars, de boire des apéros, de discuter, alors que notre principal sujet de conversation, c'est la musique. (21ama1g)

- (74) CL : En plus euh, *enseigner euh, l'histoire-géo pendant quarante ans* euh, ça_[top] me gonfle un peu alors que prof des écoles euh, c'est, c'est, c'est varié tu vois euh, je touche à tout. (21acl1g)

La représentation conceptuelle de ce dont on parle dépend de plusieurs facteurs, à savoir : les connaissances générales dites encyclopédiques, l'expérience socioculturelle et intersubjective des interlocuteurs ainsi que le modèle de discours qu'ils construisent ensemble pendant l'échange conversationnel.

Techniquement, le macro-topique pourrait être comparé au « point de référence subjectif » (*supra*) au sens où le champ conceptuel du macro-topique sert de point de référence à l'activation des référents de niveau inférieur qui y sont pragmatiquement associés. Le terme 'subjectif' dénote la nature subjective de l'interprétation que font les interlocuteurs de tout objet de discours.

Suivant Gundel (1988a), la relation entre le macro-topique (« *pragmatic topic* » dans sa terminologie) et le topique (« *syntactic topic* ») n'est pas symétrique : le topique « réfère » toujours au macro-topique, alors que le macro-topique n'a pas besoin de correspondre à une expression dans l'énoncé :

While syntactic topics always refer to pragmatic topics, a pragmatic topic is not always encoded as a syntactic topic. In fact, a pragmatic topic does not have to have overt expression at all. The comment on the other hand, is always expressed. (Gundel, 1988a: 211)

Etant d'accord sur le fond avec l'analyse de Gundel, je remettrais toutefois en cause le postulat selon lequel les topiques doivent être liés référentiellement ou sémantiquement au macro-topique. Pour éclairer ce propos, prenons l'exemple suivant :

- (75) JI : Bon c'est une histoire. On la connaît par cœur parce que c'est toujours les mêmes qui répètent. On a commencé à s'équiper, à acheter une tente. Et alors, euh, ben, on va acheter la tente, tente à deux places... Dès qu'on l'a achetée, on va euh, bien entendu, plein d'impatience, parce qu'on n'avait pas beaucoup de temps pour les congés, on va aller l'essayer. Et on a attendu donc euh... Dès qu'il a fait mauvais un jour, on s'est dit 'il a plu'... Ou il faisait ?... Non, c'est pas comme ça, non. Le jour de l'achat, le jour de l'achat on a dit 'on va aller l'essayer'. Donc on prend la voiture, on va au Pays Basque. Puis euh, on va à Espelette et

puis on prend une petite route et on va dire : 'Ah ben dès qu'on trouve un champ, dès qu'on trouve une prairie on va, on s'installe'. Et on trouve une prairie et puis, le mauvais temps arrive, brouillard arrive. Bon, ben très bien... Euh, on s'installe. On plante notre tente. Ça dure euh une petite demi-heure. On s'installe, ben puis on replie notre tente, puis le brouillard se lève. Et on pensait être tranquilles dans notre prairie et en réalité on était dans la cour d'une ferme.

MA2 : Ah oui, dans la cour carrément ?

JI : Dans la cour. (*rires*) On a bien ri depuis ...

MA2 : Et *les gens* vous avaient repérés ou non?

JI : Non. *Le chien* n'avait pas aboyé dis donc. Personne n'avait rien vu. Le chien n'avait pas aboyé. (64aab1l)

Dans l'exemple (75), le macro-topique pourrait être identifié prospectivement comme 'Camping avec l'essayage d'une tente neuve'. Les topiques locaux 'les gens' et 'le chien', activés par la suite, n'entretiennent pas une relation directe ni même associative avec le référent du macro-topique au sens où l'idée de camping et d'essayage d'une tente n'implique pas nécessairement un lien cognitif sous-jacent entre le fait de camper et d'essayer une tente, d'une part, et les habitants d'une ferme et un chien, d'autre part. N'empêche que les topiques 'les gens' et 'le chien' contribuent à la cohérence thématique du texte et s'interprètent en rapport avec le macro-topique donné. Le lien entre le macro-topique et les topiques de l'énoncé repose ici sur la pertinence pragmatique qui tient à l'interprétation globale du texte et non pas au profil sémantique du macro-topique.

Cet exemple montre, en effet, que la relation entre le macro-topique et le topique ne repose pas toujours sur la parenté sémantique stéréotypée des référents mais sur la pertinence pragmatique du rapport du topique au macro-topique. Ceci dit, le degré de pertinence varie d'un topique à l'autre : certains topiques sont plus centraux par rapport au domaine conceptuel du macro-topique que les autres.

La différence psycho-cognitive entre le macro-topique et le topique est étayée par le fait que le rôle des mécanismes de maintien et de relance directs (anaphore directe, coréférence) est beaucoup moins important dans le cas du macro-topique que dans le cas du topique. Pouvant exprimer une idée complexe, aux contours imprécis, le macro-topique ne correspond pas toujours à une expression linguistique précise mais peut se construire à partir d'un ensemble d'éléments qui participent à son inférence. Par exemple :

- (76) F: Now, can you tell me a little about *your childhood? Your first years at school, your education?* You know, the good (X) er, *what you remember from schools, anecdotes* er, *teachers*, <MO: Well, er> *your childhood really*.

MO: *It was, it was a very ordinary school, an ordinary elementary school. I wen/ I was f/ five when I went, when I began. And er I don't remember much about it except that you sort of moved up every twelve months into a higher class and er. Then er, when you got to about eleven, we had the eleven plus. They called it 'scholarship'. Er well, when I was at school, well our school anyway, we did it in two sections. You had a, a first sitting and you went to, er. If you passed that, you could go to the secondary school. And then there was another sitting, for to go to the grammar school. Well, I only got the first one. But I didn't go because my Dad told 'well, it's not much higher than what you're doing anyway' you know so, there I stayed, till I was fourteen. And then I went out to work. And er, but that's not school, is it? No it er, the school days, we, we had lots of fun we used to go out sw/ we used to go out to a swimming bath every week and, we did domestic science and, various other things. (elamo1f)*

Etant donné le format de l'interaction en (76), – entretien guidé –, le contrôle thématique est placé sous la responsabilité de l'enquêtrice qui a visiblement du mal à délimiter de façon univoque un seul sujet de conversation. Ainsi, elle introduit plusieurs candidats possibles au rôle de macro-topique : 'your childhood', 'your first years at school', 'your education'. La réponse de la locutrice MO s'accorde avec la ligne thématique générale projetée par la question et indique dès le début ce que la locutrice choisit comme topique de son intervention. Le référent 'school' est placé tout de suite dans le centre d'attention des interactants, d'où l'utilisation de la forme pronominale *it*, qui est d'ailleurs un marqueur d'accessibilité référentielle forte. Ayant confirmé le macro-topique pour le discours à venir, la locutrice effectue un départ vers les aspects particuliers du champ conceptuel du référent 'school', à savoir : 'a higher class', 'scholarship', 'the secondary school', 'the grammar school', 'the school days'. Certains de ces référents accèdent au statut de topique à la suite de l'introduction préalable dans le discours, d'autres non :

- (77) Then er, when you got to about eleven_(candidat au top), we had the eleven plus. They called it_[top] 'scholarship'.

Tel qu'il est défini par Langacker, le macro-topique n'a pas besoin d'être marqué systématiquement au niveau de l'énoncé. Il n'en demeure pas moins qu'il régit au niveau macro-sémantique et macro-pragmatique la façon dont le discours s'organise et progresse thématiquement. Dans l'exemple que nous venons d'analyser, lorsque la locutrice évoque les raisons pour lesquelles elle a abandonné ses études et commence à parler de son travail, elle s'écarte du domaine conceptuel du macro-topique. Cependant, elle s'en rend immédiatement compte : « *but that's not school, is it?* » et « rectifie le tir » en revenant au domaine conceptuel du macro-topique : « *the school days, we, we had lots of fun we used to go out...* ».

A l'opposé, les topiques activant un aspect particulier du macro-topique ou entretenant avec lui une relation de pertinence pragmatique sont beaucoup plus sensibles aux procédés de relance et de maintien directs. Aussi le déplacement de l'attention immédiate d'un référent à l'autre se traduit-il souvent par le changement de topique au niveau local :

- (78) There was once a *Prince* who wished to marry a Princess: but then *she* must be a real Princess. *He* travelled all over the world in hopes of finding such a lady: but there was always something wrong. *Princesses* he found in plenty; but whether *they* were real Princesses it was impossible for him to decide, for now one thing, now another, seemed to him not quite right about *the ladies*⁵⁰.

L'importance du macro-topique pour le discours ne veut pourtant pas dire que l'on ne peut changer de macro-topique. Dans le discours, il peut y avoir plusieurs macro-topiques. Toutefois, il semblerait que les macro-topiques ne puissent pas être développés de façon parallèle, à la différence des topiques de niveau inférieur qui peuvent former des chaînes parallèles (cf. 'prince', 'princesses' en (78)). En effet, le discours en (76) manquerait de cohérence thématique si la locutrice MO avait essayé de traiter parallèlement deux macro-topiques, par exemple : 'l'enfance' et 'la vie de couple'. Ceci pourrait s'expliquer par le fait que le macro-topique a un niveau d'abstraction plus élevé que le topique qui en active un aspect particulier.

Au vu de ces observations, on pourrait rattacher la notion de macro-topique au discours au sens large du terme et le topique à l'énoncé. Cette distinction n'implique cependant pas que le macro-topique soit un phénomène discursif, tandis que le topique (de l'énoncé) soit un phénomène phrastique. Comme il a été souligné plus haut, le topique de l'énoncé est un topique de discours qui a pour particularité le fait qu'il est marqué au niveau de l'énoncé. En tant qu'entité de discours, le topique de l'énoncé peut non seulement activer l'un des aspects particuliers du macro-topique mais coïncider avec le macro-topique. Il peut également activer un référent dont le rapport au macro-topique n'est pas sémantique mais pragmatique (cf. l'exemple (76)). Dans cette perspective, la différence entre le topique et le macro-topique se situe plutôt au niveau de l'abstraction et de l'explicitation : si le topique de l'énoncé est nécessairement exprimé au niveau de la phrase, le macro-topique peut exister à l'état virtuel sans être marqué par une expression linguistique qui y renvoie. Il s'ensuit donc que le topique de l'énoncé résulte de l'activation d'un référent lié sémantiquement ou pragmatiquement au domaine conceptuel du macro-topique. Autrement dit, le topique de l'énoncé est la manifestation individuelle de la mise en oeuvre des ressources qu'offre le domaine conceptuel du macro-topique.

⁵⁰ <http://andersen.thefreelibrary.com/Andersens-Fairy-Tales/1-3>.

Schématiquement, le rapport entre le macro-topique et le domaine de l'énoncé pourrait être représenté ainsi :

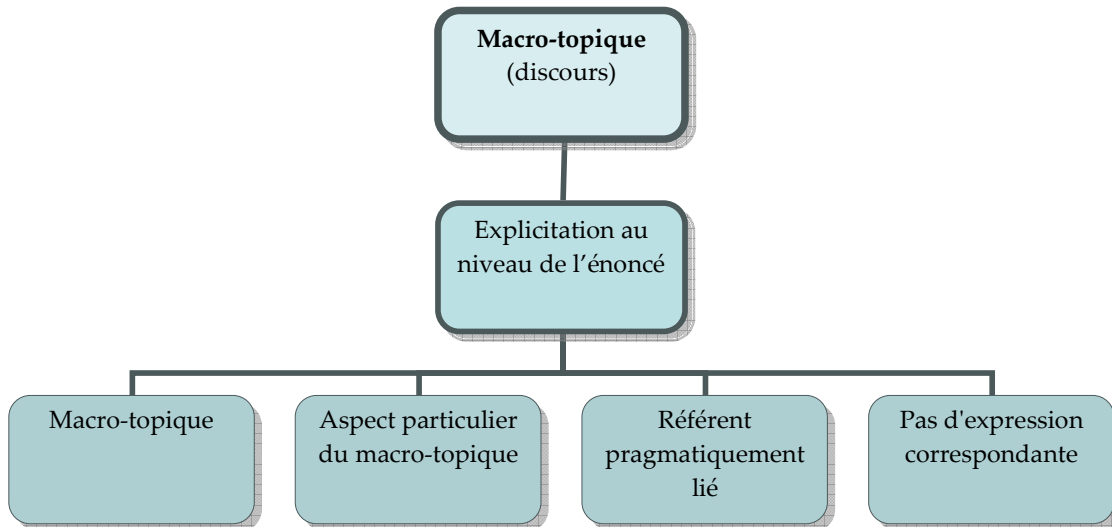


Figure 7

Il est à préciser qu'il existe toujours une part de subjectivité dans l'identification du macro-topique car la représentation de « ce dont on parle » dépend également du point de vue du locuteur et de son envie d'organiser le discours autour d'un topique plutôt que d'un autre. En outre, l'interprétation que font les interlocuteurs du domaine conceptuel du macro-topique n'est pas nécessairement symétrique. Le repérage du macro-topique est facilité lorsque celui-ci est introduit par le locuteur à la manière d'un titre : dans une question, après un marqueur métadiscursif (par exemple, *en ce qui concerne...*, *quant à...*, etc.) ou sous forme d'intitulé d'un texte.

2.3.1.5 Topique de contraste

Dans le même segment de discours, deux topiques actifs, et en l'occurrence, deux chaînes topicales peuvent co-exister simultanément. Dans ce cas, la mobilisation au niveau local de l'un des topiques actifs n'entraîne pas la désactivation de l'autre au sens où le déplacement de l'attention d'un topique à l'autre a un caractère instantané, la progression des deux topiques se faisant de façon parallèle, suivant le schéma : $Top_{(1i)} - Comment / Top_{(1j)} - Comment$; $Top_{(2i)} - Comment / Top_{(2j)} - Comment$, etc. Le développement simultané de deux ou plusieurs topiques dans le même segment de discours s'explique souvent par la complémentarité sémantique ou pragmatique des référents qu'ils dénotent (cf. Lambrecht, 1994 : 183).

Prenons l'exemple suivant :

(79) E : Ils [tes parents] font quoi ?

MA : Ben, ils sont chercheurs. Ma mère euh, ils sont chercheurs en agronomie quoi. Quoi *mon père il* est à l'INRA. Et puis *ma mère elle* est euh, embauchée par le C.N.R.S., elle bosse à la fac euh, elle fait de la recherche euh végétale aussi. Quoi ça dépend. Elle, elle a fait du végétal, et puis elle a fait aussi les tiques les trucs comme ça, les petites bestioles aussi quoi, actuellement elle est plus sur les petites bestioles je crois.

E : Donc euh, au niveau d'études, ça fait un truc euh ?

MA : Ben, *mon père il* a, il a le, il a la, la thèse, il a une thèse quoi, donc euh. Et puis *ma mère par contre, elle* a arrêté avant, elle est ingénieur d'études, elle donc, elle doit être, elle doit être au niveau D.E.A., un truc comme ça, je pense. Elle, je pense que ouais deux ans après la maîtrise, ouais D.E.A. c'est un an après la maîtrise ? Ouais, je pense qu'elle est à peu près à ce niveau là. Mon euh. Elle, elle est ingénieur d'études et *mon père il* est directeur de recherche, donc euh, il y a, il doit y avoir deux, trois crans entre eux. (21ama11)

Dans la question de l'enquêteur le topique 'les parents de MA' est déjà actif. Le locuteur maintient le topique dans les deux propositions successives : 'ils sont chercheurs' et 'ils sont chercheurs en agronomie quoi'. Le commentaire de la première proposition est repris intégralement dans la seconde proposition avec comme précision 'en agronomie'. Etant donné la particularité sémantique des noms collectifs de parenté *couple, famille, parents*, etc., il paraît tout à fait naturel que le référent superordonné puisse donner lieu à l'utilisation des référents relationnellement et sémantiquement dépendants. En effet, le nom *parents* véhicule en premier lieu un concept fonctionnel à deux places : *père* et *mère*. L'association des deux référents au référent superordonné 'les parents' se fait toutefois par le truchement du rôle social vis-à-vis d'un tiers, à savoir un(des) enfant(s), ici le locuteur. Les deux référents se caractérisent par ailleurs par une solidarité et une dualité vis-à-vis l'un de l'autre eu égard à une relation de réciprocité *mari-femme*.

En associant la notion de contraste à celle de topicalité, on devrait poser explicitement ce que l'on entend par 'contraste' ainsi que la façon dont le concept de contraste s'applique au topique.

Selon Taglicht (1984 : 42-52), la notion de contraste repose sur la nature binaire de l'opposition : pour qu'il y ait contraste, il faut qu'une entité de discours soit mise en contraste, c'est-à-dire opposée à l'autre. L'auteur attire l'attention sur le fait que, dans une relation de contraste, l'un de deux pôles opposés peut rester implicite :

Contrastiveness may be explicit or implicit. If it is explicit, both members of the pair of opposites are present in the utterance [...]. If it is implicit, only one of the pair of opposites is present, but the form of the utterance conveys the implication of something unsaid which would have contained the other member of the pair. (Taglicht, 1984: 47, cité dans Geluykens, 1992: 85)

Il est à noter que la notion de contraste, tel qu'elle est envisagée par Taglicht, implique également l'idée de nouveauté informationnelle véhiculée par le constituant mis en contraste : « an opposite is contrastive if and only if it is new » (*op. cit.* : 46). Sur ce point, je partage l'avis selon lequel la nouveauté informationnelle n'est pas une condition nécessaire pour la mise en place d'une relation de contraste (cf. Geluykens, 1992 ; Lambrecht, 1981, 1994). A mon sens, le postulat de Taglicht ne tient pas dans la mesure où l'accessibilité référentielle et les effets de contraste sont à même de s'associer au niveau des topiques sémantiquement ou pragmatiquement liés, comme dans l'exemple qui suit :

- (80) [1] E1 : Madeleine parle-moi de tes petits-enfants.
[2] MG : Eh bien donc je il y a Marie qui vient d'avoir sept ans qui est la, la fille de Frédéric comme tu sais qui est <E1: Oui.> en Lorraine. Et puis euh, on a Lily qui est que tu connais pas. Euh qui est la fille de Jean-Pierre donc Lily vient, aura un an dans quelques jours puisqu'elle est née le trente avril. Donc le jour de la fête de son papy là le jour de la Saint Robert elle est née. Alors c'est une c'est une bonne petite fille. Puis alors celle-ci j'**en** profite parce que Marie malheureusement comme **elle** était loin je la voyais deux fois dans l'année. (42amg1g)

L'exemple (80) montre bien que la CDG et la mise en contraste des référents discursivement saillants ne sont pas mutuellement exclusives. Cela étant, il existe une différence entre la mise en contraste des topiques et des focus. Suivant Lambrecht (1981 : 72), la différence entre les topiques de contraste et les focus de contraste relève de la différence entre « *comparaison* » et « *contradiction* » :

In comparing two given items (two topics) one may often want to switch from one to the other in a parallel fashion. This may be illustrated with English phrases *as for NP* and *NP on the other hand*. The first of these phrases is usually considered to be a topic-introducing phrase, whereas *on the other hand* has the function of introducing the second term of comparison. [...] comparison and contradiction are fundamentally different: comparison (occasionally) negates aspects predicted of two different things; contradiction negates the thing itself. (Lambrecht, 1981 : 72)

Il s'ensuit donc que dans la paire de deux topiques liés par la relation de contraste, tout apport, ajout ou modification dans l'état du stock d'informations pragmatiques des interlocuteurs se fait dans la partie 'commentaire' de la prédication, le statut présupposé des référents des

topiques restant stable par définition. Lorsque la mise en contraste porte sur le focus, les changements ou les ajustements souhaités par le locuteur concernent un élément d'information qui se trouve dans le champ de l'assertion. Comparez :

- (81) *Nous*_[top], **on** fera le pot en fin de saison mais *eux*_[top] **ils** le font maintenant.
 (82) Ce n'est pas *nous*_[focus] qui font le pot, ce sont *eux*_[focus].

2.3.1.6 Accessibilité référentielle et topicalité

Il a été souligné dans de nombreuses études que le topique se caractérise par un degré d'accessibilité référentielle élevé qui se traduit au niveau formel par l'utilisation des SN définis ou des pronoms (Barnes, 1985 ; Lambrecht, 1981 ; Larsson, 1979) :

[...] topic constituents cannot have referents that are new in the discourse; rather their referents must have been mentioned in previous discourse or be salient parts of the situational context of the discourse or be otherwise recoverable. (Lambrecht, 1981: 60)

Plusieurs linguistes mettent en avant l'incompatibilité du statut de topique avec la nouveauté informationnelle. Ceci implique par définition que le référent du topique ne peut jamais être entièrement nouveau⁵¹, ou en termes de Prince *brand new* (Gundel, 1988a : 41 ; Lambrecht, 1981 : 62, 1994 : 183) :

[...] the referents of topics *can never be foci of new information* (Lambrecht, 1981 : 62).

Pour qu'un référent puisse remplir la fonction de topique, il devrait, selon Gundel (1988a), satisfaire à deux conditions pragmatiques, à savoir : la présomption de connaissance partagée (« *Topic-Familiarity Condition* ») et l'identifiabilité (« *Topic-Identifiability Condition* ») :

Topic-Familiarity Condition: An entity, E, can successfully serve as a topic, T, iff both speaker and addressee have previous knowledge of or familiarity with E. (Gundel, 1988a: 212)

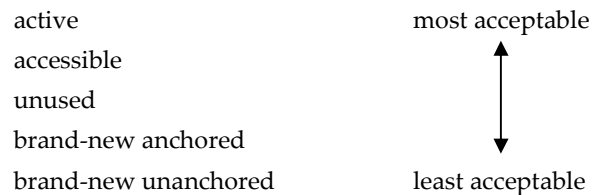
Topic-Identifiability Condition: An expression, E, can successfully refer to a topic, T, iff E is of a form that allows the addressee to uniquely identify T. (Gundel, 1988a: 214)

⁵¹ Ce point de vue est mis en cause par certains linguistes. Certains auteurs, dont Dik et Reinhart, envisagent la possibilité de la « nouveauté » absolue du topique (Dik, 1997a: 315-318). Selon Dik, le statut de « Topique Nouveau » peut être attribué à tout référent introduit dans le discours pour la première fois, sauf si le référent est accessible cognitivement en vertu du lien cognitif ou pragmatique sous-jacent qui l'unit au contexte antérieur, dans quel cas il ne s'agit pas du « Topique Nouveau » mais du « Topique Repris ».

Par *familiarité/connaissance partagée*, Gundel entend que le locuteur présuppose que le référent du topique peut être accessible du fait d'être stocké en mémoire à court terme (mémoire discursive) ou à long terme des interlocuteurs (connaissance générale). La présomption de connaissance partagée implique également que le topique peut avoir différents degrés de saillance mémorielle⁵² – actif, semi-actif (accessible/réactivé) ou non actif (cf. Chafe, 1994 ; voir aussi la section 2.2). Quant à l'identifiabilité, elle s'impose au statut de topique pour la bonne et simple raison que la saisie et le traitement d'un apport ou d'une requête d'information est impossible à propos d'une entité qui ne peut être identifiée par les interlocuteurs (Gundel, 1988a : 214).

En adoptant le postulat de Gundel selon lequel le référent du topique doit nécessairement être accessible et/ou identifiable pour l'allocataire, Lambrecht fait l'hypothèse que l'acceptabilité pragmatique d'une phrase comportant un référent à valeur de topique est proportionnelle au degré d'accessibilité cognitive du référent. Plus le référent est saillant dans l'état attentionnel des interlocuteurs, moins l'interprétation de la phrase présente de difficultés. Les statuts cognitifs répertoriés dans *The Topic Acceptability Scale*⁵³ reflètent non seulement le degré de saillance pragmatique, mais aussi le rapport du référent au discours :

Figure 8. *The Topic Acceptability Scale* (Lambrecht 1994: 165)



Il est à noter que la nouveauté cognitive du référent de discours (notamment du référent du sujet) n'aboutit pas nécessairement à l'inacceptabilité pragmatique de la phrase :

(83) A boy was run over by a car! (Lambrecht, 1994: 169)

⁵² « While a topic may be (and often is) activated, it does not have to be. For example, a 'left dislocated' phrase like *that plant you gave me* typically refers to a topic that is being (re)introduced into discourse and which the addressee's attention would not already be focussed on at the point. » (Gundel, 1988: 40)

⁵³ Les statuts informationnels du topique répertoriés dans *The Topic Acceptability Scale* de Lambrecht font appel à ceux que l'on retrouve dans *The Givenness Hierarchy* de Gundel *et al.* et *The Assumed Familiarity Scale*.

Ce qui est à l'origine des infractions aux attentes pragmatiques concernant le sens, ce n'est pas la nouveauté cognitive du référent mais la présence ou l'absence de la relation de topique entre le référent visé et la prédication. La présence d'une telle relation implique qu'il soit possible de déterminer si la partie informative de la prédication est pragmatiquement pertinente par rapport au référent à fonction de topique. Illustrons ce propos :

(84) #A boy is tall. (Lambrecht, 1994: 167)

Si la phrase est perçue comme mal formée pragmatiquement, c'est parce qu'il est difficile d'imaginer un contexte dans lequel il serait pertinent de parler de la taille de quelqu'un dont l'identité est inconnue (Lambrecht, 1994 : 167). En (83), l'acceptabilité pragmatique de la phrase s'explique par le fait que l'articulation pragmatique de l'énoncé ne demande pas qu'il faille établir une relation de pertinence entre le sujet et le groupe prédicatif au sens où la phrase dans laquelle le sujet SN indéfini est introduit n'est pas une phrase catégorique mais une phrase thétiqque (Lambrecht, 1994 : 168-169).

Précisons toutefois que l'attribution de la fonction de topique ne doit pas reposer exclusivement sur le critère d'accessibilité référentielle. Si le topique est identifiable à partir du contexte ou donné au sens strict du terme, tout élément d'information qui est identifiable ou donné n'est pas nécessairement topical (Lambrecht, 1994 : 129 ; Reinhart, 1981 : 73-78) :

[...] we can mention individuals which were already mentioned in previous discourse or of which the participants may be otherwise immediately aware, although they are not the topic of the present discourse [...]. This obvious fact, that not only topics may represent old information, indicates at least that our knowledge of what counts as old information is not sufficient to explain how we identify the topic of a given sentence, e.g. how we choose between the two equally 'old' candidates for topichood. (Reinhart, 1981: 73-74).

Il convient également de distinguer le référent lui-même de sa fonction pragmatique. En effet, le même référent peut être topique dans une proposition et ne pas être topique dans les propositions successives. D'ailleurs, le statut pragmatique d'un référent peut changer dans les limites d'une seule prédication. Ceci est notamment possible lorsque le sujet et un complément du verbe renvoient au même référent. Pour illustrer ce phénomène, comparons deux paires de tours de parole⁵⁴ analysées par Reinhart (1981 : 72) :

(85) A: Who did Felix praise?

⁵⁴ Exemples inventés.

B: Felix praised MAX.

- (86) A: Who did Felix praise?
B: Felix praised HIMSELF.

Bien que le pronom réfléchi de la 3^{ème} personne *himself* (86) soit coréférentiel avec l'expression *Felix*, son fonctionnement pragmatique n'est pas le même : l'expression *Felix* a la fonction de topique, alors que l'expression *himself* a la fonction de *focus*, plus précisément de focus complétif au sens de Dik (1997a), puisque le focus sert ici à fixer la variable sur laquelle porte la question. Pour ce qui est de l'expression *Felix*, sa valeur topicale se reconnaît au fait que, lors de sa première mention dans la réponse, le référent 'Felix' se trouve dans le champ de la présupposition et se voit attribuer l'état de choses exprimé par le groupe prédicatif *praised himself*.

Constatant que l'information donnée ne correspond pas nécessairement au topique de l'énoncé, Reinhart fait curieusement la conclusion inverse : « If topics are defined independently of old information, it would be in these cases that we may find sentence topics which do not represent old information » (1981: 76). L'exemple qui suit confirmerait, selon elle, la thèse selon laquelle le topique peut être nouveau pour le discours aussi bien que pour les interlocuteurs :

- (87) Rick Miranda says earnestly: "It's not just we do good, we feel good... We've learned things... we never learned from our parents."
If *Joan Santini* were listening to Rick Miranda, her blue eyes would open wide and they'd be saying, "Jees, we never had anything like that back home." Born and raised in Denver, 39-year-old Joan Santini is possessed of a sparkling ingénue prettiness that is the perfect reflection of her eager conversation to New York... (Reinhart, 1981 : 77).

Selon l'auteur, le référent 'Joan Santini' accède au statut de topique dès son premier emploi, et ce malgré le fait qu'il est absent de la mémoire à court- et à long terme des interlocuteurs et qu'il n'est pas inférable à partir du contexte antérieur :

The first sentence of the second paragraph introduces a new topic into the discourse – Joan Santini – who is mentioned for the first time. That the hearer could have no previous awareness of Joan Santini's existence is witnessed also by the fact that only the following sentence gives the relevant introductory information about her. By the aboutness criterion this first sentence is nevertheless clearly about Joan Santini. (Reinhart, 1981 : 77)

En attribuant le statut de topique au référent 'Joan Santini', Reinhart s'appuie sur le critère de relation d'à-propos puisque, selon elle, l'information exprimée par le prédicat 'were listening to Rick Miranda' est à propos de 'Joan Santini'.

L'exemple et l'analyse de Reinhart soulèvent une fois de plus le problème du critère d'à-propos dans l'identification du topique. La question que l'on devrait se poser est la suivante : Est-ce que la relation d'à-propos entre le topique et le commentaire est de même nature que la relation entre le sujet et le groupe prédicatif ?

En effet, le contenu sémantique de l'apport d'information exprimé par le prédicat (état de choses, propriété, etc.) peut être facilement confondu avec un apport d'information pragmatique à propos du topique au sens où dans une phrase déclarative canonique, la structure informationnelle *topique-commentaire* peut correspondre à la structure syntaxique bipartite *sujet-groupe prédicatif*. Depuis lors, on pourrait se demander si la relation d'à-propos à laquelle fait allusion Reinhart ne relève pas du niveau syntaxique. A mon avis, bien que le référent 'Joan Santini' ait un potentiel de topique, il n'est pas encore topique au sens où on l'entend ici. N'ayant pas encore de représentation mentale du référent en question, le destinataire a besoin d'informations supplémentaires afin de pouvoir se construire mentalement l'identité du référent en question. Etant donné que le référent 'Joan Santini' manque de réalité pragmatique dans la conscience de l'allocutaire, ce dernier n'est pas en mesure de juger de la pertinence pragmatique de la prédication au moment où le référent est mis en énonciation. C'est pourquoi il attendra que le contexte ultérieur fournisse des éléments qui lui permettent de se faire une représentation mentale du référent. Du reste, c'est ce qui se passe dans le segment analysé : dans ce qui suit, le locuteur pose l'existence du référent dans l'espace extralinguistique en faisant précéder la deuxième occurrence de *Joan Santini* par *born and raised in Denver, 39-year-old*.

Ceci dit, dans l'interaction conversationnelle, l'absence des informations qui permettent à l'allocutaire de construire une représentation mentale du référent à propos duquel il y a un apport d'information peut compromettre le bon déroulement de la communication :

If a hearer cannot mentally identify the referent of the topic, she [sic] cannot determine whether the predicate is true of this referent or not. This is but a fancy way of saying that the hearer cannot make sense of the piece of propositional information she is presented with. (Lambrecht, 1994: 166)

En (87), l'introduction du référent 'Joan Santini' dans la position de sujet pourrait s'expliquer par un objectif rhétorique qui est sciemment recherché

par l'auteur du texte ainsi que par les caractéristiques intrinsèques de la communication écrite. À l'écrit, le destinataire dispose des marques de graphie qui facilitent partiellement l'interprétation du message.

Soit dit en passant, à l'oral, l'introduction d'un référent nouveau via le sujet est fortement contrainte. Il a été fait observer par de nombreux linguistes qu'en anglais et en français conversationnel, l'ordre *Sujet-Prédicat* implique que le référent du sujet corresponde de préférence à une entité pragmatiquement saillante au regard de ce qui constitue le centre de l'attention immédiate des interlocuteurs (cf. Lambrecht, 1994 ; Strawson, 1964). Ceci explique pourquoi l'introduction d'un référent discursivement et cognitivement nouveau en position de sujet crée un effet de rupture thématique avec le contexte antérieur. Aussi le locuteur doit-il avoir recours à des moyens spéciaux qui lui permettent non seulement d'introduire un référent nouveau dans le discours mais de le lier pragmatiquement avec ce qui précède.

2.3.2 Focus et focalité : problèmes de définition

Bien que l'intérêt de la présente étude porte essentiellement sur la syntaxe et la pragmatique des constructions détachées à gauche, il conviendra également de préciser la notion de focus qui est essentielle, au même titre que le topique, à la compréhension des effets de sens qui résultent de la variation de l'ordre des constituants et du marquage intonatif de la structure informationnelle.

Le terme de *focus* étant utilisé différemment dans les études discursivo-pragmatiques et les études prosodiques, il s'agira de distinguer les deux niveaux d'analyse. Dans les études prosodiques (Büring, 1997 ; Jackendoff, 1972 ; Nicaise et Gray, 1998 ; Rossi, 1999), le focus est associé au mot dont l'accent lexical est amalgamé avec l'accent de hauteur (accent nucléaire). En règle générale, la proéminence nucléaire indique que l'unité prosodique, à laquelle elle est associée, est présentée comme véhiculant de l'information pragmatiquement importante. Notons toutefois que la fonction de focus ne correspond pas nécessairement à un seul mot, même si celui-ci est marqué par une proéminence nucléaire.

Lorsque les énoncés apparaissent au début du discours, ils ont une réalisation pragmatiquement neutre et sont interprétés comme ayant un *focus large* au sens où leur contenu propositionnel permet la plus large interprétation quant à ce qui est focalisé. En anglais, ce type d'énoncés se caractérise généralement par « le placement de la proéminence nucléaire sur

la syllabe accentuée du dernier mot lexical » (Nicaise et Gray, 1998 : 55). Par exemple :

(88) Bob gave a book to **CHAR**lie. (*ibid.*)

Il est à noter que la présence de la proéminence nucléaire sur le dernier mot lexical de l'énoncé est compatible non seulement avec le *focus large*, mais aussi avec le *focus étroit*. Pour illustrer ce propos, comparons trois exemples de la focalisation dont chacun est réalisé dans une paire minimale de deux tours de parole (les constituants ayant la fonction de focus sont indiqués entre crochets) :

(89) A: What happened?

B: [Bob gave a book to **CHAR**lie]_{foc} (Nicaise et Gray, 1998 : 58, ex. i)

(90) A: What did Bob do?

B: Bob [gave a book to **CHAR**lie]_{foc} (*op.cit.* : 58, ex. ii)

(91) A: Who did Bob give a book to?

B: Bob gave a book to [**CHAR**lie]_{foc} (*op.cit.* : 58, ex. iv)

De ces trois exemples, seul le dernier contient un focus étroit. Le fait que dans ces trois exemples, le mot lexical sur lequel est placée la proéminence nucléaire occupe la même position dans l'ordre linéaire de la phrase (ici la position finale) montre bien que l'attribution de la fonction de focus ne doit pas reposer exclusivement sur des critères prosodiques. Dans le présent cas, la délimitation du champ du focus se fait surtout à l'aide du contexte.

Rigoureusement parlant, la proéminence nucléaire n'est pas nécessairement placée sur le dernier constituant de la prédication principale car il n'y a pas et ne peut y avoir de correspondance parfaite entre la fonction pragmatique et une position syntaxique particulière dans l'ordre linéaire de la phrase. Ainsi, tout élément qui constitue un apport d'information nouvelle est à même d'être marqué prosodiquement en anglais. Par exemple :

(92) A: Who gave a book to Charlie?

B: [**BOB**]_{foc} gave a book to Charlie.

A: What did Bob give to Charlie?

B: He gave him a [**BOOK**]_{foc}.

Comme on peut le constater, l'approche prosodique du focus ne se limite pas à la dimension acoustique et perceptive du phénomène en jeu car elle tient partiellement compte des paramètres cognitifs et pragmatiques.

Dans la présente étude, la notion de focus sera entendue au sens qui lui est attribué dans la littérature d'inspiration discursivo-pragmatique et

fonctionnaliste, plus particulièrement dans la Grammaire Fonctionnelle standard (Dik, 1997a) et l'approche discursivo-pragmatique de Lambrecht (1994).

Suivant que l'on se place dans une perspective informationnelle ou une perspective pragmatique, le focus est défini, soit comme information nouvelle (Jackendoff, 1972 : 229), soit comme information qui n'est pas encore tenue pour acquise par les interlocuteurs⁵⁵ (Lambrecht, 1994 : 207). La mise en relation de la nouveauté informationnelle avec la notion de focus soulève quelques questions. A supposer que l'opposition *information donnée (connue)/ information nouvelle* soit établie en fonction de la présence ou l'absence d'un élément d'information dans l'espace textuel antérieur, on devrait renoncer à l'équivalence *Focus=Nouveau* puisque les constituants à fonction de focus (d'ailleurs marqués prosodiquement comme véhiculant de l'information nouvelle) peuvent faire l'objet d'une mention textuelle antérieure, comme dans l'exemple qui suit :

- (93) A: Where did you go for your holidays – Scotland or Italy?
B: We went to ITALY.

Par contre, si l'opposition *information donnée (connue)/ information nouvelle* est envisagée au niveau relationnel et non pas textuel, le fait que le constituant à fonction de focus peut être évoqué précédemment n'est plus un obstacle à la définition du focus en termes de nouveauté informationnelle car si un élément d'information est nouveau, il l'est relationnellement. Cette analyse est d'ailleurs cohérente avec la définition du focus proposée par Halliday (1967) :

Information focus is one kind of emphasis, that whereby the speaker marks out a part (which may be whole) of a message block as that which he wishes to be interpreted as informative. What is focal is "new" information; not in the sense that it cannot have been previously mentioned, although it is often the case that it has not been, but in the sense that the speaker presents it as not being recoverable from the preceding discourse. (Halliday, 1967: 204)

Il s'ensuit donc que dans l'exemple (93), ce qui est nouveau, ce n'est pas le signifié, mais son rôle au regard de la présupposition '*We went for our holidays to X*' (cf. Lambrecht, 1994 : 210). Lorsque le locuteur énonce quelque chose, il effectue un changement dans l'état du stock d'informations pragmatiques de son interlocuteur. Plus techniquement, c'est la relation qui s'établit entre un élément d'information focale et la proposition dont cet élément fait partie qui crée un changement dans la conscience de l'interlocuteur. C'est-à-dire,

⁵⁵ Ceci dit, les deux ne sont pas incompatibles.

l'allocutaire n'apprend pas nécessairement l'existence d'un X comme tel, mais plutôt une information nouvelle qui découle de l'association du rôle du focus vis-à-vis des autres entités de la proposition. Il est également question de savoir que ce rôle est joué par un élément plutôt qu'un autre (cf. Lambrecht, *op. cit.* : 210-211 ; aussi Dik, 1997a : 312).

La définition du focus de Halliday rejoint celle de Lambrecht (*op. cit.*) en ce qui concerne l'impossibilité d'inférer pragmatiquement ce qui, dans l'énoncé, sera relationnellement nouveau au regard de ce qui y est présupposé :

The focus is that portion of a proposition which cannot be taken for granted at the time of speech. It is the UNPREDICTABLE or pragmatically NON-RECOVERABLE element in an utterance. The focus is what makes an utterance into an assertion. (Lambrecht, 1994: 207)

Soit dit en passant, le rapprochement que fait Lambrecht entre la notion de focus et la notion d'assertion pragmatique n'implique pas que les deux notions soient interchangeable : « Just as a topic is included in the presupposition without being identical to it [...], a focus is part of an assertion without coinciding with it » (Lambrecht, *op. cit.*: 206).

Au niveau formel, le marquage du focus dépend des moyens grammaticaux dont dispose une langue particulière ainsi que de leur potentiel combinatoire. Nous avons établi plus haut que la fonction Focus peut être exprimée prosodiquement, plus précisément via le placement d'une proéminence nucléaire sur la syllabe accentuée du mot lexical se trouvant dans le champ du focus. Toutefois, le marquage prosodique n'est pas seul en cause dans l'expression du focus. Dans les différentes langues, l'opération de focalisation se réalise également via les moyens morphologiques et syntaxiques (cf. Dik, 1997a : 327 ; Lambrecht, 1994 : 218-226).

Le recensement de toutes les marques du focus n'étant pas d'un intérêt immédiat pour la présente étude, je n'évoquerai que les marques qui sont pertinentes pour l'anglais et le français. Dans les deux langues, l'expression du focus repose sur les moyens prosodiques aussi bien que les moyens syntaxiques. Précisons toutefois qu'en français, le marquage de l'information nouvelle se fait préférentiellement par des moyens morphosyntaxiques. Ceci est dû en partie au fait que le français est une langue à accent fixe. En effet, la proéminence nucléaire en français est invariablement placée sur la dernière syllabe de l'énoncé, bien que le placement de l'accent d'emphase, accent supplémentaire, puisse se faire sur la première syllabe du mot polysyllabique. En anglais, par contre, la proéminence peut être portée par

toute syllabe accentuée pourvu que le placement de la proéminence soit cohérent avec le contexte discursif⁵⁶ (cf. l'exemple (92)).

En ce qui concerne les moyens syntaxiques, il semblerait que certaines positions dans l'ordre linéaire de la phrase conviennent mieux à la réalisation de la fonction de focus que les autres, c'est notamment le cas de la position postverbale, et plus particulièrement de la position d'objet. Ceci dit, bien que l'anglais et le français soient des langues dont l'ordre des constituants est relativement rigide, elles autorisent l'antéposition des compléments du verbe à l'intérieur de la prédication à condition que la permutation des constituants ne provoque pas l'inacceptabilité pragmatique de l'énoncé et que la distribution des éléments d'information qui en résulte soit pragmatiquement pertinente. Dans la littérature anglophone, la construction syntaxique en question est connue sous les noms de '*Focus-Movement Construction*' (Prince, 1981b) et '*Focus Preposing*' (Birner & Ward, 1998). En voici quelques exemples attestés :

- (94) MD: And have you like made friends with them? Some of them?
JM: Yeah, I've got, we, it's, it is really friendly and (*silence*) I don't know, I get on with my boss really really well, er and there's like other people, *the training team*, we work really closely with, so I've got some friends wh/ , you know, in that team. And then everyone just knows everyone. I wouldn't say I've got like really good friends but you know, acquaintances and (*silence*) workmates, it's a bit different when you're at work anyway, isn't it? (*elajm1i*)
- (95) YD : Mais ça a pris euh Saint-Germain est très visité. Il y a, il y a un très bon relais gastronomique à Saint-Germain. <E2 : Oui c'est vrai.>
E2 : On a vu ça. On a regardé les menus en passant. (*rires*)
YD : (*rires*) Oui, oui, et puis très bien servi.
E2 : Ah oui.
Y : Oui, *l'Hôtel du Centre* ça s'appelle. Oh ben, moi j'y ai encore pas mal de famille. (*42ayd1l*)

Dans les deux langues, il existe également des constructions spécialisées dans l'opération de focalisation, à savoir les constructions clivées. Par rapport à l'ordre des constituants, le clivage a ceci de particulier qu'il met en œuvre l'extraction et l'encadrement syntaxique du focus. Ainsi, dans la construction clivée, il y a correspondance entre la structure informationnelle et la structure syntaxique de l'énoncé :

⁵⁶ Toutefois, en anglais, dans une phrase catégorielle assertive au début du discours, le choix par défaut est de placer la proéminence nucléaire sur la syllabe accentuée du dernier mot lexical de l'énoncé comme en (88).

- (96) *It was 6.55 yesterday morning when the Duke of Norfolk wandered across the green lawns of Ascot.* The new £1,000,000 stand he had watched rise, brick-by-brick, was clouded with rain. And the wind had littered the paddock with leaves. (Collins, 1991 : 512)
- (97) C'est à elle que je m'adresse.

Dans la GF, le focus est identifié à une fonction pragmatique dont l'importance pour l'organisation du discours est comparable à celle du topique. La GF tient à distinguer *Topique* et *Focus*, d'une part, et la topicalité et la focalité, d'autre part. La topicalité concerne la propriété des entités de discours de fonctionner comme support d'information « about which information is to be provided or requested in the discourse » (Dik, 1997a : 312). Tandis que la focalité est associée aux éléments d'information qui sont interprétés comme « the most important or salient with respect to the modification which S [the Speaker] wishes to effect in P_A [the addressee's current state of pragmatic knowledge], and with respect to the further development of the discourse » (Dik, 1997a : 312).

La définition du focus en termes d'importance et de saillance pragmatique n'est pas sans poser quelques difficultés dans la mesure où un élément d'information peut être pragmatiquement proéminent, c'est-à-dire « important » ou « saillant », non seulement en vertu du statut de focus, mais aussi en vertu du statut du centre de l'intérêt immédiat des interlocuteurs (cf. '*Focus of attention*' Gómez-González, 2004 : 222 ; Cornish, 2004).

Dans la plupart des cas, le focus peut être identifié à l'aide du test de questionnement :

- (13) X: Where is John going?
 Y: (a) John is going to the MARKET.
 (b) To the MARKET. (Dik, 1997a: 328)

En posant une question, le locuteur signale que l'information dont il dispose est incomplète et qu'il espère la faire compléter par son interlocuteur. Dans une question spéciale (en anglais, questions en *wh-*), l'un des éléments d'information est présenté comme non identifié et donc comme une variable sur laquelle porte la requête d'information formulée au moyen d'un terme interrogatif. La réponse requise est censée fixer la valeur de cette variable (Dik, 1997a : 330). De ce point de vue, la question spéciale est comparable à une « proposition ouverte » au sens où le rôle de la variable *y* est joué par le focus :

John is going to_____;

Please fill in the Gap (Dik, 1997a : 328)

Selon la GF, il existe plusieurs types de focus. La distinction entre les deux types principaux de focus, à savoir « *Completive Focus* » et « *Contrastive Focus* » (1997a : 315), fait appel à la présence ou l'absence d'un élément d'information dans le stock d'informations pragmatiques du locuteur ou de l'interlocuteur. Lorsque l'élément d'information en est absent, la visée pragmatique de la focalisation est d'ajouter un élément d'information au modèle de discours. Par contre, lorsque l'élément d'information est présent en mémoire discursive de l'interlocuteur, la focalisation s'appuie sur un état préalable du modèle de discours, dont cet élément fait partie, et produit en guise de résultat un nouvel état du modèle de discours. Dans le dernier cas, il peut s'agir de la mise en contraste d'un élément d'information déjà présent dans le modèle de discours avec un autre élément d'information.

Ces deux types de focus se subdivisent en sept sous-types qui diffèrent en fonction de la spécificité de l'opération à laquelle ils participent (Dik, 1997a : 332) :

Tableau 4. *La typologie des focus selon la GF*

	<i>Opération</i>	$(P)_L$	$(P)_L$	<i>Exemples</i>
« <i>Completive Focus</i> »	Interrogation	????	X	<i>L: WHERE is John going?</i>
	Assertion	X	????	<i>L: To the MARKET !</i>
« <i>Contrastive Focus</i> »	Rejet	non pas X mais Y	X	<i>L: John bought apples. I: No, he didn't buy APPLES</i>
	Remplacement	Y	X	<i>L: John bought apples. I: No, he bought BANANAS.</i>
	Expansion	X et Y	X	<i>L: John bought apples. I: John not only bought APPLES, he also bought BANANAS.</i>
	Restriction	X	X et Y	<i>L: John bought apples and bananas. I: No, he didn't buy BANANAS, he only bought APPLES.</i>
	Sélection	X	X ou Y	<i>L: Would you like coffee or tea? I: COFFEE, please.</i>

Il est à noter que la GF standard attribue la fonction pragmatique de focus uniquement aux constituants intra-prédicationnels. Toutefois, elle envisage la possibilité pour la fonction de focus d'être réalisée par tout constituant de la structure sous-jacente de la phrase, ce qui semble ne pas être le cas de la fonction de topique qui ne s'applique, selon la GF, qu'aux arguments (Dik, 1997a) :

- (99) I prefer the GREEN car.
 (100) I should like to have TWO cars.
 (101) John HASn't painted the house, he is painting it right now.
 (102) I didn't PAINT the house, I REpaired it.

La typologie des focus opérée par la GF pourrait être complétée par les trois types de focus proposés par Lambrecht (1994 : 222-235). Ayant postulé que la structure informationnelle d'un énoncé relève de trois types d'organisation pragmatique qui sont dus à la configuration de la proposition en termes de la présupposition et de l'assertion : « *topic-comment* », « *identificational* » et « *event-reporting* », Lambrecht pose également que l'énoncé se définit au regard de la façon dont la fonction de focus y est exprimée. Ainsi, l'énoncé à structure *topique-commentaire* se caractérise par la réalisation de deux relations pragmatiques : la relation de focus et la relation de topique. La relation de focus est réalisée par le groupe prédicatif, alors que celle de topique est souvent réalisée par le sujet. Dans l'énoncé à structure du type « *identificational* », le focus peut être exprimé par tout constituant de la phrase, sauf le prédicat. Dans l'énoncé à structure « *event-reporting* », le focus englobe le prédicat aussi bien que ses arguments (cf. les énoncés thétiques).

Ces trois types de focus se voient attribuer respectivement les valeurs de : « *predicate focus* », « *argument focus* »⁵⁷ et « *sentence focus* » :

PREDICATE-FOCUS STRUCTURE

- (103) A: What happened to your car?
 B: My car/It broke DOWN. (Lambrecht, 1994: 223)

ARGUMENT-FOCUS STRUCTURE

- (104) A: I heard your motorcycle broke down?
 B: Ma CAR broke down. (*ibid.*)

SENTENCE-FOCUS STRUCTURE

- (105) A: What happened?
 B: My CAR broke down. (*ibid.*)

En comparant ces trois structures informationnelles, on remarque tout de suite que la réalisation de la fonction de focus est obligatoire, alors que celle de topique est optionnelle au sens où la relation de topique ne peut être établie que dans les énoncés à structure *topique-commentaire*.

⁵⁷ Il est à préciser que dans la conception de Lambrecht le terme « *argument focus* » ne se limite pas aux arguments faisant partie du schéma actanciel du verbe mais s'applique également aux constituants qui servent à exprimer le temps, le lieu et la manière (*op. cit.* : 224).

Ce bref aperçu de la notion de focus nous a permis de mettre en évidence son importance pour l'analyse de la structure syntaxique, prosodique et informationnelle de l'énoncé.

2.4 Conclusions

Un long excursus dans le domaine de l'information nous a conduits des réflexions sur l'ordre des constituants aux réflexions sur l'articulation pragmatique de l'énoncé. Au vu des progrès réalisés ces dernières années dans les recherches pragmatiques, j'ai trouvé utile de présenter les approches qui ont marqué la pensée linguistique, en montrant les innovations théoriques dont les notions de topique et de focus sont porteuses, mais aussi les problèmes et les contradictions de certaines de leurs prémisses.

Pour rendre compte des statuts cognitifs des expressions référentielles, j'ai proposé une typologie basée sur les critères suivants : marquage textuel antérieur, degré de saillance cognitive, source d'activation et statut présupposé ou asserté de l'information. Cette typologie est largement inspirée par celles proposées par mes prédécesseurs : *The Givenness Hierarchy* (Gundel *et al.*, 1993) et *The Assumed Familiarity Scale* (Prince, 1981a). Ceci dit, je n'ai ni la prétention ni la naïveté de penser avoir trouvé une meilleure solution aux problèmes que pose l'analyse pragmatico-informationnelle des expressions référentielles. Des recherches empiriques restent encore à faire. Cependant, il m'a paru utile à ce stade de tenir compte non seulement d'un seul critère (degré de saillance cognitive ou source d'activation), mais de plusieurs critères à la fois. Je crois en effet à la nécessité de la mise en place d'une typologie opératoire de statuts cognitifs qui s'applique non seulement à des exemples construits, mais aussi à des exemples de l'oral spontané.

En ce qui concerne l'ordre des constituants, je partage le point de vue de nombreux linguistes selon lequel le choix d'une structure syntaxique particulière est pragmatiquement motivé. Sur l'exemple de deux principes cognitifs, « *Given information before new information* » et « *First things first* », il a été établi qu'il n'existe pas de correspondance parfaite entre la forme et l'articulation pragmatique de l'énoncé. De ce fait, une même construction syntaxique peut résulter de l'application de différents principes cognitifs, généraux et spécifiques. Je soutiens, à l'instar de Dik (1997a : 393), qu'une position syntaxique est attribuée à un élément d'information par une règle de placement (à ne pas confondre avec les règles de déplacement dans l'approche générativiste) et que cette règle de placement obéit à un ou plusieurs principes cognitifs. Le problème est que ce domaine de recherches

est aujourd'hui si peu maîtrisé que des études ciblées et bien articulées restent encore à venir.

Dans les recherches sur l'ordre des constituants, les fonctions pragmatiques Topique et Focus occupent une place particulièrement importante. Il est couramment admis qu'il existe une certaine corrélation entre le marquage d'une fonction pragmatique et une position particulière dans une phrase. Dans les langues à l'ordre SVO et SOV, la fonction de topique tend à correspondre à la fonction syntaxique de sujet et occuper par là-même la position initiale dans la phrase, tandis que la fonction de focus manifeste les affinités avec la position du groupe prédicatif VO/OV ou la position d'objet. Dans les langues comme l'anglais et le français, le focus peut également être encodé par le constituant en tête de phrase (cf. « *Focus-Movement Construction* ») ou correspondre à l'ensemble SVO lorsque l'énoncé exprime un jugement thétique. Il s'ensuit donc que, malgré que l'anglais et le français soient des langues à l'ordre relativement fixe, une certaine flexibilité positionnelle est possible.

Précisons à ce propos que le topique et le focus ne peuvent pas être identifiés à un segment isolé de texte. En effet, on devrait les envisager au niveau relationnel. Dans le cas du focus, par exemple, ce qui importe ce n'est pas le fait qu'un tel segment dénote un objet ou un état de choses nouveau, mais plutôt la nouvelle configuration dans la conscience des interlocuteurs qui résulte de l'association de l'information focale avec l'information qui est tenue pour acquise.

Ceci dit, une définition des notions de topique et de focus est une tâche si complexe qu'il a fallu s'attarder sur l'examen des difficultés qui découlent de l'interaction des différents niveaux d'analyse. A cet effet, il a été posé une distinction entre le niveau de l'énoncé et le niveau du discours. Au niveau de l'énoncé, l'attribution de la fonction de focus fait partie de l'attribution d'une structure informationnelle à l'énoncé. A ce niveau d'analyse on se détache quelque peu de la dimension conversationnelle au sens où les paramètres tels que les rapports macro-sémantiques entre les constituants n'entrent pas en ligne de compte. N'empêche que l'analyse de la structure informationnelle doit nécessairement tenir compte des faits qui dépassent largement la dimension phrastique (cf. les six critères de la topicalité recensés à la page 85-86).

Par contre, si l'on veut expliquer les motivations communicationnelles du choix d'une structure informationnelle particulière, on doit faire appel à l'analyse du contexte discursif avec tous les revers et détours qu'elle implique. Par exemple, le recours à la structure informationnelle

« ARGUMENT-FOCUS STRUCTURE »⁵⁸ (Lambrecht, 1994 : 223) pourrait s'expliquer par la position séquentielle de l'énoncé dans l'alternance des tours de parole. Il peut s'agir du deuxième tour de parole dans une paire adjacente de deux tours de parole qui peut fournir une réaction à une question ouverte en *que-/wh-*.

Faute de place, je n'ai pas pu consacrer un chapitre entier à l'analyse des liens entre la stratégie discursive, la structure informationnelle et l'ordre des constituants par lequel les deux sont réalisées. Ceci dit, dans la section 3.5, les propriétés pragmatico-informationnelles de la CDG seront mises en relation avec le contexte interactif, d'une part, et les stratégies discursives déployées par les locuteurs, d'autre part.

⁵⁸ Cf. « Reaction Mode » de Hannay (1991 : 132).

3 LES PROPRIETES PRAGMATIQUES DE LA CDG : LA CDG ET LE MARQUAGE DU TOPIQUE

Le point de départ dans les études pragmatico-informationnelles de la CDG est l'idée selon laquelle une CDG est un moyen de marquage intonosyntaxique de la relation *topique/commentaire* où le topique est encodé par le constituant détaché à gauche, et le commentaire par la proposition qui le suit immédiatement :

[...] a way of overtly marking the articulation of a sentence into two parts, the first referring to what it is the sentence is about (topic), and the second expressing what the sentence has to say about that referent (comment). (Barnes, 1985: 9)

Le problème de cette définition est qu'elle laisse entendre que l'élément détaché fonctionne déjà comme topique. Or, le référent qui est introduit dans le discours pour la première fois n'a pas encore le statut de topique, il n'acquiert ce statut que lorsqu'il est placé au centre de l'intérêt immédiat des interlocuteurs et qu'il devient possible d'établir une relation d'à-propos entre ce référent et la partie informative de l'énoncé qui en prédique quelque chose (cf. Grobet, 2002 : 237-239 ; Prévost, 2003 : 106 ; Lambrecht, 1994). Le référent du SN détaché pourrait toutefois être envisagé comme « pré-topique » au sens où sa mise en relief sert à indiquer que c'est bien cet élément qui remplira la fonction de topique dans la proposition qui suit, et qu'il s'opposera en tant que tel aux autres constituants de la proposition. L'introduction du référent en dehors de la prédication s'explique alors par une contrainte pragmatique qui pèse sur la fonction de topique : la fonction de topique exige que le référent soit non seulement accessible et identifiable discursivement ou cognitivement, mais aussi saillant dans l'état attentionnel des interlocuteurs. Selon Lambrecht, l'introduction du référent en position détachée et sa reprise immédiate dans la proposition adjacente permettent de respecter le « Principe de Séparation de Référence et de Rôle » :

Do not introduce a referent and talk about it in the same clause. (Lambrecht, 1994 : 185).

Dans cette optique, l'utilisation de la position détachée a pour visée la spécification ou la mise en place d'un référent n'ayant pas encore le statut de topique.

Malgré les difficultés liées à l'identification de 'ce dont on parle' et les réticences exprimées à ce sujet par certains auteurs (Chafe, 1976 ; De Fornel, 1988 ; Pekarek Doehler, 2001 ; Prince, 1997), l'intérêt pour le rôle de la CDG

dans le marquage de la relation *topique/commentaire* n'a pas cessé de grandir : de nombreuses études en témoignent bien : Ashby (1988) ; Barnes (1985) ; Berthoud (1996) ; Geluykens (1992) ; Givón (1983) ; Gregory & Michaelis (2001) ; Grobet (2002) ; Gundel (1988a), (1988b) ; Hidalgo (2002) ; Lambrecht (1981), (1994), (2001) ; Larsson (1979) ; Rossi (1999) ; Ziv (1994).

Il est évident bien sûr que la seule constatation de l'intérêt de nombreux linguistes pour le potentiel de la CDG en tant que moyen de codage formel de la relation *topique/commentaire* ne garantit pas l'applicabilité du schéma informationnel *topique/commentaire* à toutes les occurrences de détachements à gauche. Il n'en demeure pas moins que l'étude des données d'usage fournit des indices dignes d'attention.

Plusieurs études empiriques (Ashby, 1988 ; Barnes, 1985 ; Berthoud, 1996 ; De Fornel, 1988 ; Pekarek Doehler, 2001 – pour le français ; Geluykens, 1992 ; Gregory & Michaelis, 2001 – pour l'anglais) mettent en évidence le fait que l'utilisation de la CDG correspond aux principales étapes dans la construction du topique dans le discours : a) *l'introduction d'un nouveau topique dans le discours vs. le changement du topique* (1) ; b) *la réintroduction d'un topique désactivé* (2) ; c) *la mise en contraste ou le déplacement de l'attention d'un topique à l'autre* lorsque le contexte antérieur contient deux ou plusieurs chaînes topicales simultanées (3).

Commençons par examiner la première fonction de la CDG.

- (1) [1] ML : Oh, ben lui [le patron] il était ben euh.
[2] JL : C'est pas pareil oui, il aurait peut-être été mieux dans ce sens-là. Mais plus dur autrement.
[3] ML : Oui au boulot, il était euh.
[4] CD : Oui parce que pour la formation, il a fait son apprentissage
[5] JL : Ouais, non mais il était euh, donc euh, il était dur avec les ouvriers, mais dur avec lui-même, hein.
[6] E2 : Et oui.
[7] JL : Tous les jours à six heures il était au boulot, jusqu'à euh, dix heures du soir, hein.
[8] E2 : Ah oui. Et euh, et *des anciens comme vous*, il y en a eu beaucoup qui euh, qui ont eu quarante-cinq ans de présence ?
[9] JL : Ah ben non, il y en a pas eu d'autres, non.
[10] E2 : Non ?
[11] JL : Mais il y en a qui ont eu trente-cinq ans, par là. (42aml1)

Dans la question '*Des anciens comme vous, il y en a eu beaucoup qui ont eu quarante-cinq ans de présence ?*' la CDG permet au locuteur de clore le topique précédent ('le patron') et d'annoncer un nouveau candidat au rôle de

topique. Sur le plan de l'organisation séquentielle de la conversation, les répliques de deux tours de parole [8] et [9] constituent une paire adjacente au sens de Sacks (1987) (cf. section 3.5). La proposition est une question ouverte en X de type 'oui ou non'. La forme de la question indique que le locuteur tient pour acquis le fait qu'il existe des anciens qui ont eu autant d'années de présence que la personne à qui est adressée la question. Ce qui est posé, c'est qu'il ne sait pas s'il y en a beaucoup ou pas. Selon le principe de l'organisation préférentielle d'une paire adjacente de deux tours de parole (Sacks, *op. cit.*), la réponse de l'interlocuteur doit normalement respecter les conditions de pertinence thématique projetées par la question. Le locuteur JL en tient en effet compte, mais de façon minimale : il rectifie la présupposition de son interlocuteur en posant qu'il n'y a pas, à part lui, d'autres anciens avec quarante-cinq ans de présence.

La deuxième fonction de la CDG, à savoir la réintroduction d'un topique désactivé, est pragmatiquement proche de la première au sens où la réintroduction du topique peut s'accompagner du changement du topique actif comme dans l'exemple qui suit :

- (2) *(La locutrice a deux petites filles : Lily et Marie. L'attention des interlocutrices se déplace d'une fille à l'autre tout au long de l'entretien)*
- [1] E1 : Madeleine parle-moi de tes petits-enfants.
- [2] MG : Eh bien donc je il y a Marie qui vient d'avoir sept ans qui est la, la fille de Frédéric comme tu sais qui est <E1: Oui.> en Lorraine. Et puis euh, on a Lily qui est que tu connais pas. Euh qui est la fille de Jean-Pierre donc Lily vient, aura un an dans quelques jours puisqu'elle est née le trente avril. [...]
- [3] E2 : Elle [Lily] baragouine un petit peu ?
- [4] MG : Oui, oui, oui alors il faut décrypter mais enfin bon euh. Euh elle dit bien quand même 'bonjour'. Elle nous fait des petits coucous avec ses mains. Elle sait faire les marionnettes et puis bon ben le reste elle baragouine il faut décrypter quoi. Mais enfin elle commence bien à dire surtout 'papa'. 'Maman' c'est un peu plus difficile mais bon ça vien/ ça viendra quoi. Donc on se régale de la voir évoluer d'une semaine à l'autre. Surtout quand on reste huit jours sans la voir euh. Elle fait, elle fait plein de choses qui, qu'elle a pas l'habitude de faire quoi donc on la voit vraiment grandir là. Voilà donc euh.
- [5] E1 : Et Marie, **elle** est en quelle classe ?
- [6] MG : Et Marie et ben cette année elle est donc en CP. C'est sa première année voilà donc euh. (42amg1g)

La phrase injonctive en début de discours introduit un topique « pluriel » : 'les petits enfants de la locutrice'. Avant d'entreprendre une quelconque expansion thématique, la locutrice MG pose l'identité du référent visé par la question en introduisant successivement les prénoms de ses petites-filles 'Marie' et 'Lily'. Dans le troisième tour, la question de l'enquêtrice porte uniquement sur le référent 'Lily'. La locutrice MG [4] accepte le topique de la

question et lui consacre toute son intervention, ce qui fait que le topique 'Marie' se trouve complètement écarté de la scène discursive. Malgré sa désactivation, le topique 'Marie' reste accessible dans le modèle de discours des interlocuteurs. Toutefois, étant donné que le centre d'attention immédiate est occupé par le topique 'Lily', sa réintroduction demande un moyen linguistique spécial qui permette de refocaliser l'attention immédiate des interlocuteurs sur le topique désactivé.

La CDG permet également de marquer le déplacement de l'attention d'un topique actif à l'autre et de mettre ainsi en contraste les topiques sémantiquement ou pragmatiquement liés. Ce cas de figure se caractérise par le fait que la mobilisation au niveau local de l'un des topiques n'entraîne pas la désactivation totale de l'autre au sens où la mention de l'un présuppose la mention de l'autre et se traduit ensuite par la mise en contraste de ce dernier avec celui qui a été introduit précédemment (pour la notion de 'topique de contraste', voir la section 2.3.1.5). Par exemple :

- (3) MA : Alors qu'au départ euh, dans le, tout le monde est des surhommes en réunion [...]. Tout le monde euh, il y a pas de problème quoi, *la parole ça*, ça marche toujours bien, tu t'es mis d'accord, machin, et puis les, et puis *les actes ça*, ça pêche toujours plus ou moins quoi. (21ama1g)

Ce bref aperçu des fonctions discursives de la CDG met en évidence l'objectif principal des études pragmatico-informationnelles de la CDG, à savoir : le rôle de la CDG dans la construction du topique à travers le discours. Or, cette étude se heurte à deux difficultés majeures car l'organisation topicale du discours constitue d'une part une réalité complexe et d'autre part elle fait appel à différents niveaux d'analyse, à savoir l'énoncé et le discours (cf. Roulet *et al.*, 2001 : 251).

Au niveau de l'énoncé, le phénomène de topicalité peut être appréhendé à travers le rôle du topique dans la structure informationnelle *topique/commentaire* au sens de Lambrecht (1994). Au niveau du discours, ce même phénomène pourrait être étudié en rapport avec l'organisation thématique et séquentielle de l'interaction conversationnelle. Plus précisément, il s'agit de démontrer la façon dont le topique est construit, maintenu et transformé au fil du discours.

La distinction entre ces deux niveaux n'est pas une tâche aisée dans la mesure où la structure informationnelle se définit nécessairement par rapport au contexte et au co-texte. De l'autre côté, l'attribution de la structure informationnelle *topique/commentaire* présuppose la possibilité d'identifier l'expression qui renvoie au topique. De ce fait, la structure informationnelle de l'énoncé peut être envisagée comme représentant l'un des aspects de la

grammaire phrastique en ce qu'elle traduit au niveau local la façon dont les relations pragmatiques, topique et focus, sont exprimées par les moyens morphologiques, syntaxiques et prosodiques de la langue.

Au niveau du discours, le topique se caractérise par un statut cognitif particulier qui vient des contraintes de linéarité et d'instantanéité pesant sur toute entité de discours. Ceci implique que le topique qui a été désactivé à la suite de l'introduction d'un autre topique n'ait pas le même statut cognitif dans le modèle de discours que le topique qui se trouve au centre de l'attention immédiate des interlocuteurs, d'où la pertinence de l'opposition que fait la GF entre le *Topique Donné* (topique actif) et le *Topique Repris* (*supra* section 2.3.1.3). Par ailleurs, le topique se définit également par le rôle sémantique qu'il joue vis-à-vis des autres entités de discours. Ayant établi dans les sections 2.3.1.4 et 2.3.1.3 que les topiques s'organisent en un système hiérarchique complexe ayant une cohésion interne, on devrait admettre que tout topique, fût-il exprimé au niveau de l'énoncé ou non, puisse être évalué en fonction de son impact sur l'organisation thématique de la conversation. En effet, certains topiques, à peine établis dans le discours, disparaissent, tandis que les autres ont une durée assez longue (cf. *macro-topique/ topique*, section 2.3.1.4). En même temps, une expression topicale peut être liée à une autre expression topicale par une relation de contraste, d'anaphore, de coréférence, d'association, etc.

Ceci dit, les expressions renvoyant au même topique ne sont pas nécessairement égales du point de vue de leur interprétation sémantique au sens où l'interprétation d'une expression linguistique peut dépendre de l'autre, lorsque les deux sont liées, par exemple, par une relation d'anaphore.

Présentées souvent comme antagonistes, l'approche informationnelle et l'approche conversationnelle de la topicalité ne sont pas pourtant mutuellement exclusives. D'ailleurs, le rejet de l'une au profit de l'autre risquerait de fausser la description des topiques. Sans une analyse rigoureuse au niveau de l'énoncé, la notion de topique deviendrait une notion « fourre-tout ». D'autre part, coller l'étiquette 'topique' sur une « bonne » expression linguistique est sans intérêt si nous ne sommes pas en mesure de comprendre les processus qui président à l'élaboration du topique.

Il s'ensuit donc que l'étude de la CDG en rapport avec la gestion des topiques dans le discours doit tenir compte non seulement de l'articulation pragmatique de l'énoncé, mais aussi de la configuration séquentielle et thématique du contexte interactif dans lequel apparaît la CDG.

Notons à ce propos qu'une telle approche a été proposée dans le cadre du modèle modulaire d'analyse du discours par Roulet, Filliettaz et Grobet (2001). Plus précisément, il s'agit de traiter l'articulation entre les niveaux de l'énoncé et du discours à travers l'organisation topicale et l'organisation informationnelle du discours (pour plus de détails, voir Roulet *et al.* 2001 : 253-275).

3.1 La CDG sert-elle à introduire un topique nouveau ?

La thèse selon laquelle la fonction prototypique de toute CDG est d'annoncer l'introduction ou la réintroduction d'un topique prête à discussion. Selon Prince (1997: 119), en anglais, aucune fonction discursive ne peut être attribuée à la CDG : « since what we are subsuming under the single syntactic rubric of 'Left-Dislocation' in fact comprises at least three different form-function correlations: *simplifying discourse processing, triggering a (po)set inference, and amnestying an island violation* ». Cette conclusion n'est pas inexacte dans la mesure où chaque occurrence de la CDG se définit en fonction du contexte dans lequel elle est utilisée ainsi que par les propriétés informationnelles qui caractérisent le référent du SN détaché.

D'après Prince, la fonction *Simplifying discourse processing* se réalise dans le discours oral spontané et contribue à la simplification de la réception par l'interlocuteur d'une entité discursivement nouvelle :

A 'Simplifying' Left-Dislocation serves to simplify the discourse processing of Discourse-new entities by removing them from syntactic position disfavoured for Discourse-new entities and creating a separate processing unit for them. Once that unit is processed and they have become Discourse-old, they may comfortably occur in their positions within the clause as pronouns. (Prince, 1997: 122)

Par exemple :

- (4) It's supposed to be such a great deal. *The guy*, when he came over and asked me if I wanted a route, **he** made it sound so great. Seven dollars a week for hardly any work. And then you find out the guy told you a bunch of lies. (Terkel, 1974: 13, cité par Prince, 1997: 120)

Le détachement du constituant à valeur de sujet s'expliquerait ainsi par une contrainte pragmatique qui pèse sur la position de sujet dans le discours oral. En effet, selon plusieurs auteurs, l'introduction de référents nouveaux en position de sujet est plus contrainte à l'oral qu'à l'écrit (cf. Chafe, 1994 ; Gregory & Michaelis, 2001 : 1671 ; Lambrecht, 1994 : 185). Dès lors, on pourrait supposer, à l'instar de Gregory et Michaelis (2001 : 1675), que le

locuteur fait appel à une construction syntaxique spécialisée pour éviter une « violation of the mapping constraints on subjects ». Cette thèse est étayée par le fait que, dans la plupart des CDG (en français aussi bien qu'en anglais), l'élément de rappel est sujet. Dans les corpus PAC et PFC, l'élément de rappel à fonction de sujet constitue 84,69% d'occurrences en anglais, et 69,11% en français.

Vue sous cet angle, la fonction *Simplifying discourse processing* n'est pas requise pour les constituants à valeur d'objet au sens où la position d'objet dans la phrase canonique n'impose pas de contraintes quant au statut informationnel du référent qui y est introduit. C'est notamment l'idée que soutient Prince.

La deuxième fonction définie comme '*Triggering a (po)set inference*' permet, selon Prince, de lier le référent du constituant détaché au contexte antérieur sur la base de la relation « *poset-of* » (« *partially-ordered set relation* ») :

A 'Poset' Left-Dislocation serves to trigger an inference on the part of the hearer that the entity represented by the initial NP stands in a salient partially-ordered set relation to some entity or entities already evoked in the discourse model. (Prince, 1997: 124).

Dans l'exemple qui suit :

- (5) "My father loves crispy rice," says Samboon, "so we must have it on the menu. And Mee Grob, too, he loves it just as much." Mee Grob (\$4.95) is a rice noodle... (Prince, 1997 : 123, ex. 9f)

faute d'entité univoquement délimitable auquel renverrait le référent 'Mee Grob', l'interlocuteur pourrait le mettre en relation avec le constituant dont le référent est plus proche sémantiquement et pragmatiquement : dans le cas présent 'crispy rice'. Même si les deux référents ne sont pas liés l'un à l'autre par une relation standard du type *partiel/tout*, on pourrait les rapprocher sur la base de leur appartenance au groupe de produits alimentaires contenant du riz.

La troisième fonction de la CDG *Amnestying an island violation* est, d'après Prince, le résultat d'une tentative avortée d'une topicalisation lorsque celle-ci se révèle syntaxiquement impossible (1997: 130). Par exemple :

- (6) GC: 'You bought Anttila?'
EP: 'No, this is Alice Freed's copy.'
GC: **My copy of Anttila**; I don't know who has **it**.'
*? **My copy of Anttila**; I don't know who has [e]. (Prince, 1997: 131, ex. 26)

La CDG de ce type se rencontre essentiellement à l'oral spontané, sa production étant justement due au caractère irréversible du discours spontané.

La classification des CDG selon les trois fonctions recensées par Prince pose un problème méthodologique dans la mesure où la différence entre les fonctions *Triggering a (po)set inference* et *Amnestying an island violation* n'est pas étayée sur le plan syntaxique. Par ailleurs, au niveau sémantique, qu'il s'agisse de la fonction *Triggering a (po)set inference* ou de la fonction *Amnestying an island violation*, l'interprétation du référent du SN détaché repose sur l'inférence du type *poset-of*. Prince reconnaît elle-même ce problème mais ne propose aucun critère formel ou pragmatique qui permette de justifier la mise en opposition de deux types de constructions (cf. 1997 : 131).

Pour ce qui est de la distinction entre les fonctions *Triggering a (po)set inference* et *Simplifying discourse processing*, elle serait justifiée, d'après Prince, par les faits suivants : primo, la fonction *Triggering a (po)set inference* se réalise à l'oral aussi bien qu'à l'écrit, contrairement à la CDG à fonction *Simplifying discourse processing* qui est plutôt typique de l'oral ; secundo, la fonction *Triggering a (po)set inference* ne concerne que les constituants dont la fonction syntaxique dans la phrase canonique serait celle de l'objet ; tertio, étant donné que la fonction d'objet autorise l'introduction de référents nouveaux, le détachement à gauche du SN à fonction d'objet doit se faire dans un souci pragmatique autre que la simplification de la réception par l'interlocuteur d'une entité discursivement nouvelle. Ceci laisse naturellement supposer que le référent du SN détaché à valeur d'objet doit être accessible sur le plan informationnel lorsqu'il apparaît en position détachée à gauche.

Il me semble essentiel d'évoquer tout de suite les problèmes que pose l'opposition de ces deux fonctions.

Un premier problème est que le postulat de Prince selon lequel, dans une CDG à fonction *Triggering a (po)set*⁵⁹ *inference*, le référent introduit en position détachée doit être repris dans la proposition adjacente par un constituant à fonction d'objet, ne se confirme pas. Dans le corpus PAC, les SN repris par un constituant à fonction de sujet ont le statut *inférable* dans 20% de cas. Par ailleurs, telle qu'elle est formulée la fonction *Simplifying discourse processing* devrait s'appliquer uniquement aux référents dont le degré de nouveauté cognitive ne permet pas d'apparaître en position de sujet. Or, contrairement

⁵⁹ La relation sémantique *poset-of* couvre, selon Gregory et Michaelis, les rapports suivants : « *is-a-member-of, is-a-part-of, is-a-subtype-of, is-an-attribute-of, and is-equal-to* » (2001 : 1672)

aux pronostics de Prince, seulement 23% de SN détachés dont l'élément de rappel est sujet peuvent être envisagés comme introduisant un référent discursivement nouveau. Ceci dit, les référents de ce groupe ont une particularité : dans la plupart des cas, le syntagme détaché est ancré dans le contexte antérieur déictiquement ou anaphoriquement, ce qui permet de récupérer sans difficulté le référent visé :

- (7) MO: Then I go to the the wine circle that's once fortnight. We have speakers there and er, wine tasting, and er <F: Wine tasting?>. Yes, and er, it's very entertaining, so there we are.
F: How did you join the circle?
MO: Oh it's a long, long time ago. *My husband and my four friends*, **they** went to evening classes to learn how to make wine. Well they, how can I put it? The session was two years. After two years they started again the same thing. So they decided well (XXXX). So they decided to form a club. So er, my husband was er appointed chairman (*laughter*). And because he's always had the most to say. And they gathered momentum. (*elamo11f*)

Ceci amène une autre interrogation : comment peut-on expliquer le recours à la CDG lorsque le référent visé par l'opération de détachement est déjà accessible discursivement et/ou cognitivement ? En effet, rien n'empêche qu'un tel référent apparaisse en position de sujet, vu qu'il satisfait à la condition pragmatique qui défavorise à l'oral spontané les sujets à accessibilité référentielle nulle ou faible.

Un deuxième problème concerne la formulation même de la fonction *Triggering a (po)set inference* :

A 'Poset' Left-Dislocation serves to trigger an inference on the part of the hearer that the entity represented by the initial NP stands in a salient partially-ordered set relation to some entity or entities already evoked in the discourse model. (Prince, 1997: 124).

Tout en étant d'accord avec l'idée que le référent du constituant détaché à gauche peut être lié à un ou plusieurs entités mentionnées dans le discours antérieur via une relation '*poset-of*' et être de ce fait accessible sur le plan informationnel, je trouve que l'assimilation du statut cognitif du référent avec la fonction discursive de la CDG est plutôt circulaire. A ce propos, les critiques de Lambrecht contre une telle représentation sont tout à fait éclairantes. Il met en évidence le fait que le référent à statut *inférable* est susceptible d'être introduit non seulement en position syntaxique marquée (position détachée à gauche ou topicalisée), mais aussi en position non marquée, à savoir la position de sujet ou d'objet à l'intérieur de la proposition (1994 : 161). Ainsi, associer le statut cognitif, par exemple

inférable, avec la fonction discursive « marquer le référent de discours comme étant inférable via une relation ‘*poset-of*’ » revient à dire que la visée pragmatique de toute construction syntaxique où un tel référent est à même d’apparaître est de signaler à l’interlocuteur que le référent a le statut *inférable* grâce à la relation ‘*poset-of*’. Ceci est, me semble-t-il, un abus de langage, propre à entretenir la confusion entre trois notions distinctes : le statut cognitif du référent, la relation sémantique et pragmatique, que ce référent entretient avec le discours antérieur, et la fonction discursive d’une construction syntaxique où il apparaît.

A mon sens, si le locuteur utilise une CDG, il veut signaler à son interlocuteur non pas le fait que le référent introduit en position détachée à gauche est inférable en vertu de son statut privilégié dans une relation ‘*poset-of*’, mais plutôt pour attirer l’attention de l’interlocuteur sur le fait que le référent du SN détaché a un rôle pragmatique particulier à jouer dans la proposition qui suit immédiatement son introduction, plus précisément le rôle de topique (cf. Lambrecht, 1994 : 161). Il n’en demeure pas moins que l’interprétation du SN détaché puisse impliquer une inférence à partir du contexte antérieur.

Or, comme il a été souligné plus haut, Prince remet en cause le statut topical du constituant détaché à gauche en reprochant à l’analyse « topicale » de la CDG le caractère intuitif et instable de la notion en jeu :

[...] following Halliday’s (1967) definition of topic [...] as the initial constituent, ascribing the function of topic-marking to Left-Dislocation is entirely circular: speaker utters a Left-Dislocation so as to mark the initial constituent as the topic, and that constituent is the topic solely because it occurs as the initial constituent. [...] One problem with such an approach, intuitive though it may be, is the lack of an algorithm for determining what exactly is about what and how exactly information is retrieved or stored. A more troubling problem, however, is that, even at an intuitive level, such an approach fails to account for all the data... (Prince, 1997: 119)

Comme on peut le constater, Prince reproche à la notion de topique l’impossibilité d’être établie algorithmiquement. La nécessité d’une telle démarche n’est pourtant pas explicitée dans l’argumentation de Prince. Les critiques de l’auteur se basent, à mon avis, sur une conclusion erronée concernant les propriétés pragmatiques du constituant détaché. Le rôle de topique est attribué au constituant détaché non pas parce que celui-ci apparaît en position initiale dans l’ordre linéaire de la phrase, mais parce que l’on peut établir une relation d’à-propos entre le référent du SN détaché, lorsqu’il est repris à l’intérieur de la proposition, et le reste de l’énoncé.

Un autre argument qui pourrait contredire les critiques de Prince est que la valeur topicale du SN détaché se manifeste à plusieurs niveaux.

Premièrement, le statut topical se manifeste à travers la reprise intra-prédicationnelle du syntagme détaché, et plus particulièrement la forme de l'élément de rappel. Par ailleurs, l'introduction d'un référent en position détachée à gauche donne lieu dans la plupart des cas à son développement ultérieur dans le discours (cf. l'analyse de la persistance topicale des LD1 et LD2, *infra*).

Deuxièmement, l'entité topicale se caractérise par un schéma intonatif particulier qui la rend perceptivement saillante (Delais-Roussarie *et al.*, 2004 ; Geluykens, 1992 ; Lacheret et François, 2003 ; Rossi, 1999) : en français et en anglais, le constituant détaché à gauche a généralement un contour intonatif du type « continuatif »⁶⁰. Or, il a été démontré à plusieurs reprises que l'intonation « continuative » est l'une des marques obligatoires du topique en français aussi bien qu'en anglais (cf. Rossi, 1999 ; aussi Buring, 1997 ; Hedberg & Sosa, 2001 ; Lacheret, A. & J. François, 2003). Ceci dit, le fait que le référent de l'élément détaché accède au statut de topique seulement dans la proposition immédiatement adjacente n'est pas incompatible avec l'utilisation de l'intonation continuative sur le constituant détaché dans la mesure où la position détachée à gauche vise une entité qui fonctionne déjà comme une sorte de pré-topique.

Troisièmement, en tant que candidat potentiel au rôle de topique, le référent du SN détaché se caractérise par un certain degré de topicalité. Suivant Gundel (1988b), la valeur topicale du SN détaché se laisse vérifier par les tests de paraphrase ou de questionnement. Selon l'auteur, un constituant détaché à gauche peut en principe être précédé d'une préposition ou d'une locution prépositionnelle⁶¹ se spécialisant dans le marquage métadiscursif du topique : *about, as concerns, as for, as regards, as to, concerning, for, on, speaking of, talking of*, etc. :

⁶⁰ Il convient de préciser que le contour intonatif montant n'est pas une propriété exclusive de l'expression à fonction de topique.

⁶¹ Il est à noter que les détachements avec locution prépositionnelle jalonnent principalement les registres d'écrit et d'oral préparé. Dans le discours oral spontané, elles sont remplacées par des constructions sans marqueur discursif. A titre indicatif, j'ai relevé une seule occurrence de la CDG1 avec marqueur discursif dans le corpus français, et aucune occurrence dans le corpus anglais. Il semblerait qu'à l'écrit, l'utilisation des constructions détachées avec marqueur spécialisé s'explique par les mêmes intentions pragmatiques que celle des CDG1 sans marqueur à l'oral spontané : « In order to accommodate the functional need for NP detachment, written languages often resort to constructions of the *as-for* type [...], which are detachment constructions in disguise » (Lambrecht, 1994: 182).

- (8) JF: This girl, is **she** still at Santa Barbara? (*ucadg1i*)
(8') As for the girl, is **she** still at Santa Barbara?

D'après Gundel (1988b : 57), le marqueur discursif de topicalité « *about* » est ancré dans la structure logique sous-jacente de la CDG. La topicalité du référent du SN détaché se laisse également vérifier par des questions paraphrases de type *what about* (Gundel, *op. cit.*: 56) :

- (8'') What about this girl, is **she** still at Santa Barbara?

Notons à ce propos que, dans ses critiques de l'analyse informationnelle de la CDG, Prince (1997 : 119) met en avant le fait que les tests de topicalité ne s'appliquent pas à toutes les occurrences de CDG. L'exemple qui suit en fait en effet partie :

- (4) It's supposed to be such a great deal. The guy, when he came over and asked me if I wanted a route, **he** made it sound so great. Seven dollars a week for hardly any work. And then you find out the guy told you a bunch of lies. (Terkel, 1974: 13, cité par Prince, *op. cit.*: 120)
- (4') A: It's supposed to be such a great deal.
B: #What about the guy?
A: The guy, when **he** came over and asked me if I wanted a route, **he** made it sound so great. Seven dollars a week for hardly any work. And then you find out the guy told you a bunch of lies. (Prince, *ibid.*)

Comme on peut le voir, le test de topicalité s'applique mal à l'exemple cité. Toutefois, le fait que l'on ne peut pas paraphraser certaines CDG à l'aide d'une question '*What about... ?*' ne signifie pas que le référent du syntagme détaché n'a pas de potentiel de topique. Le test '*What about... ?*' réussit seulement si le référent du constituant détaché est saillant et accessible dans l'état attentionnel des interlocuteurs. En faisant accéder le référent au statut de pré-topique par une question '*What about... ?*', le locuteur affiche la présomption d'accessibilité cognitive élevée du référent dans la conscience de l'interlocuteur. En effet, si la question '*What about... ?*' était posée après que le référent a été introduit, la paraphrase perdrait son caractère marqué et deviendrait adéquate :

- (4'') A: It's supposed to be such a great deal. The guy...
B: What about the guy?
A: when **he** came over and asked me if I wanted a route, **he** made it sound so great. Seven dollars a week for hardly any work. And then you find out the guy told you a bunch of lies.

Etant donné que la notion de topique fait appel à deux dimensions différentes, la structuration informationnelle de l'énoncé et l'organisation thématique du discours, on peut comprendre pourquoi les tests de topicalité ne s'appliquent pas à toutes les CDG. Le test de marquage métadiscursif du syntagme détaché réussit seulement s'il existe un rapport de pertinence pragmatique entre le référent introduit en position détachée et le contexte antérieur.

Pour que les constructions détachées à gauche puissent réussir les tests de topicalité, il faut que le référent du SN détaché se trouve dans le champ de la présupposition, c'est-à-dire qu'il soit tenu pragmatiquement pour acquis par les interlocuteurs, et ce indépendamment du fait qu'il a déjà été mentionné dans le contexte antérieur ou qu'il apparaît en première mention (cf. Berthoud, 1996 : 110 ; voir aussi la section 2.3.1.2).

Par ailleurs, la fonction de topique et la position initiale de la phrase ne sont pas mutuellement exclusives, bien au contraire (cf. section 2.3.1.2). Comme le fait remarquer à juste titre Prévost (2003 : 104), « bien souvent, ce dont on parle constitue en même temps le point de départ de la pensée, et c'est peut-être plus vrai encore lorsque le choix du topique est explicité ». Dans les énoncés catégoriels notamment, l'ordre des constituants confirme dans la plupart des cas la tendance générale du langage à appliquer le schéma informationnel *topique avant focus*. Dès lors, la CDG n'est pas seule à permettre le placement du topique en position initiale. En anglais et en français, le placement du topique en position initiale se fait non seulement dans les constructions syntaxiques spécialisées (CDG, constructions passives⁶² et constructions topicalisées), mais aussi dans les constructions syntaxiques non marquées où la fonction de topique correspond souvent à la fonction de sujet.

Au vu de ces observations, l'explication du fonctionnement discursif de la CDG en anglais proposée par Prince ne me semble pas totalement satisfaisante. Si elle met en évidence le fait que l'accessibilité informationnelle du référent du constituant détaché varie selon que le référent peut, ou ne peut pas, être inféré à partir du contexte antérieur, elle néglige sans raison valable le rôle spécifique de l'opération de détachement dans l'articulation pragmatique de l'énoncé. On pourrait alors s'interroger sur le bien-fondé du

⁶² Il est à noter que la passivation est l'un des moyens privilégiés de topicaliser un constituant qui, dans une structure active, remplirait la fonction d'objet et non pas de sujet. Le recours à la passivation pourrait s'expliquer par les affinités entre le topique pragmatique et le sujet logique. En effet, dans les langues à prééminence de sujet, il est plus facile d'utiliser la fonction Sujet pour l'expression de la fonction Topique lorsque les deux coïncident.

rejet de l'analyse du fonctionnement de la CDG en termes du marquage de la relation *topique/commentaire* au niveau de l'énoncé. Cette interrogation sous-tend également l'étude de Gregory et Michaelis (2001) qui se proposent de vérifier sur les données d'usage si la différence de statut informationnel, *nouveau* vs. *inférable* (ou *activé*), justifie la mise en cause de la fonction introductrice de la CDG. En effet, il a été postulé dans la section 2.2.1 que les deux statuts peuvent être attribués à un référent introduit dans le discours pour la première fois. Ainsi, indépendamment de la présence, ou de l'absence, d'une relation inférentielle entre le référent du SN détaché et le contexte antérieur, on peut admettre que le référent qui n'a pas fait l'objet d'une introduction textuelle antérieure peut être envisagé comme candidat potentiel au rôle de topique, surtout s'il est marqué prosodiquement et syntaxiquement.

Le point de départ dans la démarche de Gregory et de Michaelis est l'idée selon laquelle : « a referent has been promoted to topic status by the use of a particular sentence type when we have evidence that this referent is not in the discourse context at $t-1$ and is in the discourse context at $t+1$, where t is the time at which the sentence type in question is used » (*op. cit.*: 1688). N'ayant pas trouvé dans leur corpus⁶³ un nombre suffisant de CDG auxquelles ils pourraient attribuer la fonction *Amnestying an island violation* (rappelons à ce sujet les difficultés de la distinction des fonctions *Triggering a (po)set inference* et *Amnestying an island violation*), ils ne retiennent pour leur analyse que les constructions pouvant être réparties dans les groupes suivants : 1) *Simplifying discourse processing* (9) et 2) *Triggering a (po)set inference* (10). Pour des raisons de simplicité, ils appellent les CDG du premier groupe – LD1 [Left Dislocation] et celles du deuxième groupe – LD2.

(9) A: I don't think it's done. I don't think we run it as a deterrent. I mean people say that, but, I mean, if it was really a deterrent, I mean I think like *horse thieves in the old west*, you know, **they** saw other thieves hanging by the necks (Gregory & Michaelis, 2001: 1686, ex. 23)

(10) B: Both my husband and I work and our children are sixth, fourth, and third grade. And the school years are wonderful, they're just wonderful.

A: Uh-huh.

B: *The kids*, **they** are real people and they are interesting (Gregory & Michaelis, 2001: 1683, ex. 15)

⁶³ Corpus d'appels téléphoniques « *Switchboard Telephone Speech Corpus* » (Godfrey *et al.*, 1992). L'ensemble des conversations sélectionnées pour l'étude compte approximativement 250,000 mots, ce qui donne au total 32,805 énoncés, tous types illocutionnaires confondus (affirmations, questions, etc.).

Selon Gregory et Michaelis :

[...] Prince has made a logical error in reasoning about the function of LD [...]. She has established that the distinction between LD1 and LD2 is valid, since these categorizations, while overlapping, are demonstrably complementary in certain contexts. However, we see nothing in Prince's findings which should be taken as refuting the claim that LD has a single function. A construction may have several specific, discrete functions while also having a single more abstract function which unifies its uses. (2001: 1675)

L'introduction du topique implique, selon les auteurs, que le référent dénoté par l'expression détachée à gauche soit discursivement nouveau et devienne topique dans le contexte qui suit son introduction. Ainsi, le référent de la LD2 entretenant une relation *poset-of* avec un segment du contexte antérieur doit par définition avoir un degré d'accessibilité discursive plus élevé que le référent de la LD1. Par ailleurs, les auteurs tiennent compte non seulement de la relation inférentielle du type *association* mais de toutes les relations inférentielles possibles, comme par exemple : conceptualisation, contraste, identité référentielle et identité sémantique. De ce fait, les auteurs incluent non seulement les référents à statut *inférable*, statut qui est généralement attribué au deuxième terme dans une relation d'association, mais aussi les référents à statut *activé*, c'est-à-dire les référents ayant fait l'objet d'une mention textuelle antérieure mais ne constituant plus ou ne constituant pas encore le centre de l'intérêt immédiat. L'ajout du statut *activé* dans l'ensemble des relations '*poset-of*' s'explique probablement par le fait que l'interprétation du référent à statut *activé* requiert également un mécanisme inférentiel, même si celui-ci porte sur l'identité référentielle (coréférence) ou l'identité sémantique (cosignifiante). Par exemple :

- (11) F: Er, now, can you tell me a bit about, er, your childhood? And er, where you were born, where you went to school, er, what you remember about your first years at school, your teach/ the teachers that impressed you?
SC: Yeah, er, yeah
F: The subjects that you liked?
SC: *My favourite sub/ subject?* <F: Yeah> Yeah. Er, **that** were human biology. I always liked human biology at school because that were, I were good at that (*laughter*) that's why I liked (*laughter*) it. (*elasc2f*)

En (11), la question de l'enquêtrice offre un choix de plusieurs thèmes de conversation. La locutrice SC en choisit un, mais vérifie d'abord si son choix est en accord avec les attentes communicationnelles de son interlocutrice : « *My favourite subje?* ». Le marquage interrogatif du SN détaché pourrait être interprété ainsi : « *Do you want me to speak about my favourite subje?* »

Pour vérifier la première condition de leur hypothèse de travail, Gregory et Michaelis entreprennent d'évaluer rétrospectivement le statut psychocognitif du référent introduit dans une CDG. A cet effet, ils utilisent deux tests : le test d'anaphoricité (*'anaphoricity measure'*) et le test d'accessibilité référentielle (*'givenness measure'*) (2001 : 1681).

Le test d'anaphoricité permet d'établir si le référent du SN détaché fait partie d'une chaîne anaphorique, et si oui, à quel titre. Pour ce test, les auteurs retiennent trois valeurs : *'no prior mention'*, *'member of an active set'*, *'prior mention'*.

Le test d'accessibilité référentielle est censé renseigner sur les présomptions du locuteur sur le degré de saillance mémorielle du référent en fonction du modèle de discours et des connaissances, ou représentations conceptuelles, partagées par les interlocuteurs. Le modèle choisi pour le test est *The Givenness Hierarchy* de Gundel *et al.* (*Supra* p. 46).

Tout en admettant l'existence de corrélations entre la forme morphosyntaxique des marqueurs référentiels et les statuts cognitifs, les auteurs ont toutefois tenu compte du fait que ces correspondances ne sont jamais parfaites. Ainsi, le choix des valeurs sur l'échelle d'accessibilité référentielle a été guidé essentiellement par le contexte discursif.

Comme on pouvait s'y attendre, les tests appliqués par les auteurs n'ont pu que confirmer la différence qui oppose les référents à statut *nouveau* aux référents à statut *inférable* et *activé*. Ils montrent en effet que le référent du syntagme détaché dans la LD2 est plus accessible sur le plan informationnel que le référent du détaché dans la LD1 : dans la plupart des cas, le référent introduit dans une LD2 fait partie d'une chaîne anaphorique ou d'une chaîne coréférentielle. Ceci dit, le test d'anaphoricité, tel qu'il est conçu par Gregory et Michaelis⁶⁴, ne me paraît pas d'un grand intérêt pour la comparaison des deux constructions dans la mesure où le référent introduit dans une LD1 ne peut pas par définition être ancré au contexte antérieur étant donné les critères définitionnels retenus : le référent introduit par une LD1 doit être nouveau pour le discours et pour le locuteur. Ainsi, le test d'anaphoricité est utile pour ce qui concerne les LD2, mais ne l'est pas pour les LD1.

Il s'ensuit donc que la première condition de l'hypothèse de Gregory et Michaelis n'est pas satisfaite, puisque le référent introduit dans une LD2 a nécessairement un taux d'anaphoricité et d'accessibilité référentielle plus élevé que le référent introduit dans une LD1. Il reste donc la deuxième

⁶⁴ Pour ce test, les auteurs ont retenu seulement trois valeurs : *'no prior mention'*, *'member of an active set'*, *'prior mention'*.

condition, à savoir : si la CDG sert à établir un nouveau topique dans le discours, le référent du constituant détaché doit être repris non seulement dans la proposition immédiatement adjacente, mais aussi dans une ou plusieurs propositions suivantes.

Le test de persistance topicale appliqué à cet effet (cf. Givón, 1995 : 78-79) vise la continuité thématique dans les cinq propositions qui suivent la CDG (le choix du nombre 5 au lieu de 10, proposé initialement par Givón, s'explique par la durée assez courte des conversations téléphoniques du *Switchboard Telephone Speech Corpus*). Le test de la persistance topicale de Gregory et Michaelis comporte trois valeurs 0, 1 et 2 :

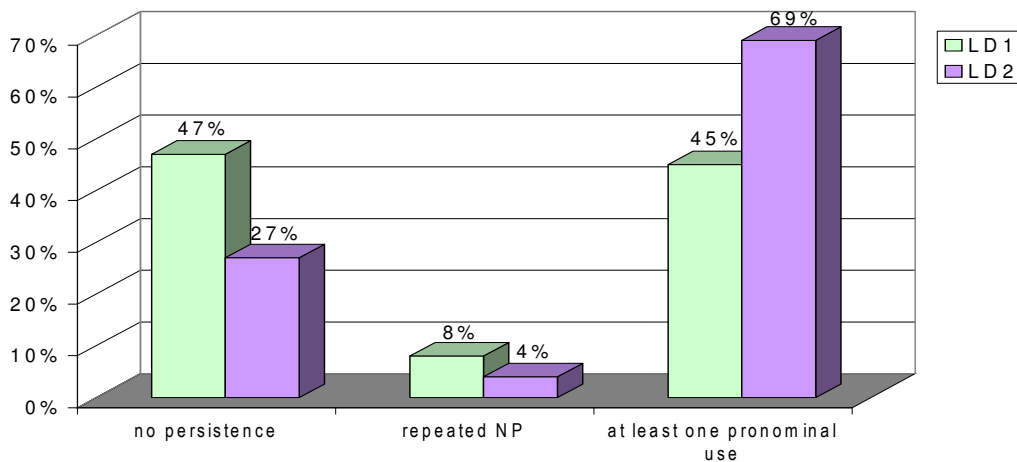
Valeur 0 « *no persistence* » : le SN détaché n'est repris que dans la proposition immédiatement suivante ;

Valeur 1 « *repeated NP* » : le SN détaché persiste au-delà de la proposition immédiatement suivante où il est repris par un nom propre ou un SN à tête nominale (une ou plusieurs reprises) ;

Valeur 2 « *at least one pronominal use* » : le SN détaché est repris par un pronom et persiste au-delà de la proposition immédiatement suivante (une ou plusieurs reprises).

Les résultats du test confirment la thèse de l'approche pragmatico-informationnelle selon laquelle toutes les CDG en anglais partagent d'une façon ou d'une autre la fonction d'introduction du topique dans le discours étant donné que, dans la plupart des cas, le référent introduit en position détachée devient topique non seulement dans la proposition immédiatement adjacente, mais aussi dans les énoncés successifs. Toutefois, les auteurs ont observé que les référents des LD2 sont plus à même de persister comme topiques que les référents des LD1. La Figure 9 montre bien ces différences. Sur l'axe des abscisses sont indiquées les trois valeurs énumérées ci-dessus, et sur l'axe des ordonnées est marqué le pourcentage du nombre de reprises pour les deux constructions :

Figure 9. Topic-persistence scores for preclausal NP denotata of LD1 and LD2
(Gregory et Michaelis, 2001: 1692)



Comme on peut le voir, les deux constructions satisfont à la deuxième condition. Dès lors, on peut admettre que le statut cognitif du constituant détaché n'a pas d'impact particulier sur la persistance topicale du référent. Que le référent du topique se trouve en relation d'inférence avec le contexte antérieur, ou qu'il en soit sémantiquement indépendant, ne diminue aucunement l'effet de mise en relief. Dans les deux cas, le référent est à même de fonctionner comme topique dans le segment de discours qui suit immédiatement son introduction. Cette analyse est d'ailleurs cohérente avec le fait que le topique de l'énoncé est sensible aux procédés de relance et de maintien directs (reprise anaphorique ou coréférentielle par un élément de rappel). Étant donné que le déplacement de l'attention immédiate d'un référent à l'autre peut se traduire par le changement de topique au niveau local, la réactivation du topique demande nécessairement une explicitation linguistique, d'où l'utilité d'une construction spécialisée dans le marquage de la relation *topique/commentaire*.

Les conclusions de Gregory et Michaelis concernant le fonctionnement discursif de la CDG en anglais confirment partiellement les observations de Geluykens qui soutient également l'idée selon laquelle le référent introduit en position détachée à gauche a vocation de topique (1992 : 69-81). Ceci dit, à la différence de Gregory et Michaelis, Geluykens n'opère pas de distinction fonctionnelle au sein de la CDG. En revanche, son analyse de la persistance topicale est plus nuancée que celle de Gregory et Michaelis. Premièrement, il renonce à l'approche quantitative⁶⁵ de la topicalité au profit de l'approche qualitative, estimant que les tests proposés par Givón (1983) et repris sous

⁶⁵ À titre d'indication, le test quantitatif de Givón (1983) repose sur le calcul des expressions anaphoriques dans les dix propositions qui suivent la première occurrence du référent.

une forme simplifiée par Gregory et Michaelis ne permettent pas de saisir le phénomène de topicalité dans sa complexité (1992 : 81). L'approche de la persistance topicale que met en avant Geluykens a pour particularité la prise en considération de la dimension interactionnelle du discours, et plus particulièrement de progression du topique à travers les tours de parole. Suivant Geluykens, pour qu'un référent puisse être envisagé comme topical, il faut qu'il remplisse l'une des trois conditions suivantes (*op. cit.* : 69) :

1) Après que le référent a été introduit dans une CDG, il est maintenu par le même locuteur dans le(s) énoncé(s) successif(s) :

- (12) DH: *The Concord jets* they used to think that **those things** were safer and then they found out that uh you know, th/ they took **them** out of this country. (*laughter*) They only have **them** in France now as far as I know. Yeah, (*stammering*) **the sound** I mean it's deafening. (*laughter*) Uh yeah. Well I hope I've uh illuminated your uh day. (*laughter*) How many of these are you going to have? A hundred or? <F: At the moment I have twelve recordings, twelve.> Twelve okay. So and then you'll write a paper on uh your study uh? (*ucadh1f*)

2) Le référent du SN détaché est repris par l'interlocuteur dans le deuxième tour :

- (13) E : Et *François*, **il** fait quoi lui euh, c'est quoi ses, **il** est aussi intermittent, **il** est.
BL : **Il** fait comme nous. Pour l'instant **il** a pas encore eu le statut, mais **il** est en train de le constituer, et puis **il** fait du jazz à côté, donc ça **lui** fait quelques cachets, et du classique aussi. (*21abl1l*)

3) Le locuteur, qui a introduit le référent dans le premier tour, se le réapproprie dans les tours successifs :

- (14) LC: So where's *Rolf* from? **Tina's husband** is Rolf.
TB: **Rolf, he's** from here, Santa Barbara.
LC: **He** was born in Santa Barbara?
TB: Yes, **he** was, and **his** mom, she's actually from Mexico she's one of twelve or so children, and by the time they came from Mexico to the United States she was, I don't know about a teenager, maybe ten, or twelve, and they worked on a farm, they all worked all the children, you know even when they're, when they were young. (*ucatb1i*)

L'inclusion de la composante interactionnelle dans l'étude des fonctions discursives de la CDG est, à mon avis, utile et nécessaire car elle permet une approche plus équitable de la topicalité. En effet, il y a une différence entre le maintien du topique par le même locuteur et la construction collaborative du topique par plusieurs interlocuteurs. A la différence d'un discours

monologique où le locuteur peut maintenir le topique autant de temps qu'il le souhaite, pourvu qu'il ait de l'information à fournir à son propos, l'introduction d'un topique dans un dialogue est un processus interactionnel qui implique en tant que tel un risque que le topique ne soit pas accepté par l'allocutaire (cf. Geluykens, 1992 : 78), et ce indépendamment du type de la construction syntaxique utilisée pour son introduction. Ainsi, le fait que le locuteur ne maintient pas le topique négocié par son interlocuteur ne signifie pas nécessairement que le référent du topique a un faible degré de topicalité car si le topique négocié par le locuteur *A* n'intéresse pas le locuteur *B*, il peut éventuellement paraître intéressant pour le locuteur *C*.

Malgré l'intérêt de l'approche de Geluykens, on pourrait toutefois reprocher à son modèle, ainsi d'ailleurs qu'au test de persistance topicale appliqué par Gregory et Michaelis, la surévaluation du rôle de la reprise dans la progression du topique. En effet, ces deux approches laissent entendre que la reprise est un moyen par excellence de la continuité topicale dans le discours. Or, comme il a été souligné dans les sections 2.3.1.2 et 2.3.1.4, la topicalité des référents ne se résume pas à la répétition. Même si l'anaphore coréférentielle (nominale et pronominale) ou l'anaphore de « paresse » contribuent d'une façon privilégiée à la continuité thématique, elles ne sont pas seules en cause dans la progression du topique dans le discours. En effet, la relation entre le topique et le contexte ultérieur n'est pas nécessairement directe. La continuité topicale peut reposer sur des mécanismes sémantiques autres que la coréférence ou la cosignifiante. Ainsi, pour juger si l'introduction du topique dans une CDG permet au locuteur ou à ses interlocuteurs d'enchaîner par rapport au domaine conceptuel du topique, et ce de façon cohérente sur le plan thématique, il conviendrait de prendre en considération le type de relation sémantique qu'entretient le référent du constituant détaché avec les éléments d'information qui préservent d'une façon ou d'une autre le statut topical du référent, par exemple : identité référentielle⁶⁶ (coréférence), identité sémantique (cosignifiante⁶⁷), lien cognitif stéréotypique (association), mise en contraste, etc. Par ailleurs, les segments discursifs qui contribuent à l'expansion du topique n'ont pas besoin d'être issus du topique activé par la CDG : ils peuvent être issus du commentaire ou d'une partie du commentaire ainsi que du contenu propositionnel de la prédication, englobant le topique et le commentaire (l'anaphore conceptuelle, par exemple) ; ceci met en évidence la nécessité de tenir compte non seulement de la progression à topique constant, mais aussi des autres schémas de progression informationnelle⁶⁸.

⁶⁶ « *Identity of reference* » chez Dik (1997b : 225).

⁶⁷ « *Identity of sense* » (Dik, *ibid.*).

⁶⁸ Par exemple, « progression linéaire », « enchaînement à distance » (Roulet *et al.*, 2001 : 253-259) et progression à topiques dérivés (Riegel, 1994 : 609).

3.2 La fonction introductrice de la CDG et la configuration interactionnelle de la conversation

La prise en compte du contexte interactif dans lequel se produit l'échange conversationnel met en évidence le fait que l'introduction d'un nouveau référent dans le discours n'est pas un acte accompli qui suffit en soi pour que le référent accède au statut de topique. Annoncer un candidat au rôle de topique ne garantit pas que celui-ci persiste comme topique dans le discours ultérieur au sens où le topique est sujet à rejet ou à adoption par les interlocuteurs.

Il est évident bien sûr que, si l'introduction du topique tient aux intentions pragmatiques du locuteur, « la réussite de son introduction n'est possible que par la collaboration de l'interlocuteur, ce qui est montré a contrario par les silences que le manque de collaboration peut créer » (Berthoud, 1996 : 37).

Se plaçant dans une perspective à la fois interactionnelle et informationnelle, Geluykens (1992) met en valeur le lien entre l'introduction d'un topique et l'interaction conversationnelle. Il fait notamment l'hypothèse que l'introduction d'un nouveau topique dans une CDG implique au niveau interactionnel l'élaboration en trois étapes :

The REF [referent] and the PROP [proposition] parts of LD should be regarded as two separate stages in the interactional turn-taking process, the first stage introducing a referent into the discourse, the other stage establishing this newly-introduced referent. This establishing can only be done by virtue of the new referent being accepted, being acknowledged by the other participant(s); there is thus a third, intervening stage in the interactional process. (Geluykens, 1992 : 35)

Schématiquement, l'établissement interactif du topique dans le discours peut être représenté ainsi :

- Tour 1 (locuteur A) :** introduction d'un nouveau topique (+ précisions sur le référent)
- Tour 2 (locuteur B) :** identification/ acceptation du topique
- Tour 3 (locuteur A) :** mise en place du topique dans la prédication

Par exemple :

- (15) A: now *the last paragraph*
B: Yes
A: I seem to remember **it** being different from what's printed. (Geluykens, 1992 : 35, ex. 2)

Suivant Geluykens, la deuxième phase est une étape importante dans le processus de la construction du topique (cf. Dik, 1997 ; Cornish, 1998). L'identification et l'acceptation du topique peuvent se manifester à travers les signaux phatiques d'état de conscience qui montrent que l'interlocuteur a identifié le topique en construction et qu'il est prêt à recevoir l'information à son propos. Ainsi, la deuxième phase relève de la fonction phatique du langage qui vise, selon Jakobson (1963), « à assurer et à maintenir le contact entre les interlocuteurs » (définition reprise par Berthoud, 1996 : 30). Les signaux phatiques appartiennent à différentes classes grammaticales : interjections (fr. *hein* ; angl. *uh-huh* ; *oh* ; *ah* ; *hm*), adverbess (fr. *oui* ; *d'accord* ; angl. *yeah* ; *yes*), expressions métadiscursives (fr. *dis toujours* ; *vas-y, je t'écoute*), etc. Ce qui unit ces diverses expressions, c'est qu'elles se présentent comme une forme de rituel, liée et définie par la situation de communication. Leur occurrence n'a pas pour effet l'expression du contenu propositionnel ou référentiel, mais le marquage de l'état attentionnel de l'interlocuteur et de son ouverture pour la collaboration discursive.

D'après Geluykens, la deuxième phase peut être implicite. Dans ce cas, elle est exprimée par une pause silencieuse ou sonore intervenant à la frontière, entre le constituant détaché et la proposition adjacente. Ce schéma implique au niveau interactionnel la même élaboration en trois étapes (1992 : 40-46) :

Tour 1 (locuteur A) : introduction d'un nouveau topique (pause)

Tour 2 (locuteur B) : acceptation tacite du référent du topique (silence)

Tour 3 (locuteur A) : établissement du topique dans la prédication

Pour l'auteur, une pause qui suit le constituant détaché a la même valeur psycholinguistique que l'acceptation verbale du référent du topique. Notons à ce sujet que l'étude des pauses ne va pas sans difficultés dans la mesure où la pause est un silence vide d'indices linguistiques. Il n'en demeure pas moins que dans l'élaboration conversationnelle, rien n'est dû au hasard surtout lorsque la pause intervient dans des positions clés de l'interaction. D'ailleurs, plusieurs auteurs admettent qu'une pause peut être significative sur le plan cognitif et interactionnel (Candea, 2000).

Il ne s'agit pas ici de défendre l'idée de la primauté de la composante cognitive dans les silences des interactants car, comme le fait remarquer à juste titre Geluykens, « Speakers do not normally require a lot of processing time to fit referents into a clausal framework; if this were the case, there would be pauses after every single subject-NP in a (SVO) sentence » (1992 : 45). Selon lui, l'interprétation cognitive du phénomène de pauses ne contredit point la thèse de la construction collaborative du topique : le locuteur peut s'interrompre avant d'énoncer quoi que ce soit à propos du

topique au sens où il ne sait pas encore si ce à propos de quoi il veut construire le discours sera accepté par son interlocuteur. Ainsi, la conception cognitive et la conception interactionnelle des pauses ne sont pas mutuellement exclusives, mais plutôt complémentaires.

Il existerait en effet plusieurs explications à la présence de pauses entre l'élément détaché et la proposition. Selon Geluykens (1992 : 42), l'absence de signal phatique verbal de la part de l'allocutaire ne signifie pas qu'il n'accepte pas le topique introduit par le locuteur mais indique plutôt l'absence du rejet et l'encouragement à continuer :

Verbal rejection [...] would be the obvious way for the hearer to prevent the new REF [referent] to be established as a new topical referent. The fact that this rejection does not occur can then be taken by the speaker as a tacit acknowledgement-cue for his REF. The pause must thus be interpreted as a stage in its own right: the speaker, by pausing, signals that he gives the hearer a chance to either acknowledge or reject his REF; the hearer, by not responding verbally, signals that he does not reject the REF, which is taken by the speaker as tacit acknowledgment. (Geluykens, 1992: 42)

Une autre explication possible du silence de l'allocutaire serait son manque d'intérêt ou d'attention. Il se peut également que l'allocutaire attende que l'élaboration du référent soit finie et que le locuteur donne plus de précisions sur le référent en construction avant de pouvoir l'identifier correctement. Ceci dit, pour être sûr que la pause est motivée par l'envie du locuteur de s'assurer que le topique qu'il veut introduire dans le discours est accepté par l'interlocuteur, ou pas, il faudrait également avoir recours à des enregistrements vidéo (cf. Geluykens, 1992 : 45). En effet, pour confirmer l'intérêt pour le topique, l'interlocuteur peut utiliser des signes phatiques non verbaux tels que : les gestes, le regard et les mouvements du corps.

Il est à noter que les occurrences de la CDG relevées par Geluykens dans son corpus ne contiennent pas, toutes, une pause ou un signal phatique après le détachement. L'absence de pause dans les phrases à CDG s'expliquerait, selon lui, par une différence de fonctionnement discursif ou par la spécificité des conditions discursives qui font que l'étape d'identification et d'acceptation du topique n'est pas requise immédiatement après l'introduction du référent topical (1992 : 46-47). Suivant l'auteur, il n'y a pas besoin de marquer une pause entre le constituant détaché et la proposition adjacente lorsque la CDG est utilisée pour la mise en contraste de deux entités de discours dont l'une est dénotée par le SN détaché (*op. cit.* : 86-89). Pour l'auteur, l'effet de contraste ou d'opposition peut également être créé par la comparaison de plus de deux entités de discours :

There is a subtype of contrastive LDs, which we cannot really call 'contrastive' in the strict sense, since they involve opposition between more than two elements. These we will label *Listing-LDs*, in which the REF forms part of a longer, but limited list of referents under discussion in the discourse. There is thus a weakened form of contrast involved, since selection of one item on the list implies 'contrasting' it with the other items on the list... (Geluykens, 1992: 89)

Par exemple :

- (16) a: you haven't got the ages of the other guys have you [...]
A: Hocking Hocking is twenty-eight
C: I may not have got them correctly
a: twenty-eight
A: Hocking Herman we is probably out – Hodgson is younger than that I think
C: Hodgson's twenty-seven
a: we've got her
A: yes – *Bunyan* you know **he's** older than the rocks among which he must
a: right
A: patiently sit
(*laughs*)
A: and Marble is what thirty-two, was it... (Geluykens, 1992: 90, ex. 15)

En (16), la mise en contraste et la mise en relief par le détachement du SN dénotant le référent 'Bunyan' s'expliquent par le fait que la personne à laquelle renvoie le nom 'Bunyan' est opposée aux autres personnes, mentionnées dans le texte, à cause de son âge qui est plus avancé en comparaison de celui des autres.

D'après Geluykens, l'étape d'identification et d'acceptation « phatique » ou « silencieuse » du topique n'est pas requise dans une paire adjacente de type question-réponse. Pour lui, l'établissement du référent en trois étapes avec la deuxième phase, intervenant après l'introduction du référent, n'est pas foncièrement différent de l'introduction du topique sans pause dans une paire question-réponse. En introduisant un référent dans une question, le locuteur effectue à la fois une requête d'information à propos du topique et donne la possibilité à son interlocuteur d'accepter, ou pas, le topique aussi bien que de signaler le fait que le référent du topique n'a pas encore pu être identifié. Ainsi, la réponse du deuxième locuteur correspondrait à deux phases de l'élaboration interactive du topique : identification/acceptation et confirmation du topique

Pour éclairer ce propos, prenons l'exemple suivant :

- (17) ML : C'est vrai que les voyages, j'ai toujours oublié quelque chose, tout le temps hein.

E2 : Et *les clés du paradis*,⁶⁹ tu veux nous en parler ?

ML : Oh, ne parle pas de clés, j'ai toujours des problèmes avec mes clés, hein.
D'abord euh, en allant à, on allait à Chartres là.

E2 : Oui. (42aml11)

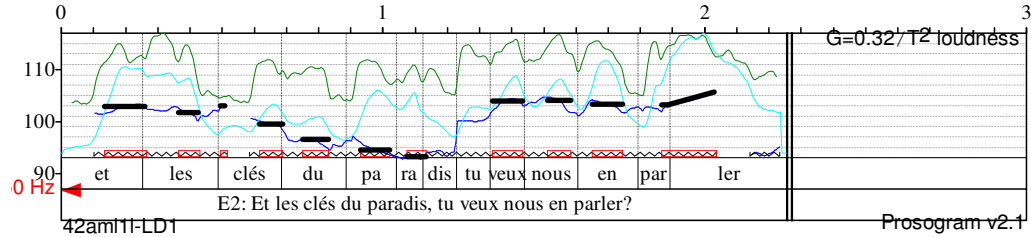


Figure 10. Prosogramme de la CDG, l'exemple (17)

En (17), la locutrice E2 introduit un topique discursivement nouveau au sens où il n'a pas été question des 'clés du paradis' dans le contexte antérieur. L'accessibilité informationnelle du référent tient à l'expérience intersubjective supposée partagée par les deux locuteurs. Dans la question, la locutrice E2 fait une pause à la fin de la phrase, et non pas à la frontière entre le syntagme détaché à gauche et la proposition. Les caractéristiques que montre l'exemple (17) seraient typiques de l'introduction de topiques dans une question. Lorsque le locuteur pose une question, il a la possibilité d'être informé immédiatement par la réponse de la façon dont le référent visé sera traité par l'interlocuteur. Si l'interlocuteur se réapproprie le référent et en fait le topique de son intervention, cela signifie non seulement qu'il a « identifié » le référent, mais qu'il accepte d'en parler (Geluykens, 1992 : 47).

Du point de vue du déroulement de l'interaction conversationnelle et des alternances de tours de parole, les exemples fournis par Geluykens pour illustrer la thèse de la primauté de la fonction introductrice de la CDG, montrent trois caractéristiques intéressantes. Primo, on remarque que l'établissement du topique repose sur la participation collaborative du deuxième locuteur. Secundo, au niveau illocutionnaire, il s'agit le plus souvent d'une affirmation et plus rarement d'un acte d'injonction ou d'interrogation. Tertio, on remarque que les CDG dans les exemples de Geluykens apparaissent principalement en début de tour de parole. Curieusement, l'auteur ne mentionne pas des cas où la fonction d'introduction de topique est réalisée à l'intérieur du tour de parole. En effet, presque tous les exemples analysés par l'auteur commencent par la CDG. Or, il faudrait des segments interactifs plus longs et un contexte discursif plus large pour mettre en évidence les particularités du fonctionnement discursif de la CDG. Ainsi, pour déterminer si l'introduction du topique crée une

⁶⁹ La virgule ne marque pas ici une pause, mais un changement de contour mélodique.

rupture thématique avec ce qui précède ou si elle s'inscrit dans la ligne thématique générale du segment discursif en question, il serait pertinent, me semble-t-il, d'étudier le rapport entre le SN détaché et le discours précédent. L'approche rétrospective de la CDG permettrait également d'évaluer les contraintes qui pèsent sur le statut informationnel du référent du SN détaché (cf. Gregory & Michaelis, 2001).

3.3 La fonction introductrice de la CDG et l'accessibilité informationnelle du SN détaché

L'introduction d'un topique nouveau n'ayant pas de raison d'être que si le référent est discursivement nouveau, on pourrait se demander comment le concept de nouveauté discursive s'applique à un référent qui fonctionne comme une sorte de pré-topique dès son premier emploi. En effet, comment concilier la contrainte d'accessibilité référentielle qui pèse sur la CDG et la contrainte de nouveauté discursive qui s'impose à l'introduction d'un référent nouveau ?

Eclairons notre propos à l'aide d'un exemple :

- (18) CP : Ben moi ma vision du sujet c'est qu'ils ont tendance à considérer que la Bourgogne c'est la cote viticole euh, et le parc du Morvan quoi et que euh, ce qu'ils proposent euh, c'est plus ou moins de la merde quoi euh, et puis voilà quoi enfin c'est, enfin c'est un tourisme pour vieux mais je vais pas dire, je le mets pas ça hein (rires) tu vois on mets enfin, c'est ça quoi la conclusion euh.
E : Mais comment tu arrives à cette conclusion que c'est du tourisme pour vieux, il y a
CP : Ben parce que les activités proposées c'est des activités de vieux. Enfin tu vois euh.
E : Et il faudrait quoi un Disneyland ?
CP : Non mais pas un Disneyland mais euh, enfin, enfin pas de vieux, en fait c'est pas vieux le terme c'est euh, financièrement assez aisé quoi. <E: ouais> Parce que ils se basent à fond sur la culture le patrimoine culturel et tout ça, et euh, si tu comptes toutes les entrées de musée elles sont à trente balles quoi. Donc euh, enfin je veux bien moi te taper deux musées par jour ça fait soixante balles euh, (rires) tu fais pas ça pendant des jours et des jours quoi. Sinon si tu peux faire de la rando dans le Morvan quoi mais voilà *les vrais sportifs* ils vont jamais aller là-bas non plus quoi. Tu sais enfin.
E : Pourquoi ils iraient pas là-bas ? (21acp1g)

En (18), la locutrice CP introduit un référent qui n'a pas encore été mentionné dans le contexte précédent. Toutefois, malgré la nouveauté discursive du référent, le référent 'les vrais sportifs' se présente comme candidat potentiel

au rôle de topique au sens où son introduction a été en quelque sorte préparée par le domaine conceptuel du macro-topique activé antérieurement 'le tourisme en Bourgogne' et les éléments lexicaux de l'énoncé immédiatement précédent : 'faire de la rando[nnée]'. La valeur topicale du référent 'les vrais sportifs' se confirme par ailleurs dans le contexte qui suit son introduction : il est repris non seulement par le même locuteur dans la prédication adjacente, mais aussi par le deuxième locuteur dans le tour de parole suivant.

L'étude du fonctionnement discursif des CDG en termes de gestion des topiques impose en effet un certain nombre de contraintes quant au statut cognitif du constituant détaché, à savoir la présomption de connaissance partagée et l'identifiabilité du référent du SN détaché (cf. Berthoud, 1996 ; Gundel, 1988a : 213 ; Lambrecht, 1981). Il a été suggéré dans de nombreux travaux que le référent du SN détaché ne peut jamais être complètement nouveau⁷⁰ (Gundel, 1988a : 213-214 ; Lambrecht, 1981 : 62, 1994 : 183) :

Topic constituents⁷¹ cannot have referents that are « new » in the discourse; rather their referents must have been mentioned in previous discourse or be salient part of situational context of the discourse or otherwise be recoverable. (Lambrecht, 1981: 60)
The referent of a topic can also be what Prince [...] calls *inferable*. An inferable entity is one which the speaker assumes the hearer could have inferred from an already evoked entity or from another inferable entity. (*op. cit.*: 65)

En même temps, l'introduction du référent dans la position extra-prédicationnelle gauche implique que le référent visé n'ait pas encore le statut de topique et qu'il devienne topique seulement dans la proposition adjacente où il est repris par un élément de rappel, de préférence un pronom. L'introduction du référent en dehors de la prédication s'expliquerait ainsi par une contrainte pragmatique qui pèse sur la fonction Topique : la fonction pragmatique Topique exige que le référent soit non seulement accessible et identifiable discursivement ou cognitivement, mais qu'il soit placé au centre de l'intérêt immédiat des interlocuteurs.

Malgré la pertinence de la thèse de l'accessibilité référentielle comme condition préalable à l'utilisation d'une CDG, l'unanimité est loin d'être faite

⁷⁰ Ce point de vue n'est pas partagé par tous les linguistes. Certains auteurs, dont Dik et Reinhart, envisagent la possibilité de la « nouveauté » référentielle du topique (Dik, 1997a: 315-318). Dans sa classification des topiques, Dik recense un « topique nouveau » et attribue cette fonction à tout référent nouvellement introduit.

⁷¹ Le terme *topique* n'est pas entendu ici au sens qui lui est attribué généralement dans la littérature traitant de l'opposition *topique/focus*. Il est utilisé par opposition au terme anti-topique pour désigner le constituant détaché à gauche et repris dans la proposition par un élément de rappel (voir aussi, Lambrecht, 2001).

sur le degré de nouveauté autorisé. Selon Geluykens (1992 : 53), le référent du constituant détaché est entièrement nouveau :

LD-REFs [left-Dislocation referents], we argue, represent information which is highly irrecoverable; this explains why introduction and acknowledgment of the REF is felt to be necessary. (*op. cit.*: 53)

La thèse selon laquelle le référent du constituant détaché à gauche est « *highly irrecoverable* » prête à discussion. A mon avis, le fait que le référent n'a pas encore été évoqué dans le discours et qu'il n'est pas inférable à partir d'un segment déjà évoqué (anaphore associative), ou est absent de la situation d'énonciation, n'implique pas nécessairement la présomption de la nouveauté absolue du référent. Le référent peut être accessible au niveau des connaissances ou des représentations conceptuelles partagées (statut *familier*) ou grâce à son lien privilégié avec le contexte antérieur (statut *nouveau ancré*) (cf. sections 2.2 et 2.2.1).

Eclairons ce propos à l'aide de deux exemples empruntés à Geluykens :

- (19) A: *Randolph* when he drove us up to London from after skiing
B: yeah
A: **he** went all round the houses trying to find it. (*op. cit.*: 37-38, ex. 13)
- (15) A: now the last paragraph
B: Yes
A: I seem to remember **it** being different from what's printed. (*op. cit.*: 35, ex. 2)

A supposer que le référent 'Randolph' soit entièrement nouveau pour l'interlocuteur B, il est peu probable que l'échange interlocutif ait eu cette forme-là. Premièrement, le locuteur aurait introduit le référent dans une phrase thétiq ue en posant ainsi l'existence du référent dans l'espace extralinguistique. Deuxièmement, la prédication immédiate à propos du référent en position détachée à gauche n'aurait pas eu de raison d'être si l'interlocuteur ne pouvait aucunement identifier le référent ou l'intégrer d'une façon ou d'une autre dans son modèle de discours. Si le référent était totalement absent de sa mémoire, il est logique que ce dernier interroge son interlocuteur sur l'identité du référent en question. Ceci dit, l'utilisation du nom propre implique de par sa nature la présomption de la part du locuteur que son interlocuteur partage la représentation du référent auquel il fait allusion.

En (15), l'expression référentielle *the last paragraph* est ancrée dans le contexte discursif via l'adjectif *last*. Le référent présuppose par ailleurs une chaîne topique auquel il appartient en tant que partie ou composante : il peut être

associé logiquement à un « tout » dont le référent possède des sèmes génériques [*écrit*], [*imprimé*] et un sème spécifique [*avec paragraphes*]. En même temps, le choix de l'expression définie est révélateur de la façon dont le locuteur conceptualise le référent : s'il recourt à un SN défini, c'est parce qu'il « présume que celles ou ceux à qui il s'adressent vont être à même de récupérer sans difficultés les raisons faisant qu'on leur parle d'une entité comme unique de son espèce » (Charolles, 2002 : 104).

Il ressort de ces observations que la thèse selon laquelle le référent du constituant détaché doit être accessible ou identifiable, mais pas entièrement nouveau (Berthoud, 1996 ; Gundel, 1988a, 1988b ; Lambrecht, 1994 ; Larsson, 1979) est pertinente, à condition que la nouveauté cognitive ne soit pas confondue avec la nouveauté discursive. En effet, les référents à statut cognitif « *discourse-new, hearer-old* » ne subissent pas les mêmes contraintes pragmatiques et sont par définition différents des référents à statut « *discourse- and hearer-new* » (cf. Prince, 1997 : 121 ; Birner, 2006 ; *supra* 2.2). En (19), le référent est nouveau discursivement, mais accessible cognitivement, tandis que le référent 'the last paragraph' (15) est partiellement accessible sur le plan discursif : il est nouveau du fait qu'il n'a pas encore fait l'objet de mention antérieure, et il est accessible de par son ancrage au contexte antérieur.

Le fait que la CDG n'accepte pas des référents qui sont entièrement nouveaux (discursivement et cognitivement) n'est pourtant pas incompatible avec l'introduction d'un nouveau topique dans le discours, car l'annonce de ce à propos de quoi la proposition constituera un commentaire diffère de l'introduction pure et simple d'un nouveau référent (cf. Lambrecht, 2001 : 1074). En effet, l'introduction d'un nouveau référent n'a pas toujours pour objectif de faire accéder le référent au statut du topique. Pour illustrer ce propos, comparons les exemples ci-dessous :

- (20) E : Mais ils [les éditions Le Père Castor] en reçoivent tant que ça, des trucs ?
MB : Ah ils en reçoivent plein, putain, ils en, ils en publient pas beaucoup mais ils en reçoivent euh, c'est monstrueux tout ce qu'ils reçoivent quoi. Tu vois, et puis en plus c'est ils sont soumis euh, c'est bizarre parce que ça fonctionne euh. Par exemple *un bouquin qu'ils lisent*, s'ils décident de l'acheter, des fois même **le bouquin** il est pas publié dans la langue, enfin dans le pays d'origine. Et il peut se passer euh, trois ans avant que **le bouquin** euh soit publié en France. Mais par contre, dès qu'ils **le** reçoivent, c'est une question d'heures presque des fois.
E : Mais pourquoi ? (21*amb1*)
- (21) BL : Ouais, c'est moche quoi euh, < E : Il y a rien quoi, enfin si, il y a Miami.> Il y a rien. Je pense qu'il y a, il y a beaucoup de fric et beaucoup de euh, problèmes euh, et puis euh, ouais c'est, c'est moche quoi, la campagne est moche, il y a pas

de beaux paysages. Il y a des coins qui sont mille fois plus beau quand tu montes euh, en direction des grands lacs euh. Moi je me rappelle plus de tous les noms parce que j'étais gamin mais c'est, c'est, c/, c'est grandiose quoi, il y a énormément de, il y a des grandes forêts, et les paysages, c'est multiplié par dix quoi. Tu vois par rapport à ce qu'on (XXX), ce dont on a, on a l'habitude en France quoi c'est incomparable.

E : Ouais c'est un peu le même style, le même style que New York, sauf que là, c'est naturel quoi.

BL : Ouais. Ouais non c'est, c'est vraiment som/, c'est vraiment beau. (21abl1g)

En (20), la locutrice MB introduit un référent qui n'a pas encore été mentionné dans le contexte antérieur. Toutefois, le référent 'un bouquin qu'ils lisent' se présente comme candidat potentiel au rôle de topique au sens où son introduction a été en quelque sorte anticipée par le domaine conceptuel des topiques activés antérieurement : 'ils [les éditions Le Père Castor]' et 'des trucs [les bouquins]'. Le référent accède au statut de topique dans le contexte ultérieur et le garde jusqu'à la fin du tour de parole, sa progression se faisant selon le modèle de *progression à topique constant*.

En (21), le référent 'des grandes forêts' apparaît dans un énoncé thétique. L'emploi du prédicat *avoir* dans une construction existentielle présentative du type *il y a...* permet d'introduire un référent dans l'univers de discours et de signaler en même temps l'existence du référent dans l'espace intersubjectif et spatio-temporel de la locutrice. Ainsi, toute la proposition 'Il y a des grandes forêts' se trouve dans le champ de l'assertion, ou en termes pragmatiques, du focus. En comparaison de la CDG, la construction présentative a ceci de particulier qu'elle ne contient pas de prédication à propos du référent qu'elle sert à introduire : le prédicat existentiel ne peut pas par définition attribuer un état de chose ou une propriété au référent dont l'existence n'est pas encore tenue pour acquise dans le discours (Dik, 1997a : 315-318 ; Lambrecht, 1994 : 182-184).

Sur le plan du dynamisme communicatif, le référent introduit dans un énoncé thétique est plus informatif que le référent introduit dans un énoncé catégoriel au sens où une proposition assertée constitue une information nouvelle qui, du point de vue du locuteur, n'est pas tenue pour acquise par celui à qui elle est adressée. Ainsi, le référent visé par le marquage existentiel se présente souvent comme entièrement nouveau pour l'interlocuteur (cf. les « *brand new referents* » de Prince, 1981a). Par contre, dans une CDG, l'articulation de l'énoncé en *topique/commentaire* implique nécessairement que le référent du topique fasse partie d'une information tenue pour acquise, c'est-à-dire présupposée⁷², même s'il n'a pas fait l'objet d'une mention

⁷² Cf. la distinction que fait Dik (1997a, § 13.3) entre « topic » et « topicalité ».

textuelle antérieure. A l'inverse, le référent qui se trouve dans le champ de la présupposition doit être *accessible* ou *recupérable* d'une façon ou d'une autre : *situationnellement, cognitivement* (Berthoud, 1996 : 110) ou *textuellement* : il l'est lorsqu'il est présent dans la situation d'énonciation ou stocké en mémoire à court terme (mémoire discursive) ou à long terme (connaissances partagées) des interlocuteurs. Il est accessible également lorsqu'il est inférable logiquement à partir du contexte précédent ou par accommodation⁷³.

Il s'ensuit donc que le choix d'un moyen d'introduction de topique est motivé par rapport à l'accessibilité – élevée, faible ou nulle, – du référent visé :

[...] the presentational and the detachment constructions [...] are in complementary distribution as far as referents at the extreme ends of the Topic Acceptability Scale are concerned: active referents may not occur in presentational clauses, and brand-new referents may not occur in detachment constructions. This distributional difference is formally reflected in the fact that presentational NPs may not normally be pronouns and the detached NPs may not normally be indefinite. (Lambrecht 1994: 183-184)

Bien que les constructions présentatives soient à même d'introduire un nouveau topique dans le discours, le référent sur lequel porte le marquage existentiel ne devient pas nécessairement topique dans le discours qui suit. D'ailleurs, en (21), le référent 'des grandes forêts', bien que disponible dans le modèle de discours des interlocuteurs, ne connaît pas un développement ultérieur.

Au vu de ces observations, nous pouvons faire l'hypothèse que la fonction introductrice de la CDG est différente de la fonction introductrice de la construction présentative : le rôle de la CDG n'est pas d'indiquer qu'un tel référent existe mais plutôt d'annoncer ce qui est à interpréter comme topique dans la(les) proposition(s) immédiatement suivante(s), le référent du SN détaché à gauche étant doté par définition d'un potentiel topical plus élevé (Lambrecht, 2001 : 1074). En termes plus techniques, la CDG permet de promouvoir un référent sur « l'Echelle de l'Acceptabilité Topicale » du statut accessible (semi-actif ou désactivé), encodé avec le maximum de matériel linguistique (SN à tête nominale) au statut du centre de l'intérêt immédiat que l'on peut exprimer avec un minimum de matériel linguistique (pronoms atones) (Lambrecht, 1994 : 183) :

⁷³ « [...] lorsqu'on déclare *Mon fils aîné est en Europe*, il est présupposé que *J'ai un fils aîné*. Ce qui est affirmé (=posé), c'est qu'il est en Europe. Si l'interlocuteur ne sait pas encore que vous avez des enfants, il l'apprend. C'est une accommodation. Il apprend les conclusions de la présupposition : que vous avez au moins un autre enfant (par le sens de *aîné*) » (Labelle, 2002. On line).

The detachment or marked topic construction can then be defined pragmatically as a grammatical device used to promote a referent on the Topic Accessibility Scale from accessible to active status, from which point on it can be coded as preferred topic expression, i.e. as an unaccented pronoun.

Lorsque le locuteur utilise une CDG pour introduire un nouveau topique, il ne saute pas « du coq à l'âne ». Les analyses qualitatives et quantitatives faites à partir des données PFC et PAC montrent en effet que la fonction introductrice de la CDG ne vise que très rarement les référents à accessibilité cognitive faible⁷⁴. Dans la plupart des cas, le référent introduit par la CDG est thématiquement et/ou pragmatiquement lié au contexte antérieur, ce qui ne peut que confirmer la thèse selon laquelle le référent introduit dans une CDG doit être accessible ou récupérable à partir du discours ou de la mémoire à long terme des interlocuteurs (cf. Lambrecht, 2001 : 1074).

3.4 L'approche pragmatico-informationnelle de la CDG : quelques difficultés

Le fait que la CDG permet d'explicitier ce qui sera le topique de la proposition qui suit et de respecter ainsi le « Principe de Séparation de Référence et de Rôle »⁷⁵ (qui veut que l'on ne puisse pas amener à l'existence discursive un référent nouveau et apporter en même temps de l'information à son propos) a conduit certains auteurs à poser que la fonction principale de la CDG est l'introduction et la promotion du référent sur l'échelle de l'acceptabilité topicale du statut non actif au statut actif (Geluyskens, 1992 ; Givón, 1983 ; Gregory et Michaelis, 2001 (*supra*) ; Gundel, 1988a, b ; Hidalgo, 2002 ; Lambrecht, 1994, 2001), et qu'elle s'oppose en cela à la CDR (construction détachée à droite), cette dernière étant associée à la fonction du maintien et de la confirmation d'une entité référentielle déjà établie dans la fonction de topique (Lambrecht, 2001 : 1074 ; Prévost, 2003 : 107).

Il existe cependant trois arguments qui mettent en défaut la thèse selon laquelle la fonction principale de la CDG est l'introduction ou l'installation d'un topique dans le discours.

Un premier problème est qu'il n'est pas rare qu'un référent déjà actif et se trouvant au centre de l'attention immédiate des interlocuteurs apparaisse

⁷⁴ Seulement trois occurrences dans PFC (les exemples (95) et (96), p.262) et aucune occurrence dans PAC.

⁷⁵ « *Do not introduce a referent and talk about it in the same clause* » (Lambrecht, 1994 : 185).

sous forme de SN détaché à gauche dans un contexte qui ne présente aucune ambiguïté quant à l'identité du référent et où le locuteur pourrait le remplacer par un pronom atone dans une phrase « canonique » sans que cela pose un quelconque problème d'interprétation. Comparons :

- (22) CP : Enfin d'ailleurs, j'avais rencontré un Réunionnais, enfin on a, on avait fait du stop avec un Réunionnais, et lui il était parti justement habiter quinze ans en France quoi. Et il faisait partie des mecs qui étaient mais (en colère) parce que lui il est pêcheur à la base et euh, ce gars-là il pêchait euh. (21acp1)
- (22') CP : Enfin d'ailleurs, j'avais rencontré un Réunionnais, enfin on a, on avait fait du stop avec un Réunionnais, et lui il était parti justement habiter quinze ans en France quoi. Et il faisait partie des mecs qui étaient mais (en colère) parce que lui il est pêcheur à la base et euh, il pêchait.

Un deuxième problème concerne le fait que le constituant détaché peut être exprimé non seulement par un SN (à tête nominale), SP ou SV, mais aussi par un pronom. En effet, sachant que le pronom est un marqueur de topicalité par excellence, on pourrait s'interroger sur la visée pragmatique de la mise en relief par détachement à gauche d'un référent actif et pragmatiquement saillant :

- (23) E : Ah parce que tu peux être trois fois Médaille d'or.
BL : Ben, dans différents instituts, ouais, dans différents conservatoires, et il a fait trois conservatoires, il était trois fois Médaille d'or. Ça va. Et il ballade pas mal lui quoi. Et puis euh, donc lui il connaît bien la musique, et puis c'est un peu près tout. (21abl1)

Suivant Nølke (1997 : 288), lorsque le constituant détaché est exprimé par un pronom, l'élément de rappel remplit généralement la fonction de sujet. Dans sa terminologie, il s'agit de la « dislocation gauche sans rupture intonative ». Selon l'auteur, en français contemporain, le détachement du pronom ne relève pas d'une stratégie discursive particulière mais du phénomène de grammaticalisation. D'ailleurs, à ce sujet, Nølke soutient l'idée selon laquelle l'emploi de ce type « s'explique par des tendances "mécaniques" qu'ont les sujets parlants » et n'a « aucune fonction communicative particulière » (*op. cit.* : 289). Le fait que les détachements pronominaux sont beaucoup plus rares en anglais qu'en français semble confirmer l'hypothèse de Nølke.

Cela étant, le fait que l'opération de détachement à gauche peut porter non seulement sur un référent nouveau, c'est-à-dire un référent qui n'a pas encore été établi dans le discours en tant que topique, mais aussi sur un référent qui a déjà accédé au statut de topique a conduit certains auteurs non seulement à mettre en doute la primauté de la fonction introductrice de la

CDG, mais à rejeter l'analyse informationnelle de la CDG en terme du marquage de la relation *topique/commentaire* (cf. De Fornel, 1988 ; Pekarek Doehler, 2001 ; Prince, 1997)⁷⁶.

Un troisième problème est que le constituant détaché à gauche ne se présente pas nécessairement comme « pré-topique ». Ceci concerne le français aussi bien que l'anglais où l'on peut trouver des énoncés dans lesquels le référent du SN détaché remplit la fonction de focus :

- (24) E : Mais donc, choper le statut d'intermittent c'est essentiel quoi, il faut euh. Ouais ?
BL : Ben ouais, là c'est, pour moi c'est vraiment essentiel. Mais pour les autres membres du groupe aussi.
E : Ouais, parce que *Pierre aussi, il galère un peu euh (21abl1l)*
- (25) F: Is there any teachers you remember <ST: Oh, yes.>? What were your favourite subject? Anecdotes you remember about your friends, about.
ST: My favourite subjects were always English and drama. And I do remember my teachers very well. Er I remember especially er, my RE teacher. Miss Bell <F: What's RE?> religious education. And er *Mister Hudson, the deputy head* I remember **him** very well. And er Mister Howard, the head teacher.
F: Any teachers who infl/influenced you, who impressed you?
ST: *My English teacher, my English teacher, Miss Woodcock, she* did. (elast1f)

Le fait que le référent du SN détaché peut remplir la fonction de focus⁷⁷ ne remet pas en cause, me semble-t-il, la vocation de la CDG en tant que moyen du marquage formel de la relation *topique/commentaire* car ce fait n'est pas incompatible avec l'attribution de la fonction de topique à son corrélat intra-prédicationnel puisque le SN détaché et la proposition adjacente ne font pas partie de la même unité micro-syntaxique au sens de Berrendonner *et al.* (à paraître)⁷⁸ mais appartiennent à deux unités micro-syntaxiques distinctes formant une période binaire. En effet, le même cas de figure se rencontre dans d'autres contextes syntaxiques. Par exemple, on peut introduire un référent nouveau en position d'objet dans un énoncé et le reprendre ensuite par un constituant à fonction de sujet dans un autre énoncé. Dans le premier cas, la fonction d'objet peut coïncider au niveau pragmatique avec la fonction de focus. Dans le deuxième cas, la fonction de sujet peut interagir avec la fonction de topique. Par exemple :

- (26) J'ai une cousine. Elle habite en Pologne.

⁷⁶ Cf. voir aussi les critiques de Prince (1997) dans la section 3.1.

⁷⁷ Ces cas sont d'ailleurs très rares : trois occurrences dans PAC et aucune occurrence dans PFC.

⁷⁸ Pour une discussion plus détaillée, voir la section 4.4.

Comme on peut le voir, le fait que le référent 'ma cousine' remplit la fonction de focus dans le premier énoncé ne nous empêche pas de lui attribuer la fonction de topique dans le deuxième énoncé. Pourquoi donc ? Parce que l'interprétation topicale du référent en deuxième mention vient d'une part de la forme qu'il prend et d'autre part de la relation que ce référent entretient avec le reste de l'énoncé, plus précisément la relation d'à-propos.

Dans ce qui précède, j'ai recensé les problèmes principaux qui découlent de l'hypothèse couramment admise selon laquelle la fonction principale de la CDG serait l'introduction ou la mise en place d'un nouveau topique dans le discours (cf. Dik, 1997 ; Geluykens, 1992 ; Gregory & Michaelis, 2001 ; Grobet, 2002 ; Gundel, 1988a, 1988b ; Lambrecht, 1994, 2001 ; Larsson, 1979). Il s'agira maintenant de mettre cette hypothèse à l'épreuve des données en essayant de trouver des réponses et des solutions aux problèmes que pose l'étude de la CDG dans un contexte interactif.

3.5 La CDG dans l'alternance des tours de parole

L'étude des CDG dans leur contexte interactif est importante, nous l'avons vu, car elle met en évidence le fait que les propriétés pragmatiques de la CDG dépendent directement du contexte interactif dans lequel la CDG est employée.

S'agissant de la distribution des CDG dans l'alternance des tours de parole, on peut constater que la fonction introductrice de la CDG se réalise non seulement au début du tour de parole, mais également à l'intérieur ou vers la fin du tour. L'analyse des entretiens guidés et des conversations libres montre que l'introduction du topique ne s'attache pas à une étape particulière dans l'organisation séquentielle du discours. Toutefois, il semblerait que l'introduction du topique dans une CDG soit incompatible avec le début absolu de la conversation. D'ailleurs, les corpus de l'anglais et du français ne contiennent aucune occurrence de la CDG en début de conversation. Ceci s'explique, me semble-t-il, par le fait que la position détachée à gauche accepte difficilement les référents à statut *nouveau* (cf. 3.3). En effet, il a été établi plus haut que le rôle de pré-topique implique, d'une part, un certain degré de nouveauté informationnelle qui fait que le référent dénoté par le constituant détaché n'est pas suffisamment saillant pour apparaître dans une construction verbale, et d'autre part, un certain degré d'accessibilité discursive et/ou cognitive qui permette l'identification du référent en question.

Le fait que l'introduction du topique ne s'attache pas à une étape particulière dans l'organisation séquentielle de la conversation ne signifie pourtant pas qu'il n'y ait pas de corrélation entre les fonctions discursives de la CDG et les contraintes d'ordre interactionnel qui régissent la conversation.

Tout échange conversationnel a une organisation interne bien complexe. Les séquences qui entrent dans sa composition pourraient être définies à partir des entités qui régissent thématiquement le discours. De telles entités sont des topiques, ou des macro-topiques, selon le cas. En effet, à un moment ou à un autre, le discours s'articule autour d'un topique particulier. De ce fait, le temps que le topique reste au centre de l'intérêt immédiat des interlocuteurs délimite en quelque sorte les frontières entre les différents segments de discours. En même temps, l'organisation thématique du discours doit être clairement distinguée de l'organisation séquentielle de la conversation.

Par organisation séquentielle, les analystes de la conversation entendent une combinatoire hétérogène de tours de parole qui se veut cohérente sur le plan relationnel, pragmatique et cognitif.

L'alternance de tours de parole est liée par définition au changement de locuteurs. Toutefois, il se peut que le moment où finit un tour de parole et commence un autre soit difficile à établir à cause des entassements ou chevauchements entre les différents tours, ce qui n'est pas sans compliquer l'étude de l'interaction conversationnelle.

Le fait que l'organisation thématique et l'organisation séquentielle font appel à deux dimensions distinctes n'implique cependant pas que les deux organisations n'interagissent pas. Bien au contraire, l'une n'existe pas sans l'autre. Ainsi, l'objectif de la présente étude est de montrer comment un discours peut associer les stratégies discursives qui relèvent de la gestion des topiques et la configuration séquentielle de la conversation. De ce point de vue, la CDG fournit un terrain d'observation privilégié pour une investigation de ce type dans la mesure où la CDG apparaît souvent dans les positions clés de l'interaction.

Le premier constat que l'on peut faire est que la construction du topique dans le discours ne relève pas d'une stratégie discursive unique. Rappelons qu'un référent de discours se voit attribuer le statut de topique lorsqu'il fonctionne comme support d'information dans une relation d'à-propos (cf. 2.3.1.2). Cette définition ne dit pourtant rien sur le pourquoi de l'introduction d'un topique dans le discours. Or, comprendre les raisons sous-jacentes qui motivent l'introduction d'un topique est important pour l'approche interactionnelle de la topicalité car la façon dont procède le locuteur dépend

directement de ses intentions communicationnelles. Plus particulièrement, le choix d'une stratégie discursive particulière dépend de ce que l'on veut obtenir par l'introduction d'un topique.

Pourquoi le locuteur introduit-il un topique ? La réponse à cette question ne va pas de soi. Toutefois, il est possible d'identifier deux motivations majeures, à savoir : la présence ou l'absence d'information à propos de ce qui nous intéresse. En effet, on peut introduire le topique dans le discours parce qu'on détient de l'information à son propos et veut la partager avec les autres, ou bien parce qu'on manque d'information et espère en obtenir des autres. Quoi qu'il en soit, l'introduction d'un topique est fonction de l'intérêt que lui porte le locuteur (Chafe, 1994 : 121).

De façon générale, ces deux visées communicationnelles se traduisent dans le discours par deux stratégies discursives différentes : l'élicitation et la narration (Chafe, 1994 : 122-132). La différence entre les deux stratégies se situe principalement au niveau séquentiel. Lorsque la construction du topique se fait selon le schéma de l'élicitation, le discours repose sur la contribution alternée de deux ou plusieurs interactants. Les rôles des interlocuteurs diffèrent toutefois en ce qui concerne l'apport d'information : quoi que ce soit le locuteur (« *eliciter* » dans la terminologie de Chafe) qui choisisse et introduise le topique, seuls ses interlocuteurs (« *responders* ») sont en mesure de satisfaire son besoin d'information. Ce format de l'interaction implique par définition que le topique soit préférentiellement relancé par celui qui y porte un vrai intérêt. Lorsque la personne dont on veut obtenir de l'information glisse vers un autre topique, on peut, par exemple, relancer le topique dans une question. Notons cependant que le recours à cette stratégie ne garantit pas que le topique soit adopté par les interlocuteurs. Si l'un des interlocuteurs n'accepte pas le choix thématique de l'autre, il peut bloquer l'avancement du topique.

La construction du topique à travers la narration est quelque peu différente. Pour faire avancer le topique, le locuteur n'a pas besoin de la contribution alternée des interlocuteurs. Par contre, ce dont il a besoin, c'est de leur attention. Ainsi, le succès du développement narratif du topique dépend également, quoique à moindre degré, de l'intérêt qu'il suscite chez les allocutaires. Selon Chafe, l'intérêt des interlocuteurs est acquis dans le cas où l'apport d'information à propos du topique comprend des éléments d'information nouvelle et inattendue qui entrent en conflit avec les attentes des allocutaires.

Il est à noter que les séquences narratives, bien qu'homogènes du point de vue de la configuration interactionnelle, n'en présentent pas moins une

organisation interne assez complexe. En se basant sur les données d'usage, Chafe (1994, 128-132) a observé que la construction du topique dans un schéma narratif inclut dans la plupart des cas les étapes suivantes :

- 1) orientation;
- 2) complication;
- 3) point culminant;
- 4) dénouement;
- 5) coda.

Ayant postulé que la construction du topique peut se faire selon les schémas d'élicitation ou de narration, on pourrait supposer que les propriétés distributionnelles de la CDG soient liées directement au choix de l'une de ces deux stratégies discursives. Dans la narration, la CDG serait préférentiellement utilisée à l'intérieur du tour de parole, tandis que, dans l'élicitation, les occurrences de la CDG surviendraient plutôt au début ou à la fin du tour, plus particulièrement dans une question ou dans une réponse en réaction.

3.5.1 La CDG et la construction du topique par élicitation

Pour comprendre comment les tours de parole s'enchaînent entre eux, on devrait se munir d'un modèle d'agencement séquentiel de base qui soit applicable à la plupart des tours de parole. Selon Sacks (1987), un tel modèle existe et se présente sous forme de paire adjacente de deux tours de parole :

The basic sequence is a two-unit sequence; the two turns in which the parts of the sequence occur are placed adjacently to each other; and for all of them you can discriminate what we call 'first pair parts' from what we call 'second pair parts', so that the parts are relatively ordered. (Sacks, 1987: 55)

La paire adjacente de deux tours de parole se laisse caractériser par au moins deux propriétés. La première correspond à la présence d'un lien entre deux tours de parole. Sacks met en évidence le fait que les informations fournies dans le deuxième tour de parole doivent remplir les conditions de pertinence pragmatique que projette le tour précédent. De ce point de vue, le premier tour de la paire adjacente régit pragmatiquement le deuxième tour au sens où le type et la nature du premier tour projettent un nombre restreint d'alternatives quant au type et à la nature du deuxième tour. Par exemple, la question sélectionne normalement une réponse, une salutation sélectionne une salutation, un compliment sélectionne un remerciement, et ainsi de suite

(Sacks, 1987 : 56). Pour se rendre compte du statut particulier du premier tour, il suffit de voir que les déviations par rapport aux attentes projetées par le premier tour sont perçues comme pragmatiquement inappropriées.

La projection d'une continuation préférentielle par le premier tour de parole n'implique pourtant pas que le deuxième tour ne puisse pas se transformer en premier tour d'une nouvelle paire adjacente :

- (27) A : Comment vas-tu ?
B : Je vais bien. Et toi ?

La deuxième propriété de la paire adjacente de tours de parole découle logiquement de la première. Pour être pertinent sur le plan pragmatique, le deuxième tour de parole doit s'accorder préférentiellement avec la ligne thématique du tour précédent. C'est-à-dire, si le locuteur A introduit un topique dans une question, le locuteur B doit répondre en tenant compte du choix thématique de son interlocuteur, ce qui explique que les premiers éléments d'information fournis dans la réponse sont nécessairement mis au compte du topique introduit dans le tour précédent.

Si l'on examine la fonction introductrice de la CDG en rapport avec la succession des paires adjacentes de tours de parole, on peut constater que le changement du topique vs. l'introduction d'un nouveau topique ne peut pas se produire au début du deuxième tour de parole, surtout lorsque le tour précédent contient une question. Les données des corpus PAC et PFC confirment également cette observation. Lorsque le locuteur utilise une CDG dans le deuxième tour de parole, il le fait de façon à respecter les conditions de pertinence pragmatique projetées par le tour précédent : son intervention constitue une réponse en réaction qui s'accorde thématiquement avec le tour précédent. Cette particularité caractérise l'anglais aussi bien que le français (cf. les exemples ci-dessus) :

- (28) E : Et vous avez rapporté beaucoup de souvenirs ? Non, du euh, des objets, des cadeaux ?
GS : Oh ben des objets des cadeaux euh, il y en euh, il y en a eu pas mal. Parce qu'entre tous euh. Des tapis quoi, bien entendu des tapis. Euh b/, beaucoup de tapis je crois, il y a eu beaucoup de tapis, puis deux trois ba/, bibelots par ci là. Ah mais des tapis parce qu'on s'est arrêté à euh. Dans une fabrique. Qu'on a été reçus là à euh. (42ags11)
- (11) F: Er, now, can you tell me a bit about, er, your childhood? And er, where you were born, where you went to school, er, what you remember about your first years at school, your teach/ the teachers that impressed you?
SC: Yeah, er, yeah

F: The subjects that you liked?

SC: *My favourite sub/ subject?* <F: Yeah> Yeah. Er, **that** were human biology. I always liked human biology at school because that were, I were good at that (*laughter*) that's why I liked (*laughter*) it. (*elasc2f*)

Notons à ce propos que la possibilité de trouver dans les données d'usage des occurrences où l'opération de détachement à gauche porte sur un référent ayant été introduit dans le contexte immédiatement précédent est l'un des arguments favoris de ceux qui s'opposent à l'interprétation « topicale » de la CDG (De Fornel, 1988 ; Pekarek Doehler, 2001) :

Si l'on examine le statut séquentiel des disloquées, on peut constater qu'un grand nombre de ces constructions se présentent dans des séquences constituant le second membre d'une paire adjacente (en réplique à une question, une offre, une requête, etc.). Au premier abord, rien ne semble distinguer leur emploi ici de leur emploi dans d'autres positions séquentielles. Mais un examen attentif fait apparaître un ensemble de régularités intéressantes. Le plus souvent, le syntagme nominal détaché de la construction disloquée reprend un élément explicitement introduit dans le premier membre de la paire adjacente. La construction disloquée ne constitue pas dans ces cas-là l'indice de la transformation d'un élément en thème conversationnel puisque cet élément est déjà le thème explicite de la conversation dans le premier membre de la paire adjacente ; ce premier impose de façon générale de rester sur le même plan thématique. (De Fornel, 1988 : 109)

Pour De Fornel, la CDG de ce type ne participe pas à « la transformation d'un élément en thème conversationnel puisque cet élément est déjà le thème explicite de la conversation dans le premier membre de la paire adjacente ».

Comme on peut le voir, la fonction introductrice de la CDG peut en effet être mise en défaut au sens où la CDG ne remplit pas nécessairement la condition formulée par Gregory et Michaelis selon laquelle l'introduction d'un topique nouveau dans le discours implique que le référent du candidat au topique soit absent du contexte immédiatement précédent (2001 : 1688, 1693) :

« [...] if the function of a given sentence type is to establish a referent as a topic, then we expect that the target referent in each token of that type has not been an argument of predications prior to the target utterance (...) and that it will be an argument in predications subsequent to the target utterance... » (2001: 1693)

Une interrogation s'impose donc : est-ce que la reprise du référent dans une CDG au début du deuxième tour de parole est incompatible avec le marquage de la relation *topique/commentaire* ?

Il me semble que non. Si ces exemples mettent en évidence le fait que la CDG ne sert pas toujours à introduire un topique nouveau, ils ne contiennent

aucun indice plaisant contre l'attribution de la structure informationnelle *topique/commentaire* à la CDG dans la mesure où l'utilisation de la position détachée à gauche correspond ici à la deuxième étape dans l'établissement interactif du topique, à savoir l'identification et l'acceptation du topique par le locuteur *B* dans la deuxième partie de la paire adjacente de deux tours de parole (cf. Geluykens, 1992 :35).

En effet, il me semble que les conclusions que tire De Fornel concernant le statut pragmatique du SN détaché ne sont pas correctes. Dire que le référent introduit dans le premier tour de parole constitue déjà un topique de discours (« thème » dans la terminologie de l'auteur) est inexact dans la mesure où il est rare qu'un référent nouveau accède au statut de topique dès son premier emploi (cf. 2.3.1.1-2.3.1.2). Contrairement à ce que laisse entendre De Fornel, le référent dénoté par le SN détaché n'est pas encore « le thème explicite de la conversation dans le premier membre de la paire adjacente ». Sur ce point, je rejoins la position de Geluykens (1992) qui soutient notamment que dans une paire adjacente du type question-réponse, le processus informationnel et interactionnel déployé dans les deux tours de parole implique l'élaboration du topique en plusieurs étapes : le premier tour sert à introduire un référent nouveau, et le second – à le faire accéder au statut de topique :

We argue that the referent, when introduced into the discourse in A's question, is not yet fully 'established', in the sense that it is not yet accepted by both participants (since no acknowledgment has taken place). Put differently: the LD [Left Dislocation] is used here not to introduce a referent [...], but to *establish* it. (Geluykens, 1992 : 48)

Vu sous cet angle, le deuxième tour de parole sert bel et bien à transformer un référent nouveau en topique de l'énoncé.

Cette analyse pourrait être mise en relation avec la notion de chaîne anaphorique⁷⁹ (Cornish, 1998 ; aussi Chastain, 1975 ; Corblin, 1995 ; Dik, 1997b). Dans la chaîne anaphorique (ou topicale), le référent n'accède au statut de topique actif qu'à partir du moment où son statut de topique est confirmé. Il semblerait en effet que l'établissement d'un topique nouveau à accessibilité informationnelle nulle ou faible requière une procédure en trois étapes : introduction – confirmation – maintien. Dans les termes de Dik (1997b, 222), il s'agit de trois positions clés : *maillon-1*, *maillon-2* et *maillon-n*⁸⁰. La position du *maillon-1* est occupée, soit par un *candidat au topique* (« topique nouveau » chez Dik), soit par un *topique repris*⁸¹. La position du *maillon-2* est

⁷⁹ Cf. « chaîne anaphorique » (Chastain, 1975 ; Corblin, 1995 ; Dik, 1997b).

⁸⁰ Traduction de Cornish (1998).

⁸¹ Pour l'analyse approfondie de la classification des topiques dans la GF voir § 2.3.1.3, p. 86.

réservée à une expression anaphorique, SN démonstratif ou défini, et elle sert à faire accéder le référent au statut du *topique actif* ; la position du *maillon-n* correspond à toute position dans la chaîne anaphorique à compter du *maillon-2* et permet au topique de préserver le statut du centre de l'intérêt immédiat autour duquel s'organise le discours. Il est à noter que la chaîne anaphorique peut ne pas contenir de maillon intermédiaire, le transfert se faisant directement du *maillon-1* au *maillon-n*. Une explication probable de l'absence du *maillon-2* est fournie par Cornish (1998 : 35). La thèse que développe l'auteur, que je soutiens également, est que la présence du *maillon-2* « tient uniquement à l'importance pour la suite du discours du référent développé par le biais de la chaîne en question, autrement dit, à son degré de topicalité au sein du discours » (*ibid.*). Ainsi, l'installation du topique en trois étapes est surtout requise pour les entités à vocation de macro-topique. Une autre explication possible de l'absence du *maillon-2* dans la chaîne anaphorique est que le référent introduit en position du *maillon-1* est déjà accessible discursivement et/ou cognitivement du fait de se trouver à la périphérie de la conscience des interlocuteurs. Un tel référent peut, par exemple, entretenir une relation d'anaphore, plus précisément d'anaphore associative, et fonctionner, par là-même, sur le mode du connu emprunté au référent dénoté par l'antécédent. Dans une CDG, ce type de référent peut être exprimé par un SN détaché. Par exemple :

- (29) MB : Des fois je lis la première phrase, enfin, les trois premières phrases, les trois phrases du milieu, les trois phrases de la fin, et puis pfft. (rires) Mais bon j'ai un peu euh, j'ai mauvaise conscience quand je fais ça quand même, parce que du coup un bouquin de trois cent pages euh, je peux le lire en deux heures quoi, tu vois. (rires) Mais euh, quand après euh, *les éditrices* elles me demandent euh: 'Mais euh, pourquoi euh, pourquoi le personnage il change d'avis là ? (rires) Je sais pas (rires). Parce que c'est chiant de toute façon, on l'achète pas. (21amb11)

S'agissant d'une paire adjacente de deux tours de parole, on pourrait supposer que le locuteur tient à montrer à son interlocuteur que le référent que celui-ci vient d'introduire a bien été installé dans son modèle de discours et qu'il a l'intention d'en faire le topique de son intervention (cf. Lambrecht, 1981 : 63). D'ailleurs, le statut intermédiaire d'un tel référent se reconnaît au fait qu'il est exprimé par un SN à tête nominale et non pas un pronom.

Selon Lambrecht (1981 : 63-64), la mise en place du *maillon-2* dans une CDG au début du deuxième tour de parole se ferait dans le souci d'établir « *some sort of communicative agreement between the speech participants* » :

By elevating the referent to topic status, the speaker wishes to express something like the following notion: "You want to know something about the X in question? OK, let's talk about X. X is...". (1981: 63)

De ce point de vue, la CDG permet non seulement de faire accéder le référent au statut de topique, mais également de réaliser la fonction phatique du langage qui relève du caractère social de la communication :

If life in society is to be tolerable, not to say profitable, then people must try to accept others, the way they are or at least the way they choose to present themselves, avoid offending them to preserve face. For conversations this means that each S [speaker] should accept the other's topics, let him/her have their say and give their opinions a fair hearing before challenging them. (Gramley & Pätzold, 2003 : 168)

La CDG peut en effet être considérée comme l'un des moyens de la réalisation de ce que Gramley et Pätzold appellent « *hearer support maxim* » qui veut que dans l'interaction conversationnelle le locuteur remplisse la double mission : il est censé non seulement enrichir la conversation sur le plan informationnel, mais il doit faciliter et encourager le contact avec le récepteur, c'est-à-dire se montrer intéressé, attentif et coopératif.

En comparaison de la réponse avec une CDG au début du deuxième tour de parole, la réponse directe et univoque, sans la mobilisation explicite du référent négocié par l'interlocuteur, témoigne plutôt d'un moindre intérêt pour le choix thématique de l'interlocuteur.

A titre d'illustration, comparons les exemples ci-dessous :

- (28) E : Et vous avez rapporté beaucoup de souvenirs ? Non, du euh, des objets, des cadeaux ?
GS : Oh ben *des objets des cadeaux euh*, il y **en** euh, il y en a eu pas mal. Parce qu'entre tous euh. Des tapis quoi, bien entendu des tapis. Euh b/, beaucoup de tapis je crois, il y a eu beaucoup de tapis, puis deux trois ba/, bibelots par ci là. Ah mais des tapis parce qu'on s'est arrêté à euh. Dans une fabrique. Qu'on a été reçus là à euh. (42ags1l)
- (30) E : Mais euh, ta, ta maîtrise de lettres, ça portait sur quoi ?
MB : L'écriture des camps de concentration, les témoignages euh, sur Marguerite Duras et Robert (XX). Ça n'a rien à voir avec l'anglais.
E : Et l'Angleterre, enfin le, pour Erasmus là, c'était la seule destination où euh ?
MB : Oui, j'aurais préféré partir en Irlande mais, il y a des, des échanges très précis euh, la fac de lettres euh, c'est euh, Manchester, c'est tout quoi. En Droit, ils peuvent partir euh, à Dublin, mais sinon. Enfin, pour les pays anglophones quoi. (21amb1g)

En (28), l'enquêteur introduit deux candidats au rôle de topique 'souvenirs' et 'objets et cadeaux'. Les deux apparaissent en position d'objet, choisie préférentiellement pour l'introduction d'un référent à faible degré

d'accessibilité référentielle (cf. la position détachée à gauche). La question illustre ici l'un des principes qui régissent l'interaction conversationnelle, à savoir le Principe de Préférence pour l'Accord (Sacks, 1987 : 58). Selon Sacks (*op. cit.* : 63), le premier locuteur formule sa question en sorte d'obtenir non seulement une continuation préférentielle pour le second tour de parole, mais aussi un accord⁸². Les deux questions de l'enquêteur sont du type 'oui ou non'. Le fait que le locuteur cherche à ce que son interlocuteur réponde par un 'oui' se manifeste à travers la reformulation de la deuxième question. N'ayant pas reçu de réponse à sa première question, il y répond lui-même par un 'non' et reformule ensuite la question en essayant d'anticiper sur ce que pourrait être la bonne réponse (pour l'analyse d'un exemple anglais du même type, voir Sacks, *op. cit.* : 64). La réponse qui suit dans le deuxième tour respecte non seulement le Principe de Préférence pour l'Accord, mais aussi le Principe de Contiguïté (*op. cit.* : 58). D'une part, le locuteur confirme la suggestion formulée dans la question, et d'autre part, il fournit une réponse qui s'ancre explicitement au tour précédent par le truchement de la reprise littérale des SN introduits dans la dernière question. Cet exemple met en évidence un autre fait intéressant. Le référent repris en position détachée à gauche au début du deuxième tour reçoit un développement topical ultérieur, quoique de façon spécifique – par le biais de l'introduction de référents sémantiquement dépendants 'des tapis' et 'des bibelots'.

En (30), la question est une proposition ouverte en X. La condition de pertinence pragmatique y est également respectée, mais de façon minimale. La locutrice MB ne fait que fixer la valeur de la variable (*Présupposition de E : la maîtrise de lettres de MB portait sur X*). Au niveau informationnel, le premier énoncé du deuxième tour de parole a la structure informationnelle du type *topique/commentaire* au sens où la variable 'L'écriture des camps de concentration, les témoignages, sur Marguerite Duras et Robert (XX)' constitue un apport d'information à propos du topique 'la maîtrise de lettres de MB' qui reste ici implicite. Il est à noter que la deuxième phase de l'établissement interactif du topique y est absente. En effet, la deuxième étape est une étape pragmatiquement importante, mais elle n'est pas obligatoire, surtout si le référent introduit dans la question est présumé accessible et tenu pour acquis par l'interlocuteur. Dans ce sens, la question projette non seulement une continuation préférentielle pour la réponse, elle projette également les instructions interprétatives quant à l'identifiabilité du référent dénoté par l'expression. En (30), l'utilisation de l'expression référentielle *ta*

⁸² Dans les données d'usage analysées, il a observé notamment qu'en réponse à une question du type 'oui ou non', les locuteurs répondent plus fréquemment par un oui que par un non. Toutefois, si le locuteur formule une réponse « en désaccord » avec la continuation préférentielle projetée par la question, il tend à adoucir son désaccord en le repoussant vers la fin de l'intervention (Sacks, 1987 : 57 ; de Fornel, 1988 : 112).

maîtrise de lettres et sa reprise immédiate par le pronom *ça* véhiculent une présupposition existentielle d'unicité au sens de Charolles (2002).

Le fait que la CDG n'est pas utilisée systématiquement au début du deuxième tour de la paire adjacente s'explique, à mon avis, par « *the Maxim of Quantity* » de Grice (1975) :

Q1: Make your contribution as informative as is required (for the current purposes of the exchange).

Q2: Do not make your contribution more informative than is required.

En effet, la réponse contenant une CDG est pragmatiquement plus coûteuse que la réponse contenant uniquement la partie informative de l'énoncé. A ce propos, l'exemple (30) fournit une très bonne illustration de la maxime en question. Non seulement la locutrice *MB* ne mobilise pas explicitement le topique de la question, mais elle bloque en quelque sorte le développement ultérieur de ce topique. Son manque d'intérêt pour le topique ne passe pas d'ailleurs inaperçu. Ayant attendu sans résultat que la réponse soit complétée, l'enquêteur change de topique et pose une nouvelle question. Ainsi, on peut conclure que l'étendue de l'intervention est fonction des intentions communicationnelles du locuteur. Si le locuteur n'a pas l'intention de se réappropriier le topique, il est fort probable qu'il se contente juste de combler la « lacune » dans le modèle de discours de son interlocuteur comme dans l'exemple (30).

La comparaison des exemples (28) et (30) met en évidence une autre particularité intéressante. La façon dont le candidat au rôle de topique est introduit dans la question dépend de son accessibilité informationnelle. L'expression dénotant un référent à accessibilité informationnelle faible ou nulle ne peut en principe apparaître en position détachée à gauche, mais tend à être placée en position d'objet (cf. exemple (28)). Par contre, le référent à statut *activé*, *nouveau ancré* ou *familier* peut être introduit sous forme de syntagme détaché (cf. exemple (30)). Cette différence de statut informationnel se manifeste également dans l'organisation topicale du deuxième tour de la paire adjacente. En (28), le référent 'des objets et des cadeaux' accède au statut de topique seulement dans le deuxième tour de parole lors de sa reprise par le pronom *en*. A l'opposé, en (30), le référent 'la maîtrise de lettres de *MB*' fonctionne déjà comme topique dans la question. D'ailleurs, ce fait pourrait expliquer pourquoi il n'est pas repris dans la réponse de *MB*. Se trouvant au foyer de l'attention immédiate de deux interlocuteurs, le référent n'a pas besoin d'être marqué explicitement pour préserver son statut de topique actif.

Quelle est donc la visée pragmatique de la reprise du référent en position détachée à gauche par le deuxième locuteur ? En effet, la comparaison des exemples (28) et (30) montre que la réponse peut être faite sans la mobilisation explicite du topique introduit dans le tour précédent.

L'explication de ce fait est à chercher, me semble-t-il, non pas dans l'organisation informationnelle ou thématique de la conversation, mais plutôt dans l'organisation stratégique au sens de Roulet *et al.* (2001). Dans ce qui précède, j'ai souligné à plusieurs reprises que, dans l'interaction conversationnelle, l'avancement du topique ne dépend pas seulement de la volonté de la personne qui parle. Le rôle des allocutaires est très important, surtout si la construction du topique se fait selon le schéma d'élicitation. Dans cette optique, la réponse fournie dans la deuxième partie de la paire adjacente est révélatrice en ce qui concerne la façon dont le choix thématique du premier locuteur est accueilli par le deuxième locuteur. En effet, bien que la réponse du deuxième locuteur doive remplir les conditions de pertinence pragmatique projetées par le premier tour, le locuteur a une certaine marge de manœuvre. Il peut se limiter à une réponse concise qui contient juste la partie focale de la réponse ou se réapproprier le choix thématique de son interlocuteur. Si, dans le premier cas, le topique négocié est un topique « par défaut », dans le deuxième cas, il est un topique d'« adoption ».

Aussi curieux que cela puisse paraître, la saillance pragmatique du référent introduit dans une question sous forme de SN détaché n'est pas un obstacle à sa reprise par un SN détaché au début du deuxième tour de parole. Précisons toutefois que ce cas de figure ne se rencontre que dans les données PFC :

- (31) E1 : Et *Magali* **elle** est en quelle classe ?
MG : Et *Magali* et ben cette année **elle** est donc en CP. C'est sa première année voilà donc. Elle progresse petit à petit elle lit mais enfin c'est. Sa maman voudrait qu'elle soit super bien sûr mais bon. Bon alors ça accroche pas mal quoi. Mais bon elle fait son petit bonhomme de chemin elle travaille quand même bien mais. Aux yeux de sa maman c'est pas suffisant mais bon. (42amg1g)

Comme on peut le voir, (28) et (31) diffèrent en ce qui concerne le statut pragmatique du référent de la question. Si, en (28), le référent 'des objets et des cadeaux' n'accède au statut de topique que dans la réponse, il n'en va pas de même pour le référent 'Magali' puisque celui-ci fonctionne déjà comme topique dans la question. Or, la possibilité d'utiliser la CDG au début du deuxième tour de la paire adjacente pour mettre en relief un référent se trouvant au centre de l'intérêt immédiat des interlocuteurs pose un problème à l'analyse traditionnelle du fonctionnement discursif de la CDG car, souvenons-nous, l'utilisation de la CDG ne peut être pertinente que si elle

sert à attirer l'attention sur un référent qui se trouve hors du foyer de l'attention des interlocuteurs.

Malgré cette divergence, l'explication de l'emploi de la CDG en (31) n'est pas foncièrement différente de celle fournie pour l'exemple (28) dans la mesure où ces deux exemples se ressemblent sur le plan interactionnel. Dans les deux cas, l'utilisation de la CDG au début du deuxième tour de la paire adjacente traduit l'intention du deuxième locuteur de se réapproprier le topique de la question et de se positionner « explicitement par rapport au tour précédent » (Pekarek Doehler, 2001 : 187). Dans ce cas, la motivation principale de l'utilisation de la CDG n'est pas informationnelle, mais interactionnelle. D'une part, la CDG fournit une continuation préférentielle par rapport au tour précédent, et d'autre part, elle permet, selon Pekarek Doehler (2001 : 186-188), de réguler les positionnements réciproques des interlocuteurs. En d'autres termes, la CDG permet au locuteur d'effectuer une transition entre ce qui a été dit dans le tour précédent et ce qu'il a l'intention de dire dans son propre tour en montrant l'intérêt pour le choix thématique de son interlocuteur.

Le fait que le deuxième tour subit une contrainte de continuation préférentielle projetée par le tour précédent n'implique pourtant pas que le changement du topique soit impossible dans le deuxième tour. Seulement, le changement ou la réorientation thématique ne se fait pas dans le début absolu du tour de parole, surtout si le deuxième tour constitue une réponse en réaction. En effet, si le locuteur veut introduire un autre topique, il le fait après une réponse minimale préférentiellement sélectionnée par le tour précédent. Par exemple :

- (32) ML : Ouais mais si mais moi si, je m'entends pas avec les gens en fait. (rires)
Ouais non, mais je m'entends pas avec les gens qui travaillent pas, tu sais qui prennent ça à la légère et euh. Ouais tu vois, si tu décides de faire un truc, tu le fais bien quoi, tu viens pas une fois sur deux euh, tu euh.

E : C'est l'armée toi enfin c'est

ML : Non c'est pas. (rires) Arrête. Marie déjà, dès que je lui demande un truc, elle me fait 'Oui, mon lieutenant.' Donc arrête. (21aml1)

Ayant relevé certaines particularités du fonctionnement de la CDG au début du deuxième tour de parole de la paire adjacente, il s'agira à présent de décrire les propriétés qui caractérisent l'utilisation de la CDG dans les questions.

En partant du principe que le premier constituant de la paire adjacente projette une continuation préférentielle pour le deuxième constituant, on pourrait supposer que la question avec une CDG permette au locuteur de

remplir une double fonction communicationnelle : d'une part d'annoncer l'introduction d'un topique, et d'autre part, de mettre en évidence l'intérêt pour son propre choix thématique au sens où, si on introduit un topique, c'est parce qu'on le trouve intéressant.

Sur le plan informationnel, la question avec une CDG se voit attribuer la structure informationnelle *topique/focus*, le focus correspondant ici à la requête d'information. Pour ce qui est de la réponse, nous l'avons vu, elle doit remplir, même minimalement, les conditions de pertinence pragmatique et thématique projetée par la question.

Essayons maintenant de voir à quelles étapes dans la construction interactive du topique correspond l'utilisation de la CDG.

N'étant pas liée par la contrainte de continuation préférentielle, la première partie de la paire adjacente devrait permettre au locuteur d'introduire un topique nouveau ou de réintroduire (relancer) un topique désactivé (cf. Morel 1989 : 158-159). Dans les deux cas, la question avec l'utilisation d'une CDG ne peut être cohérente, me semble-t-il, que si elle constitue une déviation par rapport au tour précédent. Qu'en est-il en réalité ?

L'analyse des données PAC et PFC montre que le recours à la CDG dans une question est plus fréquent en français qu'en anglais : 10,8% d'occurrences en français contre 5,12% en anglais. Curieusement, les données PAC ne contiennent aucune occurrence de CDG qui soit utilisée pour l'introduction d'un topique nouveau. Par contre, dans les données PFC, 25,92% de CDG-questions servent à introduire un topique nouveau.

Par exemple :

(33) (*Souvenirs du Maroc*)

GS : Alors on arrive, on euh, bien entendu, on demande du vin. Alors le premier coup, c'était à Ouarzazate. On demande du vin et il y en avait. Bon. Il y en avait, on boit bon, on boit chacun une bouteille, mais quand on a voulu en redemander, il y n'en avait plus. Parce qu'ils avaient épuisé le stock. Puis alors, pense quatre bouteilles pour la, pour la classe, <DS : Pour trente-cinq> alors hein, je t'expliques pas là. Et dans un autre coin, on a bien mangé, mais on a mangé à l'eau. Il y avait pas de vin. Pas de vin du tout. Alors à l'eau. Alors euh. Avec la classe, je t'explique pas. Il y en a quelques-uns euh (*rires*), enfin on a ben fait, on a ben bu avec lui. Et puis euh.

E2 : Et *le pain* ? Il y en a ?

GS : Oui, il y a du pain, mais euh, s/, si, il y a, il y avait un genre de pain euh, euh enfin c'était euh pff, c'est un, un pain comme, comme, pain à peu près comme chez nous, pas bien.

DS : Surtout des galettes, des euh.

GS : Ah ben, il y a des endroits, <DS : Alors plates.> c'était plus des galettes, mais il y en a d'autres endroits, ça dépend dans les hôtels qu'on a, dans, dans les endroits qu'on descendait, euh, c'était du pain, mais enfin je sais pas qu'il était bien bon, mais enfin, c'était un genre de pain. Il y avait des galettes, c'est vrai ça. (42ags11)

Comme on peut le voir, dans le segment précédant l'intervention du locuteur E2, il n'a pas été question du pain. Toutefois, malgré sa nouveauté discursive le référent est accessible cognitivement du fait de fonctionner sur le mode du connu emprunté au macro-topique 'la nourriture'. Dans ce sens, l'introduction d'un topique nouveau ne crée pas de rupture par rapport à la ligne thématique générale de la conversation puisque le topique n'a pas de statut de macro-topique. Les autres exemples relevés dans le corpus du français manifestent la même particularité. Ceci s'explique, à mon sens, par le fait que l'introduction d'un nouveau topique au sein de la conversation est pragmatiquement contrainte dans la mesure où le locuteur doit nécessairement tenir compte de l'état du modèle de discours qu'il co-construit avec ses interlocuteurs ainsi que des informations qui y ont déjà été intégrées lors de l'échange conversationnel. De ce fait, l'introduction de la plupart des topiques se fait au niveau local et non pas au niveau général. Ceci n'implique pas que l'introduction d'un nouveau macro-topique soit impossible à l'intérieur de la conversation. Seulement l'introduction d'un tel topique ne peut être justifié que si les interlocuteurs partagent le sentiment qu'il n'y a plus rien à dire à propos du macro-topique en cours.

Il n'en demeure pas moins que l'introduction d'un topique dans une question a pour visée de sélectionner une continuation préférentielle pour le deuxième tour, et ce indépendamment de la valeur hiérarchique du topique, ce que montre d'ailleurs l'exemple cité : les locuteurs GS et DS enchaînent par rapport à la question de façon explicite et cohérente sur le plan thématique.

En ce qui concerne le deuxième cas de figure, à savoir la réintroduction d'un topique désactivé, il se rencontre dans les deux langues. En voici un exemple type :

- (34) [1] DG: Alright so how's your love life?
[2] JF: My lo/ (laughter), ah it's like non-existent. (laughter) (stammering) Do you have a girlfriend? <DG: No. (laughter) > D/ have you had a girlfriend while you're here?
[3] DG: No, I've had a girl that I was after for a long time but, she had a boyfriend for the most of the time and then when she didn't she wasn't interested in me. (laughter)
[4] JF: Was that here or at Berkeley?

[5] DG: Uh no, here, last year.

[6] JF: Ah. Another graduate student?

[7] DG: Uh, that's all I want to say about that. (*laughter*) No it wasn't a graduate student. (*laughter*)

[8] JF: O/ o/ okay, yeah. I don't know. It's (*stammering*) like, it kind of worries me sometimes because like, I don't know I kind of would like to find somebody you know but I it's like I'm so busy. <DG: Uh huh.>

[9] DG: Yeah I think I'd make a lousy boyfriend even if uh (*laughter*) because I have to divert too much time to work.

[10] JF: Uh, (*laughter*) **Tha/ that were curious about wha/ what you're. Is it, th/ this girl is she, does she still, is she still at Santa Barbara?**

[11] DG: That's classified, (*laughter*) I could tell you but then I'd have to kill you. (*laughter*) (*ucadg1i/ ucajfi*)

En (34), le topique 'the girl DG was after' est introduit dans le troisième tour de parole. La conversation continue ensuite à propos de ce topique jusqu'à ce que le locuteur DG exprime l'envie de le clore et de passer à autre chose [7] : 'Uh, that's all I want to say about that. (*laughter*) No it wasn't a graduate student'. Dans les deux tours qui suivent, les interactants parlent d'autre chose. Toutefois, la nouvelle orientation thématique de la conversation ne fait pas complètement oublier le topique 'the girl...' au locuteur JF, car il le réintroduit dans une CDG [10]. Cette réapparition n'a pourtant rien d'étonnant, pour Chafe (1994 : 121), dans la mesure où le topique peut être relancé dans le discours tant que l'un des interactants estime que le topique n'a pas reçu une couverture suffisante pour être clos. Ceci semble être le cas de l'exemple (34).

Dans ce qui précède, j'ai observé une série d'emplois de la CDG dans la paire adjacente de deux tours de parole en me basant sur les présupposés théoriques de départ. Il a été postulé notamment que, lorsque l'utilisation de la CDG est associée à la construction du topique par élicitation, elle tend à apparaître, soit au premier tour de parole de la paire adjacente, soit au début du deuxième tour de parole. La spécificité de l'utilisation de la CDG dans l'alternance des tours de parole vient principalement de la spécificité d'une position séquentielle particulière. Employée au début du premier tour de la paire adjacente, plus précisément dans une question, la CDG sert à annoncer l'introduction ou la réintroduction d'un topique, tandis qu'au début du deuxième tour, elle sert à indiquer que le référent de la question est identifié et accepté en tant que topique pour le développement ultérieur.

3.5.2 La CDG et la construction du topique par narration

Dans la présente section, je m'intéresserai aux particularités de l'utilisation de la CDG dans les séquences de la conversation s'organisant selon le schéma de narration. Pour commencer, je préciserai la spécificité des différentes étapes de la narration à l'oral, à savoir : 1) orientation; 2) complication; 3) point culminant; 4) dénouement; et 5) coda.

La fonction d'orientation pourrait être rapprochée du cadrage spatio-temporel. Selon Chafe (1994 : 128-129), l'interprétation de l'information en rapport avec les coordonnées spatio-temporelles est cognitivement motivée dans la mesure où le cerveau a besoin, pour son bon fonctionnement, de repères qui lui permettent de localiser la plupart des topiques dans l'espace et le temps⁸³. Précisons à ce propos qu'à l'oral, le cadrage spatio-temporel prend rarement la forme des expressions précises comme, par exemple, *dans la nuit du 1 au 2 février* ou *Mardi, le 7 février 2008*. D'ailleurs, ce type d'information n'est pas fourni pour chaque nouvel épisode, surtout si les épisodes sont liés pragmatiquement.

La complication sert à introduire des référents, des événements et des états de choses qui préparent en quelque sorte l'approche du point culminant de l'épisode. Outre l'identité des personnages qui ont un rôle à jouer dans l'événement en préparation, le locuteur peut mentionner l'événement ou les événements d'arrière-fond.

Le point culminant a pour visée de révéler un événement inattendu vers lequel sont orientés pragmatiquement les éléments d'information fournis dans le contexte immédiatement précédent.

Pour ce qui est du dénouement, il se présente sous forme de réactions des interlocuteurs au récit du narrateur. Chafe souligne à ce propos que les réactions des interlocuteurs servent à conforter le narrateur dans son idée que l'événement culminant de son récit devait créer une surprise et que l'épisode valait donc la peine d'être relaté (1994 : 131).

⁸³ Il est à noter que certains énoncés peuvent être relativement indépendants et détachés de leur contexte spatio-temporel. Ceci concerne notamment les énoncés dans lesquels le locuteur se présente comme un porte-parole d'une vérité générale, par exemple : *L'amitié, c'est important*. Il n'en demeure pas moins que l'interprétation complète de la plupart des énoncés demande une mise en relation avec la situation d'énonciation en général et les coordonnées spatio-temporelles en particulier.

La coda permet au narrateur d'ajouter un commentaire métadiscursif qui clôt l'épisode. De manière générale, le locuteur revient sur l'événement culminant pour dire ce qu'il en pense ou comment il le perçoit.

Il convient de préciser que le schéma présenté ci-dessus ne se rencontre pas nécessairement tel quel dans les séquences narratives dans la mesure où certaines étapes peuvent en être absentes ou apparaître dans une position autre que celle définie dans le schéma de base, ceci concerne notamment la coda. D'ailleurs, le premier constat que l'on peut faire en analysant les données PAC et PFC est que les séquences basées sur le schéma narratif se rencontrent principalement à l'intérieur du tour de parole. Précisons à ce sujet que l'utilisation de la CDG à l'intérieur du tour de parole n'implique pas qu'il fasse toujours partie du schéma narratif. Ceci concerne notamment les énoncés dans lesquels le référent introduit en position détachée dénote un concept qui n'a pas besoin de spécification spatio-temporel, lorsqu'il fait partie, par exemple, d'une définition ou d'une série d'affirmations exprimant une opinion sur un sujet quelconque. Par exemple :

- (35) CP: Le développement durable c'est quoi ? C'est en fait permettre le développement euh, global au sens enfin euh, à la fois économique euh, organiser ben à l'organisation globale du territoire en fait son développement qui soit économique euh, environnemental euh, les liens sociaux euh, les projets de développement euh. Et *le développement durable* ça doit inclure la protection de l'environnement. Mais en même temps, pas euh, ça doit pas euh, comment, enfin tu dois pas au nom de l'environnement créer à tout va des sanctuaires de la nature quoi, et où il y a plus d'activité économique parce que tu protèges l'environnement faut arriver à faire la part des deux, la part euh, enfin le lien entre les deux quoi. La part des choses quoi. (21acp1g)

Ayant défini plus haut les étapes principales de la narration à l'oral spontané, je propose de passer maintenant à l'étude des occurrences de la CDG lorsque celles-ci apparaissent dans un contexte narratif. Les questions qui sous-tendent la présente démarche sont les suivantes : 1) Dans quelles étapes du schéma narratif la CDG est à même d'apparaître ? 2) Quel est le « sort » du topique introduit au sein de ce schéma ? 3) Le développement du topique se fait-il dans les limites d'un seul épisode ou peut-il continuer au-delà de l'épisode où il a été introduit ?

En partant du principe que la fonction principale de la CDG est d'annoncer l'introduction vs. le changement du topique, on pourrait admettre que, dans la séquence narrative, la CDG est utilisée au moment de la *complication* au sens où, si le locuteur introduit un référent qui a un rôle à jouer dans l'événement culminant, il le fait à ce stade-là. Qu'en est-il en réalité ?

Ce postulat ne se confirme que partiellement. On trouve un effet les séquences narratives dans lesquelles la CDG apparaît avant le point culminant du récit comme en (36), mais ce n'est pas la seule phase où la CDG peut apparaître :

- (36) CD : Je me souviens aussi, j'avais dix-huit ans, oh oui, largement. Euh. Des amis euh, qui étaient fiancés tous les deux, ils m'ont dit 'Oh ben, on va demander à ta maman pour aller au cinéma ce soir.' (*bruit de porte*) Ben maman a jamais voulu. Elle a dit 'Comment? Mais il a pas assez de sa fiancée, il faut qu'il vienne te chercher ?' Oh, bonté, ouh là là. Là c'était un petit peu dur hein. (42acd1g)

En (36), la locutrice commence par préciser son âge au moment des faits : « j'avais dix-huit ans ». Le lieu n'est pas spécifié car le présent épisode se déroule dans le même espace que les épisodes précédents (voir l'Annexe 9, p.333). La partie *complication* est constituée ici par le segment suivant : « Des amis euh, qui étaient fiancés tous les deux, ils m'ont dit 'Oh ben, on va demander à ta maman pour aller au cinéma ce soir' ». La partie en question noue l'intrigue et prépare l'interlocuteur vers *le point culminant* du récit : « Ben maman a jamais voulu. Elle a dit 'Comment? Mais il a pas assez de sa fiancée, il faut qu'il vienne te chercher ?' ». La phase de *dénouement* n'est pas exprimée explicitement puisque le deuxième locuteur ne se signale pas. Cependant, on pourrait supposer que la locutrice ait eu la possibilité d'être informée de la réaction de son allocutaire par des signes phatiques non verbaux, par exemple : un regard, un sourire, un signe de tête, etc. En revanche, la dernière phase *coda* est ici présente : « Là c'était un petit peu dur hein ».

Comme on peut le constater, la CDG est à même d'apparaître dans la partie *complication*. Toutefois, le référent qu'elle sert à introduire peut jouer un rôle secondaire par rapport aux référents qui jouent un rôle principal dans l'épisode, dans le cas présent, la locutrice elle-même et sa mère. Ceci n'implique pas que le rôle du topique secondaire n'est pas important, bien au contraire. En (36), l'action en préparation dans laquelle est impliqué le référent 'les amis de la locutrice CD' contribue à la mise en relief du problème éternel qui oppose les enfants aux parents. Il n'en demeure pas moins que l'introduction du référent 'les amis de la locutrice CD' ne donne pas lieu à un vrai développement topical au sens conversationnel du terme. Au niveau formel, les expressions pronominales *ils* et *on* sont les seules expressions qui y renvoient.

Il est à noter qu'il n'est pas rare, au vu des données analysées, que, dans les épisodes narratifs l'utilisation de la CDG soit associée à la phase de complication comme dans l'exemple que nous venons d'analyser. Pour ce qui est de la persistance topicale du référent introduit dans une CDG, il peut

préservé son statut de topique à condition qu'il renvoie au personnage principal comme dans l'exemple qui suit :

- (7) MO: Then I go to the, the wine circle that's once fortnight. We have speakers there and er, wine tasting, and er <F: Wine tasting?> Yes, and er, it's very entertaining, so there we are.
F: How did you join the circle?
MO: Oh it's a long, long time ago. *My husband and my four friends*, **they** went to evening classes to learn how to make wine. Well they, how can I put it? The session was two years. After two years they started again the same thing. So they decided well (XXXX). So they decided to form a club. So er, my husband was er appointed chairman (*laughter*). And because he's always had the most to say. And they gathered momentum. (*elamo11f*)

L'exemple (7) montre que la construction du topique par narration et la construction du topique par élicitation ne sont pas mutuellement exclusives dans la mesure où la réponse en réaction à la question de l'« éliciter » peut reposer sur deux schémas à la fois. L'élicitation se manifeste à travers le fait que la réponse du locuteur a pour visée de remplir une « lacune » dans le stock d'informations pragmatiques de l'« éliciter ». Pour ce qui est de la narration, elle se manifeste à travers l'organisation interne de la séquence :

- Orientation :** « it's a long, long time ago »
Complication : « My husband and my four friends, they went to evening classes to learn how to make wine. The session was two years. After two years they started again the same thing. »
Culmination : « So they decided to form a club. So my husband was appointed chairman. »
Coda : « And because he's always had the most to say. »
Suite culmination : « And they gathered momentum. »

Une autre particularité de cet exemple est que les référents introduits dans la CDG mettent en place deux chaînes topicales parallèles portant sur le topique principal 'le mari de MO et ses quatre amis' et le topique subordonné 'le mari de MO'. A la différence de l'exemple (36) où l'activation du topique 'les amis de CD' se limite à la phase de complication, les topiques introduits en (7) restent actifs tout au long de l'épisode.

Considérons maintenant le cas où l'introduction d'un topique est associée à la phase de culmination :

- (37) CD : Puis on est arrivé euh en Italie, c'était, huit heures du matin, à peu près. Eh bien, en arrivant là-bas, eh ben (*rires*), on est allé chercher un café pour euh

déjeuner. Mais en Italie, c'est qu'on s'assoit pas pour déjeuner, c'est tout au, au bar. Oh ben, on a dit, 'Non, on vient de passer une nuit, on veut au moins un petit-déjeuner confortable (*rires*), s'asseoir.' Ben, on a eu de la peine à trouver un espèce de petit recoin au fond de, d'une salle. Ils nous ont servi un café, alors moi, pas du tout à la française, alors *le café*, hum, pas digéré du tout ça.

E2 : Tu as pas bu le cappuccino ?

CD : Non, ben je le bois pas moi non. Non, je bois pas tellement du café, alors là-bas, j'ai fait exception, mais j'ai demandé beaucoup d'eau. Sinon les autres ont bu le cappuccino, ben ça va de soi, hein. (42acd11)

Orientation : « CD : Puis on est arrivé euh en Italie, c'était, huit heures du matin, à peu près »

Complication : « CD : Eh bien, en arrivant là-bas, eh ben (*rires*), on est allé chercher un café pour euh déjeuner. Mais en Italie, c'est qu'on s'assoit pas pour déjeuner, c'est tout au, au bar. Oh ben, on a dit, 'Non, on vient de passer une nuit, on veut au moins un petit-déjeuner confortable (*rires*), s'asseoir.' »

Culmination : « CD : Ben, on a eu de la peine à trouver un espèce de petit recoin au fond de, d'une salle. Ils nous ont servi un café, alors moi, pas du tout à la française, alors *le café*, hum, pas digéré du tout ça. »

Dénouement : « E2 : Tu as pas bu le cappuccino ? »

Coda : « CD : Non, ben je le bois pas moi non. Non, je bois pas tellement du café, alors là-bas, j'ai fait exception, mais j'ai demandé beaucoup d'eau. Sinon les autres ont bu le cappuccino, ben ça va de soi, hein. »

Notons que la CDG ne sert pas ici à annoncer l'introduction d'un topique car le référent du SN détaché *le café* a déjà fait l'objet d'une mention antérieure [*ont servi*] un *café*. Ainsi, dans le cas présent, la fonction de la CDG se rapproche de celle que l'on attribue généralement à la CDG au début du deuxième tour de la paire adjacente en ce qu'elle permet de confirmer le centre d'intérêt en construction.

Comme on peut le constater, l'introduction du topique en association avec le point culminant de l'épisode peut jouer un rôle macro-structurant pour l'organisation des tours de parole suivants. En effet, la locutrice E2 réagit à ce qu'elle vient d'entendre puisque la question qu'elle pose s'enchaîne aux derniers dits de la locutrice CD. Le tour suivant fournit d'abord une information explicative préférentiellement sélectionnée par la question et glisse ensuite vers un commentaire métadiscursif sur ce qui constitue l'enjeu du récit de CD, à savoir 'le café'.

3.6 Conclusions

Comme on l'a vu dans ce chapitre, la CDG ne sert pas nécessairement à introduire un topique nouveau ou réintroduire un topique désactivé puisqu'elle sert également à confirmer le statut de topique à venir du référent introduit au premier tour de la paire adjacente de deux tours de parole ou à signaler l'intérêt pour le choix thématique de son interlocuteur lorsque le référent visé fonctionne déjà comme topique.

Le fait que la CDG sert à reprendre le référent ayant accédé au statut de topique ne remet pas en cause l'analyse en termes du marquage de la relation *topique/commentaire* car la structure informationnelle de l'énoncé auquel elle est assignée est bel et bien '*predicate-focus structure*', et non pas '*argument-focus structure*' ou '*sentence-focus structure*' au sens de Lambrecht (1994 : 223) (cf. section 2.3.2, p. 109).

Par contre, ce que l'on pourrait remettre en cause, c'est l'idée selon laquelle le référent du SN détaché doit se trouver dans le champ de la présupposition. En fait, le référent du SN détaché peut avoir trois statuts pragmatiquement différents. Il peut fonctionner, soit comme pré-topique, soit comme topique, soit comme focus. Précisons toutefois que le dernier cas de figure est très rare.

De ce fait, l'approche purement informationnelle de la CDG ne permet pas une interprétation satisfaisante des données dans la mesure où elle néglige quelque peu l'apport interactif de la CDG dans l'échange conversationnel (cf. De Fornel, 1988 ; Pekarek Doehler, 2001). Or, cet apport s'avère important pour peu que l'on mette en relation l'utilisation de la CDG avec la configuration séquentielle de la conversation.

La prise en compte des dynamiques de l'interaction conversationnelle ne signifie pas pourtant l'abandon de l'analyse informationnelle du discours au profit de l'analyse interactive. Une hypothèse importante à ce sujet est que le niveau informationnel et le niveau interactionnel relèvent de dimensions interdépendantes et doivent en tant que telles être traitées dans une perspective qui reconnaisse « la richesse complémentaire que peuvent apporter, d'une part, une investigation – plus fonctionnaliste ou discursive peut-être – sur la structure informationnelle du discours et, d'autre part, une interrogation – plus interactionniste – sur son organisation interactive » (Pekarek Doehler, 2001: 190).

L'étude des CDG dans leurs contextes interactifs a montré que l'interprétation de la CDG est indissociable du contexte interactif dans lequel

elle est utilisée. On postule notamment que la persistance topicale du référent introduit dans une CDG ne dépend pas que de son statut informationnel, comme le laissent entendre Gregory et Michaelis (2001 : 1692). En effet, la durée de l'activation du topique dépend davantage des contraintes d'ordre interactionnel, à savoir : la position séquentielle, la stratégie discursive sur laquelle repose la construction du topique (élicitation, narration), la phase à laquelle est associée l'introduction du référent (cf. complication vs. culmination), le statut hiérarchique du topique par rapport aux autres topiques, l'intérêt que le topique suscite chez les interlocuteurs (ce dernier point concerne notamment la construction du topique par élicitation).

Le premier constat que l'on peut faire est que les particularités de l'utilisation interactive de la CDG en français et en anglais ne sont pas foncièrement différentes. Ceci ne me semble pas étonnant dans la mesure où les principes régissant l'interaction conversationnelle sont universelles et ne relèvent pas de la grammaire d'une langue particulière.

Au vu de ces observations, on peut conclure, avec entre autres Pekarek Doehler (2001) et Geluykens (1999), que la CDG « est bien plus qu'un moyen syntaxique permettant de gérer la structure informationnelle ; elle est une ressource formelle servant à l'accomplissement d'un travail interactif » (Pekarek Doehler, 2001 : 190).

4 LE STATUT SYNTAXIQUE DE LA CDG

On mesure toute la difficulté à cerner et à décrire le statut syntaxique de l'élément détaché pour peu que l'on sorte du cadre de l'analyse pragmatico-informationnelle de la CDG. En effet, le constat que l'on peut faire en étudiant la littérature sur la question est qu'au lieu de donner un statut syntaxique quelconque à l'élément détaché, de nombreux auteurs mettent en avant la motivation discursive de cette construction. Une autre question épineuse concerne le lien syntaxique entre l'élément détaché et la proposition qui le suit immédiatement. A ce sujet, deux approches sont d'un intérêt particulier pour notre étude (cf. Blasco-Dulbecco, 1999 : 109). Dans une première approche, l'élément détaché est envisagé comme se trouvant en dehors des relations syntaxiques intra-prédicationnelles (cf. Dik, 1997b ; Lambrecht, 2001). Ainsi, même si l'élément détaché est repris par un pronom clitique dans la proposition, il est considéré comme indépendant vis-à-vis de la construction verbale. Dans une seconde approche, l'extraposition du constituant détaché est considérée comme résultant de l'opération transformationnelle de mouvement et de copiage à partir de la construction de base (approche générativiste). L'idée selon laquelle la CDG est d'origine dérivée a pour conséquence l'attribution de la même fonction syntaxique à l'élément détaché et à sa « copie » intra-prédicationnelle.

Si dans la deuxième approche, le statut syntaxique du constituant détaché reste plus ou moins défini, il l'est moins dans la première approche au sens où la position extra-prédicationnelle à gauche ne suffit pas à expliquer le fonctionnement syntaxique particulier du syntagme détaché dans une CDG. En effet, si tous les constituants extra-prédicationnels manifestaient le même comportement syntaxique, on devrait alors rapprocher le syntagme détaché des vocatifs, des incises, des propositions incidentes, etc. Or, toutes ces structures font appel à des relations sémantiques et syntaxiques différentes.

Pour montrer la spécificité du fonctionnement syntaxique du syntagme détaché, je commencerai par explorer ces deux grandes pistes.

4.1 L'analyse transformationnelle de la CDG

Selon la grammaire générative (approche transformationnelle), l'opération de détachement requiert l'application d'une règle de déplacement et de copiage appelée : *Left Dislocation Movement Rule*. Selon la règle de Ross (1967), l'élément détaché à gauche est extrait d'une construction syntaxique de base

par une opération de transformation. Cette règle implique également que l'élément détaché puisse se substituer à l'élément de rappel.

Figure 11. *The Left Dislocation Movement Rule* (Ross, 1967: 422)

$$\begin{array}{ccc} X & - & NP & - & Y \\ & & 1 & & 2 & & 3 \\ \Rightarrow 2\# & \left[\begin{array}{ccc} 1 & \left[\begin{array}{c} 2 \\ +\text{Pro} \end{array} \right] & 3 \end{array} \right] \end{array}$$

Il est à noter que l'hypothèse de Ross a non seulement marqué les esprits à l'époque, mais continue d'influencer certains linguistes dans leur conception de la CDG (Pekarek Doehler, 2001, Riegel *et al.*, 2005), et ce même malgré les nombreuses critiques qu'elle a suscitées depuis la publication de la thèse de Ross en 1967. Dès lors, il ne me paraît pas inutile de tenter une mise au point afin de déterminer ce qu'il en est de l'origine syntaxique de la CDG. Plusieurs arguments s'opposent en effet à l'analyse du détachement gauche en termes de transformation et de copiage.

Pour commencer, la règle de transformation ne s'applique pas à tous les cas de détachement à gauche. Hirschbühler (1973 : 19) fait remarquer à juste titre que cette règle pose un problème aux constructions du type illustré ci-dessous :

- (1) *Paul*, Pierre vient de se battre avec **cet idiot**. (Hirschbühler, 1973 : 19)
- (2) *La chasse à l'étudiant*, je pense que la police a toujours considéré **cette activité** comme un sport très agréable. (*ibid.*)

Comme on peut le voir, ces deux exemples diffèrent du cas « classique » du détachement à gauche non seulement par le fait qu'il n'y a pas coïndexation pronominale, mais aussi par le fait que les effets de sens que produit l'anaphorique participent également dans la saisie sémantique du référent dénoté par l'élément détaché. Or, s'il est possible d'imaginer une opération de déplacement ou de copiage dans le cas du clitique, il n'en va pas de même pour le SN, surtout si l'élément détaché et l'élément de rappel diffèrent sémantiquement. Ainsi, la règle de transformation se heurte à un problème majeur lorsqu'il s'agit d'expliquer un écart dans l'interprétation sémantique et morphosyntaxique de l'élément détaché et de l'élément de rappel. En effet, à supposer qu'il y ait extraction, comment expliquer que l'élément de rappel peut être sémantiquement différent de l'élément détaché ?

Un deuxième argument contre l'analyse de déplacement et de copiage s'appuie sur le fait que la forme du constituant détaché ne comporte que très rarement les indices morphologiques de la fonction syntaxique d'« origine »

(Dik, 1997b: 391). Par exemple, en français, la fonction du complément prépositionnel n'est marquée qu'à l'intérieur de la proposition, l'élément détaché étant généralement exprimé par un SN :

- (3) CD : Mes frères euh, maman était sévère **avec eux** aussi, mais un petit peu moins. (42acd1g)
- (4) E : Et Angleterre [sic], tu y es allée souvent aussi, non ? (21acl1l)
- (5) E2 : Et les clés du paradis, tu veux nous **en** parler ? (42aml1l)

S'il s'agissait vraiment de constructions résultant d'un déplacement, le syntagme détaché à gauche serait pourvu de marques morphosyntaxiques casuelles : le cas dans les langues flexionnelles ; et la préposition dans les langues analytiques.

Deux autres arguments tiennent à la conception même de la règle de Ross. L'analyse des détachements à gauche en termes d'opération de déplacement et de copiage implique nécessairement l'idée selon laquelle l'élément détaché et l'élément de rappel se trouvent en relation de coréférence. Or, la règle de transformation se heurte à deux difficultés majeures. Premièrement, dans une construction détachée à gauche, le clitique peut ne pas entretenir de rapport de coréférence avec l'élément détaché. Ceci concerne notamment le cas où la relation entre l'élément détaché et l'élément de rappel repose sur l'identité sémantique (cosignifiante) :

- (6) GS : La classe s'est fait [sic] en cinquante-deux. Alors, je dirais que c'est quand même assez rare qu'une classe pendant cinquante ans ait de l'activité. Parce que des voyages on **en** a fait **pas mal**. (42ags1l)
- (7) E2 : Et euh, et des anciens comme vous, il y **en** a eu **beaucoup** qui ont eu quarante-cinq ans de présence ? <J : Ah ben non, il y en a pas eu d'autres, non.> Non ?
J : Mais il y en a qui ont eu trente-cinq ans, par là. (42ajl1l)

Et deuxièmement, on trouve en français et en anglais des CDG sans reprise anaphorique ou coréférentielle à l'intérieur de la prédication (cf. les exemples (5), (7) à la page 9). Dans ces constructions, l'élément détaché n'est pas repris et ne peut être repris à l'intérieur de la construction verbale du fait que toutes les positions dans la structure actancielle du verbe recteur sont déjà saturées ou requièrent des éléments lexicaux autres que le constituant détaché :

- (8) MO: The trouble with a lot of children these days, as I think, they don't want to toe the line.
LC: No they don't, they don't. (elalc1i)

- (9) E2 : Et alors *la nourriture*, vous avez mangé des choses euh spécifiques ? (42ags11)
- (10) CL : Et puis sinon, ben *nos loisirs*, on aime bien aller euh à des concerts. (*bruit de fond*) C'est surtout ça, quoi, moi j'aime bien euh. A des petits concerts. (21acl11)

Un cinquième argument tient au fait que le constituant détaché peut avoir un statut illocutoire différent de celui de la proposition immédiatement adjacente (Dik, 1997b : 391) :

- (11) *My brother?* I haven't seen **him** for years. (Dik, 1997b : 391)

Pragmatiquement, la construction détachée de ce type pourrait être interprétée ainsi (Dik, 1997b : 391) :

Vous voulez savoir quelque chose à propos de X.
Voilà ce que je peux dire à propos de X.

Comme on peut le voir, le SN *my brother* et la construction verbale qui le suit immédiatement représentent deux actes illocutoires différents : le premier acte est interrogatif, alors que le second est déclaratif. Or, le même énoncé ne peut avoir deux valeurs illocutoires. La conclusion s'impose donc : dans l'exemple (11), nous sommes en présence de deux énoncés différents. Ceci met sérieusement en doute la thèse de l'origine dérivée du constituant détaché. Si la CDG résultait de la transformation d'une structure basique, le premier constituant ne pourrait pas avoir une valeur illocutoire différente.

Un sixième argument repose sur le fait que l'introduction du constituant détaché s'accompagne souvent de phénomènes d'hésitation : pauses, répétitions, reformulations et/ou autocorrections. Par exemple :

- (12) DG: Yeah I think I'd make a lousy boyfriend even if uh (*laughter*) because I have to divert too much time to work.
JF: Uh, (*laughter*) that were curious about wha/ what you're. Is it, *this girl* is **she**, does **she** still, is **she** still at Santa Barbara?
DG: That's classified, (*laughter*) I could tell you but then I'd have to kill you. (*laughter*) (*ucadg1i*)
- (13) MB : Je faisais des cours de littérature française, des cours de lecture rapide et des cours de correspondance.
E : Ah ouais des cours de lecture rapide ?
MB : Que je savais pas du tout faire, donc tu vois euh, (*rires*) c'est un petit peu de la, c'est un peu n'importe quoi. Mais euh, j'avais une méthode et puis euh, pff. De toute façon, les élèves ils, ils lisaient pas donc euh, *mon cours* ça se, je les faisais

lire simplement, c'était pas vraiment de la lecture rapide. Mais c'était bien, c'était vachement bien, j'ai bien aimé. (21amb1g)

- (14) BM : Il y a un petit marché à Talant, mais c'est trois, tu vois, c'est trois, trois pauvres trucs euh. Il y a aucune vie quoi, c'est pas un, c'est pas un marché euh.
E : C'est bizarre hein quand même hein ?
BM : Ouais, c'est un peu, c'est un peu moribond quoi.
E : Et *les gens*, tu crois que **les gens** y, c'est **les gens**, c'est dû **aux gens** de Talant ou euh ? (21abm1l)

Les hésitations prouvent, me semble-t-il, que le locuteur n'a pas d'idée précise sur ce qu'il veut énoncer à propos du référent introduit en position détachée. A supposer que la CDG soit dérivée d'une construction déjà existante, le locuteur n'aurait pas de difficultés particulières à la reconstituer. Par ailleurs, lorsque l'hésitation prend la forme de plusieurs propositions incidentes, la reprise par un clitique s'impose pour la bonne et simple raison qu'elle permet d'éviter une distance trop longue entre le sujet et le groupe prédicatif. D'ailleurs, en l'absence d'élément de rappel, l'énoncé est perçu comme syntaxiquement mal formé. Comparons :

- (15) LC: So when I went to school, and I was good at school (laughter), and that was such a surprise to be good (laughter) and to be praised. So I absolutely loved it from the minute I walked in. I was heart-broken when I passed my eleven plus and I was not allowed to go to secondary school. I was furious because all the girls of lesser intelligence than I was, I knew that, we know our pecking-order, don't we, **they all** went to high school wear, wore lovely uniforms and learned to speak French (laughter). (elalc1f)
- (15') #I was furious because all the girls of lesser intelligence than I was, I knew that, we know our pecking-order, don't we, went to high school wear, wore lovely uniforms and learned to speak French (laughter). (elalc1f)

La conclusion de Laparra (1982) va dans le même sens. Pour elle, le « double » marquage d'un même constituant s'explique par l'irréversibilité du discours oral :

Le locuteur du fait même qu'il est en train de parler ne peut pas mobiliser toute sa compétence linguistique [...]. Mais il ne peut pas davantage effacer ce qui a été dit par lui ou par un autre. Il se trouve alors souvent dans la situation suivante : il a produit un premier syntagme qui est un « donné » interphrastique, mais il n'arrive pas ensuite à le prédiquer en respectant les règles de grammaticalité. Il transforme ce donné en thème marqué grâce à une tournure disloquée. (Laparra, 1982 : 214)

Un septième argument repose sur le fait qu'à la périphérie gauche il peut y avoir plusieurs segments et que ces segments ne subissent pas les contraintes

de linéarisation qui pèsent sur la chaîne syntagmatique à l'intérieur de la prédication. En effet, dans les langues dont l'ordre des constituants est plus ou moins fixe, cette particularité est bien manifeste. En anglais et en français notamment, les contraintes de linéarisation pèsent davantage sur les constituants intra-prédicationnels – sujet, verbe, complément(s) – que sur les constituants extra-prédicationnels. Selon Lambrecht, en français oral, les constituants détachés ont une organisation linéaire souple et sont, en principe, interchangeables (2001: 1068): « One of the clearest indicators of the relational independence of dislocated constituents is the fact that in languages with otherwise rigid word order multiple dislocated constituents can be ordered freely with respect to one another »⁸⁴ :

- (16) [Ton frère] [le livre], je le lui donnerai, [moi]. (Lambrecht, 2001: 1068)
- (17) [Le livre] [ton frère], je le lui donnerai, [moi]. (*ibid.*)
- (18) [Moi], je le lui donnerai, [le livre] [à ton frère]. (*ibid.*)
- (19) [Moi], je le lui donnerai, [à ton frère] [le livre]. (*ibid.*)
- (20) Je donnerai le livre à ton frère. (*ibid.*)
- (21) *Je donnerai à ton frère le livre. (*ibid.*)

L'exemple (21) se distingue des autres par son caractère marqué. Ceci s'explique par le fait que, dans les langues comme le français, les constituants syntaxiques sont rattachés, à l'intérieur de la prédication, à une position particulière qui correspond à leur fonction sémantique et syntaxique. Ceci étant, il semblerait que l'ordre des constituants à la périphérie gauche de la phrase ne soit pas totalement libre, comme l'affirme Lambrecht (2001). Dans la section 4.6, nous verrons que l'organisation linéaire des constituants détachés dépend en grande partie des principes d'ordre pragmatique.

Malgré les arguments qui s'opposent à une analyse transformationnelle du détachement à gauche, plusieurs auteurs la trouvent pertinente (Cinque, 1977 ; Pekarek Doehler, 2001, Riegel *et al.*, 2005). Voici les arguments que fournit Cinque en faveur de l'origine dérivée des constructions détachées (*op. cit.*: 398-404) :

1. *Le marquage de la relation argumentale via la préposition.* Au niveau morphosyntaxique, le SP détaché à gauche est marqué pour la fonction syntaxique : complément du verbe :

- (22) De mon fils, j'en suis fier⁸⁵. (Cinque, 1977 : 398)

⁸⁴ Notons pour notre part que l'observation de Lambrecht concernant le caractère interchangeable des détachements n'est pas tout à fait exacte. Le même test appliqué à des occurrences, sélectionnées dans les corpus PFC, montre bien ses limites.

⁸⁵ Le choix du pronom *en* ne me semble pas approprié ici car, avec les verbes qui régissent la préposition *de*, l'emploi des pronoms de la 3^{ème} personne présente quelque difficulté. Le

2. *L'utilisation des cas en allemand, italien et roumain.* Dans ces langues, les pronoms personnels en position détachée ont des marques morphologiques qui indiquent la fonction syntaxique de l'élément détaché et de l'élément de rappel. Comparons :

- (23) Me {*Io}, ha detto che mi vede domani. (Cinque, 1977: 399, ex. 9)
Me {*I}, he/ she said he/she will see me tomorrow. (*ibid.*)
- (24) Io {*Me}, sai che non l'ho più vista. (Cinque, 1977: 399, ex. 10)
I {*Me}, you know that I haven't seen her. (*ibid.*)

3. *Le changement de la forme des adjectifs réflexifs en italien en fonction de leur position, détachée ou non détachée.* Sur l'exemple de l'adjectif italien *proprio*, Cinque démontre que l'emploi des adjectifs réflexifs dans une position détachée à gauche se plie aux mêmes règles de « bonne formation » que dans une phrase à ordre canonique :

- (25) La propria identita, Piero non l'ha ancora persa. (Cinque, 1977: 401, ex. 16)
His identity, Piero has not lost it yet.
- (26) Piero ha perso la propria identita. (*ibid.*, ex. 11)
Piero has lost his identity.
- (27) {*La propria borsa}, Furio ha detto che l'hanno ritrovata. (*op. cit.*: 402, ex. 17)
His bag, Furio said that they have found it.
- (28) Furio ha detto che hanno ritrovato {*la propria borsa}. (*op. cit.*: 401, ex. 13)
Furio said that they have found his bag.

4. *En italien, il est possible de découper une expression figée en plaçant l'un de ses constituants en position détachée.* En tant que partie d'une expression figée, le SN détaché n'est pas autonome mais dépendant de la phrase adjacente, et plus particulièrement de l'autre partie de l'expression figée :

- (29) Mocoli, non ne più tirati da allora.
Lit. Candles, not of-them-has any more thrown since then.
'He hasn't sworn any more since that time.' (Cinque, 1977 : 402)

En analysant les arguments de Cinque, on remarque aussitôt que les faits énumérés tiennent essentiellement pour l'italien. Le seul argument qui pourrait être retenu pour l'anglais et le français est l'argument 1. Or, le

choix du pronom dépend du nom qu'il représente ainsi que du sens de la préposition *de*. L'emploi du pronom *en* est justifié s'il s'agit d'un nom de chose, mais ne l'est pas s'il s'agit d'un nom de personne. Dans le cas présent, la reprise pronominale aurait dû prendre la forme du pronom disjoint *lui* précédé de la préposition *de*. Par ailleurs, l'emploi du SP en position détachée à gauche est plutôt marqué.

problème est qu'en français et en anglais, les occurrences du SP en position détachée sont particulièrement rares. Dans notre corpus français, sur 11 syntagmes détachés qui sont coindexés avec un objet indirect dans la proposition adjacente, un seul est exprimé par un SP ; les 10 autres sont exprimés par un SN. Pour ce qui du corpus anglais, il n'a été trouvé aucune occurrence de SP détaché à gauche.

4.2 Le SP détaché : une structure syntaxique dérivée ?

Les problèmes auxquels se heurte l'analyse transformationnelle du détachement à gauche sont reconnus plus ou moins explicitement par de nombreux auteurs (Blasco-Dulbecco, 1999 ; Cinque, 1977 ; Dik, 1997b ; Hirschbühler 1973, 1975 ; Lambrecht, 2001 ; Larsson, 1979). En effet, dans les langues comme le français et l'anglais, le seul indice morphologique qui pourrait être envisagé comme la trace matérielle de l'opération de déplacement et de copiage est la préposition.

Cela étant, certains linguistes d'inspiration générativiste (Hirschbühler 1973, 1975 ; Cinque, 1977) admettent la possibilité de l'origine basique pour certains types de constructions détachées à gauche. Hirschbühler propose notamment de faire une distinction entre deux types de détachements, *Left Dislocation* et *Hanging Topic Dislocation*, le premier type étant d'origine dérivée (« *transformationally derived constructions* »), tandis que le second – d'origine basique (« *base-generated constructions* »). Formellement, cette opposition correspondrait à l'opposition SN[PRO-V-(SX)]/ SP[PRO-V-(SX)].

En admettant, à l'instar de Hirschbühler, que la différence entre les deux constructions relève de la différence d'origine, Cinque se propose d'examiner les indices qui mettent en évidence l'origine basique de l'une et l'origine dérivée de l'autre.

Pour lui, les *Left Dislocation Constructions* se distinguent des *Hanging Topic Constructions* par les caractéristiques suivantes (Cinque, 1977 : 406-411) :

Construction détachée à Gauche (dérivée par transformation)

1. L'élément détaché est un SP. Dans la proposition, l'élément de rappel fonctionne comme complément prépositionnel du verbe.
2. Le SP détaché renvoie à un référent qui fonctionne déjà comme topique.
3. La CDG peut faire partie d'une expression figée.

4. Elle est sensible aux contraintes d'îlots *Qu*-⁸⁶.
5. Elle peut apparaître dans une construction enchâssée.
6. Elle n'est pas marquée prosodiquement.
7. Dans la *CDG*, l'élément de rappel ne peut apparaître dans une construction clivée.

Construction à Topique Détaché (basique)

1. Le constituant détaché est un SN.
2. La position détachée à gauche est utilisée pour faire accéder un référent nouveau au statut du topique.
3. L'élément détaché et l'élément de rappel diffèrent morphologiquement : l'élément de rappel est marqué pour la fonction syntaxique et sémantique auprès du verbe recteur via une marque morphologique (par exemple, la forme du pronom clitique *lui, il* ou *le*) alors que la forme de l'élément détaché ne comporte aucun indice morphologique de dépendance syntaxique.
4. La *Construction à Topique Détaché* n'est pas sensible aux contraintes d'îlot.
5. Elle ne peut apparaître dans une construction enchâssée.
6. Elle se caractérise par une prosodie spéciale : pause longue à droite du segment détaché, contour intonatif similaire à celui de l'interrogation.
7. Dans une *Construction à Topique Détaché*, l'élément de rappel peut être clivé⁸⁷.

Dans la typologie de Cinque, deux particularités attirent immédiatement l'attention. Premièrement, les propriétés 4, 5, 6 et 7 sont définies de façon négative : ce qui est possible pour la *Construction à Topique Détaché* ne l'est pas pour la *CDG*, et *vice versa* ; aucun trait n'est partagé par les deux constructions. Deuxièmement, je doute que l'on puisse trouver en anglais et en français d'usage une construction détachée qui corresponde sur sept points à l'un de ces deux types de détachement. Par ailleurs, certaines caractéristiques sont possibles pour les deux constructions. De ce fait, les deux types de détachement sont difficilement distinguables :

⁸⁶ La notion de 'contrainte d'îlots' a été initialement formulée par Ross dans sa thèse (1967). Les contraintes d'îlots font allusion aux règles d'extraction. Selon Ross, les règles d'extraction ne s'appliquent pas à tous les constituants, à savoir : le SN complexe, le constituant coordonné et la complétive sujet. Ces constituants forment donc un îlot pour l'extraction. Dans le cas présent, il s'agit du fait que l'élément de rappel ne peut pas apparaître dans une proposition subordonnée en *qu-*, lorsque l'élément détaché est exprimé par un SP. Par contre, la reprise par un pronom au sein d'une subordonnée en *que-* est possible dans le cas du *Hanging Topic*.

⁸⁷ Le dernier argument concerne deux langues : le français et l'anglais.

[...] the distinction between CILD⁸⁸ and HTLD⁸⁹ is less prominent in French than in Italian... For many cases of LD, we cannot distinguish between the two types. Moreover, in most cases where we can, only one criterion applies. As a result we cannot decide on the basis of these cases whether there is a distinction between two types of LD or whether there is just one type of LD which is more permissive than both CILD and HTLD in Italian. (Delais-Roussarie E., Doetjes J. & P. Sleeman, 2004: 506)

Pour éclairer ce propos, prenons l'exemple suivant :

- (30) CL : On va voir, quoi, parce que *les copains euh, avec qui on va y aller*, eux, eux, **ils** sont plus sportifs que nous, hein, je crois. Il va falloir qu'on suive le, euh, le mouvement, hein. (*bruit de fond*) (21a11)

En (30), la construction détachée est proche du deuxième type : l'élément détaché est un SN. Or, à la différence du clitique *ils* qui est marqué pour la fonction de sujet, rien dans la forme du SN détaché n'indique qu'il est coïncidé avec un clitique sujet. On constate également que la construction détachée apparaît dans un contexte enchâssé (propriété des *Left Dislocations*). En même temps, le syntagme détaché se caractérise par une prosodie spéciale, plus précisément par une mélodie « continuative » (propriété des *Hanging Topic Dislocations*). Ainsi, nous sommes bien en présence de deux indices contradictoires : d'une part, la possibilité d'être enchâssé dans une proposition subordonnée, et d'autre part, l'utilisation d'un intonème particulier sur le segment détaché. Et pour finir, on ne peut pas dire que l'élément détaché et l'élément de rappel diffèrent morphologiquement (sauf que l'un est un SN défini et l'autre est un pronom) au sens où, sous sa forme originelle, le syntagme détaché pourrait apparaître en position de sujet aussi qu'en position d'objet direct. Cet exemple montre en effet que la distinction entre les deux types de détachement est beaucoup plus difficile à établir que ne laisse croire Cinque.

Il s'ensuit de ces observations qu'en anglais et en français, la distinction entre *Left Dislocation* et *Hanging Topic Dislocation* n'est pas opératoire dans le cas du sujet et de l'objet direct. Dès lors, il devient problématique, voire impossible, de déterminer si le SN détaché, repris dans la proposition par un élément de rappel à fonction de sujet ou d'objet, est d'origine basique ou dérivée.

Etant donné les difficultés que soulève l'analyse de deux types de détachement, deux solutions s'imposent : soit les constructions à SN et SP détachés sont toutes les deux d'origine basique, soit il existe deux

⁸⁸ Clitic Left Dislocation.

⁸⁹ Hanging Topic Left Dislocation.

constructions différentes, comme l'affirme Cinque (1977) et Hirschbühler (1973, 1975). Dans l'hypothèse où la construction à SP détaché ne serait pas dérivée par une opération de transformation, il conviendrait d'expliquer le pourquoi de la variation SN/SP en position détachée à gauche lorsqu'il y a coïndexation avec l'objet indirect.

Ayant postulé dans la section 2.1 que *le placement d'un constituant en P2 ne résulte pas de la transformation de la structure basique de phrase en une nouvelle structure syntaxique*, je peux à présent préciser mon hypothèse en posant que l'introduction d'un constituant en position détachée à gauche repose non seulement sur une opération d'ajustement qui se traduit par la reprise du constituant détaché à l'intérieur de la proposition, mais aussi sur une règle de placement, entendue ici au sens de Dik (1997b : 393) :

Placement rules are not rules which "move" a constituent from one specified position to another. Rather, they assign a position to a constituent which has no position yet, and in this sense "add" the feature of ordering to underlying unordered structures. (Dik, 1997b: 393)

Dans cette optique, la position P2, attribuée au constituant détaché par une règle de placement, est basique au sens où le choix d'une autre position pour le marquage du constituant se traduirait non seulement par la permutation de l'ordre des constituants, mais aussi par le changement de l'articulation pragmatique de l'énoncé. Cette approche implique donc que toutes les constructions détachées sont des structures basiques.

Cependant, le fait que les constructions détachées ne se laissent pas toutes décrire de la même façon et que les caractéristiques formelles (les contraintes d'îlot, la possibilité ou l'impossibilité d'apparaître dans une construction clivée ou enchâssée) sont sujettes à variation, met en évidence la nécessité d'étudier les facteurs qui peuvent expliquer le pourquoi du choix d'une forme plutôt que d'une autre et de son placement dans une position syntaxique particulière.

4.3 La fonction pragmatique peut-elle être une fonction syntaxique ?

Dans la section précédente, j'ai procédé à une première caractérisation *a priori* du statut syntaxique du constituant détaché : je soutiens, à l'instar de Dik (1997b) et de Lambrecht (2001), que, primo, la CDG est une construction syntaxique basique, non dérivée par aucune règle de transformation, et que, secundo, le syntagme détaché est un constituant extra-prédicationnel qui a

pour particularité l'indépendance syntaxique par rapport à la proposition qui le suit immédiatement. De cette conception découle une conclusion principale : le syntagme détaché ne fait pas partie des relations d'interdépendance sémantique et syntaxique qui caractérisent les constituants à l'intérieur de la prédication. En tant que constituant extra-prédicatif, le syntagme détaché est optionnel, c'est-à-dire que son omission n'induit pas l'agrammaticalité de la phrase. Ceci n'implique bien sûr pas que le syntagme détaché soit optionnel du point de vue communicationnel (cf. Lambrecht, 2001 : 1065). Il s'ensuit logiquement que l'analyse syntaxique que l'on applique aux constituants intra-prédicatifs – verbe, compléments du verbe et circonstants – n'est pas opératoire dans le cas du syntagme détaché.

Selon la GF, le statut syntaxique du syntagme détaché ne peut être appréhendé qu'en rapport avec sa fonction pragmatique de « thème ». Du point de vue de l'organisation hiérarchique du discours, le « thème » est inclus dans la fonction pragmatique d'orientation, considéré par Dik comme une sorte de « super fonction » englobant, à part le thème, les sous-types suivants : *condition* et *cadre spatio-temporel*. Dans cette optique, le thème est envisagé comme permettant de spécifier la façon dont le contenu de la prédication doit être saisi par l'allocutaire (1997b : 389). La relation entre le syntagme détaché et la prédication est également considérée au niveau pragmatique. Comme le « thème » se trouve en dehors des relations intra-prédicatives, sa relation à la prédication adjacente ne peut être entendue qu'au niveau pragmatique.

L'analyse syntaxique du syntagme détaché proposée par Dik rejoint celle de Lambrecht (2001) en ce qu'elle met en avant sa position extra-prédicative à gauche et son fonctionnement pragmatique. Selon Lambrecht (2001 : 1066), le statut syntaxique du syntagme détaché se définit par la position spéciale qu'il occupe, à savoir « *topic position* » (opposée dans sa conception à la position d'« *antitopic* »), et son rapport à la prédication adjacente. Lambrecht soutient l'idée selon laquelle le rapport entre le syntagme détaché et la prédication adjacente n'est pas syntaxique, mais pragmatique.

Le syntagme détaché et le pronom clitique sont donc envisagés comme marquant deux fonctions différentes – la fonction de topique et la fonction de complément du verbe. Dans cette perspective, le constituant en « position du topique » et le constituant qui le reprend à l'intérieur de la prédication se trouvent en distribution complémentaire.

Pour Lambrecht (1981 : 17-47), le pronom clitique est une sorte d'affixe verbal (« *inflectional morpheme* » ou « *agreement marker* ») qui sert, d'une part, à spécifier la fonction syntaxique du constituant détaché dans la construction verbale, et d'autre part, à indiquer la relation pragmatique qu'entretient le référent du détaché avec la proposition. L'analyse syntaxique de la CDG confirme ainsi son analyse pragmatique au sens où la co-occurrence du SN détaché et du pronom clitique se justifie par le fait qu'elle permet de séparer l'information pragmatique exprimée par le SN détaché de l'information grammaticale exprimée à l'intérieur de la proposition par le clitique.

Plusieurs arguments étayent l'analyse « affixale » du pronom clitique. En français notamment, certaines propriétés sémantiques et syntaxiques du clitique témoignent en effet de sa grammaticalisation, à savoir : 1) le(s) clitique(s) et le verbe recteur forment un seul « mot » phonologique ; 2) les clitiques ne peuvent pas être accentués ; 3) le clitique ne peut être séparé du verbe que par un autre clitique ; 4) les clitiques sont obligatoires dans la plupart des contextes ; 5) au sein de la construction verbale, leur position est fixe : dans une phrase, les clitiques précèdent immédiatement le verbe (sauf cas d'inversion ou d'impératif positif) ; 6) les clitiques sont normalement marqués pour leur rôle argumental auprès du verbe recteur ; 7) en comparaison des SN à tête nominale, leur charge sémantique est faible (Lambrecht, 1981 : 44-45).

Pour Lambrecht, le processus de grammaticalisation a fait des clitiques « *morphologically determined grammatical markers* » (*op. cit.* : 45). Cette conclusion explique la distinction que fait l'auteur entre *topic* (constituant détaché à gauche)⁹⁰ et *grammatical agreement markers* (pronoms clitiques à l'intérieur de la proposition). Cela étant, dans la conception de Lambrecht, le rôle des clitiques ne se résume pas à marquer la fonction syntaxique auprès du verbe recteur car ils servent également à marquer le statut pragmatique du référent auquel ils renvoient, à savoir le statut de topique :

These agreement markers have the dual function of indicating the case role of a NP within the clause and the pragmatic role of the referent of this NP within the discourse. (Lambrecht, 1981: 2)

Illustrons ce propos à l'aide de deux exemples :

- (31) MB : Pourquoi le personnage il change d'avis là ? (*rires*) Je sais pas (*rires*). Parce que c'est chiant de toute façon, on l'achète pas. (*21amb11*)

⁹⁰ Opposé à l'*antitopic* qui, dans son interprétation, correspond au constituant détaché à droite.

- (32) MA : bon *mes amis* ça fait quand même une dizaine d'années euh, que je les ai.
(21ama1g)

Dans l'interprétation de Lambrecht, *le personnage* et *mes amis* reçoivent l'étiquette de topique, alors que les pronoms clitiques *il* et *les* sont associés aux opérateurs de topicalité qui marquent l'accord auprès du verbe recteur en liant le dernier au topique. Pour ce qui est de la construction verbale (le verbe et les éléments régis inclus), elle est définie par opposition au topique comme commentaire qui constitue un apport d'information à propos du topique (1981 : 2).

Cette conception de la CDG présente cependant quelques difficultés car, à la différence des langues à proéminence de topique (le chinois, par exemple) où le marquage du topique en position détaché à gauche est obligatoire, en français, et encore moins en anglais, le détachement d'un constituant à vocation de topique est optionnel puisque l'expression de la fonction syntaxique de sujet, n'empêche pas l'expression simultanée de la fonction pragmatique de topique (pour plus de détails, voir la section 2.3.1.2).

Il n'en demeure pas moins que la mise en relation du statut syntaxique du syntagme détaché avec son fonctionnement pragmatique va dans la bonne direction, en ce qu'elle reconnaît le statut particulier du syntagme détaché et la difficulté que pose sa description syntaxique. Cependant, il ne me paraît pas justifié de ramener le statut syntaxique du syntagme détaché à son fonctionnement pragmatique, surtout lorsque celui-ci est décrit en terme de topique. En effet, étant donné les problèmes auxquels se heurte la notion de topique ainsi que l'hétérogénéité des phénomènes qu'elle recouvre, le choix du terme 'topique' n'est pas, me semble-t-il, un bon choix. Pour ce qui me concerne, je continuerai d'utiliser le terme 'élément (constituant) détaché à gauche' comme je le faisais avant. J'admets volontiers que la notion de 'détachement' à laquelle il fait allusion est intrinsèquement vague et ambiguë. L'idée sous-jacente qui motive ce choix est que le constituant sur lequel porte l'opération de détachement a un statut syntaxique particulier qui mérite d'être reconnu en tant que tel.

4.4 De la micro-syntaxe à la macro-syntaxe

La mise en avant de la position extra-prédicationnelle et de l'indépendance syntaxique du segment détaché à gauche laisse entendre que ce dernier se caractérise, en quelque sorte, par un statut « hors syntaxe ». En effet, de nombreux syntacticiens se mettent d'accord pour reconnaître que les difficultés liées à la description syntaxique de la CDG viennent du fait que le

rapport entre le segment détaché et la proposition adjacente n'est pas de l'ordre de la micro-syntaxe (ou morphosyntaxe), mais de la macro-syntaxe (ou pragma-syntaxe)⁹¹.

Dans la conception de Berrendonner *et al.* (à paraître : 39) – que j'adopte également – les divers rapports grammaticaux caractérisant une unité micro-syntaxique « peuvent être ramenés à une seule et unique relation de base : l'implication entre occurrences, ou *rection* ». La rection est « une relation syntaxique très abstraite et très générale » dont les manifestations principales sont la dépendance syntaxique, la sélection, l'accord et le liage (*ibid.*).

Schématiquement, la relation de rection pourrait être représentée ainsi :

Le segment A régit le segment B si l'occurrence de B implique, au sens logique du terme, celle de A (= on ne peut pas avoir B sans A). Soit : « $A \leftarrow B$ ».

(Il est évidemment possible que deux éléments se régissent mutuellement : « $A \leftrightarrow B$ » = on ne peut avoir A sans B, ni B sans A.) (Berrendonner *et al.*, à paraître : 39)

Pour parler des rapports de rection, Berrendonner propose de substituer à la notion de phrase (qu'il trouve inadéquate et peu opératoire pour la segmentation d'un discours oral) la notion de « clause ». D'après l'auteur, « Chaque clause énoncée [...] forme dans un texte « un îlot » de dépendances morphosyntaxiques : ses composants (morphèmes, syntagmes, propositions au sens grammatical du terme...) sont reliés entre eux par des rapports de rection formant un réseau connexe, tandis qu'elle-même en tant que tout n'entretient aucun rapport du même type avec son environnement segmental » (Berrendonner *et al.*, à paraître : 43). De façon simplifiée, la clause pourrait être envisagée comme signe linguistique complexe à valeur communicative associant le signifiant au signifié « par concaténation de signes élémentaires » (Berrendonner, 1990 : 25).

Il s'ensuit donc que, si, dans une chaîne de parole, deux segments sont reliés par un rapport de rection, on est en présence d'une même clause, c'est-à-dire d'une même unité micro-syntaxique⁹², si non, de deux clauses distinctes dont

⁹¹ Cette opposition est également connue sous le nom de syntaxe/macro-syntaxe (Blanche-Benveniste, 2000) et de morpho-syntaxe/pragma-syntaxe (Berrendonner, 2002).

⁹² Comme on peut le voir, dans l'interprétation de Berrendonner, la notion de clause reçoit un contenu définitoire quelque peu différent de celui qui est réservé à la notion traditionnelle de phrase minimale ($P \rightarrow SN + SV$) puisque le noyau prédicatif n'y est pas un critère discriminant. En tant qu'unité minimale à fonction communicative (Berrendonner, 1990 : 26), la clause peut être formée non seulement d'un noyau prédicatif, mais aussi d'un syntagme autonome (par exemple un syntagme nominal), voire de deux noyaux

le rapport ne peut être que macro-syntaxique (*infra*). Il convient de préciser que, si la présence d'un seul indice de rection constitue un argument en faveur d'une analyse rectionnelle des segments, l'absence de l'un ou de l'autre n'implique pas nécessairement la conclusion inverse (cf. Berrendonner *et al.*, à paraître : 44). En effet, le problème que pose l'étude des rapports macro-syntaxiques entre les segments de discours est beaucoup plus délicat à régler que l'étude des rapports rectionnels. D'ailleurs, de nombreuses discussions entre les syntacticiens en témoignent bien (cf. Blanche-Benveniste, 1990, 2000 ; Berrendonner, 1990, 2002, *et al.* à paraître ; Muller, 1999). N'empêche que cette étude se révèle nécessaire pour peu que l'on sorte du domaine des rapports rectionnels. En effet, il suffit d'observer les énoncés comme ceux qui suivent pour s'en rendre compte :

- (9) E2 : Et alors la nourriture, vous avez mangé des choses euh spécifiques ?
(42ags1l)
- (33) CL : Ensuite école primaire, Chevreur. Donc euh, c'est euh rue euh, Charles Dumont. C'était une école d'application. [...]
E : C'est où ça ?
CL : A côté du Castel. Euh, c'est
E : J'ai jamais vu ce collège.
CL : Juste à côté de l'inspection académique. (21acl1g)

Comme on peut constater, les segments non liés rectionnellement forment une combinatoire qui obéit non seulement à des principes linguistiques, mais aussi à des principes cognitifs et pragmatiques. Cette combinatoire, que l'on peut qualifier de **macro-syntaxe**, a « pour unités des actions communicatives » qui s'appliquent à la mémoire discursive (Berrendonner, 2002 : 24). Selon Berrendonner (*ibid.*), la transformation de la mémoire discursive se fait par le truchement des gestes et des « énonciations ». Ces dernières résultent de l'association d'un signe prosodique (intonème)⁹³ et d'un signe linguistique du type *clause*. En tant que produit de la contribution alternée des interlocuteurs, la mémoire discursive subit constamment des transformations. Une fois que la clause est mise en énonciation, son interprétation est stockée en mémoire discursive avec les interprétations des autres clauses. Devenant un point potentiel de référence, elle peut être reprise dans le discours qui suit par une expression anaphorique. Les énonciations opèrent sur la mémoire discursive deux types de transformation. D'une part, les énonciations apportent de l'information sémantique grâce au contenu propositionnel des clauses. D'autre part, elles

prédicationnels à condition, bien sûr, qu'ils se trouvent en connexité rectionnelle. Par exemple : *Quand Antoine voit Cléopâtre, il est ému* (Berrendonner *et al.*, à paraître : 42, ex. 3).

⁹³ Cf. la notion proposée par Rossi (1999).

donnent des instructions pragmatiques quant à la façon dont le contenu propositionnel doit être interprété par l'allocutaire. A cet effet, le locuteur peut choisir d'utiliser un intonème particulier sur une clause ou un segment de la clause. Dès lors, dans les études macro-syntaxiques, l'analyse de la prosodie prend une signification toute particulière dans la mesure où elle permet de rendre compte des regroupements syntaxiques que la syntaxe « traditionnelle » ne permet pas de décrire. Pour Berrendonner, par exemple, la présence de l'intonème conclusif⁹⁴ sur la dernière énonciation dans une suite d'énonciations marque la frontière entre les périodes, c'est-à-dire des unités hiérarchiquement supérieures aux clauses (2002 : 24).

En admettant à l'instar de Berrendonner *et al.* (à paraître) que la micro-syntaxe se définit sur la base des relations rectionnelles, on pourrait faire l'hypothèse que le rapport du constituant détaché à la construction verbale est, soit rectionnel, soit non rectionnel. En tenant pour acquis l'existence de deux types de combinatoire – relations micro-syntaxiques et relations macro-syntaxiques – il s'agira à présent d'établir si une CDG constitue une seule et unique clause, ou si le segment détaché et la proposition adjacente appartiennent à deux clauses (énonciations) distinctes. Ceci dit, on pourrait également supposer que certaines constructions du type SN[PRO-V-(SX)] relèvent de la micro-syntaxe, alors que d'autres relèvent de la macro-syntaxe. La question se pose donc : Y a-t-il des indices linguistiques qui favorisent de façon univoque une interprétation plutôt que l'autre ?

Le premier obstacle auquel est confronté celui qui s'intéresse de près à la nature de la relation qui unit le segment détaché à la proposition est que, dans certains cas, il n'existe pas d'indices univoques qui permettraient de trancher définitivement en faveur d'une analyse plutôt que d'une autre (cf. Berrendonner, 1990 : 31).

Pour distinguer les deux niveaux de combinatoire – relations syntagmatiques au sein d'une clause et relations macro-syntaxiques entre clauses, périodes ou paragraphes – Berrendonner fait appel à la notion d'anaphore. D'après lui, le rapport anaphorique du type *liage* est un rapport micro-syntaxique, tandis que le rapport anaphorique du type *pointage* est un rapport macro-syntaxique.

Dans le cas du rapport de liage, l'expression anaphorique se caractérise par une dépendance grammaticale dont les manifestations sont : la contrainte d'accord en genre et en nombre et l'impossibilité d'être remplacé par un SN défini ou pronom démonstratif :

⁹⁴ Au sens de Rossi (1999).

- (34) Pierre nous a montré le vélo qu'**il** avait acheté pour son fils.
 (34') *Pierre nous a montré le vélo que Pierre avait acheté pour son fils.
 (34'') *Pierre nous a montré le vélo que **celui-ci** avait acheté pour son fils.

Un autre trait particulier de la forme liée est que son interprétation n'exige pas une présomption d'existence de l'objet dénoté. De ce fait, dans un rapport de liage, l'antécédent peut être exprimé par un SN interrogatif ou négatif. Par exemple :

- (35) *Aucun philosophe* n'ignore qu'**il** est mortel. (Berrendonner, 1990 : 27)

Pour ce qui est du rapport de pointage, il pourrait être défini par opposition au rapport de liage. A la différence de l'anaphorique lié, l'anaphorique non lié exige une présomption d'existence de son référent. Lorsque le référent apparaît en première mention, il est placé en mémoire discursive d'où il peut être extrait sous la forme d'une expression anaphorique tant qu'il se trouve au centre de l'attention immédiate des interlocuteurs. Selon Berrendonner *et al.* (à paraître : 42), les anaphoriques non liés sont des pointeurs libres. Comparés aux anaphoriques liés, ils ont ceci de particulier qu'ils « contiennent toutes les instructions nécessaires pour atteindre un référent en mémoire discursive, sans dépendre pour cela d'un antécédent syntaxique présent dans la même clause ». Les pointeurs libres peuvent être exprimés par un SN défini aussi bien que par un pronom. Pour ce qui est des formes liées, elles ne peuvent être exprimées que par une expression pronominale ou SN zéro (Berrendonner, 1990 : 29). Voici quelques exemples de pointeurs libres :

- (36) E : Et toi, tu retournerais plutôt où ?
 BL : New York, pour commencer ouais. Puis je ferais bien, un jour j'irais bien sur la côte ouest aussi. Bon *les Etats Unis*, bon évidemment, pas trop envie de, ouais voilà (*rires*), pas trop envie d'y foutre les pieds. (21abl1g)
- (37) E : Parce que tu fais une fiche de lecture et un compte-rendu quoi, c'est ça ouais ?
 MB : Enfin, un résumé, et puis *une analyse*. Mais l'**analyse** elle est même pas littéraire quoi, enfin je veux dire euh, c'est vraiment euh, eux les éditeurs ils attendent euh, mon, ma sensation, c'est tout. Ils me demandent pas euh, tu vois. (21amb1l)

Il convient de préciser que les caractéristiques discriminantes proposées par Berrendonner pour distinguer les rapports micro-syntaxiques des rapports macro-syntaxiques, plus précisément la contrainte d'accord pour les formes liées, doivent être maniées avec précaution. La nécessité d'accord pour les formes liées sous-tend l'idée que l'antécédent syntaxique doit exercer une

sorte de contrôle linguistique sur l'expression anaphorique. Or, comme le fait remarquer à juste titre Cornish (1986 : 11), le choix de la forme pronominale est dicté davantage par le rôle du pronom dans la structure actancielle du verbe recteur (ou d'un autre élément régissant) que par l'antécédent (je reviendrai à ce sujet dans la section 5.1). Comparons :

- (34) Pierre nous a montré le vélo qu'il avait acheté pour son fils.
(38) Pierre nous a montré le vélo que son fils **lui** avait offert pour sa fête.

Comme on peut le voir, à la différence du clitique *il* qui permet d'exprimer le genre, le clitique *lui* peut se rapporter à un référent de genre masculin ou féminin⁹⁵. Il s'ensuit donc que le fait que certaines expressions anaphoriques s'accordent en nombre et en genre avec leur antécédent n'est pas un indice par excellence de la connexité rectionnelle dans la mesure où le clitique peut se trouver en rapport de rection sans qu'il s'accorde, par exemple en genre, avec l'« antécédent syntaxique ».

Ceci dit, on peut observer un phénomène inverse : les éléments non liés rectionnellement peuvent s'accorder en nombre et en genre. Pour s'en rendre compte, il suffit d'observer la façon dont le référent à statut de topique est construit à travers le discours. Il n'est pas rare en effet que le topique soit maintenu dans plusieurs clauses successives par le truchement d'une chaîne anaphorique composée de plusieurs pronoms coréférentiels s'accordant avec l'antécédent en genre et en nombre. Par exemple :

- (39) E : Ouais, mais là tes cours là ça consiste en quoi en fait, c'est du ?
ML : Ben tu vois, *la fille* **elle** m'a dit euh, ce qu'elle voulait apprendre en gros, quels sont ses besoins euh, pour euh, d'abord pour son boulot euh, pour aller faire ses courses euh, pour euh, parler avec les gens au réfectoire, donc tu vois, tu commences par des trucs genre euh comment tu t'appelles euh, comment tu vas euh, quoi, quel âge tu as euh. Tu apprends les chiffres euh, pff, à compter quoi. **Elle** savait pas euh, les chiffres en français euh, qu'est-ce qu'on a fait euh, pff. En plus, on avance pas vite parce que elle, **elle** apprend pas enfin, **elle** apprend pas super vite quoi, enfin c'est normal quand tu es, c'est, c'est pas comme quand tu es gamin quoi. Mais bon le fait qu'**elle** parle anglais, c'est pas mal puisqu'**elle** connaît déjà l'alphabet euh, comment on dit euh, je sais plus là. Mais c'est marrant parce que tu, je lui écris en fait en français, et **elle**, **elle** écrit euh, phonétiquement mais euh, avec ses lettres en, en cyrillique je pense. (21aml1g)

⁹⁵ Dans le présent énoncé, la recherche du « bon » référent ne pose pas de problème puisque l'allocutaire peut l'inférer à partir du contexte.

Signalons à ce propos que Berrendonner admet lui-même (voir les publications récentes) que l'accord peut se faire entre les segments appartenant à des clauses distinctes.

Ainsi, l'absence d'accord n'implique pas automatiquement qu'il s'agisse des clauses distinctes car l'accord peut faire défaut non seulement pour des raisons que j'ai mentionnées ci-dessus (position particulière dans le schéma actanciel du verbe recteur), mais aussi pour des raisons de nature sémantique et pragmatique. Illustrons ce propos à l'aide d'un autre exemple.

(40) Le député du Var est morte assassinée. (Berrendonner *et al.*, à paraître : 44)

En (40), le rapport micro-syntaxique entre le SN sujet et le prédicat se manifeste à travers la dépendance catégorielle entre les deux segments. La construction verbale implique la co-occurrence d'un argument d'un certain type qui satisfasse aux exigences lexico-sémantiques des participes *morte* et *assassinée*, tandis que le SN sujet implique la présence d'un verbe s'accordant avec lui en nombre et en personne (ici en troisième personne du singulier).

Au vu de ces observations, on peut conclure avec Berrendonner *et al.* (*ibid.*) qu'une discordance de marques morphosyntaxiques ne tient pas nécessairement à une frontière entre les clauses. Selon Berrendonner, il peut s'agir d'un « simple assouplissement d'une contrainte d'accord » qui peut « résulter d'une neutralisation morphologique quelconque » ou « refléter le sacrifice conjoncturel d'une contrainte trop onéreuse » (*ibid.*). Pour Apothéloz (1995 : 39), l'absence d'accord en genre peut s'expliquer par une contrainte d'ordre pragmatique qui exige que l'accord se fasse selon le sens et non pas selon la grammaire.

Ces considérations mettent en évidence la nécessité de faire appel à d'autres manifestations d'une relation de rection que l'accord en nombre et en genre.

En partant du principe qu'il n'y a pas de régime sans verbe, on pourrait envisager que la présence d'une marque morphologique de rection constitue un argument en faveur d'une analyse micro-syntaxique du rapport entre le constituant pourvu d'une telle marque et la construction verbale dont elle est régime. C'est notamment la position de Blanche-Benveniste (1990 : 80 ; voir aussi Blasco-Dulbecco, 1999) pour qui la co-occurrence du SP segmenté à gauche et du pronom clitique à l'intérieur de la prédication est un cas particulier de la rection verbale qu'elle appelle « double marquage ». Pour elle, le SP détaché et le pronom clitique sont deux réalisations de la même fonction syntaxique, le rapport entre les deux expressions étant un « rapport de proportionnalité » (Blanche-Benveniste, 1990 : 80). Le fait qui semble

étayer cette hypothèse est que l'élément lexical et l'élément pronominal « appartiennent au même paradigme de formes » (*ibid.*) :

- (41) *A ces gens* on ne **leur** parle pas. (Blanche-Benveniste, 1990 : 84)

Un autre argument qui pourrait être retenu pour l'interprétation micro-syntaxique de la construction SN[PRO-V-(SX)] est la possibilité de l'enchâssement dans une proposition subordonnée. Par exemple :

- (42) CP : Ouais mais, franchement mais euh, ouais c'est super dur mais euh, je crois que le sacrifice **il** vaut le coup (*rires*). (21acp1g)
- (43) CP : ouais mais à la base ce serait pas mal que le développement rural **ce** soit pour tout quoi mais en même temps c'est rien quoi enfin je veux dire. C'est un concept quoi le développement durable quoi. (21acp1g)
- (44) CP : Ben, en fait l'étude elle serait intéressante si c'était une étude longitudinale quoi <E : Ouais> mais moi c'est la première quoi. Donc si tu veux ce serait pas mal de le faire genre dans cinq ans dans dix ans dans quinze ans et voir si l'image touristique de la Bourgogne **elle** a évo/ évolué. (21acp1g)

En partant du postulat que la période puisse être composée de plusieurs clauses, on pourrait faire l'hypothèse que la période binaire du type *construction détachée à gauche* soit à même d'être intégrée dans une proposition enchâssée. Or, cette hypothèse est à écarter puisque l'opération d'enchâssement est une opération micro-syntaxique qui ne peut s'appliquer de par sa nature qu'aux signes linguistiques. Une période n'étant pas un signe comme une clause, mais une action communicative, elle ne peut donc pas apparaître dans un contexte enchâssé. Dès lors, la conclusion s'impose : si une construction réussit le test d'enchâssement, il ne s'agit pas d'une unité macro-syntaxique (période), mais d'une unité micro-syntaxique (clause) (Berrendonner *et al.*, à paraître : 61 ; 1990 : 31).

En observant les données d'usage, on constate que certaines constructions détachées n'apparaissent jamais dans un contexte enchâssé. C'est notamment le cas des détachements multiples et des CDG dans lesquelles l'élément de rappel remplit la fonction d'objet indirect et a pour antécédent un syntagme non prépositionnel. Illustrons ce propos à l'aide des exemples tirés du corpus PFC :

- (45) E2 : Et la douche alors, <G: Alors là, alors là la douche.> comment vous faisiez?
GS : Alors là, n'en parlons pas la douche. Alors il y avait, soi-disant d'après le, d'après le prospectus, il y avait euh douche euh, enfin euh, il y avait toutes les toilettes étaient bien. Mais alors les W.C. euh, bon j'**en** dis pas plus. (42ags1l)

- (45') ?GS dit que les W.C., il n'en dit plus.
- (46) MB : *Moi les trucs qui me plaisent* euh, je, c'est super rare qu'ils soient pris.
(21amb1l)
- (46') ?MB dit qu'elle, les trucs qui lui plaisent, c'est super rare qu'ils soient pris.

Comme on peut le voir, ces deux types de CDG passent plutôt mal lorsqu'ils apparaissent dans une subordonnée complétive. Ce fait met en évidence la nature macro-syntaxique de la relation entre le constituant détaché à gauche et la proposition adjacente. A supposer qu'il s'agisse d'une seule et même clause, l'opération d'enchâssement ne poserait aucun problème.

Considérons à présent les arguments en faveur de l'interprétation macro-syntaxique de la relation qui unit le segment détaché à la proposition adjacente.

En admettant avec Berrendonner (1990 : 29) que le pointage est un fait de macro-syntaxe, on devrait admettre que toutes les CDG dans lesquelles l'élément de rappel est un pointeur libre sont des périodes binaires. Le fait que l'élément de rappel est exprimé par un SN et non pas par un pronom clitique constituerait alors un indice supplémentaire pour une telle interprétation. Par exemple :

- (47) CD : Et puis voilà, donc le premier soir on a couché à l'hôtel, parce que l'appartement qu'on avait réservé n'était pas libre, donc on a couché à l'hôtel. Alors l'hôtel, *les bagages*, ils voulaient pas **nos bagages**, c'était pas l'heure.
(42acd1l)
- (48) GS : Et pour le voyage au Maroc, on avait choisi le euh, en réunion de classe bien entendu le euh, le Sud marocain. Et à partir de là, de suivant ces, ces trois ou quatre euh documents que j'avais, j'ai fait un programme. Alors *un programme*, j'ai fait **mon programme** au crayon quoi. (42ags1l)

Il semblerait également que les anaphoriques pronoms démonstratifs, simples ou composés, manifestent un fonctionnement similaire à celui des SN définis au sens où ils ne sont pas des variables dépendantes que « la syntaxe impose d'employer dans une certaine position à titre de substitut ou de réplique d'un antécédent nécessairement présent dans la même clause » (Berrendonner *et al.*, à paraître : 41). L'expression dont dépend leur interprétation n'agit pas à leur égard comme « contrôleur linguistique » mais plutôt comme « point de référence subjectif » au sens de Langacker (1991) :

- (49) CD : Mais comme nous disent les enfants : 'Ce que vous nous avez dit, ce que vous avez appris, ça, **ça** sert à rien parce que on peut plus le euh, **le** pratiquer dans la vie de maintenant.' (42acd1g)
- (50) E : Ouais, mais là tes cours là **ça** consiste en quoi en fait, c'est du ?
ML : Ben tu vois, la fille elle m'a dit euh, ce qu'elle voulait apprendre en gros, quels sont ses besoins euh, pour euh, d'abord pour son boulot euh, pour aller faire ses courses euh, pour euh, parler avec les gens au réfectoire, donc tu vois, tu commences par des trucs genre euh comment tu t'appelles euh, comment tu vas euh, quoi, quel âge tu as euh. Tu apprends les chiffres euh, pff, à compter quoi. (21aml1g)

Lorsque l'élément de rappel est exprimé par un pronom clitique, il peut s'agir d'une même clause ou de deux clauses distinctes. Ainsi, la possibilité pour un pronom clitique de se faire remplacer par un « pointeur libre » pourrait constituer une preuve en faveur de l'interprétation macro-syntaxique de la relation entre les deux segments. Par exemple :

- (51) E : Et toi, tu retournerais plutôt où ?
BL : New York, pour commencer ouais. Puis je ferais bien, un jour j'irais bien sur la côte ouest aussi. Bon les Etats Unis, bon évidemment, pas trop envie de, ouais voilà (rires), pas trop envie d'y foutre les pieds. (21abl1g)
- (51') E : Et toi, tu retournerais plutôt où ?
BL : New York, pour commencer ouais. Puis je ferais bien, un jour j'irais bien sur la côte ouest aussi. Bon les Etats Unis, bon évidemment, pas trop envie de, ouais voilà (rires), pas trop envie de foutre les pieds **dans ce pays-là**.

Un autre argument que pourrait soutenir la thèse selon laquelle l'élément détaché à gauche et la proposition adjacente ne forment pas une même unité micro-syntaxique est que l'élément détaché à gauche ayant pour corrélat intra-prédicationnel un pronom à fonction d'objet indirect s'emploie presque toujours dans une forme absolue (voir l'exemple ci-dessus).

Précisons toutefois que le problème que posent les marques du cas est plus délicat à régler que l'on pourrait le croire puisqu'en anglais et en français, la divergence de marques casuelles ne peut être observée que lorsque l'élément de rappel est employé en fonction d'objet indirect. Or, le problème est que, si la présence d'une marque de régime présuppose une relation de rection, l'absence de marques de régime n'induit pas la conclusion inverse.

En effet, à la différence des pronoms clitiques qui sont marqués pour une fonction syntaxique (cf. *il/le*), la forme du SN à tête nominale ne permet pas, à elle seule, d'identifier la fonction syntaxique du SN. La question se pose

donc : Peut-on distinguer les cas où le SN et le clitique appartiennent à la même clause des cas où ils appartiennent à deux clauses distinctes ?

Malgré les difficultés apparentes auxquelles se heurte l'analyse des constructions de ce type, une voix de sortie est possible. On pourrait postuler que l'élément détaché à gauche constitue une clause, à lui seul, lorsqu'il n'est pas en rapport de proportionnalité avec l'élément de rappel (cf. Blanche-Benveniste, 1990 : 81). L'absence de rapport de proportionnalité se reconnaît au fait que l'élément détaché et l'élément de rappel n'appartiennent pas au même paradigme de formes. Dès lors, la divergence de marques morphologiques et référentielles pourrait être mise au compte d'une frontière entre les clauses.

Pour éclairer ce propos, prenons les exemples suivants :

- (52) E2 : Et le pain ? Il y **en** a ?
 GS : Oui, il y a du pain, mais euh, s/, si, il y a, il y avait un genre de pain euh, euh enfin c'était euh pff, c'est un, un pain comme, comme, pain à peu près comme chez nous, pas bien.
 DS : Surtout des galettes, des euh. (42ags1l)
- (53) RF : Bon s'il aime mieux la pétanque (bruits de micro) il reste à la pétanque mais s'il veut faire (bruits de micro) du foot, ou basket. Il ira d'abord il laissera d'abord le. (bruits de micro). Il laissera d'abord le, le, le, le, le, la pétanque pour faire son sport. Parce que, la pétanque il pourra **en** faire plus tard que (bruits de conversation). (42arf1l)
- (54) E : Et à Chicago, vous avez coincé aussi euh ?
 BL : On y est, je sais plus, quelques jours. Mais c'était, c/, c'est étonnant Chicago aussi hein. Ouais. Mais bon, toujours pareil, nous on a vu les, les bons aspects de la ville quoi, la ville moderne, la ville euh, les quartiers mêmes historiques, on **en** a vu quoi, à New York notamment, mais euh. Mais on a pas vu la vie euh, dans sa globalité enfin de toute façon, tu la vois jamais dans une ville. (21abl1g)

Ces trois exemples ont ceci de particulier que l'élément détaché et l'élément de rappel ne sont guère interchangeables : le pronom *en* ne peut être remplacé que par un syntagme indéfini à valeur partitive :

- (55) Il y **en** a ? → Il y a **du pain** ?
 (56) * Il y **en** a ? → Il y a **le pain** ?
 (57) Il pourra **en** faire plus tard → Il pourra faire **de la pétanque** plus tard.
 (58) *Il pourra **en** faire plus tard → Il pourra faire **la pétanque** plus tard.

Par ailleurs, on peut également constater que, dans les exemples cités, l'élément détaché et l'élément de rappel ne partagent pas la même référence (voir à ce propos l'analyse de l'exemple (25), pp. 233-234).

L'analyse du couple *le SN défini (nom propre)/sujet pronom clitique* pose une difficulté d'un autre type. Même si les deux expressions ne sont pas équivalentes pour ce qui est de la saisie du référent⁹⁶, elles peuvent se trouver en rapport de proportionnalité du fait d'appartenir au même paradigme de formes :

(59) CL : *L'école maternelle* **elle** était vers le café le Rugby. (21acl1g)

(60) **L'école maternelle** était vers le café le Rugby. → **Elle** était vers le café le Rugby.

A ce sujet, le point de vue de Berrendonner *et al.* est tout à fait éclairant (à paraître : 63). Selon les auteurs, les constructions de ce type ne sont pas à ranger parmi les constructions détachées. Dans leur terminologie, il s'agit des propositions à « double sujet » (cf. « constructions à double marquage » Blanche-Benveniste, 1990). Plusieurs faits semblent étayer leur hypothèse.

Premièrement, le SN initial et le pronom clitique qui le suit immédiatement s'interprètent prosodiquement comme une même unité : le SN initial « n'est délimité ni par un silence, ni par un allongement final, ni par une montée mélodique saillante, mais s'agrège intonativement à ce qui suit, comme le ferait un sujet non doublé » (Berrendonner *et al.*, *op. cit.* : 63).

Deuxièmement, la visée pragmatique de l'utilisation d'une telle construction ne peut pas s'expliquer en termes du marquage intonosyntaxique de la relation *topique/commentaire*. En partant du principe que la CDG sert à faire accéder le référent au statut de topique de l'énoncé (chapitre 3), on pourrait supposer, à l'instar de Berrendonner *et al.* (*ibid.*), que la construction dans laquelle le référent exprimé par un SN initial fonctionne déjà comme topique n'est pas une CDG. D'ailleurs, ceci pourrait expliquer pourquoi il n'est pas toujours possible d'attribuer les fonctions prototypiques de la CDG à toutes les occurrences de SN[PRO-V-(SX)].

Ayant mis en évidence le fait que le recours à la CDG ne se fait pas nécessairement dans le souci de respecter le « Principe de Séparation de Référence et de Rôle »⁹⁷ (cf. chapitre 3, p. 113), on peut à présent préciser

⁹⁶ Le pronom clitique indique de par sa forme que le référent auquel il renvoie est présupposé être hautement saillant dans le modèle de discours et qu'il est traité en continuité avec ce qui précède.

⁹⁷ A titre de rappel, ce principe veut que l'on ne puisse pas introduire et parler d'un référent dans la même proposition (Lambrecht, 1994 : 185).

l'hypothèse de départ en posant que le phénomène de détachement à gauche ne concerne que les constructions dont la fonction communicative est de présenter un référent comme « topique à venir »⁹⁸. Ainsi, dans les exemples comme celui qui suit, l'opération en jeu n'est pas détachement, mais double marquage de la fonction sujet :

- (61) CP : Enfin d'ailleurs, j'avais rencontré un Réunionnais, enfin on a, on avait fait du stop avec un Réunionnais, et lui il était parti justement habiter quinze ans en France quoi. Et il faisait partie des mecs qui étaient mais (en colère) parce que lui il est pêcheur à la base et euh, ce gars-là il pêchait euh. (21acp11)

Cette analyse est d'ailleurs cohérente avec le fait que, dans certains cas, l'élément initial et l'élément de rappel désignent une entité non référentielle qui de par sa nature n'a pas vocation de topique de discours puisque son existence ne peut être présupposée en tant que telle :

- (62) MA : Donc il y a eu tout le temps des, des gens nouveaux euh, des, puis, prises de têtes nouvelles tout ça. Sur un an, généralement la première année, tout le monde il est bien, tout le monde il est gentil, et puis euh, et puis après tout le monde s'installe. (21ama1g)

Ayant posé l'existence de deux constructions différentes : construction détachée à gauche et construction à double marquage, il y a lieu de s'interroger sur le pourquoi de l'utilisation de la construction à double marquage. En effet, si la visée pragmatique de la CDG est plus ou moins claire, il n'en va pas de même pour la construction à double marquage : les effets de sens qu'elle produit sont de toute autre nature que ceux produits par la CDG. D'ailleurs, on peut constater que les propriétés pragmatiques des constructions à double marquage ne sont pas dissociables de leurs propriétés morphosyntaxiques. Si le double marquage de l'objet indirect se traduit souvent par les effets de mise en contraste, le double marquage du sujet ne produit aucun effet de ce genre. Comparons :

- (63) j'ai goûté à l'alcool mais à la drogue j'y ai jamais touché. (Blasco-Dulbecco, 1999 : 115)
- (64) J : On a fait rouvrir le euh, le bar en revenant.
E2 : Ah d'accord.
J : Ouais parce qu'ils, partaient euh, il était parti là.

⁹⁸ Ce statut concerne également les référents qui ont déjà bénéficié du statut de topique dans le discours antérieur, mais qui l'ont perdu à la suite de l'acquisition de ce statut par d'autres référents de discours. Rappelons également que le statut de topique admet concurremment et équivoquement deux dimensions différentes : la grammaire phrastique et la progression thématique du discours.

E2 : La dame était partie.

J : *La dame* **elle** partait, elle partait. Alors euh, on l'a fait rouvrir pour boire un coup. (42ajl11)

Ceci dit, bien que l'utilisation de l'opération de double marquage ne soit pas motivée par l'intention de faire accéder un référent au statut de topique, le statut pragmatique du constituant visé par l'opération n'est pas foncièrement différent de celui qui est visé par l'opération de détachement : la mise en contraste du référent dénoté par un SP détaché n'est pas incompatible avec le statut de topique même s'il s'agit d'un rôle pragmatique spécifique, à savoir le topique de contraste (à ce propos, voir la section 2.3.1.5). Pour ce qui est du référent du « double sujet », il a souvent le statut de topique actif. Dans ce sens, la CDG et la construction à double marquage participent bel et bien au processus de la construction du topique, quoiqu'à des niveaux différents.

La co-existence des constructions dont les rapports internes relèvent de deux dimensions différentes, à savoir la micro-syntaxe et la macro-syntaxe, pourrait être mise au compte d'un « début de synthématisation » (Berrendonner, 1990 : 31). Selon Berrendonner, les constructions à double marquage ne seraient rien d'autre que d'anciennes périodes binaires qui, à force de se ritualiser, « finissent par être perçues comme complexes, et "rétrogradent" en quelque sorte au rang de simples clauses » (1990 : 31-32). De ce fait, en français, la double réalisation d'une fonction syntaxique pourrait être envisagée comme la grammaticalisation de l'étalement du paradigme de formes sur l'axe syntagmatique qui reflète le changement du statut du clitique en français. Dans ce sens, la thèse selon laquelle le pronom clitique fonctionne comme « affixe de conjugaison de verbe » (Berrendonner *et al.*, à paraître : 64 ; Lambrecht, 1981 ; aussi la section précédente) est cohérente avec le fait que l'opération de double marquage ne s'applique pas qu'aux entités topicales. Dès lors, il convient de distinguer les cas où le pronom clitique se présente comme marqueur de topicalité des cas où il est un indice morphologique de la rection verbale (*supra*).

Selon Blasco-Dulbecco (1999 : 114), le double marquage est motivé par son utilité car, lorsque le clitique n'a pas de variation en genre, l'ajout d'un constituant lexical ou semi-lexical (*lui, elle, eux, etc.*) permet de préciser la valeur sémantique du référent, lorsque le contexte contient, par exemple, deux référents cognitivement saillants qui diffèrent par une marque grammaticale (par exemple, genre) :

(65) Il dit qu'*à ce garçon* il ne **lui** fait pas confiance. (Blasco-Dulbecco, 1999 : 157)

(66) Je **lui** parle *à elle*. (Blasco-Dulbecco, *op. cit.* : 114)

Il semblerait également que le double marquage du référent permette non seulement de remédier au problème de variation de genre, mais aussi d'expliciter les traits sémantiques spécifiques à la construction verbale (cf. Blasco-Dulbecco, 1999 : 114). Comparons l'emploi de *lui* et de *ça* dans les énoncés suivants :

(67) Il **le** joue / il joue **le père** / il **le** joue **ça** (Blasco-Dulbecco, 1999 : 71, ex. 88)

(68) Il **le** dévisage / il dévisage **le père** / il **le** dévisage **lui** (*ibid.*, ex. 88)

Si l'analyse syntaxique des constructions à double marquage ne pose pas *a priori* de problèmes, dans la mesure où l'élément lexical et l'élément pronominal se voient attribuer la même fonction syntaxique, il n'en va pas de même avec les CDG. A la différence des doubles marquages, le rapport entre le segment détaché et la proposition n'est pas micro-syntaxique mais macro-syntaxique.

4.5 Constructions détachées à gauche vs. Constructions à cadre thématique

Ayant posé dans les sections précédentes l'existence de deux types de détachements : construction détachée à gauche (détachement avec reprise par un élément de rappel à l'intérieur de la proposition adjacente) et construction à cadre thématique (détachement sans reprise), on pourrait faire l'hypothèse que la présence ou l'absence d'un élément coïncidé n'est pas une particularité superficielle de la construction mais un indice qui témoigne d'un statut pragmatique et syntaxique particulier du segment détaché.

Dans une construction à cadre thématique (CCT), le segment détaché entretient avec le reste de l'énoncé un rapport de cadrage et d'orientation au sens de Dik (1997b) et de Li et Thompson (1976). Par contre, dans une CDG, le segment détaché manifeste un fonctionnement quelque peu différent. Il ne s'agit pas d'un « énoncé-titre », qui délimite pragmatiquement la zone de l'applicabilité de la prédication, mais plutôt d'un « pré-topique » qui peut être intégré à la structure argumentale du verbe et participer à ce titre aux relations d'interdépendance prédicationnelle.

Je suis consciente que les termes « pré-topique » et « cadre » ne sont peut-être pas totalement satisfaisants dans la mesure où ils recouvrent les dimensions syntaxique et pragmatique à la fois. Toutefois, ils permettent d'opposer deux types de détachement différents. Rappelons que le terme « thème », proposé par Dik (1997b), désigne deux types de détachement à gauche, avec et sans

reprise. Il en va de même avec le terme « topique » de Lambrecht (1981 ; 2001). Or, comme les CDG et les CCT n'opèrent pas les mêmes transformations sur la mémoire discursive et qu'il en résulte des états différents, on devrait leur attribuer un statut à part.

Il a été établi plus haut que la notion de macro-syntaxe repose sur des bases à la fois syntaxiques, sémantiques et pragmatiques. Dès lors, il paraît logique que la définition du statut syntaxique du syntagme détaché tienne compte de la nature du lien qui unit le syntagme détaché à la construction verbale.

La différence de statut de deux éléments détachés se laisse vérifier à plusieurs niveaux. Le cadre thématique ne peut pas être repris à l'intérieur de la construction verbale par un élément de rappel. Ceci s'explique par le fait que toutes les positions dans le schéma actanciel du verbe principal, ou du verbe régi, sont déjà saturées ou requièrent des constituants autres que le cadre thématique. Cela étant, dans certains cas, le cadre thématique pourrait être incorporé dans la construction verbale, quoique de façon spéciale : moyennant l'ajout d'éléments lexicaux qui change la structure sous-jacente de l'énoncé.

Pour éclairer ce propos, observons les exemples suivants :

(10) CL : Et puis sinon, ben *nos loisirs*, on aime bien aller euh à des concerts.
(*bruit de fond*) C'est surtout ça, quoi, moi j'aime bien euh. A des petits concerts.
(21acl1l)

(70) E2 : Et *la douche alors*, comment vous faisiez ? (42amg1l)

En (10), la structure actancielle du verbe principal *aimer* et du verbe *aller* est déjà saturé, d'où l'impossibilité de la coïndexation pronominale intra-prédicationnelle :

aimer (on) (aller à des concerts)
aller (on) ([à] des concerts)

Dans l'exemple (70), il n'y a que la position du premier actant qui est occupée, la position du deuxième actant est vide. Toutefois, dans le contexte donné, le segment détaché *la douche* ne fait pas partie des aptitudes combinatoires du verbe *faire*. Dès lors, si on veut intégrer le segment détaché dans la construction verbale, on devrait modifier la structure profonde de la phrase et introduire des constituants rendant ce remaniement légitime :

(70') Comment vous faisiez [pour prendre] une douche ?

Notons également le changement de marqueur référentiel et la perte du caractère générique du référent du segment détaché.

Par ailleurs, le cadre thématique ne peut pas être détaché à droite de la construction verbale, tandis que le pré-topique est en principe dislocable à droite⁹⁹. Ceci n'implique pas bien sûr que les constructions détachées à gauche et les constructions détachées à droite sont équivalentes sur le plan pragmatique. Comparons :

- (71) E : Et votre travail, intellectuellement, il vous satisfait ? (85ajf1g)¹⁰⁰
 (71') Il vous satisfait intellectuellement, votre travail ?
- (72) Et votre papa alors ? Il est né quand alors ? (85amg1g)
 (72') Il est né quand alors, votre papa ?
- (10) CL : Et puis sinon, ben nos loisirs, on aime bien aller euh à des concerts. (21acl1l)
 (10') *Et puis sinon, on aime bien aller euh à des concerts, nos loisirs.
- (70) E2 : Et la douche alors, comment vous faisiez ? (42amg1l)
 (70') *Comment vous faisiez, la douche alors ?

Le caractère marqué des exemples (10') et (70') met en évidence le fait que le cadre thématique se rattache de par ses propriétés syntaxiques et pragmatiques à la position extra-prédicationnelle gauche, d'où l'agrammaticalité des phrases avec le placement du cadre thématique en position finale après la construction verbale.

La rigidité positionnelle des cadres thématiques dans l'espace différencie également des cadres spatio-temporels, plus ou moins mobiles dans les limites de la phrase. A l'opposé des cadres thématiques, les cadres spatio-temporels peuvent non seulement être antéposés au sujet, mais aussi être postposés au verbe recteur et, dans certains cas, être introduits au sein de la proposition :

- (73) JM: Er, at secondary school I used to like French until I did A level. (elajm1f)
- (74) JM: Er, well I worked at a hotel, from last August till Christmas. (elajm1f)
- (75) F: Why didn't you have the qualifications to be, to be a cook?

⁹⁹ Même si le pré-topique exprimé par un SN est repris par un pronom à fonction d'objet indirect, il est toujours possible de le détacher à droite moyennant l'ajout de la marque de rection. Ceci ne semble pas faisable dans le cas du cadre thématique.

¹⁰⁰ L'indice 85 renvoie au corpus de Vendée (base de données PFC).

LB: I would have done I would have still gone where I were but, the commercial services (proper name) house, they didn't at the time want to actually get me (XXX) to the catering I had to go to college and so, I found a job that I enjoy doing I found a job that fitted in with my family. (elalb1f)

La distinction entre le statut de cadre thématique et le statut de pré-topique est motivée non seulement par la différence syntaxique, mais également par la différence des propriétés pragmatiques de deux constructions. Le référent du pré-topique acquiert le statut de topique argumental¹⁰¹ lorsqu'il est repris par un élément de rappel dans la construction verbale adjacente, alors que le référent du cadre thématique n'acquiert ce statut ni dans la clause immédiatement suivante ni dans les clauses successives. En effet, aussi curieux que cela puisse paraître, dans les corpus analysés, le cadre thématique ne constitue que très rarement la tête d'une chaîne coréférentielle. Par contre, il est possible que le cadre thématique fonctionne comme déclencheur d'antécédent dans une anaphore associative. Par exemple :

- (76) ML : Mais alors euh, dès qu'on sort les fleurs, et puis si on les met à la chaleur, eh ben comme les roses euh, les tiges euh ne tiennent pas euh, <E1 : Ah ouais.> ça se coude et puis c'est tout, hum. (42aml1g)

L'absence de développement coréférentiel ultérieur ne signifie cependant pas que le cadre thématique n'a pas d'impact sur l'organisation thématique du discours. Son impact serait même plus important que celui du référent introduit par une CDG dans la mesure où le cadre thématique accède souvent au statut de macro-topique dans le discours qui suit.

- (77) CP : La zone baignade tu peux avoir de l'eau jusqu'à cinquante centimètres, jusque euh au lagon et après le lagon, tu te baignes pas, il y a des requins quoi, tu vois si t'appelles une zone baignade te foutre les pieds dans l'eau, évidemment tu peux te baigner quoi, mais euh, tu sais c'est limité quoi.
E : Ah je pensais pas que c'était comme ça, je pensais qu'il y avait plus de plages.

¹⁰¹ Par topique argumental, j'entends « *sentence-level topic* » (Gregory et Michaelis, 2001 : 1676) au sens où la notion de topique argumental se rattache à la structure informationnelle de l'énoncé. L'identification du topique argumental peut s'effectuer à partir d'une paire adjacente de deux tours de parole ou d'une courte séquence de discours. Dans ce sens, le topique argumental ou le topique de l'énoncé s'oppose au topique de discours (macro-topique) : à la différence du topique argumental, l'identification du topique de discours est impossible à partir d'une paire adjacente de deux tours de parole dans la mesure où la construction et la progression de topique de discours se déploient en principe « de façon séquentielle à travers des segments interactifs plus ou moins longs » (Pekarek Doehler, 2001 : 178).

CP : Mais non mais il y a, il y a trois pauvres plages, et puis c'est des plages qui pourraient être enfin, après euh, il y a une plage qui est super mortelle parce qu'elle est en sable noir et tout, c'est du sable volcanique (21acp1g)

Dans les données analysées ici, on peut observer que la mise en énonciation du cadre thématique se traduit souvent par l'activation de topiques sémantiquement subordonnés. Le lien entre le cadre thématique et l'énoncé varie en fonction de la nature du rapport qui unit le segment détaché à l'énoncé ou à une partie de l'énoncé. Si le rapport est purement pragmatique, ce lien est moins fort, par contre, si le segment détaché est lié à l'un des constituants intra-prédicationnels par une relation sémantique, par exemple hyponymique ou méronymique, le lien est plus fort. Comparons :

- (78) GS : Puis quand on arrive là-haut on monte euh, on monte sur les dunes. Mais c'est vraiment beau, là, c'est euh. Les couchers de soleil, on n'a pas, on n'a pas eu de chance parce que c'était brumeux. (42ags1l)
- (79) ML : Je trouve euh, à la rigueur euh, moi dans mon échelle des instruments à vent, je pense que **le saxophone**, c'est le plus facile, et **la flûte traversière**, c'est le plus dur. (21aml1l)

L'absence de lien syntaxique rectionnel avec le reste de l'énoncé met en évidence le statut autonome du syntagme détaché par rapport à la construction verbale qui suit, les deux s'analysant comme deux clauses distinctes au sens de Berrendonner (1990 : 30). Cependant, les choses ne sont pas aussi simples qu'elles en ont l'air car les constructions à cadre thématique peuvent être enchâssées dans une proposition subordonnée. Par exemple :

- (80) MA : On faisait de la gestion de l'espace aussi ça veut dire que les activités les enfants étaient pas inscrits. C'était juste euh, il y avait des activités proposées, et les enfants euh, allaient à l'activité qu'ils voulaient, et quand ils en avaient marre ils repartaient, ils allaient en voir une autre et. (21ama1l)

Or, il a été posé dans ce qui précède que l'opération d'enchâssement est une opération micro-syntaxique qui ne peut pas s'appliquer à deux clauses à la fois. Ceci amène une interrogation : dans l'exemple (80), le cadre thématique et l'énoncé qui suit font-ils partie d'une même clause ? Voici une question qui ne manque pas d'intérêt. Le fait qu'une entité, dont les composants se trouvent en connexité non rectionnelle, est enchâssée dans une proposition subordonnée semblerait remettre en cause l'idée selon laquelle l'opération d'enchâssement est une opération micro-syntaxique.

Les deux statuts de syntagme détaché, pré-topique et cadre thématique, pourraient être rapprochés respectivement des statuts d'*adjectif*¹⁰² *au pronom clitique* et d'*adjectif à la construction verbale* que tient aussi à distinguer Blasco-Dulbecco (1999). Selon l'auteur, les deux statuts syntaxiques diffèrent par un rapport de coréférence. Dans le premier cas, l'élément détaché à gauche « se comporte comme un adjectif au pronom clitique, à cause des effets de coréférence qui les relient » (1999 : 117), mais, contrairement au double marquage, il remplit une fonction syntaxique différente de celle du pronom clitique. Pour Blasco-Dulbecco, la coréférence entre les deux éléments est, soit **maximale**, soit **partielle** (1999 : 119). Elle est maximale, lorsque « il y a répétition du même lexique » ou reprise par un pronom personnel clitique :

(81) *Paul* je vois **Paul** tous les jours. (Blasco-Dulbecco, 1999 : 119)

(3) CD : Alors que *mes frères* euh, maman était sévère **avec eux** aussi, mais un petit peu moins. (42acd1g)

et elle est partielle, lorsque la reprise affecte l'interprétation sémantique du syntagme détaché :

(84) *Mon père* ça aurait été complètement à part non *mon père* ça aurait pas été le même genre. (Blasco-Dulbecco, 1999 : 119)

(85) *La soupe à l'oignon* c'est bon.¹⁰³ (Blasco-Dulbecco, 1999 : 122)

Dans le deuxième cas, le statut d'adjectif à la construction verbale est attribué au syntagme détaché, lorsque celui-ci diffère de son corrélat intra-prédicationnel par une marque de régime (cf. « *Hanging Topic Dislocations* »).

(86) *le petit David* la maîtresse **lui** a fait ça. (Blasco-Dulbecco, 1999 : 116)

(87) *quant à mon autre frère et moi* **on** avait décidé d'acheter une boulangerie parce que ça devenait un peu dur – pour manger tout ça. (*ibid.*)

Selon Blasco-Dulbecco (1999 : 116), « L'absence de lien syntaxique avec le verbe témoigne de deux phénomènes différents : d'un point de vue syntaxique, le syntagme disloqué et le pronom clitique n'occupent pas la

¹⁰² Soulignons à ce propos que le terme 'adjectif' se prête à une pluralité d'acceptions. Dans les études sur la discontinuité syntaxique, ce terme est utilisé pour décrire le fonctionnement des expressions linguistiques qui sont périphériques à la structure argumentale de l'énoncé. De par leur nature ces expressions apparaissent typiquement en position extra-prédicationnelle à gauche ou à droite. Pour ma part, je trouve que ce terme n'est pas tout à fait réussi à cause justement de la pluralité de significations qu'on y attribue.

¹⁰³ Pour l'analyse de *ce* et de *ça*, voir plus bas.

même fonction. Du point de vue de l'interprétation, ces deux éléments ne sont pas coréférents ». Tel qu'il est conçu par Blasco-Dulbecco, l'adjoint à la construction verbale fait partie des éléments « associés » au sens de Blanche-Benveniste (1991)¹⁰⁴.

Selon Blasco-Dulbecco (1999 : 116-117), le statut d'adjoint à la construction verbale est aussi compatible avec les propriétés suivantes : 1) « il autorise de multiples "reprises" d'un seul syntagme nominal par des clitiques de fonctions différentes » (88) ; 2) l'élément détaché n'est pas repris à l'intérieur de la proposition (9) ; 3) l'élément détaché et l'élément de rappel « différents en genre, n'entretiennent pas une relation claire de coréférence » (89) :

- (88) E2 : Et on avait pris un fou rire. Les gamins, si tu **les** avais vus, **ils** étaient écroulés de rire. (42aml1l)
- (9) E2 : Et alors la nourriture, vous avez mangé des choses euh spécifiques ? (42ags1l)
- (89) GS : L'agence qui m'a reçu là-bas, **ils** avaient un programme. Mais moi, j'en avais un autre. (42ags1l)

Tout en étant d'accord sur la nécessité de distinguer les différents rapports sémantiques et syntaxiques entre l'élément détaché et l'élément de rappel, je trouve pour ma part que le critère de coréférence, utilisé par Blasco-Dulbecco pour distinguer les deux statuts syntaxiques, fait dans certains cas défaut. Certains exemples que l'auteur analyse sous le chef d'adjoint à la construction verbale reposent en fait sur la relation de coréférence. C'est d'ailleurs le cas des exemples (87) et (88). Par contre, en (84), *ça* ne renvoie pas au référent du SN détaché, mais à la situation dans laquelle le référent se trouve impliqué. Pour ce qui est de l'exemple (85), le statut référentiel de *ce* pourrait être remis en question car, dans les énoncés classificatoires, le pronom démonstratif *ce* n'est pas un marqueur référentiel au sens strict du terme, mais un opérateur syntaxique.

L'idée selon laquelle la coréférence entre le SN détaché et l'élément de rappel peut être « totale et exclusive » (*op. cit.* : 119) implique par définition une variation en degré. Ceci paraît en effet logique. Toutefois, les exemples fournis par l'auteur pour illustrer « le rapport référentiel partiel » ne reposent sur une relation de coréférence, mais sur un lien de nature interprétative. De ce fait, le critère de coréférence ne me semble pas d'une grande utilité dans la distinction des statuts syntaxiques du constituant détaché, à moins qu'il ne

¹⁰⁴ « Nous appelons "associés" les éléments qui ont parfois l'apparence de compléments régis par le verbe, mais qui n'en sont pas. Ils n'ont aucune des propriétés des éléments régis ; on les définit, en premier lieu, par l'absence de ces propriétés » (Blanche-Benveniste, 1991 : 77).

soit défini et appliqué avec rigueur aux constructions mises en opposition. D'ailleurs, je crois que la relation de coréférence n'a pas d'impact direct sur l'expression des fonctions syntaxiques.

Il n'en demeure pas moins que l'idée qui sous-tend la démarche de Blasco-Dulbecco va dans le bon sens en ce qu'elle met en évidence le fait que les propriétés morphosyntaxiques d'une construction syntaxique ne peuvent pas être dissociées de ses propriétés pragmatiques et sémantiques.

4.6 Constructions à plusieurs détachements

Dans la présente section, l'intérêt principal portera sur le cas des détachements multiples. L'étude de ces constructions s'accompagnera de la prise en compte de la nature des syntagmes détachés et de la relation que ces constituants entretiennent avec la proposition adjacente. Je m'interrogerai également sur le nombre maximal autorisé de constituants dans le site du détachement à gauche.

En partant du principe que les CDG se caractérisent par la présence d'un élément de rappel à l'intérieur de la proposition et que les CCT se caractérisent au contraire par son absence, on pourrait supposer que la relation entre les éléments détachés et la proposition se définit également selon qu'ils sont repris ou non à l'intérieur de la proposition par un élément de rappel. Compte tenu du critère choisi, on pourrait envisager quatre cas de figure.

1) A chaque élément détaché correspond un élément de rappel différent :

- (47) CD : Et puis voilà, donc le premier soir on a couché à l'hôtel, parce que l'appartement qu'on avait réservé n'était pas libre, donc on a couché à l'hôtel. Alors *l'hôtel*, *les bagages*, ils voulaient pas **nos bagages**, c'était pas l'heure. (42acd1l)

2) A tous les éléments détachés correspond un seul élément de rappel :

- (90) MB : En plus ils sont nuls en commerce. Tu vois comme euh, *la maison Bayard* euh, *Bayard Editions* euh, *ceux qui font Chair de Poule et tout ça*, alors *eux* ils cartonnent dans les supermarchés et tout. (21amb1l)

3) L'un des éléments détachés n'est pas coïncidé alors que l'autre l'est :

- (91) CD : Donc *l'éducation*, *moi* j'étais la quatrième. Donc la dernière d'une famille de quatre. Il y avait, deux garçons, après, une soeur et moi. (42acd1g)

4) Aucun élément détaché n'est représenté à l'intérieur de la proposition par un élément de rappel :

(92) *Paul, sa famille, j'te dis pas !* (Prévost, 2003 : 118, ex. 52)

Le problème que posent les tentatives d'établir un seuil pour le nombre maximal d'éléments détachés est plus compliqué qu'il ne paraît. De nombreuses discussions le montrent bien. Je commencerai donc par recenser les hypothèses qui divisent les différents auteurs.

1) En français, le nombre de constituants détachés à gauche se limite à deux (Lambrecht, 1981 : 73 ; 2001 : 1060).

2) En français, il n'y a pas de restriction théorique sur le nombre de constituants détachés à gauche (Delais-Roussarie *et al.*, 2004 : 505).

3) « [...] multiple dislocations [...] do not appear in English » (Hidalgo, 2002. On line: <http://www.ucm.es/info/circulo/no11/hidalgo.htm>).

4) Le nombre autorisé de constituants dans le site du détachement est proportionnel à celui des positions argumentales dans la microstructure du prédicat : argument 1 (sujet), argument 2 (objet direct) et argument 3 (objet indirect). Cette dernière hypothèse est purement spéculative.

D'ailleurs, elle pose le plus de difficultés dans la mesure où les exemples utilisés pour illustrer les détachements à triple coïndexation ne sont pas des exemples attestés :

(93) *Moi, Paul, sa situation, il me l'a expliquée.*

(94) *Nous, nos parents, cette nouvelle, nous venons de la leur annoncer.*

Certains locuteurs francophones considèrent que de tels énoncés sont tout à fait possibles dans l'oral spontané. Or, dans l'hypothèse où les intuitions des locuteurs natifs seraient bonnes, les données d'usage devraient les confirmer. Qu'en est-il en réalité ?

Aussi curieux que cela puisse paraître, nos corpus du français et de l'anglais ne contiennent aucune occurrence de la triple coïndexation¹⁰⁵, ce qui

¹⁰⁵ L'absence de telles structures dans les données d'usage soulève une fois de plus le problème des exemples que l'on pourrait trouver dans la langue, mais que l'on ne trouve pourtant pas. Sans vouloir sous-estimer le rôle des intuitions des locuteurs natifs, je considère pour ma part que, si l'on veut éviter le risque de donner une représentation fautive

m'autorise à considérer l'hypothèse comme peu probable. Mais avant de faire une conclusion définitive, il convient de la confronter à d'autres données empiriques.

La question se pose donc : pourquoi les corpus analysés ne contiennent-ils pas de constructions à triple coïndexation ? L'une des explications possibles est à chercher dans les propriétés pragmatico-informationnelles de la CDG. En supposant que la CDG soit utilisée pour marquer formellement la relation *topique/commentaire* et que le constituant détaché acquière le statut de topique dans la proposition adjacente, on devrait admettre que les trois éléments détachés sont topicaux et que la proposition constitue un commentaire à leur propos. Or, la co-occurrence de plusieurs constituants topicaux dans une même construction syntaxique est peu probable eu égard aux contraintes cognitives qui pèsent sur le statut du centre de l'intérêt immédiat des interlocuteurs :

[...] since the proposition expressed by a dislocation sentence is to be construed as conveying information about the referent of the TOP/ANTITOP constituent, the interpretation of such a sentence becomes increasingly difficult if the proposition is to be construed as being about several topics at the same time. (Lambrecht, 2001: 1060)

L'hypothèse formulée par Lambrecht (hypothèse 1) vise également le cas de figure où les éléments détachés sont coïndexés avec les éléments de rappel différents. Selon l'auteur, le nombre d'éléments coïndexés ne peut dépasser deux. Son hypothèse se confirme en effet, une fois confrontée à l'épreuve des données :

(95) CL : J'avais envie de travailler avec les enfants. Donc euh, quand tu vois les métiers que tu peux faire euh, dans l'enfance c'est animatrice donc euh, ça me plaît pas du tout. Euh, éducatrice, et *éducatrice moi* si j'avais été **éducatrice** j'aurais voulu être en foyer d'accueil avec des petits. (21acl1g)

(96) E2 : Oui, et *vous, les tickets*, **vous les** reportiez à la mairie ?
YD : Eh, bien sûr, on, on, on les mettait sur des, des fiches spéciales, on collait tous ces tickets correspondant par exemple au sucre, à l'huile, au café, et cetera, et on portait après en mairie. (42ayd1g)

Cependant, la présence des CDG à double coïndexation dans les données d'usage met en défaut les arguments que je viens de donner pour expliquer la non occurrence de CDG à triple coïndexation puisque, si on explique l'impossibilité de la triple coïndexation par l'impossibilité de parler de

de l'oral, on devrait confronter systématiquement nos intuitions au « produit » de l'activité langagière.

plusieurs topiques à la fois, on devrait s'attendre à ce que la position détachée à gauche n'accepte qu'un seul constituant à la fois. Or, les données de corpus mettent en évidence l'existence de la double coïndexation. La question se pose donc : Quelle est la motivation pragmatique de l'utilisation d'une construction dans laquelle il y a la mise en relief et la reprise de deux référents à la fois ? En admettant que l'explication en termes de la contrainte que pose le « Principe de Séparation de Référence de Rôle » soit valide pour les détachements à triple coïndexation, elle devrait l'être pour les détachements à double coïndexation. Or, elle ne l'est pas.

Deux conclusions s'imposent. Soit l'approche pragmatico-informationnelle de la CDG devrait être rectifiée de façon à permettre de rendre compte des constructions en question. Soit elle est arbitrairement discriminatoire puisqu'elle ne s'applique pas à toutes les constructions. Dans le premier cas, deux voies de sortie sont possibles. La première hypothèse est que, dans le groupe de deux détachements, il n'y a qu'un seul topique. Selon la deuxième hypothèse, les deux éléments détachés sont topicaux, mais leur degré de topicalité n'est pas le même (cf. Lambrecht, 1994). Ainsi, la co-occurrence de deux éléments topicaux pourrait s'expliquer par une différence de statut hiérarchique. Dans cette optique, le statut pragmatique particulier des éléments détachés pourrait être saisi en termes des oppositions : *topique principal/ topique secondaire*, *topique donné/ sous-topique* ou *point d'ancrage immédiat/ point d'ancrage d'arrière plan*. Quoiqu'il en soit, il serait intéressant d'évaluer les rapports sémantiques et pragmatiques entre les deux constituants.

Avant de suivre cette nouvelle orientation, soulignons encore une fois une imperfection de l'analyse pragmatico-informationnelle de la CDG ainsi que la nécessité de la compléter par des paramètres morphosyntaxiques, prosodiques et interactionnels.

Ayant établi que le nombre d'éléments de rappel dans la proposition adjacente ne peut dépasser deux, il convient à présent de vérifier l'hypothèse selon laquelle, en français, il n'y a pas de restriction théorique sur le nombre de constituants détachés à gauche (Delais-Roussarie *et al.*, 2004 : 505). Remarquons tout de suite que, même si les auteurs ne précisent pas s'il s'agit d'éléments coïndexés ou non, la formulation même de la thèse implique que le nombre d'éléments détachés est envisagé sans rapport avec le critère de coïndexation. En partant du principe que « les seuls syntagmes "dislocables" sont ceux qui entrent dans un paradigme et occupent une fonction auprès du verbe recteur » (Blasco-Dulbecco, 1999 : 70), le nombre de constituants qui peuvent être coïndexés avec un argument du prédicat est par définition limité puisque le nombre de places dans la structure argumentale du

prédicat l'est aussi. Dès lors, on pourrait supposer que l'hypothèse en question puisse s'appliquer aux constituants qui désignent le même référent comme dans l'exemple qui suit :

- (90) MB : [*La maison Bayard*], [*Bayard Editions*], [*ceux qui font Chair de Poule et tout ça*], [*alors eux*] ils cartonnent dans les supermarchés et tout euh, ils font des trucs euh, ils ont des collections de qualité et en même temps des trucs super grand public. Et eux, ils prennent des risques parfois enfin tu vois le fait de, de gagner de la thune euh en grosse quantité, après ça leur permet de euh, d'investir aussi sur les trucs plus littéraires. Alors que Flammarion, ils sont pris par plein de, enfin je sais pas plein de principes plein de euh. (21amb1)

ou bien aux constituants qui sont liés l'un à l'autre par une relation de parenté sémantique et pragmatique. Par exemple :

- (97) CP : Déjà franchement, il y a vachement de monde, en plus il y a pas grand chose à faire, mais enfin, je veux dire, c'est pas des fainéants quoi, c'est que à partir du moment où ils ont industrialisé et mécanisé euh, ce qui est pas un mal. [*Toute l'exploitation de la canne à sucre*], [*toutes les mains-d'œuvre*], [*tous les mecs qui bossaient dans les champs*], ils se sont retrouvés à rien faire quoi. Après euh, c'est une île quoi, donc les possibilités, elles sont super limitées quoi. (21acp1)

Le dernier cas de figure est particulièrement intéressant. Malgré une certaine homogénéité des référents due à l'appartenance au même champ conceptuel, la première et les deux dernières expressions ne sont pas coréférentielles. Si les deux dernières expressions peuvent être envisagées comme désignant le même référent, il n'en va pas de même pour la première expression. Ceci s'explique par le fait que le référent 'Toute l'exploitation de la canne à sucre' permet une plus large interprétation que les référents 'toutes les mains-d'œuvre' et 'tous les mecs qui bossaient dans les champs'. D'ailleurs, si les deux dernières expressions sont interchangeables, la dernière expression ne peut pas se substituer à la première expression.

En admettant que la dimension topicale puisse se traduire par une pluralité de rôles de topique, on pourrait supposer que ces trois expressions aient un degré de topicalité différent. Dans cette optique, le référent de l'expression *toute l'exploitation de la canne à sucre* pourrait être envisagé comme topique général ou topique-cadre, alors que le référent des expressions *toutes les mains-d'œuvre* et *tous les mecs qui bossaient dans les champs* – comme topique local ou topique dérivé au sens où celui-ci est sémantiquement subordonné au premier topique. La relation qui unit le topique dérivé au topique-cadre est une relation de méronymie. Le référent des expressions *toutes les mains-d'œuvre* et *tous les mecs qui bossaient dans les champs* forme une partie du référent 'toute l'exploitation de la canne à sucre' par inclusion et implication

unilatérales. Le statut sémantiquement supérieur du topique-cadre se laisse vérifier par le test de suppression. Si l'on supprimait les deux dernières expressions, ceci ne poserait pas de problème à l'interprétation de l'énoncé en général et de la référence de *ils* en particulier :

- (97) CP : Déjà franchement, il y a vachement de monde, en plus il y a pas grand chose à faire, mais enfin, je veux dire, c'est pas des fainéants quoi, c'est que à partir du moment où ils ont industrialisé et mécanisé, ce qui est pas un mal. [Toute l'exploitation de la canne à sucre], ils se sont retrouvés à rien faire quoi.

Par contre, sans le premier constituant détaché, le contenu propositionnel de l'énoncé serait modifié puisque dans les expressions *toutes les mains-d'œuvre* et *tous les mecs qui bossaient dans les champs* rien n'indique qu'il s'agit de l'exploitation de la canne à sucre. Comparons :

- (97'') CP : Déjà franchement, il y a vachement de monde, en plus il y a pas grand chose à faire, mais enfin, je veux dire, c'est pas des fainéants quoi, c'est que à partir du moment où ils ont industrialisé et mécanisé, ce qui est pas un mal. [Toutes les mains-d'œuvre], [tous les mecs qui bossaient dans les champs], ils se sont retrouvés à rien faire quoi.

Ces observations m'amènent à faire l'hypothèse suivante : **Lorsque la périphérie gauche de la phrase contient plusieurs éléments détachés qui sont liés l'un à l'autre par une relation de parenté sémantique, la première expression détachée doit être hiérarchiquement supérieure aux autres expressions détachées.**

On pourrait également faire l'hypothèse, avec Prévost (2003 : 119), que la relation entre les éléments détachés est une relation progressive ou une « relation en attente » au sens où il y a une élaboration progressive de la relation entre plusieurs référents et sa spécification dans la proposition immédiatement suivante.

Ayant mis en évidence le fait que le phénomène de détachement multiple ne repose pas nécessairement sur la coindexation entre les éléments extra-prédicationnels et les éléments intra-prédicationnels, on pourrait se demander maintenant si l'élaboration progressive de la relation entre plusieurs référents (l'exemple (97)) et la spécification en plusieurs étapes de l'identité du référent (l'exemple (90')) sont aussi sujettes aux restrictions en nombre. Dans l'hypothèse où le nombre de détachements serait toutefois limité, ce qui me paraît plus probable, l'explication serait alors d'ordre cognitif : les difficultés liées à l'interprétation des constructions à détachements multiples sont proportionnelles au nombre d'éléments

détachés (cf. Lambrecht, 2001 : 1060). Quoi qu'il en soit, il serait intéressant de découvrir le seuil limite de détachements à gauche.

Dans notre corpus du français, le nombre de détachements ne dépasse jamais quatre (cf. l'exemple (90')). Dans les constructions à détachements multiples, on observe par ailleurs au moins une expression pronominale qui renvoie à un référent humain, le plus souvent un déictique *moi*, *nous* ou *vous* (cf. Prévost, 2003 : 119) :

- (98) GS : Mais enfin ça, moi, j'ai toujours entendu dire par ma grand-mère ça.
(42ags1g)
- (99) SH : Puis la guerre avec euh, il a vu comment ça se passait. Puis avec les officiers supérieurs et puis, et puis le, le peuple citronné pour faire des sous pour les, les supérieurs, oui enfin quoi, il a vu beaucoup de choses. Si bien qu'en voyant toutes ces choses en discutant, eh ben, du reste en discutant avec mon grand-père Sillon quoi, eh ben, il est devenu communiste. <E : Ouais.> Quand il a vu les horreurs et les, et les abus, eh oui, oui, oui. Ben nous, les enfants, les quatre quoi **on** a continué, ouais. (21ash1l)

Passons maintenant à l'étude de l'hypothèse 3. La question sera de savoir si, en anglais, les détachements multiples sont également possibles.

Contrairement à ce que l'on pourrait croire, les détachements multiples se rencontrent non seulement en français, mais aussi en anglais. Toutefois, à la différence du français, dans le corpus examiné, le nombre de constituants détachés ne dépasse jamais deux. Par ailleurs, dans toutes les occurrences relevées, les deux expressions sont toujours reprises dans la proposition par un même élément de rappel. Je n'ai trouvé aucune occurrence où les deux SN détachés soient coïncidés avec deux arguments du verbe.

Sur le plan syntaxique, le deuxième élément détaché est, soit apposé au premier, soit constitue une sorte de proposition incidente :

- (100) MO: Oh, my Mum liked a cup of tea, and the other girls, my older sisters, as **they** got older, they liked their tea too. (elalc1i/elamo1i)
- (101) RF: Surprisingly Santa Barbara I mean the school I'm going to here **it's**, it's cold. People don't really smile at each other, uh, on the street. (ucarf1f)
- (102) (DK is speaking about his later years at school)
DK: Physics, the electronic side in physics **it** was my interest when everything else that we had to do was (laughter) ignored. (eladk1f)

En (100), il s'agit de deux SN apposés, le premier fonctionnant comme SN de rattachement (au sens où le SN₂ se rattache au SN₁) et le deuxième comme apposition. Les deux constituants se caractérisent par un rapport de coréférence. L'ajout du syntagme apposé serait motivé par sa fonction discursive : précision ou explication. De manière générale, le SN apposé apporte un supplément d'information qui manquerait, selon le locuteur, à l'identification du référent dénoté par le premier constituant.

En (101) et (102), le deuxième élément détaché constitue un cas d'insertion. A la différence de la construction précédente, celle-ci ne repose pas sur une relation d'identité référentielle, mais sur une relation de parenté ou d'appartenance. Les deux constituants, bien que proches sémantiquement, renvoient à deux référents différents. Ce type de construction semble également obéir à la règle que j'ai formulée plus haut pour le français : dans le groupe de plusieurs détachements non coréférentiels, le premier constituant fonctionne comme un cadre spatial ou thématique délimitant pragmatiquement la référence du deuxième constituant. Ceci dit, il semblerait qu'en anglais, les rapports que peuvent entretenir les constituants détachés entre eux soient beaucoup moins variés qu'en français. En tout cas, c'est ce que montrent les données analysées ici. Cette observation devrait bien sûr être mise à l'épreuve d'autres données d'usage.

4.7 Conclusions

Dans le présent chapitre, j'ai pris comme point de départ deux théories de la CDG : théorie générativiste et théorie fonctionnaliste. A plusieurs égards, les recherches et les arguments présentés ici étayent la thèse de l'origine basique de la CDG. Toutefois, un certain nombre de problème demeure.

Si notre analyse syntaxique de la CDG est correcte, il est possible de donner une réponse à la question initiale : Quel est le statut syntaxique du constituant détaché à gauche ?

La CDG est une période binaire constituée de deux clauses distinctes, liées l'une à l'autre par une relation macro-syntaxique du type « Thématisation ». Par période, on entend « une unité praxéologique de rang supérieur » qui peut être envisagée comme « une suite d'énonciations caractérisée par des démarcations prosodiques spécifiques [...] et par le fait que l'état final de M [mémoire discursive] à quoi elle aboutit est présenté comme un but atteint » (Berrendonner, 2002 : 24-25). Ainsi, le constituant détaché est syntaxiquement indépendant de la proposition immédiatement suivante au sens où le rapport qui l'unit à la construction verbale adjacente n'est pas un rapport rectionnel. L'examen des propriétés syntaxiques des CDG n'a pas seulement des conséquences pour notre compréhension de la nature de ces constructions, mais aussi pour la manière dont nous définissons les entités macro-syntaxiques et les entités micro-syntaxiques. En effet, il nous fournit des raisons pour dire que toutes les constructions dans lesquelles un constituant placé en tête de phrase et repris par un élément de rappel au sein de la construction verbale ne relèvent pas du phénomène de détachement. Parallèlement aux constructions détachées à gauche, il existe en français des constructions à double marquage. A la différence du syntagme détaché, l'élément lexical dans une construction à double marquage fait partie des rapports rectionnels du verbe au même titre que l'élément de rappel. Dans les constructions à double marquage, la réalisation, par SN et par pronom, d'une même fonction syntaxique est le résultat direct de la grammaticalisation de l'étalement sur l'axe syntagmatique du SN et du pronom.

Nous affirmons sans le démontrer que la construction à double marquage est une ancienne construction détachée à gauche qui a perdu certaines de ses propriétés initiales au fil du temps.

Je suis consciente qu'il faudrait confronter la thèse défendue ici à d'autres données empiriques. Toutefois, les pistes suivies dans le présent chapitre me semblent prometteuses pour la découverte de faits nouveaux.

5 LES PROPRIETES SEMANTIQUES ET MORPHOSYNTAXIQUES DE LA CDG

Certains problèmes que pose la définition de deux types de construction ont déjà été évoqués dans l'introduction. Rappelons en effet que plusieurs linguistes associent l'opération de détachement à gauche à la coïndexation pronominale. Or, comme nous avons pu le constater, le syntagme détaché à gauche peut ne pas avoir de corrélat intra-prédicatif. Par ailleurs, même si le syntagme détaché est repris à l'intérieur de la proposition, il n'y a pas nécessairement coïndexation pronominale. Par exemple :

- (1) DH: *The Concord jets* they used to think that **those things** were safer and then they found out that uh you know, they took them out of this country. (*laughter*) (*ucadh1f*)
- (2) CD: Et puis voilà, donc le premier soir on a couché à l'hôtel, parce que l'appartement qu'on avait réservé n'était pas libre, donc on a couché à l'hôtel. Alors l'hôtel, *les bagages*, ils voulaient pas **nos bagages**, c'était pas l'heure. (*42acd1l*)

Il faut rappeler également que la nature de la relation entre l'élément détaché et l'élément de rappel est loin d'être claire. Pour certains auteurs, elle est anaphorique (Ashby, 1988 ; Berthoud, 1999 ; Larsson, 1979 ; Ziv, 1994), pour d'autres, elle est coréférentielle (Barnes, 1985 ; Gregory et Michaelis, 2001 ; Hidalgo, 2002 ; Lambrecht, 1981, 1994 ; Pekarek Doehler, 2001 ; Prince, 1997). D'ailleurs, dans certaines descriptions de la CDG, les deux relations sont associées l'une à l'autre. L'étude de la relation entre l'élément détaché et l'élément de rappel se complique d'autant plus que les notions d'anaphore et de coréférence ne jouissent pas d'une grande stabilité définitionnelle. Le problème est que, dans certaines descriptions de la CDG, ces deux relations sont assimilées l'une à l'autre. Or, bien que les deux relations se superposent souvent, elles sont ontologiquement différentes. Dès lors, la façon dont on conçoit ces deux relations n'est pas sans conséquence pour la description des CDG et des CCT.

On pourrait également se demander s'il existe des cas où l'élément détaché et l'élément de rappel n'entretiennent ni une relation d'anaphore ni une relation de coréférence.

C'est pourquoi avant de procéder à la description de la CDG en termes de la relation que le syntagme détaché peut entretenir avec la proposition adjacente, il s'agira d'abord de définir ce que l'on entend par anaphore et

coréférence. L'examen des notions connexes, comme la deixis ou la cosignifiante, sera purement indicative, elle n'aura d'autre fonction que de compléter la définition de l'anaphore et de la coréférence. Les questions qui nous occuperont ensuite sont les suivantes :

- 1) L'élément détaché à gauche se trouve-t-il toujours en relation d'anaphore avec l'élément de rappel ?
- 2) La relation d'anaphore va-t-elle de pair avec la relation de coréférence ?

Dans la deuxième partie du chapitre, je m'intéresserai principalement aux propriétés sémantiques et référentielles de l'élément détaché et de son corrélat intra-prédicationnel. Il s'agira notamment d'établir les facteurs qui déterminent le choix de la forme de l'élément de rappel.

5.1 Anaphore et deixis

La présente section n'a pas pour objectif d'apporter une réponse complète au problème que pose l'analyse de l'anaphore et de la deixis. Elle vise néanmoins à donner à ces notions un contenu opératoire pour l'examen des propriétés sémantiques et morphosyntaxiques des CDG. Signalons tout de suite l'usage quelquefois ambigu du terme *anaphore* qui sert à distinguer, tantôt des emplois d'expressions linguistiques (conception relationnelle), tantôt des expressions elles-mêmes :

[...] une anaphore est une expression linguistique dont l'interprétation (au sens large) se fait par le truchement d'une autre qu'elle reprend plus ou moins complètement et qui se trouve dans son environnement linguistique. (Charolles, 1991 : 203)

L'usage indifférencié du même terme est, me semble-t-il, un abus de langage, propre à entretenir la confusion entre deux notions distinctes. Aussi convenons de distinguer : l'*anaphore* – pour désigner un rapport sémantique et/ou syntaxique de dépendance interprétative entre deux segments de discours, et l'*anaphorique* – pour désigner une expression linguistique « lacunaire » dont l'interprétation sémantique (et éventuellement syntaxique) dépend d'une autre expression linguistique introduite dans le contexte antérieur ou inférable à partir de la situation d'énonciation qui le rend pragmatiquement saillant.

La première question que l'on devrait se poser est la suivante : quels usages peuvent être considérés comme anaphoriques ?

En s'en tenant aux définitions traditionnelles, l'anaphore est une « relation référentielle qui s'exerce à l'intérieur du discours entre deux expressions linguistiques, dont l'une, dite *anaphorique* (ou *forme de rappel*), reçoit son interprétation du sens référentiel de l'autre, dite *source de l'anaphore* (ou *antécédent*), qui lui est antéposé » (Neveu, 2004 : 33). Cette définition fait appel à l'approche textuelle de l'anaphore au sens où elle met en avant l'existence préalable de l'antécédent (une expression linguistique) dans un texte antérieur. En effet, dans l'approche textuelle, la notion d'anaphore est étroitement liée à celle de texte et plus particulièrement au repérage préalable d'un antécédent :

Anaphorique → Antécédent → Référent

Vue sous cet angle, la notion d'anaphore ne s'applique qu'à un rapport intratextuel entre un terme « anaphorisé » et un terme « anaphorisant » (cf. Halliday & Hasan, 1976 ; Milner, 1982).

Cette conception de l'anaphore se heurte toutefois à plusieurs difficultés. Premièrement, elle présuppose le codage textuel de l'antécédent et pose, par là-même, le problème de l'identification de l'anaphore, en général, et de l'antécédent, en particulier. En raisonnant par analogie, on devrait exclure du site anaphorique tout marqueur référentiel, même opaque et incomplet, s'il n'a pas d'antécédent dans le texte. Deuxièmement, elle laisse entendre que l'interprétation de l'anaphorique passe par la quête du « bon » antécédent dans le texte antérieur. Or, l'allocutaire ne remonte pas dans le texte pour trouver l'antécédent (Kleiber, 1994 : 52), mais le récupère à partir du modèle de discours où le référent bénéficie d'un degré de saillance pragmatique élevé et se présente comme le meilleur candidat avec lequel l'expression « lacunaire » pourrait être mise en relation pour son interprétation sémantique. Troisièmement, dans l'approche textuelle, l'anaphore est opposée à la deixis uniquement sur la base de la localisation textuelle du référent – texte (anaphore)/ contexte extralinguistique (deixis) (Halliday & Hasan, 1976)¹⁰⁶. En plus du problème de la délimitation des usages anaphoriques et déictiques, au sens qui leur est attribué dans l'approche textuelle, on pourrait se demander s'il est justifié de concevoir l'anaphore comme relation purement intralinguistique, et la deixis comme relation

¹⁰⁶ Les auteurs opposent notamment la référence dite endophorique à la référence exophorique : « As a general rule, therefore, reference items may be exophoric or endophoric; and, if endophoric, they may be anaphoric or cataphoric ». Suivant Halliday et Hasan, l'usage « endophorique » des expressions linguistiques implique la localisation textuelle du référent alors que l'usage exophorique sous-tend l'accessibilité du référent à l'ostension à partir du contexte situationnel et sa désignation « en temps réel » (Halliday & Hasan, 1976: 33).

extralinguistique. L'exemple de Corblin montre que les deux usages sont parfois difficilement distinguables :

- (3) Voici Monsieur X. Il sera votre assistant. (Corblin, 1995 : 17)

Si on essayait d'appliquer les critères définitoires proposés par Halliday et Hasan, on se retrouverait dans une impasse : le pronom *il* est anaphorique et déictique à la fois puisque son référent est mentionné textuellement et se trouve présent dans la situation d'énonciation. Ce type d'exemples prouve, en effet, qu'il n'existe pas de relation univoque entre l'expression linguistique et le mode de donation de son référent car l'accessibilité ostensive du référent n'est pas incompatible avec l'introduction préalable du référent dans le discours.

Un autre problème qui découle de l'approche textuelle de l'anaphore est que le deuxième terme de la relation *y* est envisagé comme marqueur de substitution ou comme forme seconde par rapport à l'antécédent qui opère sur lui « un contrôle linguistique » (pour la discussion, voir Kleiber, 1994) :

Il y a relation d'anaphore entre deux unités A et B quand l'interprétation de B dépend crucialement de l'existence de A, au point qu'on peut dire que l'unité B n'est interprétable que dans la mesure où elle reprend – entièrement ou partiellement – A. (Milner, 1982 : 18)

L'idée qui sous-tend cette définition est que, s'il y a emprunt de certaines catégories à l'antécédent, c'est parce que l'expression anaphorique ne peut par elle-même identifier le référent, mais le fait par le truchement d'une autre expression.

Il me semble essentiel de souligner tout de suite le problème que soulève la définition de l'anaphore en termes de reprise « entière » ou « partielle » de l'antécédent¹⁰⁷ car elle laisse entendre que la forme de l'expression anaphorique doit reproduire au moins une catégorie grammaticale de l'antécédent, par exemple, le nombre ou le genre. Or, certaines expressions dites « opaques » n'ont de variation ni de nombre ni de genre. D'ailleurs, Cornish (1986 : 11) met en évidence le fait que c'est surtout le rôle joué par l'anaphorique vis-à-vis du verbe recteur qui impose le choix de la forme. Comparons :

- (4) *Ta sœur* a téléphoné tout à l'heure. Il faut que tu **la** rappelles.
(5) As-tu téléphoné à *ta sœur* ? – Oui, je viens de **lui** parler.

¹⁰⁷ Soit dit en passant, la définition de l'anaphore proposée par Milner se prête mal à l'analyse des données d'usage car elle est faite à partir des exemples construits.

- (6) As-tu répondu à la lettre ? – Non, je ne n'y ai pas encore répondu.

Ces exemples ont en commun un antécédent SN singulier et féminin. Toutefois, le genre et le nombre de l'anaphorique ne sont reproduits par l'anaphorique que dans l'énoncé (4). Quant au dernier énoncé, la forme pronominale *y* ne permet d'identifier ni le genre, ni le nombre du référent auquel elle renvoie. La définition en termes de reprise « entière » ou « partielle » ne permet non plus de faire état de l'anaphore associative puisque le terme anaphorique n'y a pas vocation à « reprendre » son antécédent.

Au vu de ces observations, il devient clair que la définition de l'anaphore demande à être complétée et approfondie de façon à pouvoir expliquer l'emploi et le fonctionnement des expressions linguistiques qui ne sont pas en mesure de reprendre les segments de discours auxquels elles sont sémantiquement liées.

Malgré les difficultés auxquelles se heurte l'étude des expressions anaphoriques, une voie de sortie est possible. Pour commencer, on devrait renoncer à envisager l'anaphorique comme un simple marqueur de substitution reproduisant « entièrement » ou « partiellement » son antécédent. La tendance générale à l'heure actuelle est de mettre en avant la dépendance interprétative de l'expression anaphorique au regard du segment de texte antérieur qui contribue à sa saturation sémantique (Corblin, 1995). Dans cette optique, l'idée d'emprunt se trouve réhabilitée grâce à la mise en relation avec la dimension sémantique du discours :

[...] le fait décisif [...] qui motive la notion d'anaphore, semble être [une] capacité à faire apparaître un segment du contexte comme terme « répondant » aux conditions d'interprétation qu'exige un autre terme, qu'on dit pour cette raison anaphorique. Il est en outre requis qu'il y ait *emprunt* au terme antécédent, que celui-ci par conséquent se comporte véritablement comme source en fixant une composante de l'interprétation du terme anaphorique. (Corblin, 1995 : 34)

La version sémantique de l'approche textuelle n'est pas toutefois totalement satisfaisante. Si elle permet la prise en compte des cas où il n'y a pas d'accord en nombre et en genre entre l'antécédent et l'anaphorique, elle néglige, par contre, le fait que le référent qui déclenche la procédure anaphorique n'est pas nécessairement récupérable à partir du co-texte (Cornish, 2001 : 3). Or, le référent auquel renvoie une expression linguistique référentiellement non autonome peut se trouver dans la situation d'énonciation ou être rendu saillant par la situation d'énonciation dans laquelle il se trouve déjà au centre de l'attention immédiate des interlocuteurs (pour un point de vue similaire, voir Kleiber 1994 et Lyons 1977). Par exemple :

- (7) [Contexte : la mère d'une voisine est à l'hôpital depuis une semaine déjà. Anne à la voisine, remarquant son air hagard :]
Comment va-t-elle ? (Cornish, 2001 : 2, ex. 4a)
- (8) [Dans la situation où deux interlocuteurs voient passer devant eux une connaissance commune, l'un dit à l'autre :]
Je ne l'ai pas vu depuis des mois. (Bosch, 1983 : 203)

De tels exemples mettent sérieusement en cause l'approche textuelle de l'anaphore (standard et sémantique) car, même sans antécédent textuel, le pronom manifeste le même fonctionnement discursif que le pronom qui en a un. Dans les énoncés cités ci-dessus, le référent visé par le pronom bénéficie d'une accessibilité cognitive élevée puisque l'attention immédiate des interlocuteurs est déjà focalisée sur le référent au moment de l'énonciation. D'ailleurs, ce type d'occurrence montre bien que le critère de contrôle linguistique ne permet pas d'opposer les usages textuels aux usages situationnels puisque le contrôle linguistique est opérable dans les deux cas (Kleiber, 1994 : 51). Il s'ensuit donc qu'il y a anaphore en (7) et (8) non pas en vertu de la co-présence textuelle d'un antécédent – puisqu'il n'en y a pas – mais parce que le pronom clitique est utilisé pour « maintenir et confirmer le centre d'attention déjà établi » (Cornish, 1990 : 83).

L'opposition *anaphore/deixis* change ainsi de contenu notionnel en devenant une opposition du type informationnel ou cognitif : l'information interprétable par anaphore a pour particularité le fait qu'elle est active et immédiatement accessible dans le modèle de discours des interlocuteurs, tandis que l'information interprétable par deixis a pour particularité le mode de référence qui « constitue une instruction vis-à-vis de l'allocataire de focaliser son attention sur l'objet en question, de le faire entrer dans son modèle de discours, en "ouvrant un fichier mental" contenant une représentation de ce référent » (Cornish, 2001 : 2).

L'idée qui résume l'approche cognitive de l'anaphore est que les représentations mentales évoluent au fur et à mesure que le discours progresse et que « de nouvelles entités discursives y sont introduites » (Cornish, 1990 : 82). De cette manière, les « propriétés ou relations nouvellement prédiquées ou inférées sont attribuées à des entités déjà en place » (*ibid.*) ; le modèle de discours est donc remis à jour et réorganisé à l'instant même de l'apparition d'un élément d'information, et ce indépendamment du statut cognitif de cet élément. Autrement dit, le modèle de discours change même si l'expression linguistique renvoie à un référent discursivement donné et déjà présent dans le modèle de discours.

Comparée à la conception textuelle de l'anaphore, la conception cognitive présente un double avantage. D'une part, elle rompt avec l'idée trompeuse selon laquelle l'antécédent est une expression linguistique qui se trouve localisée à l'endroit précis du texte (ou du discours) en posant que « le véritable antécédent n'est ainsi plus l'expression linguistique antécédent elle-même, mais la représentation conceptuelle [...] formée à partir de cette expression linguistique [...], des connaissances apportées par l'énoncé où figure cette expression et des informations acquises par des inférences opérées durant l'interprétation de l'énoncé comportant l'expression antécédent » (Kleiber, 1994 : 56 ; pour plus de détails, voir aussi Cornish, 1986, 1990, 1999). D'autre part, elle rend compte du fait que l'objet du discours est à même d'évoluer et de changer de forme. De ce fait, si on peut écarter le bien-fondé du critère de la relation intra-textuelle entre l'antécédent et l'anaphorique, on peut également mettre en doute l'analyse de la relation anaphorique en termes de coréférence ou d'identité référentielle. A titre d'illustration, prenons l'exemple suivant :

- (9) (*Début d'une recette dans un livre de cuisine*)
Wash and core six apples. Put **them** into a fireproof dish. (Halliday & Hasan, 1976 : 1, ex. 1)

En s'en tenant à l'approche textuelle standard, le référent de *them* est coréférentiel avec celui de *six apples* (Halliday & Hasan, 1976 : 3). Or, comme le signale fort justement Cornish (1990), les deux expressions n'ont pas ici les mêmes propriétés référentielles : « [...] l'expression existentielle quantifiée *six cooking apples* ne réfère pas, alors que le pronom libre *them* le fait » (*op. cit.* : 87). D'ailleurs, même si l'antécédent désignait un référent spécifique, le référent de l'anaphorique n'aurait pas la même identité que celui de l'antécédent dans la mesure où les pommes en question auraient été lavées et vidées avant le moment où il s'agirait de les mettre au four. Ainsi, l'expression *them* ne renverrait pas au référent de *six cooking apples*, mais à l'objet ayant subi des modifications qui n'est disponible en tant que tel qu'au sein de modèle de discours créé via l'interprétation que ferait le locuteur de cette recette de cuisine. Il s'ensuit de ces observations que l'interprétation de *them* repose non seulement sur l'« antécédent textuel », mais aussi sur l'énoncé dans son ensemble, d'où la nécessité de la prise en compte du changement des représentations mentales au fil du discours. Ce point précisé, on peut conclure que l'anaphore coréférentielle ne relève pas nécessairement de l'identité référentielle au sens strict du terme, mais plutôt de la source commune du référent (cf. Kleiber, 1994 : 55-56).

Ayant posé la saillance pragmatique d'un élément d'information comme trait distinctif de l'anaphore, il convient à présent de préciser pourquoi le référent

auquel renvoie l'expression anaphorique doit être pragmatiquement saillant. L'hypothèse retenue ici est qu'un marqueur référentiel opaque et incomplet « désigne un référent en continuité avec une situation manifeste dans laquelle le référent se trouve impliqué comme actant principal. En termes instructionnels, il invite à chercher un référent, non pas simplement manifeste ou déjà connu [...], mais un référent qui est saisi dans un état de choses manifeste dont l'énoncé-hôte du pronom constitue un prolongement » (Kleiber, 1994 : 83). Il apparaît donc que la saillance pragmatique ne résulte pas seulement de l'introduction préalable du référent dans le modèle de discours ou de sa présence dans la situation d'énonciation, mais aussi du fait que c'est la situation ou l'état de choses dans lequel il se trouve impliqué qui le rend saillant par rapport aux autres référents (*op. cit.*). Eclairons ce propos. En (8), le fait que les interlocuteurs voient la même personne dans la situation d'énonciation ne suffit pas pour rendre saillant le référent. Le facteur décisif est plutôt le fait que tous les deux connaissent la personne qui passe. A supposer qu'ils voient la personne pour la première fois, la même prédication serait pragmatiquement inappropriée (Kleiber, 1994 : 83-84).

(8) #Je ne l'ai pas vu depuis des mois.

Une autre approche de l'anaphore qui pourrait mettre en lumière les particularités du fonctionnement référentiel des expressions anaphoriques est l'approche thématique.

Comme il a été souligné dans la section 2.3.1.6, la saillance pragmatique d'un élément d'information dans l'état attentionnel des interlocuteurs est une condition qui s'impose au statut du topique. La même propriété, nous venons de le voir, caractérise les éléments d'information qui sont interprétables par anaphore.

En partant du principe que le topique se caractérise par un degré d'accessibilité référentielle élevé, on peut comprendre pourquoi son expression se traduit par l'utilisation des SN définis ou des pronoms (Barnes, 1985 ; Lambrecht, 1981 ; Larsson, 1979). Dans ce sens, la forme du marqueur référentiel est iconique dans la mesure où elle reflète le statut cognitif du référent sur l'« Echelle de l'Acceptabilité Topicale » (Lambrecht, 1994 : 165) : plus le référent est saillant dans le focus attentionnel des interlocuteurs, moins il demande de matériel linguistique pour son expression. Le topique actif n'a pas besoin en effet d'être marqué à chaque fois par une expression référentiellement autonome (nom propre ou « description définie complète »¹⁰⁸). En renvoyant à un référent que les interlocuteurs ont déjà à

¹⁰⁸ Terme utilisé par Charolles (2002 : 76).

l'esprit, les expressions anaphoriques contribuent à assurer la continuité thématique du discours, et ce à un coût cognitif réduit. Dans cette optique, lorsque le topique actif est exprimé en deuxième mention par un SN référentiellement autonome, l'opération d'interprétation est plus coûteuse que celle requise pour un pronom car « elle ne tient pas compte du résultat référentiel déjà obtenu » (Kleiber, 1994 : 98). Comparons les exemples suivants :

(10) CD : Mes frères, maman était sévère **avec eux** aussi, mais un petit peu moins.
(42acd1g)

(10') CD : Mes frères, maman était sévère **avec mes frères** aussi, mais un petit peu moins.

La thèse de la vocation topicale des anaphoriques est motivée par le fait que, pour être cohérent, le texte doit comporter dans son développement des éléments récurrents qui contribuent à sa continuité thématique et référentielle. Dans cette optique, la forme des expressions référentielles aide à déterminer si le topique est toujours actif ou s'il ne l'est plus.

Afin d'éviter la circularité dans la définition du topique et de l'anaphore, il convient de préciser que l'identification du topique ne repose pas seulement sur l'accessibilité cognitive du référent. Si le topique est nécessairement accessible sur le plan informationnel, tout élément d'information qui est cognitivement et discursivement donné n'est pas nécessairement topical (cf. Lambrecht, 1994 : 129 ; Reinhart, 1981 : 73-78). Il serait donc erroné de croire que le topique se définit par l'anaphore et que la relation d'anaphore se définit en termes de topicalité : l'anaphorique ne renvoie pas toujours au topique, bien que ce soit souvent le cas (voir pour les critiques de l'approche thématique, Kleiber, 1994 : 111- 116). Il n'en demeure pas moins que la relation d'anaphore se plie à la même contrainte cognitive que la relation de topique, à savoir : le caractère temporaire du statut de l'antécédent. En effet, si le statut de topique ne peut être attribué qu'au référent qui se trouve au centre de l'attention immédiate des interlocuteurs, ou dans le cas du topique dérivé, au référent qui est pragmatiquement saillant de par sa relation privilégiée avec un autre topique, il en va de même avec le référent de l'anaphorique. Dès lors, le choix de la procédure anaphorique n'a de raison d'être que si le référent auquel renvoie l'expression anaphorique est actif ou récupérable par inférence à partir du modèle de discours co-construit par les interlocuteurs. Ceci explique pourquoi l'allocutaire n'éprouve pas de difficulté pour retrouver le « bon antécédent » parmi plusieurs candidats possibles qui se trouvent en mémoire discursive des interlocuteurs.

Ces observations m'amènent à considérer que le rapprochement entre la relation de topique et la relation d'anaphore va dans la bonne direction en ce qu'elle met en évidence le rôle particulier de l'anaphore en général et de l'anaphorique en particulier dans le processus de la construction discursive du topique.

Il nous reste maintenant à définir la notion de deixis. Sachant que dans l'approche cognitive (et thématique), la fonction principale de l'anaphore est de « maintenir et confirmer le centre d'attention déjà établi » (Cornish, 1990 : 83), on pourrait supposer, à l'instar de Cornish, que la fonction principale de la deixis est de refocaliser instantanément l'attention immédiate des interlocuteurs (« *attention focus* ») sur « un nouvel objet du discours ». Illustrons ce propos :

- (11) [Contexte : Il fait nuit et Jacques et Mireille rentrent chez eux après avoir fait des courses en ville. Au moment où Jacques gare la voiture, Mireille s'exclame :]
Mon Dieu ! Regarde **cette lumière** ! [Elle indique un point lumineux dans le ciel du crépuscule] Elle est incroyablement brillante. Qu'est-ce tu crois que ça pourrait bien être ? (Cornish, 2001 : 2, ex. 1)

En (11), le locuteur présuppose que le référent en question ne fait pas partie du modèle de discours¹⁰⁹ de son interlocutrice au moment de l'énonciation, d'où le choix de la procédure déictique qui se manifeste, d'une part, à travers le pointage vers un référent nouveau, et d'autre part, à travers le placement du référent dans le focus de l'attention immédiate des interlocuteurs. L'exemple ci-dessus fait appel à la deixis situationnelle car le pointage vers un référent nouveau présuppose la possibilité de récupérer le référent à partir de la situation d'énonciation. Matériellement, la procédure déictique se traduit souvent par un geste d'ostension ou de monstration (ici l'index pointé vers le point lumineux dans le ciel) et/ou par une prosodie spéciale (montée d'intensité et de fréquence fondamentale, pause, etc.).

De façon plus technique, la deixis situationnelle peut être définie ainsi :

[...] the location and identification of persons, objects, events, processes and activities being talked about, or referred to, in relation to the spatiotemporal context created and sustained by the act of utterance and the participation in it, typically, of a single speaker and at least one addressee. (Lyons, 1977: 637)

¹⁰⁹ Le terme modèle de discours (Cornish, 1990) est aussi connu sous le nom de *modèle discursif* (Kleiber, 1994) et de *mémoire discursive* (Berrendonner, 1990). Le modèle de discours est une notion centrale de l'approche discursivo-cognitive.

Il s'ensuit donc que les expressions linguistiques qui sont employées déictiquement ne peuvent être interprétées indépendamment des coordonnées intersubjectives et spatio-temporelles définies par la situation d'énonciation. Ainsi, les expressions telles que *je, tu, vous, nous, maintenant, hier, demain, ici, cet après-midi*, etc. sont susceptibles d'être interprétées différemment selon la configuration intersubjective et spatio-temporelle de la situation dans laquelle elles sont utilisées.

L'analyse de *je* et *tu* fournie par Benveniste met en évidence les différences qui opposent ces pronoms aux pronoms clitiques de la 3^{ème} personne :

[...] un ensemble de signes "vides", non référentiels par rapport à la "réalité", toujours disponibles, et qui deviennent "pleins" dès qu'un locuteur les assume dans chaque instance de son discours. Dépourvus de référence matérielle, ils ne peuvent pas être mal employés. [...] L'emploi a donc pour condition la situation de discours et nulle autre. (Benveniste, 1966 : 254)

Il est à noter que tous les pronoms clitiques, de la 1^{ère} et de la 2^{ème} aussi bien que de la 3^{ème} personne, sont des expressions à interprétation locale (Corblin, 1995 : 33). Seulement, à la différence des pronoms de la 3^{ème} personne, les pronoms *je* et *tu* supposent une identification plus ou moins directe à partir de l'énonciation même de la forme. Dans ce sens, chaque fois que le locuteur utilise le pronom *je* ou *tu*, il y a pointage implicite (et éventuellement explicite lorsque le locuteur dirige son regard vers la personne à qui il s'adresse) vers soi-même ou son interlocuteur. Un tel pointage est justifié par le fait que les rôles de locuteur et d'interlocuteur sont par définition interchangeables.

S'agissant des effets par lesquels se manifeste la procédure déictique, à savoir le geste d'ostension et une prosodie spéciale, on pourrait se demander pourquoi la monstration ou la mise en relief prosodique est incompatible avec la procédure anaphorique ?

Suivant Kleiber (1994 : 132, 136), un geste d'ostension se caractérise par deux propriétés. D'une part, il présente le référent directement, de façon autonome, en l'isolant par rapport aux autres objets présents dans la situation d'énonciation et susceptibles d'être désignés par ostension. « Le geste, écrit Kleiber (*op. cit.* : 132), découpe en effet un lieu restreint de la situation d'énonciation, celui qu'occupe le référent, et efface du même coup le reste : l'objet n'est ainsi pas appréhendé à travers le rôle ou les relations qu'il peut avoir dans la situation d'énonciation, mais se trouve désigné directement ». Le fait que le geste d'ostension semble exclure la saisie du référent à travers le rôle ou les relations que peut avoir le référent dans la

prédication explique donc pourquoi il n'est pas approprié avec les formes clitiques *je* et *tu* :

- (12) ? Tu partiras avec Jean (+ geste pour désigner l'interlocuteur) (Kleiber, 1994 : 128)
- (13) ? Je suis d'accord (+ geste du locuteur qui se désigne soi-même) (*ibid.*)

Par contre, il semble convenir avec les formes allomorphiques accentuées. Comparons :

- (14) Toi (+ geste pour désigner l'interlocuteur), tu partiras avec Jean (Kleiber, 1994 : 128)

Précisons tout de suite qu'un geste d'ostension n'est pertinent que si l'objet désigné ostensivement n'est pas encore saillant dans l'état attentionnel des interlocuteurs (*op. cit.* : 137). En termes cognitifs, pour être pertinent, le pointage ostensif, ou prosodique, doit apporter de l'information nouvelle (*op. cit.* : 133).

Ces deux propriétés du geste d'ostension impliquent donc que l'attention immédiate des interlocuteurs n'est pas encore focalisée sur le référent visé, et que l'acte de référence s'effectue de façon directe (indexicale) et donc indépendante au regard de ce qui a été au centre de l'attention dans le contexte antérieur.

Au vu de ces observations, il devient clair pourquoi le référent interprétable par anaphore est incompatible avec le geste d'ostension. Etant mentionné dans le contexte antérieur ou rendu saillant par la situation dans laquelle il se trouve impliqué, le référent désigné anaphoriquement constitue un prolongement thématiquement cohérent de la situation sur laquelle est focalisé l'intérêt immédiat des interlocuteurs. Par ailleurs, les expressions anaphoriques supposent de par leur nature une identification non autonome et non directe de leur référent (cf. Kleiber, 1994 : 135 ; Charolles, 2002, ch. 4).

Le geste d'ostension pourrait être rapproché de l'accent de proéminence sans pour autant y être identique. Comme le geste d'ostension, l'accent de proéminence est un moyen de notation indexicale du référent. Il permet de mettre en focus un élément d'information en l'opposant aux autres éléments d'information exprimés dans l'énoncé (cf. pour la conception prosodique du focus, voir la section 2.3.2). Selon Kleiber (*op. cit.* : 136), « l'accent est un index comme le geste » au sens où le référent du SN sur lequel est placé l'accent de proéminence se voit attribuer une certaine autonomie pragmatique qui se traduit sémantiquement par la contrastivité ou l'emphase.

S'agissant de la procédure déictique, il convient de préciser que le référent de l'expression déictique n'est pas nécessairement présent dans la situation d'énonciation. Il s'agit dans ce cas de la deixis mémorielle, ou de rappel en terme de Cornish (2001). La deixis mémorielle a ceci de particulier que son mode de donation est de type *in absentia* : le référent de l'expression déictique à fonction de rappel n'est ni mentionné dans le texte antérieur, ni présent dans la situation d'énonciation. L'expression référentielle, souvent démonstrative, permet d'extraire le référent à partir de la mémoire à long terme et de refocaliser l'attention sur ce référent. L'emploi déictique d'une telle expression est concevable dans l'hypothèse où le référent serait hautement saillant dans l'esprit du locuteur, mais non pas dans celui de l'interlocuteur. Par exemple :

- (15) Nous allons le soir au café ; on est trois ou quatre anciens camarades ; on joue sa demi-tasse, son petit verre et l'on fait brûler son eau-de-vie ! *Cette fumée, cette odeur d'alcool, le bruit des billes [...]* (Jules Vallès, *L'Enfant*, cité dans Neveu, 2004 : 91)

L'affinité des notions de deixis et d'anaphore se manifeste notamment dans ce que l'on peut appeler la deixis textuelle, utilisée pour rendre compte du fonctionnement métadiscursif d'un type particulier d'expressions indexicales telles que *plus haut, plus loin, ci-dessus, dans le chapitre qui suit*, etc. En effet, les déictiques textuels peuvent être rapprochés des anaphoriques par la façon dont ils établissent le lien avec leur référent : à partir du texte, rétrospectivement ou prospectivement¹¹⁰ :

- (16) BM : J'étais euh, rue Louise Miche/, euh non, rue Louise Michel c'est mon adresse actuelle et. Avant j'étais à Dijon au, rue Jules Violle, trente cinq rue ch/, Jules Violle.
E : *Jules Violle* ? Ça s'écrit comment ? Violle ? V I O ?
BM : V I O deux L E. (21abm1g)

En (16), *ça* ne renvoie pas au référent 'rue Jules Violle', mais au segment textuel en tant que tel.

Ce bref aperçu des notions d'anaphore et de deixis montre bien que la distinction entre la référence déictique et la référence anaphorique n'est pas si nette que l'on pourrait le croire dans la mesure où la deixis et l'anaphore ne sont pas des valeurs « absolues », interprétables indépendamment l'une de l'autre, mais des valeurs qui partagent un nombre de traits communs. Les

¹¹⁰ Dans le cas de l'anaphore, il s'agit d'un type particulier de relation référentielle de dépendance interprétative, à savoir la **cataphore** : *Il était toujours à l'heure, le patron*. Dans le cas de la deixis, il s'agit du pointage métadiscursif vers ce qui suit : *Listen to this*.

anaphoriques et les déictiques pronoms sont des expressions à interprétation locale demandant une mise en relation avec le contexte. Dans ce sens, l'anaphore et la deixis, bien que constituant deux procédures discursives différentes, ne s'excluent pas mutuellement, mais se trouvent en relation de *continuum*.

5.2 Anaphore et coréférence

Dans la présente section, je vais me concentrer sur la question de la proximité des notions de coréférence et d'anaphore. L'affinité de ces deux relations sémantiques semble, en effet, être à l'origine de plusieurs glissements et assimilations. Chez Milner notamment (1982), la définition de l'anaphore pronominale est basée sur les concepts de coréférence et de reprise :

Prise en elle-même, l'anaphore pronominale usuelle n'est rien d'autre que la combinaison de la coréférence et de la reprise. (Milner, 1982 : 20)

Malgré sa clarté apparente, la définition de l'anaphore en termes de coréférence pose un certain nombre de problèmes. Les recherches qui portent plus ou moins directement sur la coréférence proposent deux interprétations antagonistes du phénomène.

Dans les théories grammaticales, la coréférence est associée à l'identité référentielle, ou plus précisément à la relation qui s'établit entre les expressions linguistiques désignant le même référent (du monde réel, potentiel ou imaginaire).

La deuxième approche est moins orthodoxe. S'inscrivant dans le modèle logico-sémantique de référence, elle associe la coréférence non seulement à l'identité référentielle, mais aussi à l'identité sémantique (Milner, 1982 : 11). Selon Milner, si les formes linguistiques peuvent être mises en relation avec ce qu'elles servent à désigner, c'est en vertu de leur sens « virtuel » et « actuel » :

[...] à chaque unité lexicale individuelle, est attaché un ensemble de conditions que doit satisfaire un segment de réalité pour pouvoir être la référence d'une séquence où interviendrait cruciallement l'unité en cause. Cet ensemble de conditions décrit donc *un type* (ou si l'on veut une *classe*) de référence possible... [...] le segment de réalité associé à une séquence est sa *référence actuelle* ; l'ensemble de conditions caractérisant une unité lexicale est sa *référence virtuelle*. (Milner, 1982 : 10)

Cette vision bipolaire de la référence amène Milner à poser une distinction entre la coréférence virtuelle et la coréférence actuelle. D'après lui, la

coréférence actuelle est une relation symétrique entre deux unités lexicales basée sur « l'identité matérielle absolue » des référents, mais pas nécessairement sur l'identité des expressions linguistiques employées. Tandis que la coréférence virtuelle est entendue comme un ensemble de traits requis par un référent contingent et applicables à des unités lexicales distinctes qui entretiennent dans le discours des « *relations ensemblistes d'intersection¹¹¹ et d'inclusion* » (*op. cit.* : 12).

Selon Milner, l'anaphore pronominale est nécessairement coréférentielle au sens où la coréférence est possible même sans identité référentielle puisque la notion de coréférence est dédoublée à l'instar de la référence. Eclairons ce propos à l'aide de deux exemples :

- (17) LC: And, I knew that *mother* would probably lose *the house*. **She** couldn't afford to keep **it**. (*elalc1f*)
- (18) MD: I quite liked *school* generally (*silence*) and then we moved **to this other one** that I wasn't so keen on. (*elamd1f*)

Selon Milner, il y a coréférence dans les deux cas. En (17), la coréférence est actuelle et virtuelle, tandis qu'en (18) la coréférence est seulement virtuelle.

Pour ma part, je trouve qu'une telle interprétation est problématique de plusieurs points de vue car elle met sur le même plan deux phénomènes distincts qui n'ont pas du tout la même fonction. A mon sens, le phénomène de coréférence ne doit pas être assimilé au phénomène d'identité sémantique. En effet, les deux notions doivent être dissociées car parler de la coréférence à propos d'objets distincts, fussent-ils du même type, viderait la notion de coréférence de son sens originel et la rendrait plus vague qu'elle ne l'est déjà. C'est pourquoi la relation d'anaphore qui repose sur l'identité sémantique doit, me semble-t-il, être envisagée non pas en terme de coréférence, mais en terme de *cosignifiante*.

Comme il subsiste encore des points obscurs dans la définition de la coréférence, il ne serait pas inutile de tenter une mise au point, d'autant plus nécessaire qu'il s'agit d'établir dans quels cas l'anaphore échappe à la coréférence.

Le premier point à préciser est que la coréférence comprise comme « *relation symétrique d'identité référentielle entre des termes interprétables indépendamment*

¹¹¹ « [...] deux références peuvent être distinctes et néanmoins avoir quelques traits communs : il y a alors *intersection référentielle*, avec comme cas particulier l'inclusion » (Milner, 1982 : 12).

l'un de l'autre » (Corblin, 1995 : 31) s'accommode mal avec la notion d'anaphore comprise comme relation asymétrique « *de dépendance orientée* ».

D'après Milner, par exemple :

Il y a relation de coréférence entre deux unités référentielles A et B quand elles se trouvent avoir la même référence – ce qui peut arriver sans que l'interprétation de l'une soit affectée par l'interprétation de l'autre. Les deux termes concernés peuvent être homogènes ou non quant à leur nature catégorielle : on aura en particulier des paires homogènes N''/N'' ou Pronom/Pronom et des paires hétérogènes N''/Pronom. La relation est manifestement symétrique et transitive. (Milner, 1982 : 32)

En procédant par analogie, Milner définit la relation d'anaphore de façon négative comme une relation asymétrique et non transitive de dépendance contextuelle (supra, p. 217).

Pour Corblin (1995 : 32), « *Nom propre et pronom s'opposent assez nettement : l'interprétation du nom propre est indépendant de son contexte immédiat d'usage, alors que celle de il ne l'est pas. L'anaphore ne concerne donc pas que des termes dont l'interprétation n'est pas fixée pour tout emploi* ». De ce point de vue, il y a anaphore en (19), mais non en (20) :

ANAPHORE

- (19) Pierre est venu. Il repartira demain. (Corblin, 1995 : 32)

COREFERENCE

- (20) Pierre est venu. Pierre repartira demain. (*ibid.*)

S'agissant de la coréférence et de l'anaphore, l'approche de Corblin (1995) semble rejoindre celle de Milner (1982) ; la différence réside plus dans le traitement des phénomènes que dans le principe évoqué : les deux définissent la coréférence comme relation symétrique d'égalité.

Si l'on met de côté le flou définitionnel qui existe dans la littérature linguistique sur la question, on doit toutefois reconnaître que l'opposition *anaphore/coréférence* est utile au sens où elle permet de rendre compte du fait que les marqueurs référentiels complets et transparents n'ont pas le même fonctionnement que les expressions linguistiques référentiellement dépendantes : les premières fournissent, par elles-mêmes, les éléments d'information permettant de situer le référent dans l'absolu, tandis que les secondes désignent le référent de façon non autonome et non directe.

5.3 Le lien entre le syntagme détaché et l'élément de rappel : anaphorique et coréférentiel ?

Dans ce qui suit, je me propose de répondre aux questions qui ont été posées dans la partie introductrice du présent chapitre, à savoir :

- 1) Est-ce que l'élément détaché à gauche se trouve toujours en relation d'anaphore avec l'élément de rappel à l'intérieur de la proposition ?
- 2) Est-ce que la présence d'une relation d'anaphore dans une CDG induit nécessairement une relation de coréférence ?
- 3) Et enfin, serait-il possible que l'élément détaché et l'élément de rappel n'entretiennent ni une relation d'anaphore ni une relation de coréférence ?

Il a été posé dans la section 5.1 qu'une relation d'anaphore est une opération sémantique consistant à maintenir et à confirmer le statut du « centre d'attention établi » (Cornish, 1990 : 85). Pragmatiquement, la forme de l'expression anaphorique comporte l'indication que l'élément d'information qu'elle désigne est disponible et saillant dans le focus d'attention des interlocuteurs. La saillance du référent de l'anaphorique vient, soit du modèle de discours co-construit par les interlocuteurs (mention antérieure dans le discours), soit de l'environnement immédiat des interlocuteurs dont il se détache comme actant principal (cf. Kleiber, 1994 : 134). Dans tous les cas, l'expression anaphorique est à envisager comme référentiellement et/ou sémantiquement non autonome dans la mesure où sa composante interprétative est fixée par une autre expression déjà présente à l'esprit des interlocuteurs.

Contrairement à ce que l'on peut penser de prime abord, dans une CDG, l'élément de rappel n'entre pas toujours en relation d'anaphore avec l'élément détaché. Dans les exemples qui suivent, il y a anaphore en (21), mais pas en (22), (23) et (16) :

- (21) E : *Les étudiants* ils étaient, ils étaient sympas et tout ? Enfin c'était...
MB : Ouais c'était, ben c'était une école privée qui coûtait trente-cinq mille balles par an. Donc euh, ça te situe le genre d'élèves qui allaient là-bas. (21amb1g)
- (22) CP : Enfin d'ailleurs, j'avais rencontré un Réunionnais, enfin on a, on avait fait du stop avec un Réunionnais, et *lui* il était parti justement habiter quinze ans en France quoi. (21acp1l)

- (23) BM : Donc, *moi* j'ai fait, j'ai fait mes études, comme j'ai fait toutes mes études sur Dijon, j'ai squatté chez mes, chez mes parents. (21abm1g)
- (16) BM : J'étais euh, rue Louise Miche/, euh non, rue Louise Michel c'est mon adresse actuelle et. Avant j'étais à Dijon au, rue Jules Violle, trente cinq rue ch/, Jules Violle.
E : *Jules Violle* ? Ça s'écrit comment ? Violle ? V I O ?
BM : V I O deux L E. (21abm1g)

Dans l'exemple (21), l'anaphorique *ils* se reconnaît en tant que tel au fait qu'il n'est pas informé *in situ* mais est saturé sémantiquement par le truchement de l'antécédent *les étudiants*.

En (22), le pronom *il* n'anaphorise pas le pronom *lui* : il n'y a, en fait, aucune relation entre les deux formes pronominales, sinon la coréférence. En effet, *lui* n'a aucune aptitude, hors contexte, à identifier le référent. Dès lors, ne pouvant pas fournir à lui seule une source sémantique et référentielle, le pronom *lui* n'est pas à même de saturer sémantiquement et référentiellement le pronom *il*. Ainsi, le pronom disjoint, fût-il introduit en position détachée à gauche, ne peut pas de par sa nature jouer le rôle de l'antécédent vis-à-vis du pronom clitique, ce rôle étant rempli par le SN *un Réunionnais*.

En (23), l'élément détaché et l'élément de rappel sont exprimés par un pronom personnel de la 1^{ère} personne du singulier. Or, comme il a été souligné dans la section 5.1, les expressions pronominales *je (moi)* et *tu (toi)* ne sont pas incluses dans la classe des anaphoriques du fait de leur fonctionnement déictique. Etant donné que l'identification du référent des pronoms *je* ou *tu* repose sur le rôle spécifique des acteurs de communication, elle est moins contrainte que celle du pronom *il* et ses variantes allomorphes. Que les déictiques apparaissent sous forme tonique ou clitique, ils supposent en général une identification directe et autonome du référent à partir de l'énonciation même de la forme.

Le cas présenté dans l'exemple (16) est un peu plus complexe dans la mesure où le pronom *ça* se prête à une multitude d'usages. Il peut renvoyer à un SN à valeur générique ou à un segment du discours antérieur (emploi résomptif), en passant par le cas où il sert à désigner une chose singulière, une collection de choses homogènes ou hétérogènes, des événements ou états mentaux, etc. Il peut également prendre une valeur déictique comme dans l'exemple (16) (déjà mentionné dans la section 5.1 pour illustrer le phénomène de deixis textuelle). Les emplois de ce type ne sont pas des emplois dits en usage (Charolles, 2002 : 9-10). Dans les emplois d'usage, l'acte de référence vise une entité extralinguistique identifiable par le biais du sens dénotatif du N. L'actualisation du référent en tant que tel s'appuie

également sur les indications fournies par le contexte et le co-texte ainsi que par le choix d'un déterminant particulier.

En (16), nous sommes en présence d'un emploi en mention. A la différence des emplois en usage, les emplois en mention ne visent pas une entité satisfaisant aux traits spécifiques attachés à la représentation conceptuelle que nous faisons de cette entité grâce à notre expérience culturelle et intellectuelle. Ce qui est visé, c'est l'expression linguistique elle-même (Charolles, 2002 : 10). En (16), *Jules Violle* ne réfère pas à une rue, mais, réflexivement, au nom de la rue, plus précisément au mot orthographique. De ce fait, dans les exemples du type que nous venons d'analyser, la relation entre le segment détaché et l'élément de rappel n'est pas anaphorique, mais déictique dans la mesure où l'interprétation du deuxième terme suppose une prise en compte du contexte matériel dans lequel il est employé au sens où il y a un renvoi au signifiant de *Jules Violle*. Pour ce qui est de l'anaphore, l'interprétation de la deuxième expression de la relation va de pair avec l'interprétation du sens dénotatif de la première expression à laquelle celle-ci est liée pragmatiquement.

La comparaison de ces quatre exemples met en évidence le fait que la relation entre le syntagme détaché et l'élément de rappel n'est pas nécessairement anaphorique.

La première conclusion que l'on peut en tirer est que l'interprétation anaphorique de l'élément de rappel doit satisfaire à deux conditions. Premièrement, l'élément détaché auquel il renvoie ne peut pas être exprimé par une forme pronominale atone. Deuxièmement, il faut que l'identification du référent de l'élément détaché résulte d'une activité de conceptualisation qui conduit à mettre en relation une forme linguistique particulière avec un concept satisfaisant à un ensemble de traits distinctifs.

Dans ce qui précède, nous avons établi également que, même si l'élément détaché et l'élément de rappel n'entretiennent pas une relation d'anaphore, ils peuvent entretenir une relation de coréférence (les exemples (22) et (23)).

Il s'agira à présent de découvrir si, dans une CDG qui repose sur la relation d'anaphore, l'élément détaché et l'élément de rappel se trouvent également en relation de coréférence.

La réponse à cette question a été partiellement donnée dans la section 5.2. Plus précisément, il a été démontré que l'expression antécédente et l'expression anaphorique peuvent avoir la même identité sémantique sans pour autant être coréférentielles. C'est notamment le cas de l'« anaphore

de paresse » qui a pour particularité le fait que le transfert du sens dénotatif du N à partir de l'expression antécédente vers l'expression anaphorique n'est pas dédoublé par le transfert de la référence. La relation qui unit les deux expressions est une relation de cosignifiante :

- (24) C'est *un beau vase*. J'ai offert **le même** à ma mère pour son anniversaire. (Popova & Kazakova, 1989 : 125)

Certains exemples relevés dans le corpus du français pourraient être envisagés comme un type particulier de l'anaphore en question :

- (25) GS : Alors on arrive, on euh, bien entendu, on demande du vin. Alors le premier coup, c'était à Ouarzazate. On demande du vin et il y en avait. Bon. Il y en avait, on boit bon, on boit chacun une bouteille, mais quand on a voulu en redemander, il y n'en avait plus. Parce qu'ils avaient épuisé le stock. Puis alors, pense quatre bouteilles pour la, pour la classe, <DS : Pour trente-cinq> alors hein, je t'expliques pas là. Et dans un autre coin, on a bien mangé, mais on a mangé à l'eau. Il y avait pas de vin. Pas de vin du tout. Alors à l'eau. Alors euh. Avec la classe, je t'explique pas. Il y en a quelques-uns euh (*rires*), enfin on a ben fait, on a ben bu avec lui. Et puis euh.

E2 : Et *le pain* ? Il y en a ?

GS : Oui, il y a du pain, mais euh, s/, si, il y a, il y avait un genre de pain euh, euh enfin c'était euh pff, c'est un, un pain comme, comme, pain à peu près comme chez nous, pas bien.

DS : Surtout des galettes, des euh.

GS : Ah ben, il y a des endroits, <DS : Alors plates.> c'était plus des galettes, mais il y en a d'autres endroits, ça dépend dans les hôtels qu'on a, dans, dans les endroits qu'on descendait, euh, c'était du pain, mais enfin je sais pas qu'il était bien bon, mais enfin, c'était un genre de pain. Il y avait des galettes, c'est vrai ça.

(42ags11)

Dans l'exemple ci-dessus, l'élément détaché et l'élément de rappel ne sont pas coréférentiels. Primo, le syntagme détaché et l'élément de rappel n'appartiennent pas au même paradigme de formes. Sous sa forme originelle, l'élément détaché ne pourrait pas être intégré à la construction verbale à la place de *en*. Secundo, le SN *le pain* et le pronom *en* n'ont pas la même valeur référentielle : A la différence du SN défini *le pain* désignant une matière indépendamment de son actualisation ici ou là, le pronom *en* (et son corrélat sous-jacent *du pain*) suppose un ancrage spatio-temporel de la matière, et ce même malgré que son existence constitue encore l'objet de l'interrogation. Le point de repère existentiel qui sert d'arrière-fond à l'interprétation du *en* est le séjour du locuteur GS au Maroc (pour l'intégralité de l'entretien, voir l'Annexe 11, p. 339). Par ailleurs, ce qui est interrogé ici, ce n'est pas l'existence du référent en tant que tel, mais sa manifestation dans un lieu précis.

L'interprétation générique du SN *le pain* tient au processus de justification en rapport avec l'unicité existentielle du référent qu'il dénote. A la différence du SN défini non générique exigeant un calcul interprétatif qui justifie l'unicité du référent par rapport au contexte où il est employé, le SN en emploi générique ne demande aucune justification interprétative de son unicité dans la mesure où il renvoie, soit à la classe entière de N, soit à un tout formé par la réunion d'occurrences homogènes. L'absence de contrainte de justification interprétative s'explique ainsi par le fait que le SN défini générique désigne son référent comme paraissant identique à lui-même, quels que soient le lieu et le temps où il se manifeste. Dans ce sens, l'unicité des SN définis génériques repose sur la seule extension dénotative de N (Kleiber, 1989 : 79-80).

Pour ce qui est de l'unicité des SN définis non génériques, elle fait surtout appel au contexte discursif (cf. procédure anaphorique) ou à l'environnement immédiat des interactants (*op. cit.* : 80). Par ailleurs, l'emploi non générique du SN défini implique que le référent qu'il dénote ait une existence limitée dans l'espace et le temps.

Dans l'exemple ci-dessus, on peut voir que la définitude du SN *le pain* ne tient ni à l'anaphore ni à la coréférence. L'occurrence du référent 'le pain' n'est justifiée ici que parce qu'elle s'inscrit dans la ligne thématique générale de la conversation. En supposant qu'il s'agisse d'une entité individuelle ancrée dans le temps et l'espace, l'utilisation de l'article défini serait inappropriée puisque l'existence de cette entité n'est pas tenue pour acquise par les interlocuteurs.

La présupposition existentielle d'unicité n'implique cependant pas que l'entité dont l'existence est présupposée soit connue des interlocuteurs. Ce que le locuteur tient pour connu, ce n'est pas l'entité en tant que telle, mais « seulement le contexte particulier dans lequel les allocutaires sont appelés à comprendre ce qui rend l'entité désignée à l'aide d'un SN défini unique de son espèce » (Charolles, 2002 : 84).

En français, les cas de la reprise du SN détaché par *ce* sont encore plus complexes. En effet, dans certaines CDG, il est difficile d'établir le type de relation que le pronom *ce* entretient avec le syntagme détaché. Eclairons ce propos à l'aide de deux exemples :

(26) *Mon père ça* aurait été complètement à part non *mon père ça* aurait pas été le même genre. (Blasco-Dulbecco, 1999 : 119)

(27) *La soupe à l'oignon c'*est bon. (Blasco-Dulbecco, 1999 : 122)

En (26), *ça* ne renvoie pas au référent du syntagme détaché, mais à la situation dans laquelle le référent 'mon père' se trouve impliqué. Pour ce qui est de l'exemple (27), le statut référentiel de *ce* pourrait même être remis en question. Il semblerait en effet que, dans les énoncés du type classificatoire, *ce* se présente comme un opérateur linguistique plutôt qu'une expression anaphorique à valeur coréférentielle (cf. Maillard, 1985).

L'analyse de la CDG en terme d'anaphore coréférentielle se heurte également à la difficulté lorsqu'il s'agit de rendre compte des CDG qui induisent une inférence du type *catégorie/individu* :

- (28) E : Ah ouais, le lycée était payant ?
 SH : Ben, c'était payant <E : Ah ouais >. C'était payant. Alors, les enfants d'ouvriers euh, de cadres moyens, **on** n'avait pas le droit. Oui, oui, oui. Alors, le brevet élémentaire, le brevet supérieur, et puis ensuite euh, école normale d'instituteurs, qui n'existe plus. (21ash1g)
- (29) Les pharmaciens **on** est très surveillés. (Blasco-Dulbecco, 1999 : 128, ex. 79)

Dans ce cas de figure, le syntagme détaché désigne une catégorie qui vérifie les conditions sémantiques que requiert l'interprétation de l'identité « sociale » ou « professionnelle » du référent auquel renvoie *on*. Le pronom *on* montre ici un fonctionnement référentiel particulier. Premièrement, il est anaphorique et déictique à la fois. L'emploi du *on* implique que la locutrice *SH* s'autodésigne tout en se confondant dans la masse anonyme de ses semblables évoquée par le syntagme détaché *les enfants d'ouvriers, de cadres moyens*. Deuxièmement, la référence du *on* est, d'une part, spécifique, et d'autre part, générique. Elle est spécifique de par sa relation avec l'acteur principale de la communication – la locutrice –, et elle est générique au sens où la contrepartie référentielle de l'expression détachée est saisie dans son extension maximale. Par ailleurs, les exemples (28) et (29) se caractérisent par le fait que l'introduction du référent du SN défini se fait par le biais de la description définie (cf. « prédicat substantif » Charolles, 2002 : 35) ayant pour fonction d'identifier le référent à travers la caractéristique que lui attribue le locuteur. Cependant, l'attribution d'une propriété/caractéristique n'a pas ici une valeur prédicative puisque l'expression détachée n'intègre pas un lien prédicatif mais désigne le référent de façon relativement autonome.

Dans les exemples analysés jusqu'ici, on a relevé trois cas de figure : 1) l'élément détaché et l'élément de rappel se trouvent en relation d'anaphore et de coréférence (l'exemple (21)); 2) la relation entre l'élément détaché et l'élément de rappel n'est pas anaphorique mais coréférentiel (les exemples

(22) et (23)) ; 3) la relation d'anaphore qui lie l'élément de rappel à l'élément détaché repose sur une relation autre que la relation de coréférence (cf. (26)).

Le quatrième cas de figure existe également. En effet, il est possible de trouver des occurrences de CDG où l'élément de rappel n'est ni anaphorique ni coréférentiel :

- (30) CL : J'avais envie de travailler avec les enfants. Donc euh, quand tu vois les métiers que tu peux faire euh, dans l'enfance c'est animatrice donc euh, ça me plaît pas du tout. Euh, *éducatrice*, eut *éducatrice* moi si j'avais été **éducatrice** j'aurais voulu être en foyer d'accueil avec des petits. (21acl1g)

En (30), l'élément détaché et l'élément de rappel ne peuvent pas se trouver en relation de coréférence pour la bonne et simple raison que l'élément de rappel *éducatrice* n'est pas employé référentiellement. Faisant partie du prédicat *être éducatrice*, le SN désigne une propriété qui s'applique à un référent et qui n'est pas présentée comme une entité dont le discours dirait quelque chose. Ceci n'implique pas bien sûr qu'il ne soit pas possible de référer à une propriété ou un état de choses. Seulement si l'on veut dire quelque chose à propos d'une propriété, on doit nécessairement la réifier. L'expression *éducatrice* n'est pas non plus anaphorique puisque sa composante interprétative est fixée *in situ*.

Pour conclure cette section, on retiendra que la relation entre le syntagme détaché et l'élément de rappel ne se résume ni à l'anaphore, ni à la coréférence puisque ni l'une ni l'autre ne sont exprimées systématiquement.

5.4 La concurrence des pronoms *il* et *ce* en français

En français, dans sa fonction de reprise, le pronom clitique de la 3^{ème} personne est concurrencé par le pronom démonstratif *ce*, ou ses variantes allomorphiques *ça* et *cela*. La concurrence entre les deux types de pronom se rencontre surtout dans le cas du détachement à gauche de SN définis :

- (31) E : Ouais on est tous comme ça hein tout seul tu fais pas ta vie hein.
MA : Mais bon après voilà, *l'amitié* c'est un truc qui se travaille aussi quoi.
(21ama1g)
- (32) E : Mais euh, ta, *ta maîtrise de lettres*, ça portait sur quoi ?
MB : L'écriture des camps de concentration, les témoignages euh, sur Marguerite Duras et Robert (XX). Ça n'a rien à voir avec l'anglais. (21amb1g)

- (33) CP : Dans ce cas-là, mais vaut mieux faire géologie quoi et faire euh, de la tectonique euh.
E : Ouais mais géologie tu es obligé de passer par bio quoi en fait.
CP : Ouais mais, franchement mais euh, ouais c'est super dur mais euh, je crois que le sacrifice il vaut le coup (*rires*). Mais bon. Donc voilà quoi. Non mais parce que c'est super intéressant ce qu'ils font. (21acp1g)

Il est à noter que *ce* est utilisé en principe seulement comme sujet du verbe *être*. Avec les autres verbes, le locuteur utilise les formes *ça* ou *cela*. A la différence de *ce*, *ça* et *cela* se rencontrent non seulement dans la fonction de sujet, mais aussi dans les fonctions d'objet ou d'attribut :

- (34) CD : Ils nous ont servi un café, alors moi, pas du tout à la française, alors le café, hum, pas digéré du tout **ça**. (42acd1l)
- (35) MB : Ben ouais euh, ben oui par exemple euh, l'anglais commercial euh, l'anglais juridique tout ça, non **ça** je, je suis pas. (21amb1g)

Sachant que les pronoms présentent des propriétés sémantiques et des fonctionnements référentiels variés, il y a lieu de se demander comment le choix d'un pronom contribue à l'interprétation des CDG.

Etant donné la valeur impersonnelle du pronom *ce/ça*, on pourrait s'interroger sur la nature de l'élément détaché ainsi que les conditions qui régissent son utilisation dans les CDG. L'analyse des occurrences avec *ce/ça* montre que la forme morphosyntaxique de l'élément détaché est l'un des facteurs principaux qui favorisent le choix du pronom. Parmi les formes qui requièrent la reprise par le pronom démonstratif *ce/ça*, on trouve non seulement les SN, mais aussi les expressions infinitives et les complétives :

- (36) CL : En plus euh, enseigner euh, l'histoire-géo pendant quarante ans euh, ça me, **ça** me gonfle un peu alors que prof des écoles euh, c'est, c'est, c'est varié tu vois euh, je touche à tout. (21acl1g)
- (37) ML : Aller au pupitre euh, j'ai horreur **de ça** quoi, les auditions, tout ça, les exposés. (21aml1l)
- (38) Que Pierre soit tombé, **cela** amuse Sylvie. (Riegel et al, 2005 : 429)

Un deuxième facteur important est le type de référence à l'œuvre. Le pronom *ce/ça* anaphorise préférentiellement les SN à référence générique :

- (39) E : Ouais on est tous comme ça hein tout seul tu fais pas ta vie hein.
MA : Mais bon après voilà, l'amitié c'est un truc qui se travaille aussi quoi. (21ama1g)

Ceci dit, l'utilisation de *ce/ça* contribue également à l'interprétation générique de l'énoncé. Cette particularité sémantique du pronom *ce/ça* se manifeste notamment dans les CDG. A l'opposé du pronom démonstratif, le pronom clitique favorise l'interprétation spécifique de l'énoncé :

(40) *La soupe à l'oignon, elle* est bonne. (Blasco-Dulbecco, 1999 : 122)

(27) *La soupe à l'oignon, c'est* bon. (*ibid.*)

En comparant les deux exemples, on remarque tout de suite que le SN repris par le pronom démonstratif ne s'interprète pas de la même façon : si le pronom personnel clitique individualise le référent du SN en lui donnant une valeur spécifique, le pronom démonstratif confère au référent une valeur générique.

Le fait que la forme de l'expression anaphorique contribue partiellement à l'interprétation de la référence du SN détaché pose un problème supplémentaire à la définition de l'anaphore dans la mesure où la conception traditionnelle en termes de « dépendance orientée » (Corblin, 1995) ou d'« incomplétude référentielle » des expressions anaphoriques (Charolles, 1991) présuppose une indépendance référentielle et sémantique de l'expression antécédente vis-à-vis de l'expression anaphorique. En effet, le critère de dépendance interprétative implique que la relation entre l'antécédent et l'anaphorique n'est jamais réciproque, mais unilatérale. Par conséquent, la saturation sémantique n'est envisagée qu'en rapport avec l'anaphorique et jamais en rapport avec l'antécédent. Or, nous venons de voir que le choix de l'expression anaphorique peut influencer sur l'interprétation référentielle du SN détaché. Ce fait a d'ailleurs amené certains auteurs à remettre en cause le statut anaphorique de l'élément de rappel, lorsque celui-ci est exprimé par un pronom clitique ou un pronom démonstratif :

Le syntagme disloqué garde son statut d'élément adjoint au pronom clitique, puisqu'il subit son influence dans la saisie sémantique qu'il opère sur l'élément disloqué. Néanmoins, il n'est plus envisageable de décrire le pronom comme un élément anaphorique, à cause justement de l'influence sémantique qu'il opère sur l'élément disloqué. C'est bien pourquoi l'on a tenté d'y déceler un « opérateur linguistique » (Maillard, 1985) ou encore un « relais topique ». (Blasco-Dulbecco, 1999 : 123)

La thèse du fonctionnement « affixal » du pronom clitique dans la CDG, défendue par Lambrecht (1981, 2001), va dans le même sens. A supposer que le pronom clitique soit une sorte de morphème libre spécifiant la fonction syntaxique du constituant détaché dans la construction verbale, on devrait renoncer à y voir un marqueur référentiel original (à ce sujet, rappelons la discussion dans la section 4.3).

Une interrogation s'impose donc : en français, dans la CDG, le pronom de reprise est-il anaphorique ou non anaphorique ?

Si on admet que, dans la CDG, le pronom de reprise soit anaphorique, on devra admettre également que la dépendance interprétative sur laquelle repose la définition de l'anaphore n'est pas un critère absolu au sens où le choix de l'expression anaphorique peut être révélateur de la façon dont le locuteur conceptualise le référent du SN détaché. Quoi qu'il en soit, il ne me semble pas justifié que l'on refuse le statut d'anaphorique au pronom qui reprend le syntagme détaché à cause des effets de sens qui découlent de la variation des formes de reprise. Primo, l'influence opérée par le pronom sur la « saisie sémantique » du syntagme détaché est nettement inférieure à celle qu'opère le syntagme détaché sur l'élément de rappel. Secundo, le choix d'une forme référentiellement non autonome véhicule une instruction vis-à-vis de l'allocutaire que l'élément d'information auquel elle renvoie est disponible et saillant dans le focus d'attention des interlocuteurs et que le locuteur en parle « en continuité avec ce qui l'a rendu saillant » (Kleiber, 1994 : 99-100).

Trois autres arguments viennent étayer cette position.

Premièrement, la variation *pronom personnel/ pronom démonstratif* n'est pas particulière à la CDG :

- (41) A : C'est un nouvel ami que je voulais vous présenter.
B : Qu'est-ce que c'est ?
A : Un avocat.
B : Ah, bon ! ça peut être utile, ça parle, ça fait du bruit. (Popova & Kazakova, 1989 : 98)

Deuxièmement, l'opposition *pronom personnel/ pronom démonstratif* ne correspond pas systématiquement à l'opposition *spécifique/générique* puisque les deux types de pronoms sont à même d'exprimer les deux valeurs. Par exemple :

- (42) **Valeur générique**
E2 : Et tu as des bons souvenirs de tes voyages ?
RF : Oui.
E2 : Des gens rencontrés.
RF : Les gens rencontrés oui bien sûr et. J'en ai des bons souvenirs mais enfin disons que les gens ça a beaucoup changé quand même. Euh, la mentalité a beaucoup changé. Enfin je comment on pourrait dire des années, pfft. Ça commençait à changer des années quatre-vingt-dix quand même hein. (42arf11)

(43) **Valeur générique**

CP : Le vrai mélange, il a lieu dans Saint Denis, dans Saint Pierre parce que c'est des villes quoi. Mais sinon, c'est comme partout quoi, je veux dire euh. Tu sais, les gens, ils se regroupent entre euh, entre ethnies quoi. Je crois que c'est naturel. (21acp1l)

(32) **Valeur spécifique**

E : Mais euh, ta, ta maîtrise de lettres, ça portait sur quoi ?

MB : L'écriture des camps de concentration, les témoignages euh, sur Marguerite Duras et Robert (XX). (21amb1g)

(44) **Valeur spécifique**

BM : <E : C'est vrai que c'est beaucoup de, de grands, grandes avenues, des trucs comme ça quoi, il y a pas vraiment de.> Ouais, ouais, ouais il y a pas de. Mais en même temps tu vois (XX) <E : Si, il y a le centre historique et il est quand même bien le.> Ouais, ouais le, ouais la vieille ville elle est bien. (21abm1l)

Curieusement, la spécificité du référent ne suffit pas pour que le SN détaché soit repris par un pronom personnel clitique. Comme on peut le voir (l'exemple (32)), le pronom démonstratif n'est pas exclu d'un contexte spécifique. L'emploi « spécifique » du pronom *ça* est restreint toutefois aux référents non animés. Lorsque *ce/ça* reprend le SN dont le référent est un être humain, l'énoncé prend une valeur générique (42) ou une valeur classificatoire (45) :

- (45) MB : En plus, tous les, les colocataires que j'avais c'étaient des, des Espagnols, des Italiens, des machins, tout ça donc euh. Chacun on parlait euh anglais, on par/, on se parlait anglais, mais par contre on se parlait tous avec nos accents, nos fautes et tout donc euh. Euh, ch/, euh, ça a fait un bain dans lequel j'ai euh, pu améliorer le, mon anglais mais je suis pas une spécialiste de, de l'anglais hein. (21amb1g)

Troisièmement, la thèse défendue par Blasco-Dulbecco implique qu'au moment où le locuteur introduit une expression référentielle en position détachée à gauche, son interlocuteur ne sache pas encore si cette expression véhicule un sens spécifique ou un sens générique puisque le rôle principal dans l'attribution d'une valeur référentielle au SN détaché est joué, selon elle, par l'élément de rappel. Or, tout en reconnaissant le rôle particulier du choix de la forme de l'élément de rappel pour l'interprétation du SN détaché, il serait contre-intuitif de croire que le contexte antérieur ne puisse guère fixer la composante interprétative du syntagme détaché. Pour s'en rendre compte, il suffit de considérer des exemples dans lesquels le SN détaché sert à relancer, à confirmer ou à maintenir un topique introduit dans le discours intérieur. Ceci concerne également les topiques de contraste :

- (46) MA : Alors qu'au départ euh, dans le, tout le monde est des surhommes en réunion, ça a fait pareil avec Super Fresh Babali, et c'est. Tout le monde euh, il y a pas de problème quoi, la parole ça, ça marche toujours bien, tu t'es mis d'accord, machin, et puis les, et puis les actes ça, ça pêche toujours plus ou moins quoi. (21ama1g)

Comme on peut le voir, la valeur générique du référent 'les actes' ne vient pas que du pronom de reprise *ça*. Elle repose également sur le contexte antérieur aussi bien que sur l'introduction du topique 'la parole' avec lequel le deuxième topique est mis en contraste.

Notons également que le prédicat qui assigne une propriété ou un état de choses au référent du pronom sélectionne aussi, parmi les traits attachés à la signification du SN détaché, des composants qui favorisent une interprétation plutôt qu'une autre.

- (47) **Valeur spécifique**
BL : Pour la nounou, ben c'est euh, en fait la nounou elle nous coûte à peu près deux mille quatre cent balles quoi par mois. (21abl1l)
- (48) **Valeur générique**
MA : les Japonais, tu comprends rien quand ils parlent anglais. (21ama1l)

Ceci dit, dans certains contextes, le changement du pronom personnel par le pronom démonstratif n'affecte pas considérablement l'interprétation sémantique de l'énoncé. Comparez :

- (49) CP : Ouais mais, franchement mais euh, ouais c'est super dur mais euh, je crois que le sacrifice il vaut le coup (*rires*). (21acp1g)
- (49') Ouais c'est super dur mais, je crois que le sacrifice ça vaut le coup.

La possibilité de substituer dans certains contextes le pronom démonstratif par un pronom clitique met en évidence le fait que le choix du pronom n'est pas seul en cause dans l'attribution d'une valeur spécifique vs. générique au référent du SN détaché.

Pour ce qui est des phrases copulatives (les exemples (40) et (27)), la distribution complémentaire du pronom personnel clitique de la 3^{ème} personne et du pronom démonstratif « s'éclaire, en partie, grâce à la distinction entité classifiée/ entité non classifiée » (Kleiber, 1994 : 75). Suivant Kleiber (*ibid.*), le démonstratif *ce/ça* présente le référent comme « faisant partie de la classe générique des choses ou entités qui subsume toutes les

autres ». Ainsi, le référent désigné par *ce/ça* est présenté comme « une entité à classer ». Le choix de *ce* s'impose lorsque le prédicat est du type classificatoire (l'exemple (50)). Il n'en va pas de même lorsque le prédicat est un attribut non classificatoire (l'exemple (51)). A la différence du prédicat classificatoire, le prédicat non classificatoire présente l'entité, à laquelle il se rapporte, comme étant déjà classée ou nommée. Ceci pourrait expliquer pourquoi les prédicats non classificatoires demandent l'emploi du pronom personnel clitique et non pas celui du pronom démonstratif. Pouvant varier en nombre et en genre, le pronom personnel clitique est choisi « pour référer aux choses qui sont classifiées, qui sont reconnues comme faisant partie de telle ou telle catégorie » (Kleiber, 1994 : 75). Comparez :

- (50) *Paul*, c'est un acteur. (Kleiber, 1994 : 75)
- (51) *Paul*, il est grand. (*ibid.*)
- (51') **Paul*, c'est grand. (*ibid.*)

En essayant d'expliquer les raisons pour lesquelles les CDG acceptent difficilement le pronom clitique de la 3^{ème} personne avec un prédicat du type classificatoire, Kleiber met en avant l'incompatibilité du mode de donation référentielle de *il* avec le caractère classifiant du prédicat. Son hypothèse est que la « phrase-hôte » de *il* doit être un prolongement de la situation manifeste dans laquelle le référent de *il* est impliqué et qui le rend pragmatiquement saillant :

Avec *il* s'ajoute le facteur de continuité manifeste et c'est lui qui bloque l'emploi de *il* pour un référent destiné à être catégorisé : un référent à classer est pris en dehors de toute situation saillante, comme un objet externe à qui l'on assigne une place au sein des catégories ou classes. Par avance donc, une opération de classification est incompatible avec *il* dans la mesure où elle ne peut constituer une suite ou un prolongement à la structure justificatrice de *il*. (Kleiber, 1994 : 96)

Pour finir la discussion sur le statut du pronom de reprise en français, je propose de revenir à la thèse de Lambrecht selon laquelle le pronom clitique fonctionne comme une sorte d'affixe verbal. Le comportement que manifeste le pronom clitique en français est en effet proche de celui des affixes (cf. section 4.3). En partant du principe que l'affixe ne peut de par sa nature fonctionner comme anaphorique, on pourrait envisager qu'il en va de même avec le pronom clitique.

Toutefois, certains faits s'opposent à cette conclusion. Dans l'hypothèse où le constituant en « position de topique » et le constituant qui le reprend à l'intérieur de la proposition se trouveraient en distribution complémentaire, le pronom clitique devrait s'accorder en nombre et en genre avec le SN détaché (à condition bien sûr que le verbe recteur le permette). Or, la reprise

de l'élément détaché par un pronom ne se traduit pas nécessairement par un phénomène d'accord :

- (52) *Mon prof de maths elle* met des notes très sévères. (Blasco-Dulbecco, 1999 : 130, ex. 102)
- (53) GS : C'est que moi, ce qui s'est produit quand je suis arrivé là-bas, j'ai eu un gros souci, parce que le euh, *l'agence qui m'a reçu là-bas*, ils avaient un programme. Mais moi, j'en avais un autre. Alors là, c'était pas le cas comme là euh, euh c'était pas la joie parce que je lui dis : 'Moi je suis pas d'accord.' (42ags1l)

En (52), la discordance de genre est motivée par « un accord selon le sens et non pas selon la grammaire »¹¹² (Apothéloz, 1995 : 39). En (53), le pronom personnel *ils* constitue un emploi non paradigmatique de *il* connu sous le nom de « *ils* collectif ». Comparé à l'emploi paradigmatique de *il* que l'on retrouve dans l'anaphore coréférentielle dite fidèle, l'emploi non paradigmatique présente un fonctionnement particulier. En français, l'emploi en question prend toujours la forme du masculin et du pluriel. En anglais, le pluriel est la seule marque morphologique qui caractérise ce type d'emploi.

Kleiber met en évidence plusieurs particularités de *ils* collectif (1994 : 163-175) :

- 1) *Ils* collectif est restreint aux êtres humains (*op. cit.* : 164).
- 2) Qu'il soit utilisé avec ou sans antécédent textuel, le pronom *ils* donne nécessairement lieu à une référence indirecte (*op. cit.* : 165-166) au sens où il n'y a ni coréférence, ni identité sémantique entre l'antécédent textuel (ou le déclencheur d'antécédent situationnel) et *ils* collectif.
- 3) D'après Kleiber (*op. cit.* : 165), l'emploi collectif de *ils* se caractérise par « l'absence de forme tonique correspondante ». Sa conclusion se base sur l'inacceptabilité pragmatique des énoncés comme :

- (54) ?Eux, à Paris, roulent comme des fous. (Kleiber, 1994 : 165)
- (55) ?A Paris, ils roulent comme des fous, eux. (*ibid.*)

Ceci dit, cette conclusion de Kleiber est contredite par les exemples de nos corpus :

¹¹² Ce cas de figure fait appel à la relation sémantique connue sous le nom de l'**anaphore sur syllepse** (Apothéloz, 1995 : 39).

- (56) MB : En plus ils sont nuls en commerce. Tu vois comme euh, la maison Bayard euh, Bayard Editions euh, ceux qui font Chair de Poule et tout ça, alors eux ils cartonnent dans les supermarchés et tout euh, ils font des trucs euh, ils ont des collections de qualité et en même temps des trucs super grand public euh, et eux euh, ils prennent des risques parfois enfin tu vois le fait de, de gagner de la thune euh, en grosse euh, quantité euh. Après ça leur permet de euh, d'investir aussi sur les, les trucs plus littéraires. (21amb11)

Comme on peut le voir, *ils* est précédé du pronom tonique *eux* ayant la même valeur référentielle.

4) Une autre particularité de *ils* collectif est que la récupération du référent auquel il renvoie semble inutile (*op. cit.* : 167). En effet, le locuteur n'a pas besoin de connaître l'identité du référent pour interpréter l'énoncé : « Il semble contre-intuitif [...] de penser que locuteur et interlocuteur ont véritablement un *nom* à l'esprit lors de l'interprétation du pronom [*ils* collectif]. Il est évident qu'ils pensent à quelque chose lorsque de tels *ils* sont énoncés et interprétés, mais ce "quelque chose" ne comporte pas crucialement un substantif bien précis... » (*ibid.*).

Kleiber (1994 : 169) soutient l'idée selon laquelle l'emploi collectif de *ils* ne relève pas « de la quantification existentielle comme l'article indéfini, mais se range du côté des syntagmes nominaux comportant le trait de *définitude*, c'est-à-dire ceux dont l'existence du référent, quel que soit le cadre dans lequel on se place, se trouve établie indépendamment du prédicat. En termes quantificatifs, cela signifie que la pluralité dénotée par *ils* collectif n'est jamais partitive ou *exclusive* [...], mais correspond [...] à une référence *inclusive* semblable à celle qui caractérise l'article défini ». Le caractère défini de *ils* collectif se laisse vérifier par l'impossibilité de se substituer à *on* dénotant le référent dont l'existence n'est pas encore tenue pour acquise. Comparons :

- (57) On sonne (*on* = quelqu'un/ des gens). (Kleiber, 1994 : 169)
(58) ? Ils sonnent (*ils* = des gens) (*ibid.*)

Un autre fait qui étaye la thèse de Kleiber est que, dans toutes les occurrences de la CDG contenant *ils/they* collectif relevées dans les corpus PFC et PAC, le SN détaché à gauche est un SN défini.

Selon Kleiber (1994 : 170), sémantiquement, *ils* collectif se rapproche du SN générique au sens où « *Ils* collectif n'engage jamais à l'identification des individus composant l'inclusivité à laquelle il renvoie » :

- (59) A Paris, ils roulent comme des fous (*ils = 'Pierre', 'François', 'Marie', etc.) (*ibid.*)

Ceci semble en effet être le cas des constructions à cadre locatif. Pour ce qui est de l'emploi de *ils* dans les CDG, il n'est pas incompatible avec l'interprétation spécifique. En effet, la reprise par un *ils* collectif peut se faire dans un contexte spécifiant :

- (60) CD : Et puis voilà, donc le premier soir on a couché à l'hôtel, parce que l'appartement qu'on avait réservé n'était pas libre, donc on a couché à l'hôtel. Alors l'hôtel, les bagages, **ils** voulaient pas nos bagages, c'était pas l'heure. (42acd11)

L'exemple ci-dessus a pour particularité le fait que les expressions nominales *l'hôtel* et *les bagages* se trouvent en relation d'interdépendance interprétative. Si la composante interprétative du pronom *ils* est fixée par le biais du SN *l'hôtel*, il en va de même pour le SN détaché, car le sème spécifique du SN *l'hôtel* est activé de façon prospective par le truchement du transfert du sème « individus » à partir du *ils* collectif vers 'l'hôtel'. Or, ce glissement référentiel n'aurait pas eu lieu dans l'hypothèse où le SN détaché serait repris par un pronom coréférentiel à valeur locative. Comparons :

- (60') Alors l'hôtel, les bagages, nous n'avons pas pu y laisser nos bagages, c'était pas l'heure.

Il s'ensuit donc que *ils* collectif confirme l'emploi métonymique du SN détaché au sens où le calcul inférentiel requis pour l'interprétation du référent de *l'hôtel* met en évidence la substitution métonymique du type : le lieu pour les personnes.

Pour ce qui est de la valeur spécifique du référent de *ils*, elle tient d'une part à l'ancrage spatio-temporel délimitant la zone d'applicabilité de la prédication principale et d'autre part à la spécificité du référent déjà établi dans le discours 'l'hôtel'. L'interprétation spécifique de *ils* a ici une valeur indéterminée. On sait que la famille de CD s'est adressée au personnel de l'hôtel et que le nombre de personnes ayant pu entrer en contact avec eux était limité, mais on ne peut établir ni le nombre exact des personnes en question ni leur identité. D'ailleurs, on n'a pas besoin de ces dernières informations. Par contre, ce qui importe ici, c'est bien le rôle fonctionnel du référent.

Il est à noter que le caractère référentiellement indéterminé du pronom clitique de la 3^{ème} personne en emploi collectif a amené certains auteurs (Yule, 1982 ; Goudet, 1983 ; Bosch, 1985) à poser que le pronom de la 3^{ème} personne du pluriel n'est pas référentiel. Leur argument est que la pluralité dénotée par *ils* collectif (*they* en anglais) n'est pas identifiable car anonyme.

Selon Kleiber (1994 : 172-173), *ils (they)* collectif a bien une référence dans la mesure où l'ensemble qu'il dénote n'est pas totalement anonyme et donc non identifiable : « Si les membres, écrit-il (*op. cit.* : 172), ne doivent pas être identifiés, il faut au contraire que l'ensemble auquel ils appartiennent le soit, sinon *ils* collectif n'est pas approprié ». Un autre fait qui va dans le sens de son argumentation est que « La totalité dénotée par *ils* collectif ne peut équivaloir à l'ensemble des êtres humains, c'est-à-dire aux gens, en général, puisque l'exclusion des interlocuteurs interdit par avance un tel emploi » (*ibid.*).

A mon sens, aucune de ces deux hypothèses n'est à être écartée au profil de l'autre dans la mesure où *ils/they* se prêtent à deux emplois antagonistes. Dans le premier emploi, le pronom peut se faire assigner une référence, tandis que, dans le second, non. Lorsque *ils/they* réfère, l'ensemble restreint d'entités, auquel est associé l'emploi du pronom, doit être explicité dans l'énoncé. Par contre, lorsque le pronom ne réfère pas, la mise en relation avec un ensemble quelconque ne semble pas nécessaire au sens où la composante interprétative de *ils/they* est fixée par le contexte situationnel ou linguistique.

L'attribution d'une référence s'impose à la forme pronominale pour la bonne et simple raison que « l'absence d'un élément contextuel (antérieur ou postérieur) ou situationnel activant l'ensemble pertinent » pose un problème à l'interprétation de l'énoncé en général et du référent en particulier comme dans les exemples qui suivent :

- (61) **Ils** avaient un programme.
- (62) **They** didn't at the time want to get me to the catering.

Par contre, l'indication du lieu dans lequel le référent dénoté par *ils/they* a un rôle spécifique à jouer change considérablement les choses. Comparons :

- (53) *l'agence qui m'a reçu là-bas*, **ils** avaient un programme. Mais moi, j'en avais un autre. Alors là, c'était pas le cas comme là euh, euh c'était pas la joie parce que je lui dis : 'Moi je suis pas d'accord.' (42ags1l)
- (63) F: Because why didn't you have the qualifications to be to be a cook right?
LB: I would have done I would have still gone where I were but, *the commercial services (proper name) house*, **they** didn't at the time want to actually get me (XXX) to the catering I had to go to college and so, I found a job that I enjoy doing I found a job that fitted in with my family. (elalb1f)

Il s'ensuit donc que l'interprétation référentielle de *ils* collectif dépend d'une expression qui le restreint localement et fixe partiellement sa composante référentielle, même si celle-ci n'est pas « individuelle », mais collective.

Le statut référentiel de *ils/they* se laisse également vérifier par l'impossibilité de paraphraser l'énoncé de manière à faire disparaître le pronom. Si le test réussit, le pronom n'a pas de valeur référentielle. Illustrons ce propos :

(64) Ils viennent encore de barrer la rue. (Goudet, 1983 : 13)
La rue vient d'être barrée.

(65) Ils ne voulaient pas nos bagages, ce n'était pas l'heure.
#Nos bagages n'étaient pas voulus, ce n'était pas l'heure.

(66) Ils avaient un programme.
#Il y avait un programme.

Comme on peut le voir, la paraphrase ne pose pas de problème à l'énoncé (64) qui reste quasiment identique, mais pose un problème aux deux autres énoncés. Les énoncés (65) et (66) restent bien sûr grammaticaux, mais leur interprétation n'est pas la même.

Il y a une deuxième raison, plus forte que la première, pour ne pas refuser le statut d'anaphorique au pronom qui reprend le syntagme détaché. Si on fait l'hypothèse, à l'instar de Berrendonner (1990), que la CDG est une période binaire (cf. section 4.4), on ne peut plus envisager le pronom de reprise comme un « opérateur linguistique » du type *affixe*. Faisant partie d'une clause distincte, le pronom de reprise ne peut être qu'un « pointeur libre » (Berrendonner *et al.*, à paraître).

5.5 L'élément de rappel : forme et fonctionnement

Qu'il s'agisse de l'anglais et du français, le constituant détaché est généralement repris par un pronom, plus particulièrement par un pronom clitique. La reprise par un SN à tête nominale est plus rare. La préférence pour les formes pronominales s'explique en partie par le rôle même de la reprise : « le référent, parce qu'il est facilement accessible, appelle plutôt un marqueur de haute accessibilité qu'un marqueur d'accessibilité faible » (Kleiber, 1994 : 57).

Tout en admettant que la reprise du SN détaché par une expression pronominale permet une accessibilité du référent à coût réduit, il ne s'agit pas de voir en l'anaphorique pronominal un marqueur de substitution qui

obéit exclusivement à un principe d'économie. En effet, je soutiens, à l'instar de Kleiber (1994 : 99-100), que le pronom personnel de la 3^{ème} personne n'est pas utilisé exclusivement pour établir une relation de coréférence « à moindres frais », mais « avant tout pour marquer un fait crucial de cohérence : que l'on va (continuer de) parler d'un référent déjà saillant lui-même ou présent dans une situation saillante et que l'on va en parler en continuité avec ce qui l'a rendu saillant ». Cette thèse est d'ailleurs cohérente avec l'approche thématique de l'anaphore et du détachement à gauche. Etant donné que la reprise par un pronom au sein de la construction verbale sert à configurer le statut pragmatique du SN détaché dans l'esprit des interlocuteurs (cf. Lambrecht, 1994 : 183), il faut que le référent du SN se présente au moment de l'énonciation comme candidat potentiel au rôle du topique, c'est-à-dire qu'il soit accessible d'une façon ou d'une autre : soit cognitivement, soit situationnellement, soit discursivement. Ceci explique pourquoi la pronominalisation du SN détaché dont le référent est entièrement nouveau se traduit par l'inacceptabilité pragmatique de l'énoncé. Comparons :

- (67) CL : L'école maternelle **elle** était vers le café 'le Rugby'. C'est pas très, très loin des abattoirs. (21acl1g)
- (67') # Une école maternelle **elle** était vers le café 'le Rugby'.

Etant donné que l'expression anaphorique nominale est cognitivement moins « économique » que l'expression pronominale, son utilisation doit s'expliquer par d'autres raisons que celle du pronom. Ainsi, si le locuteur utilise l'expression nominale plutôt que l'expression pronominale, il faut qu'il en ressorte un effet cognitif particulier qui justifie en quelque sorte le coût de l'effort d'interprétation requis.

Prenons les exemples suivants :

- (68) F: The nice thing compared to France is that everybody seems more relaxed here, (noise) in a word.
(DH laughs)
F: Maybe they don't seem but
DH: Actually I think they are, they are more relaxed here but I go to the other departments and they, they're very uptight. The worst one is the library.
(laughter)
F: The library?
DH: Oh the library, God now **that place** is just God it's just awful. (ucadh1f)
- (69) DH: The Concord jets they used to think that **those things** were safer and then they found out that uh you know, th/ they took them out of this country.
(laughter) They only have them in France now as far as I know. (ucadh1f)

(70) *Paul*, Marie n'aurait jamais dû épouser **cette loque**. (Fradin, 1988 : 26, ex. 1b)

Dans ces trois exemples, la relation entre le SN détaché et le SN de rappel repose sur la coréférence et l'anaphore. Malgré les traits communs, la relation d'anaphore en (68) et (69) n'est pas du même type que celle en (70) dans la mesure où l'interprétation des anaphoriques demande un calcul inférentiel différent. Dans les deux premiers exemples, l'anaphore repose sur la relation sémantique d'hyponymie. La fonction d'hyponyme y est remplie par l'élément détaché, et la fonction d'hyperonyme par l'élément de rappel, car ce sont bien les entités dénotées par les SN détachés (*the library* et *the Concord jets*) qui sont incluses dans la classe des entités dénotées par leurs anaphoriques respectifs : *that place* et *those things*. La relation *hyperonymiel/hyponymie* se vérifie par une opération logique simple : être X [hyponyme : 'the library'], c'est être Y [hyperonyme : 'the place'], mais être Y ce n'est pas nécessairement être X. On peut aussi dire : « Des X et autres Y », mais non l'inverse : « !Des Y et autres X » (cf. Cruse, 1986). Curieusement, ce cas de figure ne se rencontre que dans les données PAC. Dans les données PFC, je n'ai trouvé aucune occurrence de ce type.

Dans l'exemple (70), la relation n'est pas implicative, mais attributive. L'anaphorique n'y est pas un terme superordonné ni d'ailleurs sous-ordonné. Le syntagme détaché et l'élément de rappel n'ont pas de sèmes communs, sinon celui d'un être humain. L'utilisation de l'anaphore attributive semble traduire l'intention du locuteur d'exprimer une attitude envers le référent visé. La particularité de ce type d'anaphore est qu'en plus de l'information donnée, l'anaphorique véhicule de l'information nouvelle ne pouvant pas être inférée de la dénomination de l'antécédent. Plus précisément, l'anaphorique attribue au référent visé une propriété nouvelle. De ce fait, le référent mis en relief par le détachement se voit attribuer d'une part l'état de choses (commentaire) exprimé par la prédication principale (*être l'époux de Marie*) et d'autre part une propriété (*être une loque*).

Il s'ensuit donc que la différence entre l'anaphorique pronominal et l'anaphorique nominal se situe non seulement au niveau de la forme morphosyntaxique, mais aussi au niveau du contenu sémantique et pragmatique.

5.6 La forme du SN détaché : de quelques contraintes sur la nature du référent

Dans la section 2.2.1, il a été proposé d'attribuer les statuts 'inférable', 'familier', 'nouveau ancré' et 'nouveau' au référent qui apparaît en première mention, et les statuts '*in focus*', 'activé', 'nouveau contrastif' au référent qui a déjà fait l'objet d'une introduction dans le discours antérieur. La question est donc de savoir s'il existe une corrélation entre les différents statuts cognitifs du référent et la forme du SN détaché.

On pourrait supposer en effet que l'utilisation d'un marqueur référentiel en position détachée est sujette non seulement aux contraintes cognitives, mais aussi aux contraintes discursives et thématiques. Par exemple, les pronoms (à l'exception des pronoms de la 1^{ère} et de la 2^{ème} personnes) et les déterminants définis (plus particulièrement l'article défini) indiquent de manière générale que le référent du SN est employé anaphoriquement.

A supposer que le référent du SN détaché doit être accessible, mais pas suffisamment saillant, on devrait admettre que le SN détaché soit préférentiellement exprimé par un SN défini car, d'une part, l'utilisation d'un déterminant défini implique que l'énonciateur considère que son interlocuteur est à même d'identifier le référent du SN défini, et d'autre part, le choix d'un syntagme à tête nominale indique que le référent n'est pas encore suffisamment saillant dans l'état attentionnel des interlocuteurs pour apparaître sous forme de pronom au sein d'une construction verbale.

Plusieurs études empiriques démontrent en effet que le référent du SN détaché à gauche se caractérise par un degré d'accessibilité élevé qui se manifeste à travers la détermination définie (Barnes, 1985 ; Larsson, 1979) ou l'emploi des noms propres dont le référent est accessible à partir du modèle de discours ou la mémoire à long terme des interlocuteurs.

Ces observations sont confirmées partiellement par nos données de corpus : le SN détaché peut être exprimé par un SN défini aussi bien que par un nom propre. Ceci dit, comme on pouvait s'y attendre, le SN détaché est exprimé plus fréquemment par un SN défini que par un nom propre (voir la Figure 12 à la page 253). En français, dans une CDG, le SN défini constitue 58,29% des occurrences contre 53,33% en anglais. Pour ce qui est du nom propre, son utilisation est plus rare en français qu'en anglais : seulement 5,66% en français contre 23,33% en anglais.

Pour ce qui est des détachements pronominaux, ils sont beaucoup plus fréquents en français qu'en anglais (Figure 12). Remarquons à ce sujet que le fait que les détachements pronominaux existent non seulement en français, mais aussi en anglais infirme l'hypothèse de Hidalgo (2002) selon laquelle la langue anglaise n'autorise pas l'utilisation du pronom en position détachée à gauche. Précisons toutefois que le détachement du pronom est plus contraint en anglais qu'en français. Dans le corpus de l'anglais analysé ici, j'ai relevé trois types d'emploi pronominal : 1) le pronom de la 3^{ème} personne du pluriel à valeur partitive *a lot of them* avec comme élément de rappel le pronom *they* ; et 2) le pronom de la 1^{ère} personne du singulier *me* avec comme élément de rappel le pronom sujet *I* ; 3) le pronom réflexif + le SN défini, les deux étant repris par un pronom :

- (71) F: Do you have some universities in England, have uh writers in residences or you know poets in residence that actually do that creative stuff? Is there somebody like that in the university here?
 JG: Well, we do have guest speakers. Uh, and *a lot of them*, yeah, **they**'re in the community, I'm not sure that they're as tied-in as what you're talking about. But yeah, definitely Santa Barbara writers or just special guest speakers come. (*ucajg1f*)
- (72) LB: I did go out drinking but I was drinking an orange juice while everybody else was getting drunken. Me, I used to be the taxi service (F laughs) home. Er but I didn't mind because that was my best friend and I, I didn't care. (*elalb1f*)
- (73) LB: [...] my brother was brought up in a house full well with women. Both myself and my mother, **we** are both domineering, very very bossy. My brother is very very placid, and irritates me because I think (*laughter*) 'Kick yourself for life' you know (*elalb1f*)

S'agissant de la détermination du SN détaché à gauche, deux hypothèses s'opposent radicalement. Selon la première hypothèse, seuls les SN définis sont appropriés en position détachée à gauche (Attal, 1994 ; Gundel, 1988b) :

Dislocation of the indefinite noun phrase results in ungrammaticality if the corresponding pronoun in the matrix sentence is definite (Gundel 1988b: 61)

Le rejet du déterminant indéfini semble s'appuyer sur l'inacceptabilité pragmatique des exemples comme (74) et (75) :

- (74) *A film, I didn't enjoy **it** very much.
 (75) *Une amie, je **lui** téléphone de temps en temps.

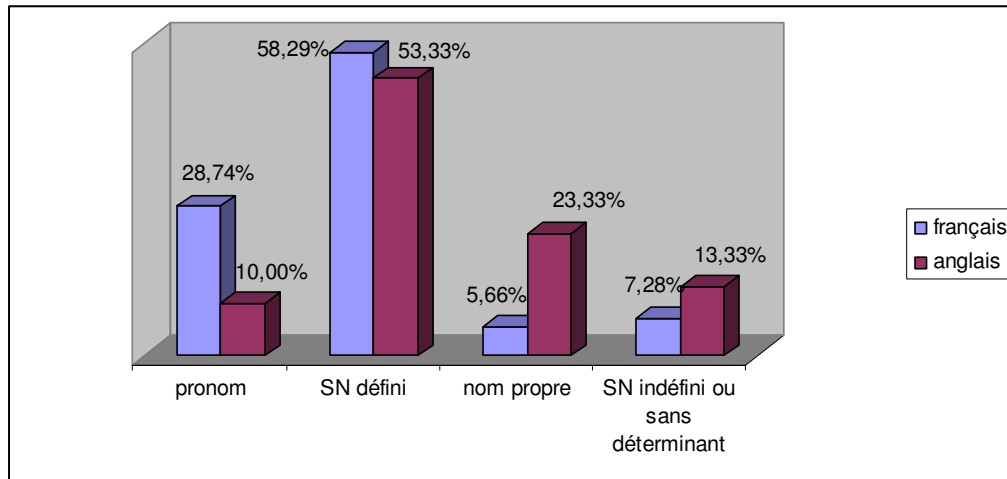
Selon la deuxième hypothèse, la position détachée n'est pas incompatible avec l'utilisation d'un SN indéfini (Berthoud, 1994 ; Delais-Roussarie *et al.*, 2004 ; Lambrecht 1981 ; Larsson 1979 : 22 ; Muller, 1999) car l'utilisation du SN indéfini en position détachée n'aboutit pas nécessairement à l'inacceptabilité pragmatique et grammaticale de l'énoncé.

- (76) *Un monsieur*, on le reconnaît à sa façon de parler. (Larsson, 1979 : 22)
(77) *Des saumons*, la rivière **en** était pleine. (Muller, 1999 : 191)

Les données analysées ici étayant également la deuxième hypothèse :

- (78) GS : Et pour le voyage au Maroc, on avait choisi le euh, en réunion de classe bien entendu le euh, le Sud marocain. Et à partir de là, de suivant ces, ces trois ou quatre euh documents que j'avais, j'ai fait un programme. Alors *un programme*, j'ai fait **mon programme** au crayon quoi. (42ags1l)
- (79) GS : La nourriture euh, c'était pas, c'était assez abondant, c'/, c'était bon, c'était bien cuisiné. Mais enfin. A la fin euh, au bout de huit jours euh, tu penses euh, *des tajines*, tu commences à **en** avoir euh <E2: C'est répétitif.> ras la coloquinte hein. (42ags1l)
- (80) E : Mais ils en reçoivent tant que ça, des trucs ?
MB : Ah ils en reçoivent plein, putain, ils en, ils en publient pas beaucoup mais ils en reçoivent euh, c'est monstrueux tout ce qu'ils reçoivent quoi. Tu vois, et puis en plus c'est ils sont soumis euh, c'est bizarre parce que ça fonctionne euh. Par exemple *un bouquin qu'ils lisent*, s'ils décident de l'acheter, des fois même le bouquin il est pas publié dans la langue, enfin dans le pays d'origine. Et il peut se passer euh, trois ans avant que le bouquin euh soit publié en France. Mais par contre, dès qu'ils le reçoivent, c'est une question d'heures presque des fois. (21amb1l)

Figure 12. SN détachés en français et en anglais



La possibilité de l'utilisation du déterminant indéfini avec le SN détaché infirme donc l'hypothèse de Gundel (1988b) et d'Attal (1994). La première conclusion *a priori* que l'on pourrait faire est qu'il y a des occurrences du SN indéfini qui sont autorisées en position détachée à gauche (cf. les exemples (76), (77), (78), (79) et (80)) à gauche et qu'il en a d'autres qui n'y sont pas autorisées (cf. les exemples (74) et (75)). Il nous appartient maintenant d'établir quelles sont les propriétés sémantiques, cognitives et discursives du SN indéfini, lorsqu'il apparaît en position détachée à gauche, et en quoi le détachement des SN indéfinis est différent du détachement des SN définis et des noms propres.

5.6.1 Le syntagme détaché est un SN défini

Etant donné que les anaphoriques peuvent entretenir plusieurs types de relation avec le segment du contexte antérieur, on peut envisager plusieurs cas de figures (pour la discussion, voir la section 5.2). Dans le cas de l'anaphore directe, le pronom ou le SN défini peut reprendre totalement ou partiellement l'information qui est apportée par le contexte antérieur. La différence entre les anaphoriques pronominaux et les anaphoriques nominaux réside toutefois dans le statut cognitif de leur antécédent (ou déclencheur d'antécédent). Si l'utilisation du pronom implique par définition que son référent se trouve déjà au centre de l'attention immédiate des interlocuteurs, celle du SN défini ne relève pas nécessairement d'un statut cognitif particulier.

Employé anaphoriquement, le SN défini peut avoir comme antécédent, soit un SN indéfini qui a été introduit dans le contexte antérieur, mais qui n'a pas encore accédé au statut de topique, soit le SN défini fonctionnant déjà comme topique. Dans le cas de l'anaphore directe, il s'agit, soit de l'identité référentielle (coréférence), soit de l'identité sémantique (cosignifiante). Dans le cas de l'anaphore indirecte, la relation entre l'anaphorique et son antécédent (ou déclencheur d'antécédent) peut se baser sur l'association, la conceptualisation ou le transfert métonymique.

Les exemples présentés ci-dessous diffèrent par le rapport que le SN détaché entretient à son antécédent ainsi que par la façon dont il saisit son référent : l'anaphore « fidèle », l'anaphore « infidèle »¹¹³ et l'anaphore associative :

- (81) E : Parce que tu fais une fiche de lecture et un compte-rendu quoi, c'est ça ouais ?
MB : Enfin, un résumé, et puis une analyse. Mais *l'analyse elle* est même pas littéraire quoi, enfin je veux dire euh, c'est vraiment euh, eux les éditeurs ils attendent euh, mon, ma sensation, c'est tout. (21amb1)
- (82) E2 : Dis voir Christine, tu vas descendre bientôt chez ta soeur à Istres ?
CL : (*bruit de papier*) Ah ben euh, on descend pour le mariage de Marie et, et Sébastien. Oui, (XX) sont en pleins préparatifs, bien entendu. *La petite Arlésienne, elle* est mignonne comme tout, enfin bon. (42acl1)
- (83) MB : Des fois je lis la première phrase, enfin, les trois premières phrases, les trois phrases du milieu, les trois phrases de la fin, et puis pfft. (*rires*) Mais bon j'ai un peu euh, j'ai mauvaise conscience quand je fais ça quand même, parce que du coup un bouquin de trois cent pages euh, je peux le lire en deux heures quoi, tu vois. (*rires*) Mais euh, quand après euh, les éditrices elles me demandent euh : 'Mais euh, pourquoi euh, pourquoi *le personnage il* change d'avis là ? (*rires*) Je sais pas (*rires*). (21amb1)

En (81), le référent du SN détaché est identifié grâce au contexte antérieur où il est mentionné pour la première fois. La reprise du SN antécédent *une analyse* s'accompagne du remplacement de l'article indéfini par l'article défini. Lors de son premier emploi, le référent 'une analyse' ne fonctionne pas comme topique, mais comme focus de contraste. La locutrice remplace d'abord le référent *un compte-rendu*, introduit par son interlocuteur dans le discours immédiatement précédent, par le référent 'un résumé' qu'elle juge plus correct et le complète ensuite par un nouvel élément d'information : *une analyse*. Les opérations cognitives en jeu sont du type **remplacement** et **expansion** : 1) **remplacement** – la bonne variable n'est pas *un compte rendu* mais *un résumé* ; et 2) **expansion** – il n'y a pas qu'*un résumé*, il y a aussi *une*

¹¹³ Les termes d'*anaphore fidèle* et d'*anaphore infidèle* sont empruntés à Apothéloz (1995 : 37).

analyse. Une fois que l'identité de la « bonne » variable a été posée, la locutrice reprend le référent et recourt à cet effet à l'opération de détachement, ce qui lui permet de faire du référent nouvellement activé le topique de l'énoncé : *une analyse* → *l'analyse* → *elle*.

En (82), la reprise du référent *Marie* s'accompagne des changements lexicaux, plus précisément, le nom propre qui, au moment de son énonciation a le statut de 'familier', est représenté ensuite (quoique pas dans l'énoncé immédiatement suivant) par l'expression descriptive *la petite Arlésienne*. Comme on peut le voir, la différence entre l'exemple (81) et l'exemple (82) se manifeste non seulement sur le plan formel, mais aussi sur le plan cognitif et sémantique. En (82), le référent 'Marie' est accessible cognitivement du fait d'être stocké en mémoire à long terme de l'allocutaire, tandis qu'en (81), le référent de l'antécédent est nouveau discursivement et cognitivement. Par ailleurs, dans l'exemple (82), la relation entre l'anaphorique *la petite Arlésienne* et l'antécédent *Marie* n'est pas seulement coréférentielle, mais aussi implicative et attributive. En effet, l'expression antécédente et l'expression anaphorique n'ont pas de sèmes communs, sinon celui d'un être humain du sexe féminin. La particularité de l'anaphore mise en jeu est que, en plus de l'information donnée, l'anaphorique véhicule de l'information nouvelle ne pouvant pas être inférée de la dénomination de l'antécédent. Dans la situation d'énonciation donnée, l'allocutaire est supposé connaître les origines arlésiennes du référent 'Marie'. D'ailleurs, dans l'hypothèse où la véracité de l'information apportée par *la petite Arlésienne* lui serait inconnue, il y aurait accommodation : elle présumerait de la véracité de l'information présumée. Dans l'énoncé '*La petite Arlésienne, elle est mignonne comme tout*', il est présumé que Marie est Arlésienne. Ce qui est asserté, ce qu'elle est mignonne. Remarquons également que le référent 'Marie' se voit attribuer simultanément deux propriétés. Or, ces deux propriétés n'ont pas le même statut pragmatique au regard de la structure informationnelle de l'énoncé. La propriété (*être Arlésienne*) se trouve dans le champ de la présupposition, tandis que la propriété (*être mignonne*) fait partie de l'assertion. La propriété « être Arlésienne » n'est pas toutefois de nature prédicative au sens où l'expression sert bien à référer et non pas à prédiquer.

En (83), la locutrice *MB* introduit un référent qui n'a pas été mentionné dans le contexte antérieur : 'le personnage'. Toutefois, malgré sa nouveauté discursive, le référent en question se présente comme candidat potentiel au rôle de topique au sens où son introduction s'inscrit dans la ligne thématique générale du discours. Le lien au contexte antérieur étant de nature associative : *bouquin* – *personnage*, le référent fonctionne sur le mode du connu emprunté à son antécédent 'bouquin' déjà actif, ce qui rend possible l'utilisation de l'article défini avec le SN détaché.

La définitude des anaphoriques associatifs mérite une attention particulière.

Comment expliquer le fait que le référent de l'anaphorique est discursivement nouveau et qu'il est introduit en même temps par un SN défini ? La réponse ne semble pas être du côté de l'autonomie sémantique puisqu'il ne s'agit pas des descriptions définies complètes, suffisantes par elles-mêmes pour l'identification du référent, ni de celui de l'identité référentielle que l'on peut observer dans les paires *un N/le N*. La réponse résiderait, suivant Kleiber (2001a : 13-14), dans le statut cognitif hybride des anaphoriques associatifs, « à la fois thématiques et rhématiques » qui « présentent une partie d'information ancienne (celle que leur fournit leur antécédent) et une partie d'information nouvelle (celle constituée par la nouvelle entité introduite), ce qui représente un mode de progression textuelle particulièrement intéressant, puisque la même expression assure à la fois la continuité et la nouveauté ».

Ainsi, la différence entre les définis à valeur coréférentielle et les définis à valeur associative pourrait être saisie non seulement au niveau sémantique, mais aussi au niveau cognitif : dans l'anaphore coréférentielle, l'expression anaphorique reprend le référent discursivement donné au sens de Prince (1981a), tandis que, dans l'anaphore associative, le référent de l'anaphorique est introduit dans le discours pour la première fois.

L'anaphore associative et l'anaphore coréférentielle s'opposent nettement par une différence de rapport qu'entretient l'anaphorique à un objet du monde. Dans l'anaphore coréférentielle, l'expression anaphorique ne désigne pas directement l'objet du monde mais le fait par le truchement d'une autre expression linguistique (ou un déclencheur d'antécédent) qui, elle, désigne le référent en question. Ainsi, bien qu'indirectement, l'anaphorique vise le même référent que son antécédent. Dans l'anaphore associative, par contre, l'anaphorique renvoie à un référent différent de celui de son antécédent. Autrement dit, la différence entre l'anaphore associative et l'anaphore coréférentielle se situe au niveau de l'interprétation référentielle de l'anaphorique et de la relation que ce dernier entretient avec son antécédent.

Cette analyse implique que, dans une anaphore associative, le référent de l'anaphorique n'est jamais entièrement nouveau puisqu'il requiert pour son interprétation la mise en relation avec le segment du contexte antérieur fixant sa composante interprétative. Le statut hybride des anaphoriques associatifs a un impact direct sur leur expression formelle : le second terme n'est jamais exprimé par un SN indéfini ni par un pronom, il est toujours exprimé par un SN défini.

Pour conclure, il convient de préciser que l'introduction du SN défini n'est pas nécessairement liée au contexte immédiatement précédent et par là-même à la relation d'anaphore. Ce cas de figure concerne notamment la réintroduction du topique désactivé (coréférence sans anaphore). Par exemple :

- (84) CP : Ben, en fait l'étude elle serait intéressante si c'était une étude longitudinale quoi <E : Ouais> mais moi c'est la première quoi. Donc si tu veux ce serait pas mal de le faire genre dans cinq ans dans dix ans dans quinze ans et voir si l'évol/, si l'image touristique de la Bourgogne elle a évol/, évolué dans quel sens enfin tu vois ce ça pourrait être pas mal quoi. Mais moi euh, je pars de rien et je fais tout quoi, donc tu vois c'est, c'est pas super parfait <E : Ca a jamais été fait quoi en fait ?>. Non, pas, pas avec cette démarche-là quoi. L'image touristique de la Bourgogne elle a été euh, si enfin eux dans les C.R.T. tout ça ils savent à peu près hein mais euh, mais pas avec cette méthode la quoi. (21acp1g)

5.6.2 Le statut cognitif du SN indéfini

Le premier constat que l'on peut faire est que l'utilisation du déterminant indéfini en position détachée à gauche est soumise à un plus grand nombre de contraintes cognitives et sémantiques que celle du déterminant défini. En partant du principe que les référents à statuts *nouveau* ou *nouveau contrastif* sont exclus du site du détachement à gauche puisqu'ils sont définis comme se trouvant dans le champ de l'assertion, on devrait s'interroger sur le statut cognitif d'un SN indéfini. En effet, à supposer que le référent du SN doive être présupposé (sauf exception), on peut envisager trois possibilités : soit il est *activé*, soit il est *inférable*, soit il est *nouveau ancré*. Qu'en est-il en réalité ?

Le problème du SN indéfini est plus compliqué que celui du SN défini. D'une part, les statuts 'nouveau contrastif' et 'nouveau' semblent ne pas être compatibles avec l'introduction du référent en position détachée à gauche au sens où le constituant détaché à gauche ne peut, selon certains auteurs, se trouver dans le champ de l'assertion. D'autre part, l'indéfini implique par définition la nouveauté cognitive de l'élément d'information qu'il introduit. La question se pose donc : comment la détermination indéfinie du SN s'accomode-t-elle avec la vocation topicale de la position détachée à gauche ? L'hypothèse qui me paraît la plus probable, eu égard aux contraintes qui pèsent sur la fonction de 'pré-topique', est que le SN indéfini subit les mêmes contraintes pragmatiques que le SN défini, à savoir : le référent du SN indéfini doit faire partie de la présupposition pragmatique. A ce terme, le référent du constituant détaché à gauche se trouve hors de portée de la

négation. Les statuts qui s'accordent avec la contrainte exposée ci-dessus sont les statuts 'activé' et 'nouveau ancré'. Il peut s'agir de la simple reprise en écho dans le premier cas, et de la première mention textuelle dans le deuxième.

Si l'on admet que le SN indéfini puisse reprendre en écho une expression qui a été introduite dans le contexte antérieur ou introduire un référent discursivement nouveau, on pourrait supposer que le statut cognitif du SN détaché varie en fonction du rapport qu'il entretient avec le discours antérieur. Dans le premier cas, son statut serait *activé*, et dans le deuxième cas, son statut serait, soit *inférable*, soit *nouveau ancré*.

5.6.3 Les propriétés référentielles du SN indéfini

Toutes les descriptions des propriétés référentielles du SN détaché utilisent à un moment ou à un autre les notions de généralité et de spécificité. Or, l'étude de la référence ne va pas sans difficultés comme en témoignent de nombreuses discussions entre les sémanticiens (Charolles, 2002 ; Kleiber, 1981, 1989 ; Lambrecht, 1994 : 80-83, 90-91 ; Larsson, 1979 : 26-27).

Le problème principal que pose l'analyse de la référence est que l'interprétation du SN dépend de plusieurs paramètres tels que le mode d'existence du référent dénoté par le SN, le type du prédicat (Kleiber, 2001, 52), le cadre spatio-temporel qui délimite le déroulement d'un procès (Charolles, 2002 : 161), ou encore la forme de l'élément de rappel (cf. l'opposition *pronom clitique/pronom démonstratif*). Pour ce qui est du déterminant, il ne permet pas, à lui seul, d'identifier le type de référence.

Les indéfinis, par exemple, se prêtent à la lecture spécifique (85), non spécifique (86) et générique (87) :

(85) **Spécifique**

MG : C'est la première année où elle apprend à lire et puis c'est pas facile. Et puis ils ont une institutrice qui à mon avis leur donne énormément de travail pour des petits comme ça. (42amg1f)

(86) **Non spécifique**

GS : Quand tu vas au Maroc, faut bien faire attention que si tu prends qu'un deux euh, un deux étoiles en France, hein, ça fait à peine une étoile à euh, une étoile au Maroc. Donc il faut prendre un quatre ét/, au moins un quatre étoiles pour avoir l'équivalence en France de deux à trois étoiles. Alors c'est entre quatre et cinq étoiles. Si tu veux avoir des hôtels correspondants quoi. (42ags1l)

(87) **Générique**

CP : Et la Réunion, si tu réfléchis bien, c'est une prison quoi (rires). Parce que tu sais, tu es dans un cirque, non mais dans un cirque, tu sais, tu as des remparts de quatre cents mètres quoi, et tu es sur une île quoi. Et une île, tu es quand même, t'es emprisonné de ton océan quoi. (21acp11)

D'ailleurs, l'emploi de l'article indéfini n'implique pas nécessairement que le SN réfère. Dans la lecture attributive notamment, le SN n'a aucune valeur référentielle lorsque la propriété qu'il dénote intègre un lien prédicatif qui appelle un sujet :

(88) Pierre est un très bon ami.

Précisons tout de suite que, dans certains contextes, la valeur référentielle et la valeur attributive sont difficilement distinguables. Ceci concerne notamment le cas où le SN accompagné de l'article défini est introduit en position de sujet comme en (89) :

(89) L'assassin de Smith est fou. (l'exemple de Donnellan (1966) cité par Charolles, 2002 : 101)

L'exemple ci-dessus peut avoir deux lectures. Lorsque le locuteur ayant en tête un individu particulier choisit pour sa désignation l'expression qui met en avant le rôle que cet individu a joué et par lequel il peut être identifié, on est en présence de l'utilisation référentielle de l'expression nominale. Par contre, dans la lecture attributive, ce qui importe, ce n'est pas le fait qu'un tel individu existe, mais l'idée qu'il faut être fou pour assassiner Smith (pour une analyse plus détaillée, voir Charolles, 2002 : 101).

Des difficultés plus grandes surgissent dès qu'on élargit le champ d'observation, plus particulièrement lorsqu'on essaie d'envisager la référence en rapport avec le détachement des SN indéfinis.

Pour la plupart des syntacticiens, seuls les indéfinis génériques sont autorisés en position détachée à gauche (Berthoud, 1996 : 113-118 ; Lambrecht 1981 : 61 ; Larsson 1979 : 22, 28) :

Un NP disloqué peut également être pourvu d'un déterminant indéfini. La référence du NP n'est alors jamais spécifique. Elle est clairement générique, si le déterminant est l'article indéfini... (Larsson 1979 : 28)

S'agissant du français, l'interprétation générique du SN est favorisée en partie lorsque l'élément de rappel est le pronom démonstratif *ce/ça (cela)* (cf.

section 5.4 ; voir aussi Lambrecht, 1981 : 61 ; Delais-Roussarie *et al.*, 2004 : 510) :

- (90) *Un garçon*, ça attend pas devant la porte, ça entre tout de suite¹¹⁴. (Lambrecht 1981 : 61)

Notons à ce propos que, contre toute attente, les données PFC et PAC ne contiennent aucune occurrence avec un SN indéfini générique qui soit repris par un pronom démonstratif. Aussi curieux que cela puisse paraître, dans le corpus PFC, les SN détachés à référence générique sont tous précédés d'un déterminant défini. Pour ce qui est de la reprise anaphorique, elle peut être exprimée non seulement par un pronom démonstratif, mais aussi par un pronom clitique :

- (91) RF : Les gens rencontrés, oui, bien sûr, j'en ai des bons souvenirs mais enfin disons que *les gens* ça a beaucoup changé quand même. Euh, la mentalité a beaucoup changé. (42arf11)
- (92) MA : Tous les gens qui bossent euh, vraiment les boulots de manuels et tout ça euh. Et puis même au-delà de ça hein. *Les secrétaires*, tout ça, bon ben, je veux dire euh, on **les** embauche à huit heures, elles finissent à six, et puis euh elles ont quand même une vie de guedin aussi quoi (21ama11)

Tout en admettant la possibilité de détacher à gauche les SN indéfinis génériques, de nombreux linguistes considèrent toutefois que la position détachée à gauche est interdite aux indéfinis à valeur spécifique (Berthoud, 1996 : 113-118 ; Charolles, 2002 : 151 ; Lambrecht 1981 : 61 ; Larsson 1979 : 22, 28) :

Les **SN indéfinis spécifiques** [...] ne peuvent en particulier pas être détachés en tête ou en fin d'énoncé et repris ou annoncé à l'aide d'un pronom. (Charolles, 2002 : 151)

Selon ces auteurs, ce rejet est justifié par l'inacceptabilité des exemples comme :

- (93) *Un article de Robert Jackson, je l'ai lu hier. (Charolles, 2002 : 152)

Selon Charolles (2002 : 152), l'impossibilité de détacher à gauche un SN indéfini spécifique découle du « Principe de Séparation de la Référence et du Rôle » formulé par Lambrecht (1994 : 185)¹¹⁵. Son hypothèse est que l'opération de détachement à gauche a pour visée de « répartir la charge de

¹¹⁴ Exemple non attesté.

¹¹⁵ Cf. section 3.

travail requise pour l'interprétation de l'énoncé en deux temps (calcul des référents et affectation d'un rôle dans la prédication), mais elle n'est applicable que si la référence des SN peut être établie indépendamment de la prédication, ce qui exclut les indéfinis spécifiques » (Charolles, 2002 : 152).

L'analyse de Charolles implique donc que le rôle de la prédication dans le calcul référentiel du SN défini est mineur puisque le référent du SN défini peut être identifié indépendamment de la proposition adjacente. Cette analyse est en effet cohérente avec l'idée que l'emploi du SN défini traduit la présomption du locuteur que le référent visé est accessible dans le modèle de discours des interlocuteurs ou peut être inféré à partir des éléments d'information qui y sont déjà stockés. Cependant, elle néglige le fait que l'interprétation référentielle du SN n'est pas fixée pour tous les emplois.

Bien que l'inacceptabilité de certains indéfinis spécifiques en position détachée semble étayer la thèse selon laquelle les indéfinis spécifiques sont exclus du site du détachement à gauche (cf. exemples (74) et (75)), il serait toutefois erroné de l'accepter sans la confronter aux données d'usage surtout que les auteurs qui rejettent les indéfinis spécifiques négligent souvent le rôle du contexte discursif. D'ailleurs, les exemples cités sont souvent des exemples non attestés.

Muller (1999) est un des rares auteurs qui envisagent la possibilité de détacher à gauche non seulement les indéfinis génériques, mais aussi les indéfinis spécifiques. Selon lui, l'utilisation d'un SN indéfini spécifique est possible lorsque le SN est répété en écho au début du deuxième tour de parole dans une paire adjacente de deux tours de parole du type question-réponse :

- (94) *Une décapotable vert pomme, elle* a tourné à gauche il y a 5 minutes. (Muller, 1999 : 192)

Qu'en est-il en réalité ? Trouve-t-on des indéfinis spécifiques en position détachée à gauche ? Si oui, quelles sont les conditions qui régissent leur emploi ?

Curieusement, les pronostics de certains auteurs concernant l'impossibilité de détacher à gauche les SN indéfinis spécifiques ne se confirment pas, quoique, seulement en français. Précisons à ce sujet que, même si l'on peut trouver des SN indéfinis spécifiques en position détachée, on constate également que ce type d'emplois est très rare (3 occurrences), ce qui prouve, me semble-t-il, que la position détachée à gauche accepte difficilement les indéfinis spécifiques.

La question se pose donc : qu'est-ce qui rend ces exemples acceptables ? Pour répondre à cette question, examinons les occurrences des SN indéfinis spécifiques dans leur contexte interactif :

- (95) AD : Un beau jour, je me rends compte, je dis, un gars il me dit : 'Ah ben dis; tiens j'ai eu une promotion.' 'Oh là là.' j'ai dit. Au beau jour, je vais trouver le chef et je dis : 'Alors euh, dites donc ma promotion.' 'Ah ben', il dit, 'vous êtes le deuxième sur la liste.' (42aad1l)
- (96) CD : Je me souviens aussi, j'avais dix-huit ans, oh oui, largement. Des amis euh qui étaient fiancés tous les deux, ils m'ont dit : 'Oh ben, on va demander à ta maman pour aller au cinéma ce soir.' (*bruit de porte*) Ben maman a jamais voulu. Elle a dit : 'Comment? Mais il a pas assez de sa fiancée, il faut qu'il vienne te chercher ?' Oh, bonté, ouh là là. Là c'était un petit peu dur hein. (42acd1g)

Comme on peut le constater, dans les deux exemples, l'allocutaire prend connaissance d'un référent nouveau dont il n'a pas d'expérience intersubjective ou discursive préalable. Ceci n'empêche cependant pas le locuteur d'introduire le référent en position détachée à gauche.

A mon avis, la réponse est à chercher dans la nature du lien qui unit le SN indéfini avec le contexte antérieur. En effet, dans les exemples en question, le contexte antérieur, et plus particulièrement l'ancrage spatio-temporel (dans le premier cas, les années de travail à l'usine, et, dans le deuxième cas, l'époque où CD était jeune et vivait encore avec sa mère à Coteau), suffit pour que le lien se fasse. Si les CDG, dans lesquelles un SN indéfini véhicule un sens spécifique, passent sans problème (bien que les deux énoncés aient quand même un caractère marqué), c'est parce que le référent du SN détaché est associé au contexte par le biais de sa relation privilégiée avec le locuteur.

Quels autres emplois du SN indéfini peut-on trouver dans les CDG ? Il a été dit plus haut que les corpus PFC et PAC ne contiennent aucune occurrence du SN indéfini à valeur générique. Dans le corpus PFC, il existe par contre des emplois de SN indéfinis dont le type de référence est difficile à déterminer.

Commençons par la première série d'exemples :

- (Contexte : les locuteurs DS et GS racontent leurs souvenirs du Maroc à E2)
- (97) DS : Il y avait du thé mais à l'entrée, en accueil c'était du lait.
GS : Ah oui, oui, oui, il a fallu boire <E2 : Normalement ça doit être du lait de chamelle.> Oui, oui. <DS : Mais c'était du lait de vache, parce que du lait de chamelle ils en ont pas assez> (42ags1l)

- (98) E2 : Et alors la nourriture, vous avez mangé des choses euh spécifiques ?
 GS : Ah ben pour la nourriture euh, c'est tout euh, enfin c'est la tajine [sic] qu'ils appellent. C'est euh, c'est un, un espèce de euh, enfin tu sais ce que c'est qu'une tajine quoi, c'est un plat en terre. Un grand plat en terre avec un espèce de couvercle en cône. Et puis qu'ils mettent là, ils font cuire là-dedans comme ça. Alors tu manges la tajine aux oeufs, tu manges la tajine au mouton, tu manges la ta/, enfin ils appellent ça la tajine. Euh c'est, c'est, c'est tout le repas qui est dans, dans, dans, dans ce plat quoi. Si tu veux aller par là, c'est un plat unique, si tu veux. [...] La nourriture, c'était pas, c'était assez abondant, c'était bon, c'était bien cuisiné. Mais enfin. A la fin euh, au bout de huit jours, tu penses, *des tajines*, tu commences à **en** avoir euh <E2 : C'est répétitif.> ras la coloquinte hein. (42ags11)

Ce type de détachement se reconnaît au fait que l'élément de rappel est exprimé par le pronom clitique *en*. Plusieurs auteurs envisagent ce cas de figure mais évitent de se prononcer clairement sur le type de référence en jeu. De ce fait, la valeur référentielle des SN indéfinis est abordée de façon plutôt imprécise et allusive. Lambrecht parle de SN « partitifs » (1981 : 61) qui sont à interpréter, selon lui, comme « *parts of generic wholes* » (*op.cit.*: 62). Suivant Larsson (1979 : 22), il s'agit de la référence générique. Pour Delais-Roussarie *et al.* au contraire, la référence n'est pas générique. Le problème est que les auteurs ne donnent aucune précision quant au type de référence.

A mon avis, la particularité de tels emplois s'éclaire en partie grâce à l'opposition *emploi existentiel/emploi partitif* (Kleiber, 2001b : 47-97). L'hypothèse qui sera défendue ici est que, dans les exemples comme (97) et (98), le SN a une référence spécifique partitive.

En (97) et (98), la spécificité des référents 'du lait de chamelle' et 'des tajines' vient du contexte spatio-temporel : les lieux touristiques de Maroc visités par le groupe de DS et GS.

La possibilité d'acquérir la spécificité par l'intermédiaire d'une source autre que le prédicat est l'une des particularités qui distinguent les indéfinis en emploi partitif des indéfinis en emploi existentiel. L'idée soutenue par Kleiber est qu'à la différence des indéfinis en emploi partitif, les indéfinis en emploi existentiel introduisent « des référents totalement *out of the blue*, qui ne sont portés à l'existence, c'est-à-dire qui ne sont introduits dans le modèle discursif (ou mémoire textuelle), que par le truchement du prédicat avec lequel ils se combinent. Ils n'existent pas discursivement avant et n'ont pas d'autre existence que celle que leur confère le prédicat » (2001b : 50). Illustrons ce propos :

- (99) Un avion s'est écrasé hier dans les Vosges. (Kleiber, 2001 : 49)

A l'opposé des exemples (97) et (98), en (99), l'existence du référent du SN indéfini n'a de raison d'être que parce qu'il est associé à un événement particulier qui s'est produit dans le temps et le lieu indiqués. Il est à noter que les repères spatio-temporels participent également à la spécification du référent en emploi existentiel, quoiqu'à un degré inférieur. En effet, sans le prédicat événementiel qui porte le référent à l'existence, ces deux repères ne sont pas d'une grande utilité. En (99), une fois introduit dans le discours, le référent du SN sera connu des interlocuteurs comme « l'avion qui s'est écrasé hier dans les Vosges » (Kleiber, *op. cit.* : 50). Etant donné que de tels référents n'existent vraiment qu'en rapport avec l'événement dénoté par le groupe prédicatif, la proposition entière dont ils font partie se trouve dans le champ de l'assertion (cf. « *sentence-focus structure* » de Lambrecht, 1994 : 223). Dès lors, si le prédicat est nié, le référent qui en dépend disparaît aussi :

(100) Aucun avion ne s'est écrasé hier.

Pour ce qui est de la lecture partitive, elle se traduit aussi au niveau informationnel. Seulement, à la différence de l'emploi existentiel, le référent du SN indéfini partitif se trouve hors du champ de l'assertion (Kleiber, 2001b : 61-62). Dès lors, si le SN est en emploi partitif, le référent qu'il dénote ne peut être nié. A supposer qu'en (97), la proposition « ils n'en ont pas assez de lait de chamelle » soit fausse, le référent 'le lait de chamelle' ne cessera pas d'exister car ce qui se trouvera nié, ce n'est pas le référent en tant que tel, mais sa valeur quantitative. Ceci dit, dans certains cas, la négation du prédicat événementiel s'appliquant au référent du SN existentiel peut déclencher une interprétation partitive (pour plus de détails voir, Kleiber, *op. cit.* : 53). En (98), la négation ne fait pas non plus disparaître le référent du SN indéfini. En paraphrasant l'énoncé en question, on obtient ceci : « Je n'en ai pas assez des tajines ». En résumé, l'énoncé avec un SN indéfini partitif n'est pas thétiq ue, mais catégoriel.

Une autre particularité des SN indéfinis partitifs est, bien évidemment, l'effet de partition. Selon Kleiber (2001b : 65), dans l'emploi partitif du SN « il y a effectivement une séparation au sein de l'ensemble de départ entre ceux des référents qui vérifient le prédicat et dont le SN indéfini indique en somme la quantité (/qualité) et ceux qui ne le vérifient pas ». Notons à ce propos que la récupération d'un ensemble spécifié d'entités dont fait partie le référent du SN indéfini n'est pas toujours une tâche aisée. Dans certains cas, le sens lexical de N suffit à repérer l'ensemble de départ et par là-même les référents au sein de cet ensemble qui « ne vérifient pas le prédicat ». Ceci concerne notamment les N impliquent une relation partie/tout. Par exemple, si on dit

qu' « une roue [d'une voiture] a été arrachée » (*op. cit.* : 63), on déduit automatiquement que les trois autres roues n'ont pas été arrachées.

Dans les exemples (97) et (98), l'effet de partition est moins perceptible. En effet, la récupération de l'ensemble de départ et des référents dont la qualité pourrait être opposée à celle des SN détachés repose principalement sur le contexte. En (97), l'ensemble de départ est constitué par 'le lait de chamelle' qui est réparti en fonction de la situation où il est servi : il y en a assez pour une chose, mais il n'y en a pas assez pour autre chose, par exemple, pour l'accueil des touristes. En (98), c'est 'les tajines' qui sert d'ensemble de départ. La séparation entre les référents qui « vérifient le prédicat » et les référents qui « ne vérifient pas le prédicat » fait appel au contexte temporel : il y a des tajines qu'on mange avec plaisir lorsqu'on découvre ce plat et des tajines dont « on a ras la coloquinte » lorsqu'on en mange pendant plusieurs jours de suite. Il est à noter que l'interprétation spécifique du SN *des tajines* prend une valeur indéterminée (cf. Charolles, 2002 : 162) au sens où il y a prélèvement de plusieurs tajines non déterminés sur l'ensemble restreint des tajines.

Dans le corpus PFC, on trouve des occurrences de SN indéfinis qui ne sont ni spécifiques, ni génériques. Il s'agit des SN indéfinis à référence non spécifique. Les emplois en question se caractérisent par le fait que l'entité individuelle que dénote le SN n'a pas de corrélat extensionnel. La référence s'applique à n'importe quelle entité d'une classe quelconque pour peu qu'elle vérifie les propriétés descriptives de l'expression qui la dénote. L'interprétation générique est également bloquée puisque cette entité n'est pas non plus saisie dans son extension maximale. Par exemple :

(80) E : Mais ils en reçoivent tant que ça, des trucs ?

MB : Ah ils en reçoivent plein, putain, ils en, ils en publient pas beaucoup mais ils en reçoivent euh, c'est monstrueux tout ce qu'ils reçoivent quoi. Tu vois, et puis en plus c'est ils sont soumis euh, c'est bizarre parce que ça fonctionne euh. Par exemple *un bouquin qu'ils lisent*, s'ils décident de l'acheter, des fois même le bouquin il est pas publié dans la langue, enfin dans le pays d'origine. Et il peut se passer euh, trois ans avant que le bouquin euh soit publié en France. Mais par contre, dès qu'ils le reçoivent, c'est une question d'heures presque des fois. (21amb11)

L'interprétation du SN indéfini ainsi que des expressions le reprenant dans le contexte suivant présuppose une itération des procès dont le référent visé fait partie au sens où les éditeurs ne peuvent pas lire à chaque fois un même « bouquin » puisque la procédure est répliquée pour chaque nouveau bouquin qu'ils reçoivent.

5.7 Conclusions

Le présent chapitre n'avait pas pour visée de faire une liste détaillée des constituants syntaxiques qui peuvent figurer en position détachée à gauche. Je me suis en effet limitée à l'étude des propriétés morphosyntaxiques et sémantiques des syntagmes nominaux. L'étude de ces expressions pose suffisamment de problèmes pour qu'on s'y intéresse de près. L'analyse des expressions non référentielles exigerait un chapitre entier.

Dans ce qui précède, nous avons pu voir que le choix de la forme de l'élément de rappel dépend de plusieurs facteurs comme, par exemple : la catégorie grammaticale et la valeur référentielle de l'élément détaché, la façon dont le référent visé est perçu par le locuteur (*Paul, Marie n'aurait jamais dû épouser cette loque*), la position occupée par l'élément de rappel auprès du verbe recteur.

Dans la plupart des cas, la reprise par un pronom est un choix par défaut, mais ce choix n'est évidemment pas un seul choix possible. Cependant, l'économie syntaxique et cognitive à laquelle contribue la reprise du SN détaché par un pronom ne signifie pas que le rôle du pronom se réduit à la simple substitution. Comme le fait remarquer à juste titre Kleiber (1994 : 41), le pronom « entraîne un mode de donation particulier ». En d'autres termes, les anaphoriques pronominaux ne sont pas substitués du SN détaché, car ce sont des marqueurs référentiels « originaux » qui ont leurs propres propriétés identificatoires. Les effets de sens qui découlent de la variation de formes de la reprise intra-prédicationnelle remet d'ailleurs en cause la définition de l'anaphore en termes de la dépendance unilatérale (pour un point de vue différent, voir Corblin, 1995 ; Milner, 1982).

S'agissant du rapport entre l'élément détaché et l'élément de rappel, il a été établi que, dans une CDG, la relation d'anaphore ne s'accompagne pas toujours de la relation de coréférence et *vice versa*. D'ailleurs, nous avons observé un exemple de la CDG dans lequel le rapport entre l'élément détaché et l'élément de rappel n'est ni coréférentiel ni anaphorique.

Le type de référence du SN détaché est un facteur important, quoique non décisif dans le choix de la forme de la reprise ainsi que dans l'interprétation du SN détaché. Nous avons vu sur l'exemple de l'opposition *il/ce* que *ce* n'est pas nécessairement une marque de la généralité et que *il* n'est pas nécessairement une marque de la spécificité. Les données analysées ici ont également montré que l'élément détaché et l'élément de rappel peuvent ne pas avoir la même valeur référentielle. En français notamment, il est possible de trouver des occurrences de la CDG où la référence du SN détaché est

générique ou non spécifique, tandis que celle de l'élément détaché est spécifique. Ceci est une conséquence naturelle, me semble-t-il, du fait que le syntagme détaché à gauche constitue, à lui seul, une « clause » indépendante du point de vue syntaxique et qu'il remplit la fonction de topique au sens de Gundel (1988b : 66) : « Its function is to identify the object or set of objects that the sentence is about and [...] the existence of the topic is not part of what is asserted in the sentence ; it is presupposed ».

Il convient de préciser que, dans les données PAC, la spécificité et la généralité du SN détaché ne donnent pas lieu à la variation de formes pronominales au sein de la proposition adjacente. Dans tous les exemples étudiés ici, les SN génériques et spécifiques sont repris par un pronom clitique. Pour ce qui est du pronom démonstratif *that/this*, son emploi est réservé seulement aux énoncés classificatoires (*My favourite subject? That were human biology*) et aux énoncés dans lesquels la relation entre le SN détaché et l'élément de rappel repose sur la deixis textuelle (*Sort of a liaison between the faculty and staff I guess that'd be would a good way to describe it*). Une explication possible de ce fait est qu'en anglais, à la différence du français, le pronom démonstratif *that/this* se prête moins aisément à la personnification.

L'étude des SN indéfinis en position détachée à gauche a révélé d'autres faits intéressants. Premièrement, dans les corpus analysés, aucun SN indéfini n'a une valeur générique. Deuxièmement, l'opération de détachement s'applique également aux indéfinis spécifiques, contrairement à l'avis couramment admis dans la littérature linguistique. Troisièmement, la plupart des indéfinis que l'on retrouve en position détachée à gauche pose un problème quant à l'identification de leur valeur référentielle, surtout si le SN détaché est un SN comptable pluriel ou un SN massif. Une solution a été proposée pour résoudre le problème de la corrélation *SN indéfini (comptable pluriel/massif)/en*. On postule notamment que, dans la plupart des cas, il s'agit d'une référence spécifique à valeur partitive. Pour ce qui est de la corrélation *SN indéfini (comptable singulier)/pronom clitique*, elle fait généralement appel à la référence spécifique dans un contexte spécifiant et à la référence non spécifique dans un contexte hypothétique. Remarquons à ce sujet que, dans tous les cas, le contexte reste un facteur décisif dans l'attribution de la valeur référentielle au SN détaché.

Je conviens volontiers que les réponses données ici ne suffisent pas encore à traiter toutes les difficultés que soulève l'étude des propriétés sémantiques et référentielles des SN détachés. J'espère toutefois que ces réponses ont en partie ouvert la voie pour des recherches plus approfondies.

6 LES PROPRIETES PROSODIQUES DES CDG

6.1 Quelle transcription choisir ?

De nos jours, le rôle de la prosodie dans les études syntaxiques et pragmatiques est largement reconnu. Le problème auquel est confronté un « non-spécialiste de prosodie » est que l'étude des phénomènes prosodiques n'est une tâche facile ni pour les spécialistes ni pour les non-spécialistes. Ceci est dû en partie à l'annotation et à la transcription des corpus oraux.

Quelle que soit la transcription, le chercheur doit, d'une part, maîtriser suffisamment bien les outils logistiques d'analyse et, d'autre part, adopter une représentation de la prosodie lisible et opératoire.

Etant donné les difficultés liées à la subjectivité de la perception des phénomènes prosodiques et au « coût total de la tâche », l'automatisation même partielle de la transcription se révèle nécessaire dans la mesure où elle s'adresse à un plus grand public et permet « d'atteindre l'objectivité dans un laps de temps raisonnable » (Mertens, 2004a : 111).

Si la manipulation des logiciels de traitement du signal sonore tels que Praat (cf. section 1) et WinPitch¹¹⁶, s'apprend facilement après une étape d'initiation, l'exploitation de leurs fonctionnalités dans l'étude prosodique demande des compétences phonologiques et un effort manuel considérable. Comme ces logiciels fonctionnent indépendamment de tout système de transcription, c'est au chercheur d'en choisir un.

À l'heure actuelle, il n'existe pas de systèmes d'annotation suffisamment flexibles pour permettre l'analyse exhaustive des phénomènes prosodiques. Ceci est dû entre autres à l'hétérogénéité des paramètres prosodiques ainsi qu'à la pluralité de niveaux d'analyses. Rigoureusement parlant, il y a trois types majeurs de représentations de la prosodie : l'analyse acoustique, la notation auditive et la notation symbolique (Mertens, 2004a : 110).

La transcription auditive « représente l'intonation comme une suite de contours syllabiques, le plus souvent plats dans le cas des syllabes atones » (*op. cit.* : 111). Selon Mertens (*ibid.*), cette transcription pourrait convenir aux besoins du linguiste « parce qu'elle se rapproche de l'image auditive à

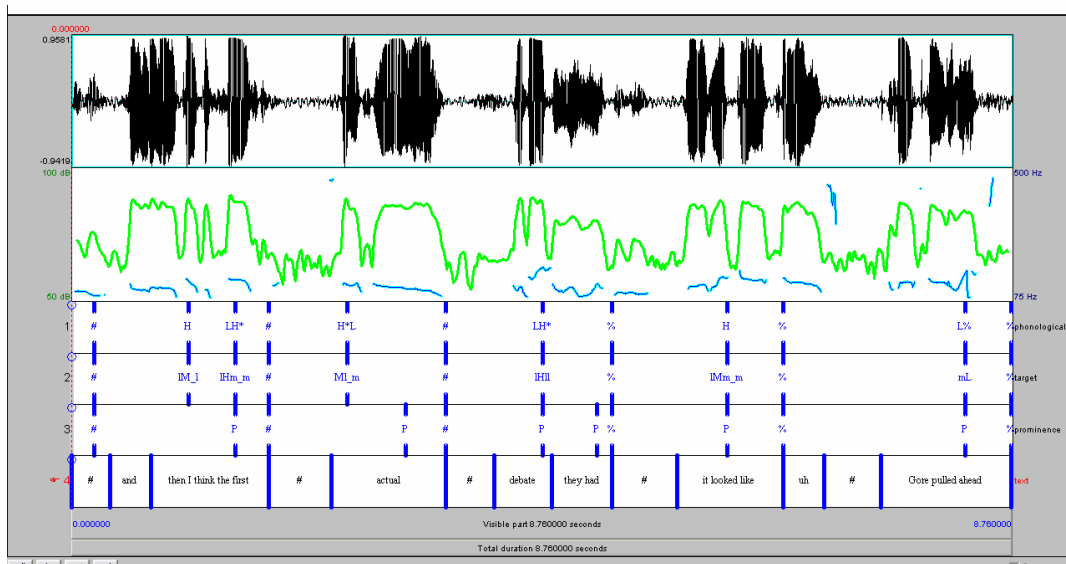
¹¹⁶ Pour une description détaillée, voir le site web de Philippe Martin : <http://www.chass.utoronto.ca/french/ling/Homepage/martin.html>.

laquelle a accès l'auditeur ». Le problème est qu'une telle transcription demande au transcripneur des compétences spécifiques et une oreille expérimentée.

L'analyse acoustique permet d'éviter la subjectivité de la perception et d'obtenir, de façon automatique, une représentation phonétique quantifiée. Malgré cela, son utilisation se heurte à plusieurs difficultés car l'analyse acoustique requiert des connaissances solides en phonétique acoustique et fournit une représentation de la prosodie peu lisible et difficilement utilisable à grande échelle par les « non-spécialistes ». De ce point de vue, l'annotation symbolique paraît plus attrayant : elle utilise un inventaire limité de symboles et se fait manuellement. D'ailleurs, nombreux sont les auteurs qui utilisent une transcription symbolique dans les publications.

A titre indicatif, je propose dans la Figure 13 un extrait de la transcription du type IViE¹¹⁷. Pour coder les informations prosodiques, et plus particulièrement mélodiques, le système IViE utilise une annotation multicouche. La transcription se fait sur quatre tires¹¹⁸ : 1) *Orthographic Tier* ; 2) *Prominence Tier* ; 3) *Target Tier* ; 4) *Phonological Tier* :

Figure 13. Transcription avec IViE dans un TextGrid



La tire orthographique permet de transcrire orthographiquement la parole, de la segmenter et de l'aligner avec le signal. La tire des proéminences sert à encoder les syllabes perçues comme proéminentes. *Target Tier* est utilisé pour la transcription phonétique de la variation de la F0 réalisée sur toute syllabe

¹¹⁷ <http://www.phon.ox.ac.uk/IViE/guide.html#start>

¹¹⁸ Une tire supplémentaire est prévue pour les notes et commentaires : *Comment Tier*.

proéminente. Dans cette tire, on transcrit également les syllabes adjacentes, plus précisément la syllabe qui précède immédiatement la syllabe proéminente et toutes les syllabes qui suivent à droite, jusqu'à la prochaine syllabe proéminente. L'unité encodée s'appelle un *Domaine d'Implémentation Accentuel* en référence au chevauchement de la syllabe « préproéminente ». La tire phonologique donne une image globale des contours intonatifs et n'utilise que deux tons, à savoir H (*High*) et L (*Low*). Toutes les tires contiennent en plus les primitives suivantes : frontières, tons de frontière et hésitations.

Aussi curieux que cela puisse paraître, les avantages de l'annotation symbolique constituent en même temps ses plus grands défauts. Les symboles utilisés dans les transcriptions IViE (Figure 13) concernent essentiellement les phénomènes mélodiques et ne renseignent pas sur « les aspects rythmiques (tempo, accélération, ralentissement, pauses...) et paralinguistiques (registre vocal, type de phonation, effort vocal) » (Mertens, 2004a : 111). De surcroît, toute annotation symbolique est quelque peu partielle car elle est produite manuellement « à l'oreille » et dépend d'un cadre théorique adopté par le transcripteur ; d'où un risque de subjectivité et d'éventuelles erreurs.

Un autre problème à signaler est que les systèmes de transcription symbolique, comme IViE et ToBI¹¹⁹, ne sont pas nécessairement adaptables à toutes les langues. Dans IViE, par exemple, la notion de domaine d'implémentation accentuel n'est valable que pour le système intonatif de l'anglais. En français, le domaine d'implémentation ne correspond pas, comme en anglais, à un pied métrique éventuellement précédé d'une syllabe et « se définit de façon différente dans la mesure où [...] l'accentuation métrique du français repose sur une dominance à droite, au moins pour l'accent final » (Post, Delais-Roussarie et Simon, 2006 : 59).

Sachant que l'anglais et le français ont des systèmes intonatifs différents, l'ensemble des étiquettes retenues pour la transcription de la prosodie doit satisfaire, dans la mesure du possible, les deux langues.

¹¹⁹ <http://www.ling.ohio-state.edu/~tobi/>

6.1.1 Outils d'aide à l'analyse semi-automatique de la prosodie

La technologie dans l'état actuel n'est pas encore en mesure de fournir des outils d'analyse automatique qui réduisent au minimum l'intervention du transcritteur. En revanche, plusieurs laboratoires se penchent de plus en plus sur la mise au point des outils d'analyse semi-automatique de la parole. Cet intérêt grandissant pour le traitement automatique de la langue s'explique par la montée en puissance de la technologie numérique et par la popularité de la linguistique de corpus gagnant en attractivité au détriment des modèles théoriques fondés sur une démarche purement déductive.

Parmi les outils connus, on pourrait citer les suivants : PROSOGRAMME¹²⁰ (Mertens, 2004a, 2004b, 2005), MOMEL-INTSINT (Hirst *et al.*, 1999 ; Hirst, & Espesser, 1993) MELISM (Caelen-Haumont et Auran, 2004).

Les logiciels PROSOGRAMME et MOMEL-INTSINT (qui seront utilisés dans la présente étude) prennent comme point de départ la stylisation de la courbe de F0. Malgré la similitude des objectifs, PROSOGRAMME et MOMEL-INTSINT diffèrent en ce qui concerne l'étiquetage des données et le choix de la méthode de stylisation.

La méthode proposée par Mertens (PROSOGRAMME) repose sur une simulation de la perception de la hauteur. Les graphiques *prosogrammes* peuvent être réalisés avec ou sans alignement phonémique (ou orthographique). Dans le premier cas, les données obtenues sont peu lisibles et difficilement exploitables étant donné que l'interprétation de la prosodie n'est possible qu'en rapport avec la chaîne symbolique, orthographique ou phonémique (Figure 14). Dans le deuxième cas, la transcription est facile à lire et à interpréter, mais elle est coûteuse en temps et en effort puisque sa lisibilité est proportionnelle à la qualité de la pré-segmentation ainsi qu'à la précision de l'alignement des segments et du signal. Comparons :

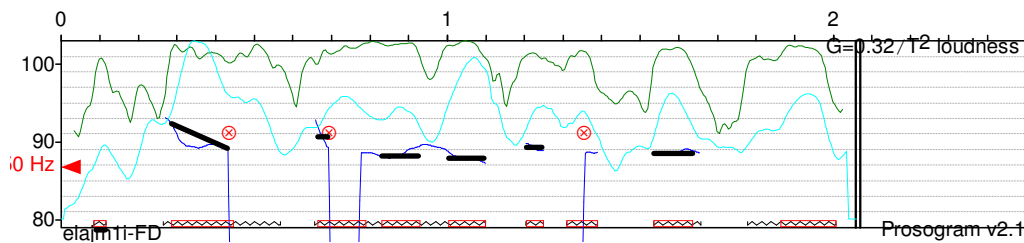
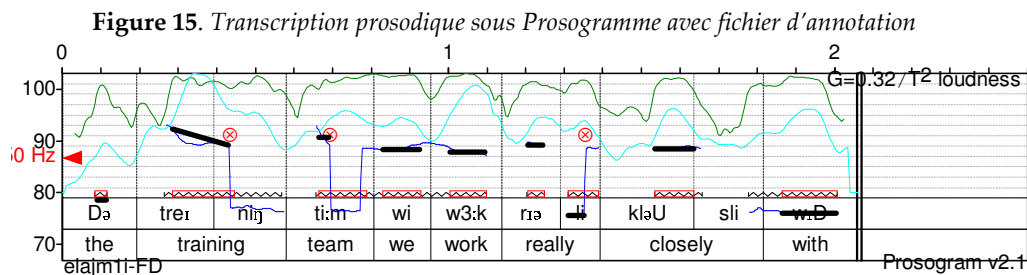


Figure 14. Transcription prosodique sous Prosogramme sans fichier d'annotation

¹²⁰ <http://bach.arts.kuleuven.be/pmertens/prosogram/>



A titre d'exemple, le format *large riche* de PROSOGRAMME (Figure 15) permet d'afficher les informations suivantes :

- Le trait noir épais donne une approximation de la hauteur et du mouvement perçus.
- Les pointillés horizontaux indiquent la calibration de l'axe de hauteur mélodique mesurée en demi-tons. La distance entre deux lignes successives équivaut à 2 demi-tons (2ST).
- La courbe verte indique l'intensité mesurée en dB.
- La courbe bleue indique la fréquence fondamentale mesurée en Hz.
- Les deux traits verticaux représentent les frontières des intervalles de l'annotation du fichier-source TextGrid.
- La ligne noire en zigzag marque une région voisée.
- L'encadrement rouge de la ligne de zigzag indique les régions stylisées.
- L'axe horizontal en haut indique la durée mesurée en dixièmes de secondes.
- Le seuil de glissando retenu pour la stylisation est de $G=0.32/t^2$.
- Les signes en forme de x encadré indiquent une discontinuité dans les données de fréquence fondamentale, due, soit à un passage de *creaky voice*, soit à un saut d'octave, qui ne pourrait pas être stylisée correctement.

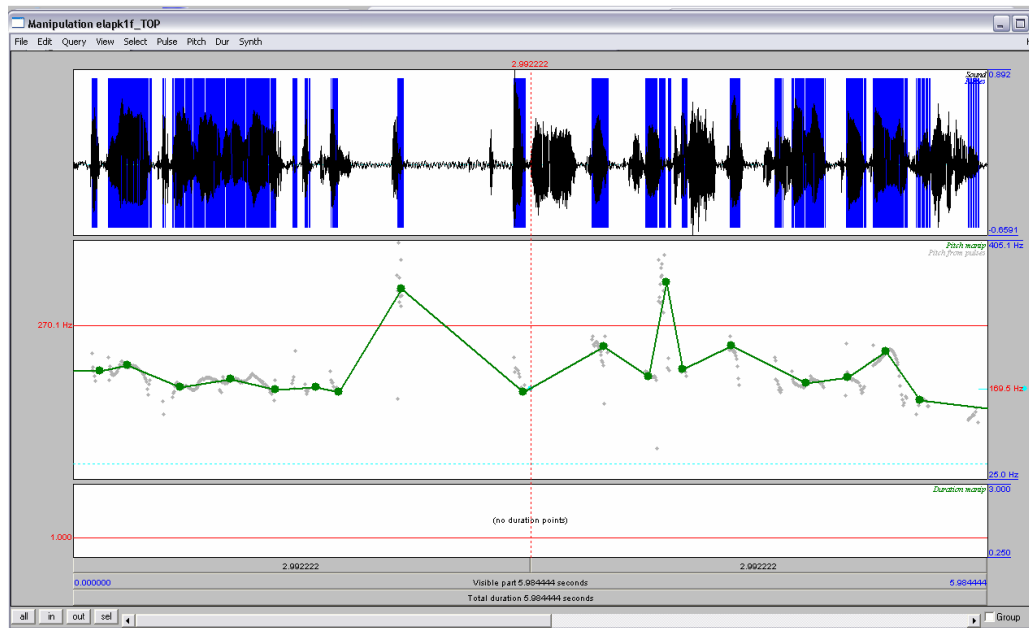
Malgré les différents avantages que fournit PROSOGRAMME, son utilisation dans le traitement de grands corpus me paraît problématique. En effet, si l'effort de la segmentation syllabique ou phonémique se justifie par les besoins spécifiques des études phonétiques, il n'en va pas de même pour les études syntaxiques et pragmatiques, surtout qu'il s'agit souvent de travailler sur des corpus de taille importante. La méthode de stylisation utilisée dans PROSOGRAMME est efficace lorsqu'elle est appliquée à un noyau vocalique, mais elle l'est moins lorsqu'elle est appliquée à une unité prosodique.

La méthode de stylisation utilisée dans MOMEL (MODélisation MELodique) n'intègre pas des seuils de perception mais repose sur les propriétés

mathématiques et statistiques de la courbe F0. L'algorithme utilisé dans MOMEL vise la représentation des mouvements mélodiques pertinents. Il réduit le contour intonatif à une série de points cibles, qui modélisent la courbe de F0 par une fonction de spline quadratique. A la différence de la stylisation de PROSOGRAMME, la stylisation de MOMEL s'applique aisément aux unités prosodiques.

Les informations que fournit l'algorithme MOMEL concernent deux niveaux d'analyse : phonétique et phonologique. Au niveau phonétique (figure ci-dessous), le signal est extrait et modélisé automatiquement à partir de la détermination de points cibles de la F0 :

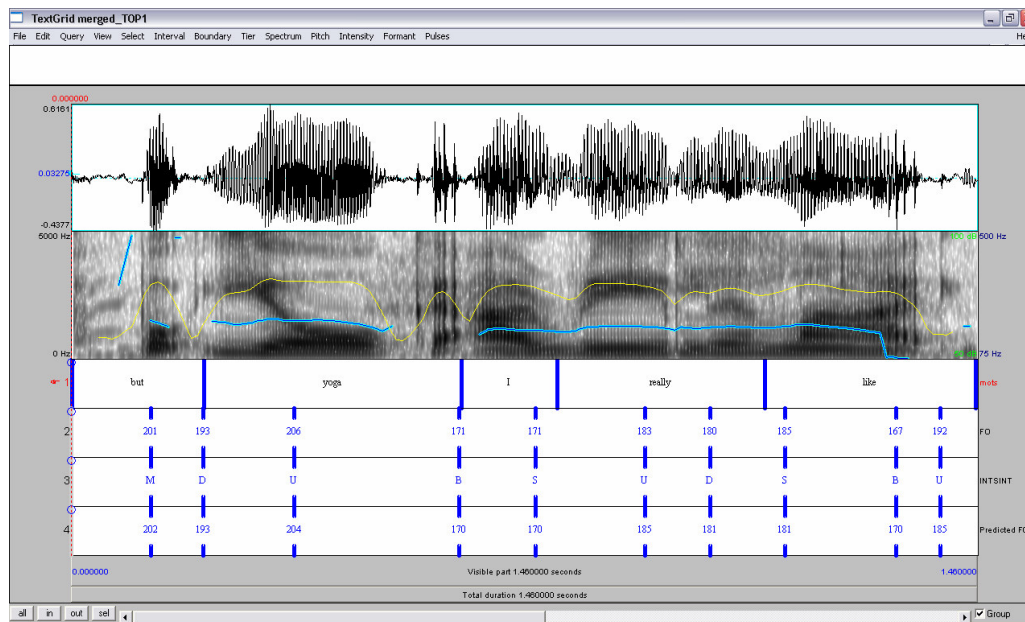
Figure 16: Manipulation de F0 par Momel



Au niveau phonologique, les points cibles se voient attribuer des étiquettes phonologiques à partir de l'alphabet INTSINT (Figure 17). Ces étiquettes correspondent aux valeurs suivantes :

- des valeurs définies globalement relativement au registre de chaque locuteur, à savoir : Top (T), Mid (M) et Bottom (B) ;
- des valeurs définies localement relativement à la valeur associée au point cible précédent : Higher (H), Same (S) et Lower (L) ;
- des valeurs permettant de rendre compte de changements mélodiques de faible ampleur. Elles sont définies relativement aux valeurs et points cibles précédents : Upstepped (U) et Downstepped (D). (Delais-Roussarie *et al*, 2006 : 21)

Figure 17: *Transcription symbolique INTSINT faite sous PRAAT*



La représentation phonologique fournie par MOMEL-INTSINT nous servira de base pour l'étude des propriétés prosodiques des CDG en association avec leurs propriétés syntaxiques et prosodiques. L'analyse de la prosodie implique les démarches suivantes : 1) l'annotation des paramètres physiques significatifs ; 2) la transcription phonologique ; 3) la mise en relation des propriétés prosodiques avec les fonctions discursives de la CDG.

L'annotation prosodique des données comportera deux volets. L'un inclura le codage de la proéminence accentuelle au sein d'une unité prosodique formée par un constituant détaché à gauche, l'autre portera sur les unités prosodiques. L'annotation des proéminences accentuelles s'impose surtout au français au sens où l'accent de proéminence, qui est souvent placé sur la dernière syllabe du mot terminal, participe à la délimitation des frontières entre les unités prosodiques.

Conformément au modèle MOMEL-INTSINT, trois niveaux de hauteur sont retenus pour notre analyse : registre aigu (haut), registre médian et registre grave (bas). L'inventaire peut paraître mince en comparaison de celui proposé, par exemple, par Mertens (1990), mais il est justifiable, me semble-t-il, en termes de coût et d'objectivité de l'annotation puisqu'il repose sur la détermination automatique des points cibles dans les registres indiqués.

6.2 De la transcription à l'analyse des données

Dans la section 4.4, il a été posé qu'en français, la co-occurrence du SN et du pronom de reprise dans le même énoncé ne relève pas nécessairement de l'opération de détachement. Il s'agit en effet de distinguer les constructions détachées à gauche des constructions à double marquage. On postule notamment que, dans une construction à double marquage, la double réalisation de la fonction de sujet est le résultat direct de la grammaticalisation de l'étalement du paradigme de formes sur l'axe syntagmatique (pour l'analyse plus détaillée, voir pp. 190-197). Le double marquage de la fonction syntaxique se laisse caractériser par plusieurs traits. Premièrement, à la différence du détachement à gauche, le double marquage n'est généralement justifié ni sur le plan informationnel ni sur le plan interactionnel, surtout lorsqu'il concerne la fonction de sujet. L'hypothèse défendue ici, – qui reste provisoire et incomplète, – est que le référent visé par le double marquage est hautement saillant sur le plan pragmatique et se trouve souvent au centre de l'attention immédiate des interlocuteurs. En d'autres termes, dans une construction à double marquage, la mise en relief du référent n'est pas motivée par le « Principe de Séparation de Référence et de Rôle » (Lambrecht, 1994 : 185) qui s'applique au détachement à gauche. Deuxièmement, dans une construction à « double sujet », le SN initial ne se démarque pas prosodiquement du reste de l'énoncé. Selon Berrendonner *et al.* (à paraître : 63), le SN précédant le pronom « n'est délimité ni par un silence, ni par un allongement final, ni par une montée mélodique saillante, mais s'agrège intonativement à ce qui suit, comme le ferait un sujet non doublé ».

Dans l'hypothèse où la co-occurrence du SN et du pronom de reprise relève du détachement, l'élément détaché doit être prosodiquement saillant. Dans la plupart des descriptions que l'on retrouve dans la littérature française, les auteurs mentionnent souvent les caractéristiques suivantes : la pause entre le syntagme détaché et la proposition immédiatement suivante, la montée haute ou basse de la F0 sur le syntagme détaché s'accompagnant de l'allongement de la dernière syllabe accentuée. Les traits acoustiques du SN détaché confirment par ailleurs son rôle pragmatique dans la structure informationnelle de l'énoncé, à savoir le topique. Remarquons à ce sujet qu'une pause seule ne suffit pas pour interpréter un constituant syntaxique comme étant segmenté à gauche. Il faut que la pause « soit d'une certaine longueur et accompagnée d'une variation de la F0 suffisamment marquée » (Lacheret et François, 2003 : 184).

Pour Rossi, par exemple, l'intonation montante et l'allongement de la syllabe accentuée sont les attributs nécessaires de l'intonème de topique (dans son

interprétation, le terme de 'topique' est utilisé pour désigner le SN détaché à gauche) :

- F0: induit une mélodie toujours dominante dans l'énoncé ; présence d'un glissando sur la syllabe accentuée d'au moins trois unités de perception (UP)¹²¹, dont le sommet est situé entre les niveaux Infra-aigu et Aigu de la tessiture du locuteur.
- Temps : allongement de la syllabe accentuée de cinq UP en moyenne qui crée une pause subjective.
- Intensité : pic d'intensité sur tout ou partie de la voyelle qui induit un maximum de sonie. (Rossi, 1999 : 66).

Il me semble essentiel de souligner d'emblée que les propriétés acoustiques décrites ci-dessus ne s'appliquent pas à tous les syntagmes détachés. L'utilisation de l'intonème de topique est en effet récurrente dans les données étudiées, mais les analyses qualitatives présentées par Rossi ne permettent pas d'identifier de façon précise son taux d'occurrence ni son importance par rapport aux autres modèles prosodiques.

Le point de vue de Lacheret et François (2003 : 184) est plus nuancé. Les deux auteurs se demandent à juste titre s'il existe des niveaux de détachement intermédiaires. Selon Lacheret et François, le marquage prosodique de différents degrés de détachement est fonctionnellement pertinente au sens où il permet d'opposer les différents statuts de topique (topique donnée, topique dérivé, topique repris et topique nouveau, cf. section 2.3.1.3) : GIL1 [groupe intonatif lié] pour le topique donné, GIL2 pour le topique dérivé, GID1 [groupe intonatif détaché] pour le topique repris et GID2 pour le topique nouveau (pré-topique dans notre terminologie) (*op. cit.* : 189). Le détachement maximal (cf. GID2) doit, selon eux, satisfaire aux quatre conditions suivantes :

- présence d'une pause après le continuatif dont la durée dépasse un seuil de 300ms ;
- excursion fréquentielle terminale du contour dans le niveau suraigu ;
- écart mélodique (ou downstep) dépassant un seuil de 3 demi-tons ;
- absence d'un *euh* à proximité de la pause¹²². (Lacheret et François, 2003 : 183)

¹²¹ « [...] une unité de perception est égale à une fois le seuil de perceptibilité (ou seuil différentiel) du paramètre considéré (fréquence, intensité, temps). En termes simples, le nombre d'UP est égal au \log_{10} du rapport des valeurs initiale et finale du paramètre divisé par le \log_{10} du seuil de perception » (Rossi, 1999 : 212).

¹²² L'ajout de ce type d'information repose sur le postulat de Lacheret et François (2003 : 184) selon lequel « l'absence d'un *euh* contigu à gauche ou à droite de la pause permet d'opposer deux types de pause, l'une structurale, marquant un détachement effectivement planifié par le locuteur pour laisser à son interlocuteur le temps d'intégrer le thème posé avant de prédiquer à son sujet, l'autre, liée au problème de planification du segment rhématique ».

Dans ce qui précède, on a procédé à une première caractérisation a priori des propriétés prosodiques de la CDG en français, guidée par les présupposés théoriques de départ : on postule que, primo, la différence fonctionnelle entre le détachement à gauche et le double marquage est étayée par la différence prosodique, et secundo, le degré d'explicité prosodique est fonction, d'une part, du statut cognitif et pragmatique du référent du SN détaché, et d'autre part, de la visée communicationnelle de son introduction en position détachée à gauche. Il s'agira maintenant de mettre ces hypothèses à l'épreuve des données.

Pour l'analyse prosodique, il a été sélectionné 70 occurrences dont la structure syntaxique est : SN (non étendu) + noyau prédicatif avec un pronom de reprise. Les propriétés prosodiques du SN détaché ont été mises en relation avec les paramètres syntaxiques, pragmatiques et informationnels. Au niveau syntaxique, on a tenu compte des faits suivants : le type de contexte syntaxique dans lequel apparaît la construction en question (la proposition enchâssée ou pas) ; la fonction syntaxique de l'élément de rappel ; la nature de l'élément immédiatement suivant, plus précisément, il s'agissait de voir si le SN était séparé du reste de l'énoncé par un îlot, ou pas. Au niveau informationnel, le référent dénoté par le SN a été défini en termes de son statut informationnel (*in focus*, activé, familier, inférable, etc., pour l'inventaire de statuts, voir la section 2.2.1). Au niveau pragmatique, l'analyse a porté sur la valeur pragmatique du référent du SN : pré-topique, topique, cadre ou focus. Étant donné la nature discursivement complexe du statut de topique dans l'organisation hiérarchique et séquentielle de la conversation, il m'a semblé pertinent de prendre en considération les types principaux de topique, à savoir : topique actif, topique réactivé, topique de contraste, point d'ancrage d'arrière-fond.

Les résultats de ces analyses ont révélé plusieurs faits intéressants. D'abord, sur l'ensemble des occurrences analysées, 80% sont des CDG, 14,28% sont des constructions à double marquage. Les autres occurrences (5,71%) posent quelques difficultés en ce qui concerne leur statut syntaxique et pragmatique car elles manifestent simultanément les propriétés des deux constructions (l'absence de marques prosodiques propres au détachement ne semble pas être motivée par rapport au fonctionnement discursif de la construction).

Avant de décrire les propriétés prosodiques des CDG, je me propose d'examiner les propriétés prosodiques des constructions à double marquage. Cet examen nous permettra de cibler davantage le phénomène de détachement et de préciser en quoi il est différent du phénomène de double marquage.

L'analyse des constructions à double marquage confirme la thèse de Berrendonner *et al.* (*supra*). Les constructions à double marquage analysées ici se caractérisent par les traits acoustiques suivants :

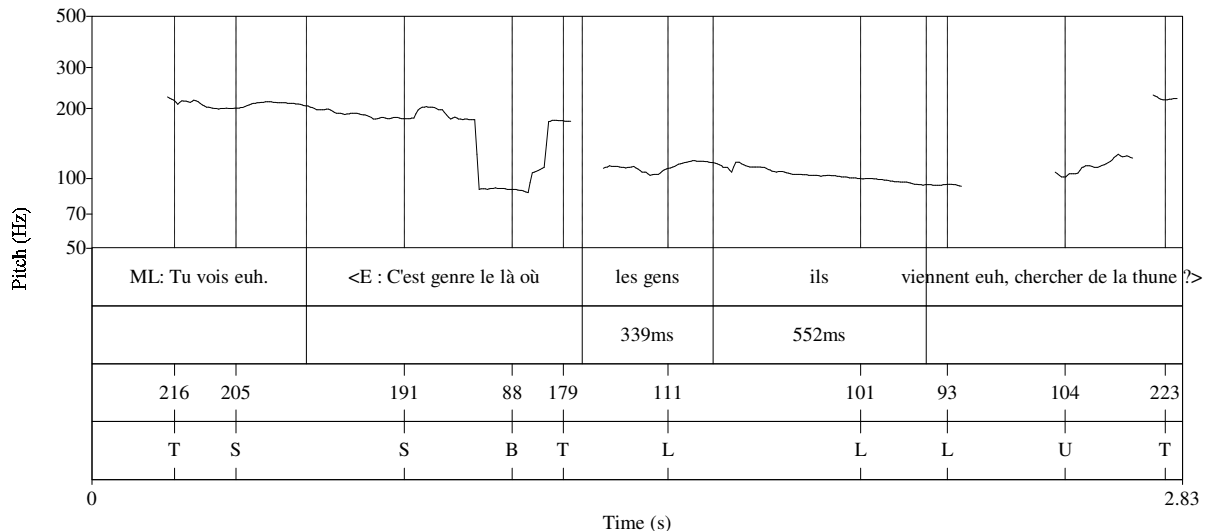
- Intonativement, le SN présente, soit une montée basse de la F0 (au niveau médian de la tessiture du locuteur), soit un contour mélodique du type plateau. Lorsqu'il y a un mouvement mélodique, il s'étend souvent au-delà du SN initial.
- Le SN n'est jamais séparé du reste de l'énoncé par une pause. D'ailleurs, la pause n'est perçue ni objectivement ni subjectivement puisque la syllabe accentuée du SN initial n'est pas allongée.
- Le SN s'agrège intonativement au reste de l'énoncé et manifeste les propriétés similaires à celles du sujet non doublé.
- Dans la plupart des cas, la F0 de la syllabe accentuée du SN détaché ne domine pas le reste de l'énoncé. Même lorsque la montée de la F0 atteint le niveau le plus haut de l'énoncé, l'écart entre ce point cible et les autres points cibles dans l'énoncé est rarement important.

Le premier constat que l'on peut faire en comparant les constructions à double marquage avec les CDG est que les propriétés prosodiques des constructions à double marquage vont de pair avec leurs propriétés syntaxiques. Dans toutes les occurrences relevées, le SN et le pronom de rappel remplissent la fonction de sujet et ne sont jamais séparés l'un de l'autre par un îlot syntaxique. Par ailleurs, la construction syntaxique en question se rencontre souvent dans une proposition enchâssée. Ce dernier fait favorise en particulier l'interprétation micro-syntaxique de l'énoncé au sens où l'opération d'enchâssement ne peut par définition s'appliquer à l'entité macro-syntaxique telle que la construction détachée à gauche. En effet, l'enchâssement concerne uniquement les entités micro-syntaxiques (ou « clauses » en termes de Berrendonner 1990). Pour ce qui est des propriétés pragmatico-cognitives du référent dénoté par le groupe SN-pronom, il ne se trouve pas nécessairement au centre de l'intérêt immédiat des interlocuteurs. Outre les cas où le référent du SN fonctionne effectivement comme topique actif (exemple (2)), on trouve des exemples dans lesquels le référent n'a pas le statut de topique (exemple (1)). Précisons tout de suite que, dans ce type d'emplois, le référent manifeste un fonctionnement discursif différent de celui que l'on attribue généralement au référent du SN détaché. La différence principale se situe au niveau du potentiel du référent en tant que candidat au rôle de topique de discours. Si, dans une CDG, l'introduction du référent en

position détachée à gauche donne lieu, de manière générale, à son développement ultérieur, dans une construction à double marquage, le référent du SN se présente souvent comme « point d'ancrage d'arrière-fond » au sens de Roulet *et al.* (2001 : 253). Par exemple :

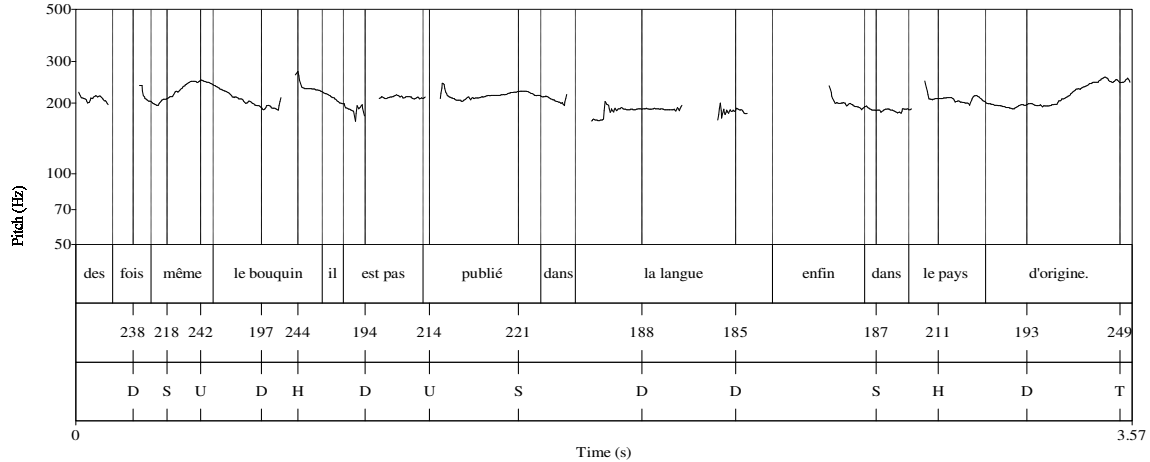
- (1) ML : Quels tafs j'ai fait ? J'ai bossé au guichet dans des banques, j'ai bossé euh.
 E : Mais c'est des tucs en intérim là ou ?
 ML : Non, non, c'est parce que mon père bosse dans une banque et euh, mon beau-père bossait dans une banque aussi donc euh. Tu sais, c'est euh, c'est des stages d'été en fait. Donc euh, le guichet, c'est un peu chiant quoi. Tu vois euh.
 <E : **C'est genre le là où les gens ils viennent euh, chercher de la thune ?** Ou c'est l'accueil quoi ? > Ouais, ouais ils. Ben non, non, là où tu viens retirer ton argent, tu viens poser des chèques euh, récupérer tes chéquiers, ta carte bleue euh, savoir combien tu as sur ton compte, demander de l'argent alors que tu sais que tu en as pas, et que tu te fais engueuler parce que tu veux pas leur en donner alors que tu sais toi tu es là et euh (21am11)

Figure 18. Codage symbolique INTSINT de l'exemple 1



- (2) E : Mais ils en reçoivent tant que ça, des trucs ?
 MB : Ah ils en reçoivent plein, putain, ils en, ils en publient pas beaucoup mais ils en reçoivent euh, c'est monstrueux tout ce qu'ils reçoivent quoi. Tu vois, et puis en plus c'est ils sont soumis euh, c'est bizarre parce que ça fonctionne euh. Par exemple un bouquin qu'ils, qu'ils lisent, s'ils décident de, de l'acheter, **des fois même le bouquin il est pas publié dans la langue, enfin dans le pays d'origine.** Et il peut se passer euh, trois ans avant que le bouquin euh soit publié en France. Mais par contre, dès qu'ils le reçoivent, c'est une question d'heures presque des fois. (21amb11)

Figure 19. Codage symbolique INTSINT de l'exemple 2



Comme on peut le voir, en (1), le SN *les gens* n'est pas prosodiquement saillant. Il n'y a aucun mouvement mélodique sur le SN qui est d'ailleurs prononcé au niveau grave. En effet, la valeur fréquentielle associée au SN (111Hz) est nettement inférieure à la valeur précédente (179Hz). Elle ne domine pas non plus les valeurs fréquentielles réparties sur le reste de l'énoncé. Un autre fait intéressant est que la syllabe accentuée du SN n'est pas allongée, tandis que le pronom immédiatement suivant est allongé.

L'absence de détachement prosodique s'explique, me semble-t-il, par les propriétés pragmatico-informationnelles du SN *les gens*. Bien que le référent du SN *les gens* soit introduit dans le discours pour la première fois, ceci ne bloque pas son interprétation référentielle puisqu'il est pragmatiquement lié au contexte antérieur. L'énoncé constitue une requête d'information à propos du topique déjà établi, à savoir 'le guichet'. L'accessibilité cognitive du référent 'les gens' tient principalement au sémantisme du N *gens*. En effet, dans un contexte non spécifiant, le référent du SN peut être identifié à partir de la situation de discours où il est employé, ce qui le rapproche des pronoms *tu* ou *on* en emploi générique. Etant donné que le référent 'les gens' paraît moins pertinent que le référent 'le guichet' sur le plan thématique, on peut considérer « qu'il constitue un "point d'ancrage d'arrière-fond", par opposition au topique, qui peut être décrit comme un "point d'ancrage immédiat" » (Roulete *et al.*, 2001 : 253). La conclusion que l'on peut en tirer est que, dans le cas présent, la non saillance prosodique du SN est pragmatiquement motivée. En effet, pourquoi marquer un constituant comme étant pragmatiquement important, si on n'a pas l'intention d'en faire le topique du discours suivant ?

L'exemple (2) est quelque peu différent de l'exemple (1). Le SN est porteur d'un mouvement mélodique, quoique de faible ampleur puisqu'il est réparti

seulement sur deux registres : médian et aigu. L'unité prosodique suivante est prononcée sur un ton plus bas, le début se faisant au niveau médian. La F0 de la syllabe accentuée n'induit toutefois pas une mélodie dominante dans l'énoncé après le SN. On peut voir également sur le graphique que le logiciel n'a perçu aucun changement mélodique sur le pronom suivant le SN. Ce qui rapproche les exemples (1) et (2), c'est l'absence de pause entre le SN et le pronom ainsi que la durée de la syllabe accentuée du SN : dans les deux cas, elle n'est pas allongée. Il n'en demeure pas moins que, prosodiquement, le SN dans le deuxième exemple est plus saillant que le SN dans le premier exemple. Ici, l'interprétation micro-syntaxique de la construction repose davantage sur les propriétés pragmatico-informationnelles du SN que sur les propriétés prosodiques. Quoique les dernières ne contredisent pas non plus cette lecture. En (2), le référent 'le bouquin' a accédé au statut de topique dans le discours antérieur et il se trouve toujours au centre de l'attention immédiate des interlocuteurs. En outre, l'utilisation de la construction n'est pas justifiée ici sur le plan interactionnel puisque la construction apparaît à l'intérieur et non pas au début du tour de parole. Ainsi, on ne peut pas expliquer la mise en relief du référent par l'envie du deuxième locuteur de se réapproprier le topique du premier locuteur (cf. 3.5.1). La redondance du marquage du référent ne peut donc s'expliquer que par la grammaticalisation du double marquage du sujet en français parlé.

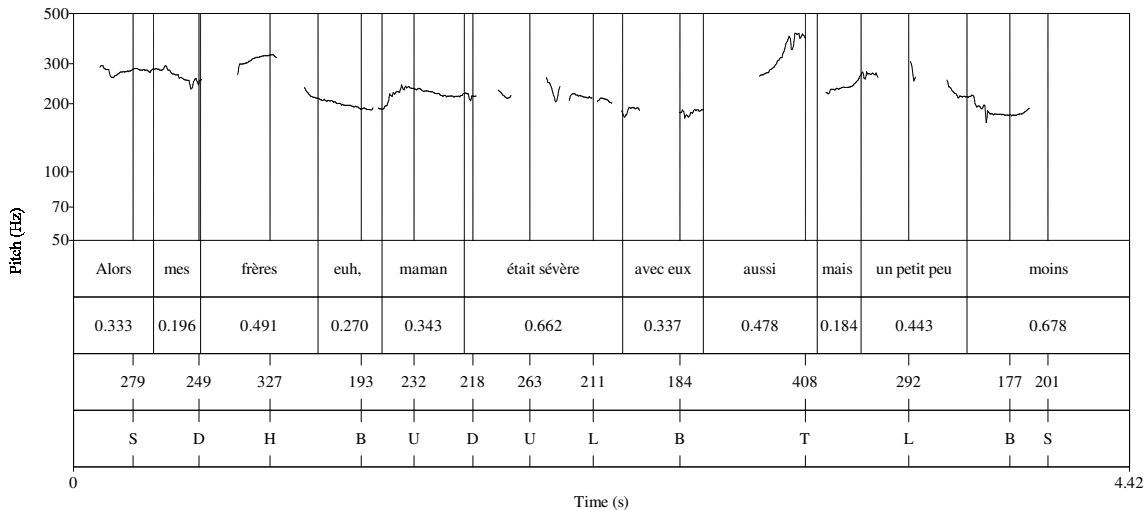
Regardons maintenant ce qui se passe lorsque la co-occurrence du SN et du pronom tient à l'opération de détachement à gauche. Les exemples suivants contiennent tous une CDG :

- (3) CD : Donc j'ai eu la grande liberté quand je me suis mariée. Voilà. J'ai connu enfin (rires) le, l'espoir de pouvoir vivre euh sans. Mais, quand même, toute une vie, on garde cette autorité qui, qui était, pendant l'enfance quoi. **Alors mes frères euh, maman était sévère avec eux aussi, mais un petit peu moins.** Elle leur laissait la permission de sortir.

E1 : Oui.

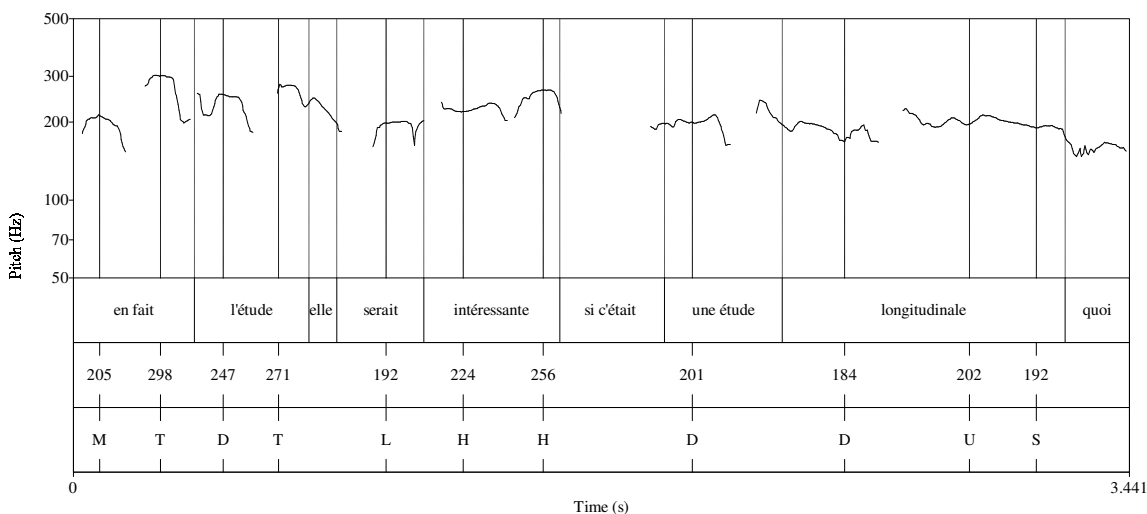
CD : Ou alors, si elle leur donnait pas la permission, on avait une maison à deux étages, les chambres étaient en haut, mais on avait un balcon avec euh des escaliers extérieurs. Alors je me rappelle mon frère Michel, il sortait, et puis di/, il venait dans notre chambre, il disait : 'Je sors, et puis vous refermez la fenêtre derrière'. (rires) Alors, il sortait, il descendait par le balcon, les escaliers, et puis le soir, il rentrait et maman s'en apercevait pas hein. (42acd1g)

Figure 20. Codage symbolique INTSINT de l'exemple (3)



- (4) E : Et pre/, et eux ils, ils recyclent pas toujours les mêmes photos quoi c'est euh ?
 CP : Ben, **en fait l'étude elle serait intéressante si c'était une étude longitudinale quoi** <E : Ouais> mais moi c'est la première quoi. Donc si tu veux ce serait pas mal de le faire genre dans cinq ans dans dix ans dans quinze ans et voir si l'évol/, si l'image touristique de la Bourgogne elle a évol/, évolué dans quel sens enfin tu vois ce ça pourrait être pas mal quoi. (21acp1g)

Figure 21. Codage symbolique INTSINT de l'exemple (4)



En (3), il n'y a pas de contradiction entre les marques syntaxiques et les marques prosodiques. Le lien entre le SN détaché et le noyau prédicatif est macro-syntaxique, puisque l'élément détaché et le pronom de reprise appartiennent aux paradigmes de formes différents : l'élément détaché apparaît en forme absolue, tandis que l'élément de rappel comporte une

marque de rection verbale : *avec*. Au niveau prosodique, l'effet de détachement est créé par un ensemble de traits acoustiques. D'abord, la syllabe accentuée du SN initial est allongée. A titre de comparaison, la durée du mot monosyllabique *frères* est de 0.491s, alors que celle de *maman* (bisyllabique) est de 0.343s. Ensuite, l'introduction du référent 'mes frères' est suivie d'un phénomène d'hésitation *euh* qui contribue aussi à la perception subjective de la pause. Enfin, la production de l'unité prosodique en question s'accompagne d'une montée vers le niveau aigu de la tessiture, l'écart entre les deux points F0 étant de 78Hz. Le contour mélodique associé au SN détaché n'induit toutefois pas une mélodie dominante. Dans l'énoncé, la prononciation des mots *eux* et *aussi* se caractérise par une montée F0 du niveau bas au niveau suraigu.

La différence de l'amplitude des mouvements mélodiques (*frères* – 327Hz et *aussi* – 478Hz) tient, à mon avis, à la hiérarchisation des informations au niveau de l'énoncé. A supposer qu'une unité prosodique représente une unité d'information, deux unités prosodiques représentent deux unités d'information. On peut admettre également que les diverses relations pragmatiques entre les différentes unités d'information puissent être marquées prosodiquement. Dans le cas présent, le focus prédicatif n'est pas du type « complétif », mais du type « contrastif » au sens de Dik (1997a), plus précisément il s'agit de la restriction quantitative de la notion exprimée par le groupe prédicatif *être sévère*.

L'exemple (4) ressemble formellement à l'exemple (2) illustrant le phénomène de double marquage, en ce que le SN est repris par un pronom à fonction de sujet et que les deux ne sont séparés l'un de l'autre ni par un îlot syntaxique, ni par une pause. Les propriétés prosodiques de la construction ne sont pas pour autant équivalentes. Primo, à la différence du SN *le bouquin* dans lequel la syllabe accentuée n'est pas allongée, celle du SN *l'étude* est relativement plus allongée que les syllabes environnantes. Le mouvement mélodique associé au SN finit au niveau suraigu de la tessiture et induit une mélodie dominante dans l'énoncé, toutes les autres unités prosodiques se trouvant à droite du SN détaché sont prononcées sur des tons plus bas. Le détachement se justifie également par la valeur pragmatique du référent 'l'étude'. Le référent n'a pas été verbalisé en tant que tel dans le discours antérieur, mais malgré cela, il est potentiellement « topicalisable » grâce à sa saillance pragmatique, eu égard au contexte antérieur, ce qui explique pourquoi il apparaît dans une CDG et non pas dans une construction existentielle sous forme d'objet. Par ailleurs, on peut voir que l'introduction du référent dans le discours donne lieu à son développement ultérieur.

La comparaison des CDG et des constructions à double marquage montre que la dimension syntaxique n'est pas seule en cause dans la réalisation prosodique de l'énoncé : le poids cognitif et pragmatique exerce une plus grande influence qu'il n'y paraît et explique bon nombre de données auxquelles on ne peut rendre justice autrement (cf. Lacheret et François, 2003 : 179 ; Simon, 2004 : 164).

A ce sujet, la comparaison des données de l'anglais et du français est tout à fait éclairante. La différence principale se situe au niveau de la fréquence d'emplois de la construction SN[PRO-V-(SX)]. Elle est utilisée beaucoup plus fréquemment en français qu'en anglais, et ce indépendamment du registre, formel ou informel. A titre indicatif, il a été relevé 250 occurrences¹²³ dans le corpus français (Dijon, Roanne) et 39 occurrences dans le corpus anglais (Lancashire, Santa Barbara). Une autre différence est observable au niveau prosodique et pragmatique. Dans les 39 exemples, il n'y a aucune construction qui ressemble peu ou prou à la construction à double marquage que l'on retrouve en français. Dans tous les cas, l'utilisation de la construction SN[PRO-V-(SX)] est pragmatiquement justifiée au sens où la construction sert à exprimer l'une des fonctions prototypiques de la CDG, à savoir : 1) l'introduction d'un topique nouveau, 2) la relance d'un topique désactivé, 3) la mise en contraste des topiques parallèles, 4) la confirmation par le deuxième locuteur du choix thématique du premier locuteur (cette fonction est réalisée au début du deuxième tour de parole de la paire adjacente). Les propriétés pragmatiques de la CDG en anglais sont d'ailleurs cohérentes avec ses propriétés prosodiques. A chaque fois, le marquage de la relation *topique/commentaire* se traduit par un détachement prosodique fort, ce qui me fait penser *a priori* qu'en anglais, la CDG n'est pas encore sujette à la grammaticalisation, à la différence du français où la construction détachée à gauche co-existe avec la construction à double marquage.

Quelles sont donc les propriétés prosodiques de la CDG en anglais ?

Les exemples relevés dans les corpus Lancashire et Santa Barbara ont en commun la saillance prosodique du constituant détaché qui est due principalement à l'allongement de la syllabe nucléaire, et éventuellement de la syllabe accentuée du mot terminal. Cependant, à part l'allongement de la syllabe, les autres traits acoustiques ne sont pas exprimés de façon systématique. Par exemple, une montée basse de la F0 peut s'accompagner d'une pause plus ou moins longue, tandis qu'une montée haute (du niveau grave au niveau aigu ou suraigu) peut ne pas être suivie d'une pause, même

¹²³ Ce chiffre n'inclut pas les occurrences quasi-grammaticalisées de « X, c'est... » et « moi, je... ». Si on ajoute ces occurrences à l'ensemble annoté, cela donne le total de 507 occurrences.

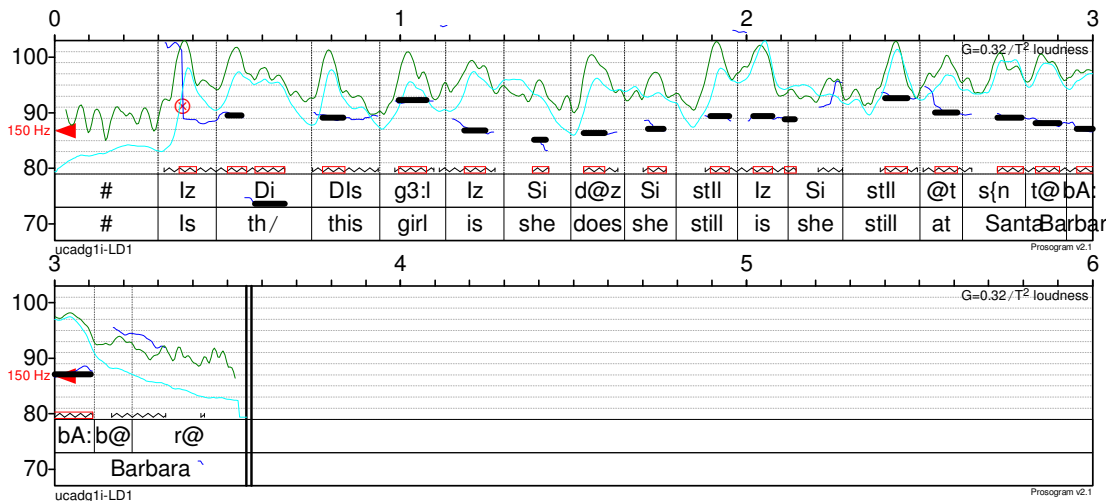
courte. Par ailleurs, en anglais, le mouvement mélodique montant n'est pas un choix par défaut pour le constituant détaché à gauche. En effet, d'autres mélodies sont également possibles, à savoir : plateau, montant-descendant et descendant.

Dans ce qui suit, je me propose d'analyser plusieurs CDG dans des contextes interactifs différents. En raison du nombre, plutôt limité, d'occurrences de la CDG dans les corpus de l'anglais utilisés, je ne me donne pas pour objectif de fournir des analyses quantitatives. J'espère toutefois que les analyses qualitatives qui suivent permettront de mettre en lumière certaines particularités formelles et fonctionnelles des CDG en anglais.

L'apparition des mélodies montantes est commune pour les occurrences à l'intérieur du tour de parole aussi bien qu'au début du tour, notamment dans une question :

- (5) DG: Yeah I think I'd make a lousy boyfriend even if uh (*laughter*) because I have to divert too much time to work.
 JF: Uh, (*laughter*) that were curious about wha/ what you're. **Is thi/ this girl is she, does she still, is she still at Santa Barbara?**
 DG: That's classified, (*laughter*) I could tell you but then I'd have to kill you. (*laughter*) (*ucadg1i*)

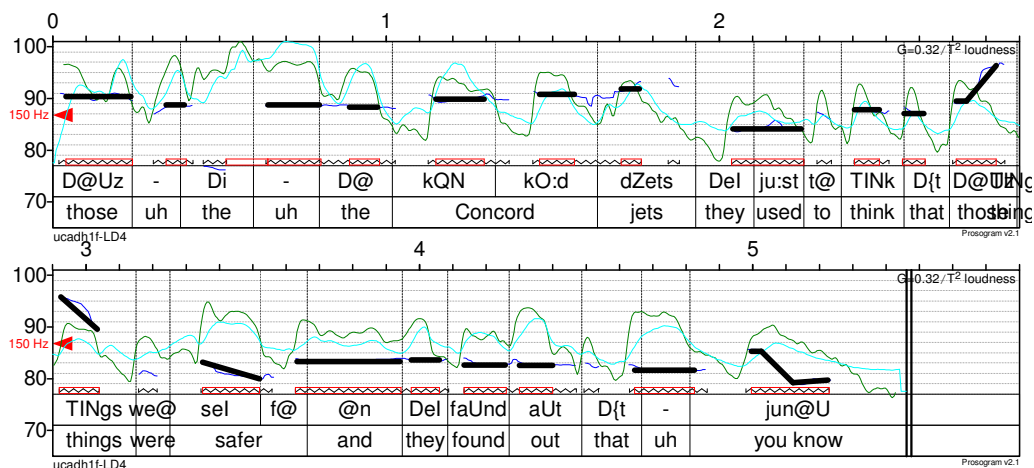
Figure 22. Prosogramme¹²⁴ de l'exemple (5)



¹²⁴ Le choix des graphiques Prosogramme est motivé essentiellement par la spécificité de l'accent nucléaire (an. *pitch accent*) en anglais. Les prosogrammes permettent de rendre compte du mouvement mélodique lorsque celui-ci est réalisé non seulement sur une unité prosodique mais aussi sur une syllabe.

- (6) F: But, but there's a bit of it, isn't there an assumption generally that anything you can't see cannot be dangerous? <DH: Yes, yes.> You know like electricity. <DH: Very true, very true, yeah.> Nobody has ever (X) you know big, these big panels you see around (XXX).
 DH: Well they used to what ab/ what ab/ what about **those uh, the uh, the Concord jets they used to think that those things were safer and then they found out that uh you know, th/** they took them out of this country. (laughter)
 They only have them in France now as far as I know. Yeah, (stammering) the sound I mean it's deafening (laughter). (ucadh1f)

Figure 23. Prosogramme de l'exemple (6)



Malgré la différence du contexte interactif, les deux exemples ont des propriétés acoustiques communes : l'absence de pause à la frontière droite du SN détaché et une mélodie montante constituant un parcours de liaison entre le début et la fin du SN détaché. Par ailleurs, dans les deux cas, l'écart entre les deux extrémités du SN détaché est à peu près de 5 demi-tons. Ceci dit, dans le premier exemple, le mouvement mélodique paraît subjectivement plus ample en raison de la courte étendue du segment.

Le deuxième énoncé a pour particularité le placement de l'accent d'emphasis (ici montant-descendant) sur l'élément de reprise *those things* dont le pic de la F0 se situe au niveau le plus élevé de l'énoncé, ce qui rend l'élément de rappel perceptivement plus saillant que le SN détaché.

Le choix de la mélodie montante dans les deux énoncés pourrait s'expliquer par le statut pragmatique du référent du SN : pré-topique, c'est-à-dire, une entité qui a un potentiel du topique, mais qui se trouve hors du focus de l'attention des interlocuteurs au niveau local. Au niveau du discours, le référent 'this girl' et 'the Concord jets' ne sont pas équivalents : le premier renvoie au topique désactivé, tandis que le second introduit un référent

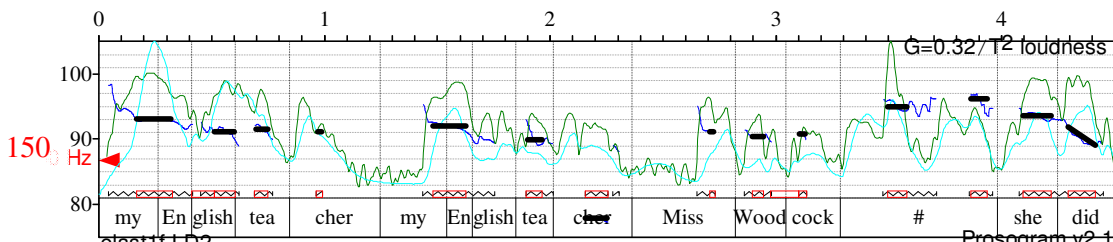
discursivement nouveau (pour les analyses discursives, voir aussi p. 161, ex. (34), p. 248, ex. (69)).

Passons maintenant à l'étude des contextes dans lesquels on peut trouver des mélodies descendantes. Notons à ce propos que l'analyse des mélodies descendantes, et plus particulièrement des tons descendants n'est pas sans poser quelques difficultés dans la mesure où, lorsque l'accent tonique descendant est placé sur un constituant en début de phrase, tous les éléments qui se trouvent à droite s'interprètent généralement comme véhiculant de l'information discursivement et/ou cognitivement donnée, ou peu importante en comparaison de celle exprimée par le syntagme portant la prééminence (cf. l'intonème de focus de Rossi, 1999). Ceci concerne notamment les réponses aux questions spéciales (cf. section 2.3.2, p. 103). Dès lors, il paraît logique que, si la syllabe accentuée du SN détaché est prononcée sur un ton descendant, on puisse envisager la possibilité que le référent dénoté par le SN se trouve dans le champ de l'assertion.

La règle qui veut que seul le référent se trouvant dans le champ de la présupposition puisse apparaître en position détachée à gauche, a, nous l'avons établi plus haut, des exceptions. En effet, dans de rares cas, le référent du constituant détaché à gauche peut remplir la fonction de focus et se trouver par là-même dans le champ de l'assertion. Ceci pourrait expliquer les raisons sous-jacentes qui amènent le locuteur à choisir une mélodie descendante. Dans 2 CDG sur l'ensemble de 39, le référent introduit en position détachée à gauche remplit la fonction de focus :

- (7) F: Any teachers who infl/influenced you, who impressed you?
 ST: **My English teacher, my English teacher, Miss Woodcock, she did.** I remember her. Yes, yes er I <F: It was (at primary school)?> often think about it. This was at high school.
 F: High school?
 ST: I often think about her now when I'm teaching you know. (*elast1f*)

Figure 24. Prosogramme de l'exemple (7)



Dans l'exemple (7), la position détachée à gauche sert à identifier le contenu de la variable posée par la question "[Are there] any teachers who influenced, who impressed you ?" :

Phrase : "My English teacher, Miss Woodcock, she did."

Présupposition : "There are X teachers who influenced and impressed ST"

Assertion : X = "The teacher who influenced and impressed ST is her English teacher, Miss Woodcock"

Focus : "My English teacher, Miss Woodcock"

La question se pose donc : quelle est la visée pragmatique de la reprise pronominale au sein de la proposition ?

La réponse à cette question est à chercher, à mon sens, dans le statut syntaxique du constituant détaché. En partant du principe que le pronom est un marqueur de topicalité et que, dans la proposition, le référent remplit la fonction de topique, on doit admettre que le SN détaché et la proposition constituent deux clauses distinctes puisque le même constituant ne peut pas remplir les fonctions de focus et de topique simultanément dans la même clause. Ceci amène une autre interrogation : sachant que le marquage du topique au niveau de l'énoncé n'a de raison d'être que s'il y a un apport d'information à son propos, comment interpréter l'information qu'exprime le prédicat dans la proposition ?

Ce problème a déjà été soulevé par de nombreux auteurs (Lambrecht, 1994 ; Strawson, 1964). Contrairement à l'apparence, l'énoncé a la structure informationnelle bipartite *topique/commentaire*. Ce qu'il y a de nouveau dans l'énoncé, ce n'est pas l'identité du référent, puisqu'il est tenu pour acquis depuis son introduction, ni l'information exprimée par le prédicat, qui est également tenue pour acquise (d'où le recours à l'anaphorique verbal *did*), mais la relation entre les deux éléments d'information, plus précisément le fait que l'état de choses « influencer et impressionner » est assigné non pas à X ou à Y, mais bien à Z. L'articulation pragmatique de la proposition *she did* est d'ailleurs cohérente avec l'utilisation de l'accent de focalisation sur *did* qui se traduit ici par une chute de la F0 de 4 demi-tons au niveau grave.

La valeur pragmatique du constituant détaché est également exprimée au niveau prosodique. Rappelons qu'en anglais et en français, l'identification de l'information nouvelle ne s'effectue pas de la même façon. La différence principale vient des particularités de la distribution de l'accent lexical (*fixe* en français, et *libre* en anglais). Quoiqu'il en soit, il existe des cas où le placement de la proéminence nucléaire (notamment en anglais) ne permet pas, à lui seul, de délimiter le segment remplissant la fonction pragmatique de focus.

En (7), nous avons affaire à un énoncé pour lequel délimiter la portée de la focalisation ne présente pas de difficulté au sens où le mouvement mélodique descendant correspond au marquage syntaxique de la fonction pragmatique de focus. Ceci dit, la chute mélodique sur le segment répété est d'une plus grande ampleur que celle réalisée sur le premier segment. Pour ce qui est du segment *Miss Woodcock*, il se trouve également dans le champ de la focalisation. Cependant, l'information qu'il exprime est de moindre importance que celle exprimée par le segment précédent. Si le premier segment est présenté comme achevé, le deuxième est présenté comme « une expansion à droite de la construction initiale » (Simon, 2004 : 166) ayant pour fonction de préciser ou de compléter l'information véhiculée par le constituant immédiatement précédent. Prosodiquement, l'incise syntaxique se caractérise souvent par un contour mélodique du type plateau et elle est prononcée à un niveau légèrement plus bas que la première syllabe de l'unité prosodique précédente. D'ailleurs, c'est bien le cas ici.

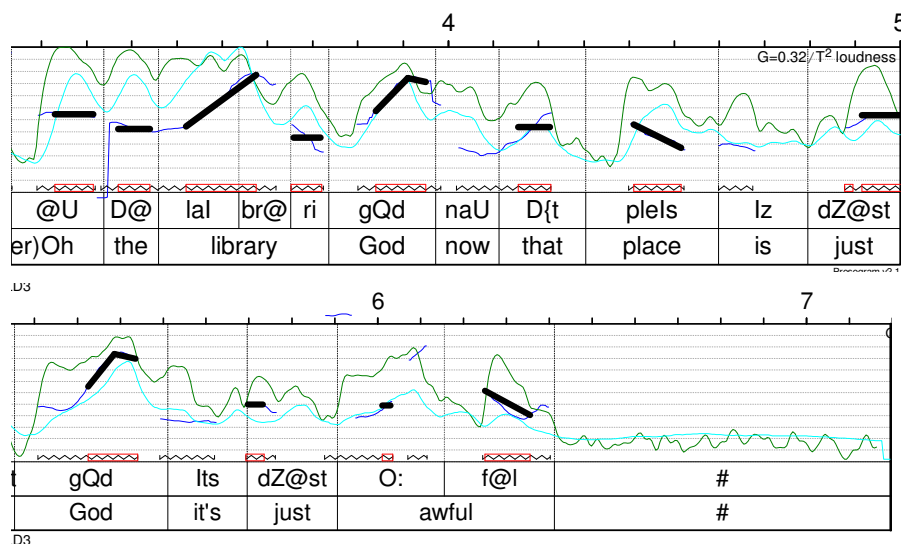
La comparaison des exemples (5) et (6) d'une part et (7) d'autre part montre que l'utilisation des mélodies descendante et montante sur un segment détaché correspond à une opposition significative en ce que la différence de forme de deux schémas intonatifs se traduit par une différence de fonctionnement pragmatique. Si, dans les deux premiers énoncés, le référent du SN se trouve dans le champ de la présupposition, dans le troisième énoncé, le référent du SN se trouve dans le champ de l'assertion.

Dans notre corpus, on trouve également des CDG dans lesquelles le segment détaché se caractérise par une mélodie montante-descendante. Ces énoncés ont pour particularité le fait qu'en plus de l'attribution d'une valeur pragmatique au référent du SN détaché, le locuteur exprime une attitude envers ce référent. L'utilisation de la mélodie montante-descendante dépend également de la configuration séquentielle de l'interaction. En effet, la mélodie en question se rencontre souvent dans les reprises en écho (cf. Nicaise & Gray, 1998 : 103). Dans notre cas, la mélodie en question est associée au début d'un nouveau tour de parole constituant d'une part la reprise d'un tour interrompu et d'autre part la reprise en écho du constituant apparu en deuxième mention dans le tour précédent. Ceci dit, l'introduction du référent dans le premier tour de parole a fait l'objet de deux reprises en écho : par le deuxième et par le premier locuteur :

- (8) [1] F: The nice thing compared to France is that everybody seems more relaxed here, (*noise*) in a word.
 (DH laughs)
 [2] F: Maybe they don't seem but

- [3] DH: Actually I think they are, they are more relaxed here but I go to the other departments and they, they're very uptight. The worst one is the library. (laughter)
 [4] F: The library?
 [5] DH: Oh the library, God now that place is just God it's just awful. (ucadh1f)

Figure 25. Prosogramme de l'exemple (8)



En (8), la CDG apparaît dans la réponse à une requête de confirmation. Sur le plan pragmatico-informationnel, le référent du SN détaché *the library* n'a pas encore le statut de topique, et ce même malgré deux mentions dans le contexte antérieur. En effet, dans les tours 3 et 4, le référent 'the library' est asserté. Dans le tour 4, le locuteur ne fait que reprendre à son compte, quoique partiellement, l'assertion exprimée dans le tour précédent par le locuteur *DH*. Pour ce qui est de la réponse dans le tour 5, elle ne remplit pas complètement les conditions de continuation préférentielle projetée par le tour précédent puisqu'au lieu de répondre par un 'oui' comme le demande la question de *F*, le locuteur *DH* présente le référent comme se trouvant déjà dans le champ de la présupposition. Cependant, étant donné que le référent n'est pas encore topique, le locuteur recourt à la construction qui permette d'amortir le passage du statut de non-topique au statut de topique. En étudiant le contexte linguistique dans lequel la CDG est utilisée et la forme prosodique du SN détaché, on constate également que la réponse de *DH* va au-delà du simple marquage de la relation pragmatique *topique/commentaire*, car de l'utilisation de la mélodie montante-descendante découle un autre effet de sens, plus précisément l'effet d'ironie ou de sarcasme. Perceptivement, cet effet est renforcé par une frontière prosodique majeure et l'ampleur du mouvement mélodique. L'écart entre les deux premiers tons de

la mélodie est de presque 12 demi-tons, le passage se faisant du niveau grave au niveau suraigu de la tessiture. Sémantiquement, l'effet d'ironie ressort de la relation d'hypéronymie qu'entretiennent l'élément détaché et l'élément de rappel (cf. p. 248, ex. (69)).

6.3 Conclusions

Les analyses prosodiques présentées dans le chapitre 6 mettent en lumière la différence entre les constructions qui constituent une seule et unique clause, *constructions à double marquage*, et les constructions qui constituent une période binaire, *constructions détachées à gauche*. On a vu également que l'anglais et le français diffèrent quelque peu en ce qui concerne le marquage intonatif des CDG. Les mélodies répertoriées ici sont récurrentes dans les données étudiées, mais les analyses qualitatives qui en ont été présentées sont à compléter par des analyses quantitatives. En même temps, les analyses proposées divergent légèrement de la littérature dominante sur le sujet en ce qu'elles mettent en avant non seulement les contraintes informationnelles qui pèsent sur l'expression de la fonction de topique, de pré-topique et de focus, mais aussi les contraintes liées à la configuration séquentielle de l'interaction.

La présente étude devrait être approfondie dans deux directions au moins : au plan théorique et au plan empirique. Au plan théorique, je n'ai pas relié explicitement les propriétés prosodiques de la CDG avec les théories phonologiques et morphologiques de l'intonation. Au plan empirique, j'ai examiné principalement les constructions dans lesquelles le constituant détaché est un SN non étendu. Dans la perspective, d'autres types de détachement sont à étudier, notamment les détachements pronominaux et les détachements multiples.

CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES

Les particularités des CDG sont si hétéroclites que les choix n'étaient pas faciles à faire. Toutefois, j'ai essayé dans la mesure du possible d'embrasser tous les aspects de l'étude de la CDG. Je conviens volontiers que certains aspects sont mieux développés que d'autres.

Dans la description des propriétés pragmatico-informationnelles de la CDG, je me suis concentrée sur deux points. En premier lieu, j'ai évoqué un certain nombre de recherches qui portent plus ou moins directement et selon des points de vue spécifiques, sur la question de la structure informationnelle et de ses primitives, topique et focus. En second lieu, j'ai examiné le potentiel de différentes CDG en tant que moyen intonosyntaxique de marquage de la relation *topique/commentaire*. En procédant de la sorte, je voulais aborder l'étude du fonctionnement discursif de la CDG en connaissance de cause. En effet, il m'a paru nécessaire de définir les notions en jeu de manière suffisamment précise pour pouvoir répondre aux critiques de l'approche pragmatique et informationnelle de la CDG. Rappelons que plusieurs linguistes renoncent à lier l'utilisation de la CDG avec l'expression de la structure informationnelle *topique/commentaire* à cause justement de la nature intrinsèquement vague et ambiguë de la notion de topique. J'espère que les faits présentés ici nous ont conduits vers des éléments de réponses nouveaux qui aident à mieux comprendre le rôle de la CDG dans l'organisation thématique du discours.

Les sections 3.2 et 3.5 montrent comment les fonctions de la CDG liées au marquage de la structure informationnelle *topique/commentaire* se réalisent dans des contextes interactifs. Les exemples analysés ici illustrent la façon dont les différentes approches de la CDG peuvent être utilisées pour renouveler et approfondir la description des propriétés pragmatiques, informationnelles et syntaxiques des CDG. Je crois en effet qu'il serait profitable d'étudier de manière systématique des interrelations entre les différents aspects de la CDG.

Il a été établi notamment que la façon dont les occurrences de la CDG sont distribuées à travers la succession de tours de parole dépend en partie d'une stratégie discursive déployée par le locuteur. Nous avons vu également que certaines fonctions discursives liées à la gestion de topiques dans le discours ne peuvent pas être réalisées dans toutes les positions séquentielles de la conversation. Par exemple, la fonction d'introduction et de changement de topique est incompatible avec le début absolu du deuxième tour de parole dans la paire adjacente de deux tours de parole (section 3.5.1).

Dans le chapitre 4, nous avons évalué les arguments pour et contre les approches générativiste et fonctionnaliste de la CDG. Aussi curieux que cela puisse paraître, les analyses syntaxiques et prosodiques de la CDG ont mis en évidence les particularités du fonctionnement pragmatique de la CDG. En effet, chemin faisant, nous avons pu résoudre le problème des constructions dans lesquelles le SN détaché renvoie à un référent qui fonctionne déjà comme topique actif. On postule notamment que les constructions dans lesquelles la mise en relief du référent n'est justifiée ni sur le plan pragmatique ni sur le plan interactionnel, ne sont pas des constructions détachées à gauche. Il s'agit des constructions à double marquage au sens de Blasco-Dulbecco (1999) et Blanche-Benveniste (1991, 2000). Ces constructions se reconnaissent au fait que le SN à fonction de sujet s'agrège intonativement au pronom qui le suit à droite (Berrendonner *et al.*, à paraître : 63). Le groupe de constructions à double marquage inclut également les constructions dans lesquelles le constituant apparaissant en position initiale est muni d'une marque de rection. Le deuxième type de constructions à double marquage semble différer du premier par un fonctionnement pragmatique. Cette conclusion a priori doit toutefois être confrontée à l'épreuve des données empiriques.

Après un long excursus dans le domaine de l'anaphore et de la coréférence, nous avons établi dans le chapitre 5 que la relation entre le syntagme détaché et l'élément de rappel ne se résume ni à l'anaphore, ni à la coréférence car ni l'une ni l'autre ne sont exprimées systématiquement. On peut en effet trouver des occurrences de CDG dans lesquelles l'élément détaché et l'élément de rappel ne sont liés l'un à l'autre ni par une relation d'anaphore ni par une relation de coréférence. D'ailleurs, la présence d'une relation d'anaphore n'implique pas nécessairement la coréférence entre l'élément détaché et l'élément de rappel, et *vice versa*.

La description des propriétés référentielles du SN détaché a posé une difficulté d'une autre nature. On s'est vite rendu compte qu'il est parfois bien difficile d'identifier la valeur référentielle du SN indéfini. Ce problème fait d'ailleurs appel aux problèmes plus généraux que pose l'étude de la référence. Plus précisément, la question est de savoir quelles sont les conditions contextuelles qui favorisent la lecture spécifique ou non spécifique du SN détaché à gauche.

Faute de place, je n'ai pas pu consacrer plus d'espace au traitement des constructions à cadre thématique. Dans la perspective, je voudrais compléter l'étude des constructions détachées à gauche en me recentrant sur le phénomène de cadrage.

BIBLIOGRAPHIE

- Apothéloz, D. (1995). *Rôle et fonctionnement de l'anaphore dans la dynamique textuelle*. Genève : Droz.
- Ashby, W. (1988). "The Syntax, Pragmatics, and Socio-linguistics of Left- and Right-dislocation in French." *Lingua* 75: 203-229.
- Attal, P. (1994). *Questions de sémantique*. Louvain, Paris : Peeters.
- Bally, Ch. (1932 [1965]). *Linguistique générale et linguistique française*. Bern : Francke.
- Barnes, B. K. (1985). *The Pragmatics of Left Detachment in Spoken Standard French*. Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins.
- Berrendonner A. (1990). "Pour une macro-syntaxe." *Travaux de linguistique* 21 : 25-36.
- Berrendonner, A. (2002). "Morpho-syntaxe, pragma-syntaxe et ambivalences sémantiques." In H. L. Andersen & H. Nølke (éds.), *Macro-syntaxe et macro-sémantique. Actes du colloque d'Arhus, 17-19 mai 2001*. Berne : Peter Lang, 23-41.
- Berrendonner A. *et al.* (à paraître). "Les clauses : délimitation syntaxique." In *Syntaxe de la période*. Ch. 3.
- Berthoud, A.-C. (1996) *Paroles à propos : approche énonciative et interactive du topic*. Paris : Éditions Ophrys.
- Birner, B. J. & G. Ward. (1998). *Information Status and Noncanonical Word Order in English*. Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins.
- Birner, B. J. (2006). "Inferential Relations and Noncanonical Word Order." In B. J. Birner & G. Ward (eds.), *Drawing the Boundaries of Meaning*. Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins, 31-51.
- Blanche-Benveniste C. (1991). *Le français parlé : Etudes grammaticales*. Paris : Editions du Centre National de la Recherche Scientifique.
- Blanche-Benveniste C. (2000). *Approche de la langue française*. Ophrys.

- Blasco-Dulbecco, M. (1999). *Les dislocation en français contemporain*. Paris : Honoré Champion Editeur.
- Bolkestein, A. M. (1998). "What to do with Topic and Focus? Evaluating Pragmatic Information." In M. Hannay & A. M. Bolkestein (eds.), *Functional Grammar and Verbal Interaction*. Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins, 193-214.
- Bosch, P. (1983). *Agreement and Anaphora. A Study of the Role of Pronouns in Syntax and Discourse*. London: Academic Press.
- Bosch, P. (1985). "Constraints, Coherence, Comprehension, Reflections on Anaphora." In Sözer (ed.), *Text Connexity, Text Coherence*. Hamburg: Helmut Buske Verlag, 299-319.
- Brown, R. & G. Yule (1983). *Discourse Analysis*. Cambridge University Press.
- Büring, D. (1997). *The Meaning of Topic and Focus: The 59th Street Bridge Accent*. London/ New York: Routledge.
- Butters, L. (1977). "Thematization and Topicalization: Their functioning in movement transformations in English." *Cahiers linguistiques d'Ottawa* 5: 63-91. Ottawa, Ontario: University of Ottawa, Department of Linguistics.
- Caelen-Haumont, G. et C. Auran (2004). "INTSMEL : un outil pour l'analyse des contours proéminents de F0." *Bulletin PFC* 3 : 115-125. Editions ERSS.
- Campione E. et J. Véronis. (2001). "Etiquetage prosodique semi-automatique des corpus oraux." TALN. Tours, 2-5 juillet 2001.
- Candea, M. (2000). *Contribution à l'étude des pauses silencieuses et des phénomènes dits d'hésitation en français oral spontané*. Thèse de Doctorat. Université de Paris III.
- Carr, Ph., Durand, J. & M. Pukli (2004). "The PAC project: Principles and Methods." *Tribune des Langues Vivantes* 36: 24-35.
- Chafe W. L. (1976). "Givenness, Contrastiveness, Subjects, Topics, and Points of View." In Li, Ch. N. & S. A. Thompson (eds.), *Subject and Topic*. New York: New York Academic Press, 27-55.

- Chafe W. L. (1987). "Cognitive Constraints on Information Flow." In R. S. Tomlin (ed.), *Coherence and Grounding in Discourse*. Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins, 21-52.
- Chafe W. L. (1994). *Discourse, Consciousness, and Time*. Chicago & London: The University of Chicago Press.
- Charolles, M. (1991). "L'anaphore : définition et classification des formes anaphoriques." *Verbum* 16 : 203-216.
- Charolles, M. (2002). *La référence et les expressions référentielles en français*. Paris : Ophrys.
- Chastain, C. (1975). "Reference and Context." In K. Gunderson (ed.), *Language, Mind and Knowledge*. Minneapolis: University of Minnesota, 194-269.
- Cinque, G. (1977). "The Movement Nature of Left Dislocation." *Linguistic Inquiry* 8(2): 397-412.
- Clark, H. & S. Haviland (1977). "Comprehension and the Given-new Contract." In R.O. Freedle (ed.), *Discourse Production and Comprehension*. Hillsdale, NJ: Erlbaum. 1-40.
- Collins, P. C. (1991). "Pseudocleft and Cleft Constructions: A Thematic and Informational Interpretation." *Linguistics* 29: 481-519.
- Combettes, B. (1999). "Thématisation et topicalisation : leur rôle respectif dans l'évolution du français." In C. Guimier (éd.), *La thématization dans les langues*. Bern : Peter Lang SA, 231-245.
- Contini-Morava, E. & B. S. Goldberg (1995). *Meaning as Explanation: Advances in Linguistic Sign Theory*. Berlin/ New York: Mouton de Gruyter.
- Corblin, F. (1995). *Les formes de reprise dans le discours : Anaphores et chaînes de référence*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes.
- Cornish, F. (1986). *Anaphoric Relations in English and French: A Discourse Perspective*. London: Croom Helm.
- Cornish, F. (1990). "Anaphore pragmatique, référence et modèles du discours." In G.Kleiber et J. Tyvaert (éds.), *L'anaphore et ses domaines*. Paris : Klincksiek, 81-96.

- Cornish, F. (1998). "Les "chaînes topicales" : leur rôle dans la gestion et la structuration du discours." *Cahiers de Grammaire* 23 : 19-40. Editions ERSS.
- Cornish, F. (1999). *Anaphora, Discourse, and Understanding: Evidence from English and French*. Oxford: Clarendon Press.
- Cornish, F. (2001). "L'anaphore pronominale indirecte : une question de focus." In W. de Mulder, C. Vet, et C. Veters (éds.), *L'Anaphore pronominale et nominale. Etudes pragma-sémantiques*. New York/Amsterdam : Rodopi, 1-25.
- Cornish, F. (2004). "'Focus of attention" in discourse." In J. L. Mackenzie & M. A. Gómez-González (éds.), *A New Architecture for Functional Grammar*. Berlin & New York: Mouton-de Gruyter, 117-150.
- Cornish, F. (2005). "A Crosslinguistic Study of So-called "Locative Inversion": Evidence for the Functional Discourse Grammar Model." In C. de Groot et K. Hengeveld (éds.), *Morphosyntactic Expression in Functional Grammar*. Berlin & New York: Mouton-de Gruyter, 163-202.
- Cruse, D. A. (1986 [2000]). *Lexical semantics*. Cambridge; New York: Cambridge university press.
- Daneš, F. (1974). "Functional Sentence Perspective and the Organization of the Text." In Daneš, F. (éd.). *Papers on Functional Sentence Perspective*. Prague : Mouton, 106-128.
- Delais-Roussarie E., Durand J., Lyche Ch., Meqqori A. & J.-M. Tarrier (2002). "Transcription des données : outil et conventions". *Bulletin PFC* 1, 21-34. Editions ERSS.
- Delais-Roussarie, E. et al. (2004). "Dislocation." In Corblin, F. & H. de Swart (eds.), *Handbook of French Semantics: CSLI No. 170*. Stanford: CSLI Publications, 501-528.
- Delais-Roussarie E., G. Caelen-Haumont, D. Hirst, Ph. Martin et P. Mertens. (2006). "Outils d'aide à l'annotation prosodique de corpus". *Bulletin PFC* 6 : 7-26. Editions ERSS.
- Dik, S. C. (1997a). *The Theory of Functional Grammar Part 1: The structure of the clause*. (2nd ed.) Berlin/New York: Mouton de Gruyter.

- Dik, S. C. (1997b). *The Theory of Functional Grammar Part 2: Complex and derived constructions*. (2nd ed.) Berlin/New York: Mouton de Gruyter.
- Durand, J., Lyche Ch. & B. Laks. (2002). "Protocole d'enquête." *Bulletin PFC* 1 : 5-19. Editions ERSS.
- Durand, J. et Ch. Lyche (2003). "Le projet Phonologie du français contemporain et sa méthodologie." In *Corpus et variation en phonologie du français : méthodes et analyses*. Toulouse : Presses Universitaires du Mirail.
- Durand, J. & M. Pukli (2004). "How to construct a phonological corpus: PRAAT and the PAC project." *Tribune des Langues Vivantes* 36: 36-46
- Durand, J. & J.-M. Tarrier (2006). "PFC, corpus et systèmes de transcription." *Cahiers de Grammaire* 30 : 139-158. Editions ERSS.
- Firbas, J. (1992 [1999]). *Functional Sentence Perspective in Written and Spoken Communication*, Cambridge: Cambridge University Press.
- Fornel (de), M. (1988). "Constructions disloquées, mouvement thématique et organisation préférentielle de la conversation." *Langue Française* 78 : 101-123.
- Fradin, B. et P. Cadiot (1988). "Présentation : Une crise en thème ?" *Langue Française* 78 : 3-8.
- Franckel, J.-J. et D. Paillard (1999). "Considérations sur l'antéposition des syntagmes prépositionnels." In C. Guimier (éd.), *La thématization dans les langues*. Bern : Peter Lang SA, 277-295.
- Galmiche, M. (1992). "Au carrefour des malentendus : le thème." *L'information grammaticale* 54 : 3-10.
- Geluykens, R. (1992). *From Discourse Process to Grammatical Construction: on Left-Dislocation in English*. Amsterdam: John Benjamins.
- Givón, T. (1983). "Topic Continuity in Discourse: An Introduction." In T. Givón (ed.), *Topic Continuity in Discourse*. Amsterdam: John Benjamins, 4-41.

- Givón, T. (1988). "The Pragmatics of Word-order: Predictability, Importance and Attention." In M. Hammond, E.A. Moravcsik & J.R. Wirth (eds.), *Studies in Syntactic Typology*. Amsterdam: John Benjamins, 243-284.
- Givón, T. (1995). *Functionalism and Grammar*. Amsterdam/ Philadelphia: John Benjamins Publishing Company.
- Gómez-González, M. A. (2001). *The Theme-Topic Interface: Evidence from English*. Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins.
- Gómez-González, M. A. (2004). "Functional Grammar and the Dynamics of Discourse." In J. L. Mackenzie & M. A. Gómez-González (éds.), *A New Architecture for Functional Grammar*. Berlin & New York: Mouton-de Gruyter, 211-242.
- Goudet, J. (1983). "Les marques pronominales de la 3^e personne dans le système du français contemporain." *L'information grammaticale* 19 : 3-10.
- Gramley, S. & K.-M. Pätzold (2003). *A Survey of Modern English*. London/ New York: Routledge.
- Gregory, M.L. & L.A. Michaelis (2001). "Topicalization and Left-dislocation: A Functional Opposition Revisited." *Journal of Pragmatics* 33(11): 1666-1706.
- Greidanus, T. et B. Callebaut (1990). "Le recours aux corpus oraux dans les analyses syntaxiques et pragmatiques." *Travaux de linguistique* 21 : 81-92.
- Grice, H. P. (1975). "Logic and Conversation." In P. Cole & J. L. Morgan (eds.), *Syntax and Semantics, v. 3: Speech Acts*. New York: Academic Press, 41-58.
- Grobet, A. (2002). *L'identification des topiques dans les dialogues*. Bruxelles : Editions Duculot.
- Gundel, J. K. (1988a). "Universals of Topic-Comment Structure." In M. Hammond, E. Moravcsik & J. Wirth (eds.), *Studies in Linguistic Typology*. Amsterdam, Philadelphia: John Benjamins, 209-239.
- Gundel, J. K. (1988b). *The Role of Topic and Comment in Linguistic Theory*. New York & London: Garland Publishing, Inc.

- Gundel, J. K., Hedberg, N. & R. Zacharski (1993). "Cognitive Status and the Form of Referring Expressions in Discourse." *Language* 69 (2): 274-307.
- Hajičová, E. (1991). "Topic-focus Articulation and Coreference in Models of Discourse Production." *Journal of Pragmatics* 16: 157-166.
- Halliday, M.A.K. (1967). "Notes on Transitivity and Theme in English." *Journal of Linguistics* 3 (2): 199-244.
- Halliday, M.A.K. (1970). "Language Structure and Language Function." In J. Lyons (ed.), *New Horizons in Linguistics*. Harmondsworth: Penguin Books. 140-165.
- Halliday, M.A.K. & R. Hasan (1976). *Cohesion in English*. London: Longman.
- Hannay, M. (1985). "Inferrability, Discourse-boundedness, and Sub-topics." In A.M. Bolkestein, C. de Groot & J.L. Mackenzie (eds), *Syntax and Pragmatics in Functional Grammar*. 49-63.
- Hannay, M. (1991). "Pragmatic Function Assignment and Word Order Variation in a Functional Grammar of English." *Journal of Pragmatics* 16: 131-155.
- Hedberg, N. and J. M. Sosa (2001). "The Prosodic Structure of Topic and Focus in Spontaneous English Dialogue." *Topic and Focus: A Workshop on Intonation and Meaning*. University of California, Santa Barbara, Linguistic Society of America, Institute of Linguistics.
- Herring, S. C. (1990). "Information Structure as a Consequence of Word Order Type." *Proceedings of the Sixteenth Annual Meeting of the Berkeley Linguistics Society*. February 16-19. Berkeley Linguistics Society. 163-174.
- Hidalgo, R. (2002). "Establishing Topic in Conversation: A Contrastive Study of left-Dislocation in English and Spanish." Universidad Complutense de Madrid. On line: <http://www.ucm.es/info/circulo/no11/hidalgo.htm>
- Hirschbühler, P. (1973). "La dislocation à gauche en français." *Le Langage et l'Homme* 23 : 19-25.
- Hirschbühler, P. (1975). "On the Source of Lefthand NPs in French." *Linguistic Inquiry* 6: 155-165.

- Hirst, D. & Espesser, R. (1993). "Automatic Modelling of Fundamental Frequency Using a Quadratic Spline Function." *Travaux de l'Institut de Phonétique d'Aix* 15: 71-85.
- Hirst, D.J., Di Cristo, A. & Espesser, R. (2000). "Levels of Representation and Levels of Analysis for Intonation." In M. Horne (ed.), *Prosody: Theory and Experiment*. Dordrecht: Kluwer Academic Publishers.
- Jackendoff, R. (1972). *Semantic Interpretation in Generative Grammar*. Cambridge, Mass.: MIT Press.
- Jakobson, R. (1963). *Essais de linguistique générale*. Minuit.
- Kleiber, G. (1981). *Problèmes de référence. Descriptions définies et noms propres*. Paris : Klincksiek.
- Kleiber, G. (1989). « Le » générique : un massif ? In L. Danon-Boileau *et al.* (éds.), *Langages « Détermination, énonciation, référence »* 89 : 73-113.
- Kleiber, G. (1994). *Anaphores et pronoms*. Bruxelles : Duculot.
- Kleiber, G. (2001a). *L'anaphore associative*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Kleiber, G. (2001b). "Indéfinis : lecture existentielle et lecture partitive." In G. Kleiber, B. Laca & L. Tasmowski (éds.), *Typologie des groupes nominaux*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 47-97.
- Kruijff, G.-J. M. (2002). "Formulating a Category of Informativity." In H. Hasselgård, S. Johansson, B. Behrens & C. Fabricius-Hansen (eds.), *Information Structure in a Cross-Linguistic Perspective*. Amsterdam, New York: Rodopy, 129-145.
- Kuno, S. (1972). "Functional Sentence Perspective: A Case Study from Japanese and English." *Linguistic Inquiry* 3: 269-320.
- Labelle, F. (2002). "Pragmatique". On line : <http://www.wens.uqac.ca/~flabelle/semantique/logo/pragmatique.htm>
- Labov, W. (1972a). *Sociolinguistic Patterns*. Philadelphia: University of Pennsylvania Press.

- Labov, W. (1972b). *Language in the Inner City: Studies in the Black English Vernacular*. Philadelphia: University of Philadelphia Press.
- Lacheret, A. et J. François (2003). "De la notion de détachement topical à celle de constituant thématique extrapositionnel." *Cahiers de praxématique* 40 : 167-198.
- Lambrecht, K. (1981). *Topic, Antitopic and Verb Agreement in Non-standard French*. Amsterdam : John Benjamins.
- Lambrecht, K. (1994). *Information Structure and Sentence Form: Topic, focus, and the mental representations of discourse referents*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Lambrecht, K. (2001). "Dislocation." In M. Haspelmath, E. König, W. Oesterreicher & W. Raible (eds.), *Language Typology and Language Universals*. Berlin/NewYork: de Gruyter, 1050-1078.
- Langacker, R. W. (1991) *Foundations of Cognitive Grammar*. Stanford, California: Stanford University Press.
- Laparra, M. (1982) "Sélection thématique et cohérence du discours à l'oral." *Le Français Moderne* 50 (3) : 208-236.
- Larsson, E. (1979). *La dislocation en français : Etude de syntaxe générative*. Etudes Romanes de Lund 28. Sweden : Lund.
- Lazard, G. (1994). *L'actance*. Paris: PUF.
- Le Querler, N. (1999). "Dislocation et thématization en français." In C. Guimier (éd.), *La thématization dans les langues*. Bern : Peter Lang SA, 263-275.
- Li, Ch. N. & S. A. Thompson (1976). "Subject and Topic: A New Typology of Language." In Li, Ch. N. & S. A. Thompson (eds.), *Subject and Topic*. New York: New York Academic Press, 459-489.
- Lotfipour-Saedi K. & F. Rezai-Tajani F. (1996). "Exploration in Thematization Strategies and their Discoursal Values in English." *Text*. Berlin: Mouton de Gruyter, 225-249.
- Lyons, J. (1977). *Semantics*. Volume 2. Cambridge: Cambridge University Press.

- Maillard, M. (1985). "L'impersonnel en français de *il* à *ça*." *Autour de l'impersonnel*. Grenoble, Ellug : Université de Grenoble, 63-116.
- Mertens, P. (1990). Intonation. In Cl. Bl. Benveniste (éd.), *Le français parlé*. Paris : Editions du CNRS, 159-176.
- Mertens, P. (2004a). "Un outil pour la transcription de la prosodie dans les corpus oraux." *Traitement automatique des langues* 45(2) : 109-130.
- Mertens, P. (2004b). "The Prosogram : Semi-Automatic Transcription of Prosody based on a Tonal Perception Model." In Bel B. & I. Marlien (eds.), *Proceedings of Speech Prosody*. Nara (Japan), 23-26.
- Mertens, P. (2005). "Prosogram User Guide." On line: <http://bach.arts.kuleuven.be/pmertens/prosogram/userguide.html>
- Milner, J.-C. (1982). *Ordres et raisons de langues*. Paris : Seuil.
- Milroy, L. (1980). *Language and Social Networks*. Oxford: Blackwell.
- Morel, M.-A. (1989). "Structure interne des énoncés comportant une question : topique-question." In M.-A. Morel (éd.), *Analyse linguistique d'un corpus*. Paris : Publications de la Sorbonne Nouvelle, 151-167.
- Muller, C. (1999). "La thématization des indéfinis en français : un paradoxe apparent." In C. Guimier (éd.), *La thématization dans les langues*. Bern : Peter Lang SA, 185-199.
- Neveu, F. (2004). *Dictionnaire des sciences du langage*. Paris : Armand Colin.
- Nicaise A. et M. Gray. (1998). *L'intonation de l'anglais*. Paris : Editions Nathan.
- Nølke, H. (1997). "Note sur la dislocation du sujet : thématization ou focalisation ?" In G.Kleiber et M. Riegel (éds), *Les formes du sens*. 281-294.
- Pekarek Doehler, S. (2001). "Dislocation à gauche et organisation interactionnelle." *Marges linguistiques* 2 : 177-194.
- Péty, B. (2005). *Aspects of English phonology in Lancashire: a dialectological study*. Mémoire de maîtrise sous la direction de J. Durand. Université de Toulouse-Le Mirail.

- Popova I.N. & J.A. Kazakova. (1989). *La grammaire du français*. Moscou: Editions Grande Ecole.
- Prévost, S. (2003). "Détachement et Topicalisation : des niveaux d'analyse différents." *Cahiers de praxématique* 40 : 97-126.
- Prince, E. F. (1981a). "Toward a Taxonomy of Given-New Information." In P. Cole (ed), *Radical Pragmatics*. NY: Academic Press, 223-56.
- Prince, E. F. (1981b). "Topicalization, Focus Movement and Yiddish Movement: a Pragmatic Differentiation." In *Proceedings of the Seventh Annual Meeting of the Berkeley Linguistics Society*. Berkeley, California, 249-264.
- Prince, E. F. (1992). "The ZPG Letter: Subjects, Definiteness, and Information-Status." In S. Thompson & W. Mann (eds.), *Discourse Description: Diverse Analysis of a Fundraising Text*. Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins, 295-325.
- Prince, E. F. (1997). "On the Functions of Left-Dislocation in English Discourse." In Kamio A. (ed). *Directions in Functional Linguistics*. Philadelphia, PA: John Benjamins, 117-143. Article on line: <http://www.ling.upenn.edu/~ellen/home.html>
- Reinhart, T. (1981). "Pragmatics and Linguistics: An Analysis of Sentence Topics." *Philosophica* 27: 53-93.
- Riegel, M., Pellat J.-C. et R. Rioul. (2005/1994). *Grammaire méthodique du français*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Ross, J. R. (1967). *Constraints on Variables in Syntax*. PhD thesis, MIT. Indiana University Linguistics Club.
- Rossi, M. (1999). *L'intonation, le système du français : description et modélisation*. Paris : Editions Ophrys.
- Roulet, E., L. Filliettaz et A. Grobet (2001). *Un modèle et un instrument d'analyse de l'organisation du discours*. Bern : Peter Lang SA.
- Sacks, H. (1987). "On the Preference of Agreement and Continuity in Sequences in Conversation." In G. Button & J.R. Lee (eds.), *Talk and Social Organization*. Clevedon: Multilingual Matters, 54-59.

- Siewierska, A. (1988). *Word Order Rules*. London: Croom Helm.
- Simon, A. C. (2004). *La structuration prosodique du discours en français*. Berne : Peter Lang SA.
- Stark, E. (1999). "Antéposition et marquage du thème (topic) dans les dialogues spontanés." In C. Guimier (éd.), *La thématization dans les langues*. Bern : Peter Lang SA, 337-358.
- Strawson, P. (1964). "Identifying Reference and Truth Values." *Theoria* 30: 96-118.
- Taglicht, J. (1984). *Message and Emphasis: On Focus in English*. London: Longman.
- Tesnière, L. (1959). *Éléments de syntaxe structurale*. Klincksieck, Paris.
- Yule, G. (1982). "Interpreting Anaphora without Identifying Reference." *Journal of Semantics* 1: 315-323.
- Ziv, Y. (1994). "Left and Right Dislocations: Discourse Functions and Anaphora." *Journal of Pragmatics* 22: 629-645.
- Ziv, Y. (1997). "Infinitivals initially: Theme/Topic/Focus." In Connolly *et al.*, *Discourse and Pragmatics in Functional Grammar* (eds.), 163-175.

ANNEXES

Annexe 1. Fiche signalétique PFC	307
Annexe 2. Fiche signalétique PAC.....	309
Annexe 3. File names in the PAC project.....	311
Annexe 4. Entretien guidé <i>elalc1f</i>	313
Annexe 5. Entretien guidé <i>elast1f</i>	316
Annexe 6. Conversation libre <i>ucadg1i/ucajf1i</i>	320
Annexe 7. Entretien guidé <i>ucadh1f</i>	324
Annexe 8. Entretien guidé <i>21acp1g</i>	329
Annexe 9. Entretien guidé <i>42acd1g</i>	333
Annexe 10. Conversation libre <i>21amb1l</i>	335
Annexe 11. Conversation libre <i>42ags1l</i>	339

Annexe 1. Fiche signalétique PFC

NOM, prénom(s) :

Date de naissance :

Age au moment de l'enquête :

Lieu de naissance :

Domiciles successifs (en nombre d'années) :

.....

Domicile actuel :

.....

Professions successives :

.....

Profession actuelle :

.....

Situation familiale (marié, célibataire, etc.) :

Enfants, âge, scolarisation :

.....

Études (préciser jusqu'à quel âge et quel type d'études) :

.....

Langues parlées :

.....

Père de l'informateur, année de naissance :

 lieu d'origine :

 profession :

 études :

 langues parlées (étrangères ou régionales) :

Mère de l'informateur, année de naissance :

 lieu d'origine :

 profession :

 études :

 langues parlées (étrangères ou régionales) :

Épouse :

 lieu d'origine :

 profession :

 études :

 langues :

Personnes ayant joué un rôle important au moment de l'apprentissage du français par l'enquêté (grands-parents, nourrice...) :

.....

Type de logement de l'enquêté (maison, appartement...) :

Intégration dans le quartier, relations de voisinage :

Activités culturelles, loisirs, voyages :

Activités :

Autres informations :
.....

Informations sur l'enquête

Nom de l'enquêteur E1 (entretien formel) :

Nom de l'enquêteur E2 (entretien informel) :

Date de l'enregistrement, durée :

Lieu de l'enregistrement :

Localité :

Lien enquêteur/enquêté :

 Professionnel :

 Amical : E2.....

 Familial :

 Autre :

Observations sur l'enregistrement :

Informel : qui étaient les locuteurs présents ?

Ordre des situations dans l'enregistrement (ex. formel, liste de mots, texte, informel) :

Principaux thèmes abordés (Formel) :

Principaux thèmes abordés (Informel) :

Qualité de l'enregistrement :

Autres observations :

.....

Annexe 2. Fiche signalétique PAC

Information sheet

Date of recording:

First name:

Name:

PAC Identifier:

Age at date of recording:

Place of birth:

Current place of residence (village, town, etc.):

Previous places of residence:

Place age of	Number of years	at the
-----------------	-----------------	--------

.....

.....

.....

.....

Occupation:

Other previous occupations:

Education (specify until what age and what type of education:

Languages spoken:

language (fluent)	level of proficiency	(basic)	(intermediate)
----------------------	----------------------	---------	----------------

.....		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
-------	--	--------------------------	--------------------------	--------------------------

.....		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
-------	--	--------------------------	--------------------------	--------------------------

.....		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
-------	--	--------------------------	--------------------------	--------------------------

.....		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
-------	--	--------------------------	--------------------------	--------------------------

language (daily)	frequency of use	(rarely)	(monthly)
---------------------	------------------	----------	-----------

.....		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
-------	--	--------------------------	--------------------------	--------------------------

.....		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
-------	--	--------------------------	--------------------------	--------------------------

.....		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
-------	--	--------------------------	--------------------------	--------------------------

.....		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
-------	--	--------------------------	--------------------------	--------------------------

Informant's father, year of birth:

Place of origin:

Occupation:

Education:

Languages or local dialect spoken:

Informant's mother, year of birth:

Place of origin:

Occupation:

Education:

Languages or local dialect spoken:

Informant's husband/wife/other:

Place of origin:
Occupation:
Education:
Languages or local dialect spoken:

Number of children, age and education:
.....

People who played an important role during the informant's acquisition of the English language (grandparents, childminder, etc.):
.....

Type of accommodation of the informant (house, flat, in a residential area, housing estate, block of flats, etc.):
.....

Integration into the area, relationships within the neighbourhood:
.....

Ethnic group:
.....

Cultural and leisure activities, travels:
.....

Additional information:
.....

Information sheet on the recording

Interviewer's name (formal conversation):
Interviewer's name (informal conversation):
Length of recording:
Place and setting of the recording:
Location:
Speakers:
Ties between the interviewer and the informants:
 Professional:
 Friendly:
 Family:
 Other:

Order of the situations in the recording (e. g.: formal, wordlists, text, informal):
.....

Main topics discussed:
.....

Quality of the recording:
.....

Remarks on the recording (interventions from other people, long telephone interruptions, etc.):
.....

Annexe 3. File names in the PAC project

(March 2003)

The following guidelines ensure the anonymous treatment of the speakers, and provide a uniform method for naming files containing all data gathered and developed in the PCE/PAC framework across corpora.

All names consist of eight positions to designate the corpus and the speaker the document belongs to, as well as the type of file it represents.

Position 1: country

a	Australia
c	Canada
e	England
i	Ireland
n	Northern Ireland
s	Scotland
u	United States
w	Wales
z	New Zealand
	etc.

Position 2: region/town (existing corpora are set in bold type)

in England, for example:	l	Lancashire
	o	London
	i	Liverpool

in Scotland, for example:	g	Glasgow
	e	Edinburgh
	a	Aberdeen
	y	Ayr

in the USA, for example:	c	California
	o	Colorado
	n	Connecticut
	h	Ohio

Position 3: a letter from the alphabet representing the number of the fieldwork conducted in the same region

- a for the first corpus in the region
- b for another corpus in the same region
- etc.

Positions 4, 5 and 6: speaker's initials (two letters) plus a number (starting from 1) to distinguish speakers with the same initials (in alphabetical order of first names)

- es1 Elizabeth Smith
- js1 Jason Smith
- js2 Jennifer Smith
- js3 John Smith
- etc.

Positions 7: the type of data the file contains

- i informal conversation
- f formal interview
- t text
- v vowels (wordlist 1)
- c consonants (wordlist 2)

Position 8: type of file

- w audio file (.wav)
- t text file (.text, .doc)
- g textgrid (.textgrid)

Annexe 4. Entretien guidé *elalc1f*

F: Now er can you tell me a bit about your childhood? Your first years at school, er, (silence) your experience of school, what you remember, your education? <LC: Yes, >

LC: I (noise) absolutely loved it. For various reasons, I wasn't too happy at home and particularly with my mother, we didn't have a very good relationship. But in later years, you learn to understand why. She'd had no home life of her own, so she wanted me to be the perfect daughter, and nobody is. So I came in for the end of her tongue quite a lot. So when I went to school, and I was good at school (laughter), and that was such a surprise to be good (laughter) and to be praised. So I absolutely loved it from the minute I walked in. I was heart-broken when I passed my eleven plus and I was not allowed to go to secondary school. I was furious because all the girls who were lesser, er, of lesser intelligence than I was I knew that, we know our pecking-order don't we, they all went to high school (wear), wore lovely uniforms and learned to speak French (laughter). So in later years when anyone used to say to me 'Quelle heure est-il?' I used to die a million deaths because I didn't know. So I was quite determined in later life that I would learn to speak French because at least it would make me equal with the others who'd been to secondary school. So I absolutely loved it and er, I believe

F: Why didn't you go to, to secondary school then?

LC: Er, (silence) well

F: You said you weren't allowed

LC: Yes. Because my brother was even brighter than I was. He passed his eleven plus. The pair of us never had any trouble at school. I was always second in a class of forty-five girls we had large classes in those days. And er, (silence) but Noah was friendly with all the boys in the neighbourhood, and boys don't really do as well and not as many had passed for the grammar school. So he refused to go. (silence) And er, (silence) so because Fred had refused to go, my mother said 'Well we can't send you, and anyway, you'll only go and get married', which was quite ironic, wasn't it? That er, (silence) in those days, you had to go out to work and bring some money into the house. It wasn't that we were poor because printers got paid better than other tradesmen. They had one of the best unions, but er, it was just a general thing. And then my father died when I was twenty-six. Then I started courting down south. But then you see, pensions were not as they are now. And mother was getting four pounds a week, state pension, and I was earning twelve pounds a week as a teacher. So my father having worked very hard to pay for the little house which cost three hundred and ninety-nine pounds. And, I knew that mother would probably lose the house. She

couldn't afford to keep it <F: Sure.> up. So I went back home and then I stayed with her for thirteen years. Then she died. But in a way I was lucky because I've been completely free since I was thirty-nine. So I've been able to make the most of my freedom and travel and do the things I wanted. Whereas, (silence) many of my friends because they were born to younger mothers. Now they are retired in their seventies. They are still looking after their mothers you see, some of them who stayed at home like me, and so have never really had any opportunity to have a life of their own.

F: (silence) And er can you tell me a bit about er the different occupations you've had?

LC: Well when I was eighteen, again I was unhappy at home and was absolutely determined that I was going to volunteer for the army the day I was eighteen. Er otherwise I lived very near a munitions factory. And when you were eighteen you had to register and then you were called up, either, either for er a munitions factory, or to go in the army. So the day I was eighteen, I volunteered for the army. Er, opted er to be a (plotted) telephonist on a gun site. And eventually went down to Kent where all doodle (X) were coming over. So I was down there during the summer and being a (XX). When D day came I remember squadron after squadron after squadron aft/ bombs going over all day long. And we didn't know what was happening. But I remember on the gun site and looking at the sky and saying, the sky was never empty. Planes all day. There was wave after wave. And I remember one of the girls saying that something (were) going on. So then when war was over they then, the men were being demobbed er early. The earlier we went into the army the earlier we were demobbed. So they transferred us to the (pay quarter) because there was no further use for us on the gun site

F: and then you trained to be a teacher?

LC: That's right, yes. And I was (XX) as well

F: Why did, did <LC: I> why did you decide to do that?

LC: I, well when I('d been) in the army I always made friends with girls from Secondary Schools. All, all girls that had been to University with just the way it worked and I read a great deal I became a voracious reader after I left school. And it's funny I met er some (ATS) girls after forty years. [...] Er I forgot what you asked me.

F: (laughter) yeah wh/ why did, did you decide to

LC: Why did I decide to become a teacher? Er, well I heard a lot of people were going in for teaching. But I didn't really think about it because I knew I had no all levels. I think at one stage I wrote to er I forgot what you call it now but there was a place where you could write if you wanted to train to be a teacher. And because I was then only about twenty-one, er, they said that I ought to go to two-year training college or three-year training college, that was just coming up. Er but that meant that I had to get all levels. And I knew

I had no chance at home really to study at home. So I gave it up (as bad job) and then the time came when my (demobilisation) was over and I had to sign on the employment exchange for the job and I was going to go back because comptometer operator (X) I really hated the job I really did, boring and silly, sitting at the machine all day doing figures. And as it happened I was just walking along one of the streets in Manchester going sign on. I met er, (X) with his name now, his daughter is being on television a lot, all her life name (XXX). And I met him (X) I'd been on his discussion group at YMCA before I'd gone into the army. And he said 'What are you doing?' And said 'I'm just going to sign on, going back to an office'. And er he said 'Why don't you think about teaching?' I (said) 'They won't accept me'. And he said, 'Why?' I said 'Because I haven't got an A-level's. He said 'Listen'. He says 'This is emergency scheme you know'. Now he said 'I'm on one of the boards that interview people to become candidates with this course. And he said 'we are letting some people through who haven't been to Secondary School.' So he said 'You'll have to take an exam and you'll have to write an essay'. But he said 'If I were you I would try'. <F: Sure.> I've never seen him since. He wasn't on the board that selected me. Just out of the blue he gave me that information. I went, I took the exam. And wrote an essay on the influence of a nursery school, in the neighbourhood. I didn't know (laughter) anything about it but I made it all up (laughter). And I was accepted. And then I went to college and, (the rest is history as they say)

F: Um, it's a nice story.

LC: So I was very lucky really. I feel that I was very, very lucky because er, I don't think I would have been as happy, if like, a lot of the girls they just went to these office jobs and didn't escape from the office.

Annexe 5. Entretien guidé *elast1f*

F: Is there any teachers you remember <ST: Oh, yes.> What were your favourite subject? Anecdotes you remember about your friends, about?

ST: My favourite subjects were always English and drama. And I do remember my teachers very well. Er I remember especially er, my RE teacher. Miss Bell <F: What's RE?> religious education. And er Mister Hudson, the deputy head I remember him very well. And er Mister Howard, the head teacher.

F: Any teachers who infl/influenced you, who impressed you?

ST: My English teacher, my English teacher, Miss Woodcock. She did. I remember her. Yes, yes er I <F: It was (at primary school)?> often think about it. This was at high school <F: High school?> I often think about her now when I'm teaching, you know. I think she us/used to say to us 'the class' I'm, I find myself saying (it) to my class. And so I, I hea/hear her, you know I'm er. She used to use the term 'chaps' and 'chappesses' which I find myself saying a lot. And so that's quite funny. Er, Primary school I loved as well. Er, it was lovely er. (silence) Teachers there I, I rem/ I still remember very well, one in particular. Er he really brought me out of myself er, because I, I was very shy at primary school. And he er, he brought me out of myself through drama and it was er from then on that I really came out of my shell and got into drama very much. And I still keep er in touch with him now.

Mister Sharper, I, I see him a lot now and we stay in contact so that's really nice. Er, not a lot of people (X) my age are in touch with the primary school teacher you know but yeah I see him a lot. And er we always have a chat. So he's really proud of how you know well I've done. So that's, that's really nice but I had a great childhood, fantastic childhood, wonderful er. Me and my two brothers <F: You have two brothers?> Two brothers, yes. And I had a great childhood. The brownies guys and there was nothing I didn't do I don't think yeah (laughter) yes, very, very good upbringing very privileged upbringing. You know our parents do, did everything and still do everything for us you know so.

F: So and where are your grandparents er <ST: Oh, yes still> living in er Bury as well? <ST: No, my grandparents>

ST: actually live in Chester in Cheshire I should say. Er, it's my, my grandma and my granddad and I've got a grandma who lives in Manchester. And when I was a child, my grandpa was still alive obviously. He lived in Manchester with my grandma. Er, but I still, my grandparents are still around now er, the ones that live in Cheshire, and my grandma who lives in Manchester. So I've still got them now. And yeah I used to see them an awful lot when I was little as I still do. So they were big part of my life as well er you know, and they looked after me and we'd always go down the country woods you know. And so

F: So you had and you still have very strong family ties <ST: Yes,>

ST: very strong family ties, yeah, yeah. And there's a network aunts uncles, cousins as well. <F: Great.> You know we are a very close family, yeah, yeah.

F: And then, you went to college?

ST: went to college, yes. I did er college and I think I just did a year at college. It was a drama college. And I was going to go on to university then. But my lecturer talked me out of it (laughter) because at that point of my life I wanted to be an actress because as a child, I've do/I've done a lot of acting. I've been on the West End stage in London and television <F: Oooh>. So I've done an awful lot. So, my destiny was to be an actress (laughter) or so I thought.

F: What, what did you do exactly?

ST: I er I used to do er comedy acting, and improvisations (laughter) and er, th/ everything, absolutely everything (XXX) I did. And I still love doing improvisations, and er im/impressions as well (laughter). I did anything to do with comedy. I, I did it a lot you know sketches and all sorts and er. So I wanted to be an actress and my lecturers said 'Well what do you want to go to university for then?' I said 'I just want to get my degree in drama'. And they said 'Well' you know 'going to university isn't going to make you an actress. Having a degree will not turn you into an actress. It's like (XXXX) you could end up working in a chip shop you know have this degree you know'. It's like 'All right' (I said) (laughter). And I was at you know vulnerable age. So I went home and said to mum and dad 'I'm not going to university now because my lecturer said '(If) you're not going to make me an actress, I could end up working in a chip shop'. So er they were devastated by this decision not going you know because they told me. 'The best (is) being in the right place at the right time' that's what my lecturer said. So I said to me mum and dad 'I'm going to try an amateur dramatics. And er if you just invite directors along you know and they spot me then'. That's, that's the way I was going to be an actress. And that's what I did. But it didn't happen.

F: Was this, what is it I don't <ST: (amateur dramatics?)> Yeah.

ST: And it's when you put on plays you know you, you join a theatre group. And you put on plays but it's amateur you know performances and er amateur acting <F: (XXX) people> public audiences (paying) public audiences, yeah.

ST: So that's what I did.

F: How long did you do that for?

ST: A long time (laughter).

ST: A long ti/ well up until being twenty-two, when I joined the airline so I decided to join the airline (XXX) I'm not going to make it as an actress.

F: What's the link between er acting and joining the airline?

ST: Er, well I've, I've al/ I've always done acting I've always acted from being a child. So right up until going on the airlines (at) the age twenty-two. So I started acting er at primary school age. And then I went on the airline at twenty-two. So

F: But what made you join the airline?

ST: That was my second career choice, that was my second career choice. I was (to have) two career choices. Er it was acting and, and teaching actually, and being cabin crew. So those are my career choices you know at school. And the acting I wanted more than anything er at that point in my life. And then I thought 'Oh it's not happening you know I'm going to join the airline' I got to the age twenty-two. Er twenty-one twenty-two you can, no it's twenty-one actually not twenty-two. It's twenty-one when I joined, that's the age of twenty-one. Well, it's the age you can, join the airlines so I thought 'I'm going to do it now'.

F: So what company did you <ST: 'Britannia'> join? 'Britannia'.

ST: And so I did. And then I was with them for er you know a couple of years and er eventually left because you know I, I had my little boy. And my husband didn't want me carrying on. I'm doing it, because it would have meant getting a nanny for us. And he didn't want that at all. So I just stayed at home then with our son, as housewife and mother (laughter) yeah but I helped my mum out in her salons. My mum actually had a few salons' businesses you know she's a hairdresser. And er my, my Dad, I didn't put it on there, but my Dad actually paid for me to do a private beauty course, which I did. So I did the beauty then in, in, in mum's salon, it's coming out now these things, isn't it (F laughs). So I actually did that. But then I thought like I had to reach my full potential in life you know this just wasn't enough for me and. Er with my passion for English and drama I decided I said to my husband 'You know I'd like to go back to university and do er HND first followed by a degree and go into teaching'. And he said 'Go for it, I'll support you, hundred percent'. So, and he actually paid for me then you know to go to back to university. And er so that's what happened. I did HND you know.

F: So how many years did you go back to university?

ST: Three years <Three years.>, three years, three years.

F: It was a long time once you'd stopped going to school.

ST: Well, that's right. It is, it is. So it was very different but er, my family is so proud of me I mean, initially when I was with the airline, my parents were upset because I did have a good career I worked hard to, to get on the airline it wasn't easy at all.

F: It was competitive.

ST: Very competitive. Like twenty-five thousand er applicants. They only wanted two hundred you know it's er very, very competitive. And the criteria is [sic] very er, strict. So they were very proud of me er when I

became an air stewardess. When I gave it up they were like 'Ooh' but they er are very proud now that I'm teaching English er.

F: So how long have you been teaching now?

ST: A year.

F: A year? It's only <

ST: Yeah, yeah. It's on/. So it's all new, yeah. Yeah but I love it here. And er the English department are fantastic and, Nancy's wonderful, she really is er you know we're all friends. My (X) is lovely. <F: How old are the> (She) is very supportive.

F: Th/the students, who old <ST: Well, I teach right through> are the students?

ST: to twelve to sixteen's.

F: Twelve to sixteen's

ST: Yeah, yes. So I'm teaching both English and Drama.

F: Oh, wow.

ST: So yes, so it's great, it's very, very good I love it.

ST: It's, it's the best thing I've ever done (F laughs) really is you know apart from my, my son. But (laughter) career you know career-wise is the best move I've ever made. Er because you know I always felt you know, something was missing in my life. And I used to regret not having done it. And er to finally you know go for it and to have to, to have succeeded is, is very rewarding, is great and my whole family, my grandparents are ju/just so proud, like you know.

Annexe 6. Conversation libre *ucadg1i/ucajf1i*

JF: I don't know, how're your classes going?

DG: Uh, they're the same classes as yours you know. (laughter)

JF: Do you have a full class, uh or like? <DG: Oh you mean when I'm teaching?> Yeah, yeah. <DG: I have uh,>

DG: uh I think about twenty-four people, I had twenty-five but uh one of the students (door closes, F leaves) he uh, he f/, he didn't come to two of the, the quizzes out of three, <JF: So he's pretty much gone. (laughter)> and failed the one that he did come to (laughter) so, and then he said that he, he sent me an e-mail saying that he was sick. Uh, but he hasn't come back (laughter) so, <JF: So he's, he's. (laughter)> he's gone. (laughter)

JF: So that's, that's twenty-three then uh?

DG: No that was when it was twenty-five so now I'm down to twenty-four I think.

JF: Ah man. I don't know (stammering) so the classes are usually this size for you?

DG: Uh, yeah, usually uh. How about you how's your class?

JF: Uh, it's okay it's you know it's, it's really, it's really weird teaching you know, I don't know, yeah, yeah.

DG: Are you enjoying it?

JF: Sometimes yeah, it's, it's kind of weird like you know, every class is like a roller-coaster because there're moments when you're like, yeah you know what I mean? It, it's just, it's really a lot of fun and then other moments when you're just like in total pain because the class is like yawning or som/ (laughter), you know, and you're trying to wake them up but then you're tired also and then, and then when you I know that when I get kind of desperate like, I teach words and then I, I, I'm not explaining things well and they get all you know funky. (laughter)

DG: Yeah. (laughter) I relate to that. (laughter)

JF: I don't know, but, but, do you like do you get nervous in class?

DG: Uh, uh sort of, uh, I guess uh, sometimes I explain things pretty bad and it comes out pretty awkward but uh, I just uh, try to keep going and uh eventually it gets uh better or I redo what I, I mean like, if I did something terrible and I realize it then I'll acknowledge it, I'll say that okay I didn't explain that real clear and then I'll, and I'll say that in English and then I'll you know I'll try to explain it better.

JF: Okay. That's good I, I think I, like, I think I should have done that Friday because I was trying to explain the demonstratives and, it just wasn't going well. <DG: uh huh (laughter)> Because, because the problem was that like half the class already understood you know they already knew before even they came in because of homework, but then other people didn't quite get it

and, so I was k/ I kind of assumed at the beginning that everybody understood but everybody didn't, so, I don't know.

DG: Alright so how's your love life?

JF: My lo/ (laughter), ah it's like non-existent. (laughter) (stammering) Do you have a girlfriend? <DG: No. (laughter) > D/ have you had a girlfriend while you're here?

DG: No, I've had a girl that I was after for a long time but, she had a boyfriend for the most of the time and then when she didn't she wasn't interested in me. (laughter)

JF: Was that here or at Berkeley?

DG: Uh no, here, last year.

JF: Ah. Another graduate student?

DG: Uh, that's all I want to say about that. (laughter) No it wasn't a graduate student. (laughter)

JF: O/ o/ okay, yeah. I don't know. It's (stammering) like, it kind of worries me sometimes because like, I don't know I kind of would like to find somebody you know but I it's like I'm so busy. <DG: Uh huh.>

DG: Yeah I think I'd make a lousy boyfriend even if uh (laughter) because I have to divert too much time to work.

JF: Uh, (laughter) Tha/ that were curious about wha/ what you're. Is it, th/ this girl is she, does she still, is she still at Santa Barbara?

DG: That's classified, (laughter) I could tell you but then I'd have to kill you. (laughter)

JF: (laughter) Oh yeah I won't ask any more questions.

DG: So what was the other subject money? <JF: Uh, oh yeah money.> Money. (laughter)

JF: Do you have any money? (laughter)

DG: Well let's check my wallet. (laughter) I've got uh, twenty dollars, forty, <JF: Whoa.> sixty, <JF: Whoa.> I'm loaded. (laughter) <JF: Where'd they come from?> The ATM machine. (laughter)

JF: I don't know. I (stammering), I guess uh, I don't know. It, d/ are you having, do y/ are you having money problems? <DG: Uh, not really.> Yeah I, I, I think I'm, I'm doing okay too. But like you know like Frédéric and, and Mélanie they're, they're having they're like, tutor all these people and stuff and they're like Frédéric says he can't, he can't get a haircut because he doesn't have (laughter) money I think that it's really hard.

DG: Oh yeah? I uh, I'm tutoring also for extra money so. <JF: Oh yeah, you're doing the CLAS.> Yeah. I like tutoring I tutor in French and Italian too.

JF: Italian too?

DG: Uh huh. Parlo italiano. (laughter)

JF: (stammering) How long have you taken Italian?

DG: I took that and Spanish for about three years each uh, uh, but I never got much practice with them so I speak French a lot better than those.

JF: (stammering) Are you really, you said like you, you talk with people or the (stammering) the French pr/ or Italia/ Italian professors in Italian like?

DG: Yeah I try to do that, uh, but, it's kind of embarrassing (laughter), specially if they know that I'm an Italian tutor. (laughter)

JF: Is it, I don't know, (stammering) it's really a humbling thing for me to like I try to, I try to speak Fr/, I try to speak French with everybody but, like especially you know Laurence in the office? <DG: Yeah?> Like, she, she's really nice but like I could tell that she really notices whenever I make a mistake and then it's like I don't know, I'm, I'm always wincing when I'm talking to her. (laughter) <DG: Wincing. (laughter)> (laughter) I don't know. But, but Mélanie and Constance and you know and uh, and uh, you know the other Constance and, and, and Solange they're all really nice, then I, I feel less embarrassed when I to talk to them. Uh, what, what, what other subjects are there?

DG: Uh, what's your shoe size?

JF: (laughter) (X) I forgot. (laughter)

DG: Uh, I was just. (laughter)

JF: (stammering) Money, girls, classes, what else is there? (laughter)

DG: I think that's pretty much uh what my life consists of uh. (laughter) Uh, what did you want to be when you were a little kid?

JF: Oh, actually that's a k/ kind of neat subject. I don't know I, I kind, I think I wanted to be a scientist like.

DG: Yeah, I wanted to be a marine biologist I wanted to be like Jacques Cousteau.

JF: Oh that's really cool. <DG: Yeah> What changed your mind?

DG: Uh, I took a class in marine-biology and snorkelling at UCLA when I was in uh ninth grade or something like that, <JF: Oh, wow.> and uh, uh, for the snorkelling class, uh, I found out that like when I'm under water, uh, like the pressure bothers my ears, and uh normally you're supposed to just like pinch your nose like that, and like push out air like, and because like if your mouth is closed and or, or your nose is closed like the air can't come out from your mouth or nose so it comes out through your ears. <JF: Oh, OK.> And uh like that uh, that clears them up when you go and like change elevation but you can do that in an airplane too or going up into the mountains. <JF: Oh, okay.> And uh it'll make your ears like the pressure go away, but for some reason that didn't work for me underwater. So, uh, I was like well this is the part that I like about it so if I can't do this then (laughter) I'll like spend my life getting fish (laughter).

JF: I know you have to just fish and then like.

DG: Yeah. I think it was that or an astronaut.

JF: (stammering) Oh an astronaut. (laughter)

DG: You know every kid wants to be an astronaut. (laughter)

JF: I think when I was a kid I was kind of afraid though, you know, because it like, outer space and stuff.

DG: Yeah the Challenger and all that? <JF: Ah yeah. I don't know.> Yeah well Han Solo was my hero when I was a little kid. <JF: I know he.> He's the pilot of the Millennium Falcon. (laughter)

JF: That's true.

Annexe 7. Entretien guidé *ucadh1f*

DH: Are there any Scottish tongue twisters that you know? <F: Not that I remember.> Bu/ bu/ bu/ but d/ d/ do you know if they actually have them? I've been writing a book on tongue twisters in the international languages for about five years now and I've collected you know uh four or five hundred. A/ and I'm, (noise) I'm, I'm beginning to find comparisons between uh th/ it appears that most of the tongue twisters that have, have survived through the ages have to do something with the market place. (tongue twisters) Uh and, and there is a number of ones in uh, uh, uh, Eskimo ones where they're selling something in the market place or you know buying them but uh I haven't uh you know heard of any Scottish tongue twisters I've heard of many English tongue twisters.

F: I don't know if there're specifically Scottish ones. There're some French ones.

DH: Oh I have, I have a number of French ones. (laughter) Act/ too many actually. (laughter) Yeah but I'm looking for more (noise) unusual languages or more unusual you know tongue twisters that people haven't really heard and aren't familiar with and you, you know things like that, yeah something like uh the, the ones in Latin American countries deal with rhythm structures more than they deal with words I mean they, they're just based (tapping with his fingers) completely on rhythm. (tongue twister) (noise) uh, or uh, uh, oh gosh I'd like to get some of the other ones uh (tongue twister) uh cobblestone. (laughter) Yeah so they're, they're just (tapping with his fingers) you know, a lot of rhythm is you know basically the you know a lot of them they'll, they'll go along and go along and you're waiting for the turn you're waiting for the turn you don't see the turn coming, (laughter) and then it's already passed you by, they, they used to test for whether people were uh spies in World War two whether you could say the tongue twister, <F: Yes, yes.> yeah. (laughter) <F: Yeah, sure.> But, but if you hear of any let me know I mean uh. <F: Sure>

F: I'll ask uh my partner who's Scottish, I'll ask her, if she knows any. So you've lived in this area all your life or?

DH: Uh I lived in uh Los Angeles for oh gosh, uh, I guess it's been more than forty years, yeah probably forty, forty, <F: When were you born?> oh forty-eight, <F: Forty-eight.> yeah, yeah I moved to California when I was six and I've been here ever since. But I've traveled around in the other parts of the country but you know pretty much been in Los Angeles for, you know and I've been here for probably twenty years. <F: Why Santa Barbara?> I just my wife lived here and uh so I just moved here, and pretty much just stayed here (laughter) yeah.

F: And why the university, how did you get the job in (XXX)?

DH: Uh I had been doing art work for uh, one of the other departments and I just happened to uh find a job here and so I just transferred over and, you know I've been here for, now about fifteen years.

F: So you know everybody at the university uh? <DH: I know quite a few>

DH: yeah, quite a few. (laughter) Yeah.

F: And is it nice to work in Creative Studies (X)?

DH: Oh it's wonderful working here, yeah it's a dream come true. <F: In what way is it different from other departments?> Oh because you get to do different things or every day it's a different day you always get to do different tasks you know, nothing's the same and, and so you know and so you're really kind of, being able to choose how you want it to look you know at the end of the day.

F: It seems like an exciting place, I must say <DH: Yeah, yeah it's uh.> if you're looking at it from the outside, I mean.

DH: Yeah there's (stammering) in, in my particular area I'm kind of my own boss because I you know I mean I have to report in but I kind of know what's going on and you know just make sure that everything, make sure you know it doesn't fall apart. (laughter)

F: That's the nice thing about universities on the whole if they're well run, I mean, people are more responsible for their work,

DH: Right exactly. <F: than when you're in business.> Yeah and, and you care about whether you know you don't want somebody else to, you know, be you know, calling around saying why, you know, why isn't this here on this time.

F: So what does your job involve exactly?

DH: Oh just mo/ mostly of uh documenting events videoing uh lectures uh, uh getting the equipment ready for other people uh, showing them how to use the equipments uh showing how to use the equipment in the wood shop, uh and show them how to use cameras. Sort of a liaison between the faculty and staff I guess that'd be would a good way to describe it.

F: And everybody the nice thing compared to France everybody seems more relaxed here, (noise) in a word. (DH laughs) Maybe they don't seem but (XX).>

DH: No act/ actually I think they are, they are more relaxed here but I go to the other departments and they, they're very uptight yeah. And the worst (X) is the library. (laughter)

F: The library? (laughter)

DH: Oh the library, God now that place is just God it's just awful. Yeah it's just awful and I, and, and people used to tell me about it and, and now that I you know I'm, I'm there half-time and I know. (laughter) I just can't, I can't wait to get out of there. You know it's just uh, the work's not bad it's just, it's just the atmosphere it's oppressive, yeah it's oppressive. Yeah. Yeah they have different rules for the library than, than any other department. <F: Why

is, why, why, why is that? > It's just uh the way it is it's just, I think it's because, you know there're certain requirements to be a librarian, and in some ways those requirements for being a good librarian are not the requirements for being a good person. It's, it works antithetical to it, you know you're not supposed to have a personality you know they have low radios, (laughter) so they want people that are basically kind of dull <F: Gray.> dull and gray, you know because those make the best librarians. Yeah unfortunately it doesn't make the best you know working relationship with the people you're wor/ working with. (laughter) Yeah no it's, it's you know I get to read a lot it's fun. (laughter) <F: And yet the library seems very good to me, it's a pity. It's, it's not bad.> It's not bad it's, it's just you know it's just kind of oppressive there. (laughter) Yeah, if you can get around that it's not too bad.

F: And how do you see the uh, the evolution of, you know the use of computers which is pretty massive in the States compared to Europe how do you see that over the next <DH: Oh I think it's,> ten twenty years? <DH: it's>

DH: going to become even more, I mean we're going to the, the TV (noise) is going to go we're going to you know have a monitor for the TV and, and everything is going to be tied to the computer the telephone, the TV, all forms of communication will be routed through the computer, and I don't really see us ever leaving the computer, right now home-based businesses are very, very small, because no one can really find a way of you know how to secure (noise) the money situation and, but that's obviously going to increase because we're not going to be at our jobs we're going to be at our home, it cost too much to drive you know, drive to work and people have child care problems you know, this would easily be solved if you were, stayed at home. (laughter)

F: Do you think that you know home based work is going to increase dramatically (XX)?

DH: Yes, yes, the, the amount of work that we actually may be inputting on a computer that uh, as far as uh you know the, (noise) being here and meeting people yes (noise) it will be a necessary task to you know actually to socialize, but uh as far as actually getting work done I don't necessarily see that uh you know this place is any better than any other place.

F: What about the money? Because I'm very reluctant to actually do transactions over the net I must say.

DH: The (stammer) that's going to be increasingly more uh, difficult you know they're, they're going to find some way and once that, and once that becomes secured it'll become easier. It's actually easier to do it over the e-mail than it is over the net which is kind of funny. You know because you know the, the, it's more secure through that form of, through faxes, (laughter) a/ and e-mails because it's, it's more secure you cannot, you cannot

be broken into whereas the other ones you can. Uh, and that's yeah kind of what people are looking for is to have that sort of surety.

F: But you're really ahead of us in that respect, I mean it's striking on television how everything is about you know dot com you know, whereas in Europe you still get lot of adverts that don't mention or you see writing you know dot com but not. I'm not saying that they're not on, they're not on, on the internet, they are. <DH: But>

DH: but you're saying that, that Europe doesn't have as many computers as uh the US?

F: I'm not sure, I'm not (XX) possibly they don't you know.

DH: Yeah because they, they were they're going from the uh Amiga system, and Amiga used to be it's still <F: In Europe?> yeah it's still, it's still popular in Europe it's not popular here any more, it's still popular over there. That's, that's their biggest area. <F: I think in England the Amiga was quite big. It's cheap.> Oh it's cheap it's, it was a good idea it's a great idea th/ they make one the best art computers that's ever been made, you know but uh, as far as doing business and things like that it sort of (noise) depends on what you want to do you know.

(52 seconds not transcribed, mainly F speaking)

F: But in France we're at, we're at the level now everybody's using his mobile phone in churches, weddings, you know funerals.

DH: You know and no one ever even thinks that they're putting radiation into their brain, I mean, you're sticking the thing like right there, and you, you basically have a small microwave, (laughter) that you're sticking right to your brain, you know with no shielding at all you have a screen on a regular microwave it's got a shield, no one's ever really even thought about that you know I mean they're you know, I'm certain they're leaking. (laughter)

F: We, we have one uh in France and I started telling my wife that we should put it in a different room during the night at least you know. <DH: Well>

DH: they, they have small guards that they put on but no one really even thought about running you know test to find out if they're you know or any damage to them you know, I mean, I'm, I'm waiting to fi/ another five years and when people've gotten brain damage from something.

F: But, but there's a bit of it, isn't there an assumption generally that anything you can't see cannot be dangerous? <DH: Yes, yes.> You know like electricity. <DH: Very true, very true, yeah.> Nobody has ever (X) you know big, these big panels you see around (XXX).

DH: Well they used to what ab/ what ab/ what about those uh, the uh, the Concord jets they used to think that those things were safer and then they found out that uh you know, th/ they took them out of this country. (laughter) They only have them in France now as far as I know. Yeah,

(stammering) the sound I mean it's deafening. (laughter) Uh yeah. Well I hope I've uh illuminated your uh day. (laughter) How many of these are you going to have? A hundred or? <F: At the moment I have twelve recordings, twelve.> Twelve okay. So and then you'll write a paper on uh your study uh? F: In this case it's more for teaching, <DH: For teaching.> I'm, I'm actually doing research on French at the moment but I teach English.

DH: French in this country or French? <F: No French in the world (XXX) in France.> Oh French in the world.

F: But uh, uh this is mainly for teaching, I don't know whether I'll do a paper I may, I may use it for research, I'm not sure, I hope your permission.

DH: No, no, no go ahead no absolutely yeah.

F: Right. (stammering) But uh for the moment the immediate, the immediate will be uh, teaching, for my students to listen and compare various readings you know.

DH: To find uh how language changes in our culture presently? Or how it just changes, <F: To some extent but just to see how it is.> how it is yeah, yeah okay.

F: Because uh. (break in recording) So where, where is the purest type of English?

DH: Uh i/ in Nebraska

F: And is there an explanation for that? <DH: Uh>

DH: it's just, it's just something that I think somebody noticed and they just sort of called most of their television and sports uh commentators from that area, Johnny Carson's from there, uh a number of the, the TV news people are from there.

Annexe 8. Entretien guidé 21acp1g

E : autre chose à dire dessus non ? Enfin je sais pas <CP : ouais, ouais>

CP : Non mais j'ai plein de trucs à dire mais le problème c'est que c'est super long (rires)

E : Non mais tu peux résumer tu es quand même capable de résumer

CP : ouais, ouais ben alors (X) bon en fait je te donne la problématique en gros quoi <E : ouais> c'est euh, savoir si euh, en Bourgogne il y a des espaces sous ou survalorisés par le tourisme Et euh, en fait euh, pourquoi en fait ces espaces sont ils, sont survalorisés quoi. Enfin, pourquoi on a représenté ces espaces là et pas les autres quoi en gros c'est ça. Voilà. Et alors euh, tu veux le résumé du résultat ?

E : Ouais (rires) ouais j'aimerais bien avoir la conclusion quoi.

CP : Eh (rires) eh ben euh. Ils mettent en valeur essentiellement la côte viticole, le parc du Morvan et euh, Auxerre euh. Enfin si tu veux ça se résume un peu à tout ce qui est euh, associé au tourisme viticole euh, et tout les projets euh, en fait ils soutiennent tous les projets de développement durable à travers leur représentation euh du et le développement durable c'est, tu sais ce que c'est le développement durable <E : non, non> C'est euh, faut que je définisse tout c'est horrible (rires) je déteste ça Le développement durable c'est quoi ? C'est en fait permettre le développement euh, global au sens enfin euh, à la fois économique euh. Organiser ben à l'organisation globale du territoire en fait son développement qui soit économique euh, environnemental euh, les liens sociaux euh, les projets de développement euh. Et le développement durable ça doit inclure la protection de l'environnement. Mais en même temps, pas euh, ça doit pas euh, comment, enfin Tu dois pas au nom de l'environnement créer à tout va des sanctuaires de la nature quoi, et où il y a plus d'activité économique parce que tu protèges l'environnement faut arriver à faire la part des deux, la part euh, enfin le lien entre les deux quoi. La part des choses quoi. Pis euh, c'est ça le développement durable et en c'est des projets <E : Et en quoi c'est durable ?>. Eh ben c'est durable parce que ça doit être durable pour l'environnement (rires) non mais ça doit être durable pour l'environnement et pour l'économie quoi. Enfin tu dois faire un projet à long terme euh, mais c'est super euh c'est super législatif hein enfin. C'est leur, mais c'est leur cheval de bataille là en ce moment à fond quoi.

E : Mais c'est ce qu'il propose pas mal en Afrique en fait euh, enfin c'est le genre de projets qui sont proposés (X)

CP : ouais mais à la base ce serait pas mal que le développement rural ce soit pour tout quoi mais en même temps c'est rien quoi enfin je veux dire. C'est un concept quoi le développement durable quoi. Enfin c'est un concept <E : ouais mais il doit y avoir quand même du plus concret derrière quoi> Ouais non mais si il y a du concret tiens par exemple dans le châillonnais là ils en

ont fait un peu parce que c'était en perte de régime et tout ça avançait plus quoi enfin il y avait plus personne il y avait plus d'activité Ils ont relancé l'activité en, en lançant l'activité touristique par exemple ils créent des chemins de randonnées euh, des circuits touristiques euh, et tout ça il faut valoriser le patrimoine à la fois naturel et culturel de, du châillonnais quoi <E: ouais > et en même temps ça crée des emplois euh, tout ça euh, tu vois quoi.

E : Je sais pas ça à l'air de bien marché il y a des assoc/(iations) tout ça <CP: Non, non mais c'est pas mal le développement durable quoi> (XXX) <CP : Non, non, non.> quoi?

CP : Ah non mais c'est pas vide mais je veux dire c'est, c'est pas vide mais tu peux mettre tout et n'importe quoi derrière le développement durable quoi. Enfin c'est pas vide quoi à la base l'idée elle est bien et tout machin mais là les projets qui vont être mis euh, financés au nom du développement durable je voudrais bien voir lesquels qui vont euh, durer durablement (rires) non mais tu vois quoi <E : Ouais c'est il y a un peu du vent derrière quoi> Voilà. Mais Bon, non après c'est bien (rires).

E : Ah ouais et donc et toi tu c'était, c'est uniquement sur la Bourgogne ouais ?

CP : Ben ouais, ouais, ouais, ouais mais non mais parce qu'en fait. Moi j'ai créé ma base de données de représentations en gros quoi, enfin tu vois j'ai pris toutes les photos des documents touristiques Je les ai numérotées euh, je leur ai attribué un titre enfin un lieu enfin tu vois et après euh, un thème

CP : Putain j'arrive même plus à savoir ce que j'ai fait (rires). Un lieu et un thème et tu sais puis après j'ai fait en fonction euh enfin j'ai fait plein de cartes en fait qui représente le nombre de photos par lieu et à quel thème il est associé quoi et après tu arrives à savoir euh quel lieu en Bourgogne est associé à quel thème euh, et après tu essayes de <E: tu as épluché tous les guides touristiques?> Ah ouais, ouais quatre vingt cinq <E: (XX)> non mais j'ai, j'ai, j'ai sélé, j'ai fait plein de restrictions <E: Ouais.> au niveau euh, enfin j'ai pris que les autres documents institutionnels, puisque eux ils sont justement représentatifs euh, des euh, lois mises en œuvres vu que c'est une institution. C'est pas des éditeurs privés <E : C'est quoi ces institutions ?>. Ah ben C.R.T. C.D.T. et Parc Naturel Régional du Morvan enfin C.R.T. c'est Comité Régional du Tourisme et C.D.T. Départemental. Enfin Comité Départemental du Tourisme.

E : Et pre/, et eux ils, ils recyclent pas toujours les mêmes photos quoi c'est euh ?

CP : Ben, en fait l'étude elle serait intéressante si c'était une étude longitudinale quoi <E : Ouais> mais moi c'est la première quoi. Donc si tu veux ce serait pas mal de le faire genre dans cinq ans dans dix ans dans quinze ans et voir si l'évol/, si l'image touristique de la Bourgogne elle a évol/, évolué dans quel sens enfin tu vois ce ça pourrait être pas mal quoi. Mais moi

euh, je pars de rien et je fais tout quoi, donc tu vois c'est, c'est pas super parfait <E : Ca à jamais été fait quoi en fait ?>. Non, pas, pas avec cette démarche la quoi. L'image touristique de la Bourgogne elle a été euh, si enfin eux dans les C.R.T. tout ça ils savent à peu près hein mais euh, mais pas avec cette méthode la quoi.

E : C'est quoi cette méthode <CP : Ben c'est> c'est toi qui l'a créée la méthode ou euh ?

CP : Ah ben non c'est ceux qu'ont fait ça s'appe/, ça fait partie euh, du grand chapitre de l'analyse de contenu en géographie (rires). Non mais je dis ça quoi Tu sais tu vois c'est d'analyse spatiale en fait ouais tu prends tous les éléments en fait l'analyse spatiale ça veut dire que tu prends un élément et à partir du moment où il est localisable quoi tu peux en faire une donnée géographique quoi enfin puisqu'il est localisable quoi en gros c'est un peu ça quoi. En gros hein, je dis ça enfin, j'espère qu'il y a personne qui s'y connaît en géo qui entendra les conneries que je dis (rires) putain.

E : Et euh, ça sert à quoi concrètement ? <CP : Comment ça, ça sert à quoi concrètement ?> Ben euh, ton truc là, ton, ton boulot y euh, <CP : Ben rien.> Ca devient quoi après (rire) rien ? <CP : Un mémoire quoi. > Non mais, il y a quand même un but non ?

CP : Ouais mais y a euh, ben. Un but comment ça un but quoi ?

E : Non mais toi tu, enfin tu conclus que euh, il y a des euh, que c'est uniquement la représentation viticole qui est gnagnagnagnagna mais après.

CP : Je comprends <E : Ben c'était pas,> pas la question (rires) <E : c'était pas évident dès le départ enfin quoi une est une région> Si, si, <E : qui produit du pif.> si, si non mais le, le sujet c'est pas moi qui l'ait choisi (rires) <E : Non mais. >

E : Non mais en dehors du fait que c'est, que c'est pas toi qu'as choisi ton sujet tu peux, tu peux apporter enfin euh, <CP : Eh ben non mais> ta vision du sujet quand même.

CP : Ben moi ma vision du sujet c'est qu'ils ont tendance à considérer que la Bourgogne c'est la cote viticole euh, et le parc du Morvan quoi et que euh, ce qu'ils proposent euh, c'est plus ou moins de la merde quoi euh, et puis voilà quoi enfin c'est, enfin c'est un tourisme pour vieux mais je vais pas dire, je le mets pas ça hein (rires) tu vois on mets enfin, c'est ça quoi la conclusion euh.

E : Mais comment tu arrives à cette conclusion que c'est du tourisme pour vieux il y a.

CP : Ben parce que les activités proposées c'est des activités de vieux. Enfin tu vois euh.

E : Et il faudrait quoi un Disneyland ?

CP : Non mais pas un Disneyland mais euh, enfin, enfin pas de vieux, en fait c'est pas vieux le terme c'est euh, financièrement assez aisé quoi. <E : ouais> Parce que ils se battent à fond sur la cuis/, ils se basent à fond sur la culture le patrimoine culturel et tout ça, et euh, si tu comptes toutes les entrées de

musée elles sont à trente balles quoi. Donc euh, enfin je veux bien moi te taper deux musées par jour ça fait soixante balles euh, (rires) tu fais pas ça pendant des jours et des jours quoi. Sinon si tu peux faire de la rando dans le Morvan quoi mais voilà les vrais sportifs ils vont jamais aller là-bas non plus quoi. Tu sais enfin.

E : Pourquoi ils iraient pas là-bas ?

CP : Ben parce que c'est détente quoi tu vois c'est toujours euh, tranquille le mou, le (rires) tranquille la Bourgogne quoi ça va pas vite quoi. <E : Ouais.> C'est ça quoi c'est un peu euh, mou quoi. C'est pour ça que je dis vieux en fait <E : Ouais.>. Mais bon après c'est il y a des jeunes mous quoi mais (rires)

E : Mais toi tu proposerais quoi en fait comme truc comme <CP : Ah non mais> activités ?

CP : Le problème c'est que c'est la Bourgogne qu'il faut (rires) changer c'est pas le tourisme (rires). Non mais bon voilà quoi

E : Ah ouais donc avec un bac ES tu peux faire de la géo quoi.

CP : A fond, c'est même le bac pour faire de la géo quoi <E : Ah ouais > d'après moi <E : La, la plus> (rires)

E : Tu veux dire que la plupart de gens qui sont avec toi là y en <CP : Ah non, non, non, non pas du tout hein> Ils sortent de euh, ils sortent de quoi d'ailleurs.

CP : De partout quoi, non mais parce qu'en fait tu as aussi deux types de géographie quoi tu as deux grands mouvements, la géographie urbaine et la géographie physique quoi. Et la géographie physique c'est tout ce qui est géomorphologie environnement global euh, tout ça quoi. Et eux, en fait euh, tout et enfin il y a plein de mecs qui sont euh, issus euh, des bacs D enfin de mecs ou de filles hein de gens quoi (rires) Issus de bac D et tous ceux qui viennent parce que là, et ça franchement c'est super intéressant mais à mon avis là vaut mieux pas faire géo, dans ce cas-là, mais vaut mieux faire géologie quoi et faire euh, de la tectonique euh.

E : Ouais mais géologie tu es obligé de passer par bio quoi en fait.

CP : Ouais mais, franchement mais euh, ouais c'est super dur mais euh, je crois que le sacrifice il vaut le coup (rires). Mais bon. Donc voilà quoi. Non mais parce que c'est super intéressant ce qu'ils font. Regarde, je vois ce que ma soeur elle fait c'est mortel quoi, mais non mais la tectonique c'est cool euh, enfin elle, elle en fait pas en plus (rires)

Annexe 9. Entretien guidé 42acd1g

E1 : Claudine, parlez-moi de l'éducation que vous ont donnée vos parents.

CD : Ouh là, une éducation mon dieu euh fort euh sévère, mais que, avec du recul je regrette pas, finalement. Parce qu'il y avait des, des bases que maintenant euh ressortent. Mais comme nous disent les enfants : 'Ce que vous nous avez dit, ce que vous avez appris, ça, ça sert à rien parce que on peut plus le euh, le pratiquer dans la vie de maintenant.' Donc l'éducation, moi j'étais la quatrième. Donc la dernière d'une famille de quatre. Il y avait, deux garçons, après, une soeur et moi. Euh pff, comme dirait un de mes frères : 'Tu avais été l'enfant gâtée.' Mais je pense pas, parce que maman était aussi sévère euh avec moi. Interdiction de sortir, interdiction de parler aux garçons, interdi/, oh. Alors ça, j'ai des souvenirs épouvantables. Parce que au moment de l'adolescence. Bien dans Le Coteau évidemment, je traver/, j'allais à l'école en vélo, je revenais en vélo. Et si j'avais un petit peu de retard. Qui je voyais arriver dans Le Coteau ? Maman, qui me recherchait. C'était une horreur. Et je me rappelle, au milieu du Coteau, j'avais, un copain qui habitait là, et, quand on passait, les copains, les copines, on s'arrêtait, il était à son balcon, on s'arrêtait. Et d'un coup, il disait : 'Regarde ta mère qui arrive.' 'Oh, bonté divine.' Hop, au fond du couloir, moi ma Colette, et je me cachais, maman passait, je ressortais. C'était catastrophique, bon. C'était d'un ridicule. Alors que maintenant, quand je vois les jeunes euh, comme ils sortent, ben nous pas, pas question hein, pas question d'aller au cinéma. Même à la Jeanne d'Arc du Coteau, c'était donc euh, une société de, de gymnastique, maman a jamais voulu que j'en fasse partie, parce qu'il fallait sortir le soir et, si jamais j'avais croisé un garçon en route, eh ben euh, pas question. Maman avait tellement eu une éducation très sévère aussi, elle était allée à l'école à euh, au pensionnat de la Charité, à Roanne. Et elle me disait toujours : 'Je me souviens que la religieuse disait : 'Mesdemoiselles, marchez bien sur le trottoir, et si vous croisez euh, donc l'école Saint-Paul, on ne regarde pas en dessous de la ceinture.' Alors évidemment, (rires) quand on a reçu une éducation comme ça, euh je pense qu'on peut pas donner une éducation très large. Euh pff, mis à part ça, moi, bien que mon éducation était très sévère, je, je pense que j'ai été sévère avec mes enfants, mais pas, étriquée pas étroite à ce point-là. Faut quand même pas exagérer hein. Bon. J'ai un mari qui m'a beaucoup ouvert, il faut que je le dise parce que sinon il sera pas content. (rires) Oh, qu'il est bête. Oui, oui. Je me souviens aussi, j'avais dix-huit ans, oh oui, largement. Euh. Des amis euh, qui étaient fiancés tous les deux, ils m'ont dit 'Oh ben, on va demander à ta maman pour aller au cinéma ce soir.' (bruit de porte) Ben maman a jamais voulu. Elle a dit : 'Comment? Mais il a pas assez de sa fiancée, il faut qu'il vienne te chercher ?' Oh, bonté, ouh là là. Là c'était un petit peu dur hein. Puis alors, le jour où je voul/, j'ai voulu me marier, alors là c'était la catastrophe. Pas question de se marier, pas question

de sortir. Donc finalement, quand je suis partie faire mes études à Lyon, j'ai dit : 'Je vais être euh libre.' Et bien non, euh, j'étais dans un foyer de religieuses.

E1 : Oh là là.

CD : Voilà. Donc, sortie jusqu'à dix heures du soir. Donc euh, rien du tout. Bon, bon euh, c'était pareil hein. Et les samedis, les dimanches, je revenais sur Roanne, donc euh. J'avais quand même, sur Lyon, une amie qui avait un appartement. Mais bon, pas question d'y aller, étant donné que j'étais en foyer, et si je rentrais pas le soir, eh bien, mes parents étaient au courant. Donc euh, non, non, fallait suivre euh la ligne droite, toc, terminé. Donc j'ai eu la grande liberté quand je me suis mariée. Voilà. J'ai connu enfin (rires) le, l'espoir de pouvoir vivre euh sans. Mais, quand même, toute une vie, on garde cette autorité qui, qui était, pendant l'enfance quoi. Alors mes frères euh, maman était sévère avec eux aussi, mais un petit peu moins. Elle leur laissait la permission de sortir.

E1 : Oui.

CD : Ou alors, si elle leur donnait pas la permission, on avait une maison à deux étages, les chambres étaient en haut, mais on avait un balcon avec euh des escaliers extérieurs. Alors je me rappelle mon frère Maurice, il sortait, et puis di/, il venait dans notre chambre, il disait 'Je sors, et puis vous refermez la fenêtre derrière'. (rires) Alors, il sortait, il descendait par le balcon, les escaliers, et puis le soir, il rentrait et maman s'en apercevait pas hein. Ou alors, il partait avec s/, mon frère, puis maman leur disait : 'Oui, oui, je vous donne la permission, mais, tous les deux hein, vous rentrez bien tous les deux 'Tu parles. Une fois qu'ils étaient au bout de la route de Commelles (bruit de bouche), chacun partait où il voulait, et puis ils rentraient quand même ensemble hein. Pour dire que euh, c'/, c'était maman qui était sévère, papa aurait été plus large quand même, mais enfin, c'était comme ça. Voilà.

E1 : Et vous avez été aussi sévère avec vos enfants ?

CD : L'éducation. Non, non. Je pense que j'ai été sévère parce, par crainte, je pense aussi de, qu'il leur arrive quelque chose. Mais, non c'était une autre vie hein. Puis n'importe comment euh, qu'on permette ou qu'on permette pas, à dix-huit ans, moi les enfants ont dit : 'Oh, dis donc, à dix-huit ans.' Ça a pas été facile hein, avec le garçon qui était (bruit de micro) le premier, ça a pas été évident. Stéphanie était moins euh difficile euh, pff. Non, voyez ben, elle vit avec un copain euh, pff chose qu'on aurait jamais fait hein, bon, il a fallu attendre le mariage pour être euh libre hein. Non, non, ça, ça n'a rien à voir. J'ai toujours dit que bon, donner les bases, de l'éducation, du respect, de la politesse, tout ça. Mais vraiment la liberté euh, avoir son adolescence euh, normalement, je pense que c'est, c'est tout à fait bien. Donc les parents, bon, pourquoi ils faisaient ça ? Parce qu'ils (rires), ils avaient été sévères euh, les grands-parents avaient été sévères avec eux quoi, c'est ça.

Annexe 10. Conversation libre 21amb11

E : Et tu lis beaucoup ?

MB : Ouais, ben oui (rires). Je fais un peu que ça. D'ailleurs c'est chiant. <E : Ouais c'est vrai ?> Ben oui, je peux presque plus lire pour moi, ça m'énerve.

E : C'est que euh, que les, les, que les traductions ?

MB : Ben euh, non, non, non, mais euh, enfin je veux dire, moi-même j'adore lire, mais en plus j'en fais mon travail et du coup euh, <E : Ouais, c'est.> des fois. Ah ouais, c'est chiant. Ouais, voilà c'est ça, je suis en train, presque de perdre le plaisir de lire et, ça c'est un peu con.

E : Ouais, mais euh, c'est peut-être que tu as trop de boulot quoi aussi, c'est euh, c'est peut-être ça.

MB : Ouais, non, et puis en plus là je suis en train de développer une méthode, justement là, de lecture rapide euh.

E : Ah ouais tu fais ça ?

MB : Ah ouais en, avec les textes en anglais parce qu'ils sont vraiment pas tous bien, il y en a un sur quinze qui est bien quoi. Donc ceux qui sont pas bien euh.

E : Putain dans une autre langue, c'est dur hein, quand même euh.

MB : Ouais mais c'est des livres pour la pff, non, non, tu vois. Ben maintenant en lecture en anglais en tout cas euh, je suis super à l'aise quoi, euh, je, je lis euh, donc euh, finalement c'est comme en. Quand tu vois quand l'auteur qu'il se répète euh, qu'au bout de trente pages tu sais pas encore où il veut en venir euh. Ah ouais, que ouais, ouais. Des fois je lis la première phrase, enfin, les trois premières phrases, les trois phrases du milieu, les trois phrases de la fin, et puis pff. (rires) Mais bon j'ai un peu euh, j'ai mauvaise conscience quand je fais ça quand même, parce que du coup un bouquin de trois cent pages euh, je peux le lire en deux heures quoi, tu vois. (rires) Mais euh, quand après euh, les éditrices elles me demandent euh: 'Mais euh, pourquoi euh, pourquoi le personnage il change d'avis là ? (rires) Je sais pas (rires). Parce que c'est chiant de toute façon, on l'achète pas.

E : Mais tu, en fait ouais ton, ton boulot de lectrice là, tu continues donc et.

MB : Ah ouais, ouais, ouais.

E : C'est (XX) grosse part, de c'est un gros boulot ou euh ?

MB : Oui, et puis c'est super mal payé donc euh.

E : Mais c'est vraiment, tu as beaucoup euh, beaucoup de trucs à rendre euh ouais ?

MB : Ouais, ouais, ben surtout, enfin là, plus trop mais euh, la maison d'édition pour Plon là, alors eux euh. C'est vraiment un rythme euh. A chaque fois c'est des bouquins de quatre cents pages et euh, et elle m'en donne trois, faut que j'aie fini la semaine d'après quoi.

E : Mais ils en reçoivent tant que ça, des trucs ?

MB : Ah ils en reçoivent plein, putain, ils en, ils en publient pas beaucoup mais ils en reçoivent euh, c'est monstrueux tout ce qu'ils reçoivent quoi. Tu vois, et puis en plus c'est ils sont soumis euh, c'est bizarre parce que ça fonctionne euh. Par exemple un bouquin qu'ils, qu'ils lisent, s'ils décident de, de l'acheter, des fois même le bouquin il est pas publié dans la langue, enfin dans le pays d'origine. Et il peut se passer euh, trois ans avant que le bouquin euh soit publié en France. Mais par contre, dès qu'ils le reçoivent, c'est une question d'heures presque des fois euh, pour euh, entre. <E : Mais pourquoi ?> Mais parce que ils, c'est la, <E : Ils vérifient la XX d'un truc ?> ouais voilà. Alors du coup c'est, c'est la guerre entre toutes les, tous les autres lecteurs des autres boîtes euh, enfin, pas les lecteurs entre eux mais euh, les boîtes entre elles euh, c'est vraiment euh, < E : Ah ouais parce que en fait ouais les mecs ils distribuent à tout le.> A tout le monde ouais, à toutes les, toutes les, toutes les maisons d'édition qui font euh, à peu près le même, tu vois. D'ailleurs j'aimerais bien travailler dans une agence comme ça, ça doit être bien. Tu vois, tu cibles euh, tu reçois des trucs et tu cibles en fonction de ce que font les gens et euh, mais tu les envoies euh, partout quoi. Donc euh.

E : Et tu as, genre tu as pas des remords quand tu fais genre une fiche de lecture où tu assassines le bidule euh ?

MB : Si euh, si surtout que des fois c'est des premiers romans et tout alors euh, non en général je suis gentille quoi, mais euh. En même temps des fois c'est vraiment nul quoi, donc euh. Et puis surtout quand tu as, enfin euh, là c'est devenu mon métier donc euh, j'en lis, j'en lis, j'en lis euh, quand je perds du, enfin tu vois ça m'énerve quoi.

E : Et tu te lâches vraiment ou euh ?

MB : Oh oui, je me lâche vraiment oui.

E : Parce que tu fais une fiche de lecture et un compte-rendu quoi, c'est ça ouais ?

MB : Enfin, un résumé, et puis une analyse. Mais l'analyse elle est même pas littéraire quoi, enfin je veux dire euh, c'est vraiment euh, eux les éditeurs ils attendent euh, mon, ma sensation, c'est tout. Ils me demandent pas euh, tu vois. Tout ce qui me, tout ce que j'ai appris en lettres euh, ça me sert pas beaucoup, c'est, tu vois. Mais c'est normal, ils ont pas le temps de faire ça hein. C'est vraiment euh, il faut que, si ça me plaît euh, c'est bien euh, si ça me plaît pas euh, laisse tomber euh, tu vois. Et en plus pour la jeunesse, c'est carrément euh, si moi ça me fait chier, il y a de très fortes chances que euh, les gamins ça les fasse encore plus chier, donc euh, tu vois, ils a/, ils réfléch/.

E : Mais comment tu fais pour savoir justement que ça va plaire à un, à un gamin quoi ? C'est pas évident quoi.

MB : C'est pas évident non, mais c'est vrai, mais, ah ben d'ailleurs euh, ils se plantent souvent hein. Ils ont laissé passer Harry Potter, alors tu as qu'à voir, ouais.

E : C'était passé à Plon ?

MB : Non, à Flammar/ euh, au Père Castor, ils, ils l'ont lu, et puis ils ont pas voulu le prendre, parce que c'était trop long, parce que. Ben ouais, tu vois, donc euh, des fois ils ont pas le nez creux hein. Ils sont comple/, ils se plantent, et puis des fois ils se plantent pas mais. Mais ils ont euh, enfin, et puis aussi je sais leurs critères donc maintenant je choisis en fonction de leurs critères de publicabilité quoi. Si le bouquin est trop long, si euh, si c'est une tranche d'âge euh, trop âgée euh, pour eux, enfin tu vois. Si le sujet euh, les intéresse pas trop à priori euh, si euh. Par exemple il y a un truc qu'ils détestent, c'est euh, dans tous, ça c'est bizarre hein, dans tous les romans il faut que euh, faut pas que les enfants euh, les personnages enfants soient laissés pour compte complètement. Alors il faut toujours qu'il y ait un adulte euh, qui euh, leur montre la voie. C'est, c'est bizarre hein ? Par exemple si euh, il y a un, un orphelin euh, enfin tu vois euh.

E : Il est pas orphelin en fait.

MB : Et ben, il faut que soit il rencontre un prof, soit une assistante sociale, soit euh, un clochard mais euh, qui l'aide, enfin tu vois. Faut qu'il y ait euh, une instance adulte qui euh, qui encourage l'enfant à grandir. Alors ça si par exemple j'ai eu arrivé de lire des bouquins où euh, euh, mais noirs, sordides, enfin tu vois, un truc euh. et euh, par contre hyper bien écrit euh, le personnage vachement intéressant et tout mais euh, j'étais obligé de dire euh, ben non. C'est pas, c'est pas pour vous quoi, il y a pas d'adulte, donc euh.

E : Mais c'est bizarre et ça c'est des, ils trouvent ça comment, enfin ces critères, ça vient d'où quoi, c'est ?

MB : Ben c'est parce que. <E : C'est eux qui décident quoi que ouais ?> Ouais c'est eux qui décident, ouais, ouais parce que, ils, eux en plus Le Père Castor, c'est une maison de, enfin c'est quasiment euh, la plus vieille euh, maison d'édition jeunesse, donc ils ont une tradition euh, éducative euh, un peu euh, chrétien de gauche, tu vois, je ch/, non, c'est vrai en plus. Donc il faut que ça soit euh, ouvrir l'esprit mais en même temps euh, bien pensant euh, tu vois. Ils ont pas trop euh, de courage euh, enfin ils prennent pas vraiment de risque quoi. Par exemple Harry Potter euh, c'était beaucoup trop long pour eux parce que en plus ils ont des problèmes de fric tout ça, donc ils sont limités par euh, donc euh : 'Ah non c'est beaucoup trop long, ça marchera jamais euh.'

E : Ils ont zappé.

MB : Ils ont zappé ouais. Et moi euh, plusieurs fois euh, pff, je vois passer des textes que je trouve super beaux euh, vachement euh, captivants et tout, mais euh, ils, soit ils sont trop long, soit euh, pff, soit c'est un petit peu trop âgé, soit euh, enfin tu vois. Du coup euh, je dis que j'aime dans ma fiche de lecture mais euh, le truc y est pas pris et, je me dis c'est con parce que.

E : (XX) pas trop, enfin c'est vraiment pas sur des critères esthétiques en fait quoi, c'est vraiment.

MB : Ah non, non, pas pour la jeunesse c'est super rarement esthétique quoi. Ils voudraient que ça le soit mais, en fait c'est. Par exemple euh, là en ce moment ils cherchent euh, des romans euh, pff, tu sais sur les loisirs des, des gamins donc euh, si euh, il y a un auteur qui a écrit un truc euh, drôle, hyper rapide euh, bien fait euh, bien structuré sur euh, le foot, le cheval euh, le piano, le machin, ah ça, ils achètent tout de suite quoi. Mais des fois c'est pas bien ce qu'ils achètent.

E : Faudrait contacter des écrivains et puis leur dire ouais.

MB : Mais c'est ce qu'ils font pourtant mais euh.

E : Et ça marche pas ?

MB : Pas toujours. Si, enfin quand même ils, ils ont un réseau, non en plus, je suis méchante il y a des trucs vachement bien qu'ils publient mais, mais bon.

E : Toi les trucs euh, les trucs euh, ou.

MB : Moi les trucs qui me plaisent euh, je, c'est super rare qu'ils soient pris. Mais peut-être parce que j'arrive pas à me mettre dans la tête d'un lecteur de huit ans, je, je juge trop haut et du coup euh, je me rends pas compte. Mais ça marche quand même pas très bien, Le Père Castor hein, c'est, en plus, enfin ils ont une image un peu vieillie euh, (rires)

MB : Non oui, c'est, c'est pas. (rires)

MB : En plus ils sont nuls en commerce. Tu vois comme euh, la maison Bayard euh, Bayard Editions euh, ceux qui font Chair de Poule et tout ça, alors eux ils cartonnent dans les supermarchés et tout euh, ils font des trucs euh, ils ont des collections de qualité et en même temps des trucs super grand public euh, et eux euh, ils prennent des risques parfois enfin tu vois le fait de, de gagner de la thune euh, en grosse euh, quantité euh. Après ça leur permet de euh, d'investir aussi sur les, les trucs plus littéraires. Alors que Flammarion, ils sont pris par plein de, enfin je sais pas plein de principes plein de euh, de.

E : Ouais pas de euh, pas de bouquins dans les supermarchés, pas de.

MB : Ben ils aimeraient bien, mais euh, leurs bouquins arrivent pas à se situer en supermarchés quoi euh, les mecs dans les supermarchés qui reçoivent les euh, représentants euh, de Flammarion euh, ça marche pas. Je sais pas à quoi c'est dû, mais ça marche pas. Peut-être c'est trop vieillot quoi. <E : C'est vrai que ça vas pas, enfin moi je sais pas je, tu vois, tu vas pas au supermarché pour acheter (XX).> Pour acheter ça, ben ouais. Mais même euh, enfin tu vois euh, même en librairie et tout ça, si un bouquin euh, je parle pour les livres de poche euh, si un bouquin se vend à, à huit mille exemplaires, c'est déjà énorme. Alors que huit mille exemplaires, c'est pas beaucoup quoi, enfin tu vois euh.

Annexe 11. Conversation libre 42ags11

E2 : Dis voir Gaston, euh Maurice serait très intéressé de faire un voyage au Maroc, le Sud marocain. Et comme vous l'avez fait avec la classe, j'aimerais bien que tu me donnes quelques euh tuyaux parce que je suis un peu réticente.

GS : Eh ben ma foi, tss le Maroc pour moi c'était bien. Si tu veux savoir comment que je l'ai, euh, je l'ai organisé, c'est une chose. Bon ben, j'ai fait mon voyage d'abord une. C'est euh, je peux dire que c'est moi, qui ai fait mon parcours. Mais je l'ai fait, bien entendu, euh, d'après plusieurs euh prospectus de différentes euh autocaristes. Ça c'est certain. J'ai pris, moi j'ai pris euh, à l'époque j'ai pris André, j'ai pris Lucas. Bon j'ai pris, c'était Gêrôme à l'époque au départ. Euh, enfin bref plusieurs autocaristes. Et pour le voyage au Maroc, on avait choisi le euh, en réunion de classe bien entendu le euh, le Sud marocain. Et à partir de là, de suivant ces, ces trois ou quatre euh documents que j'avais, j'ai fait un programme. Alors un programme, j'ai fait mon programme au crayon quoi. Et puis après, j'ai été voir les trois ou quatre auto/, autocaristes que j'avais envie de choisir, mais avec mon programme moi, pour avoir un prix qui soit comparatif. Parce que on peut pas euh, on prend un programme chez un, un programme chez l'autre, c'est sensiblement pareil. Les prestations peuvent varier, et les prix varient. Tandis que moi, en leur donnant ce que je voulais, à tous les autocaristes, j'ai pu faire une différence de prix. Et c'est comme ça que je m'en suis, je m'en suis tiré. Au départ. Alors euh, à partir de euh, à partir de là, bon ben, après tu, tu vois ce que tu peux faire, ce que tu peux pas faire, et puis euh, bon, puis vogue la galère quoi. Et on est partis comme ça, alors donc euh j'ai choisi la, en dernier ressort euh, bon j'avais vu Michel, j'avais vu Guillermin. Après je suis, après je suis, après je procède par élimination. Celui qui est vraiment trop cher et qui m'intéresse plus ou moins euh, je le prends pas. Et puis après euh, bon, une fois que j'ai fait mon choix, après je euh, on, on affine quoi, bien entendu. J'affine avec euh, alors euh, je, moi je joue sur les prestations des hôtels. Hein, si c'est des deux étoiles, trois étoiles, quatre étoiles. Quand tu vas au Maroc, faut bien faire attention que si tu prends qu'un deux euh, un deux étoiles en France, hein, ça fait à peine une étoile à euh, une étoile au Maroc. Donc il faut prendre un quatre ét/, au moins un quatre étoiles pour avoir l'équivalence en France de deux à trois étoiles. Alors c'est entre quatre et cinq étoiles. Si tu veux avoir des hôtels correspondants quoi. Bon, après le programme. Bon euh, je vais pas raconter toutes les péripéties, si, parce que. Alors là, il y a une autre chose, que quand tu changes de pays, c'est que moi, ce qui s'est produit quand je suis arrivé là-bas, j'ai eu un gros souci, parce que le euh, l'agence qui m'a reçu là-bas, ils avaient un programme. Mais moi, j'en avais un autre. Alors là, c'était pas le cas comme là euh. Euh c'était pas la joie parce que je lui dis : 'Moi je suis pas d'accord.' Et là on a, on a discuté ferme. Faut pas se

laisser avoir, bien entendu. Et on a discuté ferme parce que euh on avait une sortie en quatre-quatre, qui était pas prévue, qu'il, moi que j'avais sur mon programme parce que j'avais bien gardé mes doubles, et puis tous mes, tous mes documents qui étaient signés et approuvés par la, par l'autocariste en France. Et quand je suis arrivé là-bas, il l'avait pas ça, alors euh bien entendu euh, enfin, tu me connais suffisamment, j'ai, j', tout de suite euh mis les points sur les i. Bon, enfin, finalement, après des tractations, sur place euh, j'ai eu ce que je voulais, et ils, ça s'est bien passé quoi. Bon. L/, le euh, le voyage par lui-même, bien. Et puis il y eu quelques anecdotes qui ont été bien. Entre parenthèses, quand on a descendu après Ouarzazate, qu'on est descendu dans euh, dans les dunes de euh. Mais je me rappelle plus du nom. Tu t'en rappelles toi ? Enfin, il y avait la euh, oh euh, la, oh comment dirais-je, la euh.

E2 : On va sauter le nom.

GS : Oui enfin, (rires) bref, je vais sauter le nom, je me rappelle plus. Bon, on a des/. On a euh descendu en plein désert dans un camp berbère. Et on a couché sous les tentes berbères. Alors là euh, il y a eu la surprise quand même bien entendu qui était agréable à voir. Parce que c'était joli, ça faisait des couleurs. On était reçus sur des, euh par terre il y avait des tapis partout, à même le, à même le sable. (bruit de train) Et puis, il y avait de l'o/, de l'orchestre quoi les, les musiciens et tout. (bruit de train) Bon enfin, bref, on mange. Mais le, le, le plus beau, c'était que les chambres. Alors c'était des grandes toiles berbères. (bruit de train) Et qui se, la séparation, c'était deux piquets, une couverture. Alors tant que tu étais debout, tu voyais le voisin. Et alors, c'était. (rires) Ah, tu voyais le voisin se déshabiller, alors tu te baissais. (rires)

DS : Ou tu te baissais pas. (rires)

GS : Ça dépend. <DS : Faut s'asseye à quatre pattes.> (X)

E2 : Si c'était la voisine, <GS : Ah non, mais là, là c'était la.> tu te baissais pas.

GS : C'était le début là. Et puis la porte, c'était la couverture que tu prenais puis que tu coinçais avec une pierre par terre. Alors ça c'était du tonnerre. Alors bon. C'est ce que je redis tout à l'heure, moi j'ai dit à ma femme, j'ai dit : 'Bon, on se déshabille. Tu prends les valises et t'y refermes tout bien.' Parce que le euh sable va rentrer un peu partout. Oh ça a pas manqué parce que dans la nuit on a eu une tempête de sable.

DS : Deux heures et demi du matin.

GS : Deux heures et demi du matin. Alors, bien entendu, le euh, le, la couverture qui, qui barrait qui faisait fer/ qui faisait office de porte. Eh ben, (sifflement) tss ah, les (rires) oh la oh la la. Alors là, c'était mémorant, arf bien entendu que tout le monde. (rires) A moitié à poil dehors. (rires) En petite chemisette, en slip ou en (rires). Et tout le monde se faisait affolés quoi. Enfin, on y a pris à la rigolade. (chuchotements) Alors moi au bout d'un moment, comme j'en avais marre, j'ai dit, de tenir, j'ai pris mon euh, parce qu'on avait

des euh, des matelas quoi, des, des matelas en mousse. Je l'ai mis en travers, j'ai coincé la couverture dessous, je me suis couché dessus. J'ai dit : 'Pour qu'il déplace quatre-vingt-dix kilos, eh ben, (rires) il faudra que ça souffle quand même un moment. Et puis le euh, alors le lendemain euh.

E2 : Et la douche alors, <GS : Alors là, alors là la douche.> comment vous faisiez ?

GS : Alors là, n'en parlons pas la douche. Alors il y avait, soi-disant d'après le, d'après le prospectus, il y avait euh douche euh, enfin euh, il y avait toutes les toilettes étaient bien. Mais alors les W.C. euh, bon j'en dis pas plus.

E2 : Si, si faut dire.

GS : Oh la, c'était le folklore. Oh ben c'était, il y avait deux W.C., alors c'était d/, d/, quatre bouts de toile. Hein. Et puis toujours pareil, la porte c'était un, un bout de toile que tu tirais comme ça là. Et puis c'était des W.C. chimiques quoi, des petits W.C. chimiques. Alors le, une fois qui en a eu deux qui ont passé, c'est terminé quoi. Alors la douche, on allait sous la douche, pareil, toujours pareil, même principe. Alors elles (rires) étaient à moitié ouvertes, à moitié (rires) fermées, on sait, on peut pas bien dire pourquoi. Alors quand il y en a un qui était. Puis il y avait un lavabo qui était dehors, un espèce d'abreuvoir, comme il y avait dans le euh, dans les prés là, dans les euh. Alors tss euh, une bâchasse quoi, et puis avec des robinets dessus alors. S'ils ouvraient dehors, tu avais plus d'eau à la douche. (rires) Non, mais enfin, ça ça a été valable d'y faire remarque (à réfléchir) euh, par contre le lendemain, quand on s'est réveillé, on est montés sur la dune, il y avait un coup d'œil magnifique, c'était euh. De ce côté-là, bon ça a été folklorique, c'est un truc qui reste. Et euh, je pense qu'on en parlera longtemps, comme quand on avait fait les îles Borromées avec la classe on euh. Euh c'est des souvenirs qui restent. Parce que ça c'est des voyages où on euh. Et mais par contre, le lendemain matin, quand on a fait le euh, quand on était sur la dune et tout, ça euh, il y avait un site merveilleux quoi.

E2 : C'était l'aventure.

GS : Ah c'était l'aventure oui. Et puis, bon ben, on est repartis, on a fait le Tafilalet, on a fait, on a été jusqu'à euh. On a fait les dunes de euh, pff. Oh ben je me rappelle plus là.

DS : Merzouga.

GS : Hein ?

DS : Merzou/ <GS : Ah oui de Mergouza de euh.> Merzouga.

GS : Merzouga. On a été sur les dunes de Merzouga, c'est à la frontière de l'Algérie ça. Là c'est pareil, là on est parti en quatre-quatre. Alors là aussi parce les, les gars qui nous ont amenés, on a pris des quatre-quatre là à euh Tinfu. A Tinfu oui. Et euh, on a pris les quatre-quatre pour aller jusqu'aux dunes. Alors là les, les gars ils, ils font, c'est carrément la course hein.

DS : Paris Dakar.

GS : Ah la, à fond de ballon hein. Ah ça c'est sûr hein. Fond de train les grelots et allez à travers les dunes là-bas tout. Puis quand on arrive là-haut on, on monte euh, on monte sur les dunes euh on. Mais c'est vraiment beau, là c'est euh. Les couchers de soleil on n'a pas, on n'a pas eu de chance parce que c'était brumeux. Mais enfin c'est tr/ès, c'est, c'est très beau, au point de vue site, c'est beau. C'est vraiment beau. Et après, on a fait les gor/, enfin on est revenu, on a le circuit a continué, et puis là à un autre endroit, on a couché euh, on a fait les gorges du Dadé. Et les gorges de Taudra. Alors c'est là que j'avais eu le petit problème avec les quatre-quatre. Parce que moi j'ai fait les gorges de Taudra, par la montagne, pour rejoindre les gorges du Dadé. Et c'était pas prévu comme ça. Alors à Taudra, on a couché, alors là, c'est pareil. Et puis entre temps, il y en avait qui étaient malades, qui avaient la, la, la, la diguette, comme on dit. (rires) C'était euh, c'était folklorique. Enfin moi je l'avais pas eu jusque là, et puis à Taudra, alors. Là on a couché aussi pareil sous la tente, mais c'était différent. C'était un grand euh, un grand bâtiment, une grande terrasse, si tu veux, qui était couverte. Mais qui était à l'air libre quoi, comme t'aurais c/, une terrasse. Alors il y avait tous les matelas les uns à côté des autres là. Et moi j'ai pas couché là parce que euh ce soir là, eh ben, j'ai fait comme les copains, j'ai, moi j'ai pris la euh, j'ai pris la diguette comme on dit. Et moi alors j'ai demandé s'il y avait pas une chambre. Parce que j'ai dit euh.

DS : C'est les W.C..

GS : D'où on couchait, les W.C. étaient très loin. Alors j'ai dit euh : 'Tu sais, ben si on me suit à la trace, c'est embêtant.' (rires) Alors je vais dans la chambre. Ah ben je dis : 'Ben ça va, c'est bien.' Alors une chambre enfin, ce qu'on peut appeler une chambre. Bon il y avait un lit. (rires) Il y avait une douche, je me rappelle, et puis il y avait quand même le W.C. Mais le plus drôle, c'est que comme c'était un compre/, un euh, un compresseur, un euh.

DS : Groupe.

GS : Un groupe oui, je dis un compresseur, mais c'est un groupe. Un groupe qui faisait électricité. A minuit, quand ils ont coupé, il y avait plus d'électricité. Alors dans la chambre pour se lever, ben à tâtons quoi.

DS : Et quand tu as la courante, c'est pas évident.

GS : (rires) Hé, eh ben oui, c'est pas évident quand tu as la courante.

E2 : Et tu n'as pas tes repères parce que tu connais pas les lieux.

GS : Ah ben, c'est ça. Je les avais ben vus une fois, deux fois parce que le temps je m'étais euh. Alors bref. Et puis le lendemain. Eh ben ma foi, on s'est tous retrouvé au petit déjeuner quoi, c'était bien, puis on est parti là en euh quatre-quatre pour les, les gorges de Taudra.

E2 : Et alors la nourriture, vous avez mangé des choses euh spécifiques ?

GS : Ah ben pour la nourriture euh, c'est tout euh, enfin c'est la tajine [sic] qu'ils appellent. C'est euh, c'est un, un espèce de euh, enfin tu sais ce que c'est qu'une tajine [sic] quoi, c'est un plat en terre. Un grand plat en terre avec

une espèce de couvercle en cône. Et puis qu'ils mettent là, ils font cuire là-dedans comme ça. Alors tu manges la tajine aux oeufs, tu manges la tajine au mouton, tu manges la ta/, enfin ils appellent ça la tajine. Euh c'est, c'est, c'est tout le repas qui est dans, dans, dans, dans ce plat quoi. Si tu veux aller par là, c'est un plat unique, si tu veux.

E2 : Et, et en boisson, vous avez eu du thé ?

GS : Ah ben là, en boisson, là aussi ça c'est pareil parce qu'on a une classe qui est des bois sans soif. Alors il y en a deux ou trois je, je vais pas te le citer, Guy. (rires) Alors on est arrivé où donc ? C'est en dessous de Ouarzazate là, je me rappelle pas quel endroit. Je me rappelle plus des noms. Faudrait que j'ai mon guide là, faut, je t'y dirais. Alors on arrive, on euh, bien entendu, on demande du vin. Alors le premier coup, c'était à Ouarzazate. On demande du vin et il y en avait. Bon. Il y en avait, on boit bon, on boit chacun une bouteille, mais quand on a voulu en redemander, il y n'en avait plus. Parce qu'ils avaient épuisé le stock. Puis alors, pense quatre bouteilles pour la, pour la classe, <DS : Pour trente-cinq> alors hein, je t'expliques pas là. Et dans un autre coin, on a bien mangé, mais on a mangé à l'eau. Il y avait pas de vin. Pas de vin du tout. Alors à l'eau. Alors euh. Avec la classe, je t'explique pas. Il y en a quelques-uns euh (rires), enfin on a ben fait, on a ben bu avec lui. Et puis euh.

E2 : Et le pain ? Il y en a ?

GS : Oui, il y a du pain, mais euh, s/, si, il y a, il y avait un genre de pain euh, euh enfin c'était euh pff, c'est un, un pain comme, comme, pain à peu près comme chez nous, pas bien.

DS : Surtout des galettes, des euh.

GS : Ah ben, il y a des endroits, <DS : Alors plates.> c'était plus des galettes, mais il y en a d'autres endroits, ça dépend dans les hôtels qu'on a, dans, dans les endroits qu'on descendait, euh, c'était du pain, mais enfin je sais pas qu'il était bien bon, mais enfin, c'était un genre de pain. Il y avait des galettes, c'est vrai ça. Mais autrement, autrement de ça (XXX). La nourriture euh, c'était pas, c'était assez abondant, c'/, c'était bon, c'était bien cuisiné. Mais enfin. A la fin euh, au bout de huit jours euh, tu penses euh, des tajines, tu commences à en avoir euh <E2 : C'est répétitif.> ras la coloquinte hein. C'est sûr. Et euh. Mais autrement euh, on, on a bien mangé quoi. <E2 : Et vous avez fait des photos ?> on a bien. Ah ben, on a fait des belles photos, oui. Le euh, il y a eu des, il y a des, remarque il y a des paysages euh, il y a des paysages magnifiques, ça c'est certain que. Moi j'ai fait la Tunisie, je connais la Tunisie parce que j'y ai fait l'armée. Mais je préfère les paysages du Maroc, enfin je euh, quand euh, quand je parle, quand on est dans le Sud. Dans le Sud des deux cas. C'est beaucoup plus joli le Maroc que la Tunisie. A mon avis.

E2 : Oui. Pourquoi ? Quelle différence tu <GS : Ah.> fais ?

GS : Ah ben le euh. Ah les sites sont pas pareils. Le, le euh, le relief du, le, le relief n'est pas du tout, n'est, n'est pas du tout pareil. Tant au Maroc, qu'en

Tunisie, surtout quand tu arrives dans les Atlas. Parce que le Maroc, il y a des choses qui sont très surprenantes. Parce que tu roules, t/, tu es dans le sable, dans des, dans des cailloux, et puis d'un seul coup, tu vois un petit carré bien vert. C'est, c'est, c'est bien vert. Alors là, ils ont pu faire un puits, puis il y a un gars qui fait son jardin, qui fait ses trucs. Ah non, mais c'est euh. On dirait que c'est dessiné au crayon. Carrément. Euh. Mais autrement de ça la Tunisie c'est euh. C'est di/, c'est tout à fait différent. Parce que j'ai pas tellement vu on n'a pas tellement vu de, si on a vu le, l'oasis là qu'on a euh. Quand, où c'est qu'on a été là quand on a été à euh ? Quand on a fait là le quatre-quatre après en descendant <DS : C'est les noms> dans les gorges du Dadé, mais c'est les noms que je me rappelle plus moi. Alors ça c'est ça, ouh la la, ça devient cat/, catastrophique ça. Et par contre dans les gorges de Taudra là quand on est arrivé aux gorges de Taudra ça fait des gorges avec des euh. Moi, moi je sais pas, comb/, comb/ plus de euh. Cent, plus de cent mètres de hauteur là des rochers tu sais c'est carrément à pic. Et l'eau, elle jaillit. Tu vois de l'eau mais alors de l'eau claire. Qui jaillit là c'est le, début de la vallée. Et il y a des poissons, alors si t'avais vu les conscrits là-bas la Simone et comp/. Tiens la Simone entre parenthèses. (rires) Hein dans l'eau al/ ors, la, la jupe, les machins, tout mouillés là. Ils voulaient prendre les poissons tiens, comme s'ils les attendaient.

E2 : Ca doit être curieux quand même de voir en plein désert.

GS : Ah mais oui c'/ est. Euh, c'est vrai dans les gorges là tu vois, tu vois cette eau là c'est la source. De euh, de la go/, des gorges du Dadé là. Euh du, de Taudra celle-ci. Ah c'est carrément la source là. Mais autrement puis après on a fait des visites bien des mosquées de euh. On n'a pas pu aller à la euh. A Kair/, à Kairouan oh écoute-moi donc à euh, à Marrakech. On n'a pas pu visiter la euh, la grande mosquée parce que le euh. Euh le roi du Maroc était en visite. Alors il y avait le drapeau. Interdit. Mais enfin on en a visité d'autres. Puis on a fait les euh, c'est, c'est, c'est assez touristique, c'est assez euh. Puis c'est, c'est quand même typique quoi. Parce que le, le matin, à je sais pas quelle heure du matin, trois quart d'heure du matin, tu, t/ u l'entends crier à la euh <DS : La prière. > pour aller à la prière là. Tu es bien en train de dormir, tu es bien en train de ronfler, d'un seul coup 'ah ah'. (rires) Ah tu es tout de suite content.

E2 : Et vous av/? <GS : Bon mais enfin c'est typique du coin.> Et vous avez rapporté beaucoup de souvenirs ? Non, du euh, des objets, des cadeaux.

GS : Oh ben des objets des cadeaux euh, il y en euh, il y en a eu pas mal. Parce qu'entre tous euh. Des tapis quoi, bien entendu des tapis. Euh b/, beaucoup de tapis je crois, il y eu beaucoup de tapis, puis deux trois ba/, bibelots par ci là. Ah mais des tapis parce qu'on s'est arrêté à euh. Dans une fabrique. Qu'on a été reçus là à euh. Alors là ils en ont déballé des euh, Patrick. Des, des tapis et des machins et des hou la la, alors. Et en, et en

travers, et en long, et en large, et tout. Ben on était reçu avec euh, avec le thé bien entendu.

E2 : Thé à la menthe ?

GS : Euh oui, non pas tellement. Là.

DS : Il y avait du thé mais à l'entrée euh, en accueil c'était du lait.

GS : Ah oui, oui, oui, il y a fallu boire <DS : Normalement ça, ça doit être du lait de chamelle.> Oui, oui.

DS : Mais c'était du lait de vache, parce que du lait de chamelle ils en ont pas assez.

GS : Oui, oui. C'est oui. <DS : C'est pour les touristes> ils nous donnent une t/ à l'entrée, pour le, le euh. Pour l'accueil, c'est, c'est. On boit la tasse de lait quoi. Et puis après on a eu du thé et tout. Là j'ai même récolté, moi ils m'ont fait cadeau d'un tapis là. Parce que toute la société avait été. Et puis je euh, je mets euh. Il y en a un qui n/, euh un vendeur. Parce qu'ils sont assez euh, assez piquants.

DS : Pouh la la. Ils sont collants.

GS : Et ils sont collants oui. Alors euh. Il y en a un je lui ai dit 'mais j'en ai marre'. Et puis je dis à un gars 'mais, hum, il nous casse les pieds. Il dit 'oh je veux pas acheter ça, je veux pas acheter ça.' Je vois pas pourquoi qu'ils forcent. 'Euh. Je veux acheter ça'. Et puis ça s'est trouvé que euh. Le grand patron y a euh, y a écouté. Alors il m'a appelé, je me demandais bien ce qu'il me voulait. Il me dit 'vous êtes pas content de ?' Ah ben je lui dis 'non' Je lui dis 'euh, il, il euh, il euh, il insiste trop quoi.' Il a il, pousse la consommation c'est un fait c'est son rôle, mais enfin je lui dis. Euh, il y a une limite où faut savoir s'arrêter. Alors je lui ai dit 'moi il me casse les pieds, terminé.' Alors, pour s'excuser. Ben ils m'ont euh, fait choisir, une petite, ils m'ont donné une petite descente de lit, ben qu'on a toujours là. Pour s'excuser pour le euh. L'impertinence du, du vendeur.

E2 : Il t'a donné un petit tapis, c'est pour t'obliger à la prière, mon cher. (rires)

GS : Oui mais avec mon arthrose je peux plus me mettre à genoux. (rires)

E2 : Mais ça il l'ignorait. (rires)

GS : (rires) Ca c'est un problème. Enfin voilà quoi, ça s'est bien passé euh. Ca, ça, ça reste un des bons souvenirs quoi, de, de la classe, le voyage au Maroc ça reste un bon souvenir. On en a eu euh. On en a eu d'autres comme en Corse qui étaient euh. Qui étaient sans (X) <DS : Oui mais enfin c'est moins typique quoi, parce que là le Sud marocain c'est tellement euh.> c'est différent.

DS : On s'imagine pas de trouver euh. <E2 : C'est dépaysant, oui c'est dépaysant.> des gens aussi peu évolués. Hein. C'est complètement dépay/.

GS : Ah c'est vrai que c'est très, c'est très arriéré hein, ça c'est certain que c'est très arriéré. Par contre on a vu à Aïd Benaout là. On a vu le euh. Où il se tourne beaucoup de films. Ah oui la, la, le truc là, un, un village là, c'est un

village où il se euh, où il y a beaucoup de films qui se tournent. Lequel on, on (XX) là, qui nous a parlé de l'avion là euh ?

DS : Je sais plus le euh <GS : Mais non, non et puis c'est vrai c'est toujours pareil parce qu'il y en a tellement que. Euh après tout le euh, pouh.>

GS : Ca passe on se, se. Ep/, ép/ épisodiquement on se rappelle, 'ah tiens c'était ça c'était ça' mais, pour l'instant non. Alors celui-là il est bien le euh. Et puis ma foi voilà, après ça a été le retour quoi, comme par les aéroports et puis euh, terminé quoi.

E2 : Et, et tu en prépares un autre, non ?

GS : Ben pour l'instant non parce que euh. La classe. Euh pour l'instant non on va faire les cinquante ans de la cla/. Les cinquante ans de vie, de la classe.

E2 : Ah oui.

GS : La classe s'est fait en euh. Cinquante-deux. Alors euh. D'activité c'est ass/ euh, je dirais que c'est quand même assez rare. Qu'une classe, pendant cinquante ans ait de la, de l'activité, parce que des voyages on en a fait pas mal. Euh on a fait euh. Pff. On a, on a fait les îles Borromées, on a fait la Yougoslavie. On a fait les îles Baléares, on a fait le Tyrol, on a fait euh pff.

DS : Corse.

GS : Enfin, bref euh, je me rappelle pas de tout quoi. Dans les bons, dans les bons souvenirs c'est les îles Borromées c'était. C'était bien. Et même le premier voyage qu'on a fait. C'est euh. Le voyage des euh. On avait dix-neuf ans. On a été à Roche taillée, c'est le premier voyage en car qu'on a fait. On a fait un banquet des dix-neuf ans. Oh la, jamais j'ai fait le même. A Roche taillée même. Et là justement. Là il y a, (rires) des petites anecdotes de la classe, on était jeunes, on avait dix-neuf ans. Il y avait le euh, le Pelou, le Pelou c'était un conscrit. Qui s'appelle, qui s'appelle Marius mais (XXXX) qu'on appelle le Pelou, je sais pas pourquoi d'ailleurs. On l'appelait le Pelou.

E2 : Il avait peut-être pas beaucoup de cheveux. (rires)

GS : Oh si, si, si, on l'appelait le Pelou <DS : Oh si il en a même toujours beaucoup.> et ou euh, parce qu'il, et puis euh. Remarque c'est un bon bouliste, il avait joué à Belcourt alors c'est souvent euh. Il y a même une chanson sur la classe, là tiens. De, qu'on avait fait sur l'air des sept, là. Et euh, je me rappelle. Il voulait rien boire. Et il y avait sept verres. On a eu sept verres différents à, à boire pendant le euh. Mais on avait fait un euh. Euh, si je peux m'exprimer à euh. A en faire partout quoi, hein. Je veux pas dire l'expression parce que (rires) elle est pas euh, elle est pas honnête. Mais on a mangé à se euh, à s'en foutre partout, quoi. Et euh, je me rappelle toujours, je me rappellerai toujours. Les sept verres. Puis d'un seul coup au dessert. Pffuit, pffuit. Il a bu les, sept verres d'un coup. (rires) Cul sec les uns les autres.

E2 : Ah oui il avait rien bu de la soirée <GS : Rien bu, d'un seul coup.>

GS : ça, ça se revient. Et puis euh, il y avait deux filles entre parenthèses les filles Charlier là que tu euh. Alors celles-ci euh, elles avaient euh, elles

avaient pris une muflée vieux. Ah ben j'aime autant te dire que euh. Oh la, oh la. Ah ben euh, elles étaient chouettes hein.

